Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

A 491734

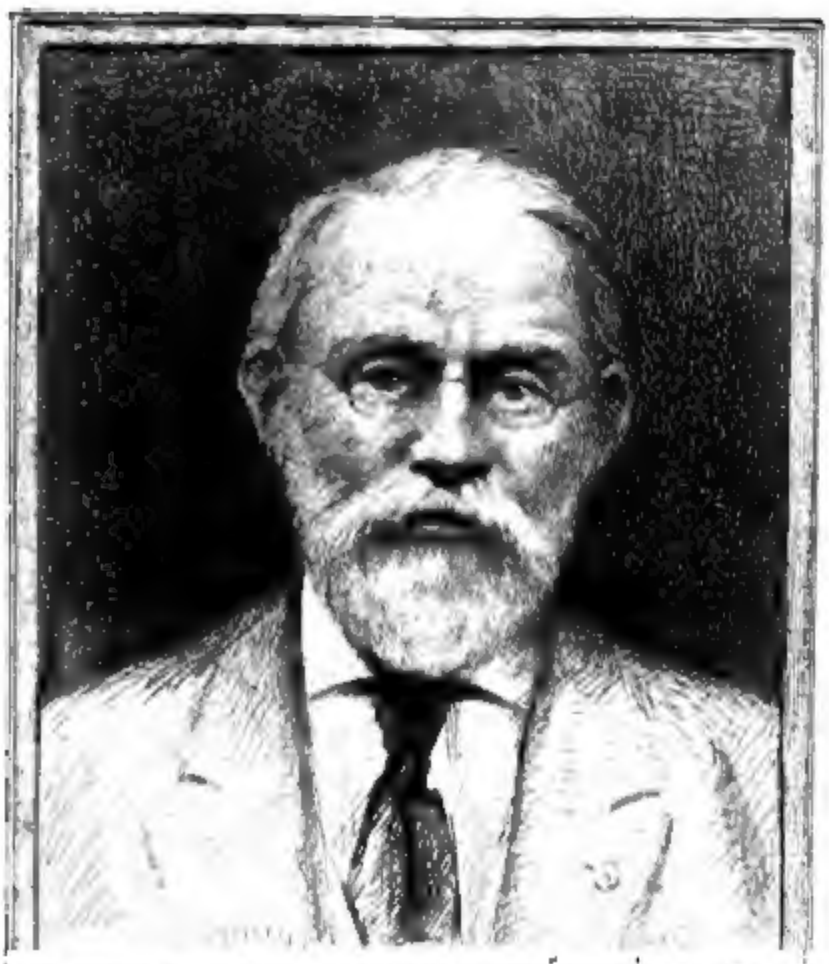

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

5e SÉRIE

TOME TROISIÈME

ANNÉE 1896

ÉVREUX

IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

1896

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

La Société, en insérant dans son Recueil les travaux qu'elle juge dignes d'intérêt, laisse aux auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

Ce volume se trouve

A ÉVREUX

Chez M. LIOT, libraire

ET A PARIS

Chez M. L. SAUVAITRE, libraire, 72, boulevard Haussmann.

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

V^e^ SÉRIE

TOME TROISIÈME

ANNÉE 1895

ÉVREUX

IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

—

1896

La Société, en insérant dans son Recueil les travaux qu'elle juge dignes d'intérêt, laisse aux auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

Ce volume se trouve

A ÉVREUX

Chez M. LIOT, libraire

ET A PARIS

Chez M. L. SAUVAITRE, libraire, 72, boulevard Haussmann.

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Vᵉ SÉRIE

TOME TROISIÈME

ANNÉE 1895

ÉVREUX

IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

—

1896

Jumieg
Hyb.
4-21-31
21367

TABLE DES MATIÈRES

Discours prononcé par M. le comte de Boury, président de la Société, à la séance générale du 28 avril 1895. . I

Rapport par M. Lecointe sur un ouvrage de M. Laurent de l'Arbousset sur la destruction et l'empoisonnement des oiseaux, lu à la séance générale du 28 avril 1895. X

Rapport par M. Joseph L'Hopital, sur le Manuel élémentaire d'agriculture et d'horticulture de MM. Piéton et Lecointe, lu à la séance générale du 16 juin 1895. . . XVI

Section de l'arrondissement de Bernay. Concours agricole tenu à Broglie les 7 et 8 septembre 1895. Liste des récompenses XXIII

Concours agricole départemental tenu les 21 et 22 septembre 1895, à Fleury-sur-Andelle (arrondissement des Andelys). Extrait du procès-verbal. XXXI

Discours prononcé par M. le comte de Boury, Président de la Société. XXXIII

Rapport sur la visite des fermes de l'arrondissement des Andelys, par M. Delahays, secrétaire de la commission. XXXVI

Liste des récompenses. LII

Vœu émis par la Société libre de l'Eure dans sa séance générale du 22 décembre 1895 LXII

Allocution prononcée par M. le comte de Boury, Président de la Société, à la séance générale du 22 décembre 1895. LXIII

Rapport sur la découverte de plusieurs sépultures dans la cathédrale d'Evreux, par M. l'abbé Guéry, aumônier du Lycée, membre de la Société, lu à la séance générale du 28 avril 1895. 1

Prix Lucien Fouché. Concours de poésie de 1895. Rapport fait au nom de la Commission d'examen par M. Léon Tyssandier, lu dans la séance générale du 16 juin 1895. 19

Le miracle de Saint-Valery. Légende normande (xiᵉ siècle), par Edouard Porcher, avocat au Mans. 25

Suprême tentative. Fantaisie scéno-historique, normande, par J. Noury, professeur à Rouen. 32

Paroles de Rollon, par Gaston de Bar. 61

Notice sur la presse électricienne, 1793-1893, par M. Edouard Gachot, membre de la Société, lue à la séance générale du 16 juin 1895 69

Inauguration d'un médaillon en l'honneur de Léonor-François Mérimée, à Broglie, le dimanche 8 septembre 1895. 75

Hydrographie du département de l'Eure, par M. E. Ferray. 87

Inventaire des monnaies gauloises du département de l'Eure, par M. Léon Coutil 207

Le testament de Jacques de Silly, par M. Meyer . . . 265

Compte rendu des obsèques de M. Emile Chauvel. . . . 293

Compte rendu des obsèques de M. le docteur Pasquier . 304

Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année 1895, par M. Louis Régnier. 315

Ouvrages imprimés offerts à la Société par les auteurs, par les éditeurs, ou envoyés par le gouvernement. . . 325

Prix Lucien Fouché. Programme du concours d'histoire en 1897 329

SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE, SCIENCES ARTS ET BELLES-LETTRES

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

DISCOURS

PRONONCÉ

D'AR M. LE COMTE DE BOURY, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

à la séance générale du 28 avril 1895

MESSIEURS,

D'habitude vous appelez à la présidence de la Société bre de l'Eure quelque personnalité du département minente par une haute situation sociale, par une rande valeur personnelle, par une longue et profitable nitiation à vos études, ou par une suite féconde de ser-ices rendus à la chose publique; parfois votre suffrage s'arrête sur quelque professionnel, sur quelque spécia-iste émérite dont vous avez distingué la science écono-mique, la compétence agricole, ou bien les remarqua-bles travaux historiques ou littéraires. Il en résulte que si l'honneur est grand de figurer sur la liste déjà longue de vos présidents, jusqu'à présent du moins votre com-pagnie s'est honorée elle-même par les choix heureux qu'elle a su faire.

Aussi, je me demande pourquoi, cette année, rom-

pant avec une tradition plus qu'à moitié séculaire, vous avez donné à cette élite intellectuelle de notre région un successeur confus de se présenter devant vous les mains vides, sans bagages ni d'érudition ni de littérature, rural mais nullement agronome, qui ne se recommandait à vous par aucune collaboration antérieure, et qui ne peut mettre à votre disposition qu'un zèle inexpérimenté, doublé, il est vrai, d'un dévouement à toute épreuve.

Peut-être, par une attention d'une délicatesse extrême, avez-vous désiré que le petit-neveu de votre ancien président fût à ce fauteuil pour recevoir de M. Louis Passy, dans le courant de l'année, la notice substantielle et très fouillée qu'en votre nom il doit consacrer à la mémoire du marquis de Blosseville, et dont un deuil cruel va retarder la publication; peut-être vous avez simplement pensé que, grâce à l'autorité des membres permanents de votre bureau, vous pouviez vous permettre impunément une application de ce principe fort à la mode : « Place aux jeunes! »

Place aux jeunes, soit, mais encadrés dans le rang. Qu'ils puissent donner carrière à leur activité, pourvu que leur activité soit tempérée par la prudence de vos directeurs habituels; mettez à profit leur bonne volonté; mais qu'ils soient au travail avant d'être à l'honneur.

Pour ce qui me concerne, vous en avez décidé autrement, messieurs; je m'incline avec gratitude, résigné à ne point être mortifié ni de vos souvenirs, ni de la comparaison.

Comme la plupart de mes devanciers, j'ai voulu me pénétrer de l'esprit qui, depuis soixante-trois ans, préside à vos travaux; en parcourant la collection de vos

Recueils, j'ai voulu m'identifier avec votre œuvre. Sans doute, avec un peu plus de méthode, j'en aurais mieux saisi la progression et l'harmonie : mais je ne prétendais pas qu'à l'exemple de la notice de M. Dramard, il résultât de cette lecture une sorte de résumé officiel et condensé du développement de notre association. Pour ainsi dire, au hasard, je me suis arrêté, tantôt aux procès-verbaux, aux rapports présentés au nom de la Société même, tantôt aux travaux dus à l'initiative personnelle de ses membres.

Combien de pages attachantes, d'aperçus nouveaux, de découvertes vulgarisées de notre histoire locale mis en pleine lumière!

Mais, si vous embrassez toutes les sciences en vous consacrant particulièrement à ce qu'elles ont de pratique, toutefois, fidèles au premier de vos titres, c'est vers le progrès agricole que vous avez toujours dirigé vos plus grands efforts.

La tâche était ardue, les luttes dures à soutenir, passionnées les résistances et les critiques, presque irréductibles les méfiances... En vérité, que pouvaient connaître à l'agriculture ceux qui ne manient pas chaque jour le soc d'une charrue? Qu'avait-on besoin de théories nouvelles pour battre en brèche une pratique traditionnelle? Les cultivateurs, guidés par leur propre intérêt, n'avaient que faire de vos avis. — Entêtés, diront les uns; réfractaires au progrès, prétendront les autres; non, certes! mais prudents.

En Normandie, nous ne sommes guère des novateurs, et les engouements irréfléchis n'ont pas chez nous droit de cité; mais demeure-t-il avéré qu'un procédé est bon, que telle pratique nous est économique et profi-

table, nous marchons résolument de l'avant, avec la ténacité qui constitue la force de notre caractère.

C'est un honneur pour votre Société, messieurs, d'avoir graduellement triomphé de tous les obstacles, d'avoir par son action continue vaincu la routine. Grâce à vous, l'agriculture de notre région n'a cessé de progresser, sans que jamais vous l'ayez engagée dans une voie aventureuse.

Avant même qu'il fût question de statistique départementale, votre enquête agricole a marqué le début de vos efforts ; la réforme des assolements est votre œuvre ; vous avez organisé en 1833, avec l'appui toujours bienveillant de l'administration, les premiers concours de charrues, puis vous avez décerné des prix de culture perfectionnée ; dès 1837, vous récompensiez les services longs, honnêtes et intelligents des domestiques de fermes ; en toutes circonstances, vous avez pris la première initiative des mesures utilitaires et fécondes qui se sont généralisées depuis lors ; votre plan primitif de direction, exécuté méthodiquement et avec ordre, a donné durant cette longue période une constante impulsion au mouvement qui entraîne le pays vers les perfectionnements agricoles.

Toujours vous avez cherché à prémunir les cultivateurs contre la tentation où peuvent succomber leurs fils de déserter les champs pour la ville. Hélas ! beaucoup d'entre eux ne vous ont pas écoutés lorsque vous leur disiez que, si parfois leur profession n'est pas considérée, c'est que trop souvent ils ne commencent pas par l'estimer eux-mêmes. Vous aviez pleinement raison quand vous leur recommandiez de ne pas rougir s'ils font de leurs enfants des cultivateurs comme eux,

pourvu qu'ils reçoivent une instruction solide, étayée d'une moralité incorruptible.

L'éducation agricole : encore une des questions à l'ordre du jour, dont vous avez su vous préoccuper bien avant que les pouvoirs publics l'aient mise à l'étude.

En 1833, votre président, je pourrais dire votre fondateur, M. Antoine Passy, vous entretenait de la création d'une ferme modèle, destinée à offrir des leçons pratiques d'agriculture, qui eût été comme un cours public perpétuel et varié, et où des élèves devaient être admis. Vous aviez rédigé le projet d'association, le capital nécessaire de 60.000 francs était trouvé ainsi que l'emplacement, les conditions du bail réglées et le conseil général de l'Eure, dont la collaboration et la générosité vous ont toujours été précieuses, ne reculait devant aucun sacrifice pour assurer le succès de votre hardie tentative. Malheureusement, l'approbation supérieure fut refusée et le conseil d'Etat ne se laissa pas fléchir. N'était-ce pas là, du moins, l'idée première des écoles d'agriculture ? Et vous devanciez de près d'un demi-siècle l'organisation de l'école du Neubourg.

Les champs d'expérience où se font des études comparées sur les engrais, vous étaient familiers dès 1844 ; les leçons d'agriculture, que M. Bourgne, professeur départemental, prodigue maintenant avec dévouement dans chacun de nos cantons, ne réveillent-elles pas le souvenir des conférences que, sur votre initiative et à vos frais, faisait, il y a trente-quatre ans, le savant et distingué M. Morière ?

Quelques années auparavant, vous accordiez déjà des primes aux instituteurs qui, par leurs leçons et par leurs conseils, contribuaient à la propagation de l'hor-

La Société, en insérant dans son Recueil les travaux qu'elle juge dignes d'intérêt, laisse aux auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

Ce volume se trouve

A ÉVREUX

Chez M. LIOT, libraire

ET A PARIS

Chez M. L. SAUVAITRE, libraire, 72, boulevard Haussmann.

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Vᵉ SÉRIE

TOME TROISIÈME

ANNÉE 1895

ÉVREUX

IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

1896

Journal
Agric.
4-21-31
21367

TABLE DES MATIÈRES

Discours prononcé par M. le comte de Boury, président de la Société, à la séance générale du 28 avril 1895. . I

Rapport par M. Lecointe sur un ouvrage de M. Laurent de l'Arbousset sur la destruction et l'empoisonnement des oiseaux, lu à la séance générale du 28 avril 1895. X

Rapport par M. Joseph L'Hopital, sur le Manuel élémentaire d'agriculture et d'horticulture de MM. Piéton et Lecointe, lu à la séance générale du 16 juin 1895. . . XVI

Section de l'arrondissement de Bernay. Concours agricole tenu à Broglie les 7 et 8 septembre 1895. Liste des récompenses XXIII

Concours agricole départemental tenu les 21 et 22 septembre 1895, à Fleury-sur-Andelle (arrondissement des Andelys). Extrait du procès-verbal. XXXI

Discours prononcé par M. le comte de Boury, Président de la Société. XXXIII

Rapport sur la visite des fermes de l'arrondissement des Andelys, par M. Delahays, secrétaire de la commission. XXXVI

Liste des récompenses. LII

Vœu émis par la Société libre de l'Eure dans sa séance générale du 22 décembre 1895 LXII

Allocution prononcée par M. le comte de Boury, Président de la Société, à la séance générale du 22 décembre 1895. LXIII

RAPPORT

DE

DE M. LECOINTE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

SUR UN OUVRAGE DE M. LAURENT DE L'ARBOUSSET

SUR LA DESTRUCTION ET L'EMPOISONNEMENT DES OISEAUX

Lu à la séance générale du 28 avril 1895

MESSIEURS,

Depuis plusieurs années, nous assistons, presque toujours impuissants, à la destruction par les insectes d'une partie considérable de nos récoltes.

Les légions des ravageurs deviennent chaque jour plus nombreuses : certaines espèces, telles que l'anthonome, la chématobie, les noctuelles, les cétoines, etc... et tant d'autres, qui naguère encore ne figuraient dans nos collections qu'à titre de raretés, se sont multipliées de telle façon qu'elles peuvent nous livrer une guerre dans laquelle nous succombons malheureusement.

« Presque toutes nos plantes ont leurs parasites spéciaux, sans compter ceux qui, comme le hanneton et sa larve, ont l'estomac d'une complaisance déplorable et dévorent tout ce qui est à la portée de leurs mandibules. »

D'autre part, nous constatons, en la déplorant, la diminution du nombre des oiseaux insectivores dont le rôle providentiel est, à n'en pas douter, de limiter la multiplication exagérée des espèces nuisibles à nos cultures. Nous avons, inconsciemment, détruit l'équilibre merveilleux qui a été établi entre tous les êtres de la création. L'armée de nos auxiliaires, de nos seuls alliés, est aujourd'hui décimée, presque anéantie, et les insectes accomplissent, en toute sécurité, leur œuvre de destruction. C'est qu'en effet les insectes nous échappent presque tous par leur petitesse ; nos yeux sont trop faibles pour les distinguer et nos doigts trop peu déliés pour les saisir. L'oiseau, dont l'œil est si puissant et dont le bec est si admirablement conformé, peut seul lutter contre cette légion toujours croissante de ravageurs, en face desquels nous sommes à peu près impuissants, et pour lesquels aussi nos insecticides ne sont encore que des quantités négligeables.

L'évaluation précise du dommage causé à nos cultures par les insectes est très difficile à établir. Dans un rapport présenté à la Société des Agriculteurs de France, M. Millet évalue ce dommage à trois cents millions de francs, année moyenne. Le hanneton seul a causé dans certaines années un dommage évalué à un milliard de francs. Cet abandon d'une partie de nos récoltes à un insecte est, dit M. Blanchard, « une honte pour notre civilisation ».

On peut admettre, sans crainte d'exagération, que, pour notre département seul, les dommages causés par les insectes dépassent annuellement dix millions de francs.

En présence de ces ruines, n'a-t-on pas le droit de

dire que les destructeurs d'oiseaux sont pour la société de véritables ennemis, qui, comme tels, doivent être poursuivis sans pitié.

Que sont, d'ailleurs, la plupart de ces destructeurs d'oiseaux ? Le plus souvent, ce sont des maraudeurs précoces qui en détruisant les nids ou les nichées font leurs premiers essais de braconnage. Ce sont aussi des massacreurs de profession, qui, pendant l'hiver, attirent les oiseaux affamés par le froid et la neige et qui, à l'aide de glu, de pièges, de trappes, etc., capturent les défenseurs de nos récoltes. Le produit de ces choses monstrueuses est vendu clandestinement, à vil prix ; et mésanges, pinsons, rouges-gorges, tout est consommé sous le nom d'alouettes ou de bec-fins. Et ceux qui admettent sur leur table cette maigre pitance ne se doutent pas que l'insensé qui tuait la poule aux œufs d'or était un sage auprès d'eux.

Quant aux massacreurs, ils opèrent le plus souvent, dans des terrains clos de murs, à l'abri des regards, protégés par l'inviolabilité du domicile ; pour ces gens, la liberté ne sera jamais le droit exclusif d'être honnêtes, et tout essai de persuasion à leur égard est une vraie naïveté. La société doit se défendre, et agir avec eux comme elle le fait avec les autres malfaiteurs.

Un nouveau mode de destruction en grand des petits oiseaux a été signalé récemment dans le midi de la France. Les pièges ne suffisent point, on emploie le poison le plus subtil : la noix vomique et la strychnine. Il suffit qu'un oiseau becquette un seul grain de blé préparé avec ces substances pour être immédiatement foudroyé.

M. Laurent de l'Arbousset, ancien président et secré-

taire général de la Société d'Agriculture d'Alais, a constaté de viser les effets du poison.

« Pour vous donner, dit-il, une idée de la puissance de ce poison, il me suffira de vous dire que je ne me suis rendu à ma propriété que sept jours après celui où l'on avait déposé le poison, et que, dans moins d'une demi-heure et sans les chercher, j'ai pu ramasser près de deux douzaines d'oiseaux de diverses espèces morts enpoisonnés. Il y avait des moineaux, des pinsons, des fauvettes, des roussettes, des alouettes de montagne, des grosses alouettes huppées, etc.

« Sous tous les arbres, sous tous les murs, sur un rayon de cinq cents mètres autour du foyer d'empoisonnement, on trouvait des oiseaux morts, foudroyés par le poison.

« Or, si l'on tient compte que depuis sept jours l'individu qui avait fait ce triste ouvrage venait matin et soir avec un sac faire sa cueillette et que nous n'avions trouvé, nous, que ce qu'il n'avait pas vu, on comprendra l'énorme quantité de volatiles qu'il avait fait périr. Aussi, n'existait-il plus rien dans cette région, généralement très peuplée d'oiseaux ; pas un moineau, pas un pinson, rien : pas un être vivant dans l'air, pas un cri, pas un froissement d'aile dans les buissons ; un silence de mort, un silence absolu, comme on ne se fait pas d'idée, et qui produisit sur moi une pénible et bien étrange impression. »

Et ces oiseaux empoisonnés étaient destinés à la consommation, sans plus de souci de la santé publique.

On comprend, que dans cette contrée, le gibier à plumes ait dû complètement disparaître et une source précieuse de richesse a dû être tarie par le fait d'un seul malfaiteur.

M. Laurent de l'Arbousset ne craint pas de s'accuser d'avoir, sous l'influence de préjugés dont on devrait se débarrasser, manqué de courage ; il va même jusqu'à s'appliquer le mot de « lâcheté » pour n'avoir pas dénoncé à la gendarmerie l'auteur des faits, qu'il qualifie de crimes, constatés par lui. Il signale d'ailleurs l'insuffisance de la législation actuelle pour la répression de pareils méfaits. D'après lui, une législation nouvelle et sévère est indispensable pour réprimer d'aussi abominables agissements.

Les sociétés d'agriculture du département se sont justement émues ; aussi, après avoir entendu les communications de M. Laurent de l'Arbousset et de M. Igon, l'un de ses collègues, la Société d'Agriculture d'Alais, la Société scientifique de la même ville ainsi que le Comité de vigilance contre le phylloxera ont voté à l'unanimité les résolutions suivantes :

« Considérant que les faits signalés portent les plus graves dommages aux intérêts agricoles, et sont susceptibles de compromettre toutes les récoltes en même temps que la santé publique ; considérant qu'il y a la plus extrême urgence à ce qu'ils soient promptement et sévèrement réprimés, émet le vœu :

« Que le Gouvernement de République propose sans retard au Parlement un projet de loi portant :

« 1° Une réglementation sévère ou même l'interdiction absolue faite aux droguistes et autres commerçants de vendre des poisons violents dont la nomenclature sera dressée ;

« 2° Une répression énergique, comprenant un emprisonnement de six mois à deux ans et une forte amende contre tous ceux qui se seraient rendus coupables d'une

tentative d'empoisonnement contre des oiseaux, du gibier ou des animaux domestiques ;

« 3° Assimilation des colporteurs ou recéleurs de gibier empoisonné aux empoisonneurs, toutes les fois qu'il sera démontré que le colporteur ou recéleur connaît l'origine et le genre de mort du gibier qu'il a en sa possession ;

« 4° Interdiction absolue, sous peine de six mois à un an de prison et d'une amende de cent à cinq cents francs, du colportage et de la mise en vente de tous les petits oiseaux dont le volume ou le poids est inférieur à celui de l'alouette. »

M. Laurent de l'Arbousset s'adresse aujourd'hui à toutes les sociétés agricoles de France et leur demande de vouloir bien s'associer à la campagne qu'il a entreprise pour mettre un terme, par une répression sévère, à des agissements qui ne tarderaient pas à amener la disparition, la destruction complète du gibier et des oiseaux ainsi que la ruine de l'agriculture.

Il vient donc, messieurs, vous demander votre bienveillant concours.

Si vous approuvez, messieurs, les résolutions formulées par M. Laurent de l'Arbousset et par la Société d'Agriculture d'Alais, nous prendrons la liberté de vous soumettre un autre vœu, c'est que le dénichage et la destruction des oiseaux insectivores, par un moyen quelconque, seront l'objet d'une répression sévère[1].

[1] La Société libre d'Agriculture de l'Eure, à la suite de ce rapport, a décidé qu'elle donnait sa complète adhésion au vœu émis par la Société d'Agriculture d'Alais.

RAPPORT

DE

M. JOSEPH L'HOPITAL, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

SUR LE

MANUEL ÉLÉMENTAIRE D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE

PAR MM. PIÉTON ET LECOINTE

Lu à la séance générale du 16 juin 1895

MESSIEURS,

Le livre dont vous m'avez chargé de parler aujourd'hui est déjà connu de la plupart d'entre vous et il est tellement recommandé à votre attention par les éloges et les distinctions flatteuses dont ses auteurs ont été l'objet, que je me demande ce que mon opinion personnelle pourra ajouter à la juste réputation dont il jouit dans le département. J'ai accepté cependant d'écrire ce rapport parce que, alors même qu'on se rend compte que l'on ne dit rien de nouveau, il est toujours très agréable et très doux de rendre justice à des concitoyens distingués, à des serviteurs dévoués à l'agriculture, à des savants qui, malgré leur modestie, se sont fait dans le monde agricole une place enviable par leurs travaux et par leurs talents.

MM. Piéton et Lecointe, en faisant paraître la sixième édition de leur ouvrage, n'en ont point changé le titre; ils l'appellent toujours un Manuel *Elémentaire* d'agriculture. Je crois que tous ceux qui l'ont lu pensent comme moi qu'il eût été plus juste de l'appeler un Manuel *Résumé*. En effet il ne nous donne pas seulement les éléments de l'agriculture et de l'horticulture, mais bien plutôt une synthèse de ces deux sciences. En peu de pages les auteurs ont su se résumer et condenser une partie notable de la théorie et, on peut le dire, toute la pratique de la culture des champs et des jardins; c'est là surtout ce qui m'a frappé dans leur livre et ce sur quoi je me permets d'insister tout particulièrement

Faire un manuel élémentaire n'est pas chose très difficile. On parvient sans beaucoup de peine à réunir quelques conseils usuels; il suffit pour cela le plus souvent de regarder autour de soi. Puis on délaye aisément ces conseils en les divisant en chapitres et en paragraphes.

Le manuel est fait, il n'apprend rien à personne, mais un volume de plus est venu grossir la montagne de livres qui nous écrase et sous laquelle nous finirons par succomber. Généralement un tel manuel n'est pas lu, car il ne peut apporter aux professionnels aucun renseignement nouveau, et sa médiocrité, son insuffisance apparaissent trop clairement aux yeux des profanes qui veulent apprendre la profession ou la science. On le délaisse donc pour les ouvrages spéciaux que les uns n'ont pas toujours le temps de lire, et qui sont parfois dangereux pour les autres à cause des idées fausses que trop souvent les théories les plus scientifiques et les plus approfondies font naître dans l'esprit de ceux

que la pratique et l'expérience personnelles ne guident pas dans leurs études.

On conçoit donc quel service peut rendre à des hommes qui trouvent avec raison la plupart des traités élémentaires puérils et que la science forcément trop abstraite et trop spéculative des traités scientifiques rebute ou peut égarer, un livre qui en peu de pages expose clairement l'état actuel de la science et les expériences de la pratique.

Pour faire un pareil livre, il ne suffit plus de regarder autour de soi, il faut aller chercher au loin et puiser de partout les éléments de l'ouvrage.

C'est un véritable travail d'abeilles; on butine sur tous les savants, on pénètre, pour ainsi dire, dans le calice de toutes leurs connaissances, et on rapporte le suc à la ruche laborieuse, où on le distille pour le mettre à la portée de ceux qu'on veut instruire; travail précieux, travail infiniment utile; mais travail très dur, qui exige une suite dans les idées et une clarté dans l'esprit qui ne sont pas données à tout le monde.

C'est à ce travail que MM. Piéton et Lecointe se sont livrés; et c'est à lui qu'ils doivent d'avoir composé *le Manuel* que par modestie ils ont appelé *Elémentaire.* Pour s'en convaincre, il suffit de noter les sources où ils ont puisé et auxquelles ils renvoient.

La plupart des savants et praticiens qui depuis le commencement du siècle se sont occupés d'agriculture sont cités au bas des pages de ce petit volume; il est donc le résumé de consciencieuses lectures et de vastes recherches; il peut se recommander d'elles auprès des cultivateurs de la routine, et auprès des hommes d'étude qui veulent avoir un guide sûr dans leurs travaux.

Ces 500 pages qui représentent tant de science et de patience font le plus grand honneur à nos deux concitoyens.

* * *

Je ne puis guère, vous le comprendrez, messieurs vous rendre compte dans ce rapport des différentes parties du *Manuel*. En effet un compte rendu est un résumé ; et comment résumer ce qui l'est déjà à un tel point qu'aucun détail n'est superflu?

Il faudrait tout citer, et si je voulais donner une idée exacte de l'ouvrage de MM. Lecointe et Piéton, je n'aurais d'autres ressources que de vous le lire. Je me contenterai donc de parler de ce qui m'a le plus frappé.

Dans la partie du *Manuel* consacrée à l'agriculture, qui est composée avec une clarté parfaite et qui dénote une connaissance approfondie du sol de notre département, j'ai surtout remarqué la série des chapitres relatifs aux engrais : peut-être parce que ma situation de président de syndicat agricole m'ayant obligé à m'occuper plus spécialement de ces éléments de fertilisation, je me suis trouvé mieux à même de contrôler l'exactitude des renseignements de M. Lecointe et d'apprécier l'excellence de ses conseils. Il y a là en très peu de lignes, je dirais presque en très peu de mots, toute la théorie des engrais végétaux, animaux et minéraux, exposée d'une manière si saisissante qu'il me paraît impossible qu'un cultivateur n'en soit pas frappé.

On voit que l'auteur a étudié avec un soin extrême cette question capitale des engrais; et qu'il est au courant des remarquables travaux qui ont contribué à pro-

duire dans l'agriculture la révolution bienfaisante sans laquelle elle aurait été incapable de résister à la crise terrible dont elle sort aujourd'hui non sans peine, mais avec le courage et l'espérance qui assurent l'avenir. Le grand ouvrage de Müntz et Girard, la *Chimie* de Déhéran, les *Etudes agronomiques* de Grandeau, les travaux des Girardin, des Boussingault, des Boitel, des Leblanc, enfin les recherches locales de notre distingué professeur départemental d'agriculture, M. Bourgne, ont servi à composer ces trente pages qui peuvent être considérées, j'en ai la conviction, comme ce qu'on a jamais pu écrire de plus clair, de plus précis, de plus sensé et de plus pratique sur la matière; et c'est seulement pour prouver à M. Lecointe que j'ai lu avec attention son beau travail que je me permets de signaler qu'à mon avis il n'attribue peut-être pas assez d'importance aux superphosphates minéraux, qui certainement sont dans notre département les engrais phosphatés les plus avantageux à employer et ceux dont l'effet est le plus rapide; ils auraient mérité, ce me semble, d'être recommandés tout spécialement et de préférence aux phosphates, aux phosphates précipités, voire même aux scories, qui sont un engrais actif très actif mais dont l'épandage constitue pour l'ouvrier un travail pénible. Mais encore une fois, c'est là une observation de détail, reposant sur une appréciation toute personnelle, et qui ne peut affaiblir en aucune façon les éloges que méritent ces pages remarquables.

La deuxième partie du *Manuel*, consacrée à l'horticulture, n'est pas inférieure à la première. Dire que M. Piéton s'en est spécialement occupé, c'est tout dire au point de vue de l'intelligence et de la compétence.

Elle renferme un traité d'arboriculture qui est un petit chef-d'œuvre. La plantation, la direction, la taille, la greffe des arbres fruitiers sont successivement étudiées; les différentes formes qu'on peut donner aux poiriers, aux pommiers, aux pêchers, aux abricotiers et aux cerisiers soit en plein vent, soit en espalier, sont indiquées avec de très complets et très précieux détails; les renseignements les plus utiles sont donnés sur les engrais qui conviennent aux arbres, sur les maladies auxquelles ils sont sujets et sur les manières de les combattre, sur les procédés à employer pour détruire les insectes qui les attaquent, enfin sur tout ce qui se rapporte à leur culture et à leur entretien. Un chapitre spécial est réservé aux pommes à cidre; un autre à la fabrication du cidre; ils méritent d'être lus et relus par ceux de nos cultivateurs, encore malheureusement trop nombreux qui soignent mal leurs plants de pommiers, et qui apportent dans la préparation de leur cidre une négligence dont ils sont les premières victimes.

Au surplus les conseils de M. Piéton sont marqués au coin d'une expérience à laquelle tout le monde à Evreux rend hommage, et les élèves qu'il a formés depuis tant d'années dans notre département sont là pour témoigner des services qu'il a rendus et qu'il rend encore à l'horticulture et à l'arboriculture de notre département. Qu'il me permette aujourd'hui de le remercier de m'avoir fourni l'occasion de dire après tant d'autres la reconnaissance qu'il a su inspirer à tous ceux qui dans notre pays ont le goût des jardins qu'il connaît et qu'il soigne si bien, et d'y joindre des sentiments tout personnels d'estime et d'attachement que je suis heureux d'exprimer ici.

Je me résume, messieurs. Le *Manuel d'agriculture et d'horticulture* de MM. Lecointe et Piéton est un livre excellent, éminemment utile : il est le résumé clair et précis d'une science très vaste et très approfondie; il mérite au plus haut degré d'être consulté par nos cultivateurs et nos horticulteurs; et il doit être recommandé comme un guide très sûr aux instituteurs qui veulent former de bons élèves agricoles. La sixième édition aura certainement un succès encore plus grand que les précédentes.

La Société libre de l'Eure doit se féliciter grandement d'avoir eu l'idée de ce travail et d'avoir trouvé deux hommes aussi distingués et aussi compétents pour l'exécuter.

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY

CONCOURS AGRICOLE

Tenu à Broglie, les 7 et 8 septembre 1895

LISTE DES RÉCOMPENSES

EXPLOITATIONS AGRICOLES

FERMES AU-DESSUS DE 100 HECTARES

Objet d'art (offert par M. le Président de la République) : M. Goubert, à la ferme de la Vacherie, à Barquet, pour sa culture progressive et l'ensemble de son exploitation agricole.

Médailles de vermeil gr. m. (offertes par la Société des agriculteurs de France) : M. Hervieu, à la ferme de Pierrelée, à Beaumontel pour son matériel agricole, et M. Seigneur, à St-Denis-d'Augerons, pour la bonne tenue de sa ferme et notamment pour l'amélioration de ses herbages.

FERMES 50 à 100 HECTARES

Méd. de ver. gr. m. (offerte par la Société libre d'agriculture de l'Eure) : M. Bellencontre, à Capelle-les-Grands, pour son troupeau de moutons et l'ensemble de sa culture.

Méd. de v. (offerte par M. de Boury) : M. Parent, à Saint-Victor-

de-Chrétienville, pour sa culture de betteraves, de lin et son remarquable troupeau de vaches. — Id. (offerte par M. Parissot) : M. Bisson, à Serquigny, pour la tenue de sa ferme, ses excellentes betteraves et sa récolte d'avoine.

Méd. d'a. gr. m. (offerte par la Société libre de l'Eure) : M. Perrote père, à Broglie, pour sa bonne vacherie et l'excellente tenue de ses herbages. — Méd. d'a. (offerte par M. de Bonnechose) : M. Gastine, à Broglie, pour sa culture progressive, son blé et la bonne tenue de sa ferme. — Méd. de br. gr. m. (offerte par M. Mée) : M. Auger, à Duranville, pour sa vacherie et son beau taureau. — Mention honorable : M. Perrotte (Arthur), à Ferrières-Saint-Hilaire, pour la bonne tenue de ses cours et herbages.

FERME AU-DESSOUS DE 50 HECTARES

Méd. d'a. : M. Hue, à Ecardenville-la-Campagne, pour ses bonnes récoltes ; M. Cousin, à Saint-Martin-du-Tilleul, pour l'ensemble de sa culture et son bon taureau ; M. Lucas, à Grand-Camp, pour son matériel agricole, la bonne tenue de ses herbages et son taureau, — Méd. de br. (offerte par M. Boullanger) : M. Dectot, au Chamblac, pour l'amélioration d'une ferme autrefois en très mauvais état. — Mention honorable, M. Beautier, au Chamblac, pour son blé et sa vacherie.

FERMES EXPLOITÉES PAR LES PROPRIÉTAIRES

Méd. de v. (offerte par la Société libre de l'Eure) : M. Bligny, à Notre-Dame-du-Hamel, pour les progrès réalisés dans sa culture depuis deux ans, sa récolte en blé et trèfle. — Méd. de br. : M. Leguay, à St-Aubin-le-Vertueux, pour la bonne tenue de ses herbages.

Méd. d'a. gr. m. (offerte par la Société des agriculteurs de France) : M. Picard, à Broglie, pour ses plantations de pommiers. Méd. d'a. (offerte par la Société libre de l'Eure) : M. Delarouzée, régisseur à Broglie, pour la bonne direction des travaux exécutés sur le domaine de Broglie et pour la création d'herbages. — Méd. d'a. : M. Doulay, aviculteur à Bernay, pour son élevage de volailles.

HISTOIRE LOCALE

Une médaille d'argent est accordée à M. Veuclin, homme de lettres à Bernay, pour ses manuscrits relatifs à l'histoire locale,

notamment pour celui ayant pour titre : *l'Architecte Harou et le peintre Mérimée*.

PRIMES D'ENCOURAGEMENT

POUR L'AMÉLIORATION DES BESTIAUX

Taureaux (1re catégorie). — 1er prix, off. par le conseil général, 100 fr., méd. d'argent, M. Haitre, à Grand-Camp; 2e, 50 fr., méd. de br., M. Lucas, à Grand-Gamp ; 3e, 25 fr., Mme de Sainte-Opportune, à St-Quentin-d'Iles. — Mentions honorables : M. Fafin, à Mélicourt, et M. Pinel, à Saint-Germain-la-Campagne.

Id. (2e catégorie). — 1er prix, 75 fr., méd. d'a., M. Louis Augé, à Duranville ; 2e, 40 fr., méd. de br., M. Camille Masselin, à Bernay ; 3e, 20 fr., méd. de br., M. Louis Cousin, à Saint-Martin-du-Tilleul. — Mention honorable : M. Aroult, à Gisay-la-Coudre.

Vaches laitières ou amouillantes (de 3 à 7 ans). — 1er prix, 75 fr., méd. d'a., M. Camille Masselin ; 2e, 40 fr. méd. de br., M. Aroult ; 3e, 20 fr., méd. de br., M. Paul Sevaistre, à la Chapelle-Gauthier; 4e, méd. d'a., M. Loudière (Alexandre), à Grand-Camp ; 5e, méd. de br. (offerte par un anonyme), M. Arsène Calloué, à la Chapelle-Gauthier. — Mentions honorables : M. Oursel, à Fontaine-la-Louvet; M. Perrote, à Broglie; M. Camille Masselin; M. Aroult.

Génisses (de 1 à 2 ans, 8 dents de lait). — 1er prix, 50 fr. méd. d'a., M. Camille Masselin; 2e, 25 fr., méd. de br., M. Paul Sevaistre; 3e, méd. de br., M. Camille Masselin ; 4e, méd. de br., M. Bligny, à Notre-Dame-du-Hamel. — Mention honorable : M. Paul Sevaistre.

Id. (de 2 à 3 ans, 6 à 4 dents). — 1er prix, 75 fr., méd. d'a. (offerte par M. Léon Petit) : M. Camille Masselin ; 2e, 40 fr., méd. de br., Mme de Sainte-Opportune ; 3e, 20 fr., méd. de br., M. Camille Masselin ; 4e, 15 fr., méd, de br., M. le comte Dauger, à Menneval; 5e, 10 fr., méd. de br., M. Camille Masselin ; 6e, méd. d'a., M. Paul Sevaistre ; 7e, méd. de br., M. Pascal Perrotte ; 8e, méd. de br., M. Paul Sevaistre ; 9e, méd. de br., M. Goubert.

Bandes de vaches laitières (4 têtes au moins). — 1er prix, offert par le Conseil général, 100 fr., méd. de v. (offerte par M. Join-Lambert), M. Camille Masselin; 2e, 40 fr., méd. d'a. (off. par M, Boivin-Champeaux), M. Aroult ; 3e, 25 fr., méd. de br., M. Paul Sevaistre ; 4e, 20 fr., méd. de br., M. le comte Dauger.

Chevaux de trait (de 18 à 30 mois). — 1er prix, méd. de v. (off. par M. le comte Dauger), M. Goubert; 2e, méd. d'a., offerte par M. Victor Mignon), M. Casimir Dubos, à Saint-Aubin-le-Vertueux; 3e, méd. de br., M. Aroult. — Mention honorable, M. Goubert.

Id. (de 3 à 6 ans). — 1er prix (offert par le conseil général), 100 fr., méd. d'a. (offerte par M. Duret), M. Alfred Dubost, à Barc; 2e, 40 fr., méd. de br., M. Casimir Dubos.

Juments poulinières de trait (pleines ou suitées). — 1er prix, 75 fr., méd. d'a. (offerte par M. le marquis de Sayve), M. Gosset, à Saint-Germain-la-Campagne; 2e, 40 fr., méd. de br., M. le comte Dauger; 3e, méd. de br., M. Dubois, au Mesnil-Rousset; 4e, méd. de br., M. Perrotte; 5e méd. de br., M. Rais, à la Chapelle-Gauthier. — Mentions honorables : M. Rault, à Verneusses; M. Gastinel, aux Jonquerets-de-Livet.

Pouliches. — 1er prix, 20 fr., méd. de br., M. Perrotte; 2e, méd. de br., M. Perrotte. — Mentions honorables : M. Aubry, à Verneusses.

Divers. — Méd. d'a., M. Pinel, à Saint-Germain-la-Campagne. — Hors concours, M. Bligny. — Méd. de br., M. Dubos (Casimir).

Béliers. — 1er prix, 30 fr., méd. d'a., M. Pinel à Saint-Germain-la-Campagne; 2e prix, 15 fr., méd. de br., M. Buisson (Médéric), à Serquigny; 3e, 10 fr., méd. de br., M. Hervieu, à Beaumontel; 4e, méd. de br., M. Joigneaux (Maxime), à Grand-Camp.

Brebis. — 1er prix, 30 fr., méd. d'a., M. Joigneaux (Maxime); 2e, 20 fr., méd. de br., M. Sauvalle, à Carsix; 3e, 15 fr., méd. de br., M. Lecuyer, à Notre-Dame-du-Hamel; 4e, 10 fr., méd. de br., M. Pinel, à Saint-Germain; méd. de br., M. Bellencontre, à Capelle-les-Grands.

Porcs. — Prix, 20 fr., méd. de br., M. Goubert.

Truies. — 1er prix, 20 fr., méd. de br., M. Moussel (Hippolyte), au Chamblac; 2e, 10 fr., M. Evode Leblond, à Broglie; 3e, 10 fr., M. Goubert.

Animaux de basse-cour. — 1er prix, méd. d'a., *ex-æquo*, M. Droulin à Saint-Germain-la-Campagne, pour sa belle collection de poules race Padoue, et M. Jean Silvy, au château de Guchard, pour ses oies de Toulouse; 2e, méd. de br. gr. m., M. Buisson (Désiré), à Saint-Germain-la-Campagne, pour sa collection de canards de Barbarie; méd. de br., M. le comte Dauger, pour sa collection de poules, race Crève-Cœur, et M. Letacq-Buisson, à Saint-Evroult-

Notre-Dame-du-Bois, pour ses gros canards communs. — Mention honorable : M. Moussel (Hyacinthe), au Chamblac, pour ses canards communs et lapins.

Section spéciale. — Méd. de br., M. Lucas, à Grand-Camp, pour ses pigeons voyageurs.

CONCOURS DE LABOURAGE

Charrues normandes. — 1er prix, 30 fr., méd. d'a., M. Desperrois, chez M. Leguay, à Saint-Aubin-le-Vertueux ; 2e, 20 fr., méd. de br., M. Jouy, à Ferrières-Saint-Hilaire ; 3e, 10 fr., méd. de br., M. Desménages, à Grand-Camp ; 4e, méd. de br., M. Alphonse Ozanne, à Notre-Dame-du-Hamel.

Charrues Brabant et autres. — 2e prix, 10 fr., méd. de br., M. Goupil, chez M. Abaye, à la Goulafrière.

CONCOURS DE MARÉCHALERIE

1er prix, 25 fr., méd. d'a., M. Le Bailly, Thiberville ; 2e, 15 fr., méd. de br., M. Rouxel, ouvrier chez Mme veuve Rabarot, à Bernay ; 3e, 10 fr., méd. de br., M. Baillache, maréchal à Bernay ; 4e, méd. de br., M. Théophile Cordier, à Barquet ; 5e, méd. de br., M. Dallet, à la Chapelle-Gauthier ; 6e, méd. de br., M. Carbonnier fils, à Bernay.

PRODUITS AGRICOLES

Produits. — 1er prix, méd. de v. gr. m. (offerte par M. Lerenard-Lavallée), M. Filocque (Emile), à Morsan ; 2e, méd. de v. (offerte par M. de Baudicourt), M. Lelièvre, à Brionne ; 3e, méd. d'a. gr. m., M. Godier (Théophile) ; 4e, méd. d'a., M. Calloué (Arsène), à la Chapelle-Gauthier ; 5e, méd. d'a., M. Bligny ; 6e, méd. de br. gr. m., M. Charpentier (Désiré), à Broglie, pour miels, cire, ruches contenant abeilles vivantes ; 7e, méd. de br., M. Moussel (Hippolyte) ; 8e, méd. de br., M. Meurdrac (Constant), instituteur à Barquet, pour l'ensemble de ses produits et ses cahiers d'instruction.

Beurres. — 1er prix, méd. de v., M. Levard, à Friardel ; 2e, méd. d'a., M. Leroy (Eugène), à Piencourt ; 3e, méd. de br. gr. mod. M. Seigneur, à Saint-Denis-d'Augerons ; 4e, méd. de br., M. Simon (Désiré), à Capelle-les-Grands.

Fromages. — 1er prix, méd. de v., M. Chevallier (Alexandre),

aux Essarts-le-Chêne, 2e, méd. d'a., M. Richard, à Vieux-Pont-en-Auge; 3e, méd. de br. gr. m., M. Letacq-Bisson, à Saint-Evroult; 4e, méd. de br., M. Blanvillain (Ferdinand), à Saint-Aubin-du-Thennay.

Cidres et Poirés. — 1er prix, méd. d'a., M. Sabine (Alphonse), à Fervacques; 2e, méd. de br., gr. m., M. Glatigny (Octave), à Broglie; 3e, méd. de br., M. Elie Cassé, à Saint-Aubin-de-Scellon.

M. Dectot, membre du jury, ayant exposé, hors concours, du cidre bouché, a reçu les félicitations des membres du jury pour son exposition.

Vins champanisés. — Prix, méd. d'a., M. Lucas, à Bernay.

Eaux-de-vie. — 1er pr., méd. de v., M. Beaudrouet (Léopold), à Grand-Camp; 2e, méd. d'a., M. Picard (Paul), à Broglie; 3e, méd. de br. gr. m., M. Seigneur; 4e, méd. de br., M. Simon (Désiré).

Rappel de médaille, hors concours : M. Manassès-Conard, à la Neuville-du-Bosc.

MACHINES ET INSTRUMENTS

Méd. de v. gr. m. (offerte par M. Rousselin) : M. Bajac, à Liancourt, pour ses charrues, extirpateurs perfectionnés et son moulin à farine. — Méd. de v. (offerte par M. le baron de Vigan) : M. Faul, pour ses semoirs parfectionés. — Méd. de v. : M. Bernard, à Paris, pour ses appareils de distillation et appareil pulvérisateur.

Méd. d'a., gr. m. : M. Jules Constantin, à Bernay, pour son appareil de distillation perfectionné. — Méd. d'a. : M. Jappy, à Beaucourt, pour son semoir perfectionné, M. Isidore Chauvin, à Bernay; M. Isidore Leveillard, à Bernay; M. Etienne Carbonnier, pour sa belle exposition de fers à cheval; M. Lucas, à Grand-Camp, pour le meilleur ensemble d'instruments de culture.

M. de b. gr. m. : M. Pigoury, à Laigle, pour ses outils; M. Eugène Groult, à la Trinité-de-Réville, pour ses tonneaux perfectionnés. — Méd. de br. : M. Jules Benoist, à Saint-Aubin-du-Thenney, pour ses cercles perfectionnés; M. Alexandre Bacheley, à Saint-Mards-de-Fresne, pour sa charrue d'usage pratique; M. Albert Germain, à Bernay, pour son exposition de treillage et échalas.

Méd. de v. (offerte par M. Lerenard-Lavallée) : M. John Palmer, ingénieur-expert à Stockholm, pour ses expériences pratiques d'écrémeuses centrifuges.

Diplôme d'honneur, hors concours : M. Cauchepin, à Bernay, pour l'ensemble de son exposition de machines agricoles et spécialement pour ses appareils de laiterie.

PRODUITS HORTICOLES

Jardiniers d'amateurs. — Objet d'art (offert par M. le duc de Broglie) : M. Cénéri Jaillard, à Saint-Quentin-des-Iles. — Méd. d'or (offerte par M. Camille Fouquet) : M. Hallehalle, à Broglie. — Méd. d'or (petit module), offerte par Mme Derme), M. Joseph Hugueny, domaine du Tremblay, à la Goulafrière, avec mention spéciale pour sa culture remarquable de raisins. — Méd. de v. gr. m. (offerte par M. Cabourg) : M. Chouel-Mélite, à Broglie. — Méd. de v. (offerte par M. de Boury) : M. Guille, chez Mme de la Varande, au Chamblac. — Méd. d'a., M. A Gillette, chez Mme de Toulmon, à Orbec.

Amateurs. — Méd. d'a. gr. m. (offerte par M. Parissot) : M. Vittecoq, à Orbec. — Méd. d'a. (offerte par M. Eugène Niel) : M. Chevalier, à Broglie. — Méd. de br. gr. m. (offerte par M. Mée.) : M. Lefèvre, à Broglie. — Mentions honorables : M. Moussel, au Chamblac; M. Julien Lallouette, à Gramp-Camp ; M. l'abbé Dubois, curé de Menneval.

Horticulteurs marchands. — Objet d'art (offert par M. Latham) : M. Leclerc, à Menneval. — Méd. de v. (offerte par M. de Formigny de la Londe) : M. Leclerc, pour ses bouquets, surtout de table, couronne, croix, etc. — Méd. d'or (offerte par M. Durand) : M. Victor Lainé. — Méd. d'a. gr. m. (offerte par M. Collier) ; M. Desannés, à Saint-Léger-de-Rotes. — Méd. d'a. (offerte par M. le prince de Broglie) : M. Armand Plaisant, à Bazoques. — Id. (offerte par M. le prince Emmanuel de Broglie) : Mme Mordant, à Bernay. — Méd. de br. : M. Massé, à Notre-Dame-du-Hamel. — Mention honorable : M. Perriers, à Berthouville.

Employés de chemins de fer. — Méd. d'or (offerte par M. Abaye) : M. Victor Daguet, à Freneuse-sur-Risle.

Marchands. — Méd. d'ar. (offerte par M. Sauvage) : M. Lucas, à Bernay.

Industrie horticole. — Mention honorable : M. Fournier, à Taverny (Seine-et-Oise), pour son exposition de paillassons et claies.

Le jury de l'exposition horticole décerne à M. L. Cauchepin un

diplôme d'honneur, avec les félicitations les plus empressés de tous les membres du jury, pour la bonne organisation de la remarquable exposition d'horticulture.

SERVICES RENDUS A L'AGRICULTURE

DIPLÔME D'HONNEUR

Accordé par la Société libre de l'Eure, pour l'arrondissement de Bernay, à son secrétaire, M. Jules Lerenard-Lavallée, en témoignage du zèle et du dévouement avec lequel il a préparé les travaux de la section depuis 1872.

La délégation de la Société des agriculteurs de France, en communauté d'idées avec le Président et les membres de la section de Bernay, décerne à M. Lerenard-Lavallée, la médaille d'or des Agriculteurs de France, pour les services qu'il rend à l'agriculture depuis plus de vingt années.

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

CONCOURS AGRICOLE DÉPARTEMENTAL

Tenu le 21 et le 22 septembre 1895, à Fleury-sur-Andelle.
(Extrait du Procès-verbal.)

Le concours départemental a eu lieu à Fleury-sur-Andelle, les 21 et 22 septembre 1895.

L'organisation a été dirigée avec autant de soin que de goût par l'administration municipale de la ville, par la section des Andelys, et par le Syndicat agricole.

La journée du samedi 21 septembre a été consacrée à des expériences d'arracheurs de betteraves, de trieurs, et des essais d'instruments agricoles.

Le dimanche 22 septembre ont eu lieu dans la matinée les concours de maréchalerie et de labourage, ainsi que les concours d'animaux reproducteurs, d'instruments et de produits agricoles et horticoles.

Après ces opérations, la Société d'Agriculture de l'Eure s'est réunie à cinq heures en séance générale pour la distribution des récompenses.

Sur l'estrade, ont pris place à côté de M. le comte de Boury, président de la Société, MM. Louis Passy,

député, président de la section des Andelys; Bourgoin, sous-préfet des Andelys; J. Goujon, député; Peynaud, le vicomte de Valon, le comte Le Couteulx de Canteleu, Bisson, conseillers généraux; Hébert, Delesque, Crespin, conseillers d'arrondissement; Cabot, maire de Fleury-sur-Andelle; Léon Petit, secrétaire perpétuel de la Société; Letellier-Alaboisette, trésorier; Coulouma, trésorier de la section des Andelys; Lerenard-Lavallée, secrétaire de la section de Bernay; le marquis de l'Espinasse, Léon Hay, Lapeltey, Cauchepin, Lesort, délégués de la Société libre de l'Eure, les membres du jury, et de nombreuses notabilités de l'arrondissement, etc.

M. le comte de Boury, président, a ouvert la séance par un discours vivement applaudi.

M. Delahays a lu ensuite son rapport sur les travaux de la Commission du concours de cultures perfectionnées, et M. Léon Petit, secrétaire perpétuel, a proclamé ensuite les noms des lauréats.

A sept heures, un banquet très bien ordonné a réuni deux cents convives.

Un feu d'artifice, des illuminations et un bal ont terminé cette belle journée.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. LE COMTE DE BOURY, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

MESSIEURS,

Si j'occupe la présidence de cette solennité agricole, je dois cet honneur à la modestie de M. Passy, l'aimable et éminent président de la section des Andelys.

La Société libre de l'Eure en se substituant à la section des Andelys, a transformé ce concours en concours départemental. Nous avons espéré qu'il n'en aurait que plus d'importance et plus d'éclat. C'est à vous de juger si nos prévisions se sont réalisées; mais j'estime qu'il est de mon devoir d'affirmer que notre succès est imputable aux collaborations dévouées que nous avons rencontrées.

La Société des Andelys nous a permis de puiser dans sa caisse et de compléter ainsi l'insuffisance de nos ressources; le syndicat agricole de l'arrondissement ne s'est pas contenté de nous offrir une subvention : M. Hébert et les membres de la chambre syndicale ont multiplié leurs efforts pour recruter en partie les membres de nos jurys et pour nous donner des conseils.

Ici même, M. Cabot et toute la municipalité de Fleury, M. Delesque et la commission locale d'initiative ont rivalisé de zèle pour assurer l'organisation matérielle du concours, et M. Saint-Martin a été le commissaire général le plus actif et le plus entendu qui se puisse rencontrer.

En même temps, de nombreux donateurs nous permettaient d'augmenter sensiblement la liste des récompenses par l'offre de médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze.

Je dois une mention toute particulière à MM. les industriels de la vallée d'Andelle, qui, sur l'initiative de M. Peynaud, ont mis à notre disposition une somme importante pour être répartie en médailles entre leurs ouvriers les plus recommandables par leurs longs et loyaux services.

A tous j'adresse, de grand cœur, en mon nom personnel et au nom de la Société libre de l'Eure, nos remerciements et l'expression de notre profonde gratitude.

Je dois aussi me faire l'interprète des regrets de M. Milliard, empêché d'assister à notre concours.

Je me ferais scrupule de retarder, par un long discours, la réalisation du programme très chargé de notre journée. Nous ne devons pas oublier que les nombreuses musiques qui ont pris part au concours-festival attendent avec impatience leur tour pour recevoir les palmes que leur excellente exécution vient de mériter.

Permettez-moi cependant, messieurs, de remercier spécialement M. le sous-préfet des Andelys de sa venue à notre concours; il a tenu à vous prouver que l'administration ne saurait se désintéresser des efforts fruc-

tueux de notre Société, et il peut constater que nous faisons un emploi judicieux de la subvention et des médailles mises à notre disposition par M. le ministre de l'agriculture.

Je tiens à remercier également les exposants de toutes les catégories. Grâce à eux, notre concours est digne de l'affluence de visiteurs qu'il a attirés dans notre ville de Fleury. Tous, malheureusement, ne pourront avoir part à nos récompenses, et nous avons suivi scrupuleusement les indications de nos différents jurys; mais aucun d'eux ne doutera de notre impartialité, et tous comprendront que l'émulation et l'effort persévérant peuvent seuls leur valoir les primes et les médailles que la Société libre de l'Eure est heureuse de décerner aux plus méritants.

RAPPORT

SUR LA

VISITE DES FERMES DE L'ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

PAR M. DELAHAYS, SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION [1]

MESSIEURS,

Dans une séance tenue à Etrépagny par la Société libre d'Agriculture de l'Eure, section des Andelys, il a été décidé qu'au concours agricole qui aurait lieu cette année à Fleury-sur-Andelle, des prix seraient décernés aux exploitations culturales les mieux dirigées. J'ai été désigné comme rapporteur par la Commission du Jury.

Pour la grande culture, quatre candidats se sont présentés :

MM. Bréant, cultivateur à Corbie-Tilly; Carrière, cultivateur à Grainville; Longfier, cultivateur à Vatimesnil; Potiquet fils, cultivateur à Ecouis.

[1] La Commission chargée de décerner les prix culturaux se composait de MM. Delesque, propriétaire à Amfreville-les-Champs; Bourgne, professeur départemental d'agriculture; Rouget, cultivateur à La Broche; Pithon, cultivateur à Tourny; Delahays, cultivateur à Fresne-l'Archevêque.

FERME DE GRAINVILLE

Située au haut d'une des collines qui dominent cette délicieuse vallée, la ferme de Grainville, que tous connaissent ici, est d'une contenance de 191 hectares.

Elle est exploitée par M. Carrière depuis 1866.

L'aspect de la ferme est séduisant. Tous les bâtiments, de construction assez récente, forment un beau rectaugle encadrant une cour superbe et bien aménagée.

Le corps de logis, bâti en chalet, se détache et donne un cachet de gaîté à cet ensemble qui, coquettement aménagé, est peut-être un peu restreint.

Deux fosses à fumier, séparées par un chemin, au centre desquelles une citerne à purin surmontée d'une pompe permet la bonne confection de cet élément fertilisant.

Les écuries, bouveries et bergeries sont assez vastes pour loger les animaux qui peuplent la ferme.

L'outillage intérieur se compose :

D'une locomobile, force 10 à 12 chevaux, actionnant une batteuse, système Maupoix, une paire de meules, un hache-paille, un décrotteur et un coupe-racines, etc.

Il est regrettable qu'une partie de cette force ne soit pas transmise également à d'autres instruments placés dans de vastes greniers; mais je m'empresse de dire que la disposition n'est pas très favorable à cette transmission.

Le matériel de culture, composé de charrues, brabants, herses de différents systèmes, rouleaux, croskills, semoirs en ligne, à la volée, distributeurs d'engrais, bineuse, faucheuse, etc., est en très bon état.

Le matériel roulant, nombreux pour les charrois des betteraves, est fort bien soigné.

Les bestiaux de travail sont partagés à peu près par moitié en bœufs et chevaux. Cette division est rationnelle, tant au point de vue économique qu'au point de vue de la prudence, en cas d'épizootie.

12 chevaux de culture et 3 chevaux de service et de cour.

12 bœufs sont généralement employés aux travaux, le nombre de ces derniers est variable suivant les saisons.

Les uns et les autres sont de très bons animaux choisis avec soin.

L'écurie est renouvelée par des poulains achetés à 1 ans, lesquels sont vendus de 5 à 6 ans.

Les bœufs sont destinés à la boucherie après 2 ou 3 ans de services.

Comme bétail à fumier, il est engraissé annuellement dans les herbages et à l'étable environ 18 bœufs, souvent des nivernais. L'agriculteur de Grainville a, d'ailleurs, le culte du Nivernais. Tous ceux qui ont visité le dernier concours d'animaux gras, à Rouen, ont certainement remarqué les 4 jolis sujets exposés par M. Carrière, et qui ont remporté le 1er prix d'ensemble.

La bergerie est représentée par :

340 brebis destinées à la reproduction ;

300 agneaux de lait, naissant en novembre ou décembre ;

150 anthenaises ;

150 agneaux gris, livrés à la boucherie à 16 ou 17 mois.

Total : 940 têtes.

L'espèce ovine ne le cède en rien à la race bovine, le troupeau d'élevage forme un bel ensemble.

La porcherie n'est représentée que par quelques animaux nécessaires aux besoins de la ferme.

Passons maintenant à la culture.

Les terres se trouvent autour du village, assez réunies, sauf quelques parcelles ; elles sont en grande partie de bonne qualité, mais surtout bien cultivées et bien propres.

L'assolement est quadriennal.

Il se décompose ainsi pour l'année :

Blé.	56	hectares
Avoine	45	—
Seigle	5	—
Betteraves sucrières	25	—
Betteraves fourragères et carottes. .	6	—
Maïs, trèfle rouge	2,30	
Luzerne, Sainfoin	23	—
Trèfle.	6	—
Herbages	15,50	

L'hiver rigoureux ayant détruit 15 hectares de blés Victoria et Bordier, ils ont été remplacés par de l'avoine.

Ici, comme ailleurs, à cause de l'époque avancée de nos visites, nous n'avons pu rencontrer de blés sur les terres ; mais les chaumes et les gerbes engrangées nous ont suffisamment prouvé qu'ils étaient bons.

Les avoines de différentes espèces étaient fortes ; quelques-unes remarquables.

Les betteraves sucrières, plantées très serrées, avec une végétation luxuriante, promettaient qualité et quantité.

Les prairies artificielles sont bonnes et les nouvelles bien plantées.

Les autres récoltes diverses ne laissent rien à désirer. Nous sommes d'ailleurs en pleine culture intensive.

Les herbages, créés et entourés par les soins de l'exploitant, constituent une graude amélioration culturale.

Ils sont maintenant d'une bonne production, grâce aux sacrifices faits jusqu'à ce jour.

M. Carrière ne s'en est pas tenu à ces seules améliorations, il a marné toutes ses terres dans les premières années de son bail ; une partie a été marnée une seconde fois.

Dans certains endroits, par suite des accidents de terrain, l'eau, amenée par les thalwegs, séjournait et empêchait la culture ou détruisait les récoltes; des drainages y ont été exécutés, et l'eau est conduite soit dans des puisards creusés à cet effet, soit dans des marnières creusées antérieurement.

Des chemins ont été empierrés, des fosses à pulpe creusées. Les dépenses ont été faites judicieusement.

A côté des améliorations, les amendements n'ont pas manqué.

Par le nombreux bétail bien nourri de toutes les denrées consommées de la ferme, par les pulpes additionnées de 25,000 kilogrammes de tourteaux et de 150 quintaux de son, 30 hectares sont fumés annuellement, et ce n'est pas tout.

20,000 kilogrammes de superphosphate fournissent l'acide phosphorique qui manque généralement.

10,000 kilogrammes de nitrate de soude employés de préférence pour les betteraves et semés en deux fois, viennent activer la végétation dans sa première phase.

La potasse est fournie si le besoin s'en fait sentir.

S'il y a grosse importation de matières fertilisantes,

il y a grosses récoltes, grosse exportation : l'un ne va pas sans l'autre ; nous n'avons pas le pouvoir de créer...

Ainsi, l'extérieur répond à l'intérieur. Les récoltes peuvent être mises en parallèle avec le bétail, avec la ferme.

Décidément le cultivateur de Grainville unit la science à l'expérience : c'est, du reste, un vétéran de l'agriculture ; il a non seulement l'amour des bestiaux, mais il a sur tout ce qu'il dirige le sentiment du beau.

Nous ne quitterons pas cette superbe exploitation sans en admirer le beau jardin et sans prier M^me^ Carrière, la collaboratrice dévouée de son époux, d'agréer nos félicitations bien sincères.

La ferme de Grainville, sous cette intelligente direction, peut être placée parmi les belles cultures du Vexin, et la Commission est heureuse d'accorder à M. Carrière la prime d'honneur consistant en un objet d'art offert par M. le président de la Société libre d'Agriculture et la somme de 100 francs.

FERME DE CORBIE-TILLY

Nous sommes maintenant transportés sur un autre point de l'arrondissement.

A Corbie, M. Bréant exploite depuis 1882 une ferme de 166 hectares.

Déjà il est connu de la Société d'Agriculture, puisqu'elle lui a décerné une récompense (médaille d'argent) au concours d'Ecos en 1892. Depuis, il a su continuer dans la bonne voie qu'il s'était tracée.

La ferme, à part une écurie nouvellement construite et un hangar système Pomba, est formée de vieux bâti-

ments ; mais celui qui la dirige a su, grâce à son intelligence, tirer parti de tout.

Le luxe est banni de cette exploitation, mais tout y est pratique.

M. Bréant a l'esprit ingénieux : il a su économiser la main-d'œuvre en y substituant la mécanique autant qu'il a été possible.

La ferme n'ayant pas l'importance suffisante pour avoir recours à la vapeur comme force motrice, c'est aux plans inclinés ordinairement désignés sous le nom de « *Trépigneuse* » qu'il s'adresse.

La batteuse, munie d'un crible Caramija-Maugé, est actionnée par un plancher mobile à deux chevaux.

Un autre plan à un cheval transmet la vitesse à divers instruments de grenier : aplatisseur, moulin à farine et tarare.

Cette trépigneuse, montée sur roues, se déplace pour mettre en mouvement un coupe-racines.

Ce moteur, qui date de quelques années, devient ainsi d'un grand secours dans la ferme. M. Bréant l'a bien compris.

Le brassage des pommes se fait très économiquement. Une installation spéciale a été montée à ce sujet : nouveau broyeur Simon, cuves en ciment, conduites, pompes servant à refouler le cidre. C'est ingénieusement fait.

Le fumier, soigné, est entouré d'un mur retenant les liquides. Dans une fosse aménagée par le fermier s'écoule le purin des étables ; une pompe à chapelets en fait la distribution.

Le matériel agricole figure au grand complet.

En dehors des instruments qui fourmillent partout,

nous y rencontrons tous les nouveaux : distributeur Boisrenoult, essanveuse la Sauvegarde, faneuse à fourches articulées, arracheuse de betteraves, moissonneuse-lieuse Brantford, etc.

Une couveuse artificielle permet à Mme Bréant, à laquelle nous adressons tous nos éloges, d'élever de nombreuses volailles et d'avoir ainsi une basse-cour composée de 500 oiseaux dont les produits s'élèvent annuellement à 1,500 francs.

La culture est faite par 14 chevaux en bon état de travail, 3 poulains de 18 mois sont destinés au remplacement.

La vacherie superbe est composée de 26 normandes, un taureau et 2 ou 3 hollandaises. Le lait est vendu en moyenne 0 fr. 12 à une laiterie. Le produit moyen est de 9 litres par jour et par vache.

Au parc, un lot d'élevage de 420 moutons. Brebis et agneaux laissent peut-être un peu à désirer; mais il faut de longues années pour avoir un troupeau d'élite.

14 porcs élevés en liberté servent à la nourriture du personnel et le surplus est vendu.

La culture, d'un seul tenant, est composée d'une partie de bonnes terres et d'une autre partie de terres à sous-sol imperméable, bien médiocres.

L'assolement est triennal. Autrefois, on y faisait des betteraves pour l'industrie sucrière; mais, par suite de la baisse des prix, cette culture a été abandonnée.

Les terres ont été ainsi emblavées pour cette campagne.

Blé.	38	hectares
Seigle.	4	—
Avoine	40	—

Orge	5	hectares.
Luzerne.	36	—
Betteraves fourragères	13	—
Trèfle rouge récolté	4	—
Vesce.	4	—
Sarrasin	3	—
Herbages	19	—

Les betteraves sont bonnes. Les prairies artificielles aussi.

Des blés en meules seulement ; ils apparaissent bien moyens ; certaines avoines, dans des terres de qualité inférieure, laissaient aussi à désirer.

Bien qu'il soit fait un apport de fumier assez considérable, vu le nombre de têtes de bétail, et que cet apport soit complété soit par les pacages, soit par la sidération du sarrasin (car les terres en jachères ne sont pas laissées nues, ce qui est rationnel pour éviter la déperdition du sol en azote), et qu'à tous ces engrais organiques il soit ajouté tous les ans environ 15,000 kilogrammes de superphosphates en os dissous et 2,000 kilogrammes de nitrates, nous trouvons qu'avec la qualité inférieure du sol, il pourrait être employé avantageusement un peu plus d'engrais azotés, et nous engageons vivement le cultivateur de Corbie à en faire l'essai.

Les herbages, encore nouvellement créés, sont en bonne voie et sont appelés à venir de plus en plus en aide à la culture.

La Société, appréciant les difficultés du début et tenant compte des nombreuses améliorations apportées dans cette exploitation, ainsi que de la direction raisonnée de M. Bréant, lui décerne le 1er prix, médaille de vermeil, offerte par le ministère de l'agriculture, et la somme de 60 francs.

FERME DE VATIMESNIL

Nous voici dans la terre promise ! nous sommes en plein Vexin, chez M. Longfier, à Vatimesnil.

Si la culture, composée de 254 hectares, est réunie, il n'en est pas de même des bâtiments qui forment trois corps de ferme, dont un en construction est destiné à M. Longfier fils, qui actuellement seconde son père ; un autre servant surtout de granges est à l'état de vétusté, et le dernier, habité depuis 1882 par M. Longfier père, est en bon entretien et bien tenu.

Un nombreux matériel aligné a été de suite l'objet de notre examen ; nous l'avons trouvé suffisant pour l'exploitation.

Les instruments d'intérieur de ferme ne sont pas nombreux ; pas de batteuse, le battage étant fait par un entrepreneur.

Une trépigneuse à un cheval fait fonctionner un aplatisseur destiné à préparer l'avoine pour l'écurie. L'idée est excellente ; mais au point de vue économique, il serait à désirer que d'autres instruments de grenier fussent actionnés simultanément, la force motrice étant suffisante.

Un autre plan incliné, également à un cheval, met en mouvement tous les appareils de laiterie, baratte, écrémeuse, etc.

Ce matériel, système Danois, est très bien monté. Nous en félicitons M. Longfier qui, lui aussi, a su tirer profit de ces nouveaux moteurs.

Le travail est fait par 24 chevaux et 8 bœufs.

La vacherie se compose de 40 vaches laitières et 40 génisses.

Chevaux et vaches sont en grande partie élevés dans la ferme. Les animaux sont bons, pourtant la sélection fait parfois défaut.

Une porcherie remarquable, dont 18 truies en production et 58 porcs de différents âges, est alimentée par les résidus de fabrication du beurre et des moutures d'orge. Elle donne un produit annuel variant entre 3,000 et 3,500 francs.

Le beurre, de très bonne qualité, bien coté, vendu à Paris en partie directement au consommateur, à raison de 4 francs le kilogramme, fournit une recette mensuelle de 1,100 à 1,200 francs.

C'est un beau résultat, mais qui nécessite beaucoup de travail. M^me^ Longfier en prend largement sa part. Aussi la Commission est-elle heureuse de lui adresser tous ses compliments, non seulement pour la bonne direction de sa laiterie, mais encore, après avoir eu le mérite d'élever une nombreuse famille, pour la tenue de son jardin et de son abondante basse-cour. M^me^ Longfier est la vraie fermière; elle a certainement droit à une part de la récompense que la Commission accorde à son époux.

Autour des superbes ombrages qui avoisinent le château aux larges avenues pittoresques, mais gênantes parfois pour le fermier, s'étend la ferme de Vatimesnil.

L'assolement est irrégulier, ou plutôt il n'y a pas d'assolement, ce qui est une faute, il faut bien l'avouer!

Cette année les terres étaient ainsi ensemencées :

Blé et seigle.	54	hectares
Avoine et orge.	56	—
Lin.	13,75	
Betteraves et pommes de terres . . .	39	—
Luzerne.	37	—
Trèfle.	24	—
Trèfle rouge et jachère.	4	—
Herbages et cours	26	—

Nous n'avons vu que des chaumes de blé qui ont paru avoir supporté une récolte bien moyenne. De l'aveu même du cultivateur, cette récolte n'était pas bonne à cause de la gelée. N'aurait-il pas mieux valu remplacer par de l'avoine les plants atteints? On aurait ainsi évité l'envahissement des mauvaises herbes, inévitable en pareil cas.

Les avoines étaient très bonnes, l'année étant, d'ailleurs, favorable à cette céréale.

Les prairies artificielles étaient bien plantées; les betteraves à sucre offraient une belle végétation.

D'après M. Longfier, la récolte du lin aurait atteint 6,900 kilogrammes à l'hectare, vendue à raison de 0 fr. 09 le kilogramme 6 p. 100 en moins; en ajoutant la prime de 80 francs à l'hectare, le produit brut serait de 665 francs. A l'heure présente, ce résultat serait relativement satisfaisant, et s'il était toujours ainsi la culture linière serait praticable. L'agriculteur de Vatimesnil nous dit en être généralement content.

La restitution au sol est faite au moyen des fumiers produits par un bétail suffisant, fumiers enrichis de 10,000 kilogrammes de tourteaux et de 60 quintaux de son.

La terre reçoit en outre environ 8,000 francs d'engrais

chimiques qui y apportent l'acide phosphorique, l'azote et la potasse, ce dernier élément pour le lin.

Bien que la succession des récoltes ne soit pas rationnelle et qu'il y ait là un manque de méthode blâmable, le sol est généralement propre et en bon état de marnage.

J'allais oublier de dire que M. Longfier se livre aussi à la culture du miel. C'est, paraît-il, un apiculteur distingué qui sait se faire aimer ou se faire craindre de la légion d'abeilles qui peuplent ses nombreuses ruches, car elles le respectent. La Commission, qui ne jouit pas des mêmes privilèges, a jugé prudent de ne pas trop s'approcher de cette population.

La Société d'agriculture a décidé de récompenser le travail de M. Longfier en lui décernant le 2e prix, médaille de vermeil, offerte par la Société des Agriculteurs de France, et la somme de 30 francs.

FERME D'ÉCOUIS

Deux superbes clochers, rayonnant dans un vaste horizon, annoncent que nous sommes à Ecouis.

Là, M. Potiquet fils, cultive une ferme de 73 hectares qui est très morcelée.

Il a reçu cette exploitation des mains de son père, il y a neuf mois ; elle lui a été remise en bon état de culture.

L'écurie, composée de 8 chevaux et 2 poulains, la vacherie de 24 normandes et de 5 génisses, sont dans de bonnes conditions.

Le lait est vendu à une laiterie et en petite partie au détail.

Le matériel est bien soigné.

Les récoltes, céréales, prairies artificielles, betteraves, sont bonnes.

L'assolement est triennal.

La Commission, jugeant le peu de durée d'établissement de M. Potiquet et vu le nombre limité des récompenses, regrette de ne pouvoir lui adresser que ses bien sincères félicitations et l'engage à persévérer dans la bonne voie que son père lui a tracée et dans laquelle il paraît marcher.

Elle est certaine qu'ainsi il cueillera dans l'avenir un des lauriers que la Société se plaît à distribuer aux cultivateurs ayant fait leurs preuves.

PETITE CULTURE

La petite culture, qui comprend des exploitations de 8 à 30 hectares, ne s'est pas mise sur les rangs.

Pourquoi cette abstention? N'est-elle pas méritante, elle aussi? N'y a-t-il pas nombre de petits cultivateurs qui pourraient figurer avec honneur dans ce concours?

Pourquoi aussi un nombre si restreint de grandes cultures? Est-ce par ignorance du programme ou n'est-ce pas par excès de modestie?

Ce sentiment serait regrettable.

L'amour-propre n'est-il pas le stimulant des grands actes de la vie?

Quoi qu'il en soit, en traversant ce beau plateau, une des plaines les plus fertiles de France, magnifique contrée qui s'est illustrée de plusieurs grandes primes d'honneur, votre commission était aux regrets de ne

pouvoir s'arrêter plus souvent dans ces belles fermes qui font la gloire du Vexin normand.

Et cependant, à peu près partout sur notre passage, à part quelques blés atteints par les gelées intenses, nous avons pu admirer de belles récoltes. Avoines, prairies artificielles, betteraves, donnaient des espérances au point de vue quantitatif.

En sera-t-il de même au point de vue rémunérateur?

Les bas prix de tous les produits nous font entrevoir un avenir bien sombre; mais nous ne voulons pas jeter une note triste au milieu de cette belle fête, ce n'est pas notre rôle; d'ailleurs notre tâche est terminée.

A vous maintenant, mesdames, messieurs, de la juger!...

Quelle que soit votre appréciation, quelle que puisse être votre opinion à l'égard du verdict rendu (nul n'échappe à la critique), soyez convaincus que votre jury a agi avec la plus profonde impartialité.

Il a vu dans chaque candidat, non pas l'homme par lui-même, mais l'instrument dirigeant la chose.

Il a vérifié avec soin, dans tous leurs détails, toutes les opérations de la ferme, passant successivement du bétail au fumier, du fumier aux récoltes, calculant l'équilibre qui existe entre la production et la restitution, et tenant compte en même temps des assolements suivis. Il a pu ainsi estimer le degré d'amélioration, donné au sol.

Par l'examen des animaux, du matériel, des récoltes, il a pu connaître les aptitudes de l'agriculteur au point de vue bétail, mécanique, culture.

Par l'étude des dépenses, des recettes, des mouve-

ments commerciaux, il a jugé l'esprit judicieux, économique, méthodique et comptable de l'exploitant.

Le temps n'est plus à la routine.

L'agriculture traverse une phase critique. Comparativement à la moyenne des dix dernières années, à l'heure actuelle, les recettes sont baissées d'un cinquième.

Cette fraction équivaut au loyer.

Les dépenses sont-elles diminuées? — Non!

Et en resterons-nous là?

Donc, rien au hasard!

Tout dans la ferme ne doit être qu'une pratique raisonnée.

Ne sommes-nous pas déjà trop souvent à la merci des événements?...

De toutes ces considérations multiples qui concourent à faire de l'agriculteur modèle un homme en quelque sorte universel, nous avons cherché à dégager où pouvait bien être, non pas le plus grand produit brut, mais le plus grand produit net; car, comme le formulait jadis et pour ainsi dire en axiome, un de nos éminents professeurs d'économie rurale à l'institut national agronomique :

« Le plus grand produit brut n'est pas toujours le plus grand produit net. »

LISTE DES RÉCOMPENSES

EXPLOITATIONS AGRICOLES

Objet d'art (offert par M. Charles de Boury, président de la Société libre de l'Eure) et 100 francs : M. Léon Carrière, à Grainville.

Médaille de vermeil gr. m. (offerte par M. le ministre de l'agriculture) et 60 fr. : M. Bréant, à Tilly.

Méd. de v. (offerte par la Société des agriculteurs de France) et 30 fr. : M. Longfier, à Sainte-Marie-de-Vatimesnil.

Prix de spécialités. — Méd. d'argent (offerte par M. le ministre de l'agriculture) : M. Longfier, pour l'installation de sa laiterie.

Méd. d'a. : MM. Vincent et Moreau, à la Bretèque, canton de Lyons, pour l'installation de leur laiterie.

Pépinières. — Méd. de v. (offerte par le syndicat pomologique de France) : M. Louis Méry de Bellegarde, à Mézières, pour ses plantations de pommiers à cidre.

Méd. de v., gr. m. (offerte par M. Delesque, conseiller d'arrondissement) : M. Lefebvre, à Vandrimare, pour sa plantation de pommiers.

Divers. — Méd. de v. (offerte par M. Louis Passy, député) : M. Delahaye, maire de Fresne-l'Archevêque, pour son travail de comptabilité agricole.

SERVITEURS RURAUX

Charretiers. — 50 fr. et méd. de. br. (offerte par M. le comte de Cairon, conseiller d'arrondissement) : Saingeot (Isidore-Lacroix), depuis 44 ans chez M. Pagnerre, à Longchamps.

Méd. de v. (offerte par M. Gatine, propriétaire à Bonnemare) : Després (Adjutor), depuis 35 ans chez M. Albert Petit, à Gamaches. — Id. (offerte par M. de Lestanville, maire de Letteguives) : Dailly (Victor), depuis 35 ans chez Mme Thibault, à Gaillardbois-Crescenville.

Méd. d'a., gr. m. (offerte par M. Deschamps, industriel à Fleury-sur-Andelle) : Tellier (Michel-Augustin), depuis 32 ans chez M. Charles Marion, à Chauvincourt. — Méd. d'a. (offerte par M. Boursin, maire de Perriers-sur-Andelle) : Bove (Alexandre), depuis 28 ans chez M. Henri Gavignot, à Authevernes.

Méd. de br. (offerte par M. Saint-Martin, propriétaire à Grainville) : Lesoutirier (André-Joseph), depuis 27 ans chez M. Longfier.

Mention très honorable : Ricard (Alexandre), depuis 26 ans chez M. Prévost, à Mainneville. — Mentions honorables : Asprest (Frédéric-Victor), depuis 22 ans chez M. Prévost, au Thil-en-Vexin; Thierry (Joseph), depuis 19 ans chez M. Dressy, à la Neuve-Grange; Elin (Clovis), depuis 16 ans chez M. Rousselin, à Hacqueville, Danois (Auguste), chez M. Lucien Ytasse, à Mesnil-Verclives.

Bergers. — 50 fr. et méd. de br. (offerte par la Société protectrice des animaux) : Mignot (Théodore), depuis 28 ans chez M. Henri Gavignot, à Authevernes.

Vachers. — 40 fr. et méd. de br. (offerte par M. Lambert, agriculteur à Charleval) : Masset (Bernard), depuis 45 ans chez M. Delacour, au Coudray.

Méd. d'a. (offerte par M. Gaullier, maire de Douville) : Guichaux (Victor), depuis 27 ans chez M. Delaporte, à Fontenay.

Méd. de br. (offerte par la Société protectrice des animaux) : Villière (Jean), depuis 24 ans chez M. Defontenay à Houville.

Mention honorable : Loretz (François), depuis 23 ans chez M. Amaury, à Forêt-la-Folie.

Hommes de cour. — 40 fr. et méd. de br. : Herpin (Henri), depuis 42 ans chez M. Lebrun, à Boisemont.

Méd. de v., gr. m. (offerte par M. Carrière, maire de Grainville) : Béquet (Frédéric), depuis 44 ans chez M. Carrière. — Id. (offerte par M. Guynemer, maire du Thuit) : Gras (Philippe-Casimir), depuis 43 ans chez M. Loriot, à Grainville. — Id. (offerte par M. Prétavoine, président de la section de Louviers) : Alline (Frédéric), depuis 40 ans chez M. Aimé Thézard, à Ailly. — Id. (offerte par M. de Vatimesnil, maire de Sainte-Marie-de-Vatimesnil) : Languedot (Ambroise), depuis 39 ans chez M. Gavignot, à Authevernes.

Méd. d'a., gr. m. offerte par M. le comte Le Couteulx de Canteleu, conseiller général : Lebatard Pierre, depuis 36 ans chez M. Théron, à Gaillardbois-Cressenville. — Méd. d'a. offerte par M. Ferrand, maire de Pont-de-l'Arche : Le Page (Joseph), depuis 35 ans chez M. Chéron.

Méd. de br. offerte par M. le comte Estève, maire d'Heudicourt) : Jouvin Nicolas, depuis 30 ans chez M. Loriot, à Grainville. — Id. : Degisors Louis, depuis 30 ans, chez M. Jules Amaury, à Forêt-la-Folie.

Mentions honorables : Delamarre Charles-François), depuis 25 ans chez M. Gaultier, à Douville; Marc (Auguste), depuis 25 ans chez M. Lucien Vasse, à Mesnil-Verclives; Durot (Désiré), depuis 17 ans chez M. Roussel, à Saint-Vincent-des-Bois.

Moissonneurs. — 40 fr. et méd. de br. : Bougosse (Sénateur), depuis 56 ans chez M. Gavignot, à Authevernes.

Méd. de v., gr. m. offerte par M. le comte Le Couteulx de Canteleu : Mabire Pierre-Auguste, depuis 46 ans chez M. Courty, à Morgny. — Id. offerte par M. le vicomte de Valon, conseiller général : Delacour Julien, depuis 45 ans chez M. Aimé Thézard, à Ailly. — Id. offerte par M. le vicomte de Noue, propriétaire à Heuqueville : Damemme Adolphe), depuis 45 ans chez M. Calot, à Hennezis.

Méd. d'a., gr. m. : Levé (Cyprien), depuis 37 ans chez M. Albert Petit, à Gamaches. — Méd. d'a. offerte par M. le comte Le Couteulx de Canteleu : Béquet Norbert, depuis 35 ans chez M. Carrière.

Méd. de br. : Maurice Arthur, depuis 28 ans chez M. Eugène Leroy, à Grainville; Denis Norbert, depuis 25 ans chez M. Eugène Leroy.

Mention honorable : Durat Louis, depuis 18 ans chez M. Roussel, à Saint-Vincent-des-Bois.

Sarcleuses. — 40 fr. et méd. de br. : Dufour Léonie), depuis 42 ans chez M. Jean Hébert, à Daubeuf-près-Vatterville.

Méd. de v., gr. m. offerte par M. Deschamps, industriel à Fleury-sur-Andelle : Dubos Céleste, depuis 41 ans chez M. Amédée Rousselin, à Amfreville-les-Champs.

Méd. d'a. offerte par M. Le Bret, maire d'Etrépagny : Echard Anastasie), depuis 31 ans chez M. Jules Laurent, à Radepont. — Id. offerte par M. Potiquet, maire d'Ecouis : Collemare Léontine), depuis 30 ans chez M. Leopold Langlois, à Pacy. — Id. : Grippiere Rosalie), depuis 26 ans chez M. Prévost à Mainneville.

Mention honorable : Rousselin (Henriette), veuve Feugneur, depuis 19 ans chez M. Armand Eloy, à Morgny.

MÉRITES EXCEPTIONNELS. — Méd. de v., gr. m. (offerte par M. Camille Fouquet, député) : Delamare (Placide), chef de culture, employé depuis 43 ans chez M. Louis Lebrun, à Boisemont.

Méd. d'a., gr. m. (offerte par la Société d'encouragement au bien) : Mongauze (Marie), servante depuis 40 ans chez Mme Roussel, à Charleval. — Méd. d'a., Varin (Yacinthe), jardinier depuis 35 ans chez M. Brongniard, à Bézu-Saint-Eloi. — Id. : Leblanc (Désiré), forgeron depuis 26 ans chez M. Pinel, eonstructeur au Thil.

« La commission a dû, avec regret, écarter plusieurs demandes très dignes d'intérêt, mais qui ne rentraient pas dans les attributions de la Société libre d'agriculture de l'Eure. »

PRIMES D'ENCOURAGEMENT

POUR L'AMÉLIORATION DES BESTIAUX

Taureaux ayant 6 dents de lait. — Prix, 60 fr., méd. d'a. : M. Guerard, à Perriers-sur-Andelle.

Id. ayant 8 dents de lait. — 1er prix, 50 fr., méd. de v. (offerte par M. Méry de Bellegarde) : M. Gaullier, à Douville ; 2e, 30 fr., méd. d'a. : M. Langlois, au Cordonney.

Id. hors d'âge. — 40 fr., méd. de br. : M. Delarue, à Vascœuil.

Vaches laitières, de 3 à 5 ans. — 1er prix, 60 fr., méd. de v. : M. le vicomte de Valon, à Rosay ; 2e, 40 fr., méd. d'a. : M. Jeuffroy, à Charleval ; 3e, 30 fr., méd. d'a. : M. Amaury, à Forêt-la-Folie.

Id. pleines ou à lait, de 5 ans et au-dessus. — 1er prix, 80 fr., méd. de v. : M. Albert Saint-Martin, à Fleury-sur-Andelle ; 2e 50 fr., méd. d'a. : M. Hervé, à Notre-Dame-du-Vaudreuil ; 3e, 30 fr., méd. d'a. : M. Libercé, à Lyons-la-Forêt.

Génisses de 1 à 2 ans. — Prix, 30 fr., méd. d'a. : M. Libercé.

Id. de 2 à 3 ans. — 1er prix, 50 fr., méd. de v. : M. le vicomte de Valon; 2e, 30 fr., méd. d'a. : M. Amaury ; 3e, 30 fr., méd. d'a. : M. Hervé. — Méd. de v. : M. de Valon, pour son exposition de vaches au-dessus de cinq ans.

Chevaux de trait reproducteurs, de 3 à 5 ans. — Prix 100 fr., méd. de v. : M. Anquetin, à Heudicourt.

Id. non reproducteurs, de 2 à 3 ans. — 1er prix, 80 fr., méd. de v. :

M. Amaury ; 2e, 50 fr., méd. d'a. (offerte par M. Lerenard-Lavallée, secrétaire de la section de Bernay) : Potiquet fils, à Ecouis ; 3e, 30 fr., méd. d'a. : M. Carrière à Grainville; 4e, 30 fr., méd. de br. : M. Delahaye à Fresne-l'Archevêque.

Id. de 2 à 3 ans. — 1er prix, 80 fr., méd. de v. : M. Delahaye ; 2e, 50 fr., méd. d'a. : M. Delahaye; 3e, 30 fr., méd. de br. : M. Dumontier, à Incarville.

Prix d'ensemble. — 1er prix, 100 fr., méd. de v. : M. Potiquet.

Juments de trait. — 1er prix, 80 fr., méd. de v. : M. Rouget, à la Broche ; 2e, 50 fr., méd. d'a. : M. Anquetin.

Juments de demi-sang. — 1er prix, 80 fr., méd. de v. : M. le baron d'Houdemare, à Pont-Saint-Pierre; 2e, 60 fr., méd. d'a. : M. Nourtier (Auguste), à Romilly.

Béliers race croisée. — 1er prix, 50 fr., méd. de v. (offerte par M. Colboc, maire de Saint-Nicolas-de-Pont-Saint-Pierre) : M. Marion, à Chauvincourt; 2e, 40 fr., méd. d'a. : M. Carrière; 3e, méd. d'a. : gr. m. : M. Guerard ; 4e, méd. d'a. : M. Marion.

Brebis métis-mérinos. — 1er prix, 50 fr., méd. de v. (offerte par M. Guynemer, maire du Thuit) : M. Carrière; 2e, 40 fr., méd. d'a. : M. Marion.

Id. dishley-mérinos. — 1er prix, 50 fr., méd. de v. (offerte par la Société des agriculteurs de France) : M. Rouget; 2e, 40 fr., méd. d'a. : M. Marion.

Id. southdown-mérinos. — 1er prix, 50 fr., méd. de v. (offerte par M. Simon, vétérinaire aux Andelys) : M. Bréant, à Tilly ; 2e, 40 fr., méd. d'a. : M. Rayer, à Heuqueville.

Porcs. — 1er prix, 40 fr., méd. d'a. : M. Hervé, à Notre-Dame-du-Vaudreuil; 2e, 25 fr., méd. de br. : M. Collard, à Bourg-Beaudoin.

Truies. — 1er prix, 40 fr., méd. d'a. : M. Longfier; 2e, 25 fr., méd. de br. : M. Sébastion, à Feuguerolles ; 3e, méd. d'a. : M. Gouyer, à Rosay.

Animaux de basse-cour. — Méd. de v. (offerte par M. le baron de Schickler, à Bizy) : M. de la Potterie, à Alizay. — Méd. d'a. : M. Vachon, à Fleury-sur-Andelle; M. le vicomte de Valon, à Rosay; Mlle Louise d'Onsenbray, à Etrépagny ; M. Langlois, à Pont-Saint-Pierre; M. Saint-Martin, à Fleury-sur-Andelle; M. Lecouturier, id.; M. Denizot, id. — Méd. de br. : M. Saint-Martin, à Fleury-sur-Andelle; Mlle Berthe de Mastaing, id.; M. Cheminel, à Douville.

ATTELAGES

Bœufs. — Prix, 50 fr. (offerts par la ville de Fleury-sur-Andelle) : M. Carrière. — Mention honorable : M. Delahaye.

Chevaux — Méd. de v. (offerte par M. le marquis de Lespinasse) : M. Letot, à Fleury-sur-Andelle; méd. d'a. (offerte par M. le marquis de Lespinasse) : M. Potiquet.

CONCOURS DE LABOURAGE

Charrues normandes. — 1er prix, 50 fr., méd. d'a. (offerte par la Société des Agriculteurs de France) : Capet, chez M. de la Houplière, à Villerest-Ecouis; 2e, 40 fr., méd. de br. : Ratel, chez M. Saint-Martin; 3e, 10 fr., méd. de br. : Langlois, chez M. Gaudray, à Letteguives; 4e, 5 fr., méd. de br. : Lecointre, chez M. Trezel, à Vandrimare; mention honorable : Lebaube, chez M. Fortier, à Fleury-sur-Andelle.

Charrues Brabant. — 1er prix, 50 fr., méd. d'a. (offerte par le ministre de l'agriculture) : Pointu (Antoine), chez M. Carrière; 2e, 40 fr., méd. de br. : Bouché (Jean), chez M. Bultel, à Brémulle; 3e, 10 fr., méd. de br. : Vaudreville (Louis), chez M. Julien, à Ecouis; 4e 5 fr., méd. de br. : Lefebvre (Aimé) chez M. Carrière.

CONCOURS DE MARÉCHALERIE

1er prix, 40 fr., méd. de v. : M. Dailly (Gustave), à Fleury-sur-Andelle; 2e, 30 fr., méd. d'a. : M. Lambert, à Gaillon; 3e, 15 fr. : M. Manchard, à Bacqueville; 4e, 10 fr. : M. Malhappe, aux Andelys; méd. de br. : MM. Beaumont, à Douville; Coulon, à Fleury-sur-Andelle; Langelée, à Hacqueville; Prévost, aux Andelys.

PRODUITS AGRICOLES ET HORTICOLES

Méd. d'or (offerte par M. Milliard, sénateur), avec félicitations du jury : M. Langlois, à Pont-Saint-Pierre, pour son exposition de céréales, de cidres et eaux-de-vie de cidre.

Méd. de v. (offerte par M. Lenoble, propriétaire à Bonport) : M. Auguste Pelletier, chez M. le vicomte de Valon, à Rosay, pour ses plantes de serre. — Id. (offerte par M. Cabot, maire de Fleury-sur-Andelle) : M. Delamarre, instituteur à Fleury-sur-Andelle,

pour son exposition d'entomologie agricole. — Id. (offerte par M. de Lestanville, maire de Letteguives) : M. Longfier, à Vatimesnil, pour la bonne qualité de ses beurres. — Id. (offerte par M. le marquis de Fayet, maire de Dampsmesnil) : M. Delaplace, chez M. Steger, pour sa mosaïculture. — Id. (offerte par M. Léon Petit, secrétaire perpetuel de la Société d'agriculture de l'Eure) : M. Meurdrac, instituteur à Barquet, pour ses manuscrits sur l'enseignement agricole. — Id. (offerte par M. Léter, propriétaire à Ecouis) : M. Morand, à Lisors, pour ses miels et ses perfectionnements apportés à l'apiculture. — Rappel de méd. de v. M. Delaunay, à Bernay, pour son exposition de coutellerie horticole perfectionnée.

Méd. d'a., gr. m. : M. Emile Pelletier, chez M. le baron Le Varasseur, à Radepont, pour ses fruits de table, et ses bégonias; M. Richelin, à Damville, pour la bonne qualité de ses beurres. — Méd. d'a. : M. Servant, à Vandrimare, pour la bonne qualité de ses beurres; M. Cordier (Arthur), chez M. le vicomte de Noue, à Heuqueville, pour ses fruits de table et fleurs coupées; M. Meugnier, à Pont-de-l'Arche, pour ses poirés, cidres et eaux-de-vie de cidre : M. Doulay, à Bernay, pour ses eaux-de-vie; M. Omont, pépiniériste à Bourgtheroulde, pour ses pommiers à cidre. — Rappel de méd. d'a. : M. Emile Lucet, à Rouen, pour ses préparations insecticides.

Méd. de br. : M. Honoré, à Barville, pour l'ensemble de son exposition; M. Brunel, à Fleury-sur-Andelle, pour ses fruits de table; M. Potiquet, à Ecouis, pour ses betteraves; M. Longfier, à Vatimesnil, pour son lin; M. Malhappe, instituteur à Charleval, pour son exposé de leçons agricoles.

Mentions honorables : M. Liot, libraire à Evreux, pour ses publications agricoles; M. Saint-Martin, à Pont-Saint-Pierre, pour ses pommes de terre; M. Lesueur, à Louviers, pour ses cidres et eaux-de-vie de cidre; M. Libercé, à Rosay, pour ses eaux-de-vie de cidre.

Méd. de v. (offerte par la commission d'organisation du concours) : M. Tetrel, horloger à Fleury-sur-Andelle, pour son exposition d'horlogerie.

MACHINES ET INSTRUMENTS

Diplôme de méd. d'or : M. Montandon, à Vernon, pour l'ensemble de son exposition; MM. Liot, à Rouen, pour la bonne cons

truction de leurs semoirs. — Rappel de méd. d'or : M. Magnier, à Provins, pour ses semoirs.

Méd. d'a. (offerte par M. Gastine (propriétaire à Bonnemare) : M. Montaillé, à Chaumont, pour l'ensemble de son exposition ; Méd. d'a. : M. Lefebvre, charron à Charleval, pour ses charrues et roues ; M. Lesueur, entrepreneur de pilage, pour son broyeur à vapeur.

Méd. de br. : M. Fréret, serrurier à Pîtres, pour ses clôtures ; M. Rigault, à Gisors, pour son tonneau à purin ; M. Leveillard, marchand de fers à Lyons, pour sa collection de broyeurs et coupe-racines ; M. Després, à Neaufles-Saint-Martin, pour ses briques et tuiles ; M. Hauchard, aux Andelys, pour sa petite locomobile à vapeur.

Mention honorable : M. Longfier, aux Andelys, pour son javelier.

ARRACHEURS DE BETTERAVES

1er prix, 50 fr., méd. d'or (offerte par M. Parissot, sénateur) : M. Bajac, à Liancourt ; 2e, méd. de v., gr. m. (offerte par la section de Pont-Audemer) : M. Montaillé, à Chaumont.

TRIEURS

1er prix, 25 fr., méd. de v., gr. m. (offerte par M. de Tourville, président de la section de Pont-Audemer) : M. Marot, à Niort ; 2e, 20 fr., méd. de v. (offerte par M. Bisson, conseiller général) : M. Faitot, à Mantes.

OUVRIERS INDUSTRIELS

DE LA VALLÉE DE L'ANDELLE

(Récompenses offertes par les chefs d'industrie.)

Société anonyme des filatures et tissages Pouyer-Quertier, à Perruel, Vascœuil et l'Ile-Dieu. — Méd. d'or : Pierre Fosse, 52 ans de services ; Désiré Bourgeois, 46 ans de s. ; Céline Gosselin, femme Dollé, 41 ans de s. — Méd. de v., gr. m. : Caroline Thibault, femme Bourgeois, 39 ans de services. — Méd. de v. : Michel Lefebvre, 36 ans de s. — Méd. d'a., gr. m. : Albéric Jouenne, 35 ans de s. ; Alexandre Fourneaux, 34 ans de s. — Méd. d'a. ; Héloïse Cantel, femme Guérin, 33 ans de s. ; Augustine Jullien, femme Bourel, 33 ans de s. ; Léon Plet, 33 ans de s. ; Gustave Coiffier, 32 ans

de s. ; Désiré Jouanne, 32 ans de s. ; Adolphine Barbier, veuve Jourdain, 33 ans de s. ; Rose Delarue, femme Mabire, 30 ans de s.; Rosine Canu, femme Dumont, 28 ans de s. — Méd. b.; Aglaé Petit, femme Vigreux, 27 ans de s.; Maximilien Canu, 27 ans de s. ; Héloïse Lecomte, femme Bayeux, 27 ans de s. ; Louise Chaumeron, femme Christot, 25 ans de s.

Etablissement de M. Deschamps, à Fleury-sur-Andelle. — Méd. d'or: Eugène Belpomme, contremaître, 46 ans de s. ; Augustine Mouquet, femme Fonésil, 40 ans de s. — Méd. de v., gr. m. : Clorinde Canu, femme Marichal, 39 ans de s. ; — Méd. d'a., gr. m. : Louise Delaruelle, femme Dumont, 35 ans de s. ; Ferdinand Messent, contremaître, 35 ans de s. — Méd. d'a. : Delphine Cahagne, femme Cand, 32 ans de s. ; Onésime Panier, 31 ans de s. ; Louis Lombard, contremaître, 32 ans de s. ; Edmond Lefebvre père, 32 ans de s.

Etablissement de M. A. Peynaud à Charleval. — Méd. d'or : Henri Moisant, contremaître, 45 ans de s. ; Elise Bourdel, veuve Letailleur, 41 ans de s. — Méd. de v., gr. m. : Célestine Ricard, veuve Mutel, 39 ans de s. — Méd, d'a., gr. m. : Alphonsine Tremblay, veuve Dumas, 36 ans de s. ; Alphonsine Fortin, femme Legemble, 36 ans de s. ; Victorine Caron, femme Lejemble, 36 ans de s. , Hortense Legros, femme Auvray, 35 ans de s. ; Romain-Alphonse Rose, 34 ans de s. — Méd. d'a. : Louis Malservet, 30 ans de s. ; Eugène Legros, contremaître, 30 ans de s. ; Mélanie Moulin, femme Monnier, 30 ans de s.

Etablissement de M. Ch. Peynaud à Pont-Saint-Pierre. — Méd. d'or : Aubé, femme Mouchard, 41 ans de s. — Méd. d'a., gr. m. : femme Binard, 34 ans de s. — Méd. d'a. : femme Delamare, 32 ans de s. ; Antoine Giffard, contremaître, 28 ans de s. — Méd. de br. : Auguste Godquin, contremaître, 22 ans de s.

Etablissements de Fleury-sur-Andelle. — Méd. d'or : M^me^ Vingt-trois, 42 ans de s. — Méd. d'a., gr. m. : M^mes^ Cantelou, Evrard, 35 ans de s., et Thomard, 31 ans de s. — Méd. d'a. : M^mes^ Caron et Cauchie, 28 ans de s. ; M. Piron, 27 ans de s. ; M^me^ Morain (à Grainville), 27 ans de s. — Méd. de br. : M^me^ Guyot, 26 ans de s. ; M^mes^ Cauchie et Piron, 25 ans de s. ; MM. Brauckler et Mutel, 25 ans de s.

Etablissements de MM. Peynaud et fils, à Romilly-sur-Andelle. — Méd. d'or : Aimée Vigor, veuve Jumel, 53 ans de s. — Méd. de v., gr. m. : Vitaline Lefebvre, veuve Pain, et Eugénie Cavelier, femme Leroy, 40 ans de s. — Méd. d'a., gr. m. : Henri Dorival, contre-

maître, et Armandine Danneville, femme Linand, 30 ans de s.

Etablissement de MM. Harel frères, à Perriers-sur-Andelle. — Méd. d'or : Athanase-Désiré Fréret, 51 ans de s. — Méd. de v. : Séraphine Danneville, femme Pain, 37 ans de s. — Méd. d'a., gr. m. : Elisée-Vital Ricard, 36 ans de s.; Emile Levesque et Bernard-Ferdinand Leclerc, 34 ans de s. — Méd. d'a. : Eugène Bouel et Désiré Mette, 31 de s.

Etablissement de M. Hiltzinger, à Charleval. — Méd. d'or : Céline Gonfreville, femme Aubé, 43 ans de s. — Méd. d'a., gr. m. : Louise Dreux, femme Brière, et Rosine Lemoine, 35 ans de s. — Méd. d'a. : Jean Dubois, contremaître ; Euphrosine Nourtier, femme Filleul ; Rosine Bourdet, femme Vénier, et Fortunée Pupin, femme Bertin, 30 ans de s.

Etablissement de Mme veuve Fauquet, aux Câbles-Perruel. — Méd. d'or : Adèle Christot, femme Toutain, 38 ans de s. — Méd. de v., gr. m. : Alexandre Deshayes, 36 ans de s. — Méd. de v. : Désirée Denis, femme Chevallier, 36 ans de s. — Méd. d'a., gr. m. : Adèle Poirier, veuve Vittecoq, 29 ans de s. — Méd. d'a. : Maria Desombre, femme Deshayes, et Palmyre Renard, femme Coiffier, 29 ans de s. ; Placide-Eugène Cottard, 28 ans de s.

Etablissement de Mme Boulanger, tissage mécanique, à Perriers-sur-Andelle. — Méd. d'a. : Mme Chaumont, 23 ans de s. — Méd. de br. : Mmes Duval, Cousin et Blondel, 22 ans de s. ; Lejeune, 20 ans de s.

Etablissement de M. le baron Le Vavasseur, à Pont-Saint-Pierre. — Méd. de v. : Mme Brunet, 32 ans de s. — Méd. d'a., gr. m. : Gustave Moine, 32 ans de s. ; Mme Moine, 29 ans de s. ; Jacques Lesade, contremaître, 29 ans de s. — Méd. de br. : Numa Butant et Albert Cheminel, contremaître, 22 ans de s.

Etablissement de M. Baumgartner, à Fleury-sur-Andelle. — Méd. d'a. : Jean-Baptiste Dumont, 30 ans de s. — Méd. de br. : François-Joseph Cauchy, 20 ans de s. ; Henri Delacise et Jules Revert, contremaître, 19 ans de s. ; Eugénie Mareux, femme Canu, 17 ans de s.

Etablissement de M. Neuville couvreur de cylindres, à Charleval. — Méd, d'a. : Eugène-Amédée Lasseney, 26 ans de s.

Etablissement de M. Lachèvre, à Radepont. — Méd. d'a., gr. m. : Victor Gouellain, 35 ans de s. — Méd. d'a. : Pascal-Frédéric Cartier, 30 ans de s.

Divers, à Fleury-sur-Andelle. — Méd. d'a. : Yves-Louis Dréan, 33 ans de s. chez M. Poulain, cordier. — Méd. de br. : Louis Lemoine, 20 ans de s. chez M. Marais, cordier.

VŒU

ÉMIS PAR LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE

Dans sa séance générale du 22 décembre 1895.

La Société libre d'agriculture de l'Eure, s'associant aux efforts de la Ligue nationale bimétallique pour parvenir à la réhabilitation de la valeur de l'argent dans son office monétaire ; considérant qu'une entente internationale peut seule ramener la stabilité monétaire indispensable aux intérêts de l'agriculture, du commerce et de l'industrie ; convaincue que le congrès des ligues bimétalliques française, anglaise et allemande, tenu à Paris le 10 décembre dernier, constitue un grand pas vers la solution de ce problème, émet le vœu que le gouvernement, conformément aux conclusions de ce congrès, prenne l'initiative d'une conférence internationale en vue de réaliser un accord entre toutes les grandes puissances intéressées.

ALLOCUTION

PRONONCÉE

PAR M. LE COMTE DE BOURY, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

à la séance générale du 22 décembre 1895.

MESSIEURS,

Avant de remettre en d'autres mains la présidence de la Société libre de l'Eure, je tiens à vous remercier encore du grand honneur que vous m'avez fait en me confiant, l'an dernier, ce poste éminemment flatteur. Il me semble que déjà j'étais uni à vous par des liens de sympathie, des liens d'affinité, des liens de famille aussi; aujourd'hui, après avoir partagé avec votre bureau et votre conseil d'administration, d'accord avec eux, sous leur direction éclairée, le soin de présider à vos travaux, après avoir vécu toute une année avec eux en parfaite communauté de sentiments, j'éprouve une intime satisfaction à proclamer qu'à tous ces liens s'en est ajouté un autre, plus durable et plus indissoluble, et que désormais je me sentirai attaché à vous par ma profonde et réelle gratitude.

Permettez-moi de retracer en quelques mots l'œuvre que nous avons accomplie depuis le mois de décembre

dernier. Il est d'usage, en fin d'année, d'établir le bilan de votre situation financière ; pourquoi ne ferions-nous pas également retour sur nous-mêmes, une sorte d'examen de nos actes, d'où, je l'espère, résultera pour vous la certitude que notre Société est aussi vivace, aussi prospère que jamais ?

Votre dernier recueil annuel est digne de prendre place parmi vos publications. Outre le compte rendu des solennités agricoles ou pomologiques de 1894, et la mention des hommages rendus par votre section de Bernay à plusieurs de ses illustrations locales, vous y avez trouvé la suite intéressante que M. le président Molle nous y donne, par l'histoire du fief d'Outrebois, à ses études documentées sur la famille ébroïcienne des Le Doulx. M. Régnier ajoute à la consciencieuse et complète bibliographie historique dont il est coutumier un rapport sur les assises scientifiques de Caen. En nous révélant les curieux autographes de Vervoitte, M. de la Sicotière, ce chercheur érudit que nous avons compté trop peu de temps parmi nous, nous fait regretter de n'avoir pas bénéficié plus tôt de sa précieuse collaboration.

Notre dernier recueil rappelle enfin l'inauguration du monument élevé, sur l'une des places de Rouen, à la mémoire de Pouyer-Quertier : il était naturel que la Société libre de l'Eure revendiquât l'honneur de le compter parmi ses présidents et s'associât au mouvement d'unanime reconnaissance et de douloureux regrets qui s'est manifesté le 11 novembre 1894 devant sa statue.

Une généreuse initiative nous a permis de publier une notice nécrologique sur M. Chauvel ; votre conseil d'administration s'estime heureux d'avoir pu montrer ainsi combien il ressentait la mort de cet homme de

bien, que pleurent les pauvres et les œuvres d'Evreux, et qui se survivra par ses généreuses donations.

Je ne puis non plus passer sous silence l'impression de la pièce de vers couronnée par une commission spéciale, en vertu des dispositions testamentaires de M. Lucien Fouché : le prochain recueil la rééditera, en y joignant les deux autres compositions que la commission a jugées dignes d'être primées, et le remarquable rapport que nous a donné M. Tyssandier sur ce concours de poésies. L'empressement des 41 concurrents à répondre à l'appel de la Société nous est un sûr garant du succès qu'aura en 1897 le concours d'histoire du prix Lucien Fouché.

M. Louis Passy corrige les dernières épreuves du travail dont vous lui avez confié l'exécution sur la vie de l'un de vos anciens présidents. Je soupçonne qu'en retraçant les événements auxquels, durant sa longue carrière, fut mêlé mon grand-oncle, le marquis de Blosseville, M. Passy a succombé à la tentation d'utiliser de curieux documents, et que, par suite, il a considérablement élargi son sujet. Vous ne vous en plaindrez pas, messieurs, car vous y trouverez sans doute des aperçus nouveaux et anecdotiques sur les événements de 1830, une étude approfondie du journalisme d'opposition sous la monarchie de Juillet, et toute une histoire de notre département pendant une longue période de près de quarante années.

Voilà ce que nous avons fait et ce que nous avons en train pour les publications de votre Société. La tâche est lourde si l'on ne veut pas dégénérer ; car certaines œuvres éditées par vous, les *Etudes géologiques* de notre éminent fondateur, ou encore la *Vicomté de l'eau* et l'*Etude*

sur la condition de la classe agricole, ou bien les *Notes* si savantes de M. le Prévost relatives à l'histoire des communes du département, sans compter le *Patois Normand*, l'*Enquête agricole de* 1866, le compte rendu de l'exposition artistique d'Evreux, et bien d'autres encore que je ne puis énumérer, toutes les œuvres éditées ou publiées par vous sont très recherchées et jouissent d'une incontestable notoriété. Votre code des *Usages locaux* en est à sa sixième édition, et récemment encore on nous demandait un exemplaire du *Département de l'Eure à l'exposition universelle de* 1889, par M. Fortier, comme étant la source la plus féconde où l'on pût puiser, pour étudier les progrès industriels de notre région.

Les rangs de la Société se sont ouverts cette année à 74 membres nouveaux. Cette extension de votre influence, cette augmentation appréciable de vos ressources méritent de vous être signalées : il ne suffirait pas à une Société comme la nôtre de combler les vides qui se produisent, hélas! chaque année, et vous estimez sans doute, comme nous le pensons nous-mêmes, que sa première condition de vie est de progresser ; car le progrès, qui est aussi bien un mouvement en avant qu'un accroissement continu de la somme de bien réalisée, le progrès doit être tout à la fois votre but et votre moyen d'action, sous peine de déchoir et d'abdiquer votre rôle pour ainsi dire traditionnel.

Cette aspiration vers le progrès nous a déterminés, lors du concours départemental de Fleury-sur-Andelle, à introduire plusieurs innovations dans notre programme. Vous n'attendez pas de moi, messieurs, un compte rendu détaillé de cette fête agricole ; mais vous me per-

mettrez de vous signaler les expériences d'arracheurs de betteraves sucrières, dont le lauréat recevait, quelques jours après, une consécration de son mérite dans une épreuve spéciale beaucoup plus importante. Laissez-moi vous rappeler aussi que la générosité de MM. les industriels de la vallée d'Andelle, mettant à notre disposition une somme de 1,600 francs, nous a permis de récompenser les longs services de leurs meilleurs ouvriers en même temps que la fidélité des vieux serviteurs ruraux. Je tiens également à me faire encore une fois l'interprète de la reconnaissance de votre Société envers la section des Andelys et le syndicat agricole de cet arrondissement, qui nous ont aidés de leurs conseils et de leurs subsides envers les nombreux donateurs qui nous ont offert des médailles, et envers la municipalité de Fleury, dont le bon accord et l'empressement ont singulièrement facilité notre tâche. Des concours comme celui-là empruntent une large partie de leur importance aux subventions annuelles que nous accordent libéralement le conseil général de l'Eure et le ministère de l'agriculture, et je me suis personnellement félicité que M. le sous-préfet des Andelys, en y venant représenter l'administration départementale, ait pu constater le bon emploi que nous faisons de ses largesses officielles.

Si l'on excepte celle des Andelys, qui s'était effacée devant nous à Fleury, une seule de vos sections a, cette année, organisé un concours agricole. A Broglie elle s'est surpassée, et il serait présomptueux de supposer que la modeste obole que, suivant votre constante habitude, vous lui avez apportée sous forme de médailles, ait été pour quelque chose dans son succès. J'en ai voulu faire mention pour constater l'accueil très gra-

cieux réservé à votre président, et pour vous dire qu'il a été des premiers à applaudir lorsque fut décernée une médaille d'or des Agriculteurs de France à l'honorable M. Lerenard-Lavallée, pour rendre hommage au zèle éclairé qu'il déploie, depuis 1872, comme secrétaire de la section de Bernay.

J'en aurais fini, messieurs, avec l'exposé des faits que j'ai crus de nature à vous intéresser, si je ne tenais à vous entretenir à nouveau d'une nouvelle question, encore en suspens, je veux dire celle des négociations relatives à notre bibliothèque. Vous savez que la pensée primitive de l'administration municipale d'Evreux, aussi bien que de votre Société, était de continuer, dans le nouvel hôtel de ville, la fusion des deux bibliothèques, qui se complétaient l'une l'autre pour le grand avantage des lecteurs. Malheureusement l'inspection des nouveaux locaux révéla que cette combinaison était irréalisable. A grand'peine les deux bibliothèques pouvaient être logées dans le pavillon de l'hôtel de ville, à la condition même que l'on consentît, de part et d'autre, à sacrifier, parmi les collections, celles qui paraissent les moins intéressantes ; et, conséquence plus grave encore, il fallait renoncer par avance, pour la ville comme pour nous, à tout accroissement ultérieur. Or, lorsqu'on est aussi riche en livres que nous le sommes, on se doit à soi-même de se tenir constamment au pair des publications les plus saillantes de l'année, et le prélèvement d'une somme sur notre budget, comme les dons qui nous ont été faits, viennent encore d'augmenter notablement notre catalogue.

Il a donc été nécessaire d'en venir à une séparation : la bibliothèque municipale est désormais à l'hôtel de

ville, et nous sommes restés provisoirement au jardin des plantes. Combien de temps durera ce provisoire, je l'ignore, et la solution en est surbordonnée aux travaux d'agrandissement du lycée. Mais j'ai pour devoir de constater la parfaite urbanité et l'absolue bienveillance dont M. le maire d'Evreux a fait preuve dans toutes ces négociations : il nous a donné l'assurance que, lorsque viendra pour nous l'obligation de chercher un autre local, tous les délais suffisants nous seront laissés pour nous aménager convenablement; nous lui devons également l'heureuse combinaison qui nous permet, sans rien changer à la situation de notre commun bibliothécaire, d'ouvrir quatre jours par semaine notre bibliothèque du jardin des plantes.

C'est en quelques mots, messieurs, que je prétendais vous retracer l'œuvre accomplie depuis le mois de décembre dernier ; l'intérêt du sujet m'a entraîné peut-être à de trop longs développements.

Il ne me reste plus qu'à me faire, à mon grand regret, le messager d'une attristante nouvelle. Malgré toutes nos sollicitations, étayées de solides arguments, votre vice-président, M. Izarn, maintient irrévocablement une démission dont, l'année dernière, nous avions à grand'-peine obtenu le retrait. Il estime qu'après vingt-six années de vice-présidence, il lui est permis d'exciper de son âge et des circonstances qui le tiennent fréquemment éloigné d'Evreux.

Nous devons nous incliner respectueusement devant une volonté que rien ne peut fléchir, mais votre conseil d'administration ne veut pas se séparer de celui qui lui a prêté si longtemps le concours de son expérience consommée, de son jugement sûr et précis, de son

intelligence si vive et de son cœur si dévoué, sans vous prier, comme gage de votre inaltérable gratitude, de nommer par acclamations M. Izarn *vice-président honoraire*.

SOCIÉTÉ LIBRE
D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

RAPPORT

SUR LA

DÉCOUVERTE DE PLUSIEURS SÉPULTURES

DANS LA CATHÉDRALE D'ÉVREUX

PAR M. L'ABBÉ GUÉRY, AUMÔNIER DU LYCÉE
Membre de la Société.

Lu à la séance générale du 28 *avril* 1895.

MESSIEURS,

A la séance du 19 juin 1892 je vous ai parlé de la découverte de trois sépultures dans la cathédrale d'Evreux. Depuis lors, sept nouvelles tombes ont été retrouvées et sur la demande de notre zélé secrétaire perpétuel, je viens aujourd'hui vous en donner quelque connaissance.

Comme la première fois j'en dois les renseignements à M. Gossard, architecte départemental, qui par son excessive complaisance m'encourage de plus en plus à recourir à lui. C'est, je crois, la meilleure manière de lui prouver notre entière gratitude.

Après l'enlèvement du maître-autel, dès les premières fouilles nécessitées pour se rendre compte de la

nature du sol, on mit à jour une espèce de cul de four en grosse maçonnerie *que l'on croit appartenir à une des églises primitives*, dit la *Semaine religieuse* du diocèse (samedi 9 mars 1895, n° 2).

Cette découverte a une réelle importance au point de vue archéologique de notre cathédrale. Sans vouloir entreprendre une étude complète sur un sujet que je regarde comme réservé à mon jeune confrère dont vous avez naguère couronné le savant travail, je ne puis cependant pas garder entièrement le silence. Au reste, ce que je vous en dirai est le résultat des conversations échangées sur cette question depuis quelque temps avec tous ceux qui s'intéressent à ces travaux.

Après les fouilles de Bonnin, en 1838, on était persuadé que l'abside retrouvée par lui et qui avançait à peine à la hauteur de la troisième travée du chœur actuel, était la limite extrême de la seconde église romane et *a fortiori* de la première. Aujourd'hui ces substructions font naître d'autres idées. Sommes-nous en présence d'une chapelle rayonnante ayant appartenu à l'abside de Bonnin ? Je n'ose l'affirmer. La distance en effet de l'extrados de cette basilique à l'entrée de la nouvelle abside donnerait, même en défalquant l'épaisseur des murs, un déambulatoire de près de 7 mètres de largeur alors que la nef n'avait que 6 mètres 50, ce qui serait très extraordinaire et en dehors des règles observées dans les églises romanes. Faut-il rattacher cette chapelle à la cathédrale dédiée par Lanfranc en 1072, peut-être. L'appareil employé ne s'y opposerait pas et nous aurions ainsi une certaine explication de la présence du sceau de plomb de Benoît VII dans l'épaisseur de la maçonnerie, puisque ce Pontife a occupé le

trône de saint Pierre de 975 à 984. Mais d'un autre côté sommes-nous bien certains que l abside de Bonnin soit celle de la dernière église romane ? N'en trouverait-on pas une autre se rapprochant de cette nouvelle chapelle ? Vous voyez, messieurs, que les questions abondent, mais que les réponses sont loin d'être aussi rigoureuses. C'est donc un problème à étudier et dont nous posons aujourd'hui les bases avec l'espoir de le trouver bientôt résolu. Le diamètre de cette chapelle à l'intérieur est de 5 mètres et la distance qui la sépare des piliers du chœur actuel de $2^{m},57$, en sorte qu'elle est concentrique avec l'abside du XIV^{e} siècle. Son ouverture mesure seulement $4^{m},60$ parce que le cercle a été prolongé au delà de son diamètre, ce qui lui donne un peu l'apparence d'un fer à cheval. Quant à l'épaisseur des murs, on n'en peut juger que par la tranchée faite sur le devant, pour la construction d'un caveau dont nous parlerons bientôt : cette épaisseur est de $1^{m},65$.

PREMIÈRE SÉPULTURE

C'est dans cette abside que l'on a trouvé une première sépulture, environ $1^{m},30$ au-dessous du niveau actuel. Elle se composait de quelques débris d'un cercueil en bois, de trois boucles de cuivre dont deux de même dimension et une plus petite, de plusieurs ossements et d'une tête placée à l'occident, regardant l'orient. Aucun insigne accompagnait ces restes, en sorte qu'il est bien difficile de dire un nom, d'émettre un avis. Ce que nous savons seulement, c'est que six évêques ont été inhumés de ce côté : Philippe de

Brucour (1340-1374) « au côté senestre du grand autel, sur le premier pas où est couchée une tombe de pierre noire, à l'opposite de celle de Robert de Brucour[1] » ; Bernard Cariti (1370-1383) « à gauche du maître-autel; Guillaume de Fouques (1447-1464) « à gauche du chœur, au bas des marches du sanctuaire, on peut par conséquent l'éliminer : Jacques Potier de Novion (1681-1709), « à gauche du chœur, dans le tombeau qui est proche les chaises des chapelains, chantres et enfants de chœur »[2], il n'est donc pas question de lui non plus. Quant aux deux autres, Guillaume des Essarts (1333) et Claude de Sainctes (1573-1596), il semble y avoir doute puisque le tombeau du premier est inconnu et que celui du second était au pied de la muraille du contour du chœur. Nous restons ainsi en présence de deux évêques qui ont chacun quelque probabilité.

La *Semaine religieuse* inclue pour Bernard Cariti « placé directement, dit-elle, au-dessous du vitrail qui le représente, montrant de la main le lieu où il est enterré ». La verrière en question correspondait en effet directement à la travée où se trouve la sépulture découverte[3] et donne une certaine probabilité à cette opinion. Faisons toutefois observer qu'un évêque qui a joué un rôle assez important, qui figure dans deux verrières, aurait dû avoir une sépulture un peu plus convenable qu'un simple cercueil en bois, alors que Guillaume des

[1] Chapitre, mss., 1666, p. 30.

[2] Semaine religieuse de Paris, VII[e] série, p. 254.

[3] Nous disons aujourd'hui, car au moment de la restauration, cette verrière a été placée [illegible]. Elle était dans la première travée à gauche du sanctuaire et elle est maintenant dans la deuxième. C'est une erreur [illegible] à corriger avec la note de l'abbé Lebeurier sur la cathédrale [illegible] pour 1868.

Essarts, évêque d'Evreux à peine quelques mois, possédait un magnifique caveau.

Puisque nous nommons ici Bernard Cariti, rectifions deux erreurs : une au sujet de son nom et l'autre sur ses armes.

Voici en effet ce que je lis dans le *Bulletin archéologique et historique* de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne (année 1894, 1er trimestre): « Bernard de Carit, évêque d'Evreux de 1376 à 1383, naquit à Puylaroque [1], d'une famille dont les membres n'étaient qualifiés ni nobles, ni maîtres en 1331, mais qui possédaient les hameaux de Somplessac et Gaufrésias, tenus en fief d'Olivier de Bérald, seigneur de Vaylatz. L'évêque était fils de Gaillard : il avait en 1362 deux frères, appelés Hugues et Raymond, chevaliers. Il fonda en 1366, dans l'église Saint-Jacques de cette petite ville, six chapellenies sous le même vocable de Notre-Dame [2] ; c'est en vue de ces fondations que, dès 1360, Raymond-Arnaud Des Prey, seigneur de Puylaroque, les consuls du lieu, le roi Charles V, Pélerin Paillas, seigneur de Montclar; Gérauld de Bérail, seigneur de Vaylatz, affranchissent les acquêts faits par Bernard de Carit. Il était chanoine de Paris dès 1369, et habitait près la porte Saint-Antoine en 1375 : il faisait des prêts et était collecteur du Pape. — Après avoir été archidiacre d'Eu, dans l'archidiaconé de Rouen, Bernard de Carit fut nommé évêque d'Evreux et sacré

[1] Dans le Tarn-et-Garonne, canton de Montpezat, arrondissement de Montauban, 1,943 habitants. Je ne sais où l'auteur d'un travail sur Évreux a trouvé que cet évêque était Italien. De plus, sa théorie sur les armes *parlantes* tombe à faux en cette circonstance, ce n'est plus Cariti, mais de Carit qu'il faut dire.

[2] Abbé Camille Daux, *Hist. de l'Église de Montauban*, t. I, fasc. v, p. 20, en note, et Lalanne, p. 734.

en 1376. Il mourut au mois d'août de l'année 1383. Les exécuteurs de son testament furent en 1389, Nicolas Domicelli, conseiller au Parlement de Paris, et Bernard Laginesti, archidiacre de Coutances [1]. »

Quant à son blason, Lebrasseur nous dit que ses armes sont *d'argent au chef dentelé de gueules*, tandis que la verrière qui le représente, indique *d'azur à* 10 *besans d'or*, 4, 3, 2 *et* 1, *traversés d'une croix*, armes acceptées par M. Chassant d'après un manuscrit conforme au vitrail : sur la chape de Bernard de Carit les orfrois portent la même indication, en sorte que le doute n'est pas possible. Comment donc l'historien du comté d'Evreux a-t-il pu commettre cette erreur, alors que la verrière lui donnait le véritable blason ? En examinant chez M. Gossard le panneau primitif photographié, où cet évêque montre du doigt sa sépulture, nous avons vu dans le bas un écusson informe, venu à cet endroit sans autre motif sans doute que celui de réparer un accident comme dans d'autres vitraux nous avons remarqué des bras, des jambes, des têtes qui n'avaient aucun rapport avec le sujet. C'est probablement cet écusson que Lebrasseur aura pris pour les armes de Bernard de Carit, sans songer que la verrière voisine lui créait une contradiction flagrante. Il demeure donc acquis que son nom est Bernard de Carit et ses armes *d'azur à* 10 *besans d'or*, 4, 3, 2 *et* 1.

Mais après avoir mûrement examiné les textes, la place du tombeau dans le sanctuaire, je suis presque convaincu, autant du moins qu'on peut l'être en pareille

[1] Cartulaire de la Chapellenie de Notre-Dame de Grâce, de Puylaroque.

matière, que nous sommes en présence de Philippe de Brucour. En effet, selon le *manuscrit des archives de la cathédrale* ainsi nommé par Le Brasseur (p. 267) et copié par M. T. Bonnin, cet évêque fut inhumé « *au côté senestre du grand autel*, SUR LE PREMIER PAL, *où est couchée une tombe de pierre noire*, À L'OPPOSITE DE LA TOMBE DE ROBERT DE BRUCOUR [1] ». Or la sépulture découverte a juste les pieds sous la première marche du maître autel. De plus, elle est parallèle à celle de Robert de Brucour, son oncle, inhumé près du grand autel, à droite, « *entre l'autel et les sièges des célébrants* [2] ». Un seul regard sur le plan montre parfaitement que ces deux sépultures sont en face l'une de l'autre, Philippe à gauche, Robert à droite.

Il faut donc, encore une fois, selon moi, abandonner Bernard de Carit et le chercher plus près de la muraille, car les textes me semblent trop explicites pour ne pas admettre comme très probables ces deux sépultures. Cette probabilité est encore confirmée par l'état des tombeaux. Les têtes ont la même orientation; dans les deux on fait les mêmes découvertes, ossements, vestiges de bois, *boucles semblables*, conservation identique des cercueils, clous pareils, etc. Quoi d'étonnant puisque Robert de Brucourt mourut le 15 décembre 1367 d'après Le Brasseur, en 1368, dit l'abbé Chemin, ou, selon Chassant et Le Batelier d'Aviron, le 24 janvier 1374 [3] et Philippe en 1374!!! *Le Dictionnaire historique de*

[1] *Congrès arch.*, 1889, p. 300.

[2] Manuscrits de l'évêché de M. Delanoe.

[3] Ces deux auteurs ne mettant pas Philippe de Brucour au rang des évêques font mourir Robert en 1374 ainsi que le *Gallia*. Il est regrettable qu'une plaque de plomb ne soit pas venue nous renseigner comme pour Guillaume des Essarts.

l'Eure, cherchant à concilier ces différentes opinions, dit que Philippe est mort le 15 décembre 1374 et Robert, son oncle, dont il était coadjuteur, un mois après. — Quoi qu'il en soit, il est certain qu'ils furent inhumés en même temps, à quelques années près, ce qui nous explique la similitude des tombeaux et des objets retrouvés. Comme Bernard de Carit a été le successeur immédiat de Philippe, il est impossible qu'on l'ait mis au même endroit, puisqu'il est mort en 1383. La sépulture se trouve donc plus près de la muraille.

DEUXIÈME SÉPULTURE

La deuxième sépulture a été découverte à 30 centimètres du bord de la nouvelle abside et reposant immédiatement sur la maçonnerie. Quelques ossements brisés d'un corps dont la tête regardait l'Orient, des vestiges de bois, deux boucles pareilles à celles du tombeau précédent sont tout ce qu'on a pu retrouver. Nous ne considérons pas en effet comme appartenant à cette sépulture un sceau en plomb très oxydé, de 4 centimètres et demi de diamètre, sur lequel était cette inscription de trois lignes dont la première est presque complètement effacée :

E E
DICTVS
PP VII

Comment en effet une bulle de Benoit VII, qui occupait le trône pontifical de 975 à 984, aurait-elle pu être mise dans le cercueil d'un évêque inhumé au XIV^e^ siècle, époque de la construction du chœur? Aucune

incertitude sur la date du sceau. Si les lettres de la première ligne sont disparues, par contre celles des deux autres sont incontestables et ne peuvent faire que « Benedictus pp. VII ». De plus, nous savons par Du Cange que les sceaux des papes ne portèrent que plus tard à leurs revers les images de saint Pierre et de saint Paul, ce qui nous explique pourquoi celui-ci n'a que l'inscription [1].

Deux évêques sont inhumés à droite du maître-autel, Robert de Brucour (1340-1367) et François de Péricard (1613-1646). Il ne s'agit pas certainement de ce dernier, car dans le récit de ses obsèques publié par M. Chassant, d'après le cartulaire de Saint-Taurin (H. 806), il fut mis dans un cercueil de plomb, renfermé lui-même dans un autre en sapin, le défunt ayant défendu par testament tout luxe à ses funérailles [2]. C'est donc le corps de Robert de Brucour inhumé *entre l'autel et les sièges du célébrant*.

TROISIÈME SÉPULTURE

La troisième sépulture découverte se trouve près de la grille sud du haut chœur. C'était un cercueil en plomb, moulé aux épaules et à la tête, mesurant 1^{m},90 de long, 45 centimètres aux épaules, 23 aux pieds et 24 de hauteur. Il ne contenait que des ossements. La tête, avec des cheveux blonds roux, regardait l'Occi-

[1] Vetustiorem quippe usque adhuc Bullam cum imaginibus Petri et Pauli non se reperisse ait (Raynaldus) quam sub Adriano IV qui anno 1153 vixit : et sub Benedicto VII apostolorum plumbo non imprimi imagines. Verum sub Paschali II hunc morem cœpisse, docet Doubletus, p. 475. *Dict. infimæ* lat. Du Cange.

[2] *Journal de l'Eure*, 1841, n° 45.

dent. On le découvrit à 60 centimètres de profondeur. Ici encore un point d'interrogation ? Cinq évêques au moins sont inhumés à peu près à cet endroit : 1° Pierre Turpin (1470-1473), près du trône de l'évêque [1]; 2° Ambroise et Gabriel Le Veneur près du trône de l'évêque [2]; 3° Jean Le Normant, derrière le trône épiscopal, à droite, presque au bas des degrés par lesquels on monte au chœur; 4° Gilles Boutaut « *in episcoporum tumulo* », dit le *Gallia* et l'abbé Chemin, plus explicite, écrit qu'il fut inhumé dans le chœur, à l'entrée de la porte collatérale, à droite.

A quel évêque maintenant appartient cette sépulture? Elle paraît plus particulièrement s'appliquer à deux : à Gabriel Le Veneur et à Gilles Boutaut. Mais ce tombeau se trouvant à droite de l'entrée de la porte collatérale, je crois plus volontiers à ce dernier qu'à Gabriel Le Veneur, qui doit être plus loin et plus près du trône de l'évêque. J'y reviendrai dans un instant.

QUATRIÈME SÉPULTURE

Trois autres cercueils en plomb, au bas des marches du sanctuaire, la tête tournée vers l'occident, ont été

[1] En lisant attentivement la relation des obsèques de Gabriel Leveneur, le 16 mai 1574, on peut déterminer exactement la place du trône de l'évêque. Voici le passage qui le concerne : « Mais ledit sieur comte de Tillières était assis en la première des hautes chaires du côté dextre joignant l'un des huis du chœur par la chaire épiscopale, etc. » (Abbé Chemin.) Il se trouvait donc adossé au pilier près la grille sud et touchait la première des hautes stalles.

[2] L'abbé Chemin dans le récit des obsèques de Gabriel dit : « Fut inhumé le corps dudit défunt joignant les ossemens de feu M. son oncle, Ambroise Leveneur, son prédécesseur, évêque d'Evreux auprès d'une tombe de cuivre au côté dextre, sur le pas, près et au-dessus de Moyse. »

découverts. Le premier en forme de trapèze mesurait à la tête 55 centimètres, 35 aux pieds, 30 de hauteur et 1m,95 de longueur. Il se trouvait comme les deux suivants à 1m,20 de profondeur. Il s'agit ici vraisemblablement d'un évêque inhumé peu de temps avant ou après les deux autres prélats qui sont au même niveau et à la même profondeur. Or ceux-ci sont : l'un, Jacques Le Noël Duperron; l'autre, Henri Maupas du Tour. Après eux nous savons où sont placés leurs successeurs. Avant nous n'en avons que deux : Guillaume de Péricard (1608-1613) et Raoul du Fou (1479-1510). Mon sentiment est que nous sommes en présence du premier et qu'ainsi il se trouverait près de Gilles Boutaut à qui j'ai attribué la sépulture près de la grille. Dans ce cas en effet on aurait suivi un certain ordre pour l'inhumation des évêques au XVIe et au XVIIe siècle, car on aurait été toujours de droite à gauche du chœur « SUR le PAL », qui me paraît être ce que le *Gallia* nomme leur tombeau : « in Episcoporum tumulo ». — Ainsi Ambroise Le Veneur (1531) et Gabriel (1574) près du trône de l'évêque, à droite; — Claude de Saintes (1593), à gauche ; — Guillaume de Péricard (1613), à droite ; — Jacques Le Noël du Perron (1647), à gauche; — Gilles Boutaut (1661), à droite ; — Henri de Maupas, au milieu; — Potier de Novion (1709), à gauche probablement près de Duperron ; — Jean Le Normant (1733), à droite. Leurs successeurs sont inhumés dans la chapelle de la Mère de Dieu.

Donc, jusqu'à preuve du contraire, nous attribuerons ce cercueil à Guillaume de Péricard, l'ami et le fondateur des RR. PP. Capucins d'Evreux.

CINQUIÈME SÉPULTURE

La sépulture du milieu, ai-je dit, est celle de Mgr Henri de Maupas dont le cercueil en plomb, terminé en forme de tête, avait 1m,83 de long, 46 centimètres aux épaules, 19 aux pieds, 20 à la tête, 25 de haut et le plomb 4 millimètres d'épaisseur. Le squelette était parfaitement conservé, grâce à l'embaumement pratiqué selon la méthode du XVIIe siècle, méthode suffisamment indiquée par le crâne scié comme celui de Claude de Sainctes [1]. « La poitrine, dit la *Semaine religieuse*, était recouverte d'un voile de calice en velours vert doublé de soie et orné d'un galon jaune en forme de croix. Ce voile soulevé a laissé voir la mozette bien conservée; au bras était passé un rosaire qui allait jusqu'aux pieds. Dans le cercueil était une plaque de plomb sur laquelle était gravée l'inscription suivante. Malheureusement les mots qui suivent, *pater pauperum*, sont complètement effacés.

HENRICVS DE MAVPAS DV TOVR EPVS
EBOICENS ET ANTEA ANICIENSIS ABBAS
STI DYONISII RHEMENSIS ET INSVLAE
CALVARAE IN DŒCESI LVCIONIS OBIIT
12 AVGUSTI 1680 ÆTATIS SVÆ . . . . .
PATER PAVPERVM [2]. . . . .

Cette inscription nous donne un renseignement,

[1] Cf. *Hist. de Claude de Sainctes*, par l'abbé Chemin.

[2] Henri de Maupas du Tour, évêque d'Évreux et auparavant du Puy, abbé de Saint-Denis de Reims et de l'Ile Chauvet, au diocèse de Luçon. Il mourut à l'âge de... Père des pauvres...

savoir qu'il avait été abbé de l'Ile Chauvet, abbaye de bénédictins, fondée vers 1130, d'une valeur de 4 500 livres et se trouvait à six lieues Sud-Ouest de Nantes, au diocèse de Luçon. Mais le graveur a fait une faute en écrivant *Calvaræ*, on disait toujours *Insula Calveti*. — La *Semaine religieuse* de Reims, intéressée par cette découverte, a fait un article dans son numéro du 23 mars 1895 et nous y relevons quelques détails inconnus jusqu'alors. D'après cette notice due à la plume de M. l'abbé Hannesse secrétaire de l'archevêché de Reims, Henri de Maupas du Thour naquit à deux lieues de Reims, au château de Cosson, près de Sermiers; il était le troisième enfant de Charles Cauchon, baron du Thour, seigneur de Maupas, Cosson, Montaneux, Saint-Imoge, et de Anne de Gondy. Henri IV le tint sur les fonts du baptême; c'était une marque de gratitude pour les éminents services que lui avait rendus Charles de Maupas. A peine âgé de dix ans[1], il fut nommé abbé commendataire de Saint-Denis, à Reims (aujourd'hui le grand séminaire); en 1636, il introduisit dans cette abbaye la réforme des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève et ne résigna ce bénéfice que quatre ans avant sa mort.

Il a été impossible de lire son âge sur la plaque de plomb. M. Chassant nous dit bien, d'après le *Gallia*, que cet évêque, « au mois de février de l'an 1680[2], dans sa quatre-vingtième année fit cession de son évêché en faveur de Joseph de Monteil » et qu'il mourut au mois

[1] Dans l'hypothèse où il serait né en 1606.

[2] Cessit in gratiam sequentis mense februario an. 1680 ætatis annum agens 80.

(*Gallia Christiana.*)

d'août suivant. Mais la *Semaine religieuse* de Reims écrit: « *Henri de Maupas du Tour naquit en* 1606. » Mgr Gousset avait demandé en 1844 à tous ses curés de composer une statistique de leur paroisse. M. Binet, curé de Sermiers, écrivit en 1847 dans la sienne : « Chapelle du Cosson... En 1606, Henri IV tient sur les fonts du baptême dans ce château un fils de Charles Cauchon qui en était seigneur. Ce fils est connu sous le nom de Henri Cauchon de Maupas... » Dans l'*Encyclopédie catholique de l'abbé Glaire* (t, XIV, p. 373), on lit ceci : « *Maupas du Thour* (Henri Cauchon de), né au château de Cosson en 1606, eut pour parrain Henri IV. Il mourut à Evreux en 1680, âgé de soixante-quatorze ans. » Charles II Cauchon baron du Thour, dit E. de Barthelemy dans sa *Notice historique et archéologique du canton de Verzy*, eut deux fils, l'un né en 1606, abbé de Saint-Denys de Reims.

« ... MM. Cauchon habitèrent ordinairement le Cosson. Charles II y reçut Henri IV aux fêtes de Pâques de l'année 1606 et lui présenta son fils *nouveau-né* que le roi tint avec la reine sur les fonts baptismaux. » — Tels sont les renseignements que j'ai pu recueillir sur cette question et qui ont été fournis par le propriétaire actuel du château de Cosson à M. l'abbé Hannesse.

A cause de l'autorité du *Gallia*, je me range à la première opinion, quoique les documents du diocèse de Reims concordent tous entre eux! Espérons que M. l'abbé Achard, curé-doyen de Loudes (Haute-Loire), qui travaille depuis deux ans à une vie de Mgr de Maupas, donnera une solution à ce problème qui se pose inopinément [1].

[1] Le 29 avril, M. l'abbé Hannesse m'envoyait la note suivante extraite de la généalogie historique de la famille Cauchon publiée par Ed. de

La vie de cet évêque sous lequel a vécu le vénérable M. Boudon, grand archidiacre d'Evreux, a déjà été écrite par l'abbé Chemin. Après avoir raconté l'accident arrivé au retour de Melleville, cause de sa mort, il termine par de longs extraits de son oraison funèbre dont les Archives de l'Eure possèdent une copie. L'orateur était M. de Saint-Michel, prêtre du séminaire, et l'un des ecclésiastiques de la conférence.

SIXIÈME SÉPULTURE

A gauche de Mgr de Maupas se trouvait Mgr Jacques Le Noël du Perron. Le cercueil en plomb ayant la forme de trapèze, mesurait 50 centimètres à la tête, 25 aux pieds, autant en hauteur, et 2 mètres de longueur. Sur une plaque de plomb mêlée aux ossements, on avait frappé avec un instrument que nous pourrions assimiler à un emporte-pièce, l'inscription suivante :

CI GIS ET REPOSSE LE CORPS
DE FEV ILLVSTRISSIME ET REVE
RENDISSIME PÈRE EN DIEU MESSIRE
JACQVES DV PERRON EVESQVE
D'EVREVS GRAND OMOSNIER DE LA
ROINE DANGLETERRE ABBAY DES
ABBAIES DE LIRE ET DE St
TAVRIN 1649.

Barthélemy dans les *Mélanges d'histoire nobiliaire et d'archéologie héraldique*, gr. in-8°. Paris, 1882, p. 337 : « Henri Cauchon naquit au Cosson en 1600, où nous avons dit que Henri IV lui servit de parrain en 1606... » Il avait probablement été ondoyé au moment de sa naissance et on avait suppléé les cérémonies du baptême en 1606 afin que le grand Roi pût être son parrain.

L'ouvrier n'ayant pas de chiffres, l'année a été exécutée au burin, d'une façon informe. — On a trouvé également une mince tige de plomb recourbée pour imiter une crosse épiscopale.

SEPTIÈME SÉPULTURE

La septième et dernière sépulture était un caveau en pierre de taille, mesurant $2^{m},20$ de long, 60 centimètres de large et 80 de hauteur. On avait été forcé de démolir la maçonnerie de l'abside, dont je vous ai parlé, de telle sorte que ce tombeau est placé dans l'épaisseur du mur et avance environ de 1 mètre dans l'intérieur de la chapelle. Comme pour Guillaume des Essarts on avait fermé le caveau avec la pierre d'un ancien sarcophage sciée en quatre, ce qui explique pourquoi l'arête du milieu — ou en dos d'âne — se trouve dans le sens de la largeur au lieu d'être dans la longueur. Ainsi cette sépulture était placée au milieu du sanctuaire à 50 centimètres de la première marche du maître-autel.

« Les restes qu'il contenait, dit la *Semaine religieuse*, sont tombés en poussière : les galons de la chasuble dont le défunt avait été revêtu restaient seuls, ils étaient tissés d'or et parsemés de fleurs de lis. » La tête regardait l'Orient.

Maintenant à qui attribuer ce tombeau? J'avais d'abord pensé à Nicolas de l'Aide, cardinal de Nonancourt. Je ne me suis pas arrêté longtemps à cette hypothèse. En effet dans la collection Gaignières à la Bibliothèque nationale, j'ai trouvé au bas du dessin représentant sa sépulture, ces mots : « Tombe de cuivre entre le pupitre et le candélabre au milieu du chœur. » (Pe 1

d. 2236 et Pe[2], 4169.) Il était donc inhumé, non dans le sanctuaire, mais dans le chœur proprement dit entre le jubé et le candélabre à sept branches [1].

« Nous regardons comme probable, dit la *Semaine religieuse*, que ce tombeau était celui de Raoul du Fou, qui a été enterré au milieu du chœur de l'église en 1510. » Ainsi que le cardinal de Nonancourt, il avait une tombe d'airain avec une élogieuse épitaphe et méritait bien par son long et brillant épiscopat d'occuper cette place. La probabilité se change en certitude par la note mise au-dessous du dessin de Gaignières qui représente la tombe de Raoul du Fou telle qu'elle existait avant sa destruction. En effet, le récit de nos historiens locaux *inhumé au milieu du chœur* se trouve précisé par ces mots : « Tombe de cuivre jaune dans l'église cathédrale nostre Dame d'Evreux, au pied du grand autel » [2].

Il s'agit donc ici de ce prélat éclairé, homme de goût et ami des arts, qui administra le diocèse pendant trente-deux ans, restaura l'évêché complètement et les églises d'Evreux, qui fit don enfin d'un grand nombre d'œuvres d'art dont la pieuse reconnaissance du chapitre nous a conservé la liste[3]. On lisait sur sa tombe d'airain l'inscription suivante :

[1] L'abbé Lebeurier dit : « Le cardinal Nicolas de Nonancourt qui fut inhumé, vers 1299, dans une chapelle du chœur qu'il avait fondée, y est représenté tenant une verrière avec cette inscription :

NICOLAVS CARDINAL. »

(*Soc. lib. de l'Eure*, 4e série, t. II, p. 7.)

[2] *Bibl. nat., manuscrits latins*, 17034, fol. 267 et aux Estampes, vol. Pe, 4170, fol. 17.

[3] Voir Gustave A. Prévost sur l'*Évêché d'Évreux* dans le *Bulletin monumental*, p. 477, année 1887.

HIC IACET MEMORANDAE RECORDATIONIS D. RADVLPHVS DV FOV, QVEM GENVIT INCLYTA BRITANNIA, CORISOPITENSIS DIAE CESIS, ORTV NOBILIS, MORIBVS CLARISSIMVS, RELIGIONIS DECORE VENVSTVS, HVIVSCE ECCLESIAE ANNIS XXXII, PASTOR DIGNISSIMVS, AMANTISSIMVS PACIS ZELOTES, MAGNIFICENTISSIMVS AEDIFICIORUM RESTAURATOR, LIBERALISSIMVS ELEEMOSYNARVM LARGITOR, INVINCIBILIS ECCLESIASTICORVM IVRIVM DEFENSOR, AC IN OMNIBUS FIDELISSIMVS MINISTER, QVI OBIIT II° FEBRUARII, ANNO M. V^e X [1].

« Le mardi 5 mars, dit la *Semaine religieuse*, en présence de Mgr Sueur, les ossements provenant des sépultures dont on n'a pu établir l'identité, ont été réunis dans un cercueil de zinc. Ceux de Mgr de Maupas et Mgr du Perron ont été placés séparément dans deux cercueils de zinc. Dans chaque cercueil, a été enfermé un flacon cacheté aux armes de Monseigneur et contenant sur un parchemin les indications se rapportant aux ossements qu'il accompagne.

« Ces trois cercueils ont été déposés dans le caveau en pierre que Monseigneur avait béni. »

Celui de du Perron est près du maître-autel, à gauche : celui de Mgr de Maupas à ses pieds et les inconnus, à droite.

[1] Le Brasseur, p. 313. — Le même, p. 127. — *Gallia*, XI, p. 609.

PRIX LUCIEN FOUCHÉ

CONCOURS DE POÉSIE DE 1895

RAPPORT FAIT AU NOM DE LA COMMISSION D'EXAMEN [1]

Par M. Léon TYSSANDIER

Lu dans la séance générale du 16 juin 1895.

Messieurs,

Le jury du concours de poésie s'est réuni les lundis 11 et 20 mai à la Bibliothèque du jardin botanique sous la présidence de M. le comte de Boury, président de votre Société, assisté de M. Léon Petit, secrétaire perpétuel.

Nous avions à apprécier 41 manuscrits. Ceux-ci avaient été préalablement partagés entre les membres du jury chargés de faire, à notre première réunion, un rapport oral sur les pièces que chacun avait à examiner. La com-

[1] Cette commission désignée par la Société se composait de MM. le comte de Boury, président de la Société ; Léon Petit, secrétaire perpétuel ; Ducasse, professeur agrégé de philosophie au lycée d'Évreux ; Guillemare, Joseph L'Hopital ; Perrot, avocat ; Tardiveau, directeur du *Courrier de l'Eure*, Tyssandier, avocat ; Versini, professeur agrégé de rhétorique au lycée d'Evreux.

mission a donc entendu plusieurs de ses membres faire l'analyse de tous les manuscrits et en lire des passages importants. Elle a pu procéder ainsi à une première sélection. Inutile de dire que nous n'avons écarté de la sorte que les pièces qui n'étaient pas susceptibles d'un examen plus sérieux et dont l'infériorité, au moins relative, apparaissait à tous. Mais ce que nous devons proclamer, messieurs, c'est que le niveau de ce concours est très supérieur à ce que nous pouvions attendre. Il y a fort peu de pièces médiocres où, à défaut de qualités éminentes, les règles de la versification et de la grammaire n'aient pas au moins été respectées. Bon nombre de compositions sont très honorables. Beaucoup de sonnets, artistement tournés et qui, pour n'être pas tous sans défauts, valent bien de plus longs poèmes ; des odes, des idylles, etc., dénotent chez la plupart des concurrents une sérieuse culture littéraire et le sentiment de la poésie.

Dans l'intervalle de nos deux réunions, les manuscrits ont été mis à la dispositition des membres qui désiraient en prendre connaissance intégralement. Puis, le 20 mai, nous avons repris les pièces qui avaient été considérées unanimement comme les meilleures.

Une seconde sélection nous laissait en présence des trois œuvres suivantes que je désignerai par leur numéro d'arrivée et leur devise ou épigraphe :

N° 8. — « Expulser les Normands de vive force était impossible. . . . . »

(Henri MARTIN.)

N° 12. — « *Utinam vobis placeat !* »

N° 35. —

« ... Routiers et capitaines
« Partaient, ivres d'un rêve héroïque et brutal. »

(José-Maria de Hérédia.)

Le prix ne pouvant être divisé, — selon les termes du testament, — il nous fallait faire un choix unique. La commission a délibéré longuement sur cet objet délicat, et ses préférences se sont enfin portées sur la pièce numéro 35, dont l'épigraphe est empruntée à M. de Hérédia, et qui a pour titre : Le *Miracle de Saint-Valery — légende normande* (XI^e^ siècle). Le récit poétique met en scène Guillaume, duc de Normandie, au moment où il entreprend la conquête de l'Angleterre. Augustin Thierry nous donne les détails suivants sur l'épisode qui a servi de thème au poète. La flotte partie de Dives, une brise du sud la poussa jusqu'à l'embouchure de la Somme au mouillage de Saint-Valery. Là, les mauvais temps recommencèrent et il fallut attendre plusieurs jours. La flotte mit à l'ancre et les troupes campèrent sur le rivage. Plusieurs vaisseaux ayant été fracassés par une tempête, les hommes de guerre, fatigués d'un long campement, se décourageaient. Guillaume lui-même éprouva de vives inquiétudes.

« On le voyait fréquemment, dit l'historien, à l'église de saint Valery, patron du lieu, y rester longtemps en prières, et, chaque fois qu'il en sortait, regarder au coq qui surmontait le clocher quelle était la direction du vent...

« Soit par un acte de foi sincère, soit pour fournir quelque distraction aux esprits abattus et découragés, il envoya prendre processionnellement, dans l'église, la

châsse qui contenait les reliques du saint, et la fit porter en grande pompe à travers le camp. Toute l'armée se mit en oraison. Les chefs firent de riches offrandes; chaque soldat, jusqu'au dernier, donna sa pièce de monnaie, et la nuit suivante, comme si le ciel eût fait un miracle, les vents changèrent et le temps redevint calme et serein. Au point du jour, c'était le 27 septembre (1066), le soleil, jusque-là obscurci par les nuages, parut dans tout son éclat. »

Vous verrez, Messieurs, quel merveilleux parti le poète a su tirer de cet événement; avec quel art de composition, quelle ampleur de forme, quelle richesse d'expression il a rendu la physionomie des personnages et des choses. L'auteur a sûrement appris la versification dans le traité de Théodore de Banville. Ses maîtres sont Victor Hugo, Théophile Gautier et surtout Leconte de Lisle. Il rivalise avec les meilleurs parnassiens pour la plasticité du vers, les trouvailles de la rime, la savante précision du style, la grandeur pittoresque des images. Ceux qui tiennent pour le sentiment, pour la passion, pour la fluidité du rythme trouveront peut-être un peu froide, un peu savante, un peu trop sculpturale son œuvre marmoréenne et impassible.

Plus lyrique, mais très recherchée aussi dans la forme, est la pièce 8, intitulée : *Paroles de Rollon.*

Rollon, qui vient d'épouser Gisèle et de recevoir l'investiture de son duché, salue sa nouvelle patrie, exaltant néanmoins les souvenirs de sa vie nomade et de ces pays d'Odin, d'où il est sorti, comme les héros dont Wagner a chanté les symboliques destinées. Un peu nuageuse parfois, volontairement empreinte de hardiesse dans la coupe des vers et de rudesse imi-

tative, cette belle œuvre mérite pourtant tous nos éloges.

Il nous faut louer également, dans un tout autre genre, la pièce n° 12 qui a pour titre : *Suprême Tentative*. C'est une comédie, qui met en scène, à Rouen, Molière et Corneille collaborant à *Psyché :* Corneille, déjà vieux et découragé, mais réconforté par Molière qui lui rend la foi dans son génie. Quelle est la valeur scénique de cette œuvre? Il nous serait difficile de le dire Mais nous y avons trouvé, dans une langue poétique parfois un peu négligée, des situations intéressantes, des tirades qui ne manquent pas de mouvement et un souffle que semble avoir soutenu la lecture habituelle, si fortifiante, de notre grand tragique normand.

Ces deux compositions, qui ont approché du but sans l'atteindre, nous sommes heureux de pouvoir les récompenser en décernant une médaille à chacune d'elles. M. de Boury et M. le président Molle ont bien voulu, en effet, mettre à la disposition du jury deux médailles qui s'ajouteront au prix Fouché et donneront, nous en sommes convaincus, aux deux lauréats une approbation qui, pour être surtout morale, ne leur sera pas moins précieuse.

Je ne voudrais point, Messieurs, terminer ce rapport sans évoquer la mémoire de notre défunt collègue, Lucien Fouché, dont la générosité intelligente nous permet d'encourager tour à tour l'histoire, l'archéologie et la poésie normandes. Cette œuvre de décentralisation ne saurait être trop vantée. L'Académie française ne nous en voudra pas d'empiéter modestement sur son domaine et de tresser, nous aussi, des couronnes pour les poètes. Puissions-nous répandre ainsi le goût des

beaux vers. Ils donnent des ailes aux grandes et aux douces pensées; ils élèvent notre esprit vers les calmes régions où l'on est heureux de respirer parfois un air plus pur et de contempler de haut avec sérénité les luttes de la vie.

LE MIRACLE DE SAINT-VALERY [1]

— LÉGENDE NORMANDE —

(XIe siècle)

PAR ÉDOUARD PORCHER, AVOCAT AU MANS

I

Au fond d'un large siège à somptueux dossier,
Muet, les bras croisés sur sa cotte d'acier,
Guillaume le Bâtard songe.
Sa haute tente
Dans un flot de brocart et de soie éclatante
Étale la splendeur de ses riches décors.
L'argent des baudriers et le cuivre des cors
Flambent parmi le fer bleuâtre des trophées ;
Et, comme en un palais mystérieux de Fées,
Un calme solennel alanguit l'air épais.
De grands plis somnolents pleins d'une étrange paix
Pendent autour du lit hérissé de sculptures,
Et, le long des parois, les rigides tentures
Retombent sur le sol que couvre une toison.
Par un pan entr'ouvert on voit, à l'horizon,
La mer, morne miroir qu'aucun frisson ne ride.
Rien ne bouge. Nul bruit n'émeut la grève aride,
Le silence remplit les heaumes aveuglants.

[1] Cette poésie a obtenu le prix de 600 francs.

Les inertes pennons laissent traîner leurs glands
Sur l'immobilité sinistre des armures.
Les gonfanons pensifs n'ont point de gais murmures.
Aux pieds du duc, un chien mélancolique dort,
Et les lions normands peints sur les écus d'or
Semblent eux-mêmes lourds d'une angoisse inconnue.

Le duc reste songeur. Il a la tête nue;
Sa barbe s'élargit sur son torse puissant;
Sa taille de géant s'est courbée, et l'on sent
Que son cœur est hanté de terribles pensées.
Le sang s'est retiré de ses lèvres pressées,
Et, sous le voile blond de ses rudes sourcils,
S'affole la lueur de ses yeux indécis.

Mais un bruit d'éperons a sonné sur la grève,
Et Guillaume, arraché brusquement à son rêve,
S'est roidi, dans l'ampleur de ses pesants habits.
Un baron au cimier constellé de rubis
Apparaît sur le seuil de la tente, et salue.
Guillaume, redressant sa tête chevelue,
Sans répondre au salut, interroge ardemment :
« Le vent ?
— Cher sire, hélas! pas un frémissement
« Ne chuchote, là-bas, au feuillage des chênes,
« Et nos calmes vaisseaux sommeillent sur leurs chaînes. »

Le visage du duc s'empourpra de courroux :
« Le ciel protège-t-il Harold aux cheveux roux,
« Ce parjure maudit que la honte environne
« Et qui m'a dérobé ma royale couronne
« Pour la prostituer à son front insolent ?
« Et ne verrai-je pas du Sud étincelant
« Jaillir éperdument la brise salutaire
« Qui précipitera mes nefs vers l'Angleterre ?
« Ah ! s'il me faut lutter contre le bras divin,
« Ma valeur est stérile et mon bon droit est vain.

« Je n'ai plus qu'à jeter, comme une vile cendre,
« Le gonfanon béni par le pape Alexandre
« Et l'anneau souverain que je porte à mon doigt !

— « Cher sire, taisez-vous, car nul homme ne doit
« Résister à la main divine qui le mène. »

Guillaume eut un éclair de fierté surhumaine.
Puis, comme sous le faix d'un horrible combat,
Sa poitrine gémit et son corps se courba.
Il reprit, sans un mot, sa sombre rêverie ;
Et son regard suivait, sur une draperie,
Parmi des châteaux bleus et des ravins profonds,
Un long essaim brodé d'oiseaux et de griffons.
Soudain, il lui sembla que les folles images
Remuaient lentement sur l'étoffe à ramages.
Un souffle très léger passa dans ses cheveux.
Il sauta de son siège, et, d'un jarret nerveux,
Bondit vers le rivage où montait la marée.
Un cavalier passait sur la grève dorée.
Guillaume le héla. « C'est toi, Jean de Gonnor?
« Le vent vient-il enfin ?
— Oui, seigneur,... mais du nord ! »

***

Le duc s'agenouilla gravement sur le sable :

« O toi qui couronné de gloire impérissable
« Terrassas le Dragon et les Démons maudits,
« Monseigneur saint Michel, baron du Paradis,
« Viens combattre parmi les rangs de mon armée ;
« Qu'un cri vainqueur éclate à ta bouche enflammée,
« Et qu'un glaive de feu brille à ton poing altier !
« Et toi, saint Valery, Patron du blanc moutier
« Dont le clocher serein domine ces rivages,
« Daigne faire jaillir du sud les vents sauvages
« Auxquels nous mêlerons nos clameurs de combat.
« Sur tes rochers déserts que le flot triste bat

« Demain, tous mes guerriers, en file solennelle
« Viendront magnifier ta splendeur éternelle.
« J'ai confiance en toi. Je m'incline. Je crois.
« Tu ne peux refuser, au saint nom de la croix,
« La grâce que mon peuple à genoux te demande :

« Voir Harold fuir devant ma bannière normande
« Et ses cités crouler comme des Jérichos
« Sous l'éclair triomphal de mes fleurons ducaux ! »

II

Le vent du nord s'éplore en sombres mélopées
Sur la côte où miroite un flamboiement d'épées.
Un carillon sans fin tinte aux lointains beffrois.
Les chevaliers, muets sur leurs lourds palefrois,
Haussent le mur vivant de leurs fières statures.
Sur les écus chargés d'éclatantes peintures
Grimace le bétail monstrueux de l'enfer,
Et le ciel se réfracte aux corselets de fer.

Là-bas, par les sentiers vibrants de sonneries,
Un cortège s'allonge en lentes théories.

Sous un dais incrusté d'ors et de camaïeux
Voici Monseigneur Damp, évêque de Bayeux :
Autour de lui l'encens en flocons bleus s'échappe.
Sa mitre à double pointe étincelle. Sa chape
Se tend sous les saphirs d'un merveilleux fermail.
Son bâton pastoral est écaillé d'émail.

Voici Messire Blayn, chef des hordes du Maine,
Qui fait claquer à l'air la bannière romaine.

Puis voici, dans leur châsse où la lumière rit,
Les ossements sacrés du puissant Valery ;
Et le clergé du duc escorte les reliques.

Et, superbe, nimbé des éclairs métalliques
Que le soleil allume à son casque d'argent,

Sous sa cotte de soie et de brocart changeant,
Guillaume le Bâtard cambre sa haute taille.
Quand il paraît ainsi, beau comme à la bataille,
Tous les barons normands et bretons sont jaloux.
A sa main qui retient son cheval andalous
Brille un anneau massif où, dans un cœur de pierre,
Le pape a fait sertir un cheveu de saint Pierre.
Il avance à pas lents, formidable et hautain.

Puis viennent ses guerriers, son frère de Mortain,
Guy d'Evreux, Taillefer, les deux Fergent, Coisnières...
La brise qui fraîchit souffle dans les crinières,
Les farouches nazals lancent d'âpres rayons,
Et les pennons, ainsi que de clairs papillons,
Font ardemment flotter leurs couleurs dans l'espace.

La châsse enfin s'arrête.
Et chaque seigneur passe
Auprès d'elle, et s'incline en un profond salut.

Guillaume, le premier de sa troupe, voulut
Se prosterner devant le sacré reliquaire.
Il s'approcha, suivi de Dosburn, son Vicaire,
Qui portait dans ses bras un lourd coffret d'airain.
Le duc laissa tomber, d'un geste souverain,
Un sac de cuir gonflé de deniers d'Angleterre.
La bourse pesamment s'aplatit sur la terre
Avec un bruit confus de joyeux tintements.

Puis, graves, chamarrés de riches ornements,
Vinrent les hauts barons et les preux capitaines
Dont les guidons, issus des provinces lointaines,
Entraînaient sous leurs plis de hardis contingents.
Puis la foule innombrable et sombre des sergents,
Puis les archers vêtus de casaques de laine.
Le vent les flagellait de sa mordante haleine ;
Et leur poing brandissait leur arc éblouissant.

Et chacun déposait son offrande en passant.

Une à une, au milieu de lentes litanies,
Les pièces ruisselaient en nappes infinies.
L'or, le cuivre et l'argent, pêle-mêle jetés,
Confondaient au soleil leurs magiques clartés.
Le couchant embrasait au loin la mer rougie.
Parmi l'épais billon à royale effigie,
Des sous épiscopaux, que l'usure aplanit,
Montraient confusément la Dextre qui bénit
Et le Calice ouvert en forme de tulipe.
Les gros deniers récents du jeune roi Philippe
Mêlaient leur fauve éclat aux clairs rayonnements
Qui, frôlant les profils des Césars allemands,
Doraient les Saints mitrés et les Croix byzantines.

Quand la dernière pièce aux lueurs argentines
Eut roulé sur le tas énorme de métal,
La mer s'illumina comme un lac de cristal.
Le vent du nord se tut. Une tiède accalmie
Flottait indolemment sur la côte endormie
Où le soleil mourant, ainsi qu'un ostensoir,
Moirait de rais sanglants l'azur calme du soir.
— Et du Sud où planait une lourde paresse
Un vent léger souffla, plus doux qu'une caresse.

III

Dans le ciel indécis, la candeur du matin
Trouant les gris embruns de l'horizon lointain
Peu à peu resplendit, et ses obliques flammes
Font courir des frissons sur la crête des lames.
La flotte du Bâtard hérisse ses haubans,
Turbulente forêt où les pennons flambants
Claquent parmi l'ampleur des voilures sereines.
Sur les flancs arrondis des pesantes carènes
La mer glauque s'épuise en incessants assauts.
Les saints Apôtres peints à l'avant des vaisseaux
Semblent auréolés de tranquille espérance.

La brise qui surgit des collines de France
Disperse les brouillards dont les mornes amas
S'accrochent, en fuyant, à la cime des mâts.
Les amarres de fer grincent sur les bordages
Et les marins joyeux, suspendus aux cordages,
Acclament l'astre-roi qui naît à l'orient.

Sur le pont de sa nef, Guillaume souriant
Sent que va s'accomplir enfin sa Destinée ;
Il fixe son enseigne, obstinément tournée
Vers la Terre ennemie où règne son rival.

Dans le bois de la proue, un monstrueux cheval
Naïvement sculpté par quelque vieil artiste
Supporte un nain doré, dont les yeux d'améthyste
Dardent à travers l'air des rayons fulgurants ;
Sur le large poitrail l'eau heurte ses torrents
Et l'écume blanchit la croupe ruisselante.
Le barde Taillefer, d'une voix grave et lente,
En brandissant sa hache au livide tranchant,
Entonne à plein gosier un héroïque chant
Qui résonne aux échos tonnants des promontoires.

Le duc voit se lever une aube de victoires.
Une ardente rougeur brûle son teint vermeil.
Cette nuit, un beau songe a bercé son sommeil :
A son front scintillait la royale couronne...

La gloire de son Rêve autour de lui claironne.

... Et voici, sous les feux du clair soleil levant,
Les clameurs du départ qui vibrent dans le vent.

SUPRÊME TENTATIVE

FANTAISIE SCÉNO-HISTORIQUE NORMANDE

PAR J. NOURY, PROFESSEUR A ROUEN

PERSONNAGES

MOLIÈRE, comédien, de passage à Rouen, trente-six ans.
CORNEILLE (PIERRE), cinquante-deux ans.
CORNEILLE (MARIE), sa fille, seize ans et demi.
LA FORÊT, servante de Molière.

La scène se passe à Rouen, chez Corneille, rue de la Pie, dans les derniers jours de septembre 1658.

Le cabinet de travail de Corneille, table carrée surchargée de livres, papier, etc. Au fond une fenêtre, celle de la rue du Marché ; à droite, une porte; à gauche, lui faisant vis-à-vis, une cheminée à landiers de cuivre; tout auprès une bibliothèque avec rideaux de futaine verte.

Molière est assis à la table, le dos tourné à la porte; en face de lui, la place de Corneille est vide.

[1] Cette poésie a obtenu une médaille d'argent (grand module), offerte par M. le comte de Boury, président de la Société, à la suite du concours de poésie Lucien Fouché.

SCÈNE PREMIÈRE

MOLIÈRE, après avoir tenu quelque temps sa tête dans ses mains rageusement.

Mauvaise après-midi ! Vainement je m'escrime
Psyché n'avance point de la plus pauvre rime...

Il se remet au travail, mais ne tarde pas à jeter sa plume.

Peste soit du travail !...

Furetant sur la table.

Tiens, l'*Imitation !*

L'ouvrant.

Sur la feuille de garde une suscription
A mon nom ?...

Etonné, et lisant.

« *A Molière, à l'ami sûr et sage*
« *Ce faible souvenir de son trop court passage*
« *A Rouen... Pierre.* »

Don qui vaut son pesant d'or !
Las ! que n'est-ce un puîné du *Cid Campeador*,
Nouveau rugissement du lion qui s'éveille ?

Après une pause.

Ajoutons quelques mots à ceux du sieur Corneille :

Il écrit, puis lisant.

« Si j'admire ces vers puisqu'ils sont de tes mains
« J'aime mieux ceux du Cid et ceux de tes Romains ! »

Entendant la porte s'ouvrir.

Mais serait-ce lui ?...

Il jette la plume et se retourne.

Non.

SCÈNE II

MOLIÈRE, MARIE CORNEILLE

MARIE

Monsieur...

MOLIÈRE, d'un air souriant.

C'est toi, Marie !

MARIE

Mon père tarde bien et ma mère vous prie
De l'exc...

MOLIÈRE, lui coupant la parole et l'attirant par la taille.

Bien ! mais avant que je prenne un baiser.

MARIE, s'exécutant à son tour.

Au fait, vous ne devez guère vous amuser
Ici... Vous attendez depuis longtemps ?

MOLIÈRE, d'un ton dégagé.

Une heure.
Mais peut-on s'ennuyer où Corneille demeure ?

MARIE, s'inclinant, moqueuse.

En l'art des compliments, vous êtes sans égal
Pour nous tous, et pour lui, merci du madrigal.
— J'arrive et l'on m'apprend qu'au fond de cette chambre
Où s'aventure à peine un jour gris de septembre
Seul, vous vous morfondez, mon pauvre...

MOLIÈRE, la voyant hésiter.

Poquelin !

MARIE

Je n'aime pas ce nom, il me semble vilain,
Et si je ne craignais d'être trop familière,

Je vous appellerais comme père « Molière » ?
Je ne vous fâche pas ?

MOLIÈRE

Loin de là ; ton caquet
Me tiendra compagnie.

MARIE

A propos, ce bouquet
Que j'ai cueilli tantôt, près du Petit-Couronne,
Vous savez, dans ce bout de verger, qu'environne
Un plant de peupliers gigantesques et verts,
Le voulez-vous ?

Elle le tend à Molière.

MOLIÈRE

Merci !

MARIE, penchée sur l'épaule de Molière.

Les fleurs ! voilà nos vers
A nous ! — Pourtant, j'enrage en offrant une rose
De ne savoir jamais que m'expliquer en prose.

MOLIÈRE, renfermant un cahier qu'il a devant lui.

L'intention suffit.

MARIE

Pourquoi tenir caché
Ce manuscrit ? Allez ! je le sais, c'est *Psyché*.

Avec une moue.

Vous ne méritez pas, méchant, que ma tendresse
Ait obtenu de père un livre à votre adresse,
Celui-ci...

Elle désigne l'*Imitation*.

MOLIÈRE

C'est donc toi ?

MARIE, plaisamment.

Je vous veux convertir.

MOLIÈRE, riant.

Et dans ton *Almanach* ajouter un martyr !

MARIE, dépitée.

Prenez garde, monsieur, d'user ma patience.

MOLIÈRE

Doux fruit que cueillit Ève à l'arbre de Science !

MARIE, légèrement contrariée.

Vous faisiez des vers ?

MOLIÈRE

Oui.

MARIE

Ce doit être charmant,
N'est-ce pas, bon ami, d'allonger posément,
Sur le papier, des mots qu'on coiffe d'un... panache,
D'une rime ?

MOLIÈRE

Jouez plutôt à cache-cache !
C'est de votre âge, au moins... Ravaudez-moi des bas
Et laissez-nous, pécheurs endurcis, mettre au bas
Des vers, rimes jurant comme chats en colère.

Voyant Marie faire la grimace.

On bouderait ? — Pardon, si j'ai pu te déplaire,
Car j'aperçois des pleurs perler en tes beaux yeux.

MARIE, légèrement dépitée.

Non, vous ne ferez pas toujours la loi, Messieurs,
Et la femme, à son tour !...

MOLIÈRE, railleur.

Bon voyage, Sagesse,
Pour lors ! car rien de pis « qu'une femme clergesse ».

Voyant Marie se récrier, protestant.

C'est Ronsard qui le dit, non pas moi, mon enfant.

MARIE, toujours animée.

Je vous cède tout, soit ! vous êtes triomphant.

Avec emphase.

Sur le marbre, gravez cette grande victoire !

MOLIÈRE

Avouer sa défaite est aussi méritoire
Surtout quand...

MARIE, le voyant hésiter.

On est femme, achevez donc, moqueur !

MOLIÈRE

Bravo ! mauvaise tête et j'ajoute « bon cœur ».

MARIE, avec enjouement.

Puisque la paix est faite et de nouveau scellée
Expliquez-moi pourquoi je ne suis point allée
Encore, — à dix-sept ans ! — au théâtre. On y dit
Donc bien des horreurs ?

MOLIÈRE, à part.

La fillette s'enhardit.

Haut.

Que non pas, mais...

MARIE

Eh bien ! en cet affreux repaire
J'exige...

MOLIÈRE

Mais...

MARIE, parodiant Molière.

Mais... mais..., vous êtes comme père.
J'exige, — on m'a promis. — Plus de mais, plus de si !
Voilà près de six mois que vous êtes ici,
Cinq longs mois que j'attends, cinq que l'on me promène,
Et vous allez partir bientôt, l'autre semaine,

Pour Paris, où vous mande un caprice du Roy.
Quel serrement de cœur, quel secret désarroi,
Quand mes oncles hier en parlèrent à table !

MOLIÈRE, d'un ton moitié plaisant, moitié railleur.

Pauvre enfant !

MARIE, avec feu.

Serez-vous à ce point intraitable,
Parjure ? Nierez-vous que vous m'ayez promis ?
Faudra-t-il se quitter sans être bons amis ?
Sans me laisser entendre un bout de tragédie
Aux Braques, où, tout près, votre troupe applaudie
De père rajeunit les triomphes anciens
Et sait associer d'autres succès aux siens,
Les vôtres... ? Je sais tout.

MOLIÈRE, la prenant par le menton.

Voyez-vous ces gamines ?
A ce teint de candeur épandu sur leurs mines
Qui ne leur donnerait Dieu sans confession ?

MARIE, d'un air confidentiel.

N'empêche qu'une fois j'ai fait une action
Bien laide...

MOLIÈRE, intrigué.

Toi ?

MARIE, hésitante, confuse, hachant ses mots.

Lundi, derrière cette porte,
Là... j'écoutais...

MOLIÈRE, d'un ton qu'il veut rendre sévère.

Fi donc !

MARIE

Thomas, d'une voix forte,
Disait avec chaleur, — il s'agissait de vous — :
« Le gaillard est de taille à nous éclipser tous.
« Son *Dépit amoureux* est une autre *Mélite*
« Et l'*Etourdi* me semble une pièce d'élite. »

MOLIÈRE, les yeux brillants.

Chut, espiègle !

MARIE

Et mon père ajoutait :

MOLIÈRE, d'un air fiévreux.

Par pitié !

MARIE

« Vive-Dieu de m'avoir fourni cette amitié
« Qui verse à mes vieux ans une âme rajeunie,
« Et de pouvoir au sien raviver mon génie !
« Côte à côte nos noms revivront en *Psyché*,
« Etroitement unis... »

Voyant Molière pâlir.

Vous eussé-je fâché
Que vous voilà si blanc et faut-il...

MOLIÈRE, lui prenant fiévreusement les mains.

Non, achève.

MARIE, paraissant désappointée.

C'était tout !

MOLIÈRE, après un silence, se relève radieux.

A présent, Poquelin se relève,
Il peut braver Paris, Corneille l'a jugé.

Il retombe dans son fauteuil après une pause.

Je dois te faire peur, mignonne ; ce que j'ai,
C'est mon cœur qui bat trop, ma tête qui bourdonne...
Ce n'est rien ; des vapeurs, un rêve qui me donne
Le vertige... et me fait voir de trop hauts sommets
Pour qu'un comédien les atteigne jamais !
Les Dieux ! on ne les peut contempler face à face
Et Corneille en est un devant qui l'on s'efface.

MARIE

Vous m'effrayez ! Eh ! quoi, père serait si grand ?...
En jouant avec nous, tiendrait-il mal son rang ?...

MOLIÈRE

Ce n'est point déroger d'être un père modèle.

A part.

On vit dans l'idéal... brusquement un coup d'aile
Sur le sol nous rabat.

Haut et pressant.

N'avez-vous rien appris
De sa gloire d'antan qui fit courir Paris
Et passer par la France et l'Europe étonnées
Comme un mâle frisson des vastes destinées
Du siècle qui porta ce poète immortel ?
Quand donc lui verrons-nous élever un autel
Dans le Temple, aux côtés d'Eschyle et de Sophocle ?

MARIE, amicalement.

Trêve à votre lyrisme et quittant votre socle,
Redescendez tout près en un simple entretien.

MOLIÈRE

Quand on a, mon enfant, l'esprit comme le tien,
Le peu que l'on ignore aisément se devine.

MARIE

Aujourd'hui, pour cela, point ne suis assez fine
Et vos discours pompeux bien et dûment scellés
Pour me montrer leur sens demanderaient des clés.

MOLIÈRE

Le *Cid?*

MARIE, d'un air taquin.

Le *Cid*... ah ! oui, cette œuvre de jeune homme
Qui fit jadis du bruit et qu'il défend qu'on nomme.

MOLIÈRE, avec un clignement d'yeux

On y parle d'amour, hein ?

Haut.

Horace et *Cinna*.
Ineffaçables noms que sa main burina ?

MARIE

Jamais il n'a voulu qu'aucun de nous les lise.

MOLIÈRE

Sacrilège !

MARIE, soupirant.

Ils seraient interdits par l'Église
Et...

MOLIERE

Je devine... Eh bien ! fais ton *mea culpa.*
Je t'absous d'avoir lu les *œuvres* du papa.

MARIE

Ils étaient si tentants, là, sous leur serge verte,
— Un soir que cette armoire était restée ouverte —
Ces livres aux tons bruns, aux grandes lettres d'or
Que me collant au mur, le long du corridor,
Au hasard, j'en saisis un... ; la *Mort de Pompée.*
Polyeucte, le *Cid*, m'ont ensuite occupée...
C'était sublime... et beau ! Bref, je les ai tous lus.
Vous me mépriserez ?

MOLIÈRE

Je t'en aime encor plus.
Et la preuve c'est...

MARIE

C'est ?

MOLIÈRE

Que ce soir je t'emmène,
Voir le *Cid.*

MARIE

Quel bonheur ! Et... j'entendrai Chimène,
La fille héroïque ?

MOLIÈRE

Oui, tu connaîtras ta sœur,
Vous avez même sang. — Tu vois, ton confesseur
Ne veut point t'imposer de lourdes pénitences.

MARIE

Votre rôle?

MOLIÈRE

Rodrigue !

MARIE, battant des mains.

Oh ! vous direz ses *Stances !*

Les autres?...

MOLIÈRE

La Du Parc, la Béjart et... *cætera.*

MARIE, devenant songeuse.

Mais j'y songe...

MOLIERE

Qu'as-tu ?

MARIE, hésitante.

Mon père ne voudra,
Non jamais, que là-bas...

MOLIÈRE, la voyant hésiter, d'une façon forte.

Ta jeunesse s'en aille
Et qu'à ses divins vers, sa fille s'encanaille !
Sois sans peur, tu viendras, je t'en fais le serment.

MARIE, d'un air inquiet.

S'il résiste, s'il... ?

MOLIÈRE

Va, je le vaincrai.

MARIE

Comment ?

MOLIÈRE

C'est mon secret.

MARIE

Bien vrai ?

MOLIÈRE

Curieuse !

MARIE

Et personne
De chez nous ?...

MOLIÈRE

Pas plus lui que toi ne le soupçonne.

MARIE

Grosse erreur.

MOLIÈRE

Eh ! quoi, tu le saurais ?

MARIE

Je le crains.

MOLIÈRE

C'est ?

MARIE, d'un air fin et triomphant.

Ce bout de papier barbouillé de quatrains
Que vous ramassez là, des vers :

Récitant.

« Allez, charmante... »

MOLIÈRE, lui mettant la main sur la bouche.

Non pas !

MARIE

Votre air vous vend ; impossible qu'on mente.

Lui faisant une révérence moqueuse.

C'est si facile un homme, à se trahir, seigneur.
Maintenant que j'ai votre engagement d'honneur,
Si je courais, avant que le jour ne décroisse
Tout à fait, chercher père ? Il doit, à la paroisse,
Dire ses oraisons...

MOLIÈRE

Pars vite.

MARIE sort en chantonnant, en envoyant un baiser à Molière.

SCÈNE III

MOLIÈRE

MOLIÈRE

Enfant rieur,
Dernier éclat d'amour de cet intérieur,
A tes gazouillements qui ne serait poète,
Ou ne voudrait sentir en son âme muette
Bouillonner les espoirs d'un chef-d'œuvre nouveau ?
La jeunesse est un vin qui vous monte au cerveau ;
Jeunes ou vieux, tendez votre coupe à l'ivresse,
A l'inspiration divine, enchanteresse,
Dont le char invisible aux magiques essieux
Vous enlève de terre et vous transporte aux cieux !
Lorsque vous l'entendrez mugir au loin : c'est l'heure,
Que vous frissonnerez au vent qui vous effleure,
Hardiment jetez-vous sur sa route. Une main
Lors vous empoignera. — C'est en vain que, demain,
Le moment est passé, vous chercherez sa trace.
Enthousiasme ! à toi nous redevons *Horace*,
Polyeucte, *Cinna*, *Nicomède*, héros
Aux torses merveilleux faits du plus beau Paros
Que ton souffle anima d'une teinte vermeille
De la vie !...
Aujourd'hui leur créateur sommeille !
O chute, écrasement qui me laisse rêveur,
Quand je vois, à deux pas, aux bancs de Saint-Sauveur,
Celui qui devrait seoir sur les coussins d'un trône
Ouïr dévotement les mandements du prône,
Et meurtrir sa poitrine à l'ombre d'un pilier !
Quoi, Corneille le Grand, devenu marguillier,
Et comme un bon marchand grossoyant sur son livre
La recette et les frais, sol à sol, livre à livre
Et réglant chaque mois le chantre et le sonneur !

Ce n'est point là, sans doute, un crime, un déshonneur,
Mais quand on est Corneille et qu'on vit d'espérance
On se doit à soi-même, on se doit à la France.

Je ne veux point le voir tomber de mal en pis.
Passons qu'il ait traduit le latin d'*a-Kempis*
Et dans son désespoir, paraphrasé des *Psaumes*
Dont les tendres versets ont des senteurs de baumes,
Mais, ô mon Dieu, qui donc, dans ce cœur de bourgeois,
Lancera l'étincelle, un peu du feu grégeois
Inextinguible, ardent, robe de Déjanire
Qui, dévorant ses chairs, le réveille et l'inspire ?

Il faut à ce vieillard, avant l'heure impuissante
Nouvelle passion pour lui fouetter le sang.
Il poursuit de ses vers, dans ma troupe, une actrice
La Du Parc, la *Marquise*. Est-ce amour ou caprice,
Fiction de poète ou bien sénilité ?
Sublime maladroit, qui n'a jamais flatté...
Il lui jette un baiser comme un gant de bataille,
Puis, croyant qu'elle va se hausser à sa taille,
Qu'elle a des sentiments qui n'ont rien de mortel,
Calme et fier, il attend réponse à son cartel.

La *Marquise* est volage, elle est, sais-tu, fantasque,
Et comme tu n'as plus la jeunesse du masque,
Que déjà tes cheveux se parsèment d'argent,
Ta gloire ne vaut pas une once d'entregent
A ses yeux que n'ont pu dessiller ton génie.
Mais pour l'éternité, tes vers l'auront punie.
O grand homme, ô mon père, ô toi dont le *Menteur*
M'ouvrit des horizons et fera de l'auteur
Un docile écolier calqué sur ton image.

Corneille est entré à ce dernier hémistiche sans être aperçu de Molière qui continue.

De mon œuvre à venir accepte ici l'hommage.
Je tombe, humble vassal, devant mon suzerain.

SCÈNE IV

CORNEILLE, MOLIÈRE

CORNEILLE, frappant sur l'épaule de Molière, et railleur.

S'exerce-t-on déjà pour plaire au Mazarin ?
Par le Cid ! ce sont là de sonores tirades
Qu'applaudiront *Monsieur* et ses chers camarades.

MOLIÈRE, suppliant.

Maître, vous vous trompez...

CORNEILLE, toujours sans l'entendre.

Voilà bien les discours
Ampoulés et flatteurs qu'on aime dans les cours !

MOLIÈRE, pressant.

Si vous saviez, ô Maître, à qui je les destine ?
A vous !... A vous !...

CORNEILLE, après un sursaut.

La vie a passé sa patine
Sur ma gloire et mon front ; je suis d'un autre temps,
D'autres lieux. Songez donc ! j'ai plus de cinquante ans.
Vivre son demi-siècle est de trop pour un homme :
Il lui faudrait mourir quand l'œuvre qu'on renomme
Avec mille clairons sonnant dans l'univers
A dispersé partout la fièvre de ses vers.
Ils sont jeunes et beaux les coureurs d'Olympie !
Vouloir lutter contre eux est chose folle, impie ;
On n'a plus qu'à déchoir et craindre des railleurs.
J'en ai vu des succès pourtant, et des meilleurs !
Ainsi que les exploits du Cid, ils sont sans nombre.
Mais qu'importe, après tout, à qui n'est plus qu'une ombre,
Je ne sais quoi, bientôt, puisque Corneille meurt.

Réagissant contre ces idées, s'adressant à Molière.

Si je vous peine, ami, si je sens la rumeur

De lointains souvenirs gronder en ma pensée

Il lui tend la main

Si je vous ai brusqué, pardonnez.

MOLIÈRE

Amassée
Depuis longtemps, la pluie à la fin par torrents
S'écroule, puis les cieux rayonnent transparents,
Il me plaît de vous voir indigné de la sorte.
La paix soit faite, Maître.

Ils se serrent la main.

CORNEILLE, d'un ton grondeur.

Il suffit que je sorte,
Histoire d'obliger — soyez donc obligeants ! —
Pour que viennent chez moi se morfondre les gens.
Car Marie, à l'instant...

MOLIÈRE

Ne plaignez pas Molière
D'avoir trouvé chez vous famille hospitalière
Et des bras accueillants.

CORNEILLE

Depuis le mois de mai,
Comme un frère, avec vous j'étais accoutumé
Et je peste aujourd'hui que, pour un petit prince,
Le Conti, vous quittiez si tôt notre province.
N'empêche que mon cœur n'en soit fier en secret
Mais vous me laisserez l'absence et le regret
Dans mon effondrement, dans la nuit qui m'isole.

MOLIÈRE

Vous l'avez éprouvé, le théâtre console.

CORNEILLE

Lentement, pas à pas, je redeviens enfant.
Auprès de vous, j'étais près d'un feu réchauffant
Qui de mes sens épais faisait fondre la glace.
Vous partez !... Et je serai seul !... Et cette place

Où vous êtes, où vous travailliez avec moi,
Je ne pourrai la voir là, vide, sans émoi.
... Vous serez à Paris !

MOLIÈRE

Vous y viendrez, j'y compte.

CORNEILLE

Adieu tous nos projets ! Adieu, le charmant conte
Où vos vers caressaient l'*Amour*, les miens *Psyché*.
Faut-il l'abandonner donc à peine ébauché ?
Nous étions si contents de notre premier acte.

Après un silence énergiquement.

Nous le finirons.

MOLIÈRE, joyeux.

A Paris ?

CORNEILLE, découragé.

Je me rétracte...
Voyez ce que je suis.

Tristement.

Vous le finirez seul.
Sans miracle, voit-on sortir de son linceul
Un cadavre ? Non.

MOLIERE

L'âme, oui ! Corneille, que dis-je ?
La France attend de vous encore ce prodige :
Donnez au Cid, un frère, et superbe et vainqueur
Et montrez que vos ans n'ont point atteint le cœur.

CORNEILLE

N'étant plus invaincu, l'on n'est plus invincible !
L'échec de *Pertharite* est là toujours, sensible
Et saignante blessure... Après tant de combats,
De gloire, on m'a sifflé !... Suis-je tombé si bas
Que je ne puisse, aidé de mes tronçons d'épée,
De mes ongles, gravir la colline escarpée,
Le chemin parcouru, pour tenir tête au sort?

MOLIÈRE, à part, joignant les mains.

Que l'aigle, juste Dieu, reprenne son essor.

CORNEILLE

Je me suis dit alors : « Sonne donc la retraite,
« Corneille ! » — Je croyais que, de façon discrète,
Le Ciel m'avertissait de prendre mon congé
Et de m'humilier pour l'avoir outragé ;
Car, mes pièces, sait-on qu'un docteur les condamne ?

MOLIÈRE

Sur le front du docteur je plante un bonnet d'âne !

CORNEILLE

Savez-vous que sa main me cloue au pilori
Comme un vil mécréant et ce, pour avoir ri
Dans le *Menteur*, la *Veuve* et d'autres comédies ?
Qu'il dénonce et prétend brûler mes tragédies,
Les filles de mon sang, comme attentat aux mœurs ?

MOLIÈRE

Un roi s'occupe-t-il des vulgaires clameurs
Qui grouillent à ses pieds, des décrets des Conciles ?

CORNEILLE

Je connus tôt la gêne et les jours difficiles,
Charges, peines et deuils ; puis les enfants nombreux
Vinrent ; il nous fallut vivre et penser pour eux,
J'étais saoul de bravos.

MOLIÈRE

Et de gloire immortelle.

CORNEILLE

Mais j'avais faim d'argent. La gloire nourrit-elle ?
C'est par de bons écus que l'on soutient son rang.
Sous la Fronde, qui sut que Corneille était grand ?
Je quittai donc Paris. Lorsque, dans la vallée,
J'approchai de Rouen, la joyeuse volée

De ses cloches en fête et mourant dans les bois,
Tumultueusement évoqua mille voix,
Mille images : la ville avec ses vieilles rues
Ses maisons à pignons, grimaçantes et drues,
Ses églises, son ciel de clochers chevauchant
L'un sur l'autre, joyaux bronzés par le couchant,
Sa cathédrale, puis, dans un quartier humide,
En contre-bas, honteux, un immeuble timide,
Le nôtre, celui-ci : mes premiers ans, mes vers
Les Pères du collège et mes amours divers,
Mélite... Et, se pressant sans ordre ni mesure,
Je revis le Palais, les Braques, la masure
Presque au bord de la Seine avec son coin de pré,
Où je vous ai reçu. Pour sûr que j'y mourrai !
Sans rêves étrangers ma vieillesse assoupie
En traduisant ce livre y fit une œuvre pie :
Il est à vous, prenez, c'est l'*Imitation*.

Il lui indique le volume.

MOLIÈRE

Dieu l'a bénie ?

CORNEILLE

On fait une autre édition.
Cela s'est bien vendu, je le dis sans vergogne,
Et me rapporte plus que l'Hôtel de Bourgogne ;
Mes pièces à Paris n'ont guère de succès,
On s'y lasse de tout, c'est bien là les Français.
Je leur semble trop vieux pour être encor de mode ;
Ma grandeur laisse froid, ma franchise incommode.

MOLIÈRE

Maître, on vous a leurré, peut-être jamais plus,
Votre nom respecté n'eut...

CORNEILLE

Serments superflus !
Ma Muse, aux doigts crochus maintenant, bien normande,
Ne veut plus rien tenter qui ne soit de commande.

Monsieur de Sourdéac, seigneur original,
Qu'aurait, certes, prisé feu le grand Cardinal
Exige une pièce « aux machines sans pareilles
« Et musique étonnant les yeux et les oreilles ».
Il paiera bien.

MOLIÈRE

Le titre ?

CORNEILLE

Eh ! je ne sais encor !
Les Amours de Médée ou bien *la Toison d'or*.
Il s'engage au Neufbourg à construire une salle
Tout exprès, pour jouer cette œuvre colossale
Dont les vers seront miens, le reste du Baron.

MOLIÈRE, un peu narquois.

Ce sera, je le vois, un second Montauron.

D'un air découragé.

Pour être vraiment beaux vos *Amours de Médée*
Devraient, maître, jaillir d'une plus noble idée.
Il faut avoir la foi comme dans le bon temps,
A l'époque homérique où vous aviez trente ans,
Où le Cid, au fourreau, sentait brûler sa lame,
Où les grands sentiments vous débordaient de l'âme,
Où vous enfiévriez de vos vers le public
Du duc le plus hautain au plus pauvre syndic.
Comptiez-vous les ducats tombant en votre bourse ?
Votre inspiration partait d'une autre source
Plus pure et plus féconde ; et ses chantantes eaux
Redisaient votre nom dans les joncs, les roseaux,
Et le vent l'emportait par les monts, par la plaine.
De grandes visions, la tête toute pleine,
Vos chefs-d'œuvre naissaient impétueux, jaloux...
Rentrant griffes et crocs, la critique et les loups
Se demandaient chétifs : « Quelle est l'autre merveille
Que nous apportera demain le grand Corneille ? »

CORNEILLE

De grâce !

MOLIÈRE

L'on attend.

CORNEILLE, sceptique.

Un monument nouveau ?
En pourrai-je tirer de mon triste cerveau ?

MOLIERE

Oui, l'on attend toujours, Maître. Votre génie
En vain se rapetisse, en vain se calomnie :
A lui-même il se ment, car il n'a point signé :
« ŒUVRES COMPLÈTES. FIN, par CORNEILLE L'AISNÉ. »
Toute flamme en vos yeux n'est pas encore éteinte ;
Oubliez un instant l'or qui luit et qui tinte
Si caressant parfois quand la bourse est à plat,
Que l'on chôme au foyer — vous n'en êtes point là —
Oubliez, dis-je, ce qu'au Neufbourg on vous offre
Une pile d'écus de plus dans votre coffre,
Ne voyez que le but superbe, radieux,
La peinture du beau qui nous égale aux dieux.
Lorsque, aux tentations du jour dur et rebelle,
Ton âme s'écriera : « J'ai fait une œuvre belle ! »
Qu'importent les passants sceptiques ou gouailleurs ?
Les lauriers qu'on te doit, tu les auras ailleurs,
Dans le juste Avenir qui, des gloires d'argile,
Ecrasant du talon l'édifice fragile,
S'en viendra, chaque année, au piédestal d'airain
Accrocher sa couronne à ton nom souverain.

CORNEILLE, à part.

L'été qui, sous la feuille, éveille la couleuvre
Est moins chaud que sa voix.

MOLIÈRE

Mettez-vous donc à l'œuvre
Dès demain, dès ce soir, car tout y gagnera :

Notre *Psyché* d'abord et puis votre *Opéra ;*
Et si Monsieur Foucquet, notre royal Mécène,
— Me disiez-vous hier — vous rappelle à la scène,
Qu'*Œdipe* ne soit pas à l'avance un reçu,
Une quittance, mais quelque chose d'issu
Du tréfonds de votre être, un éclair qui rayonne
Un immortel dessin comme ceux que crayonne
L'esprit du grand Corneille !

CORNEILLE, transporté.

Oui ! je veux me venger.
J'ai placé trop longtemps ma gloire en viager,
Depuis dix ans surtout. Le gant, je le relève.
Tant pis si je fléchis sous la lourdeur du glaive,
On dira que Corneille a lutté jusqu'au bout.

MOLIÈRE, joyeux.

Alors, vous nous suivez ?

CORNEILLE

Qui ? moi ?

MOLIÈRE

Mais oui, vous, Maître.

CORNEILLE

A part.

Je rêvais.

Haut.

Oui... ; bientôt... ; dans quelques mois... ; peut-être ;
Si ?...

MOLIÈRE, à part.

Voilà qui trahit l'oreille du normand !

CORNEILLE

Quand j'aurai tout vendu, sans doute..., assurément !
Il me faut réfléchir, que diable !... La famille,
Cet antique logis dont chaque coin fourmille
De souvenirs..., de deuils ; la ville que j'aimais ;
C'est bien dur à quitter ! le pourrai-je jamais ?

J'ai, vous savez, du sang de bourgeois dans les veines
Et vos belles raisons, j'en ai peur, seront vaines,
Mon ami.

On entend des voix dans le corridor et Corneille intrigué...

Mais l'on vient ! Cette voix ? on dirait
De Marie... Oui. Mais... mais l'autre ?

MOLIÈRE

C'est La Forêt
Qui me vient chercher ; donc, quatre heures et demie.

On frappe.

CORNEILLE

Entrez.

SCÈNE V

LES MÊMES. MARIE CORNEILLE, LA FORÊT

LA FORÊT, faisant la révérence.

Bonjour le monde !

A Molière.

On n'est point endormie,
Vous voyez.

MOLIÈRE

Bien... Là-bas, tout est prêt pour ce soir ?

LA FORÊT

Ma salle est balayée.

MOLIÈRE

Et les bancs où s'asseoir
Sculptés aux écussons du duc de Longueville ?

LA FORÊT

C'est fait, monsieur, et comme il n'est bruit par la ville
Que nous nous en allons...

MOLIÈRE

Tous les billets sont pris ?

LA FORÊT

Oh ! pas la moindre place ! A moins d'être souris
On n'y pourrait guigner.

Voyant Marie blêmir.

Mais qu'avez-vous, mam'zelle,
A défaillir ainsi ?

MARIE, qui s'est approchée de Molière et le regarde d'un air significatif.

Rien.

MOLIÈRE, s'adressant à elle.

Va te faire belle,
Ma fille, et, tu sais, vite.

MARIE

Ah ! merci.

Elle plante un baiser sur la main de Molière et se sauve pendant que Corneille proteste.

SCÈNE VI

Les mêmes, moins MARIE CORNEILLE

CORNEILLE

Voudrait-on
M'expliquer cette énigme et ce singulier ton
Qui me laissent céans l'âme toute saisie ?
Qui donc commande ici ?

MOLIÈRE, riant et s'excusant.

Moi ! — Pure fantaisie,
Croyez bien.

CORNEILLE

Une farce, alors ?

CORNEILLE, amusé.

Oui-da ?

LA FORÊT.

Tout comme vous, je suis bonne chrétienne,
Je m'en vas au salut, mais avouez, çamon !
Que le *Cid* vaut cent fois le plus joli sermon.
Et *Polyeucte ?* Ah ! si jamais un jour, bédame !
On nous le fait donner au chœur de Notre-Dame,
Vous verrez le succès et comment les acteurs
Eduquent mieux les gens que des prédicateurs.
Vous et moi, tous ici, nous aimons le théâtre
On me paierait bien cher pour rester près de l'âtre
A grelotter sans rien faire. C'est un métier
Qui nous captive l'âme et vous prend tout entier.
A nous, comédiens, les routes du royaume
Qu'on parcourt en chantant ! à nous les jeux de paume
Où nous trônons le soir ; les fermes, les châteaux
Où sous un chêne épais, nous dressons nos tréteaux
En passant, pour un jour, n'ayant qu'un peu de paille
Pour dormir et du pain... pour faire la ripaille ;
Sous l'or de nos habits se cachent des lambeaux ;
N'importe ! on est heureux et nos rêves sont beaux
La nuit, quand on a vu la salle frémissante
En délire, acclamer une pièce puissante
Et s'en aller meilleure, en pensant au devoir.

Tout à l'heure, bientôt, ici, nous allons voir,
Quand nous jouerons le *Cid* devant toute la ville,

CORNEILLE, transporté.

Vous... vous... jouez le *Cid ?*

LA FORÊT

S'il est âme assez vile

CORNEILLE

Le *Cid*, ce soir, le *Cid !*

LA FORÊT

Qui n'applaudisse pas

CORNEILLE, hors de lui.

Le *Cid !* Le *Cid !*

LA FORÊT

Rodrigue et ses poignants combats
Et ne veuille périr pour les yeux de Chimène ?

CORNEILLE

Revoir le *Cid !*

MOLIÈRE et LA FORÊT

Eh ! bien, venez ! on vous emmène !

CORNEILLE

Oui ! je veux te revoir mon Cid, mon premier-né.
Tu ne vieilliras point et le monde étonné
Se rappelant toujours ta première victoire
Inscrite en traits de flamme au livre de l'Histoire,
Lorsqu'il te saluera, nous saluera tous deux.
Plus fort que mes enfants, plus puissant qu'aucun d'eux,
Mon vieil amour déjà me reprend et me broie,
Mais c'est avec bonheur que je deviens sa proie ;
Lui seul peut réveiller mon génie affaibli.
Et lui faire dompter et la mort et l'oubli !
Partons.

La porte s'ouvre.

MOLIÈRE

Voici Marie... Une fleur sur sa tête,
Radieuse, elle veut aussi vous faire fête
Ce soir.

Marie s'approche de Corneille.

SCÈNE VII

TOUS LES QUATRE

MARIE

Ne grondez pas, et, s'il est à punir
Quelqu'un, que ce soit moi !

CORNEILLE, à part.

Je n'y peux plus tenir !

Haut.

Puis-je contrarier un petit cœur qui m'aime ?
Nous t'emmenons.

A Molière.

Si je me retrouve moi-même,
Je vous le dois, Molière, et si ma dignité
Reste sans tache aux yeux de la postérité,
Soyez-en béni.

MARIE à Molière et Corneille, pressante.

Mais venez-vous !

Elle sort, entraînant La Forêt pendant que Molière se ravise et va prendre un papier sur la table.

SCÈNE VIII

MOLIÈRE, CORNEILLE

MOLIÈRE

Et ces stances
Qui flagellent si dur les sottes résistances
De la Duparc, faut-il les prendre ?

CORNEILLE, riant et faisant mine d'enlever le papier à Molière.

Trahison !
Vous-voulez vous railler d'un poète grison.

MOLIÈRE

Vous devez vous venger tantôt de la marquise :
Qu'importe qu'elle soit comédienne exquise !
Après vos compliments, la flèche des regrets
En petit comité,

Finement, à l'oreille de Corneille.

car nous soupons après.

EXEUNT.

Rideau.

PAROLES DE ROLLON[1]

PAR GASTON DE BAR, A CHATOU (SEINE-ET-OISE)

« ... Expulser les Normands de vive force
« était impossible ; ... Robert, comte de
« Paris et duc de France, proposa le
« seul parti capable de changer radicale-
« ment la situation et de fermer une
« ère de désastres. Ce fut d'offrir à
« Roll la main de Ghisèle, fille de Karle
« le Simple avec la cession de la contrée
« sise entre l'Océan, les rivières d'Epte,
« d'Eure et d'Avre, les frontières du
« Maine et de la Bretagne... Au jour
« fixé, Roll et Karle vinrent au lieu dit
« Saint-Clair... »

HENRI MARTIN.

Comme, après la tempête, avec lenteur décroît
Et meurt le heurt des flots vers la grève lointaine,
Tout bruit glissa jusqu'à l'horizon de la plaine
Sur la foule, devant Rollon farouche et droit.

Vêtu de cuir, sans casque au front, la face rude,
Sans bracelets aux bras et le col sans collier,
Les doigts calmes et lourds au bord du bouclier,
Longtemps il contempla l'énorme multitude.

Le ciel était paisible et bienveillant et clair ;
Les pommiers blancs de fleurs offraient, comme des palmes
De paix, leurs doux rameaux et ces paroles calmes
Planaient, belles, dans la légèreté de l'air :

[1] Cette poésie a obtenu une médaille d'argent (grand module), offerte par M. le Président Molle, à la suite du concours de poésie Lucien Fouché.

« Moi, venu des climats brumeux de la Norvège,
« Pareille à quelque ours blanc dans le nord rencogné,
« Rollon, fils de celui qui trente ans a régné
« Sur le fjord écumeux et la lande de neige ;

« Moi le farouche, qui, dans les nuits d'ouragan,
« Lorsque hurle le vent et qu'en paquets de houle,
« Sur le flanc des vaisseaux la mer s'écrase et roule,
« N'ai qu'à crier mon nom pour dompter l'Océan ;

« Moi qui, depuis toujours, à travers les nuits nues,
« Ou sous les traits serrés du flamboyant soleil,
« Traîne pompeusement le cortège vermeil
« De mes guerriers sanglants aux âmes ingénues,

« Sur le continuel balancement des flots,
« Dans l'éparpillement joyeux de leur écume,
« Et parmi l'épaisseur sournoise de la brume ;
« Je m'arrête, ma chair aspirant au repos.

« Ainsi que le huard qui, traversant l'espace,
« Plane par les chemins purs de l'immensité,
« Plus ivre, chaque jour, de plus de liberté,
« Ma barque, ailes au vent, fut l'alcyon qui passe ;

« Et ceux qui la voyaient rasant, prompte, les eaux,
« Dans l'entourage clair de ses blanches compagnes,
« Disaient, gagnant les bois, désertant les campagnes :
« Fond-il sur nous ce vol de lumineux oiseaux ?

« Et nous nous abattions alors dans des huées,
« La hache au poing, pillant, tuant, jamais lassés ;
« Et bientôt, du village où nous étions passés,
« Les flammes s'élançaient, souples, vers les nuées ;

« Ou bien, pleins de mépris pour les viles maisons
« Où se terre la peur de l'habitant timide,
« Nous tournions, hasardeux, notre proue intrépide
« Vers le mobile mur des troubles horizons.

« Harmonieuse mer ! vagues échevelées !
« Comme nous écoutions la puissante rumeur
« De votre voix multiple où se mêle et se meurt
« Une langueur pleurant des phrases désolées ;

« Comme nous vous aimions, plaintes du gouffre amer !
« Mais d'avoir entendu la chanson attendrie,
« Dans le soir attentif, des vierges de Neustrie,
« Ta voix pour nous n'est plus, harmonieuse mer!

« Et vous, aubes d'argent, franges des cieux livides,
« Qui n'êtes, dans l'effroi nocturne, qu'un reflet
« Du coursier de Saga, galop qui violait
« De sa blancheur l'horreur des immensités vides ;

« Depuis l'heure où je vis au bois les ombrageant,
« Se croiser, ô guerriers, les lentes causeries
« De vos sœurs ondulant dans leurs robes fleuries,
« Aubes, ce n'est plus vous que j'aime, aubes d'argent !

« Nous n'imaginions rien de plus frais que l'aurore,
« Rien qui pût égaler l'ineffable douceur
« Du flot câlin, du flot félin, du flot berceur,
« De vos filles ne sachant pas la grâce encore.

« La déesse en effet que le rêve créait
« A nos sommeils hantés des chocs de la bataille,
« Avait le regard dur et bouclait à sa taille
« La cuirasse, portait le fer, nous ressemblait :

« Après un jour d'ahans, endormis à l'arrière
« De nos barques, le front sur le bois, nous voyions
« Dans une gloire d'or et de pourpre en rayons,
« La seule Walkyrie, héroïque guerrière ;

« Et quand elle fuyait, en bonds vertigineux
« Nous poursuivions son vol par des archipels d'astres,
« Jusqu'au palais d'Odin dont les mille pilastres,
« Lourds, se profilent sur l'infini lumineux.

« A la vierge du ciel je préfère ces vierges,
« Vos filles et vos sœurs, sous l'or de leurs cheveux
« Se disant leurs secrets, ou bien mêlant leurs jeux,
« Non loin du fleuve musical, le long des berges.

« Quel charme est pour les yeux le rythme de leurs pas
« Sur le sable, elles ont des légèretés d'ailes ;
« Quelle tiédeur le vent promène venant d'elles ;
« En quel sommeil doit-on glisser entre leurs bras !

« Leurs bras ont la candeur et la souplesse insigne
« Des longs cols flexueux des cygnes pleins d'orgueil ;
« J'espère et je redoute en même temps l'accueil
« De ces bras flexueux comme le col du cygne.

« Chères femmes ! ce n'est que de l'heure où je vis
« Briller vos fronts vermeils sous la chevelure ample,
« Que j'ai su ce qu'était le jour ; et je contemple
« Vos fronts d'aube, très ardemment, regards ravis.

« Et la douceur qui bouge au fond de vos prunelles
« Fait mieux que l'hydromel pour nous s'ouvrir les cieux,
« Et c'est de l'anéantissement en vos yeux
« Que sont faites les félicités éternelles !

« Donc ces pirates, en tous lieux, par tous les temps,
« Victorieux de l'homme et du courroux des lames,
« Sont domptés ; et leur cœur git, volé par les femmes,
« Dans les plis sinueux de leurs voiles flottants ;

« Donc, ces sombres hanteurs des tempêtes de grêle,
« De vent, de pluie, et du fracas des flots profonds,
« Qui jamais ne se sont fixés, ces vagabonds
« Des mers, une enfant les retient de sa main frêle,

« Ta fille, — ô fils des rois — dont les cheveux dorés
« Une seconde fois la couronnent princesse,
« Qui fit surgir ce vœu du fond de ma tendresse :
« Que sur ces bords, avec bonheur, je resterais !

« Et lorsque l'on m'eut dit : on l'appelle Gisèle,
« J'ai cru dans mon ravissement ouïr le bruit
« De l'air dans la feuillée, ou du ruisseau qui bruit
« Sur les cailloux, ou du gazouillis de l'oiselle ;

« Et quand s'épanouit, roi, la séduction
« De sa bouche, je suis ainsi qu'après la course
« Le coureur, et ma lèvre aspire à cette source
« Où nul encor n'a bu la consolation.

« Car il convient que qui traîna dans le délire
« Des combats après soi le pillage et la mort
« A travers la terreur des cris, superbe et fort,
« Soit sans force devant le charme du sourire ;

« Car il est bon que ce bras que nul paladin,
« Que nul héros ne put appesantir de chaînes,
« Les doigts que lassent tôt les lents labeurs des laines
« L'aient alourdi de leur frôlement féminin.

« Ainsi que le poisson que le pêcheur ramène
« Du mystère des flots, courbe en nerveux reflets
« Sa révolte parmi les mailles des filets,
« Dans le fond de la barque ou sur la blonde arène,

« Palpite et meurt par bonds sans cesse décroissants,
« Je m'efforce, parfois, vers la mer reconquise,
« Mais en vain ; et bientôt mon rude effort s'enlize
« Au charme qu'à ne pas m'affranchir je ressens.

« Je m'agenouille, heureux, et j'aime ma défaite ;
« Ma langue a désappris les ordres anciens
« Si rudes ; j'ai la voix de vos musiciens
« Pleurant des vers sur la viole en quelque fête.

« Je me rends. Mon désir d'être des conquérants
« Le plus fameux, ma soif de triomphe et de gloire
« Tous mes nobles orgueils, mes rêves de victoire,
« Je ne me souviens plus de rien, et je me rends.

« Le voulant, j'aurais pu, sans détourner la tête
« Vers les femmes et leur blondeur et leur pâleur,
« A travers ce pays promener ma valeur,
« Et ne point rencontrer de borne à ma conquête,

« Puis après vous avoir couchés terriblement
« Comme des champs d'épis courbés par la rafale,
« Maître, dicter ma loi d'aucune loi vassale,
« Et vous forcer, ô peuple, à l'agenouillement.

« Mais j'ai vu les fronts purs que le soleil colore,
« Et puisque ton enfant m'offre en don nuptial,
« Avec le rire clair de sa bouche, le val
« De l'Epte à l'Océan, de l'Eure jusqu'à l'Aure,

« Et puisque tu me tends, ô roi Charles, les mains,
« Je consens au bonheur et dépose mon glaive
« Aux genoux de Gisèle en criant : que se lève
« Pour nous cet avenir jonché de clairs demains !

« Cet éternel matin de saisons fortunées !
« Cette aurore estivale et fraîche du repos !
« Et que le cher baiser donne à nos cœurs dispos
« L'apaisante douceur des belles matinées !

« Et que les compagnons par qui je fus vainqueur
« Reçoivent de vos mains pour épouses vos filles,
« Car leur gloire ne peut qu'entrer dans les familles
« De guerriers qui n'auront jamais connu la peur !

« Et vous êtes vaillants et forts ; dans l'aventure
« De maints combats, je vous ai vus lassés, blessés,
« Râlant, lutter, lutter quand même, et je pensais :
« Ceux-là sont grands déjà qui vont à ma ceinture !

« Les enfants qui naîtront de notre sang mêlé,
« Fils de votre bravoure et de notre courage,
« Auront le regard droit, porteront, sous l'orage
« Des luttes, noblement un cœur immaculé.

« Un jour viendra peut-être où l'humeur vagabonde
« Des ancêtres sur eux soufflant en ouragan,
« Par les chemins toujours nouveaux de l'Océan
« Ils appareilleront pour conquérir le monde !

« Les flancs de leurs vaisseaux gémiront sous les chocs,
« Tumultueux du flot lointain des mers latines,
« Ou bien s'enfonceront au pays des bruines
« Vers l'île du Ponent que ceinturent des rocs ;

« Ils seront à leur tour les rôdeurs formidables,
« De la terre de l'Angle aux grèves du Midi,
« Où les vierges des eaux, parmi l'air attiédi,
« Mélodieusement chantent sur l'or des sables.

« Pour nous, vivons heureux sous ces beaux cieux cléments,
« Avec gloire, régnons sur le long fleuve lisse
« Et sur le gras labour qui s'étale ou se plisse,
« Frissons du sol, en d'ondoleux vallonnements ;

« Et lorsque des pommiers les ramures fleuries,
« Dans l'air où leurs étais si doux de parfumer,
[illegible] nous verrons s'allumer
[illegible] à travers les prairies ;

[illegible] ruminants,
[illegible] chaleur s'apaise,
[illegible] dans la glaise,
[illegible] mugissements.

[illegible] de ma patrie,
[illegible] salut,
[illegible] élut,
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] seul. »

[illegible]
[illegible]
[illegible] sur les sillons,
[illegible] divine.

NOTICE

SUR

LA PRESSE ÉBROÏCIENNE, 1793-1893

PAR M. ÉDOUARD GACHOT, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Lue à la séance générale du 16 juin 1895.

MESSIEURS,

La presse joue, aujourd'hui, un grand rôle dans les affaires du pays. Qu'a été, depuis un siècle, l'évolution de la presse ébroïcienne? Il m'a paru intéressant de le rechercher, au profit de notre société, et de vous donner, en assemblée, la première lecture de ce modeste travail.

De laborieuses recherches n'ont pas permis de trouver trace d'une publication faite à Evreux antérieurement à 1789. Le premier journal naît du mouvement fédéraliste organisé par les Girondins, et dont Buzot, député de l'Eure à la Convention, était l'un des membres les plus autorisés. Ai-je dit journal ? C'est placard qu'il faudrait nommer cet écrit destiné à être affiché. Son titre est long : *Le Bulletin des Autorités constituées réunies à Caen*. Le premier numéro et les cinq suivants sont impri-

més à Caen, chez Leroy; le premier porte la date du 22 juin 1793. Dans ses colonnes, on y appelle à l'insurrection contre Paris. Les septième et huitième numéros paraissent les 10 et 12 juillet de la même année, chez J.-J. Ancelle, à Evreux.

Le dernier publie une proclamation adressée aux citoyens de la ville; on l'affiche sur les murs; le lendemain, 13 juillet, l'armée fédéraliste que commandait Wimpfen lâche pied à Brécourt devant les troupes qu'a envoyées la Convention. Alors, Buzot, promoteur d'une levée en masse, s'enfuit avec les députés proscrits vers le midi.

M. Tardiveau, notre collègue, possède un exemplaire du dernier *Bulletin*. Sur ces feuilles, aucun nom de rédacteur.

En 1808, une revue : *Affiches, Annonces et Avis divers du Département de l'Eure*, de petit format, paraît tous les mois pendant la première année, devient bimensuelle et hebdomadaire, sous Jean-Jacques Ancelle, imprimeur-gérant, lequel céda à son fils Jules Ancelle en 1820.

Cette feuille d'avis disparaît en 1841, à la fondation du *Courrier de l'Eure*.

A une époque d'ardentes luttes politiques, le *Courrier* était précédé, en 1838, par un organe d'opposition : *Le Journal de l'Eure*, tri-hebdomadaire. Son premier rédacteur, Selme-Davenay, cédait bientôt ses droits à Charles Blanc; à l'imprimeur du début, Cercelet, succédait Victor Dubreuil. Le 15 août 1843, le journal avait vécu.

L'*Echo de la Normandie* existait depuis le 1^er^ juin 1843. Selme-Davenay dirigeait la rédaction républicaine; Du-

breuil l'imprimait. Le dernier numéro sortait des presses le 31 août de la même année.

Selme-Davenay et Dubreuil, point découragés, occupent de nouveau l'attention publique avec le *Patriote de l'Eure* qui eut aussi une durée éphémère.

Le *Courrier de l'Eure*, tri-hebdomadaire, le grand journal de la cité ébroïcienne a, nous l'avons dit, remplacé les *Affiches*. Son premier numéro porte la date du 20 février 1841. Imprimé par Jules Ancelle, ayant Louis Tavernier pour rédacteur en chef, il est la propriété de 75 actionnaires; organe gouvernemental jusqu'au mois de février 1848, il fait ensuite de l'opposition au gouvernement républicain. Impérialiste dès le 10 décembre 1848, il a toujours conservé cette nuance; pour les changements d'imprimeurs et de rédacteurs : en février 1844, Jules Ancelle devient le seul propriétaire du journal. Il le vend, avec son imprimerie, le 24 juin 1845, à une société à la tête de laquelle se trouvent MM. Louis Tavernier et Hérissey, mais il reste gérant du journal; dans ce poste, Louis Tavernier lui succède le 12 octobre 1845.

A la date du 14 décembre 1847, Auguste Hérissey achète le *Courrier* et l'imprimerie. C. Lesaulnier remplace Tavernier comme rédacteur en chef et gérant, le 30 janvier 1851. Charles Lapierre y devient rédacteur le 20 novembre 1852. A. Hérissey prend le titre de directeur-gérant le 21 janvier 1853. Lapierre est nommé rédacteur en chef le 27 septembre 1856.

Abel Tardiveau, ancien collaborateur au *Figaro*, au *Temps*, remplace Lapierre le 20 juin 1869.

Quand les Allemands eurent envahi le département, Tardiveau prêcha la résistance ; il y avait quelque danger

à le faire; aussi les persécutions ne lui furent-elles point épargnées.

Le 16 septembre 1872, Tardiveau achète le *Courrier*, prend le titre de directeur-gérant; il confie les fonctions de rédacteur en chef à : Paul Hug (octobre 1874); Edouard Wilmann (novembre 1879); Georges Conti, (janvier 1886); Jean-Baptiste Carrère (août 1887).

On en fait, le 1er septembre 1888, un organe quotidien (ne paraissant pas le dimanche); un service spécial de dépêches, des informations puisées à la meilleure source, des renseignements de toute sorte, le mettent au rang des journaux les mieux rédigés.

Charles Hérissey a succédé à son père, comme imprimeur du journal, le 18 juin 1875.

Reprenons, par date, l'apparition des autres organes :

Le *Journal de l'Eure*, du 16 mars 1848, tire trois numéros par semaine. Propriétaire-imprimeur-gérant, Costerousse; rédacteur en chef, Ed. Houllier ; F. Bonnans lui succède, comme Canu succède à l'imprimeur-gérant le 15 juillet 1848. Dernier numéro le 8 février 1849.

Le *Journal d'Evreux*, bi-hebdomadaire, a Charles Blanc pour rédacteur en chef, Canu pour imprimeur. Il paraît de 1848 à 1852, sans éclat. En 1883, S. Colignon, imprimeur à Louviers, relève le titre.

Le *Progrès de l'Eure*, propriété d'actionnaires, commence, le 1er janvier 1868, une lutte ardente contre l'Empire. Tiré trois fois par semaine, il a une imprimerie spéciale; il devient gouvernemental en décembre 1877. A. Germain dirige la rédaction; après lui, A. Boué de Villiers. Le 7 août 1872 le *Progrès* fait place à l'*Union républicaine de l'Eure*; Jules Gouache assume la triple responsabilité de directeur-rédacteur en chef-

gérant. A.-D. Fléau le remplace en 1875. A ce moment Boué de Villiers prend la gérance.

G. Chanoine, nommé rédacteur en chef et gérant en 1879, est remplacé (1880), par G. Izambert; obtiennent ce titre : en 1881, E. Longchamp; en 1884, J. Collost; le 1er juin 1886, P. Guillot.

Au 31 décembre, 1888, l'*Union* cesse de paraître.

La ligne politique du journal est continuée par le *Rappel de l'Eure*, dont P. Guillot, le propriétaire, exerce les fonctions de directeur et d'imprimeur.

Un journal monarchiste, *l'Eure*, lancé par des actionnaires le 24 mai 1870, fut inspiré, dit-on, par le duc de Broglie. Imprimé chez Ernest Quettier, il eut pour rédacteur en chef Le Nordez, ensuite Johannès Brenier et Dussau. Il cessa de paraître le 17 mai 1872.

Il faut classer ensuite :

La *Sentinelle de l'Eure*, hebdomadaire, organe impérialiste, rédigé par Edouard Wilmann, imprimé chez Rodt, du 5 décembre 1880 au 2 juin 1881;

L'*Indépendant de l'Eure*, républicain, paraissant trois fois par semaine. Propriété d'actionnaires. Imprimeur-gérant E. Quettier. Du 4 juin 1883 au 1er juin 1884;

Le *Petit Courrier de l'Eure*, hebdomadaire, conservateur. A. Tardiveau, propriétaire et directeur-gérant, Hérissey imprimeur. Du 11 janvier 1885 au 26 août 1888;

La *Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, fondée le 20 mai 1878. Directeur-gérant et imprimeur, l'abbé Odieuvre.

La *Croix de l'Eure*, hebdomadaire, parue le 1er janvier 1893. Gérant, Charles de Maistre; imprimeur, l'abbé Odieuvre.

Cette sèche nomenclature est l'histoire d'un siècle.

Je crois que la presse ébroïcienne a surtout été favorable au développement des idées dans le département. D'autre part, il ne m'appartient point de porter sur les rédacteurs cités un jugement quelconque. J'ai appartenu, à mes débuts, à cette presse ; bien haut, ici, j'en revendique l'honneur.

Messieurs, mon mémoire appartient dès maintenant à votre Société. Je suis tout particulièrement heureux de lui en faire hommage.

INAUGURATION

D'UN MÉDAILLON

EN L'HONNEUR DE LÉONOR-FRANÇOIS MÉRIMÉE

Peintre, né à Broglie en 1757
Père du célèbre écrivain Prosper MÉRIMÉE

A Broglie, le dimanche 8 *septembre* 1895.

Ce médaillon, placé sur la façade postérieure des bâtiments de la mairie, est en terre cuite. L'œuvre du sculpteur, M. Miserey, est bonne et lui fait honneur; les traits bien caractérisés dénotent un faire artistique et une habileté de dessin incontestables.

Une plaque de marbre noir, où sont gravées les indications biographiques nécessaires, complète le monument.

La cérémonie était présidé par M. le duc de Broglie, président de la section de l'arrondissement de Bernay.

Aux côtés de M. le duc de Broglie, sur l'estrade, ont pris place MM. le comte de Boury, conseiller général, président de la Société libre de l'Eure; Camille Fouquet, député, vice-président de la section de Bernay; le premier président Boivin-Champeaux; Join-Lambert, conseiller général; Léon Petit, conseiller d'arrondissement, secrétaire perpétuel de la Société libre de l'Eure;

Rousselin, Ecalard, Bertin, conseillers d'arrondissement; Néron, président de la section de la Société des agriculteurs de France; de Formigny de la Londe, président de la Société d'horticulture de Caen; Cabourg, président de la Société d'horticulture d'Elbeuf; Lerenard-Lavallée et Cauchepin, secrétaires de la section de Bernay; Victor Mignon, trésorier de ladite section; David, secrétaire de la section de Pont-Audemer; Latham, président de la chambre du commerce du Havre; Bailly, adjoint au maire de Broglie; le comte Dauger, Bligny, Abaye, Philippe de la Londe, Durand, Lambert, de Bonnechose, de Vigan, Niel, Letellier, Reinicke, Ricard, éleveur à Villerville.

A l'ouverture de la séance, il a été donné lecture d'une pièce de vers dont l'auteur est M. Retout.

Puis M. Lerenard-Lavallée donne lecture du rapport suivant rédigé par M. l'abbé Porée, curé de Bournainville, membre de la Société :

MESSIEURS,

Il ne se passe pas d'année que l'on ne dresse, dans quelque ville de France, la statue d'un homme célèbre en qui nos contemporains se plaisent à reconnaître et à saluer un ancêtre. Cette préoccupation de glorifier nos propres idées dans la personne de précurseurs plus ou moins authentiques amène parfois le sourire sur les lèvres de ceux qui regardent et qui passent. Une telle foison de grands hommes les rend perplexes, et ils murmurent le mot de statuomanie. Mais les intéressés ont déjà répondu qu'une ville qui se respecte doit au moins avoir sa statue.

Est-ce à une préoccupation de ce genre que la Section de la Société libre de l'Eure pour l'arrondissement de Bernay a cédé en élevant un monument à Léonor Mérimée? Et d'abord, messieurs, veuillez bien remarquer qu'il ne s'agit pas, ici, de statue. Le bronze, dans son inaltérable grandeur, est un instrument d'immortalité qui ne convient qu'à d'impérissables renommées. Mais le médaillon dans lequel un artiste de talent, M. Miserey, a fait revivre la physionomie fine et spirituelle de Léonor Mérimée, constitue-t-il un hommage excessif? Je ne le pense pas.

Notre Société a simplement voulu rappeler à la génération présente, comme à celles qui suivront, que Broglie fut la patrie d'un peintre, doublé d'un savant, qui tint parmi ses contemporains un rang considérable, aussi bien par la distinction de son intelligence que par l'importance de ses travaux scientifiques. Elle a voulu soulever et dissiper cette couche de poussière qui s'appelle l'oubli, et que le temps avait déposée sur le nom de notre compatriote. Il suffira, j'en suis sûr, pour que notre initiative se justifie à vos yeux, de vous montrer en Mérimée l'artiste épris de son art, le savant portant jusqu'à la fin de sa longue existence le souci de perfectionner les procédés matériels de la peinture et d'appliquer aux arts industriels les découvertes de la science moderne.

« Dans les dernières années du règne de Louis XV, un avocat au Parlement de Normandie, appelé Mérimée, devint l'intendant du maréchal de Broglie. On montrait encore à Broglie, vers le commencement de ce siècle, « l'appartement de Mérimée ». C'est là que naquit son fils, Jean-François-Léonor, le 16 septembre 1757.

Après avoir fait d'excellentes études classiques, Léonor Mérimée, cédant à une irrésistible vocation pour la peinture, entra dans l'atelier de Vincent. Il prit part en 1788 au concours annuel de l'Académie royale de peinture, puis il se mit à voyager, visitant la Hollande et l'Italie. C'est à Rome qu'il peignit, en 1790, *les Chasseurs trouvant dans une forêt le squelette de Milon de Crotone*, et, en 1790, *l'Innocence nourrissant un serpent*. De retour en France, il envoya aux expositions du Louvre, de 1795 à 1798, divers sujets mythologiques et des portraits.

La peinture ouvrait à Mérimée une carrière qui promettait d'être brillamte. Ses toiles s'étaient fait remarquer par un dessin correct, une touche habile et légère, un coloris harmonieux, quoique un peu froid. L'un des plus fameux graveurs de l'époque, Bervic, avait fait un superbe burin de *l'Innocence*. Cependant, l'on voit Léonor Mérimée délaisser peu à peu ses pinceaux pour se livrer à des travaux d'un caractère plus scientifique et dont les succès ont entouré son nom d'un certain éclat.

De 1801 à 1815, Mérimée professa le dessin à l'Ecole polytechnique ; il prend une part très active à la fondation de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, et se voit appelé, en 1807, aux importantes fonctions de secrétaire perpétuel de l'Ecole des beaux-arts.

Le gouvernement de la Restauration destitua le professeur de l'Ecole polytechnique, mais il eut du moins le bon esprit de laisser en place le secrétaire perpétuel. Mérimée racontait ainsi son aventure au baron Fabre dans une lettre du 22 novembre 1821 :

« Vous me demandez ce que je fais. Je suis constamment occupé et ne fais pas de peinture. Il n'y a pas de

mal à cela. Comme j'ai peu d'ambition, je ne suis pas mécontent de mon sort. J'ai été un peu froissé en 1815. Un homme qui possédait une place de mille écus d'appointements devait être dénoncé; je le fus. Je perdis ma place de professeur à l'Ecole polytechnique. Heureusement on ne m'ôta pas celle de notre Ecole des arts. M. De Cazes, qui me connaissait de longue main, me défendit. En 1817, il m'envoya en Angleterre examiner l'état des arts et de l'industrie. Si, sous son ministère, quelque place à laquelle j'eusse été propre eût été vacante, je n'aurais pas eu besoin de la solliciter. »

Le baron Fabre était pour Mérimée un ami dévoué, doublé d'un peintre; souvent il mettait à contribution son obligeante érudition. Né à Montpellier en 1766, grand-prix de l'Académie en 1787, François-Xavier Fabre résida longtemps à Florence; puis il revint en 1826 dans sa ville natale, à laquelle il légua sa superbe collection de tableaux. Le correspondance de Mérimée et de Fabre a pour sujet ordinaire les procédés matériels de la peinture, l'emploi des couleurs, des essences et des vernis, les recettes des peintres primitifs conservées dans les traités de Cennini, d'Armenini ou de Lomazzo, et dont l'interprétation n'était pas toujours aisée.

A cette époque, Mérimée avait à peu près abandonné son atelier de peinture pour son laboratoire de chimie. Sans cesse il s'occupait d'étudier et de perfectionner les procédés matériels de la peinture, comme la préparation chimique des couleurs et l'emploi des vernis. Il consigna, vers la fin de sa vie, le résultat des recherches et des expériences qu'il avait poursuivies pendant près de quarante années, dans un volume intitulé : *De la peinture à l'huile ou des procédés matériels employés dans*

ce genre de peinture depuis Hubert et Jean Van Eyck jusqu'à nos jours.

Le baron Fabre fut l'un des premiers auxquels il promit d'envoyer son traité. « Mon opuscule, lui écrivait-il le 30 mai 1829, n'est pas encore chez le libraire. J'ai eu la fantaisie de demander qu'il soit imprimé aux frais du gouvernement, parce que je voulais en distribuer beaucoup d'exemplaires. Ce qu'il eût été facile d'obtenir il y a un an est aujourd'hui assez difficile. Le rapport favorable de l'Académie ne suffit pas, il en faut un d'une commission spéciale. Je voudrais bien maintenant ne pas m'être exposé à un refus. Quoi qu'il en arrive, il paraîtra avant l'hiver, et je vous en enverrai un exemplaire aussitôt qu'il sera imprimé. »

L'esprit curieux de Léonor Mérimée se tenait au courant de toutes les découvertes de la science appliquée aux arts industriels. Ses nombreux rapports lus à la Société d'encouragement sont la meilleure preuve de l'étonnante variété de ses connaissances scientifiques. Ils ont trait aux matières les plus diverses : le tissage des châles de Cachemire, que l'industrie française opposait déjà aux produits de l'Inde ; le collage du papier ; les procédés de fabrication de l'acier ; la préparation des cuirs odorants de Russie, des peaux chagrinées pour la gainerie, de l'encre de Chine, des encres grasses pour la gravure, etc. La Société d'encouragement pour l'industrie nationale avait mis au concours une étude sur les moyens propres à relever et à favoriser la gravure sur bois ou en relief, art fort prisé au XVI^e^ siècle, mais que la vogue avait depuis remplacé par la gravure en creux ou en taille-douce. Dans le rapport qu'il présenta à la Société, en 1810, Léonor Mérimée fit valoir

les avantages que la typographie retirerait de l'emploi de la gravure sur bois pour orner de vignettes les éditions de luxe. Cette précieuse observation avait une portée qui ne fut pas immédiatement comprise; mais le prodigieux essor que prit en France, dès la fin de la Restauration, l'art d'illustrer les livres par la vignette et la gravure sur bois, prouva que Mérimée avait vu juste, et que son idée avait été des plus fécondes pour la prospérité de l'imprimerie française.

Cependant, les études pratiques de Mérimée ne lui avaient pas ôté son goût pour la peinture. Il suivait avec attention la transformation qui s'opérait dans l'art français et allait aboutir à la création de l'école romantique. Le *Dante et Virgile*, exposé au salon de 1822, le *Massacre de Scio*, en 1824, avaient fait d'Eugène Delacroix le chef incontesté de la nouvelle école.

Léonor Mérimée, classique convaincu, ainsi qu'il convenait à un élève de David et de Vincent, s'irritait de cette brusque émancipation de la peinture, mais il ne pouvait se résigner à croire au succès de tant d'audace. Le 20 janvier 1829, il écrivait à son ami Fabre :

« Les arts sont menacés d'une prochaine révolution ; toutefois le danger n'est pas aussi imminent que vous le craignez... Les imitateurs de l'école anglaise ne sont pas assez habiles pour entraîner... Le chef de nos romantiques paraît incapable de rien faire d'exact, il ne sait pas imiter ; il n'a même pas une couleur séduisante, et avec une exécution aussi peu soignée que celle de Rembrandt, il s'en faut bien qu'il approche de sa couleur et de son expression. Il n'y a donc pas à craindre que le public se prenne de passion pour les ouvrages dépourvus de ce qui peut lui plaire, de la

grâce et de l'éclat de la couleur... Puisque vous avez le projet de venir à Paris, vous verrez par vos yeux où nous en sommes, mais vous trouverez encore (je n'en doute pas) des artistes non corrompus par les romantiques. »

Et pourtant, Mérimée vécut assez pour assister au triomphe du peintre de l'*Entrée des Croisés à Constantinople*, qui bientôt allait produire la *Justice de Trajan*, l'une des toiles capitales du Musée de Rouen.

Dans une étude consacrée au peintre-miniaturiste Jacques-Simon Rochard [1], né à Paris, le 28 décembre 1788, M. Charles Ephrussi nous a révélé un correspondant assidu de Léonor Mérimée. Rochard avait quitté la France en 1816, et après un assez long séjour à Bruxelles, il s'était définitivement fixé à Londres.

Les nombreuses lettres que Léonor Mérimée adressa à Rochard, depuis 1816 jusqu'à la veille de sa mort, outre qu'elles nous font suivre presque pas à pas les progrès de la renommée de Rochard au delà de la Manche, nous donnent encore de nombreuses indications sur certains peintres de France et d'Angleterre, sur les expositions de Londres et de Paris, et sur les romantiques de l'art contemporain. Mérimée remplit à l'égard du peintre émigré le rôle auquel son âge lui donnait droit, d'un conseiller sévère, fidèle à ses propres doctrines jusqu'à l'exclusivisme, souvent judicieux, de vues quelquefois un peu étroites, toujours animé par une sincère affection pour son ami [2].

« Je ne voudrais pas, mon ami, lui écrivait-il le 11

[1] Charles Ephrussi, *Simon-Jacques Rochard*. *Gazette des Beaux-Arts*, décembre 1891.

[2] *Gazette des Beaux-Arts*, décembre 1891.

août 1828, qu'on érigeât en système de négliger constamment les accessoires. Je voudrais que de temps en temps un peintre prouvât qu'il sait les imiter. Greuze peignait très bien une tête, mais de sa vie il n'a su imiter une draperie. Dans la miniature on ne doit pas, selon moi, porter trop loin la négligence des vêtements. Je voudrais que, du moins dans la partie la plus apparente, les draperies fussent parfaitement imitées. Lorsque vous ferez quelque chose pour notre exposition, songez à mes observations. Commencez par prouver que vous êtes en état d'imiter une robe en percale aussi bien que Saint, et ensuite montrez-en de faites en esquisse, et vous aurez tout le monde pour vous. »

Mérimée n'aimait pas l'école anglaise et la jugeait avec prévention. Il lui reprochait de manquer de paysagistes au moment où elle produisait Gainsborough, les deux Crome, Constable, Bonington. Pour Mérimée, Constable avait une exécution détestable et appliquait les couleurs avec son couteau à palette. Seuls, Joshua Reynolds et Thomas Lawrence trouvaient grâce à ses yeux. Il est vrai qu'il prétendait que les romantiques allaient chercher leurs modèles dans l'école anglaise ; c'était assez pour qu'il la tînt en suspicion. On ne sera pas surpris de voir Mérimée s'efforcer de préserver Rochard de l'influence des peintres anglais et lui prêcher le retour à la nature et aux vieux maîtres :

« Vous vous tromperiez fort si vous attribuiez votre talent exclusivement à vos études en Angleterre ; vos premières études à Paris, d'après nature et d'après Raphaël, vous ont appris à copier avec précision, et si dans vos accessoires vous croyez devoir négliger l'imi-

tation précise, vous le faites avec plus de discernement que si vous n'aviez jamais su imiter. »

A tort ou à raison, Mérimée croit s'apercevoir que les novateurs romantiques sont moins goûtés du public, et il s'en félicite :

« Vous m'avez parlé dans votre dernière lettre de nouveaux talents qui s'élèvent et qui rendront à l'école anglaise une partie des talents qu'elle a perdus. Ces nouveaux artistes cherchent, dites-vous, la correction en même temps que la couleur. C'est le moyen d'arriver à la perfection. Il serait curieux que nos voisins devinssent imitateurs naïfs, tandis que nous courons après leurs défauts sans avoir pour cela leurs qualités, la couleur et l'effet. Cependant l'école romantique perd un peu de son crédit, et l'on revient toujours aux bonnes gens qui sont vrais. » (19 mai 1835.)

Après avoir entendu Mérimée juger les peintres de son temps, il est assez curieux d'avoir son sentiment sur sa propre peinture. Nous pouvons en juger par les lignes d'une lettre adressée au baron Fabre, le 13 août 1834 :

« Le hasard m'a remis en possession du premier tableau que j'ai fait à Rome, la *Découverte des restes de Milon*. J'ai fait quelques changements au paysage qui l'ont amélioré ; mon fils aurait voulu que je changeasse un peu le ton des draperies ; mais cela me mènerait trop loin, et je n'ai plus les yeux assez bons pour entreprendre de mettre la main aux figures. Ce qui ferait deviner qu'elles furent retouchées pour la couleur, c'est que j'ai fait, pour quelqu'un qui me l'a demandé, une esquisse de ce sujet. La composition est changée et l'esquisse est d'une bien meilleure couleur que le tableau, qui a le ton blafard de l'époque. Quand bien même j'aurais

d'assez bons yeux pour faire une bonne retouche, je ne la ferai point. J'aime mieux avoir un échantillon non altéré de mes premières études. »

Mérimée touchait presque à l'extrême vieillesse, et sa santé, d'apparence un peu frêle, demeurait toujours bonne ; pourtant l'oreille était devenue paresseuse. Il s'en plaint à son vieil ami Fabre, que la goutte travaillait sans relâche. « Comment se fait-il que l'excellente constitution physique de votre jeunesse vous ait sitôt abandonné, après la vie sobre que vous avez menée ? Tandis que moi, chétif, que l'on désignait à Rome sous le nom de *lisciacio fracido*, je suis encore sur pied sans grandes infirmités. J'espère toutefois que le régime sévère que vous suivez vous rendra assez de santé pour exécuter vos projets de voyage. J'aurais tant de plaisir à vous revoir et à causer des anciens temps et du temps présent ! Vous seriez obligé de parler un peu plus haut qu'à votre ordinaire, mais je n'en suis pas encore à l'usage du cornet coustique. » (13 août 1834.)

L'année 1836, qui devait être pour lui la dernière, amena à Mérimée tout un cortège d'infirmités et de souffrances. « Ma santé est toujours mauvaise, écrivait-il le 29 mai à son ami Rochard. Je vais aller à la campagne à dix lieues d'ici chez un médecin de mes amis ; nous verrons si l'air vif me ranimera un peu. Si je ne suis pas remis durant la belle saison, il faut que je plie bagage. » Un traitement homéopathique remit sur pied le malade pendant quelques semaines ; mais le 27 septembre, Léonor était emporté par une bronchite qui n'avait duré que quelques jours.

Il existe deux portraits de Mérimée, l'un dessiné aux trois crayons par Simon Rochard et reproduit dans la

Gazette des Beaux-Arts ; l'autre, exécuté à la mine de plomb par Ingres, a été récemment édité par les soins de M. Henri Jouin, secrétaire de l'Ecole des beaux-arts : C'est de ce dernier portait que s'est inspiré M. Miserey. Le caractère dominant de la physionomie de Léonor Mérimée est la finesse intelligente. Le front est beau, l'expression des yeux, légèrement voilés, s'harmonise merveilleusement avec la bouche bien modelée, et qu'anime un sourire bienveillant, mais non exempt de malice.

Nous ne saurions mieux terminer cette rapide étude sur la vie et les travaux de notre compatriote qu'en empruntant à M. Charles Ephrussi son appréciation sur le correspondant du peintre Rochard : « Léonor Mérimée se révèle dans sa correspondance (et nous pouvons ajouter dans sa vie entière) , comme un homme très actif, remplissant avec un zèle consciencieux ses nombreuses fonctions administratives et artistiques ; suivant d'un œil très vigilant le mouvement de l'art en France et en Angleterre ; se rangeant volontiers avec les anciens contre les modernes, et par suite un peu rude aux novateurs, par éducation et par tempérament plutôt que par parti pris ; préocupé, comme le prouve son principal ouvrage, du côté technique et matériel de la peinture ; donnant de bons avis sur un ton quelquefois impératif mais sincèrement amical ; très honnête homme et d'un commerce sûr, il mérite en somme de ne pas être entièrement éclipsé par son fils [1]. »

[1] Charles Ephrussi, *Simon-Jacques Rochard*.

HYDROGRAPHIE
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

PREMIÈRE PARTIE

HYDROGRAPHIE SOUTERRAINE
PERTES ET RENAISSANCES DE RIVIÈRES

LA RILLE. — L'AVRE. — L'ITON ET SES CAVERNES

UNE EXCURSION A L'ITON SOUTERRAIN

Beaucoup de départements possèdent leur description hydrographique, de même souvent aussi, ils possèdent celle géologique, leur faune et même leur flore.

D'un autre côté, des historiens, des archéologues, ont également consacré leur science et leurs loisirs à des monographies très intéressantes, tant au point de vue de l'histoire locale que de l'histoire générale.

Et, il faut le reconnaître, c'est grâce à tous ces travaux isolés, disséminés, que ceux placés plus haut, scientifiques et littéraires, voyant le tout dans son ensemble, ont pu dès lors livrer au public des ouvrages aussi complets que possible, en réunissant et en coordonnant toutes ces études éparses et sans lien aucun.

Au point de vue hydrographique, le département de l'Eure ne possède aucune de ces monographies que nous trouvons souvent ailleurs.

Cependant il existe des documents ; ils sont peu nombreux, il est vrai, et dans tous les cas, tout à fait insuffisants.

Sans remonter bien loin et par ordre de date, nous avons un *Mémoire sur la constitution géologique, hydrologique et agronomique de l'arrondissement de Louviers et du bassin de l'Eure*, par M. de Sainte-Claire, ingénieur en chef des ponts et chaussées, publié en 1857.

Ce mémoire est accompagné d'une carte, sur laquelle sont indiqués les cours de l'Eure, de l'Avre, de l'Iton et de la Rille ; seules les pertes de l'Iton sont signalées. Quant à celles de l'Avre et de la Rille, il n'en existe aucune indication.

Plus tard, M. Antoine Passy, dans sa *Description géologique du département de l'Eure*, publiée, en 1874, par la Société libre d'agriculture de l'Eure, consacre plusieurs chapitres à l'étude hydrographique : une cinquantaine de pages environ.

Il est fort compréhensible qu'il n'ait pu s'étendre davantage sur cette question trop spéciale, alors qu'il s'occupait de géologie au point de vue général.

D'un autre côté, notre département, appartenant au bassin de la Seine, devait être l'objet d'une étude particulière de la part de M. Belgrand, dans son ouvrage classique, fortement documenté, auquel il a donné pour titre : LA SEINE, et ce, avec d'autant plus de raison que cet ingénieur indiquait à ses successeurs qu'après la dérivation de la Dhuys et du Surmelin, les affluents de rive gauche de l'Eure devaient, à une époque donnée, désaltérer les Parisiens, si prodigues, si assoiffés d'eaux de sources.

Des erreurs assez considérables, en ce qui concerne notre région, peuvent être relevées dans l'ouvrage de Belgrand, et grâce à l'autorité de cet ingénieur, son livre est très consulté ; c'est ainsi que les erreurs se perpétuent, et finissent par s'accréditer.

Cette dernière considération, jointe à la pénurie des travaux spéciaux sur cette question, nous a déterminé à entreprendre la description hydrographique de notre département.

Ce serait une grave erreur de se dissimuler la difficulté de la tâche entreprise, de songer à redresser tous les torts, d'avoir la prétention de tout mettre en l'*état vrai*, sans chance de se tromper.

Nous avons cherché à nous entourer de tous renseignements utiles, en les puisant aux *sources*, soit dit sans jeu de mots.

Pour atteindre le but poursuivi, nous avons employé une méthode que nous croyons bonne, non pas qu'elle puisse, certainement, nous mener à la perfection, qui d'ailleurs n'est pas de ce monde.

Grâce à la complaisance et à la bonne volonté de M. A. Perrot, inspecteur d'académie du département de l'Eure, à celles de ses collègues des départements voisins, qui sont nos tributaires, au point de vue hydrographique, un questionnaire a pu être adressé à tous les instituteurs des communes de notre bassin.

Ce questionnaire nous a été retourné avec les réponses. Je dois ici déclarer que certains instituteurs, assez nombreux même, nous ont adressé de véritables mémoires très complets où nous trouvons les renseignements les plus intéressants, les plus utiles, dans lesquels nous pourrons largement puiser pour mener

à bonne fin l'œuvre entreprise qui sera autant celle de ces collaborateurs que la mienne propre.

Aussi, je manquerais à mon devoir, si je laissais passer cette occasion qui me permet d'adresser publiquement tous mes remerciements à MM. les inspecteurs d'académie ainsi qu'à MM. les instituteurs qui ont bien voulu répondre à mon appel; je les préviens d'ailleurs qu'il peut se faire que, dans la suite, j'aie de nouveau recours à cette bonne volonté qui a été si manifeste, dès ma première demande, et qui ne saurait me faire défaut pour mon travail complémentaire.

En l'état, et en raison des recherches que j'ai faites personnellement, je ne livre à la publicité que la première partie de cette étude ; je ne traiterai donc, dans cette note, que de l'*hydrographie souterraine du département de l'Eure*, remettant à plus tard la publication du complément de ce travail auquel je souhaite le bon accueil du public.

I

HISTORIQUE

Nos principales rivières qui disparaissent sont la Rille, l'Avre et l'Iton.

En dehors des modernes, les anciens se sont aussi occupés de ces divers cours d'eau.

Si nous suivons l'ordre chronologique, nous trouverons d'abord l'abbé Dumoulin, curé de Menneval, l'auteur de l'*Histoire générale de Normandie*.

« L'Iton, dit-il, sort d'une fontaine du Perche et prenant pour escorte deux ruisseaux qui coulent : l'un de l'étang royal de Verneuil, et l'autre de celui de

Breteuil, visite Condé, qui est le plus plaisant séjour des évêques d'Evreux. . . . . L'on a dit que ceux de Conches, passionnément amoureux d'Iton, la voulurent ravir, pour jouir de sa beauté, et que, l'ayant quelque peu détournée du chemin que la mère nature lui avait montré, gravèrent sur une pierre dont je n'ai vu encore aucuns mémoires :

Dieu veuille ou non,
Cy passera Iton.

« Mais ceux d'Evreux, plus forts que les Conchois, lui tendirent les bras, la reçurent à refuge et lui permirent d'aller joindre Eure, près d'Acquigny, ainsi *ab aquarum coïtione*, Louviers les reçoit tôt après, et la Seine au-dessous du val de Rueil. »

Environ un siècle après, en 1720, l'abbé Le Brasseur publie son *Histoire civile et ecclésiastique* du comté d'Evreux.

Il parle aussi de l'Iton, mais si son prédécesseur Dumoulin ne parle pas des pertes de cette rivière, lui, les signale.

Peut-être, pourrait-on objecter que ces pertes, qui existaient à l'époque de Le Brasseur, pouvaient très bien ne pas s'être produites à celle de Dumoulin.

L'objection n'est pas discutable, les phénomènes géologiques qui ont donné naissance aux pertes de l'Iton, se sont certainement produits avant l'époque historique.

Que le volume d'eau ait été plus considérable autrefois, c'est une hypothèse très admissible; que conséquemment le lit du Sec-Iton ait été mieux approvisionné, d'accord, mais si l'on tient compte du volume des cavernes, du tunnel qui livre passage au cours souter-

rain, certainement ce dernier existait aux époques les plus éloignées.

Quoi qu'il en soit, voici ce que dit Le Brasseur :

« L'Iton, qui prend sa source des rivières d'Eure et de Verneuil, arrose les terres d'une bonne partie de cette contrée, environne le château de Condé, maison de campagne des évêques d'Evreux.

« Après quelques courses, *elle cache pendant plus d'une lieue ses eaux sous terre, après quoi elle reparaît*, reprenant son cours avec plus de rapidité qu'auparavant, passe par Evreux, côtoie les montagnes (?) de Normanville, les rochers de Brosville, de Houetteville et de Hondouville et va se perdre dans la Seine, au village des Planches, dans la rivière d'Eure ; celle-ci va se perdre dans la Seine, au village des Damps. environ un quart de lieue au-dessus de Pont-de-l'Arche. »

Les pertes sont signalées, elles font leur chemin. C'est ainsi que le 12 juillet 1758, Guettard présentait à l'Académie des Sciences un mémoire dans lequel il était question de *rivières de Normandie qui entrent en terre et qui reparaissent ensuite*. Nous reviendrons plus loin sur ce mémoire que nous nous contentons de signaler en passant car il mérite qu'on s'y arrête longuement.

Au commencement de ce siècle, Rever, directeur de l'Ecole Centrale du département de l'Eure, s'occupe aussi de la disparition des eaux de l'Iton. Voici ce qu'il en dit :

« ... La rivière d'Iton, se perd subitement en cet endroit (Villalet), et s'infiltre au travers d'un vaste lit de cailloux qui l'absorbe en entier! Au delà de ce

puisard de gravier et de cailloutage, il n'y a plus ni rivière, ni le plus faible ruisseau, et le terrain qui conserve encore son ancien lit n'est appelé que le *Sec-Iton*, sur une longueur de près de *deux lieues*.

« J'avoue que le spectacle de cette espèce de calamité et le souvenir de mes recherches sur l'aqueduc[1] me firent éprouver de douloureux sentiments. Quoi ! me disais-je, avec peine, les Romains qui n'existaient autrefois que par la violence et le droit inhumain du plus fort, qui devaient toujours conserver un peu de défiance dans un pays peuplé de mécontents, ne craignirent néanmoins ni la dépense, ni les difficultés, pour détourner le cours d'une rivière, ou conduire celui d'une source à travers plusieurs éminences et plusieurs vallons jusqu'à l'établissement qu'ils s'étaient créé à une distance notable, et des Français, habitants paisibles des bords de l'Iton depuis plusieurs siècles, ne songent pas même à conserver cette rivière pour les besoins journaliers des habitations qu'ils tiennent de leurs pères. »

Que ces paroles soient empreintes d'un certain accès de lyrisme philanthropique, c'est possible, mais il n'en est pas moins vrai qu'au fond, Rever a parfaitement raison.

Et à ce sujet, il est tout à fait déplorable de voir les pouvoirs publics, tant les administrations que les corps élus, se désintéresser complètement, ne rien faire du tout, alors que la chose serait possible, et que les sommes à dépenser ne seraient pas exorbitantes en regard des services rendus.

[1] Il s'agit ici de l'aqueduc romain qui amenait les eaux au Vieil-Evreux.

Il serait certes facile de conserver à la surface toutes les eaux de ces rivières perdues.

Si de telles précautions avaient été prises, la vallée de l'Avre n'aurait pas tant à souffrir aujourd'hui de la dérivation des eaux de la Vigne vers Paris, dérivation qui lui enlève d'un seul coup 1500 litres d'eau par seconde. Nous en verrons la démonstration plus loin.

Vers la même époque, un ancien préfet de l'Eure, M. le chevalier Masson de Saint-Amand, ancien maître des requêtes, s'occupe de la même question.

« Lors donc, dit-il, je le repète, qu'au moment du Consulat, je me vis appelé à la Préfecture du département de l'Eure, aucuns des détails qui appartenaient aux fonctions honorables de Préfet ne me parurent étrangers. »

Ainsi s'exprime, M. de Saint-Amand, dans son Avant-Propos des *Essais historiques et anecdotiques sur l'ancien comté, les comtes et la ville d'Evreux.*

A propos du lit desséché de l'Iton, il dit ceci :

« Tout porterait à croire que dans des temps dont il est impossible de déterminer l'époque, l'Iton roulait ses eaux sur ce lit, et que sa perte, qui, depuis Villalet occupe une espace que l'on évalue à 15.587 mètres, n'a pas toujours occupé une si grande étendue de terrain. Un moulin à eau, m'a-t-on assuré, a dû exister sur la partie de l'Iton aujourd'hui à sec, et coulant alors près du hameau des Haisettes et de Murest sur la commune de Gaudreville... Rien de tout à fait positif à cet égard n'est connu dans le pays ; il résulte seulement de divers rapports que l'on peut y recueillir, que l'étendue de la perméabilité de l'Iton s'est successivement accrue et donne la crainte de la voir s'accroître avec le temps.

« *Quant au cours souterrain* que l'on suppose à cette

rivière, toutes les probabilités se réunissent pour faire croire que c'est véritablement l'Iton qui reparaît à un endroit dit la *Fosse aux Dames*, d'où découle une source si abondante qu'on ne peut la juger alimentée que par la *renaissance d'une rivière*.

« ..... La probabilité du cours de l'Iton, sous terre, depuis Villalet jusqu'à la Fosse aux Dames, acquiert un degré de presque certitude, par une expérience à l'aide de laquelle on est venu à bout de dérober à la nature son secret, et dont on peut rendre un compte succinct. Il existe près des bords du Sec-Iton, dans un hameau dit *les Boscherons*, une carrière au fond de laquelle se trouve une masse d'eau limpide. Dans l'idée où l'on était que cette masse d'eau limpide, malgré son inertie apparente, pouvait appartenir au cours sous terre de l'Iton, on a imaginé pour s'en assurer de confier à la surface de l'eau une planche légère chargée d'une lumière.

« Cette planche a pris d'abord un mouvement peu sensible, puis en suivant peu à peu une direction dans une ligne qui par terre va gagner la Fosse aux Dames, a été frapper contre le tuf vers un endroit où, repoussée, elle s'est reportée à plusieurs rebonds, y demeurant en suite fixée et comme attirée par un courant caverneux. »

Il est fort probable que la carrière voisine des bords de l'Iton, au hameau des Boscherons, est celle connue sous le nom de carrière du *Four à Chaux*.

En ce qui concerne l'expérience citée par M. Masson de Saint-Amand, il faut évidemment admettre que celle-ci ne peut être fort concluante, surtout si l'on considère, comme nous le verrons plus loin, que le cours souterrain de l'Iton, dans certaines parties de son trajet,

a des directions absolument opposées, qu'en somme la rivière souterraine a ses méandres, ses replis, ses boucles, absolument comme la rivière fluant en plein soleil.

Cependant, soit intuition de la part de l'observateur, soit légende accréditée, les conclusions sont exactes, ainsi que l'ont démontré nos expériences de coloration qui seront décrites ultérieurement.

A côté de ces divers historiens qui se sont occupés de ces rivières souterraines, un savant du siècle dernier n'a pas dédaigné d'étudier ce phénomène, de réunir un certain nombre d'observations et de les présenter en 1758 à l'Académie des sciences, ainsi que nous l'avons dit.

Mais Guettard s'est occupé beaucoup plus spécialement encore de la Rille.

« . . . . . Quoi qu'il en soit, dit-il, des connaissances que les anciens pouvaient avoir sur cette matière, j'essayerai, en rapportant mes recherches, de contribuer à augmenter celles que nous avons déjà ; je commencerai par celles que j'ai faites sur la Rille ; je n'ai pas d'autre raison de ce choix que de les avoir faites les premières. »

Puis, indiquant son parcours, il contredit Dumoulin, le curé de Menneval. Il ne place pas la source de cette rivière au *Château d'Haspres*, mais bien à Planche, village éloigné du Merlerault d'une lieue.

« Elle commence à se perdre, poursuit-il, dès Lyre, et sa plus grande perte se fait au Rouge-Moulin : à un quart de lieue de cet endroit ; on voit au Rouge-Moulin des trous auxquels on a donné dans le pays le nom de *Bétoires ;* c'est par ces trous que la rivière

s'engouffre peu à peu; elle le fait cependant assez promptement pour qu'elle disparaisse dans l'espace de deux petites lieues, c'est-à-dire depuis le Rouge-Moulin jusqu'au Château de la Lune. »

Décrivant ensuite le mode d'absorption, il ajoute :

« Voici comment cette opération se passe : le sein de la rivière et ses bords sont percés de temps en temps de bétoires ; ces trous sont ordinairement coniques ; lorsque la rivière est pleine, ces trous absorbent l'eau, elle y entre en occasionnant un bruit et un mouvement circulaire semblables à ceux que l'eau produit dans un entonnoir lorsqu'on l'y jette d'un peu haut. Quoique cela arrive dans la Rille lorsque son canal est tout plein, on ne s'en aperçoit cependant pas, parce que la rapidité de l'eau la fait passer en partie par-dessus ces bétoires ; l'eau supérieure est emportée, l'inférieure seulement s'y engouffre ; lorsqu'il y a peu d'eau dans la rivière, on voit aisément la façon dont tout s'opère, on remarque même que dans le temps qu'il n'y a qu'une très-petite quantité d'eau, et qui est en quelque sorte de niveau avec les bétoires, non seulement l'eau qui vient au trou y entre, mais celle qui l'avait déjà passé revient sur ses pas et s'y engouffre ; il semble même que cette eau s'y précipite avec plus de promptitude ; on dirait qu'elle est attirée ou comme sucée ; il faut sans doute que le sein de la rivière soit dans ces endroits incliné vers les deux côtés de ces trous, et que l'inclinaison soit même assez considérable pour que l'eau qui y revient y soit reportée avec tant de promptitude. On dirait qu'elle y accourt. »

Evidemment Guettard a été témoin du phénomène, il l'a étudié en observateur bien attentif et bien cons-

ciencieux. Il est impossible de le décrire avec une exactitude plus scrupuleuse.

Il a également remarqué que les bétoires des bords de la rivière ont une action moins vive que ceux situés dans le lit de celle-ci.

« . . . . . L'eau y entre, il est vrai, avec promptitude et quantité, mais elle y entre sans bruit, d'un mouvement continu, sans gargouillement ou avec un qui est très petit. J'ai fait ces remarques entre les deux moulins qui sont au bas de la montagne qui porte l'abbaye de Grammont. »

Si Guettard avait observé l'Iton d'aussi près qu'il a observé la Rille, il ferait évidemment une remarque en ce qui concerne cette première rivière au Reybrac, le point le plus important de ses pertes.

En effet l'Iton présente, comme la Rille, des bétoires situés dans le lit de la rivière, d'autres sur ses rives. Ces derniers sont même bien plus considérables que les premiers.

Eh bien, au Reybrac, à un bétoire très important de la rive, l'absorption est très considérable, et le bruit, *le gargouillement*, comme dit Guettard, est très appréciable. Le débit de ce bétoire est tel que la colline est tout à fait affouillée à sa base, et qu'il y a là fort probablement un canal de dimensions respectables, pour absorber le volume d'eau qui se perd en cet endroit.

« Le premier moulin, fait ensuite remarquer Guettard, a toujours de l'eau, le second en manque l'été; l'eau se boit dans cette saison entre le premier et le second, dans l'espace au plus de deux ou trois portées de fusil, et le sein de la rivière reste à sec. En hiver, il se remplit dans tout son cours, et l'eau coule jusqu'au

second moulin et même bien au delà, elle va jusqu'à Beaumont-le-Roger, et continue ensuite son cours.

« Cet effet a deux causes : l'une dépend des pluies de cette saison qui sont plus fréquentes, et qui ne s'évaporent pas aussi promptement qu'en été ; la seconde vient de ce que l'eau, qui est rentrée *sous terre par les bétoires pendant les autres saisons, en sort dans celle-ci et se répand dans la rivière.*

« Ce *regorgement* des eaux n'est occasionné sans doute que par le refoulement de celles qui sont dans les montagnes, et qui s'augmentent alors considérablement, l'eau des pluies s'infiltrant à travers les terres. Celle des *étangs* qui sont dans le sein de ces *montagnes*, doit s'élever jusqu'à la hauteur des bétoires, les enfiler, s'écouler au dehors, faire refluer l'eau de la rivière, qui ne trouve point d'obstacle qui puisse l'en empêcher. »

Pour un observateur comme Guettard, il y a là une méprise inexplicable. Plus loin, il insiste encore sur ce phénomène, et ses nouvelles explications ne font qu'aggraver son erreur. En effet, poursuit-il :

« L'existence des *étangs intérieurs des montagnes* ne peut être regardée comme douteuse, elle est prouvée par les faits ; il faut bien qu'il y ait dans ces *montagnes des cavités qui puissent recevoir les eaux qui reparaissent en hiver*. On peut même, à ce que je vois, avancer qu'ils doivent être considérables, puisque l'eau de cette rivière, qui coule pendant toute l'année, *est absorbée par ces montagnes, excepté l'hiver, l'eau reparaissant au contraire dans cette saison. Si toutes les montagnes qui absorbent de cette eau avaient des issues par lesquelles l'eau pût sortir continuellement et former par conséquent des fontaines, on pourrait douter de l'existence de ces*

étangs, mais il ne m'a pas paru qu'il y eût des fontaines bien considérables, du moins le long de plusieurs des montagnes qui reçoivent les eaux de cette rivière ; il n'y a que celle où est placée l'abbaye de Grammont, qui du côté opposé à celui où coule la Rille, fournit plusieurs fontaines qui sourcillent de terre, et dont la plus forte est celle qu'on appelle la *Fontaine enragée*. »

Nous verrons plus loin que d'après nos expériences de coloration, d'après nos importants travaux de sondages, il existe de véritables rivières souterraines, qui ne sont pas d'ailleurs niées par Guettard ; que l'alimentation des sources d'aval est permanente, considérable, si on compare le débit, avant leurs pertes, des cours d'eau qui disparaissent, au débit total du régime des sources alimentées, débit qui est toujours plus considérable que celui des eaux perdues. Il y a donc *des issues par lesquelles* l'eau peut sortir continuellement.

D'autre part j'ai observé les divers bétoires, situés soit dans le lit même de la rivière, soit sur ses rives, même pendant l'hiver, aux plus hautes eaux, les bétoires absorbent d'une façon fort sensible, et ce d'autant plus que le débit de la rivière devient plus considérable, et c'est précisément à ce débit plus considérable que l'on observe en hiver, que l'on doit la continuité du courant, dans le lit des rivières desséché l'été, et ce phénomène n'est dû qu'à l'insuffisance d'absorption de ces bétoires.

Il est de toute évidence que dans ces périodes, le niveau des eaux souterraines s'élève aussi, ainsi qu'on peut le voir dans les plans et coupes de cavernes que nous donnons plus loin, mais jamais assez pour refluer, c'est-à-dire faire des bétoires d'été, de véritables sources l'hiver.

Ce qui se pourrait produire tout au plus, serait le nivellement des eaux de surface et de celles souterraines, mais ce phénomène ne se produit même pas.

Les canaux inférieurs possèdent de grandes dimensions, présentent une pente considérable, et les exutoires sont suffisants pour fournir au débit des bétoires d'absorption.

C'est ainsi que le débit de la Rille avant ses pertes, à Rugles, est de 2,160 litres et qu'après avoir reçu toutes les eaux des sources alimentées par le cours souterrain, ce débit s'élève à 4,130 litres.

De même pour l'Iton, avant les pertes le débit est de 400 litres alors, qu'à l'étang de la Bonneville, déduction faite des eaux du Rouloir, et du grand Riant qui arrivent par la surface, ce débit est de 1,300 litres environ.

De plus les canaux souterrains de cette dernière rivière que j'ai pu explorer ont un plafond inférieur de 5 mètres environ au plafond de la rivière de surface.

Le phénomène est donc constant, soit en hiver, soit en été.

Ce n'est pas à dire *qu'il n'existe point d'étangs intérieurs de montagnes*. Au contraire nous y croyons, nous avons même eu la preuve de leur existence, mais ils ressemblent aux lacs superficiels de Suisse, qui sont alimentés par des rivières qui les traversent dans leur plus grande longueur.

Tel le lac de Genève traversé par le Rhône, et bien d'autres.

Bien que la nature de notre terrain ne puisse permettre la formation de cavernes bien considérables, à cause du peu de compacité, de solidité de la craie de l'étage sénonien, il n'en est pas moins vrai, ainsi que

nous le verrons plus loin, que notamment l'Iton a su se creuser des demeures souterraines de certaine dimension, soit de 100 mètres de diamètre sur 18 ou 20 mètres de hauteur. Cependant Guettard avance un fait inexact : *il ne lui a pas paru qu'il y ait des fontaines bien considérables, du moins le long des montagnes.*

Il a trop restreint son champ d'investigation, il ne fallait pas rester dans le voisinage immédiat des pertes de la rivière.

Il eût certes trouvé, en ne s'écartant pas trop, de nombreux exutoires qu'il aurait jugé suffisants pour rendre en aval l'eau reçue en amont.

Evidemment, les eaux perdues des rivières ne s'accumulent pas, ainsi que le pense Guettard, dans *ces étangs intérieurs des montagnes.* Même en été elles fluent par les sources d'aval.

Nous avons vu que les sources de réapparition donnent un débit plus considérable que celui de la rivière avant ses pertes.

Rien d'étonnant à cela. Les eaux perdues par ces rivières se sont enrichies de celles de surface par infiltration, par pénétration, et certainement aussi de celles d'affluents souterrains, venant on ne sait d'où, et existant absolument comme ceux de surface.

Après avoir signalé la Rille, Guettard parle également de l'Avre et de l'Iton qui présentent les mêmes phénomènes géologiques.

A propos de l'Iton :

« Voici, dit-il, ce que j'ai observé sur la perte de cette rivière. Peu après être sorti de la forêt d'Evreux, on traverse son lit; ce lit est à sec en été, on l'appelle à cause de cela le *Sec-Iton;* il suit ainsi le contour du

bois jusqu'à un endroit qu'on nomme Villalet. C'est à ce village qu'il se perd entièrement, il ne va pas plus loin en été; en hiver son lit se remplit, il devient même alors un torrent fort à craindre. . . . . »

Ceci est de toute vérité, les inondations de 1880 l'ont surabondamment prouvé. La ferme des Boscherons a vu les piliers de sa porte charretière enlevés, et les étables et les écuries tout à fait renversées.

Evidemment cela tient à l'étroitesse de la vallée à cet endroit. En effet la largeur de cette vallée est celle du lit de la rivière; immédiatement sur chaque rive, le terrain se relève brusquement, et n'offre pas le plus petit espace pour permettre aux eaux supplémentaires de s'étaler en toute liberté.

En temps ordinaire, le lit superficiel, au moins six mois de l'année, est complètement desséché, les canaux souterrains sont suffisants pour donner un passage régulier à toutes les eaux, tant celles de surface que celles profondes.

Mais si, comme en 1880, la neige tombe en abondance sur un sol gelé à une certaine profondeur, aussitôt que survient le dégel, les eaux ne s'infiltrent pas à travers les terres, ne vont pas chercher leur canal souterrain. Elles glissent à la surface, et trop considérables pour un lit qui ne les peut recevoir à cause de son insuffisance pour leur procurer un cours régulier, elles s'élèvent en dehors de toute prévision et constituent un véritable torrent des plus dangereux.

Toujours à propos des rivières souterraines, Guettard, dans le mémoire précité, parle de la carrière Bapeaume, située dans le val Tempé, à Arnières près Evreux.

« S'il était permis, dit-il, d'argumenter de ce qui

arrive dans un endroit pour ce qu'on pense devoir être dans un autre, ne pourrais-je pas apporter en preuve ce qu'on observe dans une carrière peu éloignée d'Evreux ? Quoi qu'il en soit, voici le fait qui ne peut qu'être très avantageux au sentiment de ceux qui admettent les rivières souterraines. Je dois la connaissance de ce fait au R. P. Loyseleur, jacobin, demeurant à Evreux, et qui est de cette ville.

« Suivant une des lettres que j'ai reçue de ce religieux, il y a une carrière appelée Bapeaume, située dans un vallon de la forêt d'Evreux, lequel est à une demi-lieue des Baux ; c'est de cette carrière qu'on a tiré les pierres dont la cathédrale, l'abbaye de Saint-Taurin et le château de Navarre ont été construits ; la tradition du pays est constante sur ce point.

« Ce qu'il y a de plus constant, c'est que toutes les routes qui y sont très longues et très multipliées prouvent qu'on y a beaucoup travaillé, et que l'on pourrait continuer ces travaux si les ducs de Bouillon voulaient le permettre. Dans le fond de cette carrière, *coule sur la craie un ruisseau presque suffisant pour faire tourner un moulin : l'eau est transparente, on y a pris quelques truites excellentes ;* les femmes des Baux-Sainte-Croix y viennent laver leur linge, ce qui est très commode pour elles en hiver, à cause de la chaleur de ce souterrain. On ne sait où cette eau reparaît sur terre. Le R. P. Loyseleur fut témoin, il y a environ vingt-cinq ans, de quelques expériences que l'on fit pour le découvrir ; on hacha beaucoup de paille très menue qu'on y jeta.

« On fit ensuite observer la fontaine de Navarre, les puits d'Evreux, rien n'y parut ; on y jeta après beaucoup de chaux, et deux jours après, *plusieurs muids*

de *sang de bœuf*, pour tâcher de découvrir par les teintures blanches et rouges quel était son cours; mais on n'y réussit pas plus qu'avec la paille. De quelqu'endroit que ce ruisseau vienne, et dans quelqu'endroit qu'il reparaisse, il est toujours prouvé par cette observation qu'il existe des ruisseaux souterrains dans ce canton, et qu'il y a tout lieu de compter que ceux qu'on y soupçonne y sont réellement. »

Le R.P. Loyseleur a impudemment abusé de la bonne foi de Guettard. Il n'y a pas de rivière dans la carrière Bapeaume.

Cependant il donne à cette rivière fantastique, imaginaire le débit et la pente suffisante pour faire marcher un moulin; il y fait prendre d'excellentes truites.

La carrière Bapeaume est aujourd'hui obstruée. Sur la bonne foi de ces histoires, au moment où nous nous occupions de l'alimentation d'Evreux en eau potable, nous l'avons fait réouvrir, nous l'avons parcourue dans tous les sens, nous avons *cheminé à plat ventre*, *tout à fait à plat*, dans des galeries éboulées, obligés de procéder pour avancer, comme un ramoneur dans une cheminée, nous aidant, après avoir fiché notre bougie en avant, des bras et des jambes pour gagner du terrain, pour faire de l'avancement.

Nous avons tout visité : grandes et belles galeries intactes, couloirs démolis; en certain endroit même, nous avons trouvé une pierre taillée, prête à être sortie. Mais nous n'avons pas trouvé de rivière.

Tout au plus, au fond, existait une petite nappe d'eau bien tranquille, tout à fait insignifiante, sans courant, sans canal pouvant le déterminer.

En outre, en 1865, M. Caffin, auteur de travaux fort

intéressants sur la géologie des environs d'Evreux, et qui a visité toutes les carrières des alentours, s'exprime ainsi au sujet de la carrière Bapeaume :

« Pour nous qui avons vu cent fois cette carrière, son récit (celui de R. P. Loyseleur), je regrette d'avoir à le dire, semblera ridicule. La partie la plus profonde de cette excavation reçoit les gouttes d'eau suintant de ses parois et de la voûte par infiltration ; elles tombent ainsi à d'assez longs intervalles et on pourrait les compter. En les mesurant on reconnaîtrait qu'elles ne peuvent former plus d'un à deux litres par jour; la mare ou puits, formé par ces gouttes, n'a pas à l'endroit le plus profond plus de 50 à 60 centimètres, sur 2 mètres de largeur. En tout, quelques seaux d'eau immobile, comme celle d'un puits, n'entraînant aucun objet, ne contenant ni animaux ni végétaux, et tellement limpide que les visiteurs ne l'apercevant jamais se mouillent les pieds. Les étiages sont marqués par une teinte légèrement verdâtre ou plutôt jaune sur la craie. On voit que l'eau a pu s'élever quelquefois jusqu'à un mètre; sur le côté gauche qui est celui de la vallée, l'eau s'écoule comme elle est tombée, goutte à goutte, par une fissure de la craie. Des objets légers déposés à la surface, tels que papier, feuilles, planchettes, etc., n'avaient pas bougé le lendemain, ni même huit jours après. L'eau ne s'écoule que lorsqu'elle atteint un certain étiage. »

Je dois déclarer que, lors de notre visite de la même carrière, vers 1879, c'est-à-dire environ quatorze ans après Caffin, nous n'avons pas même constaté la présence d'une aussi grande quantité d'eau. Nous avons pu pénétrer jusqu'au fond sans nous mouiller les pieds,

en passant sur les pierres. La hauteur de l'eau dans les endroits les plus profonds n'atteignait même pas 10 centimètres.

Cependant, nous avons pu constater que certaines chambres situées en contre-bas, ont dû, d'après les traces laissées sur les parois, être à peu près complètement inondées à certaines époques qu'il serait impossible de déterminer ; ce qui expliquerait la légende ayant cours à Arnières, et dans les pays environnants, et qui veut que les femmes du pays eussent eu la coutume d'aller laver leur linge dans les eaux de la carrière Bapeaume.

L'une de ces chambres, qui a dû être inondée, est intéressante à un autre point de vue. Le sol est couvert de *silex taillés*, non pas de silex de la période préhistorique, mais beaucoup plus récents. On dirait d'un atelier de taille des silex utilisés pour les anciens fusils, dits fusils à pierre.

Cependant nous n'avons trouvé nulle part, soit dans la légende, la tradition ou dans un document écrit, trace de cet usage que l'on aurait pu faire des silex de cette carrière. Et certes les légendes ne manquent pas en ce qui la concerne.

Signalons en passant que le silex de la carrière Bapeaume est tout à fait singulier. Il se présente sous la forme de plaques continues, peu épaisses 1 ou 2 centimètres, à faces parallèles, et régulièrement espacées à travers les bancs de craie.

Caffin, dans ses nombreuses visites à cette carrière, en bon observateur qu'il était, comme tous les naturalistes, n'a pas laissé échappé cette particularité.

Il y a aussi un autre phénomène intéressant qui ne peut manquer de frapper les géologues.

C'est sur les parois de la carrière, l'affleurement sous formes de bourrelets, ce qu'en architecture on appelle *boudins*, de ces plaques siliceuses.

Cette observation prouverait, que, depuis l'ouverture de la carrière, époque à laquelle le silex, comme la craie a été taillé à pic; ce silex a *crû;* c'est absolument conforme aux idées de Palissy, au point de vue de l'accroissement des minéraux.

Caffin affirme même que le bourrelet, enlevé par le doigt, se reforme dans un temps relativement court.

C'est là, la constatation intéressante d'un phénomène géologique. De même dans cette carrière, les eaux suintant du plafond, laissent par évaporation déposer du carbonate de chaux, mais pas sous la forme ordinaire, c'est-à-dire sous celle de stalactites, ce sont de simples plaques fort minces, à l'aspect saccharin.

Mais revenons à l'hydrographie, après cette digression minéralogique, tout en regrettant qu'un savant comme Guettard ne soit pas venu lui-même contrôler des faits si intéressants, s'ils étaient exacts.

Il serait même permis de supposer que cet auteur qui a si bien décrit les bétoires de nos rivières, les a certainement observés l'été; mais qu'au contraire pour les périodes d'hiver, des hautes eaux, alors que tout le lit de ces rivières est alimenté, il a dû se contenter d'une observation à distance. A son avis les choses devaient se passer ainsi, et de fort bonne foi il les a décrites telles, prenant pour la réalité ce qui n'était qu'une simple conception.

Quoiqu'il en soit nous devons nous féliciter que ce phénomène intéressant des pertes de nos rivières ait attiré l'attention de ce savant, la relation qu'il nous en

a laissée est un document important pour notre contrée et que l'on peut consulter avec fruit. Nous l'avons éprouvé nous-même.

Comme rapporteur de la Commission départementale d'enquête pour la dérivation des eaux de l'Avre vers Paris, comme rapporteur de la commission municipale, relative à la distribution d'eau de la ville d'Evreux, j'ai été amené à étudier tout particulièrement le régime des bassins de l'Avre et de l'Iton.

En présence des travaux de Guettard sur ces deux rivières, ainsi que sur le cours de la Rille, je n'ai pu, dans une étude de cette nature, laisser de côté cette rivière voisine, qui a le plus grand air de famille avec ses deux sœurs, l'Avre et l'Iton.

C'est le résultat de ces travaux que je vais exposer dans les chapitres suivants.

Je dois ajouter dès maintenant que j'ai été aidé dans la mesure du possible par les administrations compétentes : le ministère de l'agriculture, le conseil général de l'Eure, ont bien voulu mettre à ma disposition les sommes nécessaires pour expériences de coloration, pour observations, pour sondages, forages de puits et pour ouverture de galeries.

Sans cette aide puissante, il ne m'eût pas été possible d'entreprendre utilement le long et coûteux travail qui fait l'objet de la première partie de l'*Hydrographie du département de l'Eure*.

Aussi je les en remercie, ainsi que M. Cordier, ingénieur en chef, et MM. les conducteurs placés sous ses ordres, et parmi ceux-ci, M. Cellier, notamment, chargé de l'hydraulique.

Ce dernier m'a prêté le concours le plus précieux

pour une étude qui présentait de réelles difficultés d'exécution. Je dois en dire autant de M. Girod, contrôleur des mines, et dont la collaboration nous était indispensable.

C'est grâce à toutes ces bonnes volontés que j'ai pu obtenir des résultats que je suis heureux de publier aujourd'hui.

II

LA RILLE

A ce sujet nous nous permettons tout d'abord de faire de la *philologie*. Cela peut paraître quelque peu singulier, mais après tout, je ne dirai pas que toutes les sciences sont connexes, mais bien toutes les connaissances humaines.

J'ai toujours présent à la mémoire *George Sand*, dans *la Filleule*. Il y est fréquemment parlé d'*études incidentes*. Eh bien, après tout, si ce ne sont pas les plus attachantes, ce sont au moins les plus reposantes.

Ne dirait-on pas que suivant une grande voie, attiré par une distraction spéciale, on veuille pour rompre la rigidité des grandes lignes, pénétrer sous les sentiers ombreux, qui, s'ils nous écartent quelque peu du chemin droit, nous procurent des jouissances d'autant plus appréciables qu'elles sont *incidentes ;* c'est l'*oasis*, où le repos est permis, c'est l'intermède qui permet au cerveau de se reconnaître, c'est la halte à l'auberge de la route, dans laquelle on a trouvé repos, et qui vous permet de repartir à nouveau, pour suivre la voie primordialement tracée.

Eh bien, au point de vue *philologique*, ainsi qu'on le voit par notre titre, nous conservons une orthographe vieillie.

Celle-ci nous paraît avoir subsisté assez longtemps, pour que, sans discussion aucune, on lui accorde droit de cité. Aujourd'hui on écrit *Risle*, au lieu de *Rille*, nous n'en voyons pas la raison.

On pourra nous faire le reproche d'être fort archaïque à ce point de vue. Nous méritons peut-être ce reproche, mais nous persistons.

Tous les anciens documents font preuve en faveur de la première forme :

Guettard, le quasi-précurseur de la géologie ; les auteurs : 1° de la *Carte du diocèse d'Evreux, publiée par P. du Val, d'Abbeville, géographe du roy en* 1654 ;

2° De la *Carte du duché de Normandie, éditée en* 1682, *chez M. H. Jalliot, proche Saint-Augustin, aux Deux Globes* ;

3° De la *Carte de Normandie, par C. de l'Isle, publiée à Amsterdam, chez J. Covens et C. Mortier.*

4° De l'*Indicateur fidèle du Guide des voyageurs, dressé par le sieur Michel, ingénieur-géographe du Roy à l'Observatoire, mis au jour et dirigé par le sieur Desnos, ingénieur-géographe pour les globes, sphères, instruments de mathématique, et dédié à M. Cassini de Thury, seigneur de Villetanneuse, directeur à l'Observatoire royal*, publié en 1764.

Enfin Cassini, dans sa carte générale, admet la même orthographe.

Encore une fois, on pourra nous taxer d'être fort partisan de la forme archaïque, mais comme nous ne voyons pas de raison d'ordre supérieur, pour admettre

l'orthographe moderne, nous nous en tenons à l'ancienne.

Il y a au sujet des cartes précitées une autre observation importante à faire :

Celles de P. du Val, de Jalliot, de C. de l'Isle, signalent les pertes de la Rille ; le dessin indique manifestement la diminution du débit de la rivière. De plus, ce même dessin indique les pertes, et les points de réapparition dans une sorte d'étang.

En ce qui concerne l'Iton, les cartes de P. du Val, d'Abbeville, de Jalliot, de C. de l'Isle ne signalent aucune perte ; Cassini l'indique depuis Villalet jusqu'à Gaudreville.

Pour l'Avre : P. du Val, Jalliot, Cassini ne donnent aucune indication de disparition des eaux, au contraire de G. de l'Isle, mais en revanche les cartes de Cassini signalent les pertes des ruisseaux de Saint-Maurice, de Mausson-Villers et de la Lamblore.

Dans des mémoires plus récents, d'abord celui de M. Sainte-Claire, ingénieur des ponts et chaussées, que nous avons déjà signalé, et publiés en 1857, la carte jointe ne révèle, ainsi que nous l'avons dit, aucune perte dans la Rille, ni dans l'Avre et ses affluents, si ce n'est dans la Lamblore; les pertes de l'Iton y sont indiquées.

Belgrand, dans l'atlas qui accompagne l'ouvrage que nous avons mentionné, se contente de signaler seulement les pertes de l'Iton ainsi que celles des affluents de rive droite de l'Avre, en donnant à cette rivière un cours continu, ce qui est absolument inexact, comme nous pourrons le voir dans le chapitre spécial consacré à l'étude de ce dernier cours d'eau.

Ces digressions faites, examinons le cours de la Rille, tel qu'il est, tel que nous le connaissons aujourd'hui.

La Rille est, sans conteste, la rivière la plus importante du département de l'Eure.

Il est vrai que son débit n'est pas beaucoup plus considérable que celui du cours de l'Eure qui a donné son nom à notre département, que son parcours est un peu moindre, mais la situation de son confluent à l'embouchure de la Seine, dans cet immense estuaire qui est presque la mer elle-même, fait de cette rivière navigable une rivière maritine dans la dernière partie de son cours, un véritable fleuve, si l'on s'en tient aux appellations géographiques.

Comme la plupart des affluents de rive gauche de la Seine, dans le département de l'Eure, la Rille nous vient du département de l'Orne.

Elle prend sa source à Saint-Vandrille-les-Bois, et, après avoir traversé une partie de son département d'origine, elle entre dans le nôtre, près de Rugles, à la cote de 169 mètres, tandis que son point d'émergence est situé à 300 mètres pour arriver à 0 à la pointe de la Roque où elle se jette dans l'estuaire de la Seine.

C'est un des endroits les plus pittoresques, les plus intéressants de la vallée de la Basse-Seine.

Babinet, frappé de ses agréments naturels, comparait cette vallée ultime à la vallée de Tempé, de si poétique mémoire ; avant d'atteindre ce confluent, la Rille a fait, *autant qu'elle l'a pu*, bénéficier du cours de ses eaux une partie des arrondissements d'Evreux, de Bernay, de Pont-Audemer, et fourni un parcours de 128 kilomètres.

Ses affluents sont nombreux ; quelques-uns ont une certaine importance.

Les principaux sont, à gauche, le *Sommaire*, prenant sa source à Saint-Symphorien-des-Bruyères, à une altitude de 288 mètres.

Ce ruisseau présente le même phénomène que la Rille.

Il se perd à un certain endroit, laisse une partie de son lit complètement à sec et reparaît d'après les prévisions, dans une foutaine située sur le territoire de Rugles.

Cette dernière se trouve sur la rive opposée de la Rille, soit sur celle de droite.

Il faudrait donc supposer qu'elle a traversé, sans se mêler à son régime, et ce souterrainement, la rivière dont elle est tributaire.

Il n'y a rien d'étonnant à cela ; dans le cours de notre étude nous avons eu l'occasion d'observer des choses bien surprenantes.

Il ne faudrait pas conclure que parce que ce n'est pas vraisemblable, ce n'est pas vrai. Evidemment d'autres surprises nous sont réservées.

Nous avons d'ailleurs l'intention de tenter une expérience de coloration sur le cours du Sommaire, pour vérifier le fait.

Poursuivant notre marche, le long des rives de la Rille, nous rencontrons comme affluents, toujours à gauche, la *Fontaine Roger*, par corruption la *Fontaine enragée*, ainsi que la désigne Guettard, à Grosley ; la *Bave*, qui, comme nous le verrons plus loin, est un des points de réapparition des eaux perdues de la Rille en amont ; la *Charentonne*, l'affluent le plus important, qui vient de l'abbaye de Saint-Evroult (Orne), avec 235 mètres, comme cote d'émergence ; le ruisseau des

Fontaines Saint-Denis, le *torrent d'Authou* ; le *doult Condé* ; la *Véronne*, qui a son point de départ à la Poterie-Mathieu, à 160 mètres d'altitude ; la *Tourville*, et enfin la *Corbie* qui part de Martainville. à 140 mètres, et après un parcours de 10 kilomètres vient se jeter dans la Rille à Toutainville, à une altitude de 4 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Sur la rive droite, nous trouvons beaucoup moins d'affluents ; de plus, leur importance est moindre.

Ceci est facilement explicable si l'on considère les différences entre les terrains de rive gauche et ceux de rive droite de la Rille.

En effet, sur la première de ces rives, le relèvement des terrains inférieurs est très manifeste, tandis que de l'autre côté nous sommes presque constamment en terrain éminemment perméable.

Aussi, comme nous nous réservons, pour la seconde partie de notre travail, la description aussi complète que possible de tout le système hydrographique supérieur, nous nous contenterons pour le moment de signaler, comme affluents de rive droite de la Rille, le ruisseau du *Bec* qui émerge à *Bosc-Robert* à la cote 66. Ce ruisseau a pour origine trois fontaines voisines des hameaux du *Buhot* et du *Bas-Coudray*.

Il vient se jeter dans la Rille à Pont-Authou, après avoir dévalé une pente de 17 mètres, accompli un parcours de 5 kilomètres, et traversé les immenses dépendances de l'ancienne et importante abbaye du Bec, à laquelle il a donné son nom, et dont les ruines, et même les bâtiments existant à l'heure actuelle présentent encore tant d'intérêt pour les archéologues et les curieux d'histoire locale.

On peut voir aujourd'hui, dans l'ancien cloître[1], un bassin central alimenté par les sources du ruisseau du Bec ; ce bassin donnait une vie, appartenant à la nature elle-même, celle-là, et une fraîcheur, appréciables pour les moines, qui dans cet endroit retiré fuyaient les bruits factices du monde et des cours et recherchaient la vie d'études, la vie contemplative qu'ils pouvaient seulement trouver en face de toutes ces beautés naturelles.

Certes le cadre était approprié, et le but poursuivi devait être atteint, toutes les fois qu'on avait affaire à des gens sincères.

Est-il, en effet, de site plus intéressant que cette petite vallée du Bec, à deux pas de la plus large vallée de la Rille, qui, à juste titre, mérite le nom de Suisse Normande qu'on lui a donné.

Quittant le ruisseau du Bec, et descendant vers l'embouchure de la rivière, dont il est tributaire, nous trouvons le *Doult Claireau*, le *Doult*[2] *Billiau*, etc., etc. et

[1] « Le Préau des cloîtres, pavé d'un dallage dans son pourtour depuis 1671, avait été agrémenté, en 1646, d'un jet d'eau au milieu du parterre boisé et fleuri à la française. » (Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye du Bec) (XVIII[e] siècle).

[2] Dans l'arrondissement de Pont-Audemer, le nom de *Doult* est fort commun. Il est donné à quantité de ruisseaux. — Son étymologie est *Dour* (quelquefois, on fait sonner l'R très distinctement, mais le plus souvent on prononce *Dou*). Dour est un mot celtique qui signifie *eau*. — Il prend d'ailleurs diverses formes, *Doit*, *Doux*, *Douet*. En Bourgogne *Douix* sert à désigner les sources.

Dans le dictionnaire bas-breton de Legonidec, on retrouve non seulement le mot *dour*, eau, mais les dérivés suivants : *doura*, abreuver, imbiber ; *Doureck*, aqueux ; *dour-win*, piquette ; mot à mot, *eau-vin*.

De plus, le mot bas-latin *durum*, qui rappelle *dour*, bien visiblement, entrait dans la composition du nom d'un grand nombre de villes en Normandie et ailleurs.

Breviodurum, l'ancien Brionne ; *Durum Catalaunum*, Châlons-sur-Marne.

N'est-ce pas là d'ailleurs la loi ordinaire, inéluctable ? Les Romains,

quantité d'autres sources dont nous nous occuperons dans la deuxième partie de notre travail.

La direction générale de la vallée est orientée du sud au nord (v. la carte, pl. I).

Au point de vue géologique proprement dit, cette rivière prend naissance dans la *craie chloritée*, traverse, sur certains points de son parcours, la craie blanche, puis enfin, de Nassandres à la pointe de la Roque, court dans un terrain appartenant à la couche d'origine, à la *craie chloritée*.

Son lit est formé par le terrain de transport des vallées, dans lequel dominent les silex plus ou moins roulés, le *gravier ancien*.

Là où ceux-ci se trouvent soit seuls, soit en grande abondance, le sol est perméable au premier chef; c'est un véritable crible.

Le colmatage qui tendrait à se produire, soit par suite du dépôt des argiles entraînées par les eaux de surface, soit par suite de la végétation fluviatile, et conséquemment du dépôt des terrains de nature humique, le colmatage, disons-nous, disparaît dès la première

s'ils ont beaucoup importé chez nous, si, après la conquête, nous avons beaucoup pris de leur apport, nous en avons beaucoup profité, eux n'ont pu se défendre de nous faire des concessions : la nation vaincue, colonisée, a su, dans certains cas, au point de vue de ses mœurs et de son langage, s'imposer à la nation victorieuse.

Aussi combien dans le Midi de rivières importantes portent des noms qui sont restés et qui rappellent la même étymologie : l'*Adour*, la *Bidouze*, le *Midou*, la *Midouze*, près des Pyrénées; l'*Adou* ou *Dadou* dans le Tarn; la *Dourbie* et le *Dourdau* dans l'Aveyron; la *Dore* en Auvergne, la *Dordogne*, la *Durance*, etc., etc.

Quant au mot *Bec* que l'on rencontre fréquemmenzt chez nous, en dehors du ruisseau du *Bec* nous avons : le *Becquet*, affluent de l'Andelle à Douville; le ruisseau de *Becdal*, affluent de l'Eure à Acquigny; le *Sébec*, sous-affluent de la Rille, à la Chapelle-Becquet, le *Doult Foulbec*, affluent de la Rille à Boulleville. Ce mot *Bec* est d'origine scandinave : *Bec*, *Beck* ou *Back* signifie ruisseau.

crue sérieuse. Il ne saurait lui résister, détruit qu'il est par l'abondance, par la rapidité des eaux qui parcourent le lit de la rivière. Le phénomène est primordialement le même dans les cours d'eau qui nous occupent.

C'est dans ce cas que la rivière disparaît, que commencent ses pertes, que les eaux gagnent des couches plus profondes, se creusent le temps aidant, et grâce au peu de compacité de nos roches crétacées, des canaux souterrains, en plein carbonate de chaux, pour donner naissance aux rivières sous-jacentes, et aussi *aux étangs intérieurs des montagnes de Guettard.*

Pour la Rille, les pertes commencent presque aussitôt son entrée dans le département de l'Eure, en aval de Rugles, pour s'accentuer ensuite, en traversant la Vieille-Lyre, la Ferrière-sur-Rille, Romilly et devenir complètes au Val Gallerand, dans le voisinage de la jonction de cette rivière avec la ligne du chemin de fer de Paris à Cherbourg, qui traverse sur un viaduc long et élevé le lit desséché de cette rivière.

Voici, en effet, quels sont les débits que nous avons pu relever et qui se rapportent à des temps d'étiage.

Le débit ordinaire maximum, avant les pertes, est à Rugles de 2,160 litres.

En aval de cette ville, à la Vieille-Lyre, il n'est plus que de 1660, à la Ferrière 700, à Romilly 360, au Val Gallerand 0. Dès lors, le lit de la rivière est desséché l'été, jusque près de la Fontaine Roger : un peu en amont de ce point, une source d'un faible débit, émergeant sur la rive gauche de la Rille, entretient dans le lit de celle-ci un courant suffisant, dont se contentent les truites fort amoureuses, comme on sait, des eaux de

sources. Ce ne sont fort probablement pas les parentes de celles signalées dans la carrière Bapeaume par le R. P. Loyseleur.

En aval de ces sources, à Beaumont-le-Roger, le débit monte à 1,920 litres, puis au niveau du Moulin du Parc, après avoir reçu la *Bave*, exutoire des eaux perdues en amont ; le débit s'élève à 2,130 litres. Puis une série de nouvelles sources augmentent ce débit.

A la Rivière-Thibouville, au-dessous du confluent de la Rille avec la Charentonne, 4,130 litres traversent, par seconde, le lit de la rivière.

Enfin, à Pont-Audemer, la rivière débite 12,100 litres, ce qui commence à devenir déjà respectable.

En aval, à la suite d'apports nouveaux, le débit augmente encore, mais le voisinage de la mer, l'absence de retenue, rend impossible tout jaugeage.

En ce qui concerne les pertes de la rivière, phénomène qui nous intéresse, elles laissent le lit de celle-ci complètement à sec, sur un parcours de 6 à 7 kilomètres pendant les périodes estivales.

Il était important pour la Rille, comme pour les autres rivières de même régime, régime dont l'Inconstance peut être la personnification, il était important, disons-nous, de trouver le ou les points de *renaissance* de cette rivière, ainsi que désigne, si poétiquement, l'ancien préfet de l'Eure, M. Masson de Saint-Amand, les points de réapparition des eaux perdues en amont.

C'est alors que nous avons eu recours à nos expériences de coloration qui nous avaient donné antérieurement de si bons résultats dans nos études faites d'abord sur l'Iton, puis sur l'Avre.

Ces expériences ont été faites à l'aide d'une solution

de *fluorescéine*, d'un volume de dix litres environ, et suffisamment concentrée.

Cette substance, ayant la même origine que la fuchsine, possède un pouvoir colorant bien supérieur, puisque *une* partie de ce corps peut colorer d'une façon sensible *trois cent mille* parties d'eau, quand on opère sur des épaisseurs liquides suffisantes, soit un ou deux mètres.

Elle est dichroïque, absolument comme la *chlorophyle*, la substance verte de toutes nos plantes, soit *verte* par *réflexion* et *rouge* par *réfraction*.

Etant donné son origine, on peut dire que c'est la *chlorophyle* des *plantes de la période carbonifère*, RESTAURÉE par l'industrie humaine actuelle ; c'est de la *palingénésie* dans le sens absolu du mot.

Notre solution colorée a été versée, le jeudi 19 juillet 1894, à 3 heures de l'après-midi, dans le dernier des bétoires, alors alimenté, point exactement marqué sur la carte annexée, planche I, au lieu dit : le *Val Gallerand*, lieu de jonction de la Rille avec la ligne de l'Ouest dans un endroit très voisin du viaduc de Grosley.

Après cette opération, le débit de la rivière a été augmenté par suite de la levée des vannes, sises immédiatement en amont, et retenant dans un long canal étanche, faisant partie du lit de la rivière en cet endroit, une assez grande quantité d'eau emmagasinée.

Des observateurs ont été placés près des fontaines et des sources d'aval.

Le lendemain, le vendredi soir, à 7 heures et demie, la présence de la matière colorante a été constatée au

Moulin du Parc, à Beaumontel, au-dessous de Beaumont[1].

[1] A la date du 22 juillet 1894, je recevais de M. Mallet, conducteur des ponts et chaussées, la lettre suivante :

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que la coloration a été constatée le vendredi soir à 7 heures et demie, au Moulin « du Parc », situé à environ, 6 ou 7 kilomètres du Val Gallerand.

« Le point de sortie est absolument introuvable, malgré les recherches faites à ce sujet.

« Nous sommes restés à nos postes d'observation jusqu'à 6 heures et demie vendredi soir, conformément aux ordres reçus de M. Lebas.

« Aussitôt que j'ai été prévenu de l'apparition de la coloration (8 heures et demie), je me suis rendu audit Moulin « du Parc » afin de contrôler moi-même. J'ai rempli un seau à la rivière et, hier matin, aucun doute ne pouvait exister.

« Samedi matin, à 2 heures et demie, nous nous sommes mis en route, en remontant la rivière, depuis le lieu de l'apparition jusqu'au Val Gallerand, nous informant près des usiniers, faucheurs, laveuses, etc., etc. Personne n'a pu nous donner le moindre indice du point de sortie.

« Comme renseignement au point de vue du temps écoulé, voici ce que je puis vous garantir :

« La bétoire (*sic*) du Val Gallerand, dans laquelle vous avez mis la fluorescéine, était vide de ce liquide à 7 heures et quart jeudi soir et à cette heure, on a levé une vanne de barrage pour en activer l'écoulement.

« Cela fait donc vingt-quatre heures jusqu'à l'apparition au Moulin « du Parc » pour parcourir, à vol d'oiseau, une distance de 6 à 7 kilomètres.

« Si vous avez besoin d'autres renseignements, je suis entièrement à votre disposition.

« Veuillez agréer, monsieur, mes salutations empressées.

« MALLET,

« Conducteur des ponts et chaussées. »

Je dois ajouter qu'avant de faire l'expérience de coloration, j'avais pris la précaution de publier, dans les journaux locaux, une note en informant la population et la priant de me faire savoir, dans le cas où serait constatée l'apparition de la matière colorante dans un endroit quelconque, le jour et l'heure où cette constatation aurait été faite.

Aussi M. Duret, industriel important, demeurant à Brionne, m'a avisé que la coloration avait été constatée dans les sources de la Bave, petit affluent de la Rille, émergeant en aval de la Fontaine Roger.

Ce petit cours d'eau sort d'un endroit qui porte le nom de l'*Abime*, situé près de la route de Beaumont à Beaumesnil.

Cette source est permanente. La Bave n'a qu'un faible parcours et va se jeter dans la Rille à Beaumontel, précisément à l'endroit où la matière colorante a été constatée : Cette indication expliquerait tout, puisque les sources de la Bave n'ont pas été surveillées. Cependant la Bave a un débit suffisant pour être utilisée comme force motrice à l'effet d'actionner

La source intermédiaire, la *Fontaine Roger*, très soigneusement surveillée, puisque, d'après les prévisions, ce devait être un point de réapparition des eaux perdues au Val Gallerand, cette fontaine, dis-je, n'a présenté aucun phénomène de coloration pouvant indiquer le passage de notre solution de *fluorescéine*.

Ce fait permettrait d'avancer, jusqu'à preuve du contraire, que cette source comme celles qui lui sont voisines, possède un régime indépendant, qu'aucune d'elles n'est alimentée par les eaux perdues de la Rille, au moins en cet endroit.

La distance à vol d'oiseau, entre le Val Gallerand et le Moulin du Parc est d'environ 7 kilomètres, ce qui ferait pour le courant sous-jacent, en le supposant rectiligne une vitesse de 5 mètres à la minute en chiffres ronds, avec une pente moyenne de $0^{m},003$ par mètre.

Si nous tenons compte de la note précédente qui nous a été communiquée par un industriel honorable et digne de foi, nous sommes autorisés à dire que les eaux perdues de la Rille au Val Gallerand ont leur *renaissance* dans la source de l'*Abîme*, alimentant la Bave, affluent de la Rille.

Je n'ai pu, comme pour les deux rivières dont nous nous occuperons ensuite, l'Avre et l'Iton, constater les effondrements qui doivent exister sur le plateau qui sépare les pertes de la Rille de ses points de réapparition, sur le trajet du parcours souterrain.

une scierie située près de la route de Bernay et une fabrique de dentelle près la limite de la commune de Beaumontel.

Si le fait signalé par M. Duret est exact, ce que nous croyons, il faudrait en conclure qu'il existe un canal souterrain, situé au-dessous de celui qui alimente la Fontaine Roger, le coupe à angle droit pour aller, bien au delà, alimenter la Bave et en rester indépendant.

Le temps m'a manqué pour me livrer à ces recherches.

Cependant, au dire de Guettard, à qui déjà nous avons fait de nombreux emprunts, ces effondrements existent.

En effet :

« M. Le Loutrel, dit-il, seigneur de Saint-Aubin, paroisse de ce canton, homme attentif et économe, éclairé, m'a assuré qu'ayant voulu baigner ses prés, il y fit entrer l'eau de la Rille; il fut fort étonné le lendemain de voir que l'eau était bue et qu'il s'était formé, dans un endroit de ce pré, un trou considérable et qui avait été le gouffre par lequel l'eau avait été probablement engloutie. »

« Un autre gentilhomme, ajoute-t-il, m'a assuré un fait à peu près semblable; il se forma, suivant lui, dans un pré des environs du même Saint-Aubin, un très grand trou par l'affaissement des terres, et ce trou se remplit d'eau subitement, et de façon que des personnes qui se trouvèrent sur ce terrain pensèrent être noyées.

« L'eau s'écoula ensuite ou fut réabsorbée; le trou resta à sec, il pouvait avoir plus de 12 à 15 pieds de profondeur.

« Un prieur de Grammont m'a raconté que, revenant un jour à son prieuré, il fut étonné de sentir que son cheval avait enfoncé dans un terrain où il semblait ne le devoir pas faire : étant retourné dans cet endroit, il trouva un grand trou qui s'est ensuite peu à peu agrandi, et à tel point qu'il fut obligé de le remplir pour que le chemin ne se gâtât pas de plus en plus. »

Cette description de Guettard est absolument exacte. Il eût affaire cette fois, nous le pensons, à des gens qui n'essayèrent pas de le tromper.

Nous sommes aujourd'hui témoins de nombreux faits semblables qu'il est absolument facile de constater.

Nous le verrons plus loin, le régime de la Rille, tant en ce qui concerne son cours superficiel que celui sous-jacent, présente les analogies les plus frappantes avec ceux de l'Avre et de l'Iton.

III

L'AVRE

Il y a quelque huit ou dix ans, l'Avre passait, tout à coup, d'une obscurité presque complète à une renommée presque universelle.

On dirait que lasse de la modestie du cours, qu'elle s'était humblement tracé au milieu des séjours, que l'on a coutume d'appeler infernaux, parce qu'ils sont souterrains, elle ait voulu une *renaissance* victorieuse qui fît parler d'elle.

Après tout, quiconque ne peut naître

> Au pied mont Adulle, entre mille roseaux

et être :

> . . . . . fier du progrès de ses eaux

Hâtons-nous d'ajouter que si ce changement de situation pouvait flatter son amour-propre, sa prospérité devait en largement pâtir.

Au lieu de subir l'abondante saignée, qu'elle a dû supporter, il lui aurait certes été bien plus profitable de continuer à vivre obscurément.

Elle n'eût pas vu Paris, grand honneur, il est vrai, mais comme compensation, elle fût restée elle-même,

n'eût pas subi l'inique attentat qui lui a été imposé, n'eût pas été violentée par la ville *Lumière*.

A cette époque, tout journal qui se respectait, lui consacrait hebdomadairement, deux articles au moins. Des uns, elle avait à se réjouir, des autres, elle devait profondément être affligée, elle n'avait qu'à les regretter.

Alors, aussi, les Pouvoirs publics se sont beaucoup occupés d'elle, beaucoup trop même.

Ils l'ont donnée à Paris altéré.

Au commencement du siècle dernier, on voulut conduire l'eau de l'Eure à Versailles : à la fin de celui-ci, on réalise en partie ces projets, on emporte à Paris, une partie de l'Avre, le principal des affluents de cette rivière prédestinée.

Habent sua fata... amnes. Mais là n'est pas le lieu de revenir sur une polémique qui s'est beaucoup trop envenimée à une certaine époque. Cependant, en toute équité, les droits des riverains de l'Avre étaient incontestables, en tout cas, fort respectables, et devaient être respectés.

« Je me suppose, toutefois, disait un journal en ce temps de lutte, habitant des bords de l'Avre, ayant là mes intérêts, ma vie, mon champ, qui ne serait plus, sans l'Avre, qu'un champ de poussière, ma filature, qui ne filerait plus rien sans l'Avre, mon moulin dont la roue, sans l'Avre, ne tournerait plus, et je vois arriver, par le chemin de fer, des ingénieurs, des députés, des géomètres, des agents voyers. Ceux-ci armés de plans, ceux-là de niveaux d'eau, ceux-là encore de jalons, et se préparant tous à me retirer l'eau de mon champ, de ma filature, ou de mon moulin, pour en rafraîchir une ville qui, évidemment, m'intéresse,

mais qui, en fin de compte, le jour où j'aurai soif, ne me donnera pas même le verre d'eau, dont il est question dans l'Évangile ! Qu'est-ce que je ferais ?

« Parisien, je réclame de l'eau potable... mais riverain de l'Avre, mais habitant de Nonancourt ou des communes voisines ?... je crois bien que je prendrais des pierres, et que je défendrais mon champ, mon moulin, ma filature. »

Si la forme est humoristique, le fond n'en est pas moins fort juste.

Encore une fois n'insistons pas sur le différend survenu entre la *province* et la *capitale*. Ajoutons d'ailleurs que dans tout ceci, il y a faute de la part des populations intéressées, ou de ceux qui à certaine époque devaient défendre leurs intérêts.

Le lit de l'Avre et de ses affluents est un crible ; il laisse passer l'eau, qui pour la plus grande part chemine à travers le fameux aqueduc dont l'origine est à Rueil et le point terminus au réservoir de Saint-Cloud.

Si, à une époque antérieure, une administration prévoyante avait *sérieusement canalisé* le lit perméable, et de l'Avre et de ses affluents, les riverains de ces diverses rivières n'auraient guère de plainte à formuler, tout au moins, ils ne pourraient pas soutenir qu'on prend leur eau, si ce n'est celle de la Vigne.

Cependant, ce n'est pas à dire que les pouvoirs publics se sont toujours désintéressés de cette importante question, — le fait n'est pas niable, — à cet effet, dans l'appendice qui fait suite à ce travail, nous citons un extrait des minutes de la maîtrise des eaux et forêts de l'ancienne généralité d'Alençon.

Plus tard, en 1814, un rapport officiel signale les

inconvénients de cette perméabilité du sol de nos rivières, demande d'apporter un remède à ce déplorable état de choses, si préjudiciable aux intérêts de l'hygiène, de l'agriculture et de l'industrie. Mais on ne va pas vite en administration.

Il nous faut arriver à l'année 1836 pour trouver des crédits inscrits au budget départemental pour l'étude des travaux à effectuer. En effet, cette année, 3.000 francs sont mis à la disposition des ingénieurs pour l'amélioration du cours des rivières, et ces rivières à améliorer, sont l'Avre, l'Iton, la Rille.

Mais comme nous l'apprend un rapport du 9 novembre de la même année, les lenteurs ministérielles ne permettent pas aux ingénieurs de mettre la main à l'œuvre.

Néanmoins en 1838, 1839, 1840, 1841, des dépenses ont été faites, et des bétoires signalés dans le rapport de 1814 ont pu être bouchés.

De 1840 à 1850, pas de fonds inscrits au budget départemental pour les travaux d'amélioration des rivières.

Toutefois, dans cette dernière année, le 31 août, M. le préfet de l'Eure prend un arrêté dans lequel nous trouvons les dispositions suivantes :

— « Art. 5, § 5. Dans les parties, où le lit de la rivière atteint les couches perméables du sol et où il existe des bétoires, les propriétaires seront tenus de boucher lesdits bétoires, avec des terres glaiseuses, de manière à prévenir l'absorption des eaux. »

Un arrêté semblable, de concert avec M. le Préfet de l'Eure, est pris par M. le Préfet de l'Orne, le 4 septembre 1850.

Nous ne croyons pas que la partie intéressante de ces divers arrêtés ait reçu son exécution.

Les procès-verbaux de visite que nous avons consultés nous indiquent qu'au moins les travaux effectués ont été fort insuffisants.

Rien d'étonnant à cela ; la prescription aux riverains, d'aveugler les bétoires des rivières, est, sans contredit, excessive.

Aussi, les commissaires de Verneuil, dans leur mémoire, demandent-ils : « un arrêté concerté entre les préfets de l'Orne et de l'Eure, afin d'entreprendre les travaux, dont les dépenses seraient réparties légalement et avec équité entre les propriétaires d'usine et les propriétaires de prairies. »

Il est certain que ce moyen nous paraît plus équitable. Mais il nous semble qu'il eût été encore plus simple et plus sage de demander au budget départemental les sommes nécessaires pour les améliorations réclamées.

La solidarité qui, dans ce cas, doit unir deux départements voisins, ou d'une façon plus restreinte, les diverses parties d'un même département, non seulement autorise, mais encore commande cette manière d'agir.

Toutefois la question fit son chemin.

A partir de 1851, jusqu'en 1869, nous trouvons inscrits au budget départemental de l'Eure, de nouveaux crédits ayant pour objet l'amélioration de nos cours d'eau.

Des travaux furent effectués ; au dire des ingénieurs, ils produisirent des résultats satisfaisants. Mais comme cela devait arriver, ces résultats ne furent pas durables, il fallait faire des travaux sérieux, ne pas se contenter d'aveugler à l'aide d'argile les bétoires ; la première inondation sérieuse détruisait le travail léger fait anté-

rieurement, et l'on restait Gros-Jean commo devant, tout en dépensant des sommes relativement importantes. C'est ainsi qu'avec cet égrènement de crédits, les petits paquets, on a dépensé, sans profit durable, la somme totale de 57.500 francs.

Un étanchement sérieux, fait à l'aide de matériaux solides, n'aurait peut-être pas coûté beaucoup plus cher, et aurait eu toutes les chances de persister jusqu'à notre époque et même d'aller au delà.

Depuis 1869, on n'a plus rien fait, non seulement comme travaux nouveaux, mais même pour l'entretien peu coûteux de travaux utiles ayant donné les meilleurs résultats.

Un exemple bien typique : en 1859, l'administration établit un auget en bois, traversant le gouffre qui absorbe les eaux du ruisseau de Saint-Maurice, soit 250 litres par seconde ce qui n'est pas à dédaigner,

Ledit auget n'est pas entretenu; il subit la règle inéluctable; les injures du temps, un usage prolongé, le mettent hors de service; il se démolit complètement.

Le 22 novembre 1874, M. Letellier, d'Armentières, demande l'autorisation de le *remplacer à ses frais*.

M. l'ingénieur, consulté, répond dans les termes suivants :

« Considérant que cet auget, construit et placé par les soins du service hydraulique de l'Eure, 1859, dans l'intérêt de la conservation des eaux à leur entrée dans le département et payé par les fonds d'étanchement des rivières d'Iton, de Risle et d'Avre, est complètement tombé en vétusté, qu'il n'est plus depuis alloué aucun crédit ;

« Considérant que l'endroit du ruisseau de Saint-

Maurice où est installé cet auget est *sur* le département de l'Orne ;

« Est d'avis de dire au pétitionnaire de s'adresser au service hydraulique de l'Orne.

« Evreux, 23 décembre 1874. »

Le plus singulier, c'est que, à moins de preuve du contraire, l'endroit où est installé l'auget en question ne paraît pas du tout être situé sur le territoire du département de l'Orne.

Si le cadastre est exact, si les plans de MM. les ingénieurs le sont aussi, le gouffre du *Raccroc*, dont s'agit, est sur le département de l'Eure, à n'en pas douter.

(Voir l'article 3 des lettres patentes du 4 mars 1790, sur un décret de l'Assemblée nationale 15 janvier, 16 et 26 février 1790, à propos de la division de la France en départements.)

Toutefois, le préfet de l'Orne, à qui s'adresse le pétitionnaire, accorde l'autorisation demandée le 4 mai 1875, en fixant même les dimensions de l'appareil, soit une section de 1 mètre sur $0^{m},60$ de hauteur, avec une longueur de 10 mètres.

Nous ne croyons pas que le fameux auget ait été reconstruit.

En effet, les choses restent en l'état. Le 18 janvier 1877 sur la demande du maire d'Armentières, M. l'ingénieur est d'avis de répondre au pétitionnaire « que le département de l'Eure *reste désormais étranger à l'auget*, dont les bois peuvent être utilisés par la commune ou les riverains, au mieux de leurs intérêts ».

C'était l'abandon complet, la perte bien bénévole de

250 litres par seconde, le huitième environ de l'Iton à Evreux.

Or, *le seul département intéressé, à n'en pas douter, c'est le département de l'Eure.*

Tout abandonner ainsi, c'était un comble, mais malheureusement pas celui du Gouffre du Raccroc.

En 1859, on voyait autrement les choses qu'en 1874 et 1877, et nos rivières ne s'en portaient pas plus mal.

Nous avons dit que nous pensions que l'auget n'avait pas été reconstruit ; nous en avons trouvé la preuve dans le procès-verbal d'une visite faite par les ingénieurs, à la suite d'une délibération du conseil municipal d'Armentières.

En effet :

« 28 août 1877. Nous avons, dit ce procès-verbal, parcouru avec lui (le maire d'Armentières) le ruisseau de Saint-Maurice, affluent de la rivière d'Avre.

« Ce petit cours d'eau suit environ 500 mètres sur le département de l'Eure ; il a un lit encombré de racines d'arbres, de roseaux, de vases, avant de disparaître dans un bétoire que les habitants appellent le gouffre du *Raccroc*.

« L'administration des ponts et chaussées avait construit, il y a quelques années, un auget en bois, franchissant ce gouffre et conduisant l'eau dudit ruisseau ; mais aujourd'hui, il ne reste rien de cet ouvrage, tout le débit du cours d'eau disparaît dans le bétoire, et laisse à sec toute la partie inférieure jusqu'à son confluent. »

Il est bien beau de constater le mal ; mais y remédier ferait bien mieux l'affaire des administrés.

Il est évident que l'on n'a pas accompli le devoir qui s'imposait. Il semblerait qu'il suffit de proposer ou de

prendre des arrêtés. On semble croire que remettre, sur le papier, la rivière dans son lit, c'est assez faire, dût-il, malgré cela, rester à sec.

Tout ce que nous venons de dire pour l'Avre et ses affluents, nous pouvons le dire pour la Rille et pour l'Iton.

Il s'agit d'intérêt général : les budgets départementaux doivent pourvoir d'une façon suffisante aux dépenses nécessaires.

Si nous avons, à ce sujet, ouvert une si large parenthèse, c'est dans l'espoir d'attirer l'attention de qui de droit, c'est dans l'espoir de voir enfin les autorités compétentes s'occuper activement d'une façon sérieuse d'une étude pour laquelle le conseil général a voté des fonds dans sa séance du mois d'août 1895. (Voir l'*Appendice*.)

Ceci dit, fermons la parenthèse, et revenons à notre hydrographie, que nous avons d'ailleurs peu quittée dans cette digression.

L'Avre prend sa source dans la forêt du Perche, à Rubertrée (Orne), à 270 mètres d'altitude.

Elle entre dans le département de l'Eure à Chennebrun, à 190 mètres, passe à Verneuil à 161 mètres, se jette dans l'Eure à Saint-Georges à 75 mètres, après un parcours de 60 kilomètres.

La direction générale de la vallée est S.O.-N.E. Sa pente est de 195 mètres et non de 58 mètres, ainsi que l'indique la Description géologique du département de l'Eure.

Elle sort de la *craie chloritée*, pour plus tard traverser la *craie blanche ;* là commencent ses pertes, soit donc à Chennebrun, à son entrée dans le département de l'Eure.

De ce point, jusqu'à Verneuil, le lit de l'Avre, fort rétréci, disparaissant presque en certains endroits, est pendant toutes les périodes de sécheresse complètement dépourvu d'eau.

Dès sa source, cette rivière traverse une série d'étangs fort nombreux ; on en compte neuf, ainsi dénommés : les étangs de *Grez*, du *Cachot*, de *Brezolettes*, de la *Forge*, *Neuf*, de la *Fonderie*, du *Fourneau*, de *Gaillon* et de *Randonnai*.

Dans son cours supérieur, l'Avre ne reçoit que des affluents de rive droite :

1° Le ruisseau de *Saint-Maurice* qui disparaît au gouffre du *Raccroc*, et qui a pour tributaires, quand l'eau ne s'en perd pas complètement, d'abord le ruisseau de *Normandel*, qui présente une perte considérable, au gouffre de la *Vallée;* le ruisseau du *Ruth*, affluent du précédent, quand ses eaux arrivent jusqu'à son confluent. Or, en temps ordinaire, toutes celles-ci disparaissent au gouffre des *Haies-Blot*.

Puis, en descendant, on rencontre les ruisseaux de la *Poterie* et de *Malnoë*.

Le ruisseau de Malnoë disparaît dans les mêmes conditions que la plupart des rivières de cette région; une partie de son lit est presque constamment à sec, mais ses eaux perdues alimentent la source de la *Heunière*, avant son confluent avec le ruisseau de Saint-Maurice.

En ce qui concerne le Normandel, il est bon de faire observer que, comme l'Avre, il traverse, à peine sorti de sa source, une série d'étangs : ceux de *Bugland*, de *Fortibert*, de la *Mansuette*, de la *Mare-aux-Biches*, de *Saint-Nicole* et de la *Motterouge*.

Un peu plus bas, au-dessous de Saint-Christophe, l'Avre reçoit le ruisseau de la *Gohière*, qui sert de limite entre les départements d'Eure-et-Loir, de l'Orne et de l'Eure.

Il n'y a pas sur ce cours d'eau de gouffres, à proprement parler; c'est plutôt un crible continu; ses pertes commencent, en temps ordinaire, à environ 200 mètres en amont du chemin de Villeneuve à Chennebrun, c'est-à-dire, à 500 mètres environ avant son confluent avec le ruisseau de *Maussonvillers* ou du *Belloy*.

Ce dernier est situé tout entier dans le département de l'Orne; il prend sa source dans l'étang de *Belloy*, dans le bois de *Chérencé*, et rejoint la Gohière à 350 mètres environ en aval du hameau de la Corbive.

Il n'y a pas de gouffres entre l'étang du Belloy et Maussonvillers; à 100 mètres au delà du chemin vicinal de Maussonvillers à Chennebrun, il en existe un très important qui, à lui seul, absorbe toutes les eaux en temps ordinaire; c'est le gouffre du *Souci*.

Ce n'est d'ailleurs que pendant la saison d'hiver, ou en été dans les fortes pluies d'orage, que les eaux du Belloy passent outre ce gouffre.

Vers Courteilles, toujours sur la rive droite, l'Avre reçoit la *Vigne*, aujourd'hui dérivée vers Paris, et alimentée par les fontaines de Rueil, les *Graviers*, le *Foisy*, *Erigny* et le *Nouvet*, qui ne sont, ainsi que nous le verrons plus loin, que les points de réapparition de la majorité des eaux perdues que nous avons signalées, ainsi que de toutes celles également perdues du *Butternay* et de la *Lamblore*.

Le Butternay coule en toute saison, jusqu'à 200 mètres environ en aval du moulin du *Bluet* (commune de

Rohaire); on rencontre dans son lit un certain nombre de points d'absorption.

1° A 50 mètres du chemin du Bouvier à la Bruyère;

2° A 300 mètres en aval de ce dernier point, sur la rive gauche, un peu en dehors du lit de la rivière;

3° A 400 mètres environ en amont de l'ancien moulin de Mazurives;

4° A 700 mètres environ du pont établi sous le chemin d'intérêt commun n° 146, près Rohaire;

5° A 350 mètres en aval du pont établi sous le chemin d'intérêt commun n° 173, près Boissy;

6° A 400 mètres en aval du point précédent;

7° A 750 mètres au-dessous encore;

8° A 350 mètres en aval du chemin des Landes à Boissy. Ce dernier gouffre est le plus important de tous; ses bords excèdent les rives du cours d'eau. Il est profond et absorbe en général, en temps ordinaire, la totalité de l'eau du Butternay.

La Lamblore ne présente pas de gouffres sur le territoire de la commune du même nom.

Le premier gouffre se trouve à 100 mètres de la première limite des communes de Lamblore et de Morvillers.

Il absorbe un assez grand volume d'eau, et même la totalité pendant la saison estivale; dans cette période les eaux ne coulent au delà qu'à la suite de très fortes pluies.

A 100 mètres de ce premier point on rencontre une perte peu importante, de même à 150 mètres au-dessous du chemin de Bertin à la Commanderie, ainsi qu'au Nicochet.

Le point d'absorption le plus considérable de la Lamblore porte le nom de gouffre du *Haut-Chevrier*.

Cette rivière a pour tributaires les ruisseaux de la *Chapelle* et d'*Epinay*, qui sont absorbés au gouffre de la *Mâtinière* [1].

Comme on le voit, toute cette contrée n'est qu'un vaste crible, à travers lequel disparaissent toutes les eaux descendant de la forêt du Perche, pour ensuite reparaître dans toutes les sources d'aval, notamment celles de Verneuil et de Rueil, après s'être créé une série de canaux souterrains parfois indépendants les uns des autres.

Les expériences que nous avons faites l'ont surabondamment démontré.

Sur le territoire de l'Orne, l'Avre paraît couler dans son lit, sans s'amoindrir. Les pertes ne commencent qu'après son entrée dans le département de l'Eure vers Chennebrun et Armentières.

A cet endroit, le cours d'eau débite 400 litres à la seconde ; les ruisseaux de Saint-Maurice, du Belloy et de la Gohière fournissent avant leurs pertes un ensemble approximatif de 450 litres dans le même temps. C'est donc à ce point de vue, pour l'Avre supérieur, une perte de 850 litres à la seconde.

Il y avait un intérêt réel à rechercher quels étaient les bénéficiaires de ces *fuites*.

C'était là le but des expériences de coloration que nous avons faites et qui ont été reprises plus tard par

[1] Les renseignements sur la Gohière, le Belloy, le Butternay m'ont été fournis par le service des ponts et chaussées du département d'Eure-et-Loir.

Les débits indiqués sont d'ailleurs les suivants :

La Gohière	80 litres
Le Belloy	90 —
Le Butternay	270 —
La Lamblore	290 —

l'administration des ponts et chaussées d'Eure-et-Loir.

Ces expériences ont mis en évidence l'existence du cours souterrain de l'Avre, ont prouvé que la Vigne, ou pour prendre son origine, les fontaines de Rueil dérivées pour l'usage de la ville de Paris, ne sont que les points de réapparition des eaux perdues de cette rivière, dans la partie supérieure de son cours et de ses affluents de rive droite dans le même trajet.

Voici d'ailleurs le rapport des agents du service d'Eure-et-Loir au sujet de ces diverses expériences :

« Dreux, 23 novembre 1887.

« M. l'ingénieur en chef nous a chargé, le 26 octobre 1887, de nous entendre avec M. Renard, conseiller général du canton de Brezolles, pour procéder à une nouvelle expérience de coloration de la rivière d'Avre.

« A la suite d'une conférence avec M. Renard, il fut arrêté que notre mission aurait pour but de nous renseigner en quel endroit avait eu lieu la première expérience faite sous la direction de M. Féray, conseiller d'arrondissement de l'Eure, d'en faire connaître les résultats, de rechercher ensuite les pertes existantes, soit sur l'Avre, soit sur l'un de ses affluents et de déterminer l'emplacement où aurait lieu la nouvelle expérience.

« La première expérience de coloration a été faite dans la rivière d'Avre le 8 septembre dernier, à 10 heures du matin. A cette date, la rivière d'Avre n'avait qu'un faible débit (40 litres environ) qui se perdait totalement dans un bétoire existant en un point situé sur le côté gauche de la rivière, entre le chemin de Saint-Victor et

la ferme de la Lambergerie, à 100 mètres en amont de cette dernière. C'est dans ce bétoire que fut versée la fluorescéine (3 kilogrammes); en même temps des observateurs étaient placés aux *sources Gonord*, en amont de l'*Etang de France*, à Verneuil, à la source de *Poelay*, en aval, et aux sources du *Nouvet*, d'*Erigny*, des *Graviers*, du *Foisy*, situées à Rueil.

« La distance entre le point où a lieu l'expérience et les postes d'observation ci-dessus indiqués, est d'environ :

Source Gonord.	5 500	mètres
Source de Poelay.	7 500	—
Source de Nouvet	8 000	—
Sources d'Erigny, des Graviers et de Foisy	8 500	—

« La coloration a été aperçue aux sources Gonord, le 10 septembre à 7 heures du matin, à la source de Poelay à 5 heures du soir et aux sources d'Erigny, des Graviers, de Foisy, le 11 septembre, à 5 heures du matin.

« Les effets de la coloration étaient très prononcés à la source de Foisy, moins aux sources d'Erigny et des Graviers, et non apparents à la source du Nouvet, située en amont et la plus importante du groupe.

« Il est difficile de s'expliquer comment cette dernière source n'a pas été atteinte, sinon par le fait que, située en amont du groupe, la coloration aura pu se produire dans la nuit du 10 au 11 et ne pas paraître le 11 au matin[1]. »

[1] L'explication de ce phénomène est beaucoup plus simple à notre avis. La côte d'émergence du Nouvet est assez considérablement plus élevée que celle des autres sources.

Aussi rien d'étonnant à ce que le bétoire de la Lambergerie ne l'alimente pas, quand, comme nous le verrons plus loin, cette source est alimentée par les pertes du gouffre du *Raccroc*, situé à cote bien supérieure à celle du bétoire de la Lambergerie.

Après avoir parlé des pertes de l'Avre et de ses affluents, renseignements que nous avons donnés plus haut, le rapporteur poursuit ainsi :

« Le plus important (de ces affluents) est le *ruisseau de Saint-Maurice*, qui prend sa source en aval de la *Ventrouze*, sur le côté droit de la route nationale n° 12 et se jette dans l'Avre, en amont d'Armentières.

« Le 28 octobre dernier, ce ruisseau était à sec entre son confluent avec l'Avre et un bétoire existant dans son lit à 1 kilomètre environ au delà de la limite du département de l'Orne, soit à 7 kilomètres en amont de la ferme de la Lambergerie. En ce point, son débit, que nous avons évalué approximativement à 100 litres se perdait complètement, et comme le plan d'eau dans le bétoire était à 2 mètres en contre-bas du fond du ruisseau aval, c'est l'endroit qui nous a paru le plus convenable et que nous avons proposé pour procéder à l'expérience.

« Cet emplacement ayant été adopté, la nouvelle expérience fut faite le jeudi 10 novembre, à 2 heures de l'après-midi, en présence de M. Renard.

« A cette époque le débit du ruisseau de Saint-Maurice, qui avait beaucoup augmenté, donnait environ 250 litres, et le plan d'eau dans le bétoire se trouvait sensiblement à niveau avec le fond du fossé aval. Cinq kilogrammes de fluorescéine furent versés, partie dans le bétoire existant dans le lit du ruisseau, et partie dans un autre bétoire, situé dans la prairie, à 3 mètres de la berge, rive droite, lequel absorbait environ 1/5e du débit du ruisseau.

« Le lendemain, 11 novembre, des observateurs de jour et de nuit furent placés aux sources Gonord, en

amont de l'étang de France à Verneuil, à la source de Poelay, en aval, et aux sources de Rueil. La coloration est apparue aux sources Gonord le lundi soir, vers 5 heures, aux sources de Poelay et du Nouvet le mardi 15, à 6 heures 1/2 du matin. Le lundi 15 au matin, elle était disparue aux sources Gonord ; par contre, à partir de 10 heures du matin, elle était très visible à la source de Poelay et à la source du Nouvet, notamment à cette dernière, aux fontaines du *Blaon*, du *Chesne*, de *Goude-rolles*, et aux deux sources qui émergent au milieu de l'étang du Nouvet, ainsi qu'en aval du pont établi en amont du moulin du Nouvet. A 4 heures du soir, *les effets de la coloration du Nouvet étaient très prononcés, mais il n'en existait encore aucune trace aux sources même d'Erigny, des Graviers et du Foisy* situées en aval.

« Plusieurs personnes qui ont constaté les résultats de l'expérience faite par M. Féray, entre autres, M. le maire de Rueil, M. Perrier, conducteur des ponts et chaussées à Verneuil, s'accordent à dire que le degré de coloration était moins prononcé qu'à la première expérience. C'est là un fait que nous n'avons pu juger, mais qui cependant s'explique aisément, si l'on tient compte que la fluorescéine a été jetée dans le ruisseau de Saint-Maurice à 7 kilomètres au delà de la Lambergerie, et que le débit de ce ruisseau était, le 10 novembre, six fois plus important que celui de la rivière d'Avre le 8 septembre ; par conséquent, le volume d'eau de la nappe souterraine étant aussi beaucoup plus considérable, la fluorescéine a été plus divisée et, par suite, ses effets moins apparents.

« Les observations ont été continuées jusqu'au jeudi

soir 17, sans autres résultats : toutefois, il est bien supposable que toutes les sources ont été atteintes, mais que les effets de la coloration n'auront plus été visibles après la nuit du 15 au 16, ce qui ne peut être attribué qu'à la faible quantité de fluorescéine employée, eu égard au volume d'eau de la nappe souterraine.

« Le conducteur des ponts et chaussées.

Signé : « SIMART.

« Pour extrait : l'ingénieur en chef

« CAHEN. »

Dreux, le 23 novembre 1887.

Il est tout à fait intéressant de comparer ces divers résultats.

Dans la première expérience, le phénomène de coloration, en ce qui concerne le groupe des fontaines de Rueil, est constaté au Foisy, aux Graviers et à Erigny ; il ne l'est pas au Nouvet ;

Dans la seconde expérience, au contraire, le Nouvet est seul coloré ; pas de coloration *constatée* au Foisy, aux Graviers et à Erigny.

Il y a là évidemment un phénomène bien singulier, surtout si l'on considère, qu'à vol d'oiseau, une distance très faible, 500 mètres, sépare les points d'émergence de ces trois dernières sources de celui du Nouvet, et que dans ce dernier le phénomène de coloration a été observé dès le matin, et qu'il y avait encore toute la journée pour permettre le parcours de la matière colorante du Nouvet aux points d'émergence des fontaines du même groupe.

Remarquons, en outre, qu'à vol d'oiseau, la distance

qui sépare la perte du ruisseau de Saint-Maurice, où la fluorescéine a été versée, lors de la seconde expérience, et les fontaines de Rueil est d'environ 14 kilomètres, ce qui, d'après l'observation, donne une vitesse de translation des eaux souterraines de $2^{m},08$ à la minute en moyenne, puisque la matière colorante versée le 10 novembre, à 2 heures de l'après-midi, n'a été observée au Nouvet que le mardi 15, à 6 heures 1/2 du matin.

Or, d'après les indications du rapport, ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut, 500 mètres seulement séparent le Nouvet du régime des autres fontaines, c'est donc exactement 4 heures qu'il aurait fallu à la solution de fluorescéine pour franchir cet espace, et jusqu'au soir du même jour, c'est-à-dire au 15 novembre environ 4 heures 1/2, soit alors dans un délai de douze heures, triple de celui nécessaire, d'après les observations, aucune constatation de coloration nouvelle n'a pu être faite.

On a donc tout lieu d'admettre que le groupe Foisy, Graviers, Erigny n'a pas été coloré.

Explique qui voudra ou qui pourra le phénomène.

Pourquoi ne pas admettre en ce cas l'existence de canaux souterrains, indépendants les uns des autres et pouvant donner naissance à des régimes différents.

Nous savons que MM. Humblot et Bechmann, ingénieurs des eaux de la ville de Paris, *ne veulent pas admettre ce système,* qu'ils prétendent au contraire qu'il existe une nappe unique, alimentant toutes les sources de la localité. Une telle thèse ne saurait être soutenue en présence des résultats des expériences faites. Il faut admettre de véritables rivières souterraines, ayant des régimes différents.

En outre, d'après une enquête qui a été faite au moment de la dérivation des eaux de la Vigne, il paraît établi qu'à certaines époques une ou plusieurs des sources du groupe cessent de fluer.

Ainsi, en 1836 et en 1837, le Nouvet est resté à sec. On a cultivé le sol de la source.

Les Graviers et Eriguy étaient également desséchés ; seul le Foisy donnait de l'eau.

En 1857, le Nouvet est de nouveau à sec pendant six mois.

En 1870, de même.

En 1876, le Nouvet et Erigny ne donnent plus d'eau.

Il y a donc là un régime bien particulier à chacune des diverses sources.

En présence de l'hypothèse émise plus haut, les ingénieurs de la ville de Paris ont tenu ce langage.

« Ces expériences (celles de coloration) montrent évidemment qu'il y a communication entre les bétoires et les sources. (Il ne manquerait plus que de nier le fait, ce serait nier l'évidence.) Mais elles sont loin de prouver, comment l'ont prétendu les adversaires de la dérivation, que les sources forment avec l'Avre même un cours d'eau revenu au jour après avoir suivi un canal souterrain que la ville de Paris n'aurait en somme à dériver que des eaux de rivière dont un pourrait les priver en bouchant les bétoires. »

Nous maintenons malgré ces allégations l'existence des rivières souterraines.

Nous avons aussi proposé, il est vrai, l'étanchement de l'Avre et de ses affluents dans la partie supérieure de son cours, mais nous n'avons jamais prétendu tarir complètement les fontaines de Rueil.

Ainsi que nous avons dit plus haut, les sources alimentées par les eaux perdues des rivières présentent toujours un débit supérieur à celui de ces eaux perdues en amont.

Il y a l'eau récoltée en route par les canaux sous-jacents, soit par infiltration, soit par réception d'affluents souterrains.

Nous l'avons constaté pour la Rille, nous le constaterons également, tout à l'heure, pour l'Iton.

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'étanchement proposé donnerait à la rivière supérieure au moins 850 litres par seconde; ce serait autant de perdu pour les sources d'aval, puisqu'il n'est pas possible de nier la communication, et que ce serait autant d'enlevé au cours souterrain.

D'autre part, il faut le reconnaître, si semblable travail était exécuté sur la Lamblore et le Butternay, les eaux couleraient à la surface, mais n'en arriveraient pas moins à la cuvette d'où sourdent les fontaines de la Vigne, et qui est le point terminus des vallées de ces deux rivières.

Au point de vue de l'hypothèse des canaux souterrains, il faut vouloir être aveugle pour soutenir que ceux-ci n'existent pas.

J'ai constaté moi-même dans le voisinage des sources, acquises par la ville de Paris, un effondrement tout récent, en tout semblable à ceux observés sur le cours souterrain de l'Iton, au fond desquels nous avons trouvé cette rivière, cheminant en canal parfait; nous le verrons dans le chapitre suivant.

Et puis, si l'on considère le terrain de surface, entre les pertes de ces divers cours d'eau et les sources pré-

citées, on remarquera une série nombreuse de ces effondrements d'origine plus ancienne. On les a si bien remarqués et observés dans le pays, qu'on leur a donné un nom; on les appelle des *Mardelles*.

Dans la vallée de l'Iton, que ces effondrements existent dans la plaine ou dans le lit de la rivière, on leur donne indifféremment le nom de *bétoires*, bien que quelquefois ceux des plateaux soient désignés sous le nom de *fosses*.

Dans la vallée de l'Avre, les effondrements du lit de la rivière portent aussi un nom différent de celui donné aux effondrements de l'Iton ou de la Rille. On les appelle *Gouffres*.

Or ces *Mardelles* dont nous parlions tout à l'heure forment des lignes qu'il est facile de suivre. Elles relient d'une façon très visible les *gouffres* aux sources d'aval et indiquent ainsi à n'en pas douter le passage des canaux creusés dans une roche insuffisamment consistante, la craie blanche.

Le toit des cavernes, déterminées par le passage des eaux, n'a pas la solidité nécessaire pour supporter partout la charge des terres superficielles; alors se produisent ces nombreuses excavations qui ne sont que le jalonnement superficiel du cours souterrain.

Et puis pourquoi n'aurions-nous pas, dans la vallée de l'Avre, ce que nous avons trouvé dans la vallée de l'Iton, que nous allons étudier maintenant? Les accidants de surface de ces deux rivières sont identiques. On peut donc avoir le droit de conclure ainsi, surtout quand on considère que dans la vallée de l'Avre, quoi qu'on en ait dit, on a mis au jour ces rivières souterraines dont certains veulent nier l'existence.

IV

L'ITON ET SES CAVERNES

Il est peu de rivières, même beaucoup plus considérables, qui aient été plus étudiées que celle-ci.

Nous avons vu, dans le premier chapitre de ce travail, qu'il y a longtemps qu'historiens et savants se sont occupés de l'Iton.

Ce n'est pas d'hier que ce maigre cours d'eau, desséché à ses heures, a excité la curiosité, la sagacité de tous, mais l'accord est loin d'être fait ; les descriptions que l'on en a faites sont loin d'être uniformes.

Encore un peu, nous aurions un véritable *Nil normand*, *Nil au petit pied*, mais *Nil* quand même.

Il ne lui a pas suffi de dérober aux yeux des profanes une certaine partie de son cours : il a voulu la contradiction à propos de son origine.

En effet, certaines communes se disputent l'*honneur* de lui servir de berceau.

Ses nombrenses dérivations ont absolument *mêlé les cartes*, soit dit sans jeu de mots, et ce, à tel point, que Belgrand, dont nous avons cité l'ouvrage, est peut-être, de tous ceux qui se sont occupés de l'Iton, celui qui s'éloigne le plus de la vérité.

Que dit-il en effet à son sujet :

« *Dans la forêt d'Evreux, l'Iton se divise en deux branches, dont l'une passe par la petite ville de Conches, l'autre par Damville. La première se perd et reparaît plusieurs fois dans la forêt de Breteuil, la seconde tarit également au-dessous de Damville* : JAMAIS L'ITON NE

COULE, MÊME EN TEMPS DE GRANDES PLUIES, DANS LES PARTIES DE SON LIT OU IL SE PERD AINSI. Il renaît près de Conches, dans une belle source appelée la *Fosse aux Dames*. »

Il est difficile, dans un aussi petit nombre de lignes, d'entasser plus d'inexactitudes; la seconde partie de la dernière phrase est la seule vraie.

Ne semble-t-il pas que l'auteur classique moderne, faisant autorité, consulté et écouté aujourd'hui, ait pris à tâche de surpasser, et le curé de Menneval, et l'abbé Le Brasseur?

Evidemment, les renseignements donnés à Belgrand proviennent de personnes qui ont établi la plus grande confusion entre le *Lemme et l'Iton*.

Le Lemme, en effet, traverse les forêts de Breteuil et de Conches, ne coule dans la partie moyenne de son lit que fort rarement, dans les temps des plus grandes pluies ou des plus grandes fontes de neige. Une certaine partie de son cours est même constamment à sec.

Dans les temps ordinaires, il disparaît dès le voisinage de sa source, à travers le sol très perméable qui forme le fond de son lit, et vient reparaître fort probablement, pour partie à la queue de l'étang de Conches, et ainsi alimenter la source du *Rouloir*, dont la force est utilisée pour l'exploitation des Hauts Fourneaux du Vieux-Conches; l'autre partie vraisemblablement donne naissance aux sources voisines, émergeant de la base Est du mamelon qui supporte la petite ville de Conches elle-même.

Nous n'avons pas fait d'expériences de coloration sur les pertes de cette rivière, et ce pour deux raisons.

Nous avons parcouru complètement le trajet du

Lemme : il n'y a pas de bétoires d'absorption bien déterminés ; les pertes se font insensiblement sur un certain parcours.

En de telles conditions, des expériences de cette nature n'avaient pas grande chance de donner des résultats.

D'autre part, l'un des points de réapparition supposé est une source captée par Conches pour son alimentation en eau potable : en supposant la réalisation de nos prévisions, nous aurions pu nous créer de réels ennuis avec la population intéressée. Il y a peu de gens qui aiment à boire de l'eau fluorescente.

Enfin le Lemme est un ruisseau si peu important, qu'en présence de tels inconvénients, il nous a paru beaucoup plus sage de s'abstenir.

Ceci dit, rétablissons, autant que nous le pourrons, les faits en ce qui concerne l'Iton.

Les communes de Mahéru, de Rouxou, de la Ferrière-au-Doyen, de Lignerolles et de Prépotin se disputent sa source.

Passy, dans sa *Géologie du département de l'Eure*, la place à Rouxou ; Bonnin, qui s'est occupé des pertes de l'Iton, lui en donne plusieurs, à Soligny-la-Trappe et à Mahéru ; c'est peut-être plus sage ; on a moins de chance de se tromper.

L'abbé Dumoulin, curé de Menneval, fait descendre l'Iton d'une fontaine du Perche ; ce n'est pas très compromettant non plus.

L'abbé Le Brasseur, nous l'avons vu, fait venir l'Iton des rivières d'*Eure et de Verneuil.*

Inutile de discuter cette dernière opinion. Plus loin nous aurons l'occasion de parler de Verneuil à propos de l'Iton.

Il s'agirait purement et simplement de se mettre d'accord.

Doit-on entendre par *source* d'une rivière, celle l'alimentant au point le plus éloigné de son embouchure?

Peut-être est-ce là le meilleur moyen d'éviter la contradiction; si on adopte ce système, la source de l'Iton est bien située sur le territoire de la commune de *Maheru*, en un point sis dans le voisinage de la commune de la Ferrière-au-Doyen.

D'autre part, nous ferons remarquer que de toutes les sources tributaires de l'Iton, dans la partie d'origine de son cours, d'après nos renseignements, une seule porte le nom de *Fontaine* d'*Iton;* c'est celle qui répond à notre définition et qu'en conséquence nous indiquerons comme point de départ de notre rivière.

En aval de celle-ci, émergeant à une cote de 266 mètres, nous trouvons sur le territoire de la Ferrière-au-Doyen les fontaines suivantes dénommées : de la *Moutonnière*, à 259 mètres d'altitude, de la *Vacherie* (255 mètres), de la *Chevalerie* (250 mètres), de *Pénet* (246 mètres) et de la *Prairie* (243 mètres). Un peu en amont de l'endroit qui est désigné sous le nom de *Creux à l'ours*, se trouve le confluent de la rivière qui a pour origine ces diverses sources, l'Iton par conséquent, avec celle provenant des étangs de la Trappe de Soligny; certains considérent ces étangs, ou les rivières qui les alimentent comme la source de l'Iton.

Mais nous ferons observer qu'au confluent, le débit des deux cours d'eau est sensiblement égal et que d'autre part la rivière venant de la Trappe a un parcours beaucoup moindre que celui de l'autre rivière.

En présence de ces constatations, nous ne pouvons

que maintenir que la *véritable source de l'Iton se trouve bien au lieu que nous avons indiqué et non ailleurs*[1].

Ceci dit, poursuivons le cours de notre rivière, sans ccpendant nous appesantir outre mesure sur la description hydrographique supérieure. Nous y reviendrons plus tard.

L'Iton entre dans le département de l'Eure à Chaise-Dieu-du-Theil, arrive à Villalet, où il se perd complètement, pour reparaître, uu peu plus loin, à Glisolles, dans les sources de la *Fosse-aux-Dames* et de l'*Etang de la Bonneville*, pour se diriger ensuite vers Evreux, et aller enfin se jeter dans l'Eure, à Acquigny, après un parcours de plus de 124 kilomètres, à peu de chose près aussi important que celui de l'Eure et de la Rille.

Dans le département ce parcours est d'environ 88 kilomètres.

Il est difficile de trouver une rivière aussi tourmentée que l'Iton, soit par la nature, soit par la main de l'homme.

La nature a fait effondrer son lit sur un assez long

[1] Nous devons ici mentionner les noms des instituteurs qui nous ont adressé les renseignements qui nous ont permis de fixer ce point, et de le trouver bon jusqu'à preuve du contraire.
Leur travail est bien fait, avec un soin minutieux.

Ce sont :

MM. Baron, instituteur à la Ferrière-au-Doyen ;
Bidaut, instituteur à Mahéru ;
Lemarié, instituteur à Moulins-la-Marche ;
Renard, instituteur à Saint-Martin-d'Apres ;
Lheballeur, instituteur à Soligny-la-Trappe ;
Breuil, instituteur à Lignerolles.

Le point signalé n'est pas facilement déterminable sur la carte jointe. Ceci tient à l'enchevêtrement des communes à cet endroit. Il forme la limite des communes de Mahéru, de Rouxou, de Ferrière-au-Doyen ; d'autre part, la petite échelle de cette carte ne permettait pas un plus grand détail.

trajet ; elle a caché son cours dans le sol sur un trajet de près de 16 kilomètres.

De son côté, l'homme à certaines époques, tant pour les besoins de la défense de ses places fortes, que pour des besoins culturaux ou industriels, a détourné aussi, bien fréquemment, son cours naturel superficiel.

A partir du Becquet, il fut établi un partage des eaux à une époque bien reculée ; au XII^e^ siècle, en effet, une partie des eaux de l'Iton fut amenée à Verneuil, dans l'Avre, puisque cette dernière ne pouvait alimenter les fossés, situés au pied des murailles construites pour la défense de cette ville.

Il est intéressant de rapprocher ce fait, de l'avis, ou plutôt de l'affirmation de l'abbé Le Brasseur, qui fait venir les eaux de l'Iton de la rivière de Verneuil, alors que, tout au contraire, c'est l'eau de l'Iton, dérivée au Becquet, qui alimente la rivière de Verneuil, qui n'en peut mais, l'Avre se trouvant dans l'impossibilité la plus complète d'alimenter son lit dans un long parcours en amont de cette ville.

Ce ne sont pas seulement nos ancêtres du moyen âge, ou même ceux du siècle dernier qui ont tenté des saignées plus ou moins considérables sur notre malheureuse rivière.

Les Romains, dès l'occupation des Gaules, avaient construit, pour la dériver, un long aqueduc, dont les ruines sont encore nombreuses, et par endroits bien conservés, soit au sein du sol, soit à sa surface.

Ils amenaient l'eau de l'Iton à la ville *romaine administrative* le Vieil-Evreux, qu'ils avaient fondée sur un vaste plateau voisin de l'antique *Mediolanum Aulercorum*, et situé à une cote de 133 mètres, soit environ

70 mètres au-dessus du niveau de l'Iton, dans sa traversée de l'Evreux actuel, bâti sur l'emplacement de *Mediolanum*[1].

Cet aqueduc a été découvert sur une longueur de 20 kilomètres ; je ne crois pas que tout ait été mis au jour, puisque la cote de la dernière portion de ce canal artificiel, aujourd'hui connue, se trouve à $8^{m},75$ au-dessus du niveau de la rivière, au droit du travail gallo-romain, à son extrémité supérieure ; à moins cependant d'admettre l'usage des machines élévatoires, d'ailleurs connues des Romains.

Quoi qu'il en soit, à Villalet l'Iton cesse de couler, pendant la période estivale, et toute la portion de son lit depuis cet endroit, jusqu'à Gaudreville, et quelquefois au delà, reste complètement à sec, d'où le nom de *Sec-Iton* donné à toute cette partie de la rivière.

Depuis Condé, et non depuis Coulonges, comme on l'a dit, le débit de la rivière diminue de plus en plus, pour devenir tout à fait nul, suivant les saisons, soit à Villalet, soit au *Reybrac*[2], où nous avons fait l'une de nos expériences de coloration.

A son entrée dans le département de l'Eure, l'Iton a un débit de 700 litres à la seconde, que l'on retrouve jusqu'au partage du Becquet; 350 litres sont dérivés vers l'Avre, 350 litres sur Breteuil, puisqu'en cet endroit le partage se fait par moitié.

A Condé-sur-Iton, sur le trajet de la deuxième dérivation, nous avons 400 litres de.débit.

[1] Voir notre publication antérieure : *Contribution à l'histoire d'Evreux.*

[2] L'étymologie de ce vocable paraît claire : *Rivière folle* : radicaux *rey*, rivière, *brac*, mot employé dans le langage trivial et que l'on écrit *braque*, fou.

Cet excédent ne peut provenir que d'une sous-dérivation du premier bras artificiel, faite en deux endroits spéciaux, connus sous les noms de *Trou de Botte* et *Trou de Corne*, ramenant une certaine quantité des eaux, dans le lit naturel de la rivière, complètement asséché, par les deux dérivations dont s'agit, et ce sur la demande de propriétaires de prairies enclavées, entre les deux bras des dérivations de Verneuil et de Breteuil.

A partir de Condé, le débit diminue d'une façon continue :

380 litres à Séez-Moulin.
360 — à Chambray.
340 — à Varennes.
280 — à Authenay.
260 — aux Chevrottes.
200 — à Coulonges.
100 — au Moulin-du-Coq.

600 mètres au-dessous de ce dernier point, l'Iton, en temps ordinaire, disparaît complètement au Reybrac.

Puis à Glisolles et à la Bonneville, la rivière reparaît, après avoir reçu le *Rouloir* qui lui vient de Conches, après un parcours de 12 kilomètres.

En amont de ces points de réapparition, la source du *Grand-Riant*, lui apporte 180 litres par seconde, le Rouloir, sur la même rive 900 litres.

Il est à ce sujet une remarque assez intéressante à faire.

L'Iton avant ses pertes débite 400 litres. Si l'on fait la différence entre le débit de cette rivière au sortir de l'Etang de la Bonneville, et l'apport de surface on aura :

Débit aux forges de la Bonneville		2.360 litres.
— du Grand-Riant . . .	180 litres	
— du Rouloir.	900 —	
Total	1.080 litres	
A déduire.		1.080 —
		1.280 litres.

Soit donc 1,280 litres pour les sources de la *Fosse aux Dames* et de l'Etang. Or l'Iton débitant 400 litres avant ses pertes, il y a un apport nouveau de 1,280 — 400 = 820 litres : soit donc les 2/3. En présence de ces chiffres, il faut nécessairement admettre des affluents *souterrains* au cours *souterrain de l'Iton*, même en tenant compte des eaux d'infiltration de surface qui viennent enrichir le cours inférieur.

Evidemment, la rivière souterraine a ses affluents spéciaux, absolument comme les rivières de surface.

Et à ne s'en rapporter qu'aux accidents des terrrains superficiels, il est à supposer que le principal de ses affluents vient du Vallon-Sec qui prend naissance à Thomer, et qui vient aboutir aux Ventes, perpendiculairement au cours souterrain constaté au puits de Gaudreville.

D'autre part, nous avons fait l'analyse de ces diverses eaux. Voici les résultats obtenus :

Degré hydrotimétrique :

Iton au Moulin du Coq avant les pertes, 15°,5 ;

Fosses aux Dames, 17°,25 ;

Oxygène : Iton au Moulin du Coq, 4^{cc},10 par litre ;

Fosse aux Dames, 3^{cc},52.

Ces différences peuvent provenir des modifications subies par les eaux dans leur parcours souterrain ; mais il ne serait pas exagéré de supposer qu'elles peu-

vent également provenir de la modification des eaux originaires de l'Iton, par les eaux affluentes, qui pour les 2/3 alimentent le cours souterrain de cette rivière.

C'est sur l'Iton que nous avons expérimenté pour la première fois l'usage de la fluorescéine, afin de déterminer le point de réapparition des eaux perdues en amont.

En plus de l'étude analogue que nous avons faite sur la *Rille* et sur l'*Avre*, nous ne nous sommes pas borné à cette simple expérience de coloration; nous avons fait exécuter des travaux de sondages assez considérables, qui, ainsi que nous le verrons plus loin, nous ont permis de pénétrer dans son cours souterrain.

Avant d'entreprendre le récit de nos travaux de sondages et de nos expériences de coloration, il nous a paru utile d'insister sur la description des points d'absorption de la rivière.

Partant de 350 litres au Becquet, malgré un apport nouveau de 50 litres, nous ne trouvons plus pour la rivière que 200 litres de débit par seconde à Coulonges. Cependant il n'a pas été signalé de bétoires entre ces deux points.

Il faut donc que l'eau s'infiltre doucement, petit à petit, à travers un sol perméable, sans qu'il soit possible d'établir qu'il s'en perd plus à un endroit qu'à l'autre.

Mais à Coulonges, M. Bonnin nous signale un des *bétoires*[1] les plus considérables de la vallée. Il se trouve

[1] Ce que l'on nomme gouffre dans la vallée de l'Avre, porte dans la vallée de la Rille et de l'Iton, le nom de *bétoire*. Nous avons toujours mis *bétoire au masculin* : presque toujours on le féminise. C'est une erreur à notre avis.

Il ne faudrait pas s'appuyer sur sa terminaison *féminine* pour agir ainsi. Nous avons nombre de mots *français* à semblable désinence, dont

dans son thalweg; les travaux de rectification en maintenant la rivière, sur le plan opposé, l'ont éloignée de cette perte; sans cela, certes, tout disparaîtrait là, puisque cet auteur a constaté que ce bétoire pouvait absorber complètement les 200 litres formant le débit total du cours d'eau.

Cette observation prouve purement et simplement qu'avec des travaux intelligemment conçus, exécutés sérieusement, on peut apporter un remède utile, aux pertes des rivières du département qui ont l'inconvénient d'être si inconstantes.

Les principaux *bétoires*, en deçà, se rencontrent surtout entre le Moulin du Coq et le Reybrac.

Immédiatement en aval du Moulin du Coq, nous en comptons trois, un peu au-dessous quatorze;

Au Reybrac, seize presque solidaires les uns des autres.

En aval de ce point, et avant la renaissance de la rivière, nous en trouvons huit, dont cinq isolés et trois très voisins l'un de l'autre, à la hauteur de la carrière du *Four à Chaux*.

On peut dire, néanmoins, que le point d'absorption définitive de l'Iton, en temps ordinaire, est au Reybrac.

le genre est bien établi. *Réfectoire*, *consistoire*, *pourboire*, *directoire*, etc., et qui sont du masculin sans conteste.

L'étymologie de *bétoire* est évidemment *boit-tout*. C'est un nom composé d'un verbe et d'un pronom, or tous les noms de cette nature sont *masculinisés*, par nous autres Français, qui n'avons pas le genre neutre. On dit : son *va-tout*, un *rendez-vous* etc.

Le dictionnaire de l'Académie admet cette façon de voir, en ce qui concerne le *genre*, mais en ce qui concerne le nombre, il *n'admet que le pluriel*. Pourquoi ? Nous ne savons.

Nous ne partageons pas cet avis, et nous estimons que si la commission académique avait visité notre rivière, elle aurait parfaitement admis le *singulier*, à la vue de la série des *bétoires isolés*, qui sont en conséquence des *unités*.

Planche 1. — ***Hydrographie souterraine du département de l'Eure.***

Pertes et renaissances de rivières par M. E. Ferray.

◆ *Gouffres où les eaux s'engouffrent*

• *Affondrements sur le parcours souterrain du lit des rivières*

▲ *Points où la matière colorante a été versée*

△ *Points de réapparition de la matière colorante*

Dressé par le **Conducteur des Ponts et Chaussées en retraite Ferray.**

De même que pour les rivières déjà étudiées, ces bétoires se trouvent tantôt dans le lit de la rivière, tantôt contre les berges, et, dans ce dernier cas, toujours au pied des escarpements des coteaux.

« L'eau disparaît dans ces dépressions par lames, affouille le sol et creuse, au centre de l'affaissement circulaire, des entonnoirs de $0^m,60$ à $0^m,80$ de profondeur et quelquefois plus. Quand le lit de la rivière est asséché et qu'on approche l'oreille de ces excavations, on entend distinctement un bruissement qu'on ne peut attribuer qu'à un écoulement souterrain [1]. »

Cette description faite, voici maintenant comment nous avons procédé à nos expériences de coloration :

Nous en avons d'ailleurs fait plusieurs.

La première, le 16 octobre 1884, au *Reybrac*, dans le dernier des bétoires alors alimentés. (Voir la carte pl. I.)

C'est évidemment là le point le plus intéressant de l'Iton.

Il est difficile d'imaginer un site plus désolé que cette rivière dans cette partie de son lit affouillé sur tous les points, composé de pierres de toutes dimensions, fort peu souvent submergées.

C'est un véritable chaos.

A la suite de cette expérience, le vendredi à midi et demi, le passage de la matière colorante a été observé à la Fosse aux Dames.

Entre temps, M. Boucher, propriétaire à Gaudreville, dont l'habitation est située entre le point d'absorption et celui de réapparition, constate, le vendredi matin, la coloration des eaux de son puits.

[1] Bonnin.

Le samedi matin, la rivière est colorée à Evreux; le phénomène persiste toute la journée.

Encouragé par ces résultats, nous avons alors demandé des subsides à M. le ministre de l'agriculture, afin de poursuivre votre étude.

Nous les avons obtenus et nous avons continué nos recherches.

Nous avons foré trois puits, non pas dans le lit de la rivière desséchée, comme l'a dit le rapporteur de la commission chargée d'étudier le projet de dérivation des eaux de l'Avre, mais bien assez loin de ce lit, soit à flanc de coteau, soit sur le coteau lui-même.

D'autre part, nous avons profité d'un puits existant déjà et donnant accès dans une marnière dont on avait dû abandonner l'exploitation, à cause de l'existence, dans celle-ci, d'un courant d'eau d'une certaine importance.

C'est là et dans le puits que nous avons fait ouvrir à Gaudreville, que nous avons pu surtout observer le canal souterrain.

Dans le premier, le puits des *Boscherons*, il nous a fallu faire ouvrir de nombreuses galeries de recherches (v. pl. II), à une profondeur de 20 mètres environ au-dessous du sol.

Le puits de Gaudreville que nous avons fait creuser en entier mesure en chiffres ronds 50 mètres de profondeur. Dans l'un et dans l'autre de ces puits à l'extrémité des galeries que nous avons fait établir, nous avons rencontré un canal en forme de véritable tunnel, d'origine on ne peut plus naturelle, creusé par les eaux dans la masse crétacée. La largeur de ce canal varie entre 3 ou 4 mètres, avec des hauteurs très diverses ; il donne passage à un véritable cours d'eau, d'ailleurs

Planche II. — *Puits des Boscherons.*

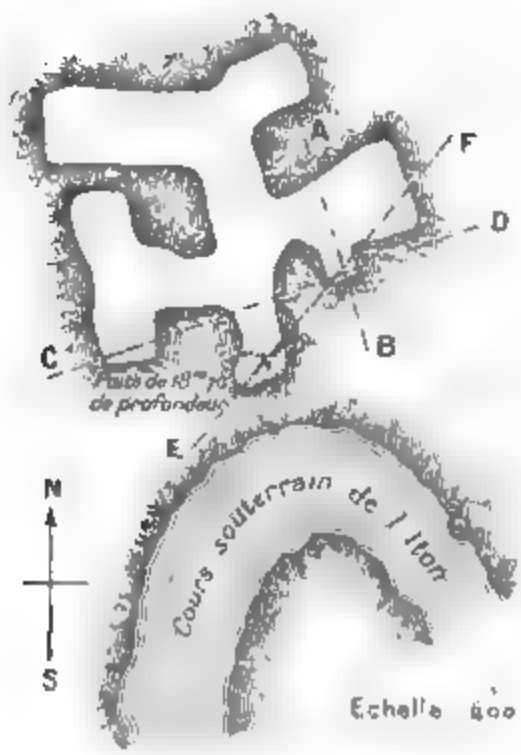

Coupe suivant A B

Coupe suivant C D

Coupe suivant E F

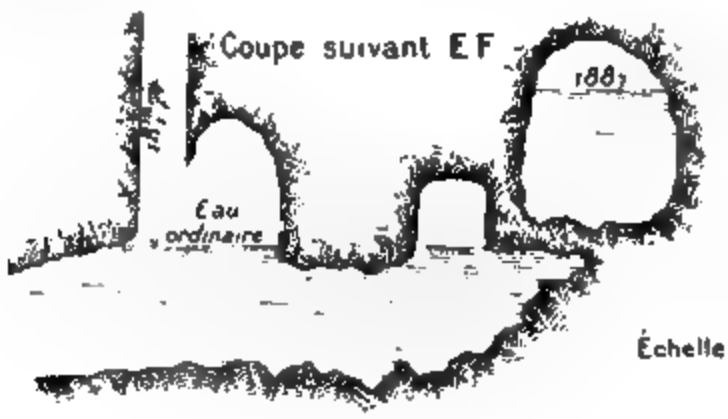

Échelle 1/200

assez rapide, même très rapide en certains endroits, et d'un débit relativement considérable, qu'il est de la plus complète impossibilité d'apprécier, même avec une large approximation.

Nous avons trouvé des cavernes assez spacieuses, dans lesquelles nous avons pu pénétrer facilement.

Dans les planches II et III, nous reproduisons, en plans et coupes, le canal rencontré, les cavernes visitées, ainsi que les hauteurs d'eau, soit en temps d'étiage, soit en temps de grande inondation, celle de 1887.

Ces dernières sont indiquées sur les parois crétacées par les *læss*. Car à ces époques il est de toute impossibilité, de pénétrer dans ce séjour mystérieux ; les orifices sont noyés, et bien malin qui risquerait de s'y aventurer sans courir le risque de n'en pas revenir.

Dans le puits des Boscherons (pl. II) le courant très rapide est perpendiculaire à l'axe de la vallée, c'est-à-dire, allant de celle-ci vers les coteaux de rive Sud.

Nos galeries de recherches nous ont conduit dans une caverne voisine, où le courant de rapide qu'il était devient absolument désordonné, et change complètement de direction.

Il fait un angle de 90° avec le cours déjà constaté, et remonte en conséquence vers la source de la rivière superficielle.

A l'extrémité de cette dernière caverne, le ciel s'abaisse très subitement, et l'eau s'engouffre avec grand bruit et grande rapidité, après force remous, comme dans un véritable entonnoir.

Où sort-on quand on entre là dedans ?

Chi lo sa ?

L'un des nôtres a failli, non pas le savoir, car il

aurait bu force liquide, clair il est vrai, avant de sortir, mais bien tenter de le savoir.

S'aventurant seul dans cette dernière caverne, sur des madriers mal équilibrés et que rendait fort glissants la terre argilo-marneuse de nos galeries, amenée par nos chaussures, l'un des nôtres, disons-nous, armé de sa bougie bien allumée, tombe sur le madrier basculant, plonge dans l'eau profonde, qui ne manque pas d'éteindre son flambeau.

Aussi le plongeon est double ; aussi bien dans l'élément liquide que dans l'obscurité.

Mais, grâce à Dieu, notre compagnon a la voix forte; nous entendons ses cris désespérés, nous pouvons arriver, et, le saisissant par une jambe pendant que Pluton le tirait par l'autre, nous l'arrêtons à temps, juste au moment où il allait, malgré lui, observer le cours de l'Iton souterrain, qui lui offrait beaucoup d'eau à boire et pas d'air pour respirer. Enfin tout est bien qui finit bien.

Notre compagnon d'exploration, mouillé au delà de la chemise, sinon jusqu'aux os, vient à sa sortie se vêtir d'étoffes sèches, les habits de mariage du fermier des Boscherons. Dire que cela lui allait comme un gant, ce serait peut-être beaucoup dire. Il avait quelque peu l'air d'un personnage préhistorique.

Enfin, il était sauf, après avoir cru nager dans le Styx. Evidemment il faisait meilleure figure que les noyés sur les dalles de la Morgue.

Le puits de Gaudreville (pl. III) a une cinquantaine de mètres de profondeur, nous trouvons d'abord une couche importante, d'une vingtaine de mètres environ d'épaisseur, en terrains argilo-siliceux, renfermant de nombreux et volumineux rognons de silex.

Planche III. — *Puits de Gaudreville.*

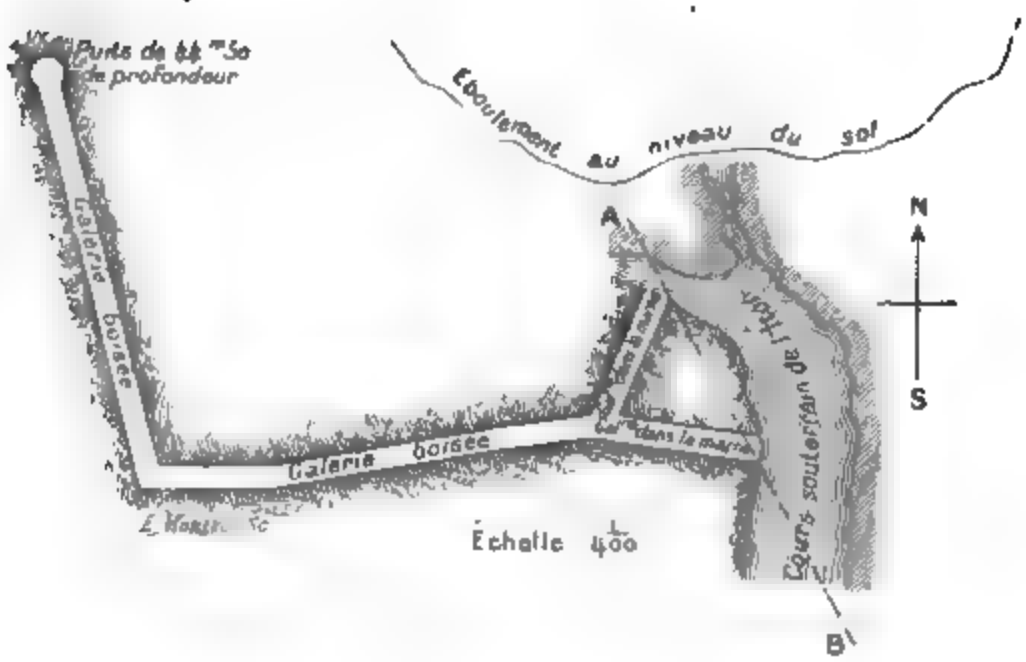

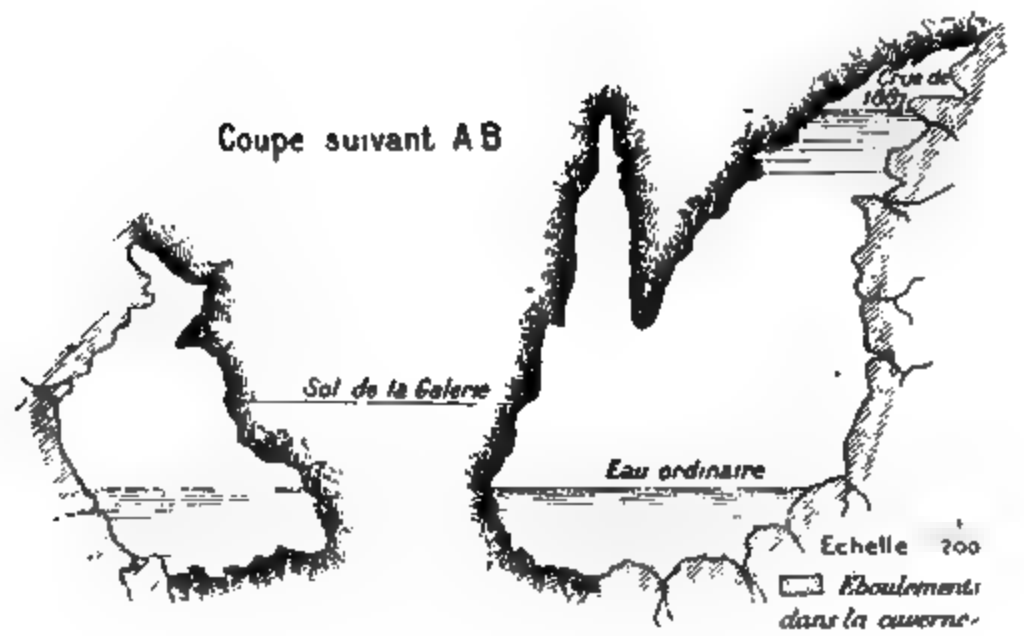

C'est du diluvium, le terrain de la forêt d'Evreux, très ébouleux. Aussi avons-nous dû boiser fort solidement ce passage.

Puis nous rencontrons une couche de craie blanche de même épaisseur, très compacte, très solide, où nous trouvons nombre d'*ostrea*.

Chose singulière, nous retrouvons ensuite le terrain de surface sur une épaisseur de 5 ou 6 mètres et où il nous a fallu à nouveau prendre les précautions premières pour éviter tout *éboulement*, c'est-à-dire notre *enterrement*.

A la base, tout à fait, se rencontre un sable de rivière, bien lavé ; évidemment à une époque quelconque la rivière a dû passer là.

La présence de deux couches identiques, la première à l'origine de notre puits, la seconde à sa base, est fort intéressante, et demande une explication.

Ce n'est qu'hypothétiquement que l'on pourra donner celle-ci.

Fort probablement, nous avons rencontré une ancienne caverne creusée, il y a longtemps par le cours souterrain, qui s'est ensuite dévié de sa direction primitive.

Quant à la caverne primordiale, c'est vraisemblablement un accident géologique, tout à fait local, qui l'a comblée à l'aide des terrains de surface.

De la base de ce puits, nous avons ouvert une galerie traversant, sur une assez grande longueur, le même terrain, galerie que nous avons dû boiser, comme on fait dans les mines de charbon de terre. Puis, de nouveau, nous nous sommes trouvé en pleine craie.

Des galeries de recherche partant de là dans diverses directions nous ont amenés, l'une sur une immense

caverne éboulée, où des blocs de craie de 6 ou 8 mètres de côté se superposent fort irrégulièrement, et à travers les interstices desquels nous avons pu, non sans précautions et non sans danger réel, pénétrer, cheminer et reconnaître le passage de la rivière souterraine.

L'autre galerie nous a donné *jour*, on me passera cette façon de parler, sur un canal naturel, bien délimité, d'une largeur de 3 ou 4 mètres, où coule une véritable rivière, en pleine craie.

Le sens du courant est perpendiculaire à l'axe de la vallée, et va du coteau vers cette dernière, pour presque immédiatement changer de direction, former avec le cours précédent un angle brusque de 90°, et fluer ensuite dans le sens de la rivière supérieure, la suivre parallèlement jusqu'à son point de réapparition.

En présence de ces observations sur le sens du courant dans la rivière souterraine, comparativement au cours de surface, soit dans le puits des Boscherons, soit dans celui de Gaudreville, nous nous sommes demandé si nous étions bien en présence de *eaux perdues de l'Iton supérieur*.

Nous avons alors renouvelé l'expérience de coloration. La solution de fluorescéine a été versée, dans un bétoire, situé immédiatement en amont du pont de Villalet, le vendredi 5 août 1887, à 8 heures et demie du matin.

Des observateurs ont été placés au fond des puits des Boscherons et de Gaudreville, sur les bords de la rivière souterraine.

Le 6 août, à 5 heures du matin, l'eau était colorée dans les cavernes des Boscherons ; le même jour, à 6 heures du soir, l'apparition de la matière colorante était constatée au puits de Gaudreville.

Puis le dimanche, l'eau était teintée à la source de la Fosse aux Dames.

Par contre, la source du *Grand-Riant*, affluent de rive gauche de l'Iton, n'a pas été colorée.

Toutes les autres sources, où la coloration a été constatée, sont des affluents de rive droite.

Ainsi, plus aucun doute, les eaux perdues de l'Iton suivent le parcours du canal souterrain que nous avons découvert sur une certaine partie de son trajet, soit au puits des Boscherons, soit à celui de Gaudreville.

Nous avions de fortes indications pour faire exécuter un forage à l'endroit choisi pour le puits de Gaudreville.

En effet, en 1880, au mois de mars, sur le bord d'un chemin, qui pénètre dans la forêt à flanc de coteau, pour ensuite se diriger, en partant de Gaudreville, aux Baux-Sainte-Croix, se produisait instantanément un effondrement de forme singulière. C'était un puits profond de 20 mètres, à parois cylindriques, bien verticales, avec 6 mètres de diamètre. C'est dans le voisinage de cet effondrement que nous avons effectué notre forage.

Nous avions là, sous les yeux, l'explication d'un phénomène géologique, d'apparence superficielle, superficiel quant à l'effet immédiatement visible, souterrain quant à ses causes, et que nous avons pu observer très fréquemment dans cette partie de la forêt d'Evreux, située sur le promontoire qui sépare les deux vallées de l'Iton moyen et de l'Iton inférieur.

L'effondrement signalé s'est produit avec grand bruit. Il a été entendu assez loin dans les environs.

Bonnin de son côté a signalé également un phénomène semblable qui s'est produit entre le puits des Bos-

cherons et la carrière du Four à Chaux, située en amont.

Cet accident géologique nous donne l'explication de l'existence d'une grande quantité de dépressions en forme d'entonnoir, et suivant, sans trop s'en écarter, soit à droite, soit à gauche, une ligne unique allant de la *Fosse aux Dames* au *Four à Chaux*, dans le voisinage du puits des Boscherons.

Tout d'abord, le ciel de la caverne déterminée par le passage de la rivière souterraine qui la traverse s'effondre pour partie; la mince couche crétacée qui le surmonte, diminuée petit à petit, tant par le courant inférieur que par les infiltrations de surface, n'a plus la ténacité suffisante pour supporter la masse de sable grossier ocreux, mêlé d'argile et de silex bruts, qui forme la couche superficielle.

Cette couche cède à la poussée de haut en bas, le puits se produit ; le temps accomplit son œuvre ; les bords du puits subissent des érosions continuelles, et le cylindre devient cône, avec sommet inférieur.

Il est intéressant de rappeler que ces effondrements, qui dans la vallée de l'Avre portent le nom de *Mardelles*, s'appellent ici plus généralement *bétoires* ou *fosses*.

De même ici leurs dimensions sont plus considérables, bien que l'origine soit la même. Aussi, dans le bassin de l'Iton, ces effondrements du terrain des plateaux sont-ils dénommés.

C'est ainsi que nous avons la fosse à la *Bête*, la fosse du *Cantonnier*, la fosse *Fougère*, la fosse aux *Terriers*, qui mesure 40 mètres de diamètre et 18 mètres de profondeur; la fosse *Raisin*, à cause des myrtilles qui croissent en cet endroit; la *Grande-Mare*, la fosse du *Champ Guérin*, la plus importante de toutes. Cette

dernière consiste en un vide elliptique de 18 mètres de profondeur et de près de 100 mètres de largeur, suivant son grand axe. Les bords très escarpés sont, ainsi que le fond, couverts d'arbres déjà très vieux.

Ce même fond est encombré de blocs énormes de silex recouvert de mousse.

Cet effondrement est le dernier que l'on rencontre dans le voisinage de la *Fosse aux Dames* et de l'*Étang de la Bonneville*.

A n'en pas douter, la caverne qui lui a donné naissance devait être de dimensions respectables, surtout si l'on considère que nous sommes en terrain secondaire, terrain peu consistant, peu solide.

Comme on peut s'y attendre, le débit de la rivière souterraine est loin d'être constant : on peut s'en convaincre en consultant les planches II et III, où nous donnons deux niveaux différents, l'un correspondant à l'étiage, l'autre à une période d'inondation.

De plus, dans ces dernières années de basses eaux, nous avons pu profiter du faible débit de la rivière, pour pénétrer dans des cavernes que nous n'avions encore pu explorer.

Nous donnons d'ailleurs, en appendice, le récit d'un de nos amis, qui nous avait accompagné, lors de l'une de ces visites.

Sous une forme humoristique, très littéraire, pour nous reposer de la description scientifique trop sèche, il décrit d'une façon vraie, vue, ce qu'il a pu observer. Nous pensons que le lecteur ne sera pas fâché de trouver cette relation plus attachante à la vérité, que celle d'un géologue ou même d'un hydrographe.

Il est certes intéressant de rechercher les causes de

cette disparition des eaux de notre rivière ou, si l'on veut, celles qui ont amené une telle perméabilité du sol.

Si l'on considère le peu de largeur de la vallée de l'Iton, soit au Reybrac, soit au pont des Boscherons, on peut supposer que celle-ci a dû rester longtemps fermée à cet endroit.

A l'heure actuelle, en effet, la vallée se compose à peu près uniquement du lit de la rivière.

Toutes les eaux d'amont, retenues par ces étranglements, ont atteint une certaine hauteur, ont dû former *cascades*, toujours comme dans le *Nil*, à cause de la présence de seuils constitués par des roches plus compactes, plus difficiles à éroder.

Grâce à la pression exercée par une hauteur relative des eaux retenues, celles-ci ont affouillé le sol sous-jacent, n'ayant pu se livrer passage sur le sol superficiel, ont forcé les parties les moins résistantes de la craie, et ainsi profité de *failles déterminées* par le soulèvement des terrains inférieurs.

De cette façon, la vallée de l'Iton dans cette partie de son parcours, serait à la fois, une vallée d'érosion et une vallée de soulèvement.

Cette hypothèse n'a rien d'inadmissible.

En effet, M. Caffin a reconnu dans le voisinage, au *Val de l'Abreuvost*, la présence de la *craie chloritée ;* il a pu suivre assez loin l'affleurement de cet étage, et ce sur la rive droite seulement de l'Iton, où coule le canal souterrain.

Sur la rive gauche au contraire, notamment depuis Glisolles, jusqu'à Arnières, il n'a pu rencontrer que la craie blanche, appartenant à l'*étage sénonien*.

Rappelons à ce sujet que les sources du Grand Riant,

situées même rive, ainsi que les puits creusés du même côté de la rivière, n'ont pas été colorés. Ceci permet de supposer qu'il y a là deux régimes bien différents, bien distincts, que celui des sources de Glisolles et de la Bonneville est indépendant de celui de rive droite.

Ainsi, affleurement de l'étage *cénomanien*, dans le voisinage immédiat de l'étage *sénonien*. Il y a eu là un relèvement considérable, dû à des mouvements sismiques sans conteste, et qui a eu pour effet de relever un terrain sous-jacent, de produire une série de *cassures*, de *failles* aux abords de cet axe de soulèvement. Ces failles ont donné d'abord un faible passage aux eaux, qui avec le temps ont élargi et canalisé leur route de départ et aussi celle d'arrivée.

Ce relèvement de l'étage cénomanien n'est pas contestable, la présence des fossiles caractéristiques en est le plus sûr témoin, les *Discoïdes subuculus*, *Holaster subor-bicularis*.

Le *Pecten Asper* s'y trouve aussi fréquemment associé à des *chames*, des *térébratules*, des *racines*, des tiges de *crinoïdes* en débris — on n'y voit pas d'*ammonites*.

« On doit croire que le frottement qui a adouci les inégalités des cailloux d'Aulnay, n'a pas dû être bien prolongé et qu'ils n'ont fait que descendre des flancs des coteaux voisins où ils étaient en place, d'où les orages les ont arrachés, puis charriés au fond du vallon. Sous ce faible amas de cailloux apparaissent tout à coup, sans mélange et sans transition, des sables gris, à grains très fins, très purs, très doux au toucher, nullement agrégés, en masse inépuisable et contenant beaucoup de fossiles, tous spéciaux à l'étage *cénomanien*.

« Quelques silex, épars dans cette masse, renfer-

mant les même fossiles, notamment le *Holaster subglobosus*, en quantité considérable; le *Pseudodiadema Benettiæ*, le *Peltates acanthoïdes*, le *Scapnites æqualis*, le *Catopygus Columbarius* (*c. Carinatus, Agass :*), des *radioles Claviformes*, du *Cidaris Sorigneti*, des *bryozoaires*, des *serpules*, des tiges de *Crinoïdes* brisées[1]... » Ainsi le relèvement signalé ne peut être nié.

L'Étude de ce phénomène géologique, les *Pertes de rivières* m'a paru suffisamment intéressante pour en faire l'objet d'un travail spécial, constituant la première partie de *notre hydrographie du département de l'Eure.*

Il nous paraîtrait accomplir notre tâche d'une façon bien imparfaite, si à propos d'*hydrographie souterraine*, nous ne parlions pas des nappes, ou pour les désigner plus exactement, des *cours sous-jacents qui cheminent* à travers le graviers anciens de nos vallées.

Il est à supposer que leur régime, sans être commun, peut être considéré comme présentant les plus grandes analogies, puisque toutes nos vallées ont la même origine, présentent le même caractère. Ce sont toutes vallées d'érosion.

Nous n'avons étudié, à ce point de vue, que la vallée de l'Iton; aussi dans cette note supplémentaire ne parlons-nous que de celle-ci.

D'ailleurs, la question d'alimentation des villes, en eau potable, est tout à fait à l'ordre du jour; le transport hydrique des microbes infectieux a fait l'objet de

[1] Caffin.

nombreuses études, cette question présente donc un intérêt d'actualité que l'on ne saurait mettre en doute, tout en étant d'avis qu'il y a eu grande exagération de la part des *microbiens*. Ils nous rendent la vie bien terrible, c'est à ne pas oser respirer. En effet, si l'on s'en rapporte à la numération de M. Miquel, le promeneur qui traverse, à Paris, la place de l'Hôtel-de-Ville, donne asile, dans ses poumons à 1200 microbes toutes les minutes !

Quoique, ainsi que nous l'avons dit, on ait beaucoup exagéré, il n'est pas moins vrai qu'il est certaines précautions qu'il est utile de prendre.

Dans un pays comme le nôtre, la perméabilité du sol ne permet pas aux sources d'émerger à ciel ouvert. Aussi il devient indispensable, en dehors des eaux de nos rivières, de rechercher ailleurs celles nécessaires à notre alimentation.

En 1881, de nombreuses et longues études du régime hydrographique de la vallée de l'Iton, avaient amené la ville d'Evreux, à établir son bassin de captage où il est actuellement.

Les débits constatés étaient à cette époque de 60 à 80 litres par seconde. Aussi les fouilles ont-elles été arrêtées, lorsque les deux machines à vapeur actionnant chacune sa pompe, marchant simultanément, ne pouvaient plus produire l'asséchement nécessaire au travail d'établissement des galeries de captage qui s'étendent sur une longueur de 60 mètres environ.

Depuis cette époque, les eaux ont baissé d'une façon constante. (Voir le graphique pl. IV)

Aussi en 1891, à moins d'interrompre le service, a-t-il fallu alimenter le bassin de puisage à l'aide des eaux

du canal de la Reine Jeanne, situé dans son voisinage immédiat.

Cependant la partie inférieure des fouilles avait atteint une couche crétacée résistante, que l'on a rencontrée à des cotes bien différentes, dans des points très voisins. C'est ainsi qu'à 1 ou 2 mètres de distance, on avait parfois des dénivellations de 1 mètre et plus.

Quoi qu'il en soit, on manquait d'eau; il fallait remédier au mal ; cet abaissement des eaux s'est fait sentir non seulement à Evreux, mais il a été général.

En France, dans la plupart des localités, il a été de 4 mètres environ, d'après les renseignements qui nous ont été donnés par l'ingénieur chargé des forages dont il sera question plus loin ; à Evreux cet abaissement n'a guère été que de $1^{m},50$ depuis 1889.

Un point paraissait établi, c'était celui relatif à la puissance du cours sous-jacent, dans notre vallée d'érosion. Dans les travaux primitifs, on s'était trouvé, sans aucun doute, sur une cote d'émergence maxima de la craie.

On avait assez d'eau et pendant dix ans on put marcher sans encombre.

En présence de ces diverses considérations, en l'absence de source dans le voisinage de notre ville, il ne restait qu'à rechercher dans la vallée la cote d'émergence minima de cette couche de craie, et, en cas de succès, de s'installer là, c'est ce que nous avons conseillé.

Pour y arriver, il fallait, suivant une ligne perpendiculaire à l'axe de la vallée, faire une série de sondages pour connaître le fond de celle-ci.

C'est ce qu'on a entrepris. Deux sondages seulement

ont été effectués, l'un dans le pré du Bel-Ebat, l'autre dans le terrain de l'usine élévatoire. Ils ont donné de tels résultats qu'il n'a pas été utile d'aller plus loin.

Le forage au pré du Bel-Ebat a été poussé jusqu'à 10 mètres ; à cette profondeur on a rencontré de la craie fortement argileuse, après avoir traversé les terrains suivants :

Sur $7^m,35$ de hauteur à partir du sol, le gravier ancien des vallées ; sur $0^m,60$ de la marne mélangée de silex ; sur $1^m,90$ du gravier fin mêlé, en quantité, de radioles d'échinides, de débris de crinoïdes, terrain éminemment aquifère.

Des essais de débit ont été faits dans le tube même de forage qui ne mesurait que $0^m,21$ de diamètre.

Ils ont été concluants ; le débit, après une marche continue de soixante-douze heures des appareils d'épuisement, a donné, en fin d'opération 22 litres à la seconde.

Il faut aussi tenir compte de ce fait que la pompe mise en action était tout à fait insuffisante, puisque la plus basse cote de l'eau dans le tube du forage, donnait encore une hauteur d'élément liquide de $3^m,50$. D'autre part si l'on envisage la faible section du tube d'épuisement, $0^m.21$, il est permis de supposer que le débit peut être considéré comme beaucoup plus important que celui constaté.

L'action de ces épuisements a été étudiée sur les puits voisins ; l'abaissement constaté a varié de $0^m,04$ à $0^m,06$ centimètres :

Il est indispensable, en outre, d'indiquer qu'à cette époque de l'année, la baisse des eaux du *cours sous-jacent est constante* (voir le graphique pl. IV), de telle sorte qu'on peut attribuer celle des puits voisins, a

moins pour grande partie, à celle générale qui se produit tous les ans au même temps.

Le second forage, pratiqué dans les terrains de l'usine des eaux, a été poussé jusqu'à $20^{m},55$.

Les terrains traversés ont été les suivants :

Gravier ancien des vallées.	6,60
Marne mélangée d'argile.	2,60
Marne blanche friable.	0,26
Marne mélangée de silex et d'argile. . .	3,04
Silex mélangé d'argile.	0,95
Craie mélangée d'argile.	1,45
Marne mélangée de sable.	2,57
Craie marneuse et siliceuse.	1,94
Bancs de rognons de silex.	0,75
Marne argileuse siliceuse.	0,79
Total [1].	20,55

De ces divers travaux, il y a des constatations qu'il est utile d'enregistrer.

C'est que le sous-sol de notre vallée a été singulièrement remanié, géologiquement s'entend, et que dans tous les cas sa puissance aquifère est considérable, puisque dans ce dernier forage, la hauteur d'eau est de 14 mètres environ.

On doit s'attendre avec une section suffisante à avoir un débit en dehors de toute prévision.

Au point de vue de la qualité, des analyses des eaux provenant des deux forages ont été faites.

Elles ont donné des résultats identiques.

Titre hydrotimétrique.	20°.5
Matières organiques en oxygène. . . .	0,0004

[1] Ces renseignements nous ont été donnés par M. l'architecte municipal.

A ce point de vue, la potabilité de l'eau est établie.

Reste il est vrai la question bactériologique. Mais toutes les analyses faites à ce point de vue des eaux du bassin de captage ont donné les meilleurs résultats. (Voir page 205.)

L'identité des chiffres obtenus à l'analyse permet de tirer certaines conclusions ; si l'on suppose, qu'il existe par endroits, des courants superposés, il est impossible de ne pas admettre que ces divers courants n'aient pas de points de communication.

Du reste, après l'examen des couches traversées dans les deux forages, la constatation de leur peu de compacité, il est impossible d'admettre l'indépendance complète des divers courants entre eux.

D'un autre côté, peut-on soutenir qu'il s'agisse d'une nappe enfermée dans une cuvette ? Evidemment non !

Le peu d'action des épuisements sur la hauteur d'eau des puits voisins indique une *alimentation constante*, l'existence d'*un cours continu*.

Il y a donc une série de courants qui tout en communiquant entre eux, se sont creusé dans notre sous-sol des trajets indépendants sur certaines parties de leurs parcours.

En effet les nivellements ont donné les résultats suivants, la cote étant rapportée au niveau de la mer.

Puits de la veuve Hamel.	59,343
Puits Menager.	59,175
Puits de l'usine	59,336
Puits Allix.	58,462

Ce dernier est situé en aval de tous les autres.

En présence de tous ces faits, il paraît difficile d'ad-

mettre l'existence d'*une nappe*, dont la cote supérieure devrait être absolument identique.

Il faut nécessairement en revenir à l'existence d'un *courant réel, cheminant à travers tous ces terrains perméables, d'une capacité aquifère considérable*, susceptible de donner des débits d'autant plus abondants qu'on ira le chercher dans les couches plus profondes, en s'arrêtant toutefois à celles, sinon absolument imperméables, au moins livrant un passage difficile aux eaux intermédiaires, indépendantes de celles de surface et de celles tout à fait profondes.

Cette indépendance des eaux intermédiaires et de celles de surface est patente. En effet la cote de l'eau dans la rivière la plus voisine du forage est à 65 mètres, tandis que celle constatée dans ce dernier est de $59^{m},336$ alors que seulement 5 ou 6 mètres horizontaux au plus le séparent du canal de la reine Jeanne.

Depuis 1889, nous avons suivi quotidiennement la hausse et la baisse des eaux du cours sous-jacent.

Aussi à titre de document, nous joignons à cette étude un graphique indiquant trimestriellement les hauteurs maxima et minima constatées dans le bassin de captage des eaux, dont le plafond est de 13 mètres environ, supérieur à la base du forage voisin.

A titre de renseignement, sur le même graphique, nous donnons les hauteurs de pluie tombée dans les périodes correspondantes.

Si nous examinons de près ce document, nous voyons que les eaux du cours sous-jacent ont baissé d'une façon constante et continue, soit que nous prenions les cotes maxima, soit que nous envisagions les cotes minima.

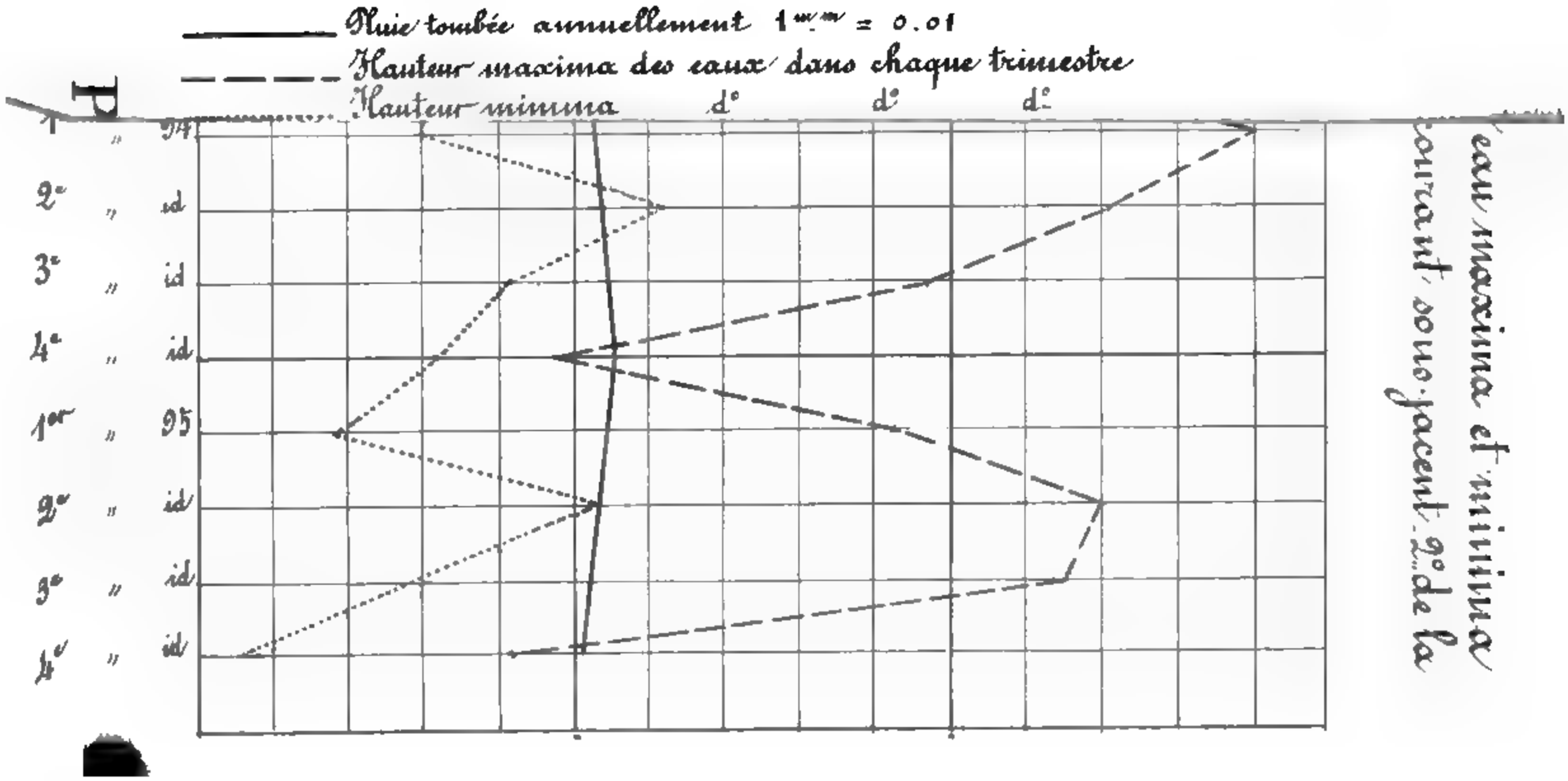
Pluie tombée annuellement 1m/m = 0.01
Hauteur maxima des eaux dans chaque trimestre
Hauteur minima
d°
d°
d°
P
"
94
2e
"
id
3e
"
id
4e
"
id
1er
"
95
2e
"
id
3e
"
id
4e
"
id
Niveau maximum et minimum des eaux pendant 20 ans dont jouissent 2 ponts de la

Autre remarque intéressante : si nous joignons par une ligne la cote maxima du premier trimestre 1890, à la cote maxima du quatrième trimestre 1895 ; que, d'autre part, nous procédions de même pour les cotes minima, nous aurons deux lignes *absolument parallèles*.

Cette persistance, cette continuité, deviennent inquiétantes pour l'avenir.

Il serait intéressant également de déterminer la cause de cette baisse des eaux.

Si la question est facile à poser, la réponse est bien difficile à faire.

Le graphique de la planche IV nous donne en même temps la hauteur des pluies tombées dans la même période. Le tracé est, à peu de chose près, horizontal. Celui-ci varie en effet fort peu :

Nous avons, en :

1890.	0,51	cent.
1891.	0,52	—
1892.	0,50	—
1893.	0,52	—
1894.	0,55	—
1895.	0,51	—

Cependant, notre cote maxima de la hauteur des eaux dans le bassin de captage de la ville est pour le premier trimestre 1890 de $2^m,30$, tandis qu'elle s'abaisse à $0^m,82$ pour le dernier trimestre 1895.

De même les cotes minima varient pour les mêmes périodes de $1^m,60$ à $0^m,12$.

Nous avions cru dès l'abord, envisageant de telles constatations, à l'influence des mouvements sismiques ressentis à Évreux en mai 1888.

Mais en présence d'une baisse générale des eaux, qui nous a été affirmée par un ingénieur compétent, bien placé pour le savoir, nous ne pouvons chez nous l'attribuer à un accident local.

'Il y a là des effets dont la cause nous échappe, et ce serait peut-être de la spéculation bien téméraire que d'émettre un avis ferme à ce sujet.

Nous sommes dans l'obligation de constater le fait, le mal, de le déplorer sans en pouvoir donner l'explication.

Il faudrait peut-être remonter à des faits d'ordre général, sinon terrestre, peut-être solaire et planétaire, cosmique, en un mot.

Et d'ailleurs depuis les observations hydrographiques les plus anciennes, on a constaté la baisse du plan d'eau de surface.

Il est même probable que la disparition de la vie organique sur notre planète sera amenée par la disparition des eaux de surface.

Dans les anciennes périodes géologiques, la terre était complètement couverte par les eaux.

Depuis, celles-ci se sont constamment retirées. Elles sont allées par infiltration combler certaines cavités intra-terrestres, que l'on peut considérer comme suffisantes pour absorber toutes nos eaux, tant celles des mers que des fleuves.

Ce phénomène de l'abaissement des eaux est facile à constater dans nos régions.

Nos vallées sont des *vallées d'érosion* et non de *soulèvement*.

Nous avons aujourd'hui nombre de vallons secs qui, à une époque donnée, en dehors de celle histo-

rique, avaient leurs rivières, aujourd'hui desséchées.

C'est évidemment le sort réservé à la vallée de l'Iton et à *bien d'autres*, dans un avenir plus ou moins éloigné.

Nous occupant d'hydrographie souterraine, nous ne pouvons passer sous silence la composition anormale des eaux d'une source émergeant au fond d'un puits creusé au Neubourg.

En effet ces eaux sont absolument intéressantes, au point de vue des éléments gazeux qu'elles tiennent en dissolution : notamment de l'oxygène.

Des analyses répétées, à des époques bien différentes et bien distantes, ont décelé dans ces eaux la présence de $11^{cc},25$ d'oxygène par litre.

Or, d'après Wurtz, les eaux naturelles qui renferment le plus d'oxygène sont :

1° En ce qui concerne les eaux courantes :

Le Rhin à Strasbourg	$7^{cc},4$
Le Rhône à Genève	8^{cc}
La Loire à Orléans	7^{cc}
La Garonne à Toulouse	$7^{cc},9$
Le Doubs	$9^{cc},5$
La Vesle	$6^{cc},8$

2° En ce qui concerne les eaux de source :

Celle de Fonts-Froide à Narbonne	$6^{cc},2$

Le puits au fond duquel jaillit la source qui nous occupe est situé au point bas d'un pli de terrain, à environ 10 ou 12 mètres en contre-bas des altitudes voisines.

Depuis la surface du sol, jusqu'à la profondeur de 32 mètres, on rencontre successivement :

1° Une couche de terre arable	1m,50
2° — d'argile rouge	4m,
3° — de même argile, mêlée de silex et de sable ocreux	2m,
4° Une couche de marne blanche, prenant une teinte de plus en plus grise à mesure que la profondeur augmente, de même la dureté de la roche va s'accroissant	18m,
5° Même couche dure mêlée de veines d'argile vertes, de sables verts imperméables	4m,
	32m,50

Il nous a paru intéressant de rechercher quelle pouvait être l'origine de cet oxygène, c'est-à-dire de l'air dissous en aussi grande proportion dans cette eau ; car, outre l'oxygène, nous y trouvons également l'azote.

Nous avons cru devoir attribuer la présence de ces gaz à une action purement mécanique.

Depuis quelques années, on s'est beaucoup occupé de ce que l'on appelle la *physique du globe*.

Je signalerai tout spécialement le savant ouvrage de M. Daubrée, membre de l'Institut, directeur de l'École des mines : *Les eaux souterraines à l'époque actuelle ;* puis un autre travail plus récent, celui de M. Martel : *les Abîmes*.

On est étonné, après la lecture de ces ouvrages, du nombre considérable des cavités découvertes dans la masse terrestre, immédiatement au-dessous de la surface du sol que nous foulons.

Ces cavités constituent ici d'immenses cavernes donnant abri à des lacs considérables, constituant là de

nombreuses galeries, véritables tunnels naturels, d'une longueur surprenante, livrant passage à de véritables rivières, dont on n'avait pas encore soupçonné l'existence, analogues d'ailleurs à celles que nous avons signalées plus haut.

Ces cavités importantes, et par leurs dimensions et par leur nombre, se rencontrent dans tous les terrains.

Elles ont des dimensions d'autant plus considérables que les roches qui les renferment ont plus de dureté, plus de consistance, une solidité spéciale qui s'oppose à l'effondrement des couches supérieures.

Eh bien, je suppose que le régime des eaux qui nous occupe en ce moment a son point de départ dans des cavernes de cette nature, mais offrant alors une disposition particulière spéciale, qui, sans être la même, présente la plus grande analogie avec le système qui donne naissance aux sources intermittentes.

Il s'agirait, dans le cas actuel, de cavités souterraines, présentant dans leur ensemble la disposition de l'appareil, autrefois appliqué pour l'exploitation des minerais de fer dans les forges, dites *Catalanes*, appliqué également de nos jours dans les laboratoires, et auquel, dans ce cas, on a donné le nom de *trombe*.

L'air, par des conduits naturels, serait entraîné avec l'eau pour être amené dans des cavernes, dont la disposition ne permet pas le départ de l'air ainsi emmagasiné.

Dans ces conditions, la pression supportée par les couches inférieures, dans lesquelles l'eau et l'air se trouvent en contact, déterminerait la dissolution d'une quantité d'air beaucoup plus considérable que celle que l'on rencontre ordinairement en dissolution dans les

eaux de sources, ou dans celles fluant à la surface du sol, étant d'ailleurs bien entendu que la quantité d'air dissous est directement proportionnelle à la pression supportée [1].

Telle est l'explication que nous croyons devoir donner de ce phénomène, au contraire de M. Jacquelain, qui a fait une étude spéciale de cette eau *gazoxigénée*.

Suivant cet auteur, l'oxygène trouvé en excès serait dégagé par les végétaux cellulaires, avant l'apparition de la couleur verte.

La respiration des végétaux, phénomène bien connu aujourd'hui, donne des indications contraires.

La partie verte des plantes, sous l'influence de la lumière solaire, dégage de l'oxygène, il est vrai, mais, au contraire, c'est de l'acide carbonique qui est exhalé, soit sous l'influence de la lumière, soit dans l'obscurité, par les parties de ces plantes autrement colorées.

Le phénomène pour les plantes submergées est exactement le même.

En outre, nous savons que, dans la période de germination, les plantes *absorbent de l'oxygène*.

Toutes ces raisons nous déterminent à penser qu'en réalité, la grande quantité d'oxygène renfermée dans ces eaux est due à une action purement mécanique, et non à des phénomènes physiologiques végétaux, et ce sous bénéfice d'inventaire.

[1] Le même raisonnement expliquerait la teneur anormale en acide carbonique de quantités d'eaux minérales.

APPENDICE

I

UNE EXCURSION A L'ITON SOUTERRAIN[1]

Sous ce titre, un de nos concitoyens, dont nous avons reproduit récemment un article très bien fait sur la restauration du palais de justice, nous adresse le récit d'une intéressante excursion souterraine dans la région du « Sec Iton ». Nous le publions malgré son étendue, persuadé qu'on le lira avec le même plaisir qu'il nous a procuré.

On se rappelle l'émotion causée, il a quelques années, dans les régions de l'Iton et de l'Avre, par le projet de la ville de Paris : la capitale, cherchant à sa portée des eaux saines comme celles de la Dhuys et de la Vanne, dont elle s'était précédemment emparée, avait exprimé l'intention d'acheter les sources si nombreuses dans les environs de Verneuil et de la Bonneville.

On contestait à la ville de Paris le droit d'acquérir les « fontaines débitantes dont elle voulait capter les eaux pour son usage particulier », mot impropre peut-être quand il s'applique à une individualité composée de plus de deux millions d'individus. Mais enfin, si puissante qu'elle fût, si intéressant que fût le motif de salubrité invoqué par elle, la ville de Paris pouvait-elle « confisquer » à son profit des sources alimentant

[1] *Courrier de l'Eure* du 28 octobre 1891. (Voir page 165.)

une rivière déjà existante ? pouvait-elle, par cette captation injuste, priver toute une région industrielle des forces motrices que la nature lui avait accordées, toute une vallée de culture des moyens d'irrigation qui constituaient sa richesse ?

Ses représentants affirmaient, certes, que des indemnités pécuniaires, vraiment rémunératrices, compenseraient, et au delà, le préjudice causé, et permettraient de remplacer, soit par la vapeur pour les industriels, soit par les engrais artificiels pour les cultivateurs, les moteurs hydrauliques des uns, les eaux fertilisantes que les autres répandaient dans leurs prairies. L'émotion n'était pas moins vive parmi tous les intéressés, et les faits sont trop récents pour que mes lecteurs aient oublié les craintes, un moment éveillées en haut lieu, par la résistance organisée dans la vallée d'Avre contre les projets de la capitale, lorsque ces projets, devenus des droits par le vote des Chambres, consacrèrent les acquisitions de sources et l'exécution des travaux de captation.

Des esprits avisés avaient, dès le début de l'affaire, cherché à prouver par des moyens scientifiques, une thèse fort originale. D'après eux, les sources convoitées ou acquises par la ville de Paris sont, non pas des sources, — dans le sens géologique du mot, — des eaux... inédites, jaillissant du sol et venant s'épandre à sa surface, mais la réapparition d'eaux de rivières déjà connues ayant un cours « officiel », un moment disparues par suite d'une perméabilité particulière du sol sur lequel elles coulaient précédemment. Ainsi en était-il de nos rivières d'Avre, d'Iton et de Risle. Un de nos concitoyens, homme distingué, d'un savoir étendu et d'une rare intelligence pratique, mit avec empressement sa science au service des intérêts menacés par la ville de Paris : nous n'avons pas à revenir sur les expériences de coloration que fit M. Ferray : elles furent concluantes. Une matière colorante, jetée dans les rivières en amont de leur « perte », la fluorescéine, colora *toutes les prétendues sources* et les eaux des rivières reconstituées par celles-ci, quelques kilomètres en aval du lieu de la disparition. On n'a jamais cherché à contester sérieusement les résultats de ces expériences ; mais sources ou non, la ville de Paris, dont bientôt la loi vint sanctionner les prétentions,

prit les eaux de l'Avre : elle est en train d'en préparer l'adduction ; les travaux s'exécutent sur tout le parcours, de Rueil-la-Gadelière à Saint-Cloud, et le journaux nous racontaient hier la visite d'une délégation du conseil municipal sur les chantiers de Verneuil et de Nonancourt.

L'Iton et ses sources ont été, pour le moment, épargnés. Le seront-ils longtemps encore, et Paris, mis en goût par l'adduction de l'Avre, ne voudra-t-il pas, dans quelques années compléter sa provision d'eau à leurs dépens ? Toujours est-il que les expériences de M. Ferray ont eu pour résultat de rappeler l'attention sur la question souvent agitée du cours souterrain de l'Iton. Le conseil général de l'Eure, l'Etat lui-même ont mis à la disposition de notre savant compatriote des crédits qui lui ont permis de se livrer à des recherches intéressantes. Les travaux ont donné lieu à des rapports pleins de détails curieux, et auxquels je renvoie ceux de mes lecteurs désireux de connaître à fond le côté technique de l'affaire. Je ne veux ici que noter, s'il m'est possible, l'impression pittoresque d'une excursion faite en agréable compagnie aux puits d'examen, creusés entre Villalet et Glisolles, dans la région dite du Sec Iton.

Tous les Ebroïciens savent combien charmante est toute cette partie de nos environs : elle est, avec la vallée d'Eure, le but fréquent de leurs promenades pendant la belle saison. Qui de nous n'a conduit ses hôtes, parents ou amis, à la Table-de-Marbre, à la chapelle de Saint-Gaud, à la Trigale, à Gaudreville, à Glisolles ? On n'a, dans cette direction, que l'embarras du choix. Partout l'œil est ravi, et si le paysage n'a pas cette ampleur de tons, cette intensité de verdure que déplcient un peu plus loin, lorsqu'on pénètre plus avant vers l'ouest, les pittoresques et accidentés pays d'Auge et du Lieuvin, du moins présente-t-il déjà, dans une gamme plus restreinte, une variété de sites exquis, qui marquent bien les transitions entre l'Ile-de-France et la Beauce, et le cœur de la Normandie.

Nous descendons de voiture en pleine forêt d'Evreux, à la Trigale, et nous voici bientôt aux Boscherons. Dans le fond de la vallée, court le lit desséché de l'Iton ; la rivière, on le sait, a disparu 2 ou 3 kilomètres en amont, à Villalet, comme

si quelque divinité souterraine en avait tout à coup, dans sa gorge altérée, aspiré les ondes rafraîchissantes. Mais la science, personne très fin-de-siècle, est sceptiqne ; il y a beaux jours qu'elle ne croit plus aux mythologiques déesses, — c'est à peine si les poètes eux-mêmes invoquent aujourd'hui les naïades, les dryades ou les faunes! Elle est allée chercher, prosaïquement, dans les couches inférieures du sol, l'eau de l'Iton disparue de la surface... Elle l'a trouvée.

Au pied du coteau distant de 300 mètres environ du Sec-Iton, à 18 mètres de profondeur, dans une ancienne marnière, la pioche a mis à jour un courant limpide qui vient bien de la direction de Villalet. On pouvait croire qu'il continuait à couler dans le sens de la vallée, vers Gaudreville. Les fouilles opérées dans ce sens vers le nord ne donnèrent aucun résultat, Il fallut chercher ailleurs. Le pic s'enfonça tout à coup dans une excavation assez profonde : la rivière coulait là, sous une voûte relativement spacieuse, s'enfonçant sous la colline, vers le nord-est, dans une direction presque perpendiculaire à celle de son lit extérieur.

Etait-ce bien l'Iton, cependant ? Ne se trouvait-on point en face d'une nappe d'eau absolument indépendante de la rivière? Les expériences de coloration, que je contais tout à l'heure, démontrèrent sans contestation possible, que cette eau courante était bien celle de l'Iton disparu. La fluorescéine jetée dans celui-ci, à Villalet, colora, quelques heures après, l'eau coulant au fond du puits des Boscherons. Quelques heures plus tard encore, la matière colorante apparaissait à un puits plus éloigné, à Gaudreville, ensuite à Glisolles, à la Fosse-aux-Dames, à la Bonneville, à Evreux enfin.

C'était donc bien l'Iton qui, abandonnant les sinuosités à ciel ouvert de la vallée, courait ainsi sous terre rejoindre, à travers la colline, son lit abandonné ; c'est à lui que nous venions rendre visite dans les entrailles profondes du sol.

Certes il est moins commode d'atteindre son original salon souterrain que de suivre, en plein air, les bords verdoyants des prairies qu'il arrose. La série d'échelles qui mène « *au fond* » l'explorateur est presque verticalement assujettie le long des parois argileuses du puits. Ceux d'entre nous qui

n'ont pas le pied « mineur », se font attacher sous les bras à la corde du treuil, et celle-ci se déroule à mesure qu'ils descendent les échelons. Tout le monde arrive au bas sans encombre !

Le plancher est un peu gras et l'on glisse, avec aisance, sur la marne délayée par l'eau prochaine. Nous plantons les bougies dont se sont munis nos aimables guides le long de la galerie, et chacun à son tour va saluer l'Iton souterrain dans son domaine. L'audience ne manque pas de pittoresque, bien qu'étant, ma foi, « *terre à terre* ». Il faut, en effet, s'étendre tout de son long sur une planche, ramper jusqu'à ce qu'on ait passé la tête et les bras dans une ouverture d'un mètre à peine, percée au ras de la galerie. Ainsi bien aplati, vous glissez le bras en arrière, et l'un de vos compagnons vous passe une bougie allumée et un fil de magnésium. Vous allumez l'un à l'autre, et alors, sous la clarté du métal enflammé, la nappe d'eau, limpide à plaisir, apparaît emportée par un courant des plus rapides, sous la voûte dont le fond se perd dans l'obscurité.

Mais le bout de fil métallique est vite brûlé, et, par manœuvre inverse, repassant la bougie à nos camarades, glissons en arrière sur notre planche, et n'ayons garde de choir en reprenant notre équilibre dans la marnière.

Là !... c'est fait ! En dépit des précautions, nous sommes tous, de dos ou de face, plus ou moins enduits de terre blanchâtre et grasse , cet assez piteux aspect nous rend pleins de gaieté.

Cette première audience terminée, et révérence tirée à maître Iton, nous remontons au jour, un peu plus sales que tout à l'heure. L'échelle est toujours aussi droite, les échelons sont un peu plus gras et la corde qui nous soutient, pour éviter des chutes malencontreuses, s'enlève quelquefois un peu trop vite, au risque de nous faire lâcher prise si elle insistait. « Plus doucement, là-haut ! » crions-nous, et la corde s'arrête. « Un peu de ficelle, s. v. p. ! » et la corde se remet à monter. Ouf ! on reprend pied, enfin, non sans être légèrement essoufflé par cette ascension quasi verticale.

Diable ! il paraît que 36 mètres de puits, aller et retour,

vous creuse singulièrement l'estomac : la nature a horreur du vide, certes, et nous éprouvons la vérité absolue de cet axiome scientifique.

Vite à la voiture qui nous attend non loin de Gaudreville. Cette course à travers champs, pour rejoindre la route, ne fait que nous aiguiser l'appétit! Il est formidable, quand enfin, du haut de la côte, la Bonneville apparaît ! Voici la vieille usine, voici la gare, voici l'auberge, et M^me^ Quinquet, qui, prévenue, nous attend au seuil de sa cuisine, avec son tablier des grands jours.

— Vive M^me^ Quinquet, et ses lapins sautés, et ses poulets rôtis !!!

L'excellente hôtesse, la providence des touristes et des pêcheurs de truites, la *mère* des artistes qu'attirent en ce petit coin de Normandie les jolis sites, si égayants à croquer, s'empresse autour de ses fourneaux.

A table ! à table ! Le beurre disparaît. Les sardines sont englouties, le saucisson s'évanouit.

Ernestine, la gentille servante, ne sait à qui entendre. — « Ernestine, du cidre ! — Ernestine, du pain ! par ici ma fille... non, par ici ! » Et c'est plaisir de voir, dans cette grande salle blanche qu'éclaire un pimpant soleil d'automne, la fillette au casaquin bleu, rose au corsage, trotter autour de la table. Ces ogres, gais et mal fichus — nous avons l'air d'avoir couché dans les carrières d'Amérique ! — ne l'effraient point, allez !

Et la bonne humeur tient une large place sur le menu... Nous en consommons sans compter, et il nous en reste encore quand tous les plats ont été nettoyés, et les verres mis à sec.

Quel bon moment que celui où, après une matinée ainsi passée en plein air (ne pourrions-nous ajouter aujourd'hui : et en pleine terre ?), après un repas assaisonné d'appétit et de gaieté, on *farniente* devant la tasse de café fumant ! La « bête » se repose avec bonheur, et l'esprit, comme allégé par cette quiétude parfaite de sa camarade, se laisse aller en de joyeuses fantaisies... Mais nous ne sommes qu'à la moitié de notre journée, et il faut songer à se remettre en route ! Au revoir, madame Quinquet ! Bonjour, Ernestine ! et fouette cocher !

Devant nous, au bas du coteau, couchée au pied du bel étang, la fonderie fume sa fumée bleue et légère, dont le panache s'élève droit au ciel, dans l'atmosphère sans souffle ! et nous apercevons en passant, sous les hangars ouverts, un homme, noir et maigre, à demi nu, qui verse dans le moule la fonte de cuivre en fusion au rouge éclatant. Avec une grande tige de fer, il tourne la pouche remplie de métal liquide, sur laquelle voltigent des flammettes bleues, vertes ou jaunes. A côté, sous d'autres hangars, des ouvriers coupent, taillent, polissent les longues tringles jaunes, et ce sont, sous les ciseaux des machines, des reflets de cuivre éclatant. Mais l'usine est déjà loin, notre voiture remonte la côte, en une avenue de sapins et de hêtres, dépendance du beau domaine de Glisolles ; et le calme de la nature nous reprend après cette courte vision de l'activité et du mouvement de l'industrie humaine.

La route est charmante, contourne en pente douce la colline ; au bas, la vallée, d'aspect très normand avec ses prairies irriguées, dans l'herbe desquelles pâturent les vaches ; à droite, entouré de hauts arbres, le grand château des Clermont-Tonnerre détache ses briques rouges sur la verdure. Puis bientôt le chemin redescend à travers bois, du côté de Gaudreville, dans la vallée du Sec-Iton... Notre omnibus s'arrête devant une ferme, et la troupe joyeuse grimpe, au milieu des bruyères aux roses teintes passées, la colline au haut de laquelle a été creusé un second puits de recherche de l'Iton.

Singulière idée, s'exclamera-t-on, de placer l'orifice de ce puits sur la hauteur, plutôt que de faire comme aux Boscherons, le sondage dans la vallée. En voici le pourquoi :

Le plateau du bois où nous nous trouvons est rempli d'excavations, déjà anciennes, dont la plus considérable ne mesure pas moins de 120 mètres de diamètre et 14 à 15 mètres de profondeur ; la végétation s'en est emparée, et toutes les parois comme le fond de ces entonnoirs sont recouverts de verdure, bruyères, fougères, arbustes, arbres même. Ces excavations s'alignent dans une même direction qui, partant des Boscherons, traverse obliquement la colline, aboutit à la

vallée de l'Iton, non loin de la source dite la « Fosse aux Dames ». Il y avait de fort grandes présomptions pour que ces éboulements eussent été produits par les affouillements d'une nappe d'eau courante et souterraine, passant sous des cavernes. Cette hypothèse se trouva affirmée, il y a cinq ou six ans : en plein milieu d'un chemin forestier des Ventes à Gaudreville, un nouvel éboulement se produisit, en forme de cône, sur une largeur initiale de 5 mètres de diamètre, laissant une excavation de 20 mètres de profondeur. Il semblait certain dès lors que l'Iton perdu — du moins l'un de ses bras, sans doute celui déjà retrouvé au puits des Boscherons, — allait reparaître au jour vers Glisolles, non en suivant la vallée, mais en suivant une ligne plus directe sous la masse du coteau. Et c'est ainsi que l'orifice du puits de recherches fut placé ici à peu de distance de la dernière et récente excavation.

Il fallait descendre au niveau présumé de l'eau d'après les données prises aux Boscherons ; le forage atteignit une profondeur de 48 mètres. C'est dans ce tube de près de 150 pieds que nous disparaissons les uns après les autres. Ici pas d'échelles ; un énorme treuil avec frein et régulateur automatiques est installé à l'orifice. On se passe sous les seins des cordages en chanvre, semblables à ceux qui servent pour le montage des pierres de taille dans les constructions, on accroche ce siège d'un nouveau genre à la chaîne du treuil, et, tour à tour, nous disparaissons lentement dans le puits, aussi mollement portés que dans le meilleur des ascenseurs de la capitale. Toutes les parois du puits, dans les terrains susceptibles d'éboulement, ont été boisées et cerclées : il semble donc qu'on descende dans un interminable tonneau vide. Le boisage cesse à une certaine profondeur, on traverse alors une couche consistante de marne.

En bas l'obscurité, en haut un grand cercle : le « *jour* », qui fait penser à la pleine lune ou à un grand fromage de Brie. Effet singulier ! De ce fond, la voix des ouvriers qui manœuvrent le treuil, et celle de nos compagnons restés sur terre, deviennent confuses ; on n'entend plus qu'une espèce de bourdonnement qui ressemble, à s'y méprendre, à la conversation d'une bande de canards : couin, couin, couin, couin !

C'est à se demander si ces cris ne viennent point d'en bas, d'une colonie de palmipèdes souterrains protestant contre l'envahissement de leurs domaines ! Un léger heurt se produit. Nous voici au fond et nous reprenons pied, après avoir frappé sur la marne avec un boulon de fer, signal convenu pour arrêter la descente : elle a duré six minutes. Il s'agit de s'introduire dans la galerie de recherches ; elle n'a qu'un mètre de haut, gare aux têtes ! on ne peut donc marcher que courbé. Deux de nos compagnons nous ont précédé, et, dans toute la longueur, des bougies qu'ils ont placées de loin en loin éclairent très suffisamment.

L'effet est surprenant quand on débouche du puits pour se glisser dans cet étroit boyau, boisé comme l'intérieur d'une mine. A une vingtaine de mètres du puits, une petite galerie latérale de 4 à 5 mètres se détache ; à son extrémité, comme à celle de la galerie principale une faille creusée en pleine argile permet, assez difficilement d'ailleurs, de s'enfoncer à 2 mètres en contre-bas ; et, comme tout à l'heure aux Boscherons, nous sommes en tête à tête avec la rivière, toujours limpide, toujours claire, toujours au courant rapide. Là-bas, il fallait ramper pour voir et toucher l'eau ; ici, on s'introduit verticalement dans une fente assez inégale, et malgré les quelques planches jetées dans le courant, on prend un véritable bain de pieds. — A 150 pieds sous terre, cela est peut-être d'un effet thérapeutique spécial. — Le plafond du conduit souterrain est, d'une extrémité à l'autre des deux galeries, à plan incliné ; il se relève à droite de l'ouverture de la première galerie — celle de droite — de façon à former, comme aux Boscherons, une véritable caverne. La lumière du magnésium ne perce l'obscurité que jusqu'à une profondeur d'une dizaine de mètres. Au delà, le noir et l'inconnu !

Mais le courant qui passe ici, et dans lequel nous plongeons nos jambes... et nos regards, est bien le même que nous avons vu il y a quelques heures au puits des Boscherons, le même qui coulait à jour au delà de Villalet, le même qui ressortira quelques heures plus tard à Glisolles, source de la Fosse-aux-Dames. Les expériences l'ont, avons-nous dit, péremptoirement prouvé.

Si le « salon » était plus confortable, nous serions restés sans doute plus longtemps en conversation avec la naïade de l'endroit ; mais la courbature se ferait sentir, et si galant que nous puissions être, nous brûlons assez vite politesse à la fraîche divinité. Ah ! pour sortir du sous-sol dans lequel nous nous sommes glissés, et se rehisser dans la galerie, il faut se résigner à mettre mains, dos et genoux en pleine pâte : vous voyez d'ici dans quel état nous devons être, sachant déjà dans quel état nous étions !

« Un peu pluss, un peu moinss, » dirait-on sur la Canebière ; à cela près, peu importe ! On n'a pas tous les jours l'heur de rendre des visites à plus de 100 pieds sous terre. Il ne fait d'ailleurs pas plus froid ici que dans le salon de nos charmantes ébroïciennes. Mais on y sent quelque humidité, et les boiseries... pardon, les boisages sont en général trempés beaucoup plus assurément que dans nos rez-de-chaussée les plus... salpêtrés.

Aussi, de loin en loin, rencontrons-nous quelques champignons et des végétations dont un de nos compagnons, professeur de faculté et botaniste émérite, emplit sa boîte de fer-blanc.

J'avoue mon incompétence et je passe.

Un prolongement de la galerie, creusé en pleine marne, — mais une marne superbe, résistante, dont la taille a dû coûter maints efforts, — mène à une petite salle de visite de la rivière, plus commode d'accès. Plus n'est besoin de se livrer, pour la voir, à une gymnastique particulière. Le sol de la galerie affleure à pente douce le niveau de la rivière ; c'est presque une plage, et pour un peu, on se croirait au jour, tant les parois blanc crème de la marne, sous la lueur de nos bougies, reflètent une lumière tendre et claire.

L'air, d'ailleurs, circule librement, grâce au courant qui s'est établi entre le puits et les poches où coule la rivière : nos poumons et les mèches de nos flambeaux ont tout l'oxygène désirable.

Mais le temps passe, il faut revenir en arrière ; tout en manœuvrant de façon à ne heurter que le moins possible ou sa tête, ou ses bras, ou toute autre partie de son *moi*, — car le

plafond est très bas, et les parois sont bien proches, — on jette un regard d'une intensité curieuse sur ces terrains que nul œil humain n'avait contemplés depuis que le monde est monde, et que nos yeux ne reverront plus sans doute...

Me voici au puits au fond duquel la chaîne du treuil vient de déposer un nouveau visiteur. Les électeurs de la circonscription de... reconnaîtraient-ils jamais, dans ce personnage enveloppé d'une longue blouse blanche, le député qu'ils ont envoyé au Parlement, — ce n'est pas Thivrier, — et qui trouve au moment où je lui cède la place, moins commode de siéger à 50 mètres sous terre devant l'Iton souterrain, qu'au palais Bourbon, sous le regard olympien de M. Floquet ! Un de nos camarades lui a crié d'en haut, pendant que le treuil le descendait mollement dans le tube : « Enfoncé, le député! » Et notre honorable, bon enfant, spirituel et aimable compagnon, n'a pas demandé qu'on le rappelât à l'ordre. Comme les excursions géologiques adoucissent les mœurs parlementaires !

L'ascension de retour dure moitié plus que la descente, et cela semble — si bien assis qu'on soit sur les sièges de chambre — assez long de rester suspendu dans ce tonneau sans fin pendant une douzaine de minutes. Songe-t-on que la chaine pourrait casser, et qu'il serait désagréable de retourner au fond du puits beaucoup plus vite qu'on n'y est allé tout à l'heure ? Non, mais évidemment on est peu habitué à ce mode d'escalier... suspendu et mobile, et l'on regarde souvent en haut pour voir si le cercle de jour se rapproche. Les « couin, couin » humains recommencent à se faire entendre, puis, peu à peu les voix deviennent plus distinctes ; en levant les yeux vers l'orifice, des têtes apparaissent qui regardent si le chargement revient en bon état... Nous nous débardons, comme disent les matelots ; on nous tire, nous et notre siège, sur la terre ferme, et nous voici de nouveau, debout, au milieu du bois ensoleillé, plein du chant des oiseaux et du murmure du vent dans les feuilles. Les bruyères aux fleurs passées semblent plus roses qu'il y a une heure, la verdure paraît plus verte et plus tendre, le soleil plus clair, le jour plus limpide. Oui, là dedans, sous la terre, c'est curieux, étrange, saisissant. Ici, en haut, sur terre, en plein air, sous la voûte du ciel bleu,

semé de grands nuages blancs qui courent vers l'horizon, c'est beau, c'est gai, c'est animé, c'est vivant !...

Successivement tous nos compagons remontent « au jour ». Bientôt nous nous retrouvons au complet, et nous regagnons Evreux, notre port d'attache, charmés de l'excursion, gémissant de n'avoir ni la plume de Jules Verne pour en conter les détails scientifiques, ni celle de M^me^ de Sévigné pour remercier, en les termes expressifs qu'aurait su trouver la spirituelle marquise, notre aimable et savant guide.

HENRY CHARTRAINE.

II

L'an mil six cent soixante-quinze, le lundi quatrième jour de novembre.

Nous Guillaume Thomas sieur Deschesnes, conseiller du Roi, lieutenant général des eaux et forêts du duché et bailliage d'Alençon, présence de . . . . . sommes partis de ladite ville de Verneuil, accompagnés et assistés desdits....., et transportés en la paroisse d'Iray, distante de quatre lieues dudit Verneuil et descendus sur la chaussée de l'Etang de ladite paroisse par lequel passe ladite rivière où nous avons commencé notre dite visite ainsi qu'il en suit :

Avons remarqué que ladite rivière d'Avre entre dans ledit étang d'Iray, qu'elle vient des paroisses de Randonnay et Courtebise . . . . . .

. . . . . .

Et le mardi cinquième jour de novembre mil huit cent soixante-quinze, nous, etc . . . . . .

Item la prairie du domaine de Chennebrun appartenant audit sieur marquis de Roisse jusques à l'étang dudit Chennebrun, contenant environ trente perches.

Dans laquelle prairie on nous a dit qu'il y a plus de cent ans que l'ancienne rivière venait, mais comme l'eau s'y per-

dait en plusieurs lieux qui sont en forme de précipice nommés bétoires, l'on *avait détourné les eaux de ladite rivière* par lesdits fossés Leroy où le cours de ladite rivière est plus beau et plus commode que l'ancien, s'en allant rendre immédiatement en droite ligne au moulin en Normandie de Chennebrun que nous avons trouvé moulant à la sortie duquel ladite eau entre dans ledit étang de Chennebrun d'où elle sort pour faire moudre un autre moulin, nommé le moulin de France. . . .

Depuis lequel lieu jusqu'au pré appartenant à Jacques Pinagot, il y a quatre rigoles, par l'une desquelles l'Avre y entrant va se perdre dans une bétoire qui est éloignée du courant de ladite rivière de trois perches.

. . . . . .

Avons remarqué qu'au dessous dudit sieur d'Herminal, que ladite rivière a été détournée de son ancien cours de la longueur d'environ vingt perches et s'en va droit audit moulin d'Harmentières, par un canal de 12 à 14 pieds de large pour faire moudre ledit moulin que nous avons trouvé moulant.

. . . . . .

Et parce que la nuit étant proche, nous nous sommes retirés au bourg de Chennebrun pour y coucher et remis au lendemain sept heures du matin la continuation de notre visite.

Et le mercredi sixième jour de novembre audit an . . .

. . . . . .

Au-dessous duquel moulin (d'Harmentières) environ sept à huit perches est un pré appartenant à messire Guillaume Cohu, prêtre et curé de Saint-Morice (*sic*), auquel lieu l'eau qui court par ladite ancienne rivière et celle qui fait moudre ledit moulin, se joignent et fluent dans leur ancien cours le long du pré en l'étendue de deux perches. La rive en est si basse qu'elle n'a pas plus d'un pied de hauteur du fond de la rivière, en sorte que ledit moulin moulant et l'eau un peu haute, elle sort dans le pré dans lequel il y a une grande ouverture de la largeur de quatre pieds, à une perche loin du cours de la rivière par laquelle l'eau peut entrer facilement dans une *perdition d'eau* ou *bettoire* qui est dans le pré à 6 pieds proche du courant. . . . . .
pour remédier audit désordre il est nécessaire de faire une

chaussée ou muraille à chaux et à sable, élevée de deux pieds de haut sur la vieille rivière, en l'étendue de deux perches et demie.

Et aussi nécessaire de faire une levée de la longueur de deux perches et demie, à l'endroit d'une autre brèche ou ouverture qui est proche l'autre courant de ladite rivière le long de laquelle il est aussi nécessaire d'y faire une manière de digue ou levée . . . . . .

Et du côté de cette province de Normandie dans une autre prairie appartenant auxdits héritiers (du sieur de Saint-Christophe), il y a encore des ouvertures ou rigoles par où l'eau entre qui font aussi préjudice au courant de ladite rivière, d'autant que l'eau qui entre principalement par la dernière brèche du côté du moulin, elle peut aller dans une *bettoire* ou perte d'eau qui est au milieu de ladite prairie, toutes lesquelles brèches, ouvertures, saignées, rigolles ou bétoires il *faut boucher*. . . . . .

Avons remarqué que lesdites palles sont, comprenant la profondeur de la rivière, à deux pieds et demi de haut . . . lesquelles palles font séparer l'eau en deux cours le long de la prairie dudit sieur Delaval par le haut d'icelle dans des rigolles, saignées et tranchées qui sont en grande quantité ; en sorte que lorsque les eaux sont courtes toute ladite prairie peut être couverte de l'eau de ladite rivière et qu'elle se perd dans des bétoires qui sont dans icelle.

Avons aussi remarqué qu'à deux perches au-dessus desdites palles, dans l'un des prés au sieur Delaval, à une perche du cours de ladite rivière, il y a aussi une bétoire en laquelle avons remarqué que l'eau coule parce que ladite rivière est présentement pleine d'eau, nonobstant laquelle elle a son cours dans la prairie dudit sieur comme il est dit ci-dessus si bien qu'il est nécessaire pour conserver le cours de ladite rivière de faire le long de ladite prairie un canal de douze pieds de large afin qu'elle ait la même largeur que celui d'auparavant et que l'on puisse reconnaître un lit certain, ne s'en trouvant présentement plus dans ladite prairie, étant aussi nécessaire de faire vis-à-vis le lieu de la première bétoire, étant au-dessus de ladite palle, sur ladite ancienne rivière une

levée de terre afin que l'eau n'y puisse entrer. Nonobstant quoi, à la sortie de ladite prairie, avons trouvé que l'eau flue encore présentement par une manière de ruisseau qui est cause qu'elle rentre dans un ancien cours et coule jusqu'au lieu nommé le tertre Vassy, où l'eau *finit seulement à une demi-lieue* dudit étang de France, vis-à-vis un pré appartenant, ainsi que l'on nous a dit à Robert Oulay, de la paroisse de Sole d'un côté, et d'autre côté les héritages du sieur de Boisfrault où ladite rivière se perd sans néanmoins que nous puissions dire que ce soit dans ledit pré, mais seulement avons remarqué qu'elle tarit audit *endroit en son ancien lit* et qu'elle ne va plus par aucun lieu.

(*Suivent les indications des travaux à effectuer pour éviter ces pertes.*)

(*Archives de la Préfecture.*)

III

M. Roger, rapporteur.

« MESSIEURS,

« Le conseil d'arrondissement d'Evreux a renouvelé, dans sa dernière session, le vœu relatif aux projets d'étanchement du lit de l'Avre.

« Sur la demande de M. Ferray [1], la proposition a été élargie ; le conseil d'arrondissement demande qu'une étude sérieuse soit faite par les agents des ponts et chaussées, ou par ceux

[1] Au moment de la dérivation des eaux de l'Avre par la Ville de Paris, nous avions demandé au conseil d'arrondissement d'émettre un vœu tendant à l'inscription au budget départemental d'une somme de 50.000 francs pour l'étanchement des bétoires de cette rivière.

Comme pour l'exécution des travaux, il fallait un plan d'ensemble ; nous avons proposé à la même assemblée l'ouverture d'un concours pour la présentation des projets.

Les deux propositions furent acceptées.

Mais malheureusement le concours ne produisit rien. C'est pourquoi nous sommes revenus sur cette question. Que voulons-nous, en définitive?

du service vicinal, non seulement sur les travaux à exécuter sur le cours de l'Avre et de ses affluents pour en empêcher, ou tout au moins en atténuer les pertes, dans la plus large mesure possible, mais encore en ce qui concerne le cours de l'Iton et de la Rille.

« Il demande qu'un crédit spécial soit ouvert pour ces études, étant donné que la première rivière qui devra en profiter sera l'Avre, la deuxième l'Iton, la troisième la Rille.

« Votre commission vous propose de vous associer à ce vœu et, afin qu'il ne soit pas lettre morte, elle insiste pour que l'administration fasse commencer ces études et elle demande qu'un crédit de 5,000 francs soit ouvert à cet effet et prélevé sur la somme portée article 22, chapitre XVIII du budget de report [1]. »

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Guindey, Roger, le Préfet, Camille Fouquet et Gros-Fillay, les conclusions du rapport sont adoptées.

Arriver à un résultat utile. C'est pourquoi nous avons, élargissant le programme, demandé qu'un crédit spécial fût inscrit pour les études d'étanchement de l'Avre, de l'Iton et de la Rille, étude dont seraient chargés les agents du service technique spécial des ponts et chaussées.

[1] Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil général de l'Eure, session d'août 1895.

ÉPILOGUE

Vers le commencement de janvier de cette année 1896, nous avons appris, sans en être surpris d'ailleurs, qu'après la dérivation du Loing et du Lunain, la ville de Paris avait passé des marchés conditionnels (toujours les mêmes moyens), pour s'assurer la propriété des terrains de la ferme des Boscherons, sous lesquels passe le courant souterrain de l'Iton.

Malgré les affirmations de M. Humblot, Paris a jeté son dévolu sur l'Iton.

Les Boscherons sont si voisins de Saint-Lubin-des-Joncherets, où se trouve l'aqueduc susceptible de mener à Paris les eaux de la Vigne et en même temps celles provenant *des autres vallées normandes lorsque le moment sera venu d'y puiser un nouveau supplément d'alimentation !* Où s'arrêtera-t-on ? Nous ne le savons ; hier, on nous disait, que certaines sources du Rouloir étaient achetées dans les mêmes conditions, et on nous en a indiqué les preuves.

Oh ! alors, quel sera le sort de notre malheureuse rivière ?

En l'état — ce n'est pas seulement l'Iton qu'il faut défendre — il faut que nos députés élargissent la dis-

cussion, qu'ils demandent formellement la discussion du projet de réforme du code rural en ce qui concerne le régime des eaux.

Pour nous rassurer contre une nouvelle spéculation plus ou moins prochaine, il faut que les articles 642 et 643 du code rural soient acceptés tels qu'ils ont été présentés par le rapport de la commission parlementaire de 1888, par M. Maunoury, et qui sont ainsi conçus :

« ART. 642. — Tout propriétaire a le droit d'user et de disposer des eaux pluviales qui tombent ou arrivent sur son fond.

« Il peut également user et disposer des eaux *souterraines* qu'il a captées ou amenées ou pris sur ce fond.

« Celui sur le fond duquel une source jaillit naturellement peut en user pour l'utilité ou l'agrément de son *héritage d'un seul tenant* ou pour les besoins de son industrie. Il peut même en arrêter l'écoulement, mais il ne peut en disposer au profit d'un tiers.

« Les droits conférés par les deux derniers alinéas sur les eaux de *source* ou les eaux *souterraines* ne peuvent être exercés au préjudice des propriétaires des fonds inférieurs qui, depuis plus de trente ans, ont fait et terminé sur le fond où jaillit la source, ou au-dessous duquel coulent les eaux souterraines, des ouvrages apparents et permanents destinés à utiliser les eaux ou à en faciliter le passage dans leur propriété.

« ART. 643. — Le propriétaire du fond où naît une source ne peut en changer le cours de manière à *enlever aux habitants d'une commune, d'un village ou hameau, l'eau qui leur est nécessaire.* Mais si les habitants n'en ont pas acquis ou prescrit l'usage, le propriétaire peut réclamer une indemnité, laquelle est réglée par un ou

plusieurs experts qui, à défaut d'accord entre les parties, seront désignés par le juge de paix. »

Que nos députés placent la question sur ce terrain, qu'ils obtiennent, invoquant l'intérêt général, le vote de ces deux articles.

C'est ce que toutes les populations intéressées sont en droit de leur demander.

Ceci fait nous aurons quelque chance de dormir tranquilles.

Paris, fort encombrant, veut trop vivre aux dépens de ce que, dédaigneusement, il appelle la Province.

Pour des *libéraux*, les Parisiens sont passablement *autocrates et rapaces.*

Ajoutons que, par les moyens employés, son administration fait trop d'emprunts à des méthodes, certainement fort habiles, mais incontestablement peu recommandables.

Ainsi que nous l'avions prévu, les résultats de l'analyse du cours sous-jacent de la vallée de l'Iton à Evreux sont excellents. Nous publions ci-contre le bulletin d'analyse :

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

LABORATOIRE
du
COMITÉ CONSULTATIF
D'hygiène publique
de France
52, boulevard Montparnasse, 52

Analyse n° 1045

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE D'ÉVREUX

Paris, le 16 mai 1896.

RÉSULTATS des analyses des eaux destinées à l'alimentation publique.

EAU DU PUITS DE SECOURS

Échantillons prélevés le 14 mars 1896.

Analyse chimique

Tous les résultats sont exprimés en milligrammes et par litre :

Évaluation de la matière organique.	En Oxygène	Solution acide. . . .	1,500
		Solution alcaline. . .	0,750
	En acide oxalique $C^2O^4H^2 + 2HO$	Solution acide. . . .	11,820
		Solution alcaline. . .	5,910
Oxygène dissous.	1° en poids		10,625
	2° en volume		7cc,429

RECHERCHES GÉNÉRALES

Ammoniaque et sels ammoniacaux.	0	Acide phosphorique. .	Traces faibles
Azote albuminoïde.	0	Acide sulfurique en SO^3 . . .	5,8
Nitrites	0	Chlorure de sodium en NaCl.	32,0
Nitrates, en AzO^5H.	10,9	Chlore correspondant, en Cl. .	19,4

Analyse minérale

Résidu à 40°	266,0	Perte au rouge	28,0
Résidu après calcination. . .	238,0		
Silice, en SiO^2	11,0	Acide sulfurique, en SO^3 . . .	5,8
Chaux, en CaO.	96,6	Chlorure de sodium, en NaCl.	32,0
Magnésie, en MgO	11,0		

Composition probable

Silice, en SiO^2	11,0	Carbonate de magnésie, CO^3,Mg	23,1
Sulfate de chaux, en SO^4Ca.	9,8	Chlorure de sodium, en NaCl.	32,0
Carbonate de chaux, CO^3,Ca.	165,4		

Hydrotimétrie

Degré hydrotimétrique total.	20d,0
Degré hydrotimétrique permanent	4d,0

EXAMEN BACTÉRIOLOGIQUE

Eau du puits de secours

NUMÉRATION : Cette eau renferme 288 germes aérobies par centimètre cube. La numération est effectuée un mois après les ensemencements.

SPÉCIFICATION :	Bacterium termo.
Micrococcus aquatilis.	Bacille vert liquéfiant.
Micrococcus citreus.	Bacillus subtilis.
Micrococcus aurantiacus.	Bacillus brumeus.

La recherche spéciale des espèces pathogènes ou suspectes a donné des résultats **négatifs**.

CONCLUSIONS

Eau de bonne qualité.

Le Directeur du Laboratoire,
Signé : Dr G. POUCHET.

INVENTAIRE

DES

MONNAIES GAULOISES

DU

DÉPARTEMENT DE L'EURE

PAR LÉON COUTIL, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Depuis la publication de l'*Essai sur les monnaies gauloises de Rouen*, de M. Deville, faite en 1839[1], et l'ouvrage beaucoup plus complet de M. E. Lambert sur la *Numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France*, dont la première édition remonte à l'année 1844 et la seconde édition, beaucoup plus complète, a paru en 1864 (Mém. Soc. ant. de Normandie, t. XIII), nous ne croyons pas que l'on se soit occupé de cette question en Normandie.

Ce dernier travail, assez complet pour le département du Calvados, où l'auteur pouvait aisément poursuivre ses recherches, renfermait aussi de nombreuses indications sur la Seine-Inférieure, grâce aux travaux de l'abbé

[1] Deville. *Essai sur les monnaies gauloises de Rouen.* Mém. soc. antiq. de Normandie, t. XI, p. 60, avec planches. — Id. *Précis analytique de l'académie de Rouen.* 1839, p. 183.

Cochet. Les autres départements de la Normandie : la Manche, l'Orne et l'Eure y figuraient seulement pour quelques monnaies, ainsi que ceux de l'Ille-et-Vilaine, du Finistère, des Côtes-du-Nord, du Morbihan, de la Loire-Inférieure et de la Mayenne.

Le plan de cet ouvrage était bien compris pour arriver à établir un rapprochement entre les divers types monétaires de ces régions. Mais aujourd'hui, un travail de ce genre ne pourrait être facilement entrepris par la même personne; il représenterait un ensemble de documents, beaucoup trop considérable, pour être fait consciencieusement; car il est difficile de connaître tous les collectionneurs et les différentes découvertes qui se sont produites, généralement, sans laisser de mentions spéciales et qui ont été ensuite dispersées. C'est pourquoi, nous nous sommes bornés à étudier le département de l'Eure, trouvant ce travail assez compliqué.

Nous espérons obtenir encore quelques nouvelles effigies et compléter la série de Verneuil, à laquelle il manque, du reste, une dizaine de médailles inédites, et pour la description desquelles nous avons demandé le concours de M. de la Tour.

Cette notice n'est qu'un inventaire des médailles trouvées dans le département de l'Eure et conservées dans les musées d'antiquités de Rouen et d'Evreux, au Cabinet des médailles de Paris, dans les collections Tellot et Lanquetin, de Dreux, et enfin dans la nôtre.

La découverte faite en 1894, près de Verneuil, lors de la captation des eaux de l'Avre, aux sources de la Vigne, avait attiré notre attention ; l'étude des monnaies qui composaient ce trésor, nous a amené à les comparer aux spécimens recueillis, précédemment, dans la même

région ; c'est le point de départ des notes que nous publions aujourd'hui. Ces recherches nous ont permis de constater une grande analogie entre le trésor de Verneuil et celui de Brionne, découvert en 1837, et conservé au Cabinet des médailles de Paris ; cette analogie se retrouve encore pour les médailles recueillies, en 1861, dans la même région, lors des fouilles faites par M. Le Métayer-Masselin, sur l'emplacement du temple de Mercure Canetum, au hameau du Villeret, près Berthouville ; ainsi que pour les monnaies du Vieil-Evreux et celles trouvées, en 1855, près de Louviers.

L'ensemble des monnaies gauloises trouvées jusqu'ici dans le département de l'Eure, nous a permis de les attribuer à trente peuplades différentes, dont les noms suivent : *Unelles*, *Aulerques-Eburovices*, *Veliocasses*, *Caletes*, *Bellovaques*, *Ambiens*, *Atrebates*, *Morins*, *Nerviens*, *Lexoviens*, *Carnutes*, *Aulerques-Cenomans* ou *Diablintes*, *Meldes*, *Senones*, *Eduens*, *Sequanes*, *Leuques*, *Catalaunes*, *Bituriges-Cubiens*, *Boiens de la Transpadane*, *Arvernes*, *Allobroges*, *Gaulois de la Cisalpine*, *Vienna* (*Vienne*), *Nîmes* (*Nemausus*), *Marseille* (*Massilia*), à la *Celtibérie*, à l'*île de Bretagne* et enfin à la *Campanie* (*Caleno*).

Si l'on compare les spécimens appartenant aux Eburovices qui sont décrits dans cette notice, avec la série publiée par MM. Muret et Chabouillet, on voit qu'elle est complète ; il en est de même pour les Carnutes : il n'y manque que les copies des statères de Philippe II décrits sous les nos 5947 à 6068.

Avant de décrire ces monnaies, nous donnerons quelques indications sur l'emplacement qu'occupaient les peuplades auxquelles on les a attribuées. Par l'étude

des figures, des symboles et des légendes qui les accompagnent quelquefois, nous essaierons d'indiquer les motifs qui ont déterminé cette classification.

Nous nous occuperons spécialement des peuplades qui habitaient jadis la région actuellement représentée par le département de l'Eure, c'est-à-dire : les *AULERCI-EBUROVICES*, les *VELIOCASSES*, les *LEXOVII*, les *CARNUTES*.

AULERCI-EBUROVICES (Ancien Evrecin et pays d'Ouche).—Cette peuplade qui faisait partie de la Celtique transligerine, prit part, en l'an 56 (avant notre ère), à la troisième campagne de César ; elle s'était réunie aux Unelli et aux Lexovii, pendant la guerre de l'indépendance, pour laquelle elle fournit 3.000 hommes. Ptolémée donne, comme chef-lieu, aux Αὐλιρκιοι οἱ Εβουρακοὶ : Μεδιολάνιον, qui s'écrivait aussi *MEDIOLANNUM*, si nous nous reportons à l'inscription des foulons d'Evreux, qui existe au musée de cette ville. La *Notice des provinces* désigne cette ville sous le nom de Civitas Ebroicorum.

Mediolanum correspondait, comme emplacement, à la ville d'Evreux, mais toutefois, la capitale pouvait être à 6 kilomètres, au Sud-Est de cette ville, c'est-à-dire à Saint-Aubin-du-Vieil-Evreux, si on en juge par l'importance des fondations qui existent en ce point et aussi par les antiquités qui en sont sorties ; *CONDATE* (Condé-sur-Iton) dépendait aussi de ce territoire.

Les monnaies des Eburovices, que nous avons étudiées, offrent les légendes suivantes : *AVLIRCV* ; *AVLIRCO*, avec le revers : *EBVROVICES*, Vieil-Evreux (1), —*IIBRVIX*, Vieil-Evreux (1), —*IIBVROVIX*, Verneuil (1), —*EBVROVICOS*, Verneuil (1), —*PIXTI-*

LOS, Evreux (1) Louviers (1) Verneuil (46), Brionne (nombreuses).

M. Hucher a signalé, vers 1860, une importante découverte de monnaies de *PIXTILOS*, sur la route du Mans à Chartres.

Les Andelys, Aubevoie et Thomer-la-Sogne, ont donné cinq monnaies en or, sans légende ; ce sont des copies des statères de Philippe II.

M. Lambert, dans sa *Numismatique gauloise* (p. 498, fig. 18 et 19), signale des monnaies semblables trouvées aux environs d'Elbeuf, à la limite du département de l'Eure et de la Seine-Inférieure et dans le département de la Somme.

VELIOCASSES (Le *VULCASSINUS PAGUS* du moyen âge, devenu ensuite le Vexin). — La liste des quinze peuples du Belgium de Strabon ne cite pas les Veliocasses ; mais, sous Auguste, ils sont indiqués comme faisant partie de la Belgique ; ils fournirent 3.000 hommes aux troupes romaines (en 52 av. J.-C.). Le nom de ce peuple se trouve écrit sous les formes suivantes, dans les manuscrits de César : *VELOCASSES*, *VELOCCASSES*, *UCOLOCASSES*, *VELLICASSES*, *VOLLIOCASSES*, *VELLIOCASSES*.

Les manuscrits de Pline offrent : *VELIOCASSES*, *VELLOCASES*, *VELLICASES*, *VILLOCASSES*, *VELOCASSES ET VENELIOCASII*.

Une inscription de Lyon, provenant de l'église de Vaise, nous donne la véritable orthographe de ce nom :

ET. MEMORIÆ. ÆTERN. ILLIOMARI. APRI LINTIARI EX CIVITATE. VELIOCASSIVM SVBLECTO INNVMER COLONOR. LVG. CORPORATO. INTER. VTRI CLAR. LVG. CONSISTENTIVM QVI. VIX. ANN. LXXXV.

SINE. VLIVS. ANIMI SVI LAESIONE APRIVS. ILLIOMARVS F L PATRI. KARISSIMI. P. C. ET. SVB. A. D.

Le centre de cette peuplade a été indiqué comme étant *ROTOMAGVS* (Rouen), nom qui ne serait qu'une corruption de l'ancien mot *RATVMAGVS*. D'autres archéologues l'ont placé à *RITVMAGVS*, qu'ils fixaient à Radepont, ce qui est inadmissible; car *RITVMAGVS* doit se trouver, d'après la carte de Peutinger, à environ neuf lieues de Rouen, sur la route de *ROTOMAGVS* à *LVTECIA*. Or, Radepont n'est qu'à quatre lieues de Rouen : nous croyons donc que *RITVMAGVS* doit être placé beaucoup plus loin, sur la même route, au point correspondant exactement aux 9 lieues de Rouen, c'est-à-dire près de Richeville; car dans les environs de Farceaux, Richeville et de Hacqueville, il existe beaucoup de substructions et des débris de poteries romaines; tandis qu'à Radepont, on n'a rien trouvé. Nous ferons remarquer en outre, que le nom de Richeville se rapproche davantage de celui de *RITVMAGVS*, que celui de Radepont et de plus, que Richeville se trouve au centre du Vexin.

Nous possédons des monnaies qui peuvent remonter aux derniers temps de l'indépendance et sur lesquelles se lisent les légendes suivantes : *SVTICOS*. Revers. *RATVMACOS*, et une autre de *SVTICOS* avec le revers *VELIOCAΘI*. Le chef gaulois Suticos était donc un Veliocasse qui commandait la partie extrême du territoire, celle des environs de Rouen.

Les monnaies, attribuées à cette peuplade, portent les légendes suivantes : *SVTICOS*, au revers; *RATVMACOS*. Louviers (1). — *SVTICOS*. Verneuil (3). Heudreville (1). Louviers (1). — *RATVMACOS*. Brionne (1).

Vieil-Evreux (1). *STRATOS.* Verneuil (4). — *VLVCCI.* Verneuil (1).

Sans légendes : Louviers (1), Rugles (1 en or), Berthouville (2) Verneuil (10).

M. Voillemier attribuait la légende *VLVCCI* aux Bellovaci ; il y voyait l'abréviation du nom de ce peuple : il est cependant beaucoup plus logique d'y reconnaître celle du mot Veliocassi. Dans la Seine-Inférieure, on a trouvé à Sainte-Beuve-Epinay des monnaies avec les légendes *SVTICOS*, *RATVMACOS* ; une autre portant les mêmes légendes a été trouvée à Neufchâtel-en-Bray, en 1836 (musée d'antiquités de Rouen). M. Mionnet, Conbrouse, de la Goy, de la Saussaye et les archéologues de notre région, MM. Lambert et Deville, sont d'accord pour attribuer aux Veliocasses de Rouen les monnaies portant la légende *SVTICOS* et au revers *RATVMA* ou *RATVMACOS*. Le Cabinet des médailles possède une monnaie portant la légende *RATVMACOS*, autour d'une tête de femme et au revers un cavalier. D'autres monnaies portent autour d'une tête imberbe *SVTICOS* et au revers, le mot *ELIOCATI* ou *VELIOCATI;* le nom du peuple est alors substitué à celui de la cité : elles ont été trouvées en 1855 et 1864, à Rouen par M. Taurin.

CARNUTES (Une partie du Perche, du pays Chartrain et de l'Orléanais reproduit à peu près l'étendue du territoire qu'occupait ce peuple, qui appartenait jadis à la Celtique transligerine et faisait partie des vingt-deux cités d'Auguste. Pline donne aux Carnuti, pour capitale Autricum (Chartres). — Ptolémée attribue aux Καρνοῦται, comme villes principales : Αὔτριχον (Chartres) et Κήναβον (Orléans) ; enfin la Notice des provinces

désigne ces villes sous les noms de : *CIVITAS CARNOTUM* et *CIVITAS AURELIANORUM.*

César indique ce pays comme étant le centre où les Druides se rassemblaient tous les ans et il cite aussi Cenabum (Orléans). La ville d'Autricum a dû tirer son son nom d'Autura, sous lequel on désignait la rivière l'Eure, près de laquelle elle est bâtie.

Dans la description des monnaies de cette région se trouvent les légendes suivantes : *ANDECOM.* Il est à remarquer que la légende *ANDECOM*, trouvée aux Andelys, a quelque ressemblance avec le nom de cette ville. Les Andelys (5), Verneuil (2). — *EAKESOOYIZ.* Revers : *TASGIITIOS.* Verneuil (2). — *CATAL.* Verneuil (2). — *CONE O. D.* Verneuil (2).

Les monnaies de ce peuple étaient très nombreuses dans la trouvaille de Verneuil, mais généralement elles n'offrent pas de légende.

Dans la Seine-Inférieure, à Limesy, on a trouvé, en 1820, des monnaies avec la légende *ANDECOM.* (L'abbé Cochet. *Seine-Inférieure hist. et archéol.*, 1864, p. 179.)

LEXOVII. — Ce peuple occupait jadis le pays qui correspond de nos jours au Lieuvin et au pays d'Auge ; il faisait jadis partie de la Celtique transligerine et des vingt-deux cités d'Auguste : entraîné par les Vénètes comme auxiliaire, il se joignit aux Unelli dans la troisième campagne et prit part à la guerre nationale de 52, à laquelle il fournit 3.000 hommes : il avait donc rang de civitas, et son territoire devint cité romaine, comme le prouve le texte de Ptolémée, qui le désigne sous le nom de : Λιξοβιοι et lui donne pour chef-lieu : Νοιομαγος (Lisieux).

Cette ville devait déjà exister, au temps de César, puis-

qu'il dit (*Bell. gall.*, III. 17. « Aulerci-Eburovices, Lexoviique, senato suo interfecto, quod auctores belli esse nolebant, portas clauserunt seque cum Viridovice conjuxerunt. »

Les monnaies trouvées dans notre département ont fourni les légendes suivantes : *MAVFENNOS ARCANTODAN.* Revers : *SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO.* Verneuil (1) et une variante de cette légende, avec profil à gauche, trouvée à Berthouville, dans les ruines du temple de Mercure Canetum : *CISIAMBOS CATTOS VERCOBRETO*, avec la légende précédente du revers : *SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO* et deux autres avec le mot *CISIAMBOS*, tout seul.

Une monnaie semblable, portant le nom du chef gaulois *CISIAMBOS*, appartient au musée des antiquaires de Caen, elle a été trouvée à Jort, près Falaise : deux autres, identiques à la première, et portant la légende : *MAVFENNOS* ont été trouvées à Paris et Ver-lès-Chartres.

L'abbé Cochet (*Seine-Inférieure*, *hist. et archéol.*, 1864, p. 26) signale une monnaie portant la même légende et trouvée par M. Feret, en 1827, dans la cité de Limes, près Dieppe, et une autre à Caudebec-les-Elbeuf, à la limite des départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure (p. 219).

CALETES (Pays de Caux et de Bray). — La région occupée par cette peuplade faisait partie du Belgium de Strabon. Auguste avait compris aussi ce pays dans la Belgique, dont la capitale était *CALETVM* ou *JVLIOBONA* (Lillebonne) : Ιουλιόβονα de Ptolémée ; son port, situé à peu de distance, à l'embouchure de la Seine, était *CARACOTINUM* (Harfleur).

Les Caletes sont représentés, dans notre série, par les

légendes : *CALEDV*. Verneuil (1) et par *ATEVLA VLATOS*. Les Andelys (2). Lyons-la-Forêt (2).

Une médaille portant la légende *SENODON-CALEDV* a été trouvée dans le département de la Seine-Inférieure, sur le plateau du Calidu, à Caudebec-en-Caux. Les légendes *ATEVLA-VLATOS* ont été trouvées en nombre sur des monnaies, à Saint-André-sur-Cailly, en 1848. (L'abbé Cochet, *Seine-Inférieure hist. et archéol.*, 1864, p. 198), et à Limesy, où se trouvaient également les légendes *CALEDV* (*ib.*, p. 179).

BELLOVACI (Beauvaisis et Telle). — Parmi les quinze peuples du *Belgium*, cité par Strabon, se trouvaient les Bellovaci. Pline les signale aussi dans sa *Belgia provincia*. Cette peuplade qui avait promis 60,000 hommes d'élite pour la défense nationale, en envoya 10,000 à Alesia, bien qu'elle ait pris une grande part à la lutte contre Labienus, pendant la même campagne, sous les murs de Lutecia. On n'a pas encore fixé, d'une façon exacte, l'emplacement de l'oppidum de Bratuspantium où ils s'étaient réfugiés pendant les guerres de César : on a proposé Gratepanche, Breteuil et même Beauvais, qui cependant doit correspondre plutôt à Caesaromagus.

De son côté, M. Berton a proposé le Mont de César, de Bailleul-sur-Thérain (Oise), où de nombreuses antiquités gauloises et romaines ont été trouvées.

Six monnaies des Bellovaci ont été recueillies à Thomer-la-Sogne ; mais comme elles ont été vendues à des marchands, nous n'avons pu en avoir de description exacte. On a trouvé dans les environs d'Evreux, une monnaie sans légende de cette peuplade, et une autre avec *CRICIRV*.

En dehors des Eburovices, des Veliocasses, des Car-

nutes et des Lexovii qui représentent la population gauloise correspondant au territoire du département de l'Eure, il nous reste à parler d'autres peuples dont les monnaies ont été trouvées aussi sur le sol de ce département.

La plupart proviennent de peuplades appartenant au bassin de la Seine et il n'est pas surprenant que ce fleuve, qui était jadis la grande route pour les échanges commerciaux, nous les ait apportées à la suite de transactions. Mais ce qu'il est plus difficile d'expliquer, c'est le nombre assez élevé de monnaies Santones, avec la légende : *SANTONOS-ARIVOS*.

Nous laissons aux personnes qui se sont fait une spécialité de la numismatique gauloise le soin de conclure, car la question est trop délicate pour que nous essayons même de l'effleurer.

Nous allons simplement signaler les autres peuples auxquels on peut attribuer les légendes qui figurent sur ces médailles.

AMBIANI (Amienois, Vimeux, Ponthieu, Santerre). — Cette peuplade faisait partie du Belgium de Strabon.

Une monnaie de ce peuple a été trouvée à Louviers, elle ne porte pas de légende. Dans le trésor de Verneuil se trouvaient des monnaies avec un gros œil que l'on attribue aux *Ambiani*. A Evreux on a trouvé une monnaie portant la légende *VIRICIV*.

ATREBATES (Artois). — Strabon mentionne ce peuple dans son *Belgium;* il est également désigné par Ptolémée (Ατρεβάτοι); le *Milliaire* de Tongres leur attribue à peu près le même nom : ATREBATENSES et leur fixe pour centre Nemetacum (Arras) ; nom qui ne correspond pas à l'ORIGIAGVM de Ptolémée, ni même entièrement au NEMOTECENA d'Hirtius. Ce peuple fournit, en l'an 52,

un contingent de 4,000 hommes pour la guerre de l'indépendance.

Il existe, dans la série trouvée à Verneuil, un certain nombre de monnaies en potin de cette peuplade. Une monnaie d'or des Atrebates ou des Morini a été trouvée à Daubeuf.

SEQUANI (Franche-Comté). — Strabon cite également cette région parmi les neuf peuples du *Belgium;* elle faisait aussi partie des vingt-deux peuples Celtes transligérins ; leur capitale était VESONTIO (Besançon). César cite les villes principales des Sequani comme étant VESONTIO (Besançon) et ADMAGETOBRIGA. Pline écrit aussi *Sequani* ; Ptolémée Σηκοανοὶ et comme villes : Εκουεστρις, Δικτάτιον, Οὐισόντιον ; la Notice des provinces cite la *Civitas Equestrium* et *Metropolis civitas Vesontiensium*, à laquelle il faut ajouter ALESIA, dont il est question dans le VII[e] livre des *Commentaires*.

De cette peuplade, nous n'avons que des *TOGIRIX*. Les Andelys en ont donné 6, et Verneuil, 2. Dans la Seine-Inférieure, à Limesy, on en a trouvé, en 1820, et l'année suivante, à Cailly, on en a recueilli également un grand nombre portant la même légende. (Abbé Cochet, *Seine-Inférieure hist. et arch.*, 1864, p. 179 et 195.)

AULERCI CENOMANI (Maine).—César ne mentionne ce peuple qu'une seule fois, à propos du contingent de 5,000 hommes auquel il fut taxé, en 52. Ptolémée le désigne sous le nom de Αὐλίρκοι οἱ Κενομανοὶ et cite comme ville Οὐινδῖνον. La Notice des provinces signale aussi la *Civitas Cenomanorum*. César et Pline appellent ce peuple : *Aulerci Cenomani* ; il figure parmi les vingt-deux cités d'Auguste.

Leurs monnaies, trouvées dans notre département,

sont d'une belle exécution, mais elles ne portent pas de légendes. Le Bourg-Beaudoin en a donné 24 en or et Tricqueville une seule de même métal.

MORINI (Boulonais, Morinie, Calaisis, Flandre maritime). — Parmi les quinze peuples du *Belgium* de Strabon, se trouvaient les Morini, dont la capitale était *TARVANNA* (Thérouanne) et qui avait pour débouché le *PORTUS GESORIACVM* (Brequerecque, près Boulogne-sur-Mer).

Les monnaies attribuées à ce peuple ne portent pas de légendes ; elles proviennent de Rugles (une en or), Pont-Audemer (2 en or). M. Lambert a signalé des monnaies semblables dans la Seine-Inférieure, dans les environs de Neuchâtel, dans le cimetière d'Envermeu et les environs de Dieppe (*Numis. gaul.*, p. 493, p. VII, fig. 7, 8, 9).

UNELLI (Cotentin et la Hague). —Ce peuple est cité par César et Pline sous le nom de Unelli, Ptolémée les appelle Οὐενέλλοι ; il leur donne pour ville principale, au IIe siècle, Κροκιάτονον, que l'on avait fixée d'abord à Carentan et ensuite à Port-Bail et que l'on avait voulu placer, sans plus de preuves, à Beuzeville-au-Plain, sur la côte Est du Cotentin.

La Notice des provinces leur donne pour capitale CIVITAS CONSTANTIA : ils sont cités également parmi les neuf *Civitates maritimæ Armoricæ* de César. Sous Auguste, ils faisaient partie des soixante peuples de la Gallia Comata ; leur capitale était *CROCIATONUM* ou *CROUCIACONNUM*. Les Unelli furent imposés à 3,000 hommes pendant la guerre nationale de 52 ; ils étaient associés aux Lexovii et aux Eburovices, lors de la résistance de ce pays, en l'an 56.

Nous n'avons que deux monnaies en or des Unelli :

elles proviennent d'Etreville et n'offrent pas de légendes. L'aurige tient le navire isiaque, symbole de la navigation aérienne des astres. Plutarque, en parlant du culte d'Isis, dit que les Egyptiens représentaient les astres traînés dans des navires ou portés par des chevaux, pour indiquer la fluidité des cieux. Quant à l'épée qui se voit sous le cheval, M. Duchalais y voyait une réminiscence pannonienne ; mais plus justement M. de Barthélemy a rapproché cet emblème d'un passage d'Hérodote (IV, 62) où il est question de l'usage que les peuples scythes avaient de placer une vieille épée sur un monceau de fascines fraîches, de leur offrir des sacrifices et quelquefois même, des victimes humaines. Ammien Marcellin indique les même pratiques chez les Quades et les Alains (lib. XVII, cap. XII; lib. XXX, cap. II). Saint Clément d'Alexandrie (*Cohort. ad gent.*, p. 56) et saint Epiphane (lib. I, p. 8) racontent que ces peuples vénéraient aussi l'épée, à l'égal de la divinité.

NERVII (Hainaut et Brabant). — Le territoire occupé par ce peuple était jadis limité au nord par la Meuse ; leurs villes principales étaient *BAGACUM* (Bavay), qui devint le chef-lieu de leur CIVITAS, sous les Romains, avec les villes de *TVRNACVM* (Tournai), *CAMARACVM* (Cambrai).

Une monnaie trouvée à Vernon porte comme légende au droit et au revers : *IOVERC;* une autre provenant de Rugles (1) ne porte pas de légende.

SANTONES (Saintonge, Aunis, Angoumois). — Les Santones sont signalés par Strabon et Ptolémée sous le nom de Σαντονες, avec Μεδιολάνιον pour capitale. Il est assez curieux de voir que la ville la plus importante de cette peuplade, *MEDIOLANVM* (Saintes) portait le

même nom que celui de la capitale des Eburovices. Le département de l'Eure a fourni un assez grand nombre de monnaies Santones, avec la légende *SANTONOS ARIVOS ;* le département de la Seine-Inférieure également : il serait intéressant de savoir si, dans le pays des Santons, on retrouve également des monnaies des Eburovices et des Caletes; cela est probable, puisque des relations commerciales existaient entre ces peuples.

Parmi les villes des Santons se trouvait *CONDATE*, sur la route de Saintes à Périgueux : on se rappelle que les Eburovices avaient également une ville du même nom.

Il nous semble qu'il y a dans ces différents faits quelques rapprochements à faire.

On a trouvé des monnaies portant la légende *SANTONOS ARIVOS*, près des Andelys, au hameau de Paix, mais on n'en a conservé que cinq qui sont au musée de Rouen ; à Verneuil ; dans les environs d'Evreux, on en a trouvé aussi quelques-unes. Dans la Seine-Inférieure, à Limesy, on en a découvert un certain nombre, en 1820.

BITURIGES CUBI (Environs de Bourges, Berry). —Ce peuple est un des plus anciens de la Gaule, et sa puissance était très grande sous un de ses anciens chefs, le roi Ambigat, pendant le règne duquel aurait eu lieu la grande émigration de Bellovèse, son neveu, et de Sigovèse, son cousin. Ce serait Bellovèse qui, lors de l'invasion en Italie (en 587 av. J.-C.) aurait fondé *Mediolanum* (Milan) en souvenir d'une des grandes villes de leur cité.

Nous voyons donc qu'il existait trois *MEDIOLANUM* en Gaule ; une chez les Eburovices, une autre chez les Santons et enfin la troisième chez les Biturges; cette dernière a été placée à Château-Meillan.

Leur capitale était *AVARICVM* (Bourges).

Nous avons trois monnaies, sans légendes, de cette peuplade ; elles proviennent du Vieil-Evreux et d'Evreux et trois autres exemplaires de Verneuil, dont un porte au revers la légende *SOLIMA*.

AEDUI (Bourgogne centrale et Nivernais). — César et Pline signalent les Édui comme formant une fédération comprenant : 1° les *Segusiavi*, dont la capitale était *LUGDUNUM* (Lyon) et Forus Segusiavorum (Feurs) ; 2° les *Aulerci Brannovices*, qui avaient pour villes : *BIBRACTE* (le Mont Beuvray), *CAVILLONUM* (Châlon-sur-Saône), *MATISCO* (Mâcon), et peut-être *DIBIO* (Dijon). A ces deux peuples il faut joindre les *Mandubii* dont les villes étaient : *ALESIA* (Alise), *DECETIA* (Decise) et *NOVIODUNUM* (Nevers?) Ptolémée désigne ainsi ce peuple : Αἰδουων ἔθνος et leur donne pour villes : Αὐγουστόδουνον (Autun) et Καβύλλινον (Cavillonum, Châlon-sur-Saône). Les Edui étaient les amis des Romains.

Nous ne possédons que deux monnaies de ce peuple ; elles proviennent de Lyons-la-Forêt.

ARVERNI (Auvergne). — A l'époque de la guerre des Allobroges, sous Domitius et sous Fabius Maximus, cette peuplade avait acquis une grande prépondérance en Gaule, grâce à leur chef Bituitus, et malgré leur échec sur les bords de l'Isère, ils surent encore se défendre courageusement, dans la lutte suprême de l'an 52, à laquelle ils prirent une part brillante. Strabon et Ptolémée les désignent sous le nom de Αρουέρνοι, le premier en leur donnant pour capitales : Νεμωσσός (Nemetum : Clermont-Ferrand), et Γεργονία (Gergovie, près Romagnat, à 6 kilomètres de Clermont) : le second géographe indique Αυγουστόριτον πόλις.

César et Pline les citent sous le nom d'Arverni.

Les environs d'Evreux nous ont donné quatre quinaires d'argent de ce peuple : ils portent la légende *EPAD*, qui a été attribuée au chef arverne *EPASNACTVS*, nommé par César.

Cette légende a été observée sur plusieurs monnaies trouvées, en 1828, dans une tourbière de Lillebonne, à 3 mètres de profondeur, dans une boîte de bois, qui renfermait 510 médailles gauloises et romaines. (Abbé Cochet. *Seine-Inférieure hist. et arch.*, 1864, p. 398.)

MELDI (Environs de Meaux). — Strabon et Ptolémée signalent dans la Belgique les Μέλδοι, auxquels ils donnent pour chef-lieu Ἰατινον (Meaux). La carte de Peutinger donne *Fixtinnum*. César a oublié de signaler ce peuple, qui cependant avait rang de cité romaine, au premier siècle de notre ère.

Le trésor de Verneuil nous a donné la légende *POOVIKA*, avec le revers : *ROVECA*. MM. de Longpérier et Hucher ont attribué ces noms aux Meldi.

SENONES (Champagne méridionale, Gâtinais et Puisaye). — La principale ville était *MELODUNUM* (Melun), sorte d'oppidum, placé dans une île, rappelant celle de Lutecia, et la capitale de ce peuple était *Agedincum* (Sens), que Ptolémée écrit : Αγηδηκον et Αγηδικον, nom qui se retrouve sur les monnaies gauloises.

En l'an 59 avant notre ère, ce peuple jouissait d'une grande autorité en Gaule. Pendant la sixième campagne contre César, les Senones jouèrent un rôle considérable ; en 52, ils fournirent 12,000 combattants dans la lutte nationale de Vercingétorix contre les Romains.

Une monnaie en argent de ce peuple a été trouvée à Paix, près des Andelys; d'autres en potin, d'un style

très barbare font partie du trésor de Verneuil, où se trouvaient aussi deux spécimens, avec la légende *GIA MILOS* sur les deux faces.

Les environs d'Evreux ont donné la légende : ΑΓΗΔ.

ALLOBOGES (Dauphiné et partie de la Savoie). — Les Αλλοβριγες de Strabon désignés par Pline sous le nom d'Allobroges occupaient primitivement la cité de *VIENNA*, qui se subdivisa plus tard en quatre : *CVLARO*, *GRATIANOPOLIS* (Grenoble), *GENAVA* (Genève) et *VIENNA* (Vienne). Ce peuple était séparé des *Medulli* par la vallée de l'Arc ou Maurienne, et des *Centurons*, qui occupaient la vallée de l'Isère ou Tarentaise. L'inscription de la Forclaz de Prarion, près Sallenches, nous donne leur limite au 1er siècle : ils étaient alors désignés sous le nom de *Viennenses*.

Nous avons de ce peuple la légende *IFHAS*, qui se lit sur une monnaie trouvée aux Andelys; c'est une imitation des monnaies de l'Elide, et celle du chef *TOGIRIX IVLIVS* provenant de la même découverte. Les environs d'Evreux ont donné à M. Guiard, de Louviers quelques monnaies de *Vienna* avec les légendes : *IMP. DIVI. IVLI CÆSAR DIVI*, et au revers ; une proue de vaisseau et la légende *C. I. V.*

Dans la Seine-Inférieure, à Limesy et à Cailly, en 1820, on a trouvé des monnaies portant la légende de *TOGIRIX IVLIVS*. (Abbé Cochet. *Seine-Inférieure hist. et arch.*, 1864, p. 179, 195.)

GAULOIS DE LA CISALPINE (Comtat Venaissin). — Polybe nous a décrit les Gaulois de la Cisalpine, qui étaient surtout très belliqueux, mais qui, paraît-il, étaient fort paresseux en dehors de la guerre.

Trois monnaies de ce peuple portant la légende

KASIOS, écrite en caractères grecs, ou du nord de l'Etrurie, ont été trouvées à Paix, près les Andelys, et une autre à Verneuil ; elle portent d'un côté, un profil imberbe et de l'autre un buste de cheval ; ce sont des imitations des monnaies campaniennes ; ce modèle a pu leur être suggéré par les Ligures, voisins de la Campanie.

Il est à remarquer que la légende *SOLIMA* que nous avons trouvée à Verneuil a été attribuée également aux Leuci : le caractère des têtes diffère cependant.

CATALAUNI (Champagne). — Ce peuple faisait partie de la seconde Belgique, il avait pour voisins les Remi au Nord, les Leuci et les Veroduni à l'Est, les Lingons au Sud, les Tricasses et les Suessions à l'Ouest : la capitale était *CATALAUNVM* (Châlons-sur-Marne).

Les monnaies des Catalauni, trouvées dans notre pays, sont en potin et sans légendes ; elles proviennent de Suzay et de Verneuil.

Dans la Seine-Inférieure, on en a trouvé aussi un certain nombre, qui sont au musé de Rouen, et dans l'Oise, au camp de César, de Bailleul-sur-Thérain.

LEUCI (Pays de Toul). — La région habitée par les Leuci faisait partie du *Belgium* de Strabon ; ils étaient situés au delà de la Marne supérieure ; César ne les mentionne qu'une seule fois ; Pline et Ptolémée les signalent comme faisant partie de la Belgique. Leurs villes, indiquées par Ptolémée, étaient : Τοῦλλον (Toul) et Νᾶσιον (Naix).

La légende *SOLIMA*, qui se lit sur les monnaies de ce peuple, peut être une abréviation de *SOLIMARIACA*, que l'on avait placée indûment à Soulosse.

Deux monnaies en argent portant la légende *SOLIMA*

proviennent des environs d'Evreux et une de Verneuil.

L'abbé Cochet a signalé la découverte de monnaies semblables à Limesy et à Cailly. (*La Seine-Inférieure hist. et arch.*, 1864, p. 179 et 195.)

Une monnaie en potin, sans légende, a été trouvée à Quatremare. Les environs d'Evreux ont donné une monnaie sans légende et une autre avec l'inscription : *GERMAN INDVTILLIII.*

NEMAUSUS (Colonie de Nîmes). — Strabon nous apprend que les *Volcæ Arecomici* avaient *NEMAUSUS* pour capitale et vingt-quatre villes dont les noms ont été retrouvés sur le dé, formant la base d'une colonne de monument votif, trouvée près de la fontaine de Nîmes : les villes principales étaient : *UGERNUM* (Beaucaire) et *UCETIA* (Uzès). Cette colonie aurait été fondée par les Phéniciens ; sous les Romains, elle a fait partie de la première Narbonnaise.

Des monnaies nombreuses de cette colonie existaient dans le trésor de Verneuil ; beaucoup avaient été fragmentées : on en a trouvé aussi à Pîtres, à Cahaignes et Breteuil. Ces monnaies étaient très répandues en Gaule et cela est facile à comprendre, étant donné le goût commercial de ce pays ; elles portent comme légendes : *IMP. DIVI. F. — P. P.* Au revers on lit : *COL. NEM.*

MASSILIA (Marseille). — Cette ville passe pour avoir été fondée, vers l'an 542 (av. J.-C.) par des colons phocéens. Thucydide qui, comme on sait, écrivait pendant la seconde moitié du v^e^ siècle, mentionne une des victoires de Marseille sur Carthage. Nous pourrions citer bien d'autres détails pour montrer la haute antiquité de cette colonie. L'influence grecque s'est naturellement

fait sentir sur ses monnaies, dont quelques-unes sont venues dans notre pays.

Nous en possédons une venant de Pîtres ; elle est d'un beau style ; c'est un petit bronze avec la tête de Jupiter à gauche. — *R.* Taureau cornupète.

CALENO (Campanie). — Un exemplaire portant la légende *CALENO* est gravée dans l'ouvrage de Garucci (*La monetea delle Italia antiqua*, pl. 83, fig. 17.)

Le trésor découvert près de Verneuil renfermait une médaille portant cette légende.

L'abbé Cochet signale une monnaie semblable trouvée par M. Féret, en 1827, dans la cité de Limes, près Dieppe. (*Seine-Inférieure hist. et arch.*, 1864, p. 262.)

Cet inventaire est malheureusement bien incomplet, car les monnaies gauloises sont encore trop dédaignées de la plupart des archéologues de la région qui, à cause de leur aspect un peu fruste, ne leur accordent pas le droit de cité dans leurs collections. Aussi, lorsqu'une découverte leur échoit, ils l'échangent bien vite contre une autre série, et c'est avec beaucoup de peine qu'il faut ensuite poursuivre des enquêtes pour les retrouver.

Il serait donc à désirer que les numismates s'intéressent également à ces questions ; leurs collections, sévèrement classées et recueillies avec soin, permettraient de fixer définitivement les types et on faciliterait ainsi le travail de la carte dressée dernièrement au Cabinet des médailles, pour la répartition des noms des chefs et des peuplades qui habitaient jadis la Gaule.

En terminant cet inventaire sommaire, nous ne saurions trop remercier : M. A. Chassant, conservateur du musée d'Evreux ; M. Le Breton, conservateur du musée d'antiquités et du musée céramique de Rouen ;

MM. Tellot et Lanquetin, de Dreux, ainsi que M. Guiard, de Louviers, qui ont bien voulu mettre à notre disposition leurs monnaies pour les étudier et même les estamper; nos recherches ont été ainsi bien simplifiées. Nous devons également remercier M. de La Tour, Bibliothéquaire-Adjoint du Cabinet des médailles de Paris, qui a guidé nos premiers pas et a bien voulu nous aider à déterminer les monnaies inédites ou d'une interprétation difficile[1].

ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

LES ANDELYS

Une découverte de monnaies gauloises, comprenant des demi-statères en électrum, des monnaies d'argent et quelques-unes en bronze a eu lieu, en 1837, au hameau de Paix, près les Andelys, à côté de la source actuelle du ruisseau; elles étaient placées dans un caillou creux. Les spécimens que nous allons décrire font partie des collections du musée d'antiquités de Rouen; ils offrent une grande analogie avec le trésor de monnaies d'argent qui fut découvert, en 1820, au *Champ du trésor*, à Limesy (Seine-Inférieure); et qui portaient aussi les légendes de Solima, Andecom, Togirix, Arivos-Santonos et Ateula-Ülatos; elles sont décrites par M. Lambert et indiquées par l'abbé Cochet.

1° Trois copies barbares en électrum des demi-stâ-

[1] La première partie de ce travail a été lue au Congrès des Sociétés savantes réunies à la Sorbonne, en 1896.

tères macédoniens de Philippe ; leur fabrication due aux *Éburovices* remonte donc au IIIe siècle ou au commencement du IIe siècle avant J.-C. Sur deux échantillons, la joue est couverte d'une double rangée de points séparés par une raie ; cette espèce de tatouage part du coin de l'œil et se dirige vers l'angle du maxillaire inférieur, les cheveux sont en tétraskèle. — *R.* Bige à droite, en avant du poitrail du cheval, une croix pommetée et le tableau quadrilatère ; sous les pattes, loup ouvrant la gueule et paraissant mordre le sabot du cheval. Ces trois médailles sont à peu près semblables et rappellent les numéros 7019 du catalogue de M. de la Tour. — On en a trouvé de semblables à Aubevoie ; près de Caudebec-lès-Elbeuf (Musée d'antiquités de Rouen. — Lambert, pl. VII, fig. 18 ; p. 598) et au Catelier d'Oissel, à la limite du département de l'Eure et de la Seine-Inférieure (Col. de Vesly, de Rouen).

2° Cinq monnaies en argent portant la légende : *SANTONOS-ARIVOS ;* elles rappellent les numéros 4525 et 4518 du catalogue de M. de La Tour et peuvent être attribuées aux *Santones.*

Tête imberbe casquée, à gauche, avec la légende *SANTONO* ou celle d'*ARIVOS ;* le revers porte le complément d'un de ces noms et un cheval sanglé galopant à droite, ayant dans ses pattes un point dans un cercle perlé ou une étoile.

Des monnaies semblables ont été trouvées, en 1853, dans l'Yonne (musée d'Auxerre).

3° Deux monnaies en argent des *Caletes* (nos 7187 et 7191 du catalogue précédent). Profil tourné à gauche, les cheveux frisés ; au cou, un torques terminé par deux boules avec deux ailes de chaque côté, et la légende

ATEVLA; grenetis.— *R.* Cheval galopant à droite, dans les pattes duquel se voient : un cercle perlé et centré ou une étoile, avec la légende *ULATOS;* grenetis.

4° Trois monnaies en argent des *Gaulois de la Cisalpine* ou des *Cénomans.* — Profil imberbe et lauré ; tourné à droite (un des personnages porte un collier au cou) ; grenetis. — *R.* Buste de cheval tourné à gauche ou à droite ; on lit assez difficilement le mot grec *KASIOS.* Poids 2,28; 2,33 et 2,39 (nos 2524 et 2535 du catalogue de M. de la Tour). C'est une réminiscence des monnaies carthaginoises et campaniennes. M. Lambert les avait signalées, sans indiquer la provenance.

Une monnaie semblable fait partie du trésor découvert à Verneuil, en 1894.

5° Une monnaie des *Allobroges*, représentant : — un profil d'homme imberbe tourné à gauche, les cheveux bouclés. — *R.* Cheval galopant, au-dessus duquel on lit *IFHAS* (nos 2904 du catalogue de M. de la Tour).

6° Cinq spécimens des *Carnutes*, avec la légende *ANDECOM*, au droit et au revers ; profil barbare tourné à gauche et orné d'une couronne. — *R.* Cheval galopant à gauche, sous les pattes duquel se trouve un sanglier (n° 6342. Cat. M. de la Tour). Des monnaies analogues ont été trouvées à Verneuil. Ce nom d'*ANDECOM* semble rappeler celui de la ville des Andelys.

7° Une monnaie en argent des *Sequanes* se rapprochant des nos 5498 et 5502 du même catalogue. — Tête casquée à gauche. — *R.* Cheval à gauche, sous les pattes duquel se trouve le monogramme *AM ;* en avant du cheval, un serpent. Des monnaies semblables ont été trouvées à Verneuil.

8° Six autres exemplaires des *Sequanes*, avec la légende *TOGIRIX*, au droit et au revers ; types assez informes. Un exemplaire porte au droit le mot *TOGIRIX;* traces de coiffure ; et grenetis. — *R.* Cheval galopant à gauche, avec serpent en dessous.

9° Sur ces quatre spécimens, on voit un profil très barbare, à gauche, plus ou moins complet, avec diadème et le mot *TOGIRIX*. — *R.* Cheval galopant à gauche, sous les pattes duquel se voit un serpent. Des monnaies semblables ont été trouvées à Verneuil.

Dans son *Dictionnaire de l'Aube*, M. P. Salmon, cite à l'article *Bar-sur-Aube* (p. 49) la découverte d'un coin monétaire en bronze, dans le camp de Sainte-Germaine : il a le type des deniers d'argent à la légende *TOGIRIX* et fait partie de la collection Marcilly. Ce coin a été décrit par M. A. de Barthélemy (*Rev. arch.*, mai 1867, p. 350). Il se trouve également signalé : *Dictionnaire de la Gaule, Epoque celtique*, page 121, et *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1860, page 44.

10° Monnaie sur laquelle se trouvent de grandes virgules et des points. — *R.* Cheval à gauche, avec trois points au-dessus et au-dessous. (9275) *Senones émigrés.*

11° Profil d'Apollon tourné à gauche, les cheveux retenus par un bandeau. — *R.* Cheval à gauche ; au-dessous, on aperçoit le dos hérissé d'un sanglier. On distingue difficilement quelques lettres d'une légende. Ce beau spécimen peut être attribué aux *Arvernes.*

12° Trois échantillons très barbares et attribués aux *Allobroges* (n^{os} 2895, 3632, 5550, M. de La Tour). La légende *TOGIRIX* s'y distingue avec peine, ainsi que celle de *IVLIVS ;* sur un spécimen se trouve un épi. — *R.* Cheval à gauche ; en dessous, serpent avec points.

LE BOURG-BEAUDOIN

A la lisière de la forêt de Long-Boël, en 1860, on découvrit vingt-quatre monnaies en électrum, une en argent et une en bronze; elles étaient renfermées dans un caillou creux. Cette coutume des Gaulois d'employer un silex creux, en guise de tire-lire, a été constatée dans plusieurs localités voisines du département de l'Eure, dans la commune de Lyons-la-Forêt; à Paix, hameau des Andelys, et aussi dans le département de la Seine-Inférieure, à Saint-André-sur-Cailly.

Nous n'avons pu nous procurer que des détails très sommaires sur les figures qui ornaient ces monnaies. Sur l'une, on voyait un homme accroupi; au revers : un cheval androcéphale, ce qui permettrait de les attribuer aux *Aulerques Cenomanes* ou aux *Aulerques Diablintes*. Ce type de monnaie n'est pas le seul de la région, puisqu'il en a été rencontré un autre à Pont-Audemer.

CAHAIGNES

On a trouvé, vers 1880, une monnaie de la colonie de Nîmes (*Nemausus*), portant d'un côté les profils adossés d'Auguste et d'Agrippa, avec la légende *IMP. DIVI. F.* — *R.* Crocodile enchaîné devant un palmier ; au centre la légende : *COL NEM.*

DAUBEUF

Une monnaie d'or a été trouvée, vers 1865, dans cette commune (Col. de M. Guiard, de Louviers). Sur une face se trouve une cavalier accroupi, avec un vêtement flottant; la main est allongé et tient les rênes, les doigts sont très longs; sous les pattes, lyre renversée à gauche; à droite, croisette et au bas la lettre grecque π, plusieurs fois répétée. — *R.* Raies obliques s'entrecroisant. Des monnaies à peu près semblables portent les nos 8697 et 8694 dans l'Atlas de M. de La Tour : on peut les classer parmi celles des Atrebates ou des Morini. Du reste, M. Minouflet, instituteur, à Romeny (Aisne), en a décrit une entièrement semblable trouvée en 1895, dans la station gauloise de Grigny (Pas-de-Calais).

LYONS-LA-FORÊT

Une découverte de dix médailles en argent a eu lieu dans cette commune, en 1846, elles étaient renfermées dans un silex creux (Lambert, *Numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France*, p. 538).

Une de ces monnaies, qui fait partie des collections du musée d'antiquités de Rouen, porte d'un côté : — un profil d'homme à gauche, ayant un torques et deux ailes ouvertes autour du cou et la légende *ATEVLA*. — *R.* Taureau tourné à droite, au-dessus un ornement contourné; dans les pattes, rose à quatre pétales; en dessous une palme placée horizontalement, et la légende

VLATOS. Ces médailles, attribuées aux *Calètes*, ont été observées également à Paix, près des Andelys.

M. Lambert, dans son traité de numismatique, a reproduit trois des médailles trouvées, en 1846, elles se rapprochent des nos 5252, 5106 et 5109 de l'atlas de M. de La Tour qui les attribue aux *Eduens*. — Profil casqué tourné à gauche. — *R*. Cheval galopant à gauche, au-dessus et au-dessous, deux cercles; en avant du cheval, une tige terminée par un croissant (sorte de timon de char).

SUZAY

En démolissant une maison de cette commune, vers 1885, on trouva une monnaie en potin; elle représente, d'un côté, un personnage se dirigeant à grands pas vers la droite, il tient dans une main un bâton, la *mataris* des Gaulois, et de l'autre une sorte de *torques;* derrière sa tête, se trouve une longue chevelure en pointe et telle qu'on la voit derrière la tête de certains cavaliers gaulois. Au revers, on remarque un gros ruminant, dans les pattes duquel se voit un serpent. Montfaucon a signalé trois exemplaires de ces monnaies. M. Berton en a trouvé également un, au Mont de César de Bailleul-sur-Thérain (Oise. *Bratuspantium*?) : il est figuré dans cet ouvrage, à la planche V des monnaies gauloises.

On en a également trouvé, dans la vallée de l'Ourcq (Col. de l'abbé Barraud, de Beauvais); dans les sépultures de Caranda; à Grigny (Pas-de-Calais); nous-même en avons signalé un exemplaire trouvé à Verneuil et un autre dans la même localité, lors de la captation des eaux de l'Avre, entre Verneuil et Rueil. Le musée d'an-

tiquités de Rouen en possède un certain nombre, mais sans indication de provenance.

La région de Châlons-sur-Marne est jusqu'ici, celle qui en a donné le plus ; c'est pour ce motif que l'on a attribué ces monnaies aux *Catalauni* (n° 8124 M. de La Tour).

ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS

AUBEVOIE

Un demi-statère d'or (imitation barbare des médailles de Philippe) a été trouvé, vers 1885, sur cette commune; il rappelle un peu les trois spécimens des Eburovices que nous avons décrits dans le trésor de Paix, près les Andelys. — Tête à gauche, cheveux marqués de quelques traits ; sous le menton, croix aux extrémités recourbées ; sanglier aux soies hérissées, les pattes en l'air. — *R.* Bige à droite, aurige debout ; dans les pattes du cheval, sanglier lui mordant la patte de devant; sorte de croisette devant le poitrail.

LA HAYE-DU-THEIL

La *Numismatique gauloise* de M. Lambert (page 538 et planche III, figure 14) signale une monnaie d'or. — Apollon aux cheveux bouclés, dont l'œil n'est pas visible. — *R.* Cheval courant, dirigé par un personnage nu placé au-dessus, qui tient assujetti, au moyen d'une longue chaîne, un monstre, au-dessous du coursier.

Belle copie du demi-statère d'or de Philippe, trouvée vers 1844. Cette monnaie correspond au spécimen reproduit au n° 7170, pl. XXVIII de l'Atlas de M. de La Tour, qui est attribué aux *Caletes*. M. Lambert l'attribuait aux *Eburovices*.

HEUDREVILLE

Une monnaie en bronze a été trouvée près du hameau de la Londe, elle est signalée dans l'ouvrage de M. Lambert (p. 517, pl. XV, fig. 6); elle porte comme légende *SVTICOS*, à droite, et un profil tourné du même côté, tête imberbe avec diadème et forte chevelure enroulée. — *R.* Bœuf marchant à droite, au-dessous, un rinceau à double volute et dans les pattes de l'animal, un petit sanglier, tourné aussi à droite, les pattes réunies par une barre, avec globule au milieu; derrière, un anneau centré, vis-à-vis, une feuille de trèfle se rattachant à une tige recourbée. (Cette monnaie est attribuée aux *Veliocasses* et rappelle des types analogues de Verneuil.)

LOUVIERS

Le musée d'antiquités de Rouen possède trois petites monnaies de bronze provenant de cette localité; elles sont généralement assez frustes : celle qui est la mieux conservée représente :

1° Une sorte de chevelure ou des flammes et au-dessous un sanglier. — *R.* Animal bizarre tourné à droite, au-dessus duquel, se trouve une étoile rayonnante entourée d'un cercle et de chaque côté, deux points. On a

voulu sans doute reproduire, au droit, une tête et au revers un cheval. L'Atlas de M. de La Tour reproduit sous le n° 8402, un type analogue dans la série des *Ambiani*.

Une monnaie semblable a été trouvée, en 1829, dans la cité de Limes, près Dieppe. (Lambert. *Num. gaul.*, p. 487).

2° Profil tourné à gauche (vague imitation grecque). Guerrier vu de dos, gravissant une pente. Cette monnaie, par son revers, rappelle un peu les n°s 7314, 7322 de l'Atlas de M. de La Tour, qui sont attribués aux *Veliocasses*.

3° Un côté est complètement fruste. — *R.* Cerf galopant à gauche; sur le dos existe une sorte d'étoile. Nous en possédons un exemplaire plus grand, trouvé à Pîtres.

M. Lambert, dans son *Essai de Numismatique du Nord-Ouest* décrit (p. 489, fig. 23, pl. IV) une monnaie de bronze, trouvée en 1855.

4° Profil lauré à gauche, avec une sorte de jugulaire formée de perles, les cheveux de la nuque en tétraskèle. — *R.* Sanglier aux soies hérissées tourné à droite; le champ rempli de cinq anneaux grands et petits, deux de ces anneaux portent un point central; l'exergue perlé.

PINTERVILLE

Au mois de novembre 1855, on a trouvé, au milieu des débris d'une construction romaine, qui existait dans le parc du château, environ cent monnaies gauloises et romaines, éparses dans le sol. Fort heureusement quatre spécimens ont été décrits :

1° Tête grotesque, tournée à gauche, les cheveux dispo-

sés en flocons, le contour de la face ceint d'un cordon perlé, avec quelques annelets dans le champ. — *R.* Cheval libre, marchant à gauche ; au-dessus, un segment de cercle et quelques annelets disséminés dans le champ; grenetis. Bronze. P., 2gr,50. Cette monnaie trouvée en 1855 appartient aux *Caletes* ou aux *Veliocasses*. (Lambert, *Numismatique gauloise*, p. 507, pl. XI, fig. 13.)

2° Tête à gauche. — *R.* Sanglier, à droite; dans le champ et entre les pattes, plusieurs annelets de plusieurs dimensions, dont les plus grands portent un globule dans le centre.

3° Le même ouvrage reproduit (pl. XV, fig. 7, p. 517) une monnaie en bronze trouvée à Louviers portant à gauche, la légende *SVTICOS;* profil à gauche jeune et imberbe, diadème, avec des cheveux bouclés sur le cou ; une mèche de cheveux part du sommet de la tête et vient en arrière; au-dessus du cou, un symbole en forme de crochet ; derrière la tête, trois globules ; grenetis. — *R.* Bœuf marchant à droite ; au-dessus, un rinceau à double volute ; au-dessous, un petit sanglier, tourné à droite, les jambes réunies par une barre, avec un globule au milieu ; derrière, un anneau centré, vis-à-vis une feuille de trèfle se rattachant à une tige recourbée ; grenetis (type analogue à Verneuil).

Comme certaines monnaies de *SVTICOS* portent également la légende *RATVMACOS*, on a fait de *SVTICOS* le chef des *Veliocasses* de Rouen.

4° Un autre exemplaire est reproduit (pl. XV, fig. 30, p. 520) : *PIXTIL*, profil à droite, tête jeune, imberbe, les cheveux ornés de la sphendoné ; grenetis. — *R.* Louve

dont les mamelles sont développées, la queue passée entre les jambes et tournée à gauche ; elle se retourne pour saisir un lézard placé au-dessus d'elle ; l'exergue est séparé par un trait. — Monnaie de bronze trouvée, en 1855, à quelques centaines de mètres de Louviers, sur une éminence, auprès de hachettes en silex, de débris de tuiles et des monnaies romaines, dont les effigies étaient comprises entre les règnes d'Auguste et de Constantin. Un type semblable a été trouvé à Verneuil ; le modèle en est attribué aux *Eburovices* (7095).

(Voir : *Congrès archéologique de France.* Séances tenues à Verneuil, au Neubourg et à Louviers, en 1856, par la Soc. fr. d'archéol., 1857, p. 255 et 256.)

PITRES

Plusieurs monnaies copiées sur des médailles grecques ont été trouvées, dans cette commune, au milieu de substructions romaines, lors des fouilles exécutées par M. Lebert, depuis 1854, jusqu'à nos jours. Les meilleures ont été acquises par divers amateurs ; elles appartenaient aux *Eburovices* et aux *Carnutes ;* nous en possédons sept, mais elles sont généralement un peu frustes.

1° Une médaille de la *colonie de Nimes*, *IMP. DIVI. F.* avec les profils d'Auguste et d'Agrippa. — *R. COL. NEM.* avec un palmier, au-devant duquel est un crocodile.

2° Profil très barbare, à droite. — *R.* Cavalier et cheval à droite ; en dessous légende écrite en grec rappelant

celle du n° 2448 de l'Atlas de M. de La Tour : monnaie de *Barterra* ou *Celtibérienne* (Espagne).

3° Tête à gauche, diadème, les cheveux en torsade, grenetis. — *R.* Cheval au repos, à gauche, la patte de devant levée. (Plomb.) Peut-être *Celtibérienne ?*

4° Tête de femme à gauche, diadème, cheveux relevés. — *R.* Cheval à droite se retournant. (Imitation des monnaies de Carthage.)

5° Tête barbue à gauche, cheveux frisés. — *R.* Taureau cornupète. (*Massilia.*)

6° Tête de Pallas casquée, à droite. — *R.* Les dioscures à droite. (Très petit bronze.)

QUATREMARE

Une monnaie de potin a été trouvée, vers 1860, dans cette commune; elle fait partie de la collection de M. Guiard, de Louviers, et peut être rangée dans la série des Leuci, bien qu'elle se rapproche aussi des Senones.

Profil à droite, à peine indiqué; un demi cercle marque la place des cheveux et quatre points occupent la place de l'œil, du nez, de la bouche et de l'oreille; cercle. — *R.* Sanglier à gauche, les soies hérissées et réunies par un trait; dans les pattes, une croix; ainsi que cela se voit sur le n° 9189 de la série des *Leuci*, représentée dans l'Atlas de M. de La Tour.

ARRONDISSEMENT D'EVREUX

BRETEUIL

M. Guiard, de Louviers, possède un grand bronze de la colonie de Nîmes (*Nemausus*), trouvé, vers 1860, dans cette commune.

Profils adossés et laurés de César et d'Agrippa, avec la légende : *IMP. DIVI. F.* et sur les côtés : *P. P.* ; grenetis. — *R.* Palme verticale, en avant de laquelle un crocodile se trouve enchaîné, les pattes posés sur des palmes ; sa queue est levée et sa gueule ouverte : au haut de la palme, à gauche, cercle perlé ; à droite deux rubans; au centre, la légende : *COL. NEM.* copie du n° 2837. (Atlas de M. de La Tour.)

ÉVREUX

Le musée d'antiquités de Rouen possède huit monnaies provenant des environs d'Evreux, mais nous n'avons pu obtenir l'indication de la commune où elles ont été trouvées.

1° et 2° Deux demi-statères de bronze à peu près semblables : imitation grossière de ceux de Philippe, représentant une tête casquée à droite, sur le haut du casque, un petit sanglier. — *R.* Bige, le corps du cavalier caché par une sorte de robe ; en avant du che-

val, demi-cercle avec point et rectangle; sous le cheval, sanglier à droite. Ces monnaies rappellent un peu les types des *Eburovices* et des *Baïocasses*. (Var. 6955.)

3° Petite monnaie en argent se rapprochant des numéros 7248 et 7245, pl. XIX de l'Atlas de M. de La Tour. — Gros œil de face et ligne arquée pour indiquer le contour de la tête, un point à l'extrémité pour le nez; grenetis. — *R.* Cheval à droite, astre en dessus et au-dessous; grenetis. 7241. *Veliocasses*. Un exemplaire semblable a été trouvé à Fallencourt, Seine-Inférieure. — (Lambert, p. 494.)

4° et 5° Deux autres petites monnaies en argent que l'on peut attribuer aux *Leuci* (variétés du n° 9025 du Catalogue de M. de La Tour). Profil à gauche, œil cerné *SOLIMA*. — *R.* Cheval sanglé à gauche, au dessous, dauphin, les nageoires hérissées. Type très barbare.

6° Profil à gauche; les cheveux formés de trois mèches cerclées; grenetis. — *R.* Cheval au pas, à gauche, au-dessus un poignard; en dessous un cercle centré. (4097. *Bituriges Cubi.*)

7° et 8° Deux autres monnaies à peu près semblables attribuées au chef *Arverne EPASNACTVS* (3900, Cat. de M. de La Tour). — Tête jeune imberbe, à droite, et casquée; le casque lauré et orné d'une crista; on lit à droite *EPAD*. — *R.* Guerrier debout, tenant de la main droite une enseigne militaire munie de deux ailes; de la gauche, un bouclier rond et une lance. Son épée soutenue par un ceinturon passe derrière le bouclier; casque près du pied droit. P. 1^{gr},88.

L'un des revers diffère de l'autre, l'épée se trouve tantôt en dessus, tantôt en dessous.

Le musée d'Evreux possède onze monnaies trouvées aux environs de cette ville.

9° Parmi celles-ci se trouve un exemplaire en argent déjà signalé, ci-dessus aux nos 7 et 8, avec la légende *EPAD* et un flanc en argent sur lequel se trouve frappée, deux fois, la monnaie précédente. Comme elles ne sont pas frappées d'une façon très nette et un peu de travers, c'est sans doute la cause qui a fait abandonner cette lamelle de métal. Il est à remarquer qu'on s'est servi de quatre coins différents pour les quatre monnaies que nous avons décrites et qui portent la légende *EPAD;* car si les revers sont sensiblement les mêmes, les profils diffèrent; les deux exemplaires d'Evreux sont moins fins que ceux de Rouen. N° 3900. *Arverni.*

10° Monnaie en argent avec la légende : *ARIVOS* et au revers, *SANTONOS*. N° 4525 : exemplaire déjà décrit dans la trouvaille de Paix, près les Andelys et attribué aux *Santones.*

11° Imitation des statères de Philippe, rappelant les exemplaires de Paix, près les Andelys, et d'Aubevoie. N° 7017. *Aulerci-Eburovices.*

12° Tête à gauche avec de grandes mèches de cheveux frisés, style des monnaies belges. — *R.* Cheval galopant à droite, au-dessus personnage indiqué d'une manière sommaire par une ligne brisée; sous les pattes, annelet, deux globules. N° 7034. *Eburovices.*

13° Profil à gauche. *PIXTILOS.*— *R.* Chimère levant la patte sur un personnage renversé. — Cette monnaie rappelle deux exemplaires analogues, trouvés à Verneuil, n° 7064. *Eburovices.*

14° Deux chèvres dressées et affrontés, au centre

et en haut point; ΑΓΗΔ. — *R.* Loup et sanglier affrontés; au centre, point entouré de grenetis. Potin. N° 7467. *Senones.*

15° Profil à droite indiqué très sommairement, deux mèches de cheveux; en avant, sorte d'arc. — *R.* Sanglier les soies hérissées; au-dessous, point centré et demi-cercle formé de sept globules. Potin. N° 7905. *Bellovaci.*

16° Tête casquée à gauche. — *R.* Cheval ailé à gauche : le bas de la monnaie étant usé, on ne peut distinguer la légende *CRICIRV* qui s'y lisait primitivement. N° 7951. *Bellovaci.*

17° Profil à gauche assez barbare, cheveux massés; sous le cou, sorte d'aile. — *R.* Sanglier à gauche, les soies hérissées (représentant une sorte de gourmette); sous les pattes, se trouve une tête humaine de face et assez mal indiquée. Potin. Variante mieux frappée du n° 9189. *Leuci.*

18° Tête d'Octave à droite.— *R.* Taureau à gauche, la patte gauche levée, la tête un peu baissée; au-dessus : *GERMAN*, au-dessous : *INDVTILLIII*, légère variante du n° 9248. *Leuci.*

19° Tête à droite très barbare, annelets dans le champ. — *R. VIRICIV.* Cheval sanglé galopant à gauche; dessous, *M*; annelets dans le champ. N° 8541. *Ambiani.*

Le catalogue de MM. Muret et Chabouillet décrit sous le numéro 7105, comme étant trouvée à Evreux, la monnaie de bronze suivante :

20° *PIXTILOS.* Buste imberbe, casqué, à gauche, le cou orné d'un torques; derrière rameau. — *R. PIXTILOS.* Lion à gauche, la queue relevée; au-dessus, deux

points centrés; dessous, sabre gaulois; des spécimens semblables ont été trouvés récemment près de Verneuil (7105).

21° On a trouvé dans les environs d'Evreux plusieurs grands bronzes avec les profils adossés de César et d'Agrippa et la légende : *IMP. DIVI. IVLI. CÆSAR. DIVI.* — *R.* La proue d'un vaisseau surmonté des lettres *C. I. V.* (Vienne.)

RUGLES

Le Catalogue des monnaies gauloises du Cabinet des médailles de MM. Muret et Chabouillet, signale comme étant trouvés à Rugles, les trois exemplaires suivants :

1° Tête barbare dont on ne distingue qu'un gros œil de face. — *R.* Cheval à gauche ; dessus et dessous, étoile. Quart de statère. Or. Poids, 1gr,52, ancien fonds du Cabinet des médailles, *Veliocasses* (7236).

2° Uniface. Quart de statère. — *R.* Cheval disloqué à droite ; dessous, globule et croissant; à l'exergue, oves. Or. P. 6gr,30. Même provenance. *Morini* (8711.)

3° Tête disloquée, dite à l'epsilon. — *R.* Cheval belge à gorge fourchue ; au-dessus du cheval, roue isolée. Or. P. 6 grammes. Même provenance. *Nervii* (8751.)

THOMER-LA-SOGNE

Dans le courant de l'année 1892, sept statères d'or des Bellovaci ont été trouvés dans cette commune. Ils ont fait partie de la collection de M. Védie, d'Evreux,

et se rapprochaient du n° 7886 du catalogue de M. de La Tour.

Le musée d'Evreux possède un statère d'or trouvé dans cette localité. C'est une légère variante du n° 7017 déjà décrit aux Andelys et à Aubevoie.

VERNON

Le Catalogue des monnaies gauloises du Cabinet des médailles de Paris, publié par MM. Muret et Chabouillet, décrit comme ayant été trouvée dans cette commune, la médaille suivante : Lion à droite avec la légende *IOVERC.* — *R. IOVERC.* Cheval à droite ; roue au-dessus. Br. P. 5^{gr},82. — Coll. Saulcy. (N° 8782.) *Nervii.*

VERNEUIL

TRÉSOR DE LA VIGNE

Pendant les travaux de captation des eaux de l'Avre, en 1894, lorsqu'on dégagea les sources de la Vigne, situées entre les communes de Verneuil et de Rueil, à la limite des départements de l'Eure et de l'Eure-et-Loir, on découvrit plusieurs centaines de monnaies gauloises.

Cette trouvaille semble indiquer que ces eaux étaient vénérées dans l'antiquité et qu'en échange d'une guérison attendue, les malades, ou leurs mandataires, jetaient dans l'eau leurs offrandes : à moins, toutefois, qu'il s'agisse d'un trésor caché dans cette source, au moment d'une guerre.

Par les effigies que nous avons pu étudier, il est per-

mis de constater que les relations commerciales de ce pays étaient très étendues, car on y trouve de monnaies : de la Campanie, des colonies de *Nîmes* (*Nemausus*) et de *Massilia*, des *Boii de la Transpadane*, des *Bituriges Cubi*, des *Catalauni*, des *Leuci*, des *Sequani*, des *Senones*, des *Ædui*, des *Meldi*, des *Cenomani*, des *Carnutes*, des *Eburovices*, des *Veliocasses*, des *Lexovii*, des *Caletes*, et enfin des *Bretons?* Mais c'étaient surtout les monnaies des *Carnutes*, des *Eburovices* et des *Veliocasses* qui étaient les plus nombreuses ; cela est facile à expliquer, ces peuplades étant voisines de l'endroit où ce trésor avait été déposé.

Cette trouvaille rappelle, par l'ensemble de ses types, celle de Brionne qui eut lieu en 1837. Ainsi que cela arrive ordinairement, les ouvriers qui avaient recueilli ces monnaies, quittèrent le chantier pour aller les vendre dans les villes voisines : beaucoup furent portées à Dreux Chartres, Verneuil, Evreux et même à Paris.

Averti plusieurs mois après, nous avons pu cependant estamper à la cire, environ 200 médailles, des collections de MM. Tellot et Lanquetin, de Dreux, et reconstituer une partie de ce trésor. Parmi ces monnaies, quelques-unes sont inédites et ne figurent pas dans l'Atlas de M. de La Tour.

M. Vauvillé a décrit, au Congrès des Sociétés savantes de 1896, une vingtaine de monnaies trouvées également à Verneuil; dans cette série, il s'en trouve deux que nous n'avons pas signalées et qui sont du reste inédites; elles peuvent être attribuées aux *Ambiani*.

Dans la description qui va suivre, nous indiquons les numéros qui correspondent exactement, ou à peu près, à cet atlas. Toutes ces monnaies sont en bronze, sauf

quelques-unes en argent ou en potin, que nous signalons spécialement.

EBUROVICES. — Tête laurée à droite, le profil n'est pas indiqué, on ne distingue qu'une branche de laurier et des arcs de cercles parallèles. — *R.* Cheval à droite; sous la queue, ligne de points, au-dessus, point centré et indication de cavalier; dessous, point centré dans un cercle de grenetis (n° 7032).

1° Tête de Vénus à droite, diadème, boucles frisées revenant en avant du cou; grenetis. *IIBVROVIX*, à droite. — *R.* Cheval libre, à gauche; devant, rameau; dessus deux S; dessous, sanglier à gauche, entre les pattes duquel est un point centré : grenetis (7044). Un exemplaire portant la légende *IIBRVIX* a été trouvé au Vieil-Evreux (musée d'Evreux).

2° Profil à droite, les cheveux retenus par un bandeau, légende effacée. — *R.* Sanglier à gauche, les soies hérissées, posé sur un support en forme d'omega (Ω); en avant, deux annelets concentriques; au-dessous : *EBVROVICOS* (n'est pas décrit par MM. Muret, Chaboullet et de La Tour).

3° Profil d'homme, à droite, cheveux tombant en lignes droites, collier de barbe. *PIXTILOS.* — *R.* Femme assise tenant une palme de la main droite, la gauche accoudée à un siège, devant lequel se trouve un fleuron et derrière, une tige verticale ornée de crochets; à l'exergue, crabe (7058).

4° Profil d'homme à gauche, avec un bandeau sur le front. *PIXTILOS.* — *R.* Chimère ailée tenant la patte appuyée sur la poitrine d'un homme renversé, l'autre patte est levée (7064). 2 exemplaires.

5° Profil à droite, cheveux indiqués par des lignes,

bandeau. *PIXTILOS*. — *R*. Oiseau becquetant des raisins tenus par une main (7070). 10 exemplaires.

6° Même profil, même légende. — *R*. Griffon ailé à droite, en dessous, sorte de fronton angulaire terminé par une fleur de lis. *PIXTILOS*. (7078). 2 exemplaires.

7° Profil plus fin, avec bandeau et cheveux bouclés couvrant les oreilles et une partie du cou. *PIXTILOS*. — *R*. Cavalier lancé à droite, ornement dans les pattes du cheval (7081). 10 exemplaires.

8° Profil de femme à gauche, diadème. — *R*. Louve tournant la tête pour dévorer un lézard (7095, 7096). 3 exemplaires.

9° Profil à droite. *PIXTILOS*. — *R*. Aigle aux ailes éployées, sous un portique (7100). 20 exemplaires.

10° Profil à gauche (style barbare). *PIXTILOS*. — *R*. Lion à gauche, la queue enroulée; deux annelets au-dessus du dos et entre les pattes, ainsi qu'un ornement. *PIXTILOS* (7105). 3 exemplaires.

CARNUTES. — Profil à gauche, annelet de perles centré derrière le cou. — *R*. Aigle de profil à droite, l'aile gauche ouverte, la patte gauche tenant un objet; en haut, à droite et à gauche, grands annelets perlés (variante du n° 6069).

1° Tête de Vénus à droite, sorte de collier et derrière le cou, fleur épanouie à cinq pétales (sur un exemplaire, le profil est à gauche). — *R*. Aigle à droite combattant un serpent, derrière ω; sous la queue, point dans un annelet de perles; devant l'aigle, annelet centré (n° 6077). 5 exemplaires.

2° Profil à droite, les cheveux couverts d'une sorte de diadème perlé et surmonté de dents de scie, avec point central; grenetis. — *R*. Aigle et aiglon, avec un serpent et

une croix pommetée; grenetis (6088). 15 exemplaires.

3° Même profil, diadème formé de dents de scie. — *R.* Aigle avec une aile éployée, tenant un objet dans sa patte; dans le champ et au-dessus, pentagone et croisette cantonnée de quatre points (6108). 20 exemplaires.

4° Profil barbare à droite, les cheveux formés d'arcs de cercles tournés en haut; grenetis. — *R.* Aigle à droite (dessin peu indiqué), le bec à droite, la patte gauche levée, auprès annelet centré; en haut, à droite, serpent; à gauche annelet centré; grenetis (6117).

5° Profil très barbare à gauche; grenetis. — *R.* Aigle à droite, serpent et rouelle pointée (6132). 10 exemplaires.

6° Tête casquée à gauche, le casque et les cheveux au sommet du crâne, profil bombé et peu modelé; grenetis. — Revers concave. Aigle éployé à gauche (indiqué par des traits), en haut, à gauche, quatre globules (6147).

7° Tête très barbare à droite, coiffée de trois longues tresses ondulées. — *R.* Loup marchant à gauche, la gueule ouverte (exécution très barbare), n° 6188.

8° Tête nue imberbe à gauche, sorte de diadème, boucles de cheveux tombant dans le cou; grenetis. — *R.* Cheval libre à droite: dessus, croisette cantonnée de quatre points; dessous sanglier, grenetis (type barbare, n° 6202.)

9° Tête à droite, les cheveux indiqués par des lignes droites parallèles: grenetis. — *R.* Loup à gauche, la gueule béante; dessus, deux S; dessous, deux annelets centrés; grenetis (6217).

10° Tête d'Apollon, diadémée à droite; derrière, une feuille; grenetis. EAKESOOYIZ. — *R.* Pégase galopant à droite. *TASGIITIOS* (6295). 2 exemplaires.

11° Tête diadémée à droite, les cheveux tressés et tombant sur les oreilles, à droite *CONE...* et à gauche *O...D* séparés par un pentagone étoilé. — *R.* Sanglier aux soies hérissées tourné à gauche ; il est posé sur une sorte de grand Ω, avec point au-dessous ; à gauche annelet (6309). 2 exemplaires. (Ce profil rappelle beaucoup celui de *SVTICOS* et la seule différence entre ces deux monnaies consiste en ce que, sur cet exemplaire, il n'y a pas de casque.)

12° Tête à droite, diadème et cheveux indiqués par des lignes droites parallèles ; grenetis. *CATAL.* — *R.* Aigle à gauche, la patte droite tenant une amphore, au-dessus de l'amphore, point centré ; à gauche et à droite S. (6329).

13° Tête imberbe à droite, diadème et cheveux indiqués par des barres horizontales ; au-dessus de la tête, sortes d'entrelacs ; grenetis. *CATAL.* — *R.* Lion à droite ; dessous, sanglier à gauche, en avant S ; a droite, annelet ; grenetis (6331).

14° Tête de Vénus à droite, torsade de cheveux sur les tempes et derrière la tête, formant diadème ; bosse au cou ; en face la bouche, sorte de monogramme. — *R.* Lion ailé à droite, grenetis (6337).

15° Profil à gauche, barbe au menton ; grenetis. *ANDECOM.* — *R.* Cheval à gauche, sanglier sous les pattes ; grenetis. (Le flanc trop étroit ne reproduit qu'une partie de la tête et du cheval) (6342). 2 exemplaires en argent.

VELIOCASSES. — 1° Tête de femme à droite, les cheveux tournés en forme de diadème autour du front et se relevant en chignon derrière le cou ; *STRATOS*, grenetis. — *R.* Sanglier à gauche ; dessous, annelet centré et *S*, petits traits sous le poitrail ; sur le dos, sorte

d'animal vaguement indiqué, grenetis (7340). 2 exemplaires.

2° Tête d'Apollon casqué à droite; sous le casque, des tresses de cheveux; fleur devant le menton. *SVTICOS.* — *R.* Bœuf à droite; dessus *S;* dessous, sanglier à droite duquel se trouve une tige garnie d'une feuille et d'une fleur à trois pétales; à gauche, annelet (7363). 2 exemplaires.

3° Profil barbare à droite, les cheveux divisés en quatre grosses mèches, avec point central. — *R.* Aigle à gauche, les ailes éployées, deux annelets centrés, croisette cantonnée de 4 points, pentagramme. *VLLVCCI.* (Sens) n° 7493.

LEXOVII. — Croix entourée d'un perlé : *SIMISSOS PUBLICOS LIXOVIO.* — *R.* Aigle aux ailes ouvertes, à gauche. *MAVFENNOS ARCANTODAN.* (Cette monnaie assez rare a été déjà signalée à Paris et Ver-lès-Chartres.) 7166.

CALETES. — Buste à gauche; une tige perlée et ornée semble indiquer un cimier de casque; le cou orné du torques, les seins marqués, *CALEDV.* — *R.* Cheval à gauche, la longe pendante; dessous, *S;* support; grenetis (7177).

ATREBATES. — Plusieurs monnaies en potin rappellent le n° 8669. M. de La Tour.

CENOMANI, ou PEUPLADES ALPINES. — Sorte de profil à gauche, rappelant les monnaies carthaginoises. — *R.* Buste de cheval à droite. Trois monnaies semblables, trouvées à Paix, près les Andelys, portent en outre la légende : *KASIOS.*

MELDI. — Tête casquée à gauche, une mèche de cheveux au-dessus de l'oreille, une autre descendant dans

le cou. *POOVIKA*. — *R*. Lion bondissant à droite, la queue en l'air et la langue pendante; sous le ventre, croix formée d'un annelet centré et de quatre petits globules ; dessous *ROVECA* (variété du n° 7646).

2° Profil barbare à gauche, cheveux frisés et bouclés dans le cou ; traces de légende à gauche. — *R*. Lion à droite, crinière sur les épaules, la queue relevée (7691).

SEQUANI. — Profil très barbare à gauche. *TOGIRIX*. — *R*. Cheval sanglé galopant à gauche ; au-dessus, serpent (5550). Le flanc trop étroit ne reproduit qu'une partie du sujet. 3 exemplaires en argent un peu différents.

SENONES. — 1° Tête de femme à droite, diadème de feuilles, chignon relevé. *GIAMILOS*. — *R*. Aigle les ailes éployées et déchirant un serpent; en dessous *GIAMILOS* (7570). 2 exemplaires.

2° Profil très barbare à droite. — *R*. Cheval à gauche, trois globules (7417). 2 exemplaires différents.

CATALAUNI. — Personnage debout marchant à droite, tenant de la main gauche un annelet et de la droite une épée ou un bâton. — *R*. Animal ouvrant la gueule pour avaler un reptile qui se trouve sous ses pattes ; au-dessus, *S*. Type très barbare. Potin (8124). 5 exemplaires.

Un spécimen un peu différent a été trouvé dans l'arrondissement des Andelys, à Suzay ; d'autres, dans la Seine-Inférieure (musée d'antiquités de Rouen).

LEUCI. — Profil très barbare, à gauche. *SOLIMA*. (Une partie de la face seule existe, le flanc de la médaille étant trop étroit; il en est de même, au revers, pour le cheval.)— *R*. Cheval sanglé galopant à gauche; sous ses pattes, dauphin aux nageoires hérissées (9025).

ÆDUI. — Tête barbare à gauche, cheveux bouclés.

— *R.* Aigle de face, la tête à droite, les ailes éployées. Potin (5275).

BITURIGES CUBI. — 1° Tête à gauche, les cheveux représentés par des cercles accolés renfermant deux segments concentriques, devant la bouche, fleuron (le spécimen est mal frappé et on ne distingue pas le profil). — *R.* Cheval en course à gauche ; dessus, trois annelets centrés ; dessous, *SOLIMA* (caractères peu lisibles, 4196).

2° Profil de femme à droite, cheveux bouclés..... — *R.* Cavalier à droite, le bras droit levé. (Imitation de Philippe II.) Argent.

3° Profil à gauche, les cheveux formés de cercles. *R.* — Animal buvant ; les griffes sont très longues. 2 exemplaires se rapprochent des n^os^ 5092 à 5095 : on a trouvé des monnaies semblables au Mont-Beuvray.

BOII DE LA TRANSPADANE. — Tête laurée à droite. — *R.* Cheval à droite, au-dessus : ΑΛΕΞΑΝ.

NEMAUSUS (Nîmes). — Un certain nombre de grands bronzes, entiers ou coupés, avec la légende *IMP. DIVI. F.* et les profils adossés d'Auguste et d'Agrippa. — *R.* Palmier, en avant duquel est attaché un crocodile ; au centre du flanc : *COL NEM.* Ces monnaies étaient dispersées dans toute la Gaule ; dans le département de l'Eure, nous en avons trouvé à Pîtres, à Cahaignes et à Breteuil.

MASSILIA (Marseille). — Profil à gauche, cheveux relevés. — *R.* Taureau chargeant à gauche (bonne imitation des monnaies massaliotes).

ILE DE BRETAGNE? — Deux exemplaires se rapprochant de ceux décrits par J. Evans.

Branche avec feuilles alternées et au-dessus un

sanglier, avec quatre annelets. — *R.* Cheval à gauche et rouelle dans les pattes.

Branche de feuilles alternées et, au-dessus, un sanglier avec quatre annelets. — *R.* Cheval à droite et annelet centré.

CALENO (Campanie). — Tête de Minerve casquée à gauche. — *R.* Coq à droite ; du même côté, dans le champ : *CALENO;* de l'autre côté, sorte d'étoile avec point (très belle monnaie). — Un exemplaire semblable a été trouvé dans la cité de Limes, près Dieppe. Un ouvrage italien en a reproduit un autre. (Garucci. *La Monete delle Italia antiqua*, pl. 83, fig. 17.)

VIEIL-EVREUX

Dans l'Atlas des antiquités gallo-romaines des Eburoviques de M. Bonnin, à la planche II, se trouvent figurées quatre monnaies de bronze ; elles font partiedes collections du musée d'Evreux (ancienne collection Guérard).

1° Tête d'Apollon à droite; devant, cep de vigne. — *R.* Cheval libre galopant à droite ; au-dessus deux S et point centré ; au-dessous, point centré et sanglier (7042).

2° Tête de Vénus à droite, du même côté *IBVROVIX*, (difficile à lire ; grenetis). — *R.* Cheval libre galopant à gauche ; devant rameau ; dessus deux S ; dessous sanglier, à gauche, entre les pattes duquel est un point centré (7044). 2 exemplaires.

3° Tête imberbe à gauche, les cheveux indiqués par des lignes parallèles ; à gauche *AVLIRCV*. — *R.* Génie ailé combattant un lion dressé sur ses pattes ; dessous point centré dans un cercle perlé et sanglier. (Pellerin,

Recueil, t. I, pl. III, n° 3 ; et n° 7046, M. de La Tour.)

4° Cheval libre galopant à droite, au-dessus : *AVLIRCO* : au-dessous, une étoile. — *R.* Sanglier-enseigne tourné à droite : au-dessus *EBVROVICOS*, bords perlés (même source que le précédent), (7049.)

Bouteroue a publié deux monnaies gauloises trouvées, en 1660, près du Vieil-Evreux. (*Recherches curieuses des monnaies de France*, 1666, in-folio, pag. 40, 41.) L'une ressemble au n° 2, décrit ci-dessus et correspond au n° 7047 de M. La Tour.

La seconde est fort curieuse ; un côté représente également le cheval galopant à gauche, au-dessus la légende *AVLIRCO* et une étoile en dessous. — *R.* Deux bœufs, au-dessous desquels se trouve la légende *EBVROVICES ;* au-dessus des bœufs, une sorte d'arc de cercle perlé, surmonté d'un petit personnage. (Ce revers a pu être mal copié, il s'agit, sans doute, d'une sorte de char et des dioscures.)

ARRONDISSEMENT DE BERNAY

BEAUMONT-LE-ROGER

En 1882, M. Reautey, percepteur à Bourg-Achard, s'est rendu acquéreur d'un demi-statère d'or, trouvé dans cette commune.

Tête d'Apollon Bélénus à droite avec pendant d'oreille. — *R.* Cheval tourné à gauche, conduit par un aurige : au-dessous, une lyre à trois cordes, inclinée, et plus bas, une légende à peine indiquée. — *Baïocasses.*

BERTHOUVILLE

Le Catalogue des monnaies gauloises du Cabinet des médailles, publié par MM. Muret et Chabouillet, signale les monnaies suivantes qui ont été trouvées sur cette commune :

N° 7150. Cheval à gauche; dessous point dans un cercle de perles et traces de légende. — *R.* Sanglier courant à gauche. Br. P. 1,22 (de Saulcy). Attribuée aux *Lexovii.*

N° 7151. *CISIAMBOS.* Tête à droite. — *R.* Lion à droite; derrière, arbre déraciné; dessous étoile. Br. P. 2,69.— *Lexovii.* — de Saulcy et Le Métayer-Masselin.

N° 7153. *CISIAMBOS.* Tête à droite. — *R.* Lion à droite; derrière, arbre déraciné; dessous étoile. Br. P., 2,02.

N° 8498. Lion à droite; dessous bucrâne couché. — *R.* Cheval à gauche; au-dessus, bucrâne; au-dessous, point centré. Br. P. 3,10. — de Saulcy.

Au hameau de Villeret dépendant de Berthouville, M. Le Métayer-Masselin a trouvé les quatre médailles suivantes qu'il offrit à M. de Saulcy et qui sont également décrites dans le catalogue du Cabinet des médailles.

N° 7165. *CISIAMBOS CATTOS VERCOBRETO.* Aigle éployé. —*R. SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO.* Fleur à quatre pétales, munie de ses étamines. Br. P. 6,32 (un exemplaire dont la légende varie un peu, a été trouvé à Rueil (Eure-et-Loir), lors de la captation des eaux de l'Avre). *Lexovii.*

N° 7277. Personnage nu, les jambes écartées et repliées, la droite étendue, la gauche ramenée à la hanche; derrière, point dans un cercle de perles. — *R.*

Cheval androcéphale à droite; au-dessus et au dessous, astre chargé de trois points et point centré devant le cheval. Br. P. 2,75. *Veliocasses*. — de Saulcy.

7279. Même remarque. Br. P. 2,80. — de Saulcy.

7338. Tête à droite. — *R.* Sanglier à gauche; en dessous une roue. Br. P. 2,07. Ces trois exemplaires attribués aux *Veliocasses*. — de Saulcy.

BRIONNE

Le *Traité de numismatique* de Lambert signale (p. 538, et 490, pl. V, fig. 13) une monnaie de bronze trouvée, en 1820, dans cette commune.

Tête à droite ornée d'un diadème de pointes perlées, la chevelure disposée par mèches symétriques. — *R.* Aigle tourné à droite, une aile ouverte, la patte levée sur un aiglon; un astre à quatre globules et une croix pommelée; serpent; grenetis. P. 2,65. *Carnutes*. 6088.

Le même ouvrage signale la découverte, en 1822, d'une autre médaille trouvée aux environs de Brionne, auprès d'un squelette et dans son arcade orbitaire (p. 538 et 519, pl. XV, fig. 26).

Profil tourné à droite, les cheveux roulés en forme de diadème, *PIXTILOS*; grenetis. — *R.* Aigle tourné à gauche, les ailes éployées, sous un temple distyle, des rinceaux s'échappent des chapiteaux formés par trois globules, les colonnes renflées au centre; le fronton triangulaire est orné d'une frise; un groupe de trois globules existe de chaque côté de l'aigle, à la hauteur des ailes. P. 2,90. *Eburovices*. (7100.)

La découverte récente de Verneuil renfermait plu-

sieurs spécimens analogues que l'on attribue aux *Carnutes* et aux *Eburovices*.

Une autre trouvaille de plusieurs centaines de monnaies a eu lieu, vers 1837, dans cette localité; elles étaient associées à des *PIXTILOS;* elle est donc contemporaine de celle de Verneuil, car la plupart des effigies sont les mêmes. Presque toutes ces médailles furent achetées par M. de Saulcy, quelques-unes par M. de Luynes; d'autres, trouvées précédemment, faisaient partie de l'ancien fonds du Cabinet des médailles : le tout fait partie aujourd'hui du Cabinet des médailles de Paris. Nous empruntons au catalogue publié par MM. Muret et Chabouillet les descriptions qui vont suivre :

6108. Tête à droite. — *R.* Aigle à droite; dans le champ, pentagone et croisette cantonnée de quatre points. Br. P. 3,20. — de Saulcy.

6109, 6110, 6111. Tête à droite. — *R.* Aigle à droite; dans le champ, pentagone et croisette cantonnée de quatre points. Br. P. 3,20 et 3,07. — de Saulcy et ancien fonds.

6112. Tête barbare à droite. — *R.* Aigle à droite; serpent et rouelle. Br. P. 2.61. — de Saulcy.

Des nos 6113 à 6130, les types sont les mêmes et le poids varie entre 2,36 et 3,02. — de Saulcy.

6131. Tête barbare à gauche. — *R.* Aigle à droite; serpent et rouelle. Br. P. 2,78. — de Saulcy.

Des nos 6132 à 6135, mêmes désignations; le poids varie entre 2,66 et 2,90. — Ancien fonds du Cabinet des médailles.

6136. Tête informe à gauche — *R.* Aigle à gauche; deux annelets et deux S dans le champ. Br. P. 3,38. — Luynes.

6137. Tête casquée à gauche. — *R.* Aigle éployé à gauche; croissant dans le champ. Br. P. 6,12. — de Saulcy.

Des nos 6138 à 6144. Même désignation. Br. P. 5,37 à 6,80, — Coll. Saulcy, Luynes et ancien fonds du Cabinet des médailles.

6145. Tête casquée à gauche. — *R.* Aigle éployé de face. Br. P. 3,30. — de Saulcy.

6146, 6147. Tête casquée à gauche.— *R.* Aigle éployé de face. Br. P. 3,95 à 4,68. — de Saulcy.

6148. Tête diadémée à gauche. — *R.* Aigle de profil à gauche déchirant un serpent. Potin. P. 8,41. — de Saulcy.

6149. Tête diadémée à gauche, d'un modèle plus petit. — *R.* Aigle de profil à gauche déchirant un serpent. Potin. P. 3,90. — de Saulcy.

6150. Tête diadémée à gauche. — *R.* Aigle de face. Potin. P. 7,63. — de Saulcy.

Des nos 6151 à 6154. Tête diadémée à gauche. — *R.* Aigle de face. Potin. P. 3,49 à 7,62. — Coll. de Saulcy et ancien fonds.

6155. Tête diadémée à gauche. — *R.* Aigle éployé de face. Potin. P. 3,33. — de Saulcy.

6156, 6157, 6158, 6159. Tête diadémée à gauche. — *R.* Aigle éployé de face. Potin. P. 2,72 à 4,02. — de Saulcy et ancien fonds.

6160. Tête jeune, imberbe, à gauche. — *R.* Aigle de profil à droite, tenant un serpent. Potin. P. 2,88. — de Saulcy.

6161, 6162, 6163, 6164, 6165, 6166, 6167, 6168. Tête jeune, imberbe, à gauche. — *R.* Aigle de profil à droite, tenant un serpent. Potin. P. 3,22. à 5,72.— de Saulcy, Luynes, ancien fonds.

La Saussaye et *Rev. num. franç.*, 1837, p. 87.

6169. Tête à gauche; au cou, torques. — *R.* Aigle éployé à droite. Potin. P. 3,70. — de Saulcy.

6170. Tête à gauche; au cou, torques. — *R.* Aigle éployé à droite. Potin. P. 3,16. — de Saulcy.

6171. Tête casquée à droite. — *R.* Aigle éployé à gauche. Potin. P. 1,57. — de Saulcy.

6172. Tête casquée à droite. — *R.* Aigle éployé de face. Plomb. P. 7,48. — de Saulcy.

6173. Tête à droite; au cou, torques. — *R.* Aigle de face. Potin. P. 3,06. — de Saulcy.

6174. Tête casquée à droite. — *R.* Aigle à gauche regardant à droite avec 2 globules. Potin. P. 2,67. — de Saulcy.

6175. Tête casquée à gauche. — *R.* Alouette marchant vers la gauche. Potin. P. 3,48. — de Saulcy.

6176, 6177, 6178, 6179. Tête casquée à gauche. — *R.* Alouette marchant vers la gauche. Potin. P. 2,25 à 3,48. — de Saulcy et ancien fonds.

6180. Tête imberbe à gauche. — *R.* Aigle à gauche déchirant un serpent. Potin. P. 3,87. — de Luynes.

Le musée de Rouen possède une médaille en bronze représentant une tête d'homme tournée à droite, les cheveux droits et tombant dans le cou, *RATVMACOS;* (*sic*) grenetis. — *R.* Cavalier à droite (n° 7373 M. de La Tour). *Veliocasses.*

ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER

ETREVILLE

M. Lambert, dans son *Essai sur la numismatique gauloise*, signale la découverte, en 1850, dans cette commune de deux demi-statères, avec le navire isiaque (pl. II, fig. 13 et 14, p. 430 et 537).

1° Tête laurée d'Apollon Belenus, à droite, le cou orné d'un collier; au-dessous, une épée gauloise, la pointe tournée vers la gauche. — *R.* Cheval lancé à droite, sur sa croupe, un aurige tenant les rênes d'une main et de l'autre, un navire richement orné, garni à l'avant et à l'arrière d'une tête de cheval (comme pour les navires figurés sur les bas-reliefs de Ninive); on remarque au milieu, un mât avec sa vergue; au-dessous, une épée dont la poignée est garnie d'un lien ondulé, terminé par un gland qui revient devant la tête du cheval; exergue, un méandre et un gramen. Poids, 3 grammes. (Ces monnaies sont attribuées aux *Unelli* par M. de La Tour, pl. XX, fig. 6927.)

2° La face diffère un peu de la précédente, le profil représente une tête plus fruste (n° 6927 bis de M. de la Tour).

PONT-AUDEMER

Le musée d'antiquités de Rouen possède deux monnaies d'or en électrum qui portent comme provenance *Villers, près de Pont-Audemer (Eure)*; il y a là une petite erreur, et nous n'avons pu trouver de hameau ni de commune de ce nom, à proximité de Pont-Audemer. Ces monnaies appartiennent aux *Morini*: elles sont uni-

faces et portent, au revers, un cheval disloqué, à droite; au-dessus, un aurige; au-dessous, un globule et une sorte de support ornementé (n° 8707, pl. XXXV. M. de la Tour). — Des monnaies analogues ont été trouvées en 1851, dans le cimetière mérovingien d'Envermeu, et dans les environs de Dieppe, en 1845. (Abbé Cochet. *Seine-Inférieure hist. et archéol.* 1864, et Lambert. *Num. gaul.*, p. 493.)

TRICQUEVILLE

Le même musée renferme quatre monnaies en électrum; l'une d'elles est une excellente copie *des statères grecs*.

1° Tête d'Apollon laurée à droite, mèche isolée devant le front. — *R.* Androcéphale ailé, à droite, l'aurige tient le vexillum; sous le cheval, guerrier couché tenant une lance et un glaive. Exemplaire assez mal frappé. Cette monnaie est attribuée aux *Aulerci Cenomani* par M. de La Tour (pl. XXIII, var. de la fig. 6852).

2° Tête casquée et laurée, à droite, nez très proéminent. — *R.* Aurige dirigeant un cheval à droite; dessous, plante avec deux tiges latérales garnies de roses, ainsi que la tige centrale (var. du n° 6055).

3° Tête d'Apollon, à gauche. — *R.* Cheval à gauche; au-dessous, une lyre et en dessus un ornement à trois branches contournées.

4° Tête d'Apollon laurée, à droite (deux points creux existent sur la joue). — *R.* Bige à droite (bien qu'il n'y ait qu'un cheval, il y a quatre pattes derrière et deux devant sous le cheval), ornement à trois branches (var. du n° 3957. M. de La Tour). Ces trois derniers exemplaires sont attribués aux *Carnutes*.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES LÉGENDES INDIQUÉES DANS CETTE NOTICE

AM, 230.
ΑΓΗΔ (Agedicum), 244.
ΑΛΕΞΑΝ (Alexandre), 254.
ANDECOM, 230, 251.
ATEVLA VLATOS, 230.
AVLERCO, 255.
AVLIRCO, 256.
AVLIRCV, 255.

—

CALEDV, 252.
CALENO, 255.
CATAL, 251.
CISIAMBOS, 257.
CISIAMBOS CATTOS VERCOBRETO, 257.
R. SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO, 257.
CONE. O. D., 251.
CRICIRV, 244.

—

EAKESOOYIZ-TASGIITIOS, 250.
EBVROVICES, 256.
EBVROVICOS, 248, 256.
EPAD (Epasnactus), 242, 243.

—

GERMANI INDVTILLIII, 244.
GIAMILOS, 253.

—

IIBRVIX, 248.
IIBVROVIX, 248, 255.
IFIIAS, 230.
IMP. DIVI. F. P. P. COL. NEM, 232, 239, 241, 254.
IMP. DIVI. IVLI. CAESAR DIVI. — C. I. V, 224, 245.
IOVERC, 246.

—

KASIOS, 230, 252.

—

MAVFENNOS ARCANTODAN, 252.
R. SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO, 252.

—

PIXTILOS, 243, 244, 248, 249, 259.
POOVIKA-ROVECA, 245.

—

RATVMACOS, 238, 261.

—

SANTONOS ARIVOS, 229, 243.
SENODON-CALEDV, 216.
SOLIMA, 242, 253, 254.
STRATOS, 251.
SVTICOS, 236, 238, 251.

—

TASGIITIOS, 250.
TOGIRIX, 231, 253.
TOGIRIX IVLIVS, 231.

—

VLVCCI, 252.

—

VIRICIV, 244.

SILLY-ANNEBAUT

LE TESTAMENT DE JACQUES DE SILLY

PAR M. MEYER, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

I

Au nom de Dieu et de la Sainte Trinité.

Je Jacques de Silly sachant l'heure de la mort estre à tous incertaine, laquelle chacun jour nous est préparée, jay voulu par ce présent testament signé de ma main rendre mes successeurs héritiers certains de ma dernière volunté, donnant mon âme à Dieu et mon corps à la terre, lequel je veulx estre mis au prieuré de Saint Estienne à Montmirail en ung caveau qui sera faict en ou auprez de l'arche qui est vis-à-vis de ma feue dame et mère où gist son corps et dedans lad arche y faire quelque oratoire ou autel ou sera, en l'honneur de ma postérité, faicte une sépulture affin que ceulx qui la verront pryent Dieu pour moy. Et veulx que incontinant aprez mon décez soyt faict un service au prieuré de la Rocheguyon, ung à Artie et ung à Louvoys, pareillement en mes terres dont les noms s'ensuivent à Rochefort, à Aulneau, à Com-

mercy, à Montmirail et Corroy et ung à N^re^-Dame de Chartres. Je veulx que l'on habille cent pauvres qui assisteront à mon enterrement avec chacun une torche au poing et quilz soyent tous de mes terres ou de l'une d'icelles. Je veulx que tous mes serviteurs soyent bien payez de leurs gages. Je veulx que à l'arche de la chapelle où est feue mad. dame et mère soyt faicte une sépulture de marbre p^r^ elle et, suivant le commendement qu'elle m'a faict, en soyt faicte une pour le comte Jehan son oncle dict Morda et pour son fils que l'on appelloit Monsieur du Pontarcy et de telle matière qu'il sera advisé. J'entendz aussy que pour ma fille [1] qui est enterrée à Aulneau en soyt faicte une de cuivre ou potin en bosse, laquelle sera à fleur de terre. Le feu S^r^ de Corbetain et M^e^ Nicole Adam, curé de Rumont, m'ont pryé d'en avoyr chacun une. Ilz sont au prieuré de Montmirail, j'entendz qu'il leur en soyt faict. Je veulx et entendz que le testament de mon feu seigneur et père soyt accomply. Il se trouve escript en parchemin et signé Jacques Mary pbtre, tesmoing Pierre Aufroy, en datte du deuxiesme jour d'aoust l'an mil cinq centz dix-huit duquel je pense les voyages estre faictz. Je faictz et eslis Madamoiselle de la Rocheguyon ma sœur exécutrice de ce mien testament et la prye y recevoir Bouchet et Crapart pour la soulager. Je donne au S^r^ du Bouchet douze centz escuz sol au prix qu'ilz valent à ceste heure et à tous mes serviteurs je donne ce qui est porté par le rolle que j'ay ajourd'hui signé de ma main, en considération des bons et agréables services qu'ilz m'ont faict. Je donne à Bourdon mon médecin, lequel m'a aussy fidèlement

[1] Morte peu après son baptême (Duchesne, t. 48).

servi, cinq centz francz sa vie durant et douze centz livres tz pour une fois payés à quoy j'oblige ma terre d'Aulneau. Sera toutteffoys lad. rente racheptable de quatre mil francz comme il est porté par led. rolle et où ce testament ne sera accomply dedans trante moys aprez mon décez. Je donne pour lédification de l'église St-Martin de Montmirail par chacun an quatre centz francz commençant du jour de mon trépas jusques à la fin de l'exécution. Je ne recognois pour mes héritiers universelz tant en meubles que immeubles, terres et sieuryes, que mes nepveux de la Rocheguyon et de la Rochepot, lesquelz je institue mes seulz et uniques héritiers, et excluz de la succession de mes biens tous autres qui y pourroyent prétendre droict *ab intestat*.

Et pour ce qu'il se pourra trouver ou contrefaire des cédules j'ay commencé à signer en l'an 1561 en la fasson escripte dans un papier auquel je faict mention de ma signature, lequel est signé en plusieurs endroitz de ma main. Et en l'an 1567, depuis la retraicte de Meaux, comme ce présent testament est signé et tout ainsy que est signé led. papier. En oultre je ordonne que celuy de mesd. nepveux auquel la terre et seigneurie de Commercy escherra en partage ny ses héritiers ou ayantz cause ne pourront la vendre aliéner ny engager à quelque personne ny pour quelque ocasion que ce soyt et au cas où il la venderoyt, aliéneroyt ou engageroyt, veulx et entendz que le plus prochain de la ligne enfant masle layt et en jouisse, veulx aussy que celuy de mesd. nepveux à qui la terre et baronnie de Montmirail escherra en partage ne pourra quicter ou délaisser la mouvence de la terre et sieurie de Condé laquelle est mouvante dud. Montmirail, ce que je veulx pour la conservation

de ma maison et postérité. Et pour laccomplissement de ce présent testament faictz ordonne et constitue Madame de la Rocheguion ma sœur exécutrice dicelluy et la suplye de y recevoir le S^r^ du Bouchet et M^e^ Artus Crapart pour la soulager et veulx que Monsieur de Lesches, chevalier de l'ordre du roy et mon lieutenant, soyt aussy exécuteur de ce mien testament, auquel je donne deux mil francz pour en prendre la peine. Et pour l'entière exécution et accomplissement de ce mien testament je saisis Guérin de Montfaulcon sieur de Taillade, capitaine de la Rocheguyon, de tous et uns chascuns les acquetz et conquetz faictz par moi tant en ma terre de Montmirail, Rochefort que aultres, soyent lesd. acquetz nobles ou en roture. Et luy metz dès ceste heure les lectres dacquisitions par moy faictes et len saisis dès maintenant pour laccomplissement de ma dicte dernière volunté et legs testamentaires par moy ordonnez Jay mis entre les mains de mad. sœur led. testament de feu mon dict sieur et père. Oultre les legs contenus aud. rolle je donne aud. sieur de Taillade douze cens livres tz pour une fois. Je veulx et ordonne que incontinant après mon décedz il soit mis entre les mains de Bourdon mon médecin la somme de trois cens livres ts. pour une fois pour estre employez en ausmone suivant ce que je luy ay commandé de bouche. Je donne aussy à Dolement la somme de six cens livres tz. pour une fois. En tesmoing de quoy jay signé mon présent testament à Heubécourt le dixiesme jour de juillet lan mil cinq cens soixante et onze.

J. DE SILLY [1].

[1] Il est appelé André dans une quittance du 6 octobre 1569.

A tous ceulx qui ces présentes lettres verront Jehan de Bordeaulx, licencyé ès loix, vicomte de Vernon et garde du scel aux obligations de la prévosté dud. Vernon, salut. Sçavoir faisons que par devant Pierre Grouvel et Jacques Le Moyne, tabellions jurez et commis aud. Vernon pour l'absence de Me Jehan Fermelhuis, principal tabellion juré aud. Vernon pour le roy nostre sire et Madame la contesse de Gisors, fut présent en sa personne hault et puissant seigneur Mre Jacques de Silly, chevallier de l'ordre du Roy, conte de Rochefort et Aulneau, barron de Montmirail, seigneur et damoiseau de Commercy, estant de présent maladde, toutefois sain de pensée et entendement, lequel de sa bonne volunté, sans aucune contraincte recongneut et confessa son seing faict apposé en certain escript en papier contenant les noms et surnoms des personnes avecq sommes de deniers par luy à elles léguez, duquel escript paraffé en chascun feuillet desd. tabellions et demeuré par devers eulx la teneur ensuit.

Rolle des noms et surnoms des serviteurs de Monseigneur le conte de Rochefort ausquelz mon dict seigneur donne et lègue les sommes cy dessoubz escriptes ainsy que sensuit :

Et premièrement à M. du Bouchet douze cens escus sol comme il est porté par mon testament. A Monsieur de Saffres, je veulx qu'il soit nourry et entretenu sa vye durant.

Le sr Constantin a eu son don. Le sr Francisque a eu son don sur Heubécourt et eu son mariage sur mes terres de Champagne.

Au s^r de la Bourdonnière, je luy donne sur Commercy douze cens escus pour une fois [1].

Au s^r d'Aubeville, je luy donne pour une fois douze cens escus sol.

Au s^r d'Achy, je luy donne six cens francs pour une fois.

Au s^r de Perey, je lui donne cinq cens francs pour une fois.

Au s^r de Millanbourg, je donne deux cens francs pour une fois.

Au s^r Sehares, cent francs sa vye durant.

Au s^r de Binville deux cens francs pour une fois.

Serviteurs ordinaires.

Monsieur de la Barre et Crapart, intendantz de mes affaires, ont leurs dons authenticquement passez.

M^e Jehan Bourdon, médecin, mon testament est chargé de ce que je luy donne qui est cinq cens livres de rente à vie racheptable de quatre mil livres et douze cens livres pour une fois, à quoy j'ay obligé ma terre d'Aulneau.

A Du Vignan, secrétaire, je donne douze cens francs pour une fois.

A Du Gallet, secrétaire, je donne mil francs pour une fois.

[1] Jean Le Forestier, sieur de la Bourdonnière, de la paroisse de Saint-Marcel près Vernon, est connu pour avoir bénéficié du privilège de la fierte de Saint-Romain à la suite du meurtre de sa femme qui entretenait des relations avec un moine de Sausseuse, 1547 (Floquet. *Histoire du privilège*, etc., t. II, p. 414). Il était en 1559 capitaine de Commercy et mourut vers 1579. A cette date sa fille Jeanne et son gendre Louis de la Houssaie, écuyer, se firent délivrer la grosse du testament pour avoir copie de la clause concernant le s^r de la Bourdonnière (Bibliothèque Nationale, Ms. Pièces originales, vol. 2705, n° 115).

A Ango, secrétaire, quatre cens livres.

A Nicolas Grippière, mon argentier, depuis qu'il est à mon service il a eu trois dons de moy.

Valets de chambre.

(Trois ensemble 600 francs.)

Me Claude, chirurgien, cent francs pour une fois.

Mc Jehan Sirebon, trois cents francs pour une fois.

A Popincourt, apoticaire, cinquante francs pour une fois.

A Claude Livet, joueur de luth, trois cens francs pour une fois.

A des Marchetz, mon apoticaire, sera payé de ses gages et fournitures suivant le marché faict par Bourdon et oultre ce je luy donne deux cens livres.

(Six autres valets de chambre, sommeliers, etc.)

A Me Jacques, mon peintre, payé de ses gages et demy douzaine d'escus.

A Poquet, mon fourrier, d'aultant qu'il n'a poinct eu de gages, je luy donne cent livres tz.

Officiers de cuisine.

(Quatre cuisiniers et aides de cuisine.)

Grande escurye.

(Six palefreniers, etc., parmi lesquels un muletier.)

A Regnault, mon faulconnier, cinquante francs pour une fois.

Au filz de Michel le faulconnier, en considération des services de son père, trente livres tz.

A Pierre, mon faulconnier, cinquante francs pour une fois.

A Charles, mon veneur, cent francs pour une fois.

A Jehan d'Aulnay, valet de chiens, quarante francs.

Aultres serviteurs qui ne sont de la suite de mond. seigneur.

A Mᵉ Mathurin Guiard, contrerolleur de Montmirail, deux cens francs sa vie durant.

A André Picard, recepveur dud. Montmirail, cent francs sa vye durant. (Mon dict seigneur a depuis commandé que le dict recepveur soit rayé.)

A Jehan de Chambre, cinquante francs.

A Roger, forestier, ses gages sa vie durant.

A Thiennet, forestier, ses gages sa vie durant.

A Mᵉ Jehan Grippière, recepveur d'Annebault, cinq cens livres tz. pour une fois.

Au contrerolleur de Commercy, cent livres tz. sa vie durant.

A Guillaume Regnault, portier d'Aulneau, entretenu comme il est.

A Loys Montaut, deux cens livres par an sa vie durant.

Au jardinier de Montmirail cinquante livres tz. pour une fois.

A Madame Bourdon, oultre son accoustrement de deuil, un accoustrement complet selon sa qualité.

Je veulx et entendz que les héritiers de feue Madamoiselle de Sainct Privat soyent payez des gages de leur mère depuis le temps qu'elle a servy feue ma femme jusques au jour du décedz de lad. damoiselle, à raison

de soixante francs par an et veulx que le don que ma femme a faict à Landemare, Verrine, et Bellossart, ses damoiselles, ayt lieu, non celuy d'Ysabeau, et ce sur les biens de qui il appartiendra. Plus je donne à Marson trois cens francs pour une fois et habillée.

A Marguerite de Vauxcleroys je donne tant pour elle que pour ses enfans soixante livres.

Je donne à mes deux aulmosniers à chascun une robe et chascun cent francs pour une fois.

Je donne à Nicolas, mon laquais, cinquante livres une fois payées. Au vieil Chambry, mon laquais, et à son fils mon laquaiz quarente livres.

(A Jehan Gubeau, Jehan Gros et Guillemet, ensemble 110 livres.)

Arrêté à Heubécourt cejourdhuy dixiesme de juillet mil v^{c} soixante et unze[1].

. . . . . .

En tesmoing de ce, Nous garde du scel, à la relacion desd. tabellions, avons mis aux présentes qui grossies ont esté pour lad. dame Anne de Laval le scel de lad. prévosté. Ce fut faict et passé à Heubécourt le mardy dixiesme jour de juillet mil cinq cens soixante et unze, présens Messire Jacques de Laporte, prêtre vicaire de l'église de Heubécourt, et honorable homme M^{e} Guillaume Vattier, précepteur de mesd. sieurs de la Rocheguion, y demeurant, tesmoings. Lesquelz avecq lesd. sieurs conte et lad. dame Anne de Laval et led. s^{r} de

[1] Reconnaissance faite en la présence et du consentement de haute et puissante dame Anne de Laval, veuve de haut et puissant seigneur Louis de Silly, S^{r} de la Roche-Guyon, tutrice et curatrice de ses enfants.

Taillade ont signé la mynutte des présentes, suivant lédict et ordonnance du Roy nostre dict s^r^.

Aynsi signé : GROUVEL et LE MOYNE.

II

Du « chastel » d'Heubécourt situé dans le châtellenie de Vernon, ceint encore sans doute, en 1571, de fossés et murailles, il ne reste aujourd'hui, à quelques pas de l'église, au centre du village, que deux vastes corps de logis rectangulaires parallèles, enclavés dans les constructions neuves d'une de ces grandes fermes modernes qui font l'orgueil des riches agriculteurs du Vexin. Dans l'une des façades donnant sur la cour qui les sépare s'ouvre un porche qui a conservé tous les caractères de l'époque de la Renaissance et au-dessus duquel règne une de ces galeries de bois si pittoresqnes et si bien comprises des vieux manoirs.

Construits en colombage, ces vestiges de l'ancien château auront bientôt eux-mêmes disparu. Tombant de vétusté, devenues complètement inhabitables en haut comme en bas, les planchers crevassés au point de ne pouvoir s'y hasarder, les immenses salles dans lesquelles gentilshommes et nobles dames se pressèrent autour des rois qui, à différentes époques, acceptèrent l'hospitalité des châtelains, ont néanmoins conservé grand air avec leurs cheminées monumentales en ruine. Mais, dépourvus maintenant des riches tentures qui les recouvraient les murs dénudés ne laissent plus voir que leurs pans de bois et leurs carreaux de plâtre ou les moellons effrités par le temps. Les fenêtres à meneaux qui s'ouvraient sur le parc sont murées; au rez-de-chaussée,

converti en bergerie, s'entassent aujourdhui des troupeaux de moutons sur un lit de paille qui servira de fumure pour les terres du fermier.

Ces deux corps de logis du vieux château n'ont aucun aspect féodal, aucun caractère architectural ; œuvre sans prétention des maçons et des charpentiers du pays, ils ne sont plus que les témoins muets du passage de familles qui occupèrent un rang élevé dans la province de Normandie, mais qui, possédant soit à Paris, soit à Rouen, soit à la Roche-Guyon ou Annebaut des hôtels confortables ou de véritables châteaux princiers, ne faisaient probablement à Heubécourt que d'assez courts séjours dont les loisirs étaient surtout consacrés à la chasse dans la forêt de Vernon, à peine distante d'une demi-lieue.

Péronne de Jeucourt avait apporté ce domaine en mariage à Jean II d'Annebaut qui fut sous Louis XII et pendant les premières années du règne de François Ier capitaine des toiles de chasse du roi.

Claude d'Annebaut, élevé à bonne école dans l'art de la vénerie, succéda à son père comme capitaine des chasses de Vernon et Andely. Il fut l'un des plus ardents compagnons de François Ier qui lui demanda, pour renforcer la race de ses chiens blancs, ce fameux Miraut descendu, d'après Jacques du Fouilloux, des chiens fauves des ducs de Bretagne, dont les seigneurs d'Annebaut avaient toujours conservé la race. La forêt de Vernon les vit tous deux, le roi et son favori, courre le cerf accompagnés de nombreux gentilshommes et de tout un escadron de jeunes femmes. La route de François Ier et le pavillon du grand veneur rappelaient naguère encore le souvenir de leurs exploits cynégétiques.

D'autres ont écrit ou écriront le récit des événements auxquels fut mêlé Claude d'Annebaut, maréchal de France en 1538, amiral en 1543, ministre pendant la disgrâce du connétable de Montmorency, éloigné par Henri II, rappelé par Catherine de Médicis. Qu'il nous suffise de relater dans cette brève notice qu'il avait obtenu en 1532 provision de l'office de bailli et capitaine d'Evreux [1] et que Vernon le compta également au nombre de ses gouverneurs. A ces fonctions il joignit celle beaucoup plus importante de lieutenant général pour le roi au gouvernement de ses pays et duché de Normandie; c'est en cette qualité que le 28 avril 1539, à Heubécourt, il donna l'ordre à Jacques d'Estimauville, s[r] de Launay, de faire la montre du prévôt provincial et de ses lieutenants et archers [2].

François I[er], dont le souvenir s'est conservé à Heubécourt, y signa le 15 février 1545 (v. st.) une ordonnance portant que tous les habitants de Normandie ayant au moins 150 livres de revenu devaient se munir d'armes de façon à pouvoir s'opposer à la descente que les Anglais voulaient faire sur les côtes du duché [3]. Il y séjourna quelques jours et ses excursions le menèrent à Vernon d'une part, à Leuville, d'autre, chez son fidèle chancelier François Olivier, voisin de campagne de l'amiral.

Jean III d'Annebaut, capitaine des toiles de chasse du roi Henri II, chevalier de l'ordre de Saint-Michel du 7 décembre 1561, mourut des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Dreux le 19 décembre 1562. Dans ses mémoires adressés à Brantôme, Marguerite de Valois

[1] *Catalogue des actes de François I[er]*, t. II, n° 4970.

[2] Bibliothèque nationale Ms. — Pièces originales : *Annebaut*.

[3] *Catalogue des actes de François* I[er], t. V, n° 14767.

lui consacra cette courte oraison funèbre : « Vostre cousine madame la duchesse de Raiz sçeut en ce lieu (Amboise) la grâce que la fortune luy avoit faicte de la délivrer à la bataille de Dreux d'un fascheux, son premier mary, Monsieur d'Annebaut, qui estoit indigne de posséder un subject si divin et parfait [1]. »

Castelnau se chargera de répondre à la fille de Henri II, et Brantôme nous dira que Jean d'Annebaut fut un vaillant soldat. Parlant de l'amiral qui, malgré son grand âge s'était jeté en 1552 dans La Fère pour y attendre Charles-Quint, il s'exprime ainsi : « et là il mourut en très belle et grande réputation; ayant laissé après soy un fils très homme de bien et d'honneur et de valeur comme luy et qui, en tous les lieux où il s'est trouvé, a très bien et vaillamment servy son maistre, comme il le fit à la bataille de Cerizoles. Le dict sieur d'Annebaut n'avoit pas la façon de courtizan si gallant comme plusieurs autres, ny la parolle, car il estoit un peu bègue; mais il estoit un très homme de bien, d'honneur, de religion et très brave aussi.

« Il le monstra en Piedmont devant Foussan, à une très belle escarmouche qui fut attaquée là devant par M. d'Anville et M. le vidasme de Chartres, et lui qui, donnant jusques sur le bord du fossé, son cheval luy tomba, et luy rompit une espaule. Les guerres civiles estant venues, il alla finir à la bataille de Dreux ses jours, aussi vaillamment et honorablement comme il les avoit passez; et vis M. de Guise le louer fort, tout de mesmes comme je le viens de louer [2]. »

[1] Mémoires et lettres publiés par M. F. Guessard (Société de l'histoire de France).

[2] *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme*, publiées par Lud. Lalanne (Société de l'Histoire de France).

Ronsard également, meilleur et plus équitable appréciateur sans doute des services rendus par Jean d'Annebaut, les célébra dans une longue épitaphe que Marguerite de Valois ne dut lire qu'avec dépit et que nous ne reproduisons ici qu'en partie.

L'homme serait un demi-Dieu parfait
Si le grand Dieu en naissant l'avait fait
Contre la mort immortel, sans le faire
Si tost mourir pour son œuvre desfaire.
. . . . . .
Cruelle Mort! sans yeux ni cœur, Déesse!
Si tu prenois seulement la vieillesse
. . . . . .
Mais en mourant l'homme a bien combatu
Toy et ta faulx, qui meurt pour la vertu
Comme cestuy qui de brave entreprise
A soustenu son Prince et son Eglise :
C'est Annebault du dieu Mars tant chéry
Qui jeune estant sous son père nourry
Qui lors estoit grand admiral de France
Suivoit hardy les armes dès enfance
Et outre l'âge a vestu le harnois
Sacrant sa vie à l'honneur de nos Rois.
La barbe encor, fleur de jeunesse tendre,
Ne commençoit sur sa joue à s'estendre
Que Capitaine il fut en tous dangers
Ayant sous luy deux cens chevaux-légers.
Puis en croissant et en âge et en armes
Fut conducteur de cinquante hommes d'armes
Monstrant par tout combien Mars l'estimoit
Qui sa jeunesse aux combats animoit :
Car de frayeur n'eut oncques l'âme attainte,
Et ne sçavoit quel monstre c'est la crainte,
S'estant trouvé d'un cœur vaillant et haut
En maint combat, mainte alarme et assaut.
Quand l'Espagnol tout enflé de parolles

Vint assaillir nostre camp à S'rizolles,
Et que la France ensanglanta ses mains
Des Espagnols et du sang des Germains.
Cest Annebault monstra lors sa vaillance
Et le devoir qu'il devoit à la France :
Car bien qu'il fust d'une fièvre assailly
A tel besoin n'eut pas le cœur failly,
Ainçois armé d'honneur et de prouësse,
L'espée au poing ouvrit en deux la presse.
Lors saccageant, tuant et foudroyant
(Comme un torrent de neiges ondoyant
Gaste les bleds d'une verte campagne)
Perdit sous luy les plus vaillans d'Espagne
Et tellement poursuivit son bon heur
Qu'il eut pour luy la plus part de l'honneur.
Quand la fortune, inconstante et maline
Honnit la France au camp de Graveline,
Luy conduisant l'arrière-garde fist
Que l'Espagnol si soudain ne desfist
Le camp françois, arrestant la furie
De l'ennemy, au hazard de sa vie :
Et si le reste eust imité son fait
L'honneur françois n'eust pas esté desfait,
Qui fut perdu par faute de le suivre,
Or luy voulant plus tost mourir que vivre
Honteusement, fut prisonnier et fut
Blessé d'un coup qu'à la teste il receut :
Paya rançon de trop grande despense
Sans que depuis en ait eu récompense,
Tant et son bien et son corps et sa foy
Estoient vouez au service du Roy.
Il a esté deux fois durant la guerre
Ostage en Flandre et puis en Angleterre :
Il fut courtois, il fut aimé de tous,
Sage et affable et gracieux et dous.
Les ennemis luy portoient révérence,
Et les François estimaient sa prudence,
Et son parler qui n'estoit affecté.

Il n'estoit point courtizan eshonté
Ny en façons, ny en mœurs, ny en gestes :
Il supportoit les fortunes molestes
Patiemment, tirant d'un cœur hautain
Au but d'honneur, et non au bien mondain
Ayant tousjours tout le cours de sa vie
Toute vertu pour sa guide suivie :
Il fut tousjours à son prince loyal,
Et aux soldats honneste et libéral,
Et ne suivoit (comme il disoit) la guerre
Comme beaucoup pour du bien y acquerre,
« Mais pour l'honneur, qui est le seul loyer
« Du cœur, qui veut aux vertus s'employer. »
Il aimoit Dieu, craignant tousjours de faire
Chose qui fust à nostre loy contraire :
Sa conscience estoit nette et son cœur,
Il estoit né pour l'honneste labeur,
Comme ayant l'âme et l'esprit loin du vice
D'ambition, d'envie et d'avarice.
Or ce Seigneur digne du rang des Preux
Mourut hélas ! au combat devant Dreux.
Quand la fureur et la civile haine
De nostre sang arrousèrent la plaine,
Et que la France (hélas ! le croiras-tu
Peuple à venir) vit broncher la vertu
Des plus vaillans et vit en nos batailles
Nos propres fers en nos propres entrailles.
Là ce seigneur de durable renom,
Mourant sans hoir, ensevelist son nom
Avecques soy et non sa renommée
Qui ne sera par la mort consommée,
Ains d'âge en âge on la verra fleurir ;
« Car la vertu ne peut jamais mourir [1]. »

Faisons si l'on veut, chez le poète, la part de l'exagération, il nous restera encore, après Brantôme, le témoi-

[1] *Œuvres de Pierre de Ronsard*, édit. Marty-Laveaux, t. V.

gnage d'un contemporain, Michel de Castelnau, soldat et diplomate de valeur, qui s'associe pleinement à ces éloges et ajoute : « Jean, seigneur d'Annebaut, baron de Retz et de la Hunaudaye, chevalier de l'ordre du roi, bailli d'Evreux, éteignit dans son sang la postérité masculine de l'amiral son père. La reine Marguerite l'appelle mari fâcheux dans ses mémoires, mais cela sert plus à sa louange qu'il ne peut faire de tort à sa mémoire, si on considère le péril où était à la cour de son temps un trésor du mérite de celui qu'il possédait. Claude Catherine de Clermont, héritière de la branche de Dampierre, puînée de la maison de Clermont-Tonnerre, qu'il épousa après la mort sans enfants d'Antoinette de la Baume, comtesse de Châteauvillain, sa première femme, était la plus belle, la plus spirituelle et la plus docte tout ensemble de toutes les dames de la cour ; elle attirait à elle tous les yeux et les vœux des plus grands et la fidélité conjugale était un joyau si rare qu'on n'en parlait que comme d'une pièce hors d'œuvre qui n'avait plus de nom parmi les vertus du siècle..... c'est ce qui rendit jaloux le sieur d'Annebaut..... qui contraignit beaucoup l'humeur enjouée de cette dame..... Si je ne craignais de me rendre ennuyeux par de trop fréquentes réflexions, je proposerais encore la maison d'Annebaut pour exemple de la vanité et de la fragilité des grandeurs du monde..... Les seigneurs d'Annebaut étaient de tout temps des principaux gentilshommes de la Normandie et j'en pourrais donner une longue suite, je ne dis pas par des titres domestiques, mais par les registres publics et par les comptes des guerres de nos rois où l'on voit que de père en fils ils ont servi la patrie en qualité de chevaliers jusques

à l'amiral qui rendit ce nom fameux par ses exploits, qui fit promouvoir Jean d'Annebaut, abbé du Bec, depuis évêque de Lisieux, son frère, à la pourpre des cardinaux et qui ne laissa qu'un fils et une fille tous deux mariés et tous deux morts sans postérité. La fille nommée Anne (*sic*) d'Annebaut épousa : 1° Gabriel, marquis de Saluces ; 2° Jacques de Silly, comte de Rochefort, et les biens du côté paternel, avec les terres d'Annebaut et de Saint-Pierre-en-Caux, échurent à Guillaume de Vieux-Pont, sieur de Challoué, fils de Jean de Vieux-Pont et de Marie d'Annebaut, sœur de l'amiral[1]. »

Madeleine, fille de Claude d'Annebaut, mourut le 2 juin 1568 à Paris, en son hôtel de la rue de Béthizy[2]. Son corps fut déposé à Annebaut, son cœur à Montmirail et la chapelle du château d'Heubécourt reçut ses entrailles.

Duchesne nous a conservé son épitaphe :

Mais en vain nous fuyons nostre heure destinée,
En vain nous espérons l'endemain estre en vie,
Puis qu'elle nous pourra au soir estre ravie
Toute chose mourant aussi tost qu'elle est née.

[1] *Mémoires de Castelnau*, t. II, édit. Le Laboureur.

[2] Procès était pendant au parlement de Normandie, en 1572, pour le partage de la succession, entre René Tournemine, baron de la Guerche et de la Hunaudaye, Pierre Tournemine, baron de Campzillon, Julien Tournemine, Sr de Montmoréal, Jehan Tournemine, Sr de Champagne, Charles Tournemine, protonotaire du Saint-Siège, se portant héritiers maternels de feue dame Madeleine d'Annebault, héritière de Jehan, baron d'Annebault, héritier de Claude et de dame Françoise Tournemine, père et mère de Jehan et de Madeleine, demandeurs pour moitié des biens ; Et Gabriel de Vieuxpont, Sr de Chailloué, pour lui et ses frères ; Claude de Vieuxpont, abbé de Saint-Sens ; Gaspard d'Arcona, Sr du Quesnay, pour lui et ses frères, et dame Jeanne Le Secrétain, veuve de Nicolas Martel, Sr de Basqueville, héritiers paternels (Bibliothèque Nationale, Ms. Pièces originales, vol. 74, n° 71).

La beauté se flestrist soudainement fanée,
La jeunesse se passe ou des âges suivie
Traîne après soy la mort, le malheur ou l'envie,
L'or et biens tout se perd au cours d'une journée.
L'admiral d'Annebault au destin favorable
Fist nourrir et douer de fortune honorable
Par le grand Roy François sa fille Magdalaine,
Un comte elle espousa ayant de bon et beau
Ce que nature donne et l'espérance ameine.
Or, ses dons, nom et foy sont couverts d'un tombeau [1].

Par une donation du 24 avril précédent, Madeleine d'Annebaut avait légué à Anne de Laval les seigneuries d'Heubécourt, Corbie, Pressagny-le-Val, Pressagny l'Orgueilleux et l'Ile. Nous avons déjà décrit d'autre part [2] les formalités de la prise de possession d'Heubécourt par la nouvelle châtelaine et dit comment, au moment où elle sommait le capitaine du château de lui en ouvrir les portes, le S[r] Le Bienvenu, porteur de procuration du comte de Rochefort. s'était présenté pour déclarer que la dame de Laval ne pourrait nuire ni préjudicier aux droits de douaire appartenant au comte tant qu'il resterait veuf.

Jacques de Silly conserva donc la jouissance du domaine d'Heubécourt jusqu'à sa mort et ce fut là qu'il signa le testament que nous reproduisons en tête de cette notice. Nous avions découvert cet acte dans les minutes du tabellionage du Vernon, aux Archives de l'Eure, nous l'avons retrouvé à la Bibliothèque nationale, dans la collection de Lorraine, et il nous a paru présenter, avec le rôle qui l'accompagne et qui nous fait

[1] Bibliothèque Nationale, Ms. Collect. Duchesne, t. XLVIII.

[2] *Histoire de la ville de Vernon et de son ancienne châtellenie*, t. I[er], p. 336.

connaître l'état de maison d'un grand seigneur au XVI^e^ siècle, quelques particularités assez intéressantes pour justifier sa publication. Nous ne donnerons que quelques rares renseignements sur son auteur, la pénurie des documents ne nous permettant pas d'écrire la biographie d'un personnage qui ne fut pas un grand homme mais qui n'en eut pas moins son heure de célébrité.

Charles de Silly, seigneur de la Roche-Guyon et baron de la Rochepot, fils de Bertin de Silly, avait épousé Philippe de Sarrebrucke, fille de Robert de Sarrebrucke, 2^e^ du nom, damoiseau de Commercy, comte de Rouci et de Braine, et de Marie d'Amboise. Il laissa à sa mort, en 1518, quatre enfants mineurs : Nicolas, qui mourut en 1527 ; Louis, qui fut comte de la Roche-Guyon ; Jacques ; Catherine, mariée en 1536 à François de Rohan [1].

Le 11 novembre 1528, François I^er^ fit don à Philippe de Sarrebrucke et à ses enfants mineurs de 500 livres tournois sur la recette ordinaire de Senlis.

En janvier 1545, il permit à Louis et Jacques de Silly et à leur mère de fortifier leur ville d'Auneau, au bailliage de Chartres [2].

Philippe fit son testament à Montmirail en 1551 et institua pour son exécutrice testamentaire la maréchale de la Marck, sa sœur. Héritière, en 1525, de son frère Amé III de Sarrebrucke, pour les seigneuries de Commercy, Montmirail et autres terres, elle laissait à ses enfants de grands biens dans diverses provinces et les

[1] *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France*, t. VIII, PP. Anselme et Simplicien, etc.

[2] *Catalogue des actes de François I^er^*, n^os^ 3231 et 14723.

hôtels de Roucy et de la Roche, à Paris, qui restèrent communs à ses deux fils [1].

Dans le partage, Louis eut la Roche-Guyon, Arthie, Mandestre, la Bretesche, Villiers, Louvois, Germenes et Sarrebrucke.

Jacques : Commercy, Rochefort, la Pommeraye, les Cotterets pour moitié, Aulneau, Aulnay, Voye, Euville, Adonville, Escroues, Franconville, Montmirail, Nesle, Tresnay, Molnon, Montbazin, Champlaisant, la rivière de Château-Thierry, Soldron, Corroy, Marigny, le parc de Laschy, Garlande, etc. [2].

Depuis longtemps déjà Jacques de Silly était en possession de quelques-unes de ces terres, car dès 1535, d'après le P. Anselme, il avait rendu hommage du domaine de Rochefort et prenait alors le titre de comte de Rochefort, damoiseau de Commercy, seigneur d'Auneau, Montmirail et Tresnay.

Comme la plupart des gentilshommes de l'époque ce fut surtout un soldat.

Guidon d'une compagnie de 50 lances sous la charge du comte de Saucerre, antérieurement à 1550, nous le trouvons quelques années plus tard capitaine de 50 lances fournies des ordonnances, c'est-à-dire de 50 hommes d'armes et de 100 archers. Il donnait encore quittance de ses gages en cette qualité en 1569 et avait depuis quelques années comme guidon son neveu, Henri de Silly, seigneur de la Roche-Guyon.

Le 16 octobre 1568, Charles IX « en reconnaissance des grands services dans les guerres passées rendus à lui et à ses prédécesseurs par messire Jacques de Silly,

[1] Bibliothèque Nationale, Ms. Collection de Lorraine, 300 et s.

[2] Dumont. *Histoire de la ville de Commercy.* Collection de Lorraine.

comte de Rochefort, chevalier de l'ordre et capitaine de 50 hommes d'armes, de même durant tous les troubles et pour lui permettre de supporter les excessives dépenses par lui faites » lui fit don de la plus-value de la ferme du 4e du vin de la ville de Rouen, pour en jouir deux années consécutives [1].

Dépenses excessives en effet, si l'on en juge par le seul fait des lourdes rançons qu'il eut à payer à diverses reprises, d'autant plus lourdes que le prisonnier était plus grand seigneur.

Le 11 janvier 1558 (n. st.) le roi écrivait à M. d'Humières : « Monsieur de Humières jay permis au Sr de Rochefort, gentilhomme de ma Chambre, de transporter hors de mon Royaume par ma ville de Péronne la somme de sept mille escus, soit en lettres de banque, or ou argent, pour satisfaire au payement de sa rançon ainsi que pourrez veoir par les lettres patentes que je luy en ay fait expédier, de quoy jay bien voulu vous advertir affin que n'ayez à donner ne souffrir estre fait ou donné aucun trouble ou empeschement au transport qui se fera de lad. rançon et vous me ferez en ce faisant service très agréable. Priant Dieu Mr dhumières qu'il vous ait en sa sainte garde.

« Escript à Paris le xjc jour de janvier 1557. Signé : Henry et plus bas Clausse [2]. »

« Les guerres civiles estant venues, » ainsi que le

[1] Bibliothèque Nationale, Ms. Pièces originales : *Silly*.

Cette ferme, adjugée par les commissaires de François Ier à l'amiral d'Annebaut pour 180.000 livres, avait été reprise et affermée et il « avait été, aud. Sr de Rochefort et à dame Magdeleine d'Annebaut son épouse, héritiers du Sr d'Annebaut, constitué rente à raison du denier 12 du prix d'achat, revenant à 15.000 livres par an, de laquelle rente le Sr de Rochefort jouissait comme usufruitier à cause de lad. feue dame. »

[2] Bibliothèque Nationale, Ms. Fonds Clairambault, vol. 351, fo 194.

dit Brantôme, 6,000 reîtres furent enrôlés en Allemagne par d'Andelot pour venir au secours du prince de Condé, et le rejoignirent près d'Orléans. Les villes qui tenaient encore pour le roi avaient été invitées à se bien garder et à élire pour capitaines des bailliages des gentilshommes « d'honneur et de crédit non huguenots » ayant puissance de lever et entretenir des compagnies de gens d'armes pour la défense du pays. « M. de Rochefort, seigneur de Montmirail en Brie, » fut élu par les habitants de Provins ou chargé par le roi lui-même de la garde de cette ville qui se trouvait sur le passage des reîtres, « car il estoit, dit Claude Haton dans ses Mémoires, homme de grand crédit et riche de grands biens ». Mais sa mission demeura sans objet par suite des intrigues de la reine mère qui facilita le passage des reîtres ; les gens de guerre levés en Champagne, Brie et Bourgogne par le duc d'Aumale furent licenciés et Jacques de Silly, dont la présence devenait inutile dans le bailliage de Provins, rejoignit les troupes royales.

A la bataille de Dreux où fut mortellement frappé son beau-frère, le comte de Rochefort fut si grièvement blessé qu'Agrippa d'Aubigné le mit au nombre des morts de marque. Il y fut fait prisonnier [1].

Du passage de son testament où il déclare, non sans motif sans doute, qu'il a de nouveau modifié sa signature depuis la journée de Meaux (1567), on pourrait encore inférer que Jacques de Silly prit part à cette retraite que Brantôme célèbre comme l'un des plus belles faites en plein jour. Le roi, que voulaient enlever

[1] *Histoire Universelle d'Agrippa d'Aubigné*, publiée par le baron A. de Ruble (Société de l'histoire de France). De Thou. La Popelinière.

les protestants, ne fut sauvegardé ce jour-là que par les Suisses et par sa maison dont faisait partie le comte de Rochefort.

En 1569, enfin, il était à Moncontour où fut tué Charles de Tilly-Blaru, porte-enseigne de sa compagnie.

Mais si Jacques de Silly fut surtout un soldat, il faut admettre aussi qu'il fut un des lettrés de cette remarquable époque de la Renaissance, puisqu'il eut l'honneur de porter la parole pour l'ordre de la noblesse aux états d'Orléans de 1560.

D'Aubigné résume ainsi cet acte de sa vie : « Après Lange parla le sieur de Rochefort pour la noblesse. Ayant discouru sur l'establissement des loix, devoir du Conseil, origine et privilège de la noblesse, leurs bienfaicts envers l'Eglise, ses mesconnoissances envers eux, il se jette sur la mauvoise justice, sur les misères du peuple, mené par la nécessité aux séditions, pour ausquelles remédier la noblesse offre leurs vies et leurs biens ; à la fin de la harangue, il présente une requeste par escrit qui demandoit des temples pour la noblesse réformée ; cette requeste leue par un secrétaire d'Estat[1]. »

Son discours fut publié par Bernard du Poy-Monclar de Luc qui fit son éloge dans une dédicace où il les loue, lui et son frère, « d'avoir toujours bien fait en diverses batailles, assauts de villes et rencontres à la

[1] L'éditeur de Brantôme a fait évidemment erreur en attribuant à Antoine de Silly, comte de la Rochepot, le rôle d'orateur des Etats. Antoine, l'un des deux neveux de Jacques, était alors à peine âgé de vingt ans et Brantôme s'exprime ainsi : « M. de Rocheffort, de la maison de la Roche-Guion et Rochepot, fut aussi député pour la noblesse aux estatz d'Orléans, et s'acquicta fort bien de sa charge. M. le baron de Senessé en fit de mesmes aux premiers estatz à Bloys. Cela estoit bon à eux, car ils estoient gens meurs, posez et advant en l'aage. »

guerre, protégé les lettres et les arts et su marier les armes au savoir [1]. »

La résidence préférée de Jacques de Silly paraît avoir été Montmirail où, d'après l'abbé Boitel, il s'était fait construire en 1553 un magnifique château [2].

C'est vers cette époque qu'il donna l'ordre à son gruyer de Rochefort de faire vente des bois de Rochefort et Pommeraye jusqu'à la somme de 10.000 l. t. à verser pour lui et son frère entre les mains de M[e] Pierre Séguier, président au parlement de Paris, somme promise par lettres du 8 février 1551 (v. s.) [3].

D'après le P. Anselme, le roi lui engagea en 1560 la ville de Beaugency.

Compiègne avait été engagé à l'amiral d'Annebaut pour le récompenser de ses services, Beaugency le fut-il à Jacques de Silly pour un motif semblable, et cet engagement eut-il réellement lieu ? Il est permis d'en douter. Il convient tout au moins de remarquer que Madeleine d'Annebaut avait été déclarée engagiste de ce domaine dix ans auparavant. Nous lisons en effet, dans un inventaire des titres de la seigneurie de Beaugency : « *Première liasse de titres de l'engagement du comté de Beaugency.*

[1] La harangue de par la Noblesse de toute la France au Roy très chrestien Charles neufviesme, tenant ses grans Estatz en sa ville d'Orléans le premier jour de janvier mil cinq cens soixante. Faite par hault et puissant seigneur Messire Jacques de Silly, chevalier, Gentilhomme ordinaire de la chambre, Damoiseau de Commercy, Seigneur des baronnies de Rochefort, Aulneau et Montmirail, etc.

A Paris, chez Charles Périer, rue Saint-Jean-de-Beauvais, au Bellérophon, 1561.

D'autres éditions de ce discours furent publiées en une petite plaquette de quelques pages, l'une, entre autres, à Rouen, 1561, par G. de Remortier et G. Loyselet.

[2] *Histoire de Montmirail-en-Brie*, par M. l'abbé Boitel.

[3] Bibliothèque nationale, Ms. — Cabinet de d'Hozier, vol. 312.

« La première pièce de cette liasse est une copie de lettres du mois d'avril 1550 vérifiées au parlement de Rouen le 20 juin suivant et à la Chambre des comptes le 9 août, contenant l'engagement du dit comté fait par le roi Henri second à Madame Magdeleine d'Annebault, veuve de Gabriel, marquis de Saluces, par forme d'assignat de douaire pour la somme de 4462 l. 10 d. ts. de revenu d'une part et 1189 l. 5 st. de revenu d'autre part, lequel engagement est transcrit au compte dud. domaine pour l'année 1550 [1]. »

Jacques de Silly relate lui-même cette assignation de douaire dans un acte du 4 février 1553 (v. s.) où il prend le titre de seigneur de Beaugency [2].

D'après l'historien de Commercy, Jacques de Silly paraissait fort passionné pour la chasse et cette supposition se trouve corroborée par le nombre des fauconniers que nous trouvons énumérés dans le personnel de sa maison. Ce fut sans doute l'une des plus grandes distractions de ses dernières années et il continuait ainsi les traditions de ses prédécesseurs au château d'Heubécourt ou, très probablement, il résida beaucoup plus souvent qu'au temps passé, retenu surtout par la proximité du château de la Roche-Guyon où l'attirait la présence de sa belle-sœur, veuve depuis l'année 1557.

Son corps gît en l'église du prieuré de Montmirail, près de sa mère, nous dit Duchesne, et il nous transmet, comme pour Madeleine d'Annebaut, son épitaphe dont les deux premiers vers ont grande allure,

[1] Archives nationales, Q¹,552.

[2] Collection de Lorraine, 313.

Je fus ravy par Mars à Phébus qui m'aymoit
Alors entre ces Dieux la guerre s'allumoit.

mais qui devient ensuite tellement amphigourique que, ne sachant si elle a été fidèlement transcrite, nous préférons nous abstenir de la reproduire.

Et maintenant, si nous pouvons juger l'homme d'après les rares documents que nous avons cités et d'après son style, Jacques de Silly dut être dans la vie publique un esprit droit et libéral; dans la vie privée un maître juste et dépourvu de morgue envers ses serviteurs. Tel il nous apparaît dans sa harangue aux Etats, ennemi, quoique bon catholique, des empiétements de l'Église dans le domaine politique, et désireux de réformes dans l'administration de la justice et de la chose publique; tel dans son testament, soucieux de n'oublier aucun de ceux qui l'ont fidèlement servi ; tel enfin dans une lettre à son prévôt de Commercy, où l'homme de guerre qui ordonne de brancher les voleurs haut et court ne trouve pas indigne du gentilhomme de transmettre les remerciements de « sa femme », la très haute et très puissante comtesse de Rochefort, à un officier de judicature d'ordre très inférieur, lettre dont nous n'extrayons que ces quelques lignes [1].

« Prévost,

« Loys ma dict..... Jay entendu qu'il y a plusieurs volleurs en mes boys contrefaisans les bourguignons ne portans croix ni escharpe, pourquoy ne différez, quand vous pourrez, les prendre et les faire brancher, et le plus soubdain que pourrez, pourveu quilz ayent eu loisir

[1] Collection de Lorraine, 301.

de penser à leurs consciences. Ma femme et moy vous mercions de vos beaux présens...

... Priant Dieu vous donner heureuze vie. A Montmirail le 21e de may 1557.

« Votre bon maître.

« ROCHEFORT. »

COMPTE RENDU

DES

)BSÈQUES DE M. ÉMILE CHAUVEL [1]

---

e vendredi 31 mai 1895, à 11 heures et quart, ont eu en l'église de Saint-Germain de Navarre, au mi- d'une assistance très nombreuse, les obsèques de Emile Chauvel, ingénieur civil, manufacturier, 'alier de la Légion d'honneur, ancien président du ınal et de la chambre de commerce, membre du seil municipal d'Evreux.

n tête du cortège marchaient les enfants des écoles, religieuses de Navarre, les confréries, une délé- on des ouvriers des usines, les sociétés de secours uels des usines de Navarre, l'*Ebroïcienne* et l'*Union ouvriers d'Evreux*, précédées de leurs bannières ainsi

I. Chauvel (Emile-Jean-Baptiste), né à Lisieux, le 12 mars 1825, est lé à Paris le 28 mai 1895. Ancien élève de l'Ecole centrale d'où il sorti ingénieur civil en 1848, appelé en 1852 à diriger à Navarre les s de cuivre, M. Chauvel a été président du tribunal de commerce la chambre de commerce d'Evreux, membre du conseil municipal eux, maire provisoire en 1877, président du Syndicat de l'Iton, admi- ateur de la succursale de la Banque de France, vice-président du té départemental de la Société de secours aux blessés des armées rre et de mer, président du conseil de fabrique de l'église de Saint- ain de Navarre. Il avait été élu membre de la Société libre d'agri- re de l'Eure le 24 août 1865. M. Chauvel était chevalier de la on d'honneur depuis 1877.

que de la fanfare de Navarre. Un détachement d'infanterie et de sapeurs-pompiers d'Evreux rendait les honneurs militaires. Le char disparaissait sous de magnifiques couronnes offertes par le personnel de l'usine, le conseil municipal d'Evreux, la fanfare de Navarre et les amis. Les cordons du char étaient tenus par MM. Ducy maire d'Evreux; Julienne, président du tribunal de commerce; Besnier, directeur de la succursale de la Banque de France; Léon Labbé, conseiller municipal, ancien conseiller général; Lorey, chef de la comptabilité de l'usine; Izarn, vice-président de la Société d'agriculture de l'Eure; de Barenton; ces deux derniers amis particuliers du défunt.

Le deuil était conduit par M^me^ Delaplanche, sa sœur; MM. Chauvel, de Kerbertin, conseiller à la cour de cassation; de Chalais, père et fils, ses cousins; Paulmier, député du Calvados, son neveu, et Fauchet, directeur des usines de Navarre.

Parmi les nombreuses personnes qui assistaient à cette triste cérémonie, on remarquait une délégation en robe du tribunal de commerce;

MM. Vigo-Roussillon, ancien contrôleur général des armées françaises;

Le colonel de Buros;

Le commandant Brail;

Le comte de Maistre, président du comité départemental de la Société de secours aux blessés militaires;

Picquenot, inspecteur général des ponts et chaussées;

Cauvain, trésorier-payeur général;

Laignel-Lavastine, vice-président du conseil de préfecture de l'Eure;

Berthou, président de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole centrale ;

Le commandant Le Chevalier ;

Louis Rey, vice-président de la Société des ingénieurs civils de France ;

Corneille, ancien conseiller à la Cour des comptes;

De Courcy, président du Syndicat de l'Iton ;

L'abbé Delaporte, supérieur du Petit Séminaire ;

Halay, juge au tribunal civil de Rouen ;

Chauveau, directeur honoraire des contributions directes;

Quettier et Tirard, adjoints ;

Le président Molle ;

Joseph L'Hôpital, président du Syndicat agricole de l'arrondissement d'Evreux;

Hérissay, juge d'instruction ;

Grain et Lesage, officiers de la compagnie des sapeurs-pompiers d'Evreux;

Cochin, manufacturier ;

Cauët, avocat, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats d'Evreux ;

Léon Bagot, avocat;

Le docteur Pasquier ;

Leviez, notaire ;

Letellier-Pétel, ancien conseiller de préfecture ;

Léon Petit, secrétaire perpétuel de la Société libre d'agriculture de l'Eure;

Albert Bouquelon, ancien magistrat ;

Tardiveau, directeur du *Courrier de l'Eure ;*

Tyssandier avocat, conseiller d'arrondissement;

Godard (Auguste), manufacturier à Navarre ;

Godard (Paul) ;

Bourbon, archiviste du département de l'Eure;

Mettais-Cartier, ancien sous-préfet ;

Lautour, avocat, ancien magistrat;

Brunet, directeur de l'asile départemental des aliénés de Navarre ;

Souty, propriétaire ;

Tanneur, propriétaire ;

Réveilhac, propriétaire ;

Lamiot, agriculteur, ancien conseiller municipal;

Jules Alaboissette, avoué ;

Toussaint, avocat ;

Louis Izarn ;

Pierre Izarn ;

Letellier-Alaboissette, trésorier de la Société d'agriculture de l'Eure;

Legras, ancien chef de division à la préfecture de l'Eure, etc., etc.

M. le comte de Boury, président de la Société d'agriculture de l'Eure, absent d'Evreux, s'était fait excuser.

L'office des morts a été célébré par M. l'abbé Pichou, chanoine ; Mgr Sueur, évêque d'Evreux, assisté de MM. les vicaires généraux Fillion et Lenormand, du vénérable chapitre de la cathédrale, de M. l'abbé Levasseur, curé de Navarre, et du clergé de la ville, a donné l'absoute.

Puis le cortège s'est dirigé vers le cimetière d'Evreux.

Après les dernières prières dites par M. l'abbé Lenormand, vicaire général, doyen du chapitre, M. Ducy, maire d'Evreux, s'est exprimé en ces termes :

« Messieurs,

« Le conseil municipal de la ville d'Evreux et la commission administrative de l'hospice ont le devoir de s'associer au deuil qui réunit ici, autour de la famille et des amis personnels de M. Chauvel, un si grand nombre de nos concitoyens et la population tout entière de Navarre.

« Peu après son arrivée dans ce pays, où il devait attacher son nom à ce grand établissement industriel dont nous sommes justement fiers, M. Chauvel était nommé membre de notre assemblée municipale où il conserva sa place de 1860 à 1877, et où, pendant quelques mois, au cours de 1872, il fut même investi des fonctions d'adjoint.

« Il n'entre pas dans ma pensée de chercher à préciser son rôle dans une période déjà lointaine et que j'ai peu connue, pas plus que je ne voudrais apprécier les événements politiques qui l'éloignèrent momentanément de la vie publique; mais je puis affirmer que, lorsqu'il fut réélu en 1892, les nouveaux collègues qu'il rencontra au conseil municipal surent vite apprécier la courtoise discrétion qu'il mettait à s'effacer dans les questions où ses préférences auraient pu créer d'inutiles divisions. Tous seraient unanimes à reconnaître que le concours qu'il donnait à nos travaux portait surtout la marque d'un esprit pratique, uniquement soucieux de faire profiter nos discussions de son utile expérience.

« La maladie, malheureusement, n'a pas permis à M. Chauvel de nous donner tout ce qu'on était en droit

d'attendre de lui, et trop souvent, à son grand regret, elle l'a tenu éloigné de nos travaux [1].

« En réglant ses dernières dispositions, M. Chauvel a fondé deux lits à l'hospice d'Evreux. Cette libéralité ne peut surprendre aucun de ceux qui ont eu l'honneur de le connaître; elle est la confirmation publique de l'affection qu'il avait pour ce petit pays de Navarre où son activité, couronnée de succès, a donné une si vive impulsion aux efforts d'une population laborieuse et créé une enviable et générale aisance. Il a voulu se survivre à lui-même et perpétuer ainsi son ordinaire et bienveillante intervention dans le soulagement des misères imméritées qui peuvent paralyser les efforts du labeur quotidien.

« A la reconnaissance que nous inspirent ces dispositions testamentaires se mêle aussi dans notre esprit la pensée que notre ancien collègue a témoigné de quelque estime pour les administrateurs qui, par sa volonté, se trouvent ainsi appelés à continuer en son nom le soin charitable qu'il prenait de la population ouvrière groupée à Navarre.

« En adressant à notre ancien et regretté collègue du conseil municipal ce dernier adieu, j'assure à sa mémoire la durable reconnaissance de la commission administrative de l'hospice, et j'associe particulièrement à l'expression de notre gratitude toute la population ouvrière de Navarre. »

M. Berthou, président de l'Association amicale des

[1] M. Chauvel a laissé une somme de cent cinquante mille francs pour aider à la construction d'une église à Navarre ainsi qu'une somme de quarante mille francs pour la fondation de deux lits à l'hospice d'Evreux.

anciens élèves de l'Ecole centrale a prononcé ensuite les paroles suivantes :

« Messieurs,

« En face de cette tombe, j'éprouve encore une fois les mêmes sentiments que j'ai si souvent éprouvés en lisant les nécrologes de notre Association. C'est une douleur mêlée de fierté que m'inspirent ces vies si honorablement remplies, toutes de travail et d'intelligence, par lesquelles l'homme se fait lui-même, après lesquelles il laisse un nom respecté, un exemple utile aux générations qui suivent, et précieux à l'Association qu'il a honorée.

« Chauvel est de ceux-là.

« Sorti de l'Ecole avec le 4e diplôme de mécanicien, il se trouva au début de sa carrière aux prises avec de nombreuses difficultés; il en triompha avec honneur, avec éclat même. Le voici d'abord à la tête d'un modeste établissement industriel, et grâce à une idée ingénieuse et fertile, il le développe au delà de ce qu'on pouvait prévoir. Plus tard, il est élu président du tribunal, puis de la chambre de commerce d'Evreux, et il reçoit enfin la récompense due à son dévouement et à son caractère, la croix de la Légion d'honneur.

« Messieurs, d'autres vous diront les qualités si aimables de cet esprit distingué et la bonté de son cœur : nous sommes venus ici pour vous apprendre que son dernier bienfait a été une pensée généreuse pour l'Association amicale des anciens élèves de l'École centrale.

« Ainsi, il a pratiqué à la lettre la grande maxime qui unit tous les anciens élèves de cette école, et qui leur commande de se considérer tous comme les membres d'une même famille. Merci du bel exemple qu'il nous donne. Non, la camaraderie n'est pas un vain mot ; non. les paroles de solidarité que nous échangeons en tant de circonstances, les unes gaies, les autres si cruelles, hélas ! ne sont pas de pure rhétorique. Ah ! si jamais l'on doutait de ces généreux sentiments, quelle leçon dans cette noble pensée d'un mort !

« Nous lui en garderons une éternelle reconnaissance. Que le témoignage que nous en offrons ici à sa famille soit un adoucissement à une douleur que nous partageons ! »

Puis M. Louis Rey, vice-président de la Société des Ingénieurs civils de France, a lu le discours suivant :

« MESDAMES, MESSIEURS,

« C'est au nom de la Société des ingénieurs civils de France que je viens prendre la parole sur cette tombe encore ouverte.

« Notre président avait désiré venir lui-même rendre le dernier hommage à notre vénéré collègue, mais il a dû y renoncer, au dernier moment, appelé impérieusement d'un autre côté, par les devoirs de ses multiples fonctions. Il m'a demandé de le suppléer dans les tristes circonstances qui nous réunissent ici, et il m'a chargé de l'excuser auprès de vous.

« Je viens donc, à sa place, dire adieu à Chauvel, cet

ingénieur distingué qui fut, en même temps qu'un homme de bien, un travailleur infatigable, et retracer en quelques mots la carrière industrielle si bien remplie de notre regretté collègue.

« Chauvel sortit de l'Ecole centrale en 1848, en pleine période révolutionnaire ; et, après avoir été enrôlé dans les ateliers nationaux, en quelque sorte malgré lui, comme il aimait à le rappeler, il chercha sa voie pendant quelque temps.

« En 1849, il s'agrégea à ce noyau d'ingénieurs éminents comprenant les Flachat, les Petiet, les Collin, les Polonceau, et qui, prévoyant l'essor considérable que devait prendre notre profession, avait fondé, l'année précédente, la Société des ingénieurs civils. Chauvel fut donc l'un de ses membres de la première heure, s'il n'en fut pas l'un des fondateurs. Depuis cette époque, il ne cessa de faire partie de notre Société, dont les travaux l'intéressaient et à laquelle il consacra l'une de ses dernières pensées.

« Entré, en 1852, comme ingénieur, aux usines de MM. Bouillant, Dupont et C^ie^, qui, installées d'abord à Laigle, furent ensuite transportées à Navarre, il devint bientôt le gendre de M. Bouillant et le directeur des usines. Peu de temps après, la mort de son beau-père le laissa seul propriétaire, et, puissamment et intelligemment aidé par sa femme et par M^me^ Bouillant, il donna une grande impulsion à son industrie.

« M^me^ Bouillant, dont la bonté était extrême, s'occupait spécialement du bien-être du personnel des usines, et ses soins dévoués lui avaient valu d'être appelée la « mère des ouvriers ». M^me^ Chauvel s'occupait de la comptabilité, et notre regretté collègue, allégé des deux

grandes préoccupations du personnel et des comptes, donnait tous ses soins à la marche générale de l'entreprise.

« Tous ces efforts furent couronnés de succès, et, en 1877, Chauvel fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, couronnement mérité d'une carrière déjà longue et bien remplie.

« Estimé et apprécié de ses concitoyens, ceux-ci le choisirent comme membre, puis comme président du tribunal de commerce d'Evreux. Il remplit pendant de longues années ces délicates et difficiles fonctions, avec toute l'intelligence et tout le tact qu'elles exigent, et il a laissé, de son passage au tribunal consulaire, des souvenirs ineffaçables.

« Si notre collègue avait vu son industrie prospérer et la considération s'attacher à son nom, il avait, d'autre part, payé chèrement la satisfaction qu'il avait dû en éprouver. La mort n'avait pas épargné ceux qui l'entouraient, et, faisant le vide autour de lui, lui avait ravi successivement sa belle-mère, sa femme et son fils. Ce dernier périt dans des circonstances tragiques, à l'âge de vingt-deux ans, au moment où son père pouvait légitimement compter sur lui pour se décharger en partie du fardeau des affaires.

« Toutes ses espérances anéanties, Chauvel continua sa tâche avec courage, jusqu'au moment où il est allé rejoindre, dans un monde meilleur, ceux qui lui ont été chers ici-bas, laissant le bel exemple d'une vie toute de travail et de probité.

« Tous ceux qui l'ont connu pleurent sa perte, et je viens apporter, au nom de la Société des ingénieurs civils de France, dont il fut l'un des membres les plus assidus et les plus dévoués, l'hommage qui est dû à un

collègue aussi honorable et aussi éminent, et dont le grand cœur était joint à une intelligence supérieure. Puisse cet hommage adoucir les regrets de sa sœur et ceux des membres de sa famille, en montrant que celui qu'ils ont perdu était aimé et justement estimé de ses pairs, qui lui adressent ici un dernier adieu! »

Les nombreux assistants se sont retirés profondément émus, car la mort de M. Chauvel est un véritable deuil pour ses compatriotes qui avaient toujours rencontré en lui un industriel de premier ordre, un administrateur dévoué aux intérêts de la ville, un homme du meilleur monde, au caractère sympathique, dont la bienveillance, rehaussée par une rare distinction, s'associait dans toutes les circonstances et avec la générosité la plus large aux œuvres utiles et charitables.

COMPTE RENDU

DES

OBSÈQUES DE M. LE DOCTEUR PASQUIER [1]

Les obsèques de M. le docteur Pasquier ont eu lieu le 6 février en l'église cathédrale d'Evreux, au milieu d'une affluence considérable :

Le deuil était conduit par MM. Louis Pasquier, professeur à l'École de médecine et de pharmacie de Tours, Léon Hay, Alexandre Lemercier et le docteur Moisson, ses cousins.

Les cordons du char étaient tenus par MM. le docteur Guindey, sénateur ; Ducy, maire d'Evreux, Bellenger, avoué; Charles Hérissey, imprimeur; Labbé, ancien

[1] M. le docteur Pasquier (Georges-Charles), né à Paris, le 21 janvier 1847, est décédé le 3 février 1896.

En 1866, après de brillantes études, M. Pasquier est entré à l'Ecole du service de santé militaire de Strasbourg; il s'y fit remarquer par un grand esprit d'observation et il sut se concilier l'estime de ses professeurs et l'affection de ses camarades.

Sa thèse sur l'amputation tibio-tarsienne, par le procédé de Pirogoff, attira sur lui l'attention. Il entra ensuite comme chirurgien dans les rangs de l'armée.

Pendant la guerre de 1870, il fut attaché comme médecin aux hôpitaux de Metz. En 1876, le docteur Pasquier est venu se fixer à Evreux, où l'on ne tarda pas à apprécier ses rares et éminentes qualités, et on ne saurait rendre trop hommage à son dévouement infatigable, à sa charité inépuisable, à sa générosité pour toutes les misères. Sa mort est un

conseiller général de l'Eure; les docteurs Régimbart et Oursel, et Quérité, président de la Société de Secours mutuels *l'Ebroïcienne.*

Une grande quantité de couronnes recouvraient le char et le cercueil; on remarquait, entre autres, la couronne offerte par les médecins d'Evreux.

Parmi les délégations des associations nous mentionnerons : les religieuses de l'hospice, les sapeurs-pompiers, les Sociétés de secours mutuels *l'Ebroïcienne*, *l'Union des Ouvriers*, et *les Ouvriers de Navarre.*

En tête du cortège se pressait le corps médical : M. le docteur Delorme, médecin principal de l'armée, professeur à l'Ecole du Val-de-Grâce, MM. les docteurs Lerat, Thirard et Veslin, d'Evreux; Bonnamy et Bourbon, chirurgiens militaires; les docteurs Brunet, Directeur de l'Asile des Aliénés de Navarre, et Vigouroux, médecin-adjoint; les docteurs Taurin, de Louviers; Martin, de Conches; Couraud et Monique, de Damville; Lesueur et Salnelle, de Bernay; Auzoux, de Saint-Aubin-d'Ecrosville; Desvoisins, de Breteuil; Poussin, du Neubourg; Feugère.

Dans la nombreuse assistance se trouvaient;

MM. le général Marin;

Cauvain, trésorier-payeur Général de l'Eure;

deuil public pour toutes les classes de la Société qui perdent en lui un véritable ami.

Notre savant compatriote, d'un caractère très modeste, se tenait éloigné des fonctions publiques. Il était, depuis l'année 1878, membre de la Société libre d'Agriculture de l'Eure qui possède dans ses recueils plusieurs travaux dont il est l'auteur (*Notice nécrologique sur M. Boutigny, d'Évreux*. Séance générale du 24 juin 1884. Discours à l'inauguration du buste de Jacques Daviel à la Barre (13 septembre 1891).

L'association des médecins de l'Eure, dans sa séance générale du 21 juillet 1895, l'avait nommé Président en remplacement du regretté docteur Fortin.

Lamberet, Président du Tribunal civil ;

Cordier, ingénieur en chef de l'Eure ;

Le comte de Boury, Conseiller général, vice-président de la Société libre de l'Eure ;

Laignel-Lavastine, vice-président du conseil de préfecture de l'Eure ;

Le colonel Mercier, du 74e de ligne ;

Chollat, directeur des contributions directes ;

Chauveau, directeur honoraire des contributions indirectes ;

Hérissay, juge d'instruction, président de la Société des Amis des Arts de l'Eure ;

Besnier, directeur de la succursale de la Banque de France ;

Le baron de Saint-Vincent, sous-intendant militaire en retraite.

Le comte de Maistre, président du Comité départemental de la Société de secours aux blessés militaires ;

Le Président Molle ;

L'abbé Chilard, ancien aumônier militaire ;

Izarn, vice-président honoraire de la Société libre d'Agriculture de l'Eure ;

Léon Petit, conseiller d'arrondissement, secrétaire perpétuel de la Société libre d'agriculture de l'Eure ;

Letellier-Alaboissette, trésorier de la Société libre d'agriculture de l'Eure ;

Ferray, conseiller d'arrondissement, Président de la Chambre de Commerce ;

Guillard, juge ;

Tyssandier, avocat, conseiller d'arrondissement ;

Bagot (Léon), avocat ;

Fauchet, président de la Société de Secours des ouvriers de Navarre;

Ribaud, vétérinaire en 1er au 6e dragons ;

De Portzamparc, vice-président de la Société de Secours aux blessés militaires ;

Lautour, avocat, président de l'*Union des Ouvriers;*

Bouquelon, ancien magistrat;

Cochin, manufacturier;

Souty, propriétaire;

Letellier-Petel, ancien conseiller de Préfecture;

Le comte de Lestanville;

Tastemain, ancien notaire;

Izarn (Pierre);

Pétel, notaire;

Le marquis d'Alvimare de Feuquières;

Le comte de Burey;

Rousseau, notaire;

Le comte de Minanguoy-Pérignon, ancien officier de cavalerie;

Réveilhac, propriétaire à Navarre;

Pierre Poulain, vice-président de la Société de Secours *l'Ebroïcienne.*

Picandet, lieutenant au 6e dragons;

Régimbart, bibliothécaire;

Toussaint, avocat;

Duclos, professeur au lycée;

Lecointe, professeur à l'Ecole normale;

Thiringer, contrôleur principal des contributions directes;

Carrère, rédacteur du *Courrier de l'Eure;*

Lemeland, pharmacien;

Lapeltey, horticulteur;

Legué, négociant;

Ermenault, négociant;

Gastineau, commissaire priseur;

Léon Huet, etc., etc.

L'office des morts a été célébré par M. l'archiprêtre de la cathédrale; le cortège s'est dirigé ensuite vers le cimetière d'Evreux.

Après les dernières prières, M. le docteur Guindey a prononcé les paroles suivantes :

« MESDAMES, MESSIEURS,

« Notre confrère et ami M. le docteur Georges Pasquier a maintes fois recommandé à sa famille, — sans doute, par un sentiment d'excessive modestie, — qu'aucun éloge funèbre ne fût prononcé sur sa tombe.

« Quel que soit donc notre grand désir de vous retracer cette existence consacrée tout entière à l'étude, cette vie faite de labeur incessant, de dévouement, de droiture et d'honneur, nous respecterons sa volonté formelle.

« Pourtant, qu'il nous soit permis, au nom de l'Association des médecins de l'Eure, dont il fut le président; au nom des amis qui lui font cortège; au nom de sa clientèle nombreuse, à laquelle il prodigua la meilleure part de son intelligence et de son cœur; au nom des déshérités de la fortune, dont il fut le bienfaiteur ardent, de lui adresser un suprême et chaleureux adieu.

« Vous ne pouvez, cher ami, vous dérober ni à notre estime, ni à notre affection. Vous pouvez nous imposer le silence, vous ne nous imposerez pas l'oubli !

« Adieu, pour toujours, adieu ! »

M. le docteur Delorme, par suite du désir exprimé par M. le docteur Pasquier, n'a pas donné lecture du discours suivant que sa famille a bien voulu nous communiquer.

« MESSIEURS,

« C'est au titre d'une vieille amitié que je viens dire un dernier adieu à l'homme excellent, au philanthrope éclairé et modeste que fut le docteur Georges Pasquier.

« Il y a plus de trente ans, en 1866, nous commencions ensemble nos études médicales à l'Ecole du service de santé militaire de Strasbourg, où il était entré dans les premiers rangs d'une promotion nombreuse.

« D'une délicatesse de sentiment, d'une réserve, d'un tact exquis, il cachait une rare énergie sous une douceur et une timidité peu communes ; empreinte heureuse qu'avait laissée sur lui l'éducation d'une mère d'élite.

« Les qualités de son esprit égalaient celles de son cœur. A une intelligence fine et pénétrante, il joignait une grande aptitude au travail, don rare qu'il tenait de son grand-père Boutigny, le savant qu'Evreux n'a pas oublié. Il avait la passion des recherches, l'amour de l'inconnu. Aussi dans cette grande Ecole où se pressaient plus de trois cents futurs médecins, il ne tarda pas à fixer l'attention, et personne ne doutait qu'un grand avenir ne lui fût réservé. En 1869, il était nommé au concours interne de l'hôpital civil, où il rencontrait des maîtres tels que Sédillot, Bœckel, Tourdes, Stœber.

« La guerre de 1870 interrompit brusquement le cours de ses études. Pendant cette douloureuse campagne, il se dépensa en efforts et en dévouement : attaché dès le

début de la guerre à l'hôpital de Metz, il s'imposa bientôt à ses chefs par son intelligence et sa constante activité : aussi dans ce grand hôpital, foyer de misère et de contagion, où plusieurs des nôtres trouvèrent la mort, eut-il l'insigne honneur de jouir d'une initiative que sa jeunesse et son grade modeste n'eussent point autorisée en des temps ordinaires. Il ne parlait jamais de cette période de sa vie sans de bien légitimes émotions et sans la satisfaction que laisse l'accomplissement d'un beau et noble devoir.

« C'est à ce moment qu'il imagina l'opération à laquelle son nom reste attaché; et n'est-ce pas la meilleure sanction de l'ingéniosité de notre excellent ami que cette revendication passionnée qu'entreprit, mais en vain, contre lui, un des plus illustres chirurgiens de Paris.

« Après avoir passé un an à l'Ecole d'application du Val-de-Grâce, trois ans à l'hôpital de Versailles et dans différents corps de troupe, de doux liens de famille le fixèrent à Evreux; il abandonnait pour la pratique civile la chirurgie et la médecine d'armée, où il eût sans doute occupé une des premières places.

« Ce qu'il fut à Evreux comme médecin, vous le savez tous : tendre et plein de pitié pour ses malades, toujours sensible à leurs douleurs, possédant un sentiment profond de la dignité médicale, se dépensant sans réserve et sans mesure. Passionné pour la chirurgie et voulant en étendre les bienfaits à tous ses malades, il assuma, dans des conditions précaires avec une installation insuffisante, une tâche dont le poids écrasant devait lui être funeste.

« Trop actif pour se limiter aux méthodes usuelles,

son esprit était sans cesse en éveil, ses lectures journalières après un labeur physique épuisant le tenaient en haleine et le renseignaient des premiers sur les progrès de la science. Aucun procédé nouveau ne lui était inconnu, et n'avait-il pas organisé, loin de tout centre et sans guide, un laboratoire de bactériologie où plus d'un de ses collègues vint chercher d'utiles renseignements. N'avait-il pas encore, tant il ménageait peu ses forces, dirigé, d'Evreux, une publication périodique de Polytechnique chirurgicale.

« Des efforts aussi persévérants lui avaient permis d'acquérir vis-à-vis de tous la haute situation morale qu'il méritait. Les malades le réclamaient à l'envi, sa réputation s'étendait bien au delà des limites de sa ville, et ses confrères du département l'avaient nommé président de l'Association des médecins de l'Eure, rendant ainsi un éclatant hommage à son caractère et à une notoriété si légitimement acquise.

« Sa santé ne put, hélas ! résister à tant de fatigues et de préoccupations morales. Il meurt prématurément laissant à tous ses malades le souvenir attendri d'un homme de bien, à ses confrères celui d'une belle intelligence et d'une haute valeur professionnelle, à ses amis l'impression ineffaçable d'un grand cœur; à ses enfants le précieux héritage de l'estime et de l'affection de toute une ville.

« Puissent les unanimes regrets que sa perte a causés apporter quelque atténuation à la douleur qu'éprouvent ses filles, sa digne et courageuse compagne et sa vénérable mère.

« Que notre cher compatriote repose au milieu de ceux

qu'il a aimés, entouré de l'affection de sa famille, des prières des pauvres que sa charité a tant de fois soulagés, du souvenir ému de tous ceux qui l'ont connu ! »

Dans le *Bulletin*, publié par la société centrale de médecine du département du Nord (février 1896), M. le docteur Noquet, président, a inséré la notice suivante :

« C'est à titre de camarade de promotion et de collègue de la Société de médecine du Nord, que j'ai sollicité l'honneur de rendre un dernier hommage au docteur Georges Pasquier, d'Evreux.

« Tous ceux qui l'ont connu ont été douloureusement frappés par la nouvelle de sa mort ; car nul n'a su inspirer des sympathies plus franches et des amitiés plus solides.

« Dès son entrée à l'école de Strasbourg en 1866, il possédait au plus haut degré l'esprit d'observation et le sens clinique ; ses connaissances étaient déjà si solides et si étendues à cette époque que nous le consultions souvent sur les questions qui nous embarrassaient et que nous l'avions surnommé « Nysten ».

« Dans notre esprit à tous, il était destiné à suivre les traces de Sédillot. Sa thèse sur l'amputation tibio-tarsienne par le procédé de Pirogoff (Paris, 1871) était de nature à confirmer ces espérances et lui valut d'emblée une notoriété scientifique ; Pasquier précédait Le Fort de quelques années et l'éminent chirurgien de l'Hôtel-Dieu se fit un plaisir de reconnaître quelques années plus tard la priorité de notre modeste camarade.

« J'ai eu la bonne fortune de rencontrer Pasquier à Marseille vers cette époque et de revivre avec lui pen-

dant quelques heures notre heureuse existence de Strasbourg ; mais je compris que sa nature méditative et sa santé délicate l'éloignaient de plus en plus de la carrière militaire. Et en effet, en 1876, il donnait sa démission et venait s'établir à Evreux où il acheva sa carrière, hélas ! trop courte.

« Dans sa nouvelle situation, les occupations multiples de la pratique ne lui firent pas oublier la science ; en 1881, la Société de médecine du Nord le nommait membre correspondant à la suite d'un remarquable rapport de M. le professeur Folet ; et ce choix fut heureux, car peu de membres correspondants ont fourni d'aussi intéressants et d'aussi nombreux travaux.

« Les caractéristiques de ses communications étaient la sobriété et l'originalité ; ne rien dire de connu et dire juste et vrai, telle semblait être sa préoccupation.

« Il nous envoyait ainsi, en 1881, une observation de favus généralisé, une note sur l'emploi de la teinture de thuya contre les végétations, une observation d'étranglement herniaire suivi de mort, et une note sur une forme capsulaire de la cataracte sénile ; en 1882, une observation d'ictère grave et une observation de mort par coma diabétique précoce ; en 1883, une note sur la glossophytie, une observation de corps étranger du conduit auditif et une observation d'embolie de l'artère centrale de la rétine ; en 1884, une observation de fistule biliaire avec issue de nombreux calculs ; enfin, en 1889, une note sur l'électrolyse linéaire.

« A cette époque, la maladie l'arrêta, mais la liste déjà longue de ses travaux, dont beaucoup ont dû nous échapper, montre qu'il avait conservé la tendance encyclopédiste que nous lui connaissions à Strasbourg,

tout en inclinant de préférence vers la chirurgie, pour laquelle la nature l'avait si bien doué.

« Pasquier était de ceux qui n'ont pas d'ennemis : esprit fin et réservé, caractère droit et réfléchi, il inspirait autant de respect que de sympathie et notre camarade Delorme, aujourd'hui professeur au Val-de-Grâce, a certainement été l'interprète des sentiments de notre promotion tout entière en lui dédiant sa thèse inaugurale.

« La modestie de Pasquier et son philosophique dédain du succès l'ont éloigné des grandes scènes, où il eût pu occuper une place brillante. Cet éloignement, nous l'avons souvent regretté, mais peut-être à tort, car notre sage ami ne paraissait désirer que l' « aurea mediocritas » et ne pouvait avoir d'autre devise que ce vers du poète latin :

« *Odi profanum vulgus et arceo.* »

« A peine osons-nous penser à la famille qu'il laisse dans le deuil, car si l'on en juge par la vivacité des amitiés qu'il s'est acquises, ce deuil doit être cruel ; il est cependant une pensée consolante que nous ne pouvons nous empêcher d'adresser à ceux qui l'ont aimé : Pasquier a été compris et apprécié comme il méritait de l'être et son nom ne tombera pas dans l'oubli. »

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Pendant l'année 1895

PAR M. LOUIS RÉGNIER

Membre de la Société.

AVERTISSEMENT

La *Bibliographie historique du département de l'Eure* paraît cette année sur un plan différent de celui adopté les années précédentes. C'est un changement qui m'a paru commandé par les circonstances, par la nécessité de ne pas occuper une place démesurée dans un recueil dont l'étendue, tous nos confrères le savent, se trouve désormais impérieusement limitée.

J'ai donc substitué à l'ordre géographique l'ordre alphabétique des noms d'auteurs. Le nom de l'auteur a été mis en vedette en tête de chaque article, de manière à faciliter les recherches, ce qui n'a pas empêché de le répéter encore à la place qu'il occupe dans le titre de la publication. De cette façon, tous les titres se présentent sous leur forme exacte et originale, chose plus importante qu'on ne le suppose en bibliographie.

La transformation que je viens d'indiquer n'entraînera pas la suppression des tables par lesquelles se terminaient d'ordinaire mes dépouillements annuels. Je les ai maintenues, au contraire, avec toutes leurs dispositions premières. C'est ainsi que les noms d'auteurs resteront compris, comme ils l'ont toujours été, dans la table des noms d'hommes, — seul moyen

d'éviter de perpétuels renvois dans le corps de la *Bibliographie*.

Je continuerai à faire précéder d'un astérisque les numéros pour lesquels j'ai dû me contenter d'indications étrangères, dont il ne m'a pas été permis de vérifier l'exactitude.

Le supplément que j'ajoutais chaque année à la fin de mon travail sera dorénavant fondu dans le répertoire alphabétique général. Ce supplément s'appliquera toujours aux deux années précédentes.

Il me reste enfin un agréable devoir à remplir. C'est celui de remercier M. Ernest Guillemare, qui a bien voulu, comme l'année dernière, me prêter un concours précieux.

ALLARD (**Christophe**). — 1239. *Mgr Le Filleul de la Chapelle, évêque de Vabres.* Signé : Christophe ALLARD. — *Revue cathol. de Norm.*, 4e ann. (1894-1895), p. 511-528, avec portr. h. t.

Né à la Chapelle-Gautier le 8 juillet 1676.

Tirage à part : *Notice sur Mgr Le Filleul de la Chapelle, évêque de Vabres*, par Christophe ALLARD,... — Evreux, impr. de l'Eure, 1895. In-8, [2]-18 p., avec portr. h. t.

— 1240. *Noëls normands*, publiés avec musique gravée, introduction et notes, d'après deux manuscrits appartenant à M. le marquis des Roys, par Christophe ALLARD. (Sceau de la Société des bibliophiles normands.) — Rouen, impr. Cagniard (Léon Gy, succ.), 1895. In-4, xxxiij-306 p.

Tiré seulement pour les membres de la Société des bibliophiles normands.

Les mss. qui ont servi à cette publication sont actuellement conservés au château de Gaillefontaine, mais proviennent de Verneuil. Les chants eux-mêmes sont pour la plupart l'œuvre d'habitants de Verneuil ou des abords de cette ville; nommons, par exemple, Maximin Deschênes, curé de Saint-Laurent de Verneuil (1596), Guillaume Le Guey, vicaire de Bâlines, Jacques de Godebille, curé de la Madeleine de Verneuil († 1613).

1240 *bis*. **Almanach** *pour* 1896. (La couverture porte, en outre : *Le Vexin* à ses lecteurs et abonnés. Imp. (*sic*) Charles Lapierre à Gisors.) Petit in-4°.

Gravures tirées du *Dictionn. histor. de l'Eure* par Charpillon et Caresme : [vue générale de] *Gisors*, [donjon de] *Neaufles*, [église d'] *Ecouis*, *Château-Gaillard*.

1241. **Aubevoye**. *La chapelle de Bethléem.* — *L'Industriel de Louviers*, 27 nov. 1895.

Reproduit dans le *Journal d'Évreux* du même jour.

AUBIGNÉ (**Agrippa d'**). — 1241 *bis*. *Histoire universelle*, par Agrippa d'AUBIGNÉ. Edition publiée pour la Société de l'hist. de Fr.

par le baron Alphonse de Ruble. Tome huitième, 1588-1593. — A Paris, libr. Renouard, H. Laurens, succ., 1895. In-8.

Campagne de Henry IV en Normandie. — Bataille d'Ivry, p. 182-194.

AULARD (F.-A.). — 1242. *Recueil des actes du Comité de salut public*, avec la correspondance officielle des représentants en mission et le registre du conseil exécutif provisoire, publié par F.-A. Aulard,... Tome huitième. 25 oct. 1793 — 26 nov. 1793... — Paris, impr. nat., 1895. In-8. (Cf. nos 910, 1210-1212.)

Faux titre : « Coll. de docum. inédits sur l'hist. de Fr., publ. par les soins du ministre de l'instruction publique. »

P. 76 : fonderies de Romilly [-sur-Andelle]. P. 220, 521, 578 : réquisitions dans l'Eure. P. 260 : Sanadon, évêque constitutionnel des Basses-Pyrénées, donne sa démission de député à la Convention (né à Beaumesnil). P. 372 et suiv. : le général Turreau en Vendée. P. 393 : le corps de Roland trouvé à Bourg-Baudoin. P. 561 et 653 : Delacroix, Legendre et Louchet à Evreux ; réorganisation par leurs soins des corps constitués. — *Passim*, lettres de R. Lindet et d'Oudot, représentants à l'armée des côtes de Cherbourg ; de Delacroix, représentant dans la Seine-Inférieure ; de L. Turreau et Francastel, représentants à l'armée de l'Ouest ; de Du Roy, chargé d'une levée de chevaux à Châlons-sur-Marne. Nombreux arrêtés du Comité de salut public signés de R. Lindet.

1242 *bis.* * **Autographes** *de personnages ayant marqué dans l'histoire de Bordeaux et de la Guyenne.* — Gr. in-4°, 377 p. et 104 pl. (1894 ou 1895.)

Publication de la Société des archives historiques de la Gironde. Fac-similés d'autographes de Louis-Urbain et Claude-Louis Aubert de Tourny et de Brémontier, avec notices biographiques.

AVENEL (le vte G. d'). — 1243. *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, recueillies et publiées par M. le vte G. d'Avenel. Tome VIII : juillet 1657-août 1658. — Paris, impr. nat., 1894. In-4°. (Cf. 1208.)

Le faux titre est ainsi conçu : « Collect. de docum. inédits sur l'hist. de Fr., publ. par les soins du ministre de l'instr. pub. 1re série : Histoire politique. »

Dans la table, nous relevons les noms suivants : Bernay (l'abbé de), Broglie (comte Charles de), Broglie (abbé de), Créguy-Berneville (*sic*) (comte de), Elbœuf (duchesse douairière et duc d'), Harcourt (comte et prince d'), la Croisette (sr de), Roncherolles (comte de).

AVEZAC-LAVIGNE (Ch.). — 1244. *Le nouveau calendrier des grands hommes.* Biographies des 558 personnages de tous les

temps et de toutes les nations qui figurent dans le calendrier positiviste d'Auguste Comte. Traduit de l'anglais par Ch. AVEZAC-LAVIGNE. Tome premier. — Paris, Ernest Leroux, édit., 1893. (La couverture porte 1895.) In-8. (6 fr.)

P. 384-386 : Lanfranc. — P. 386 : Saint Anselme. Ces deux notices sont signées : V. L. (Vernon Lushington).

B. (Léo). — 1244 *bis*. *Combat de Molu* (26 *nov.* 1870). Signé : Léo B. — *Le Républicain de Vernon*, 30 nov. et 7 déc. 1895.

On lit à la fin : « Extr. d'un ouvrage en préparation : *Vernon et ses environs pendant la guerre de* 1870-1871. » Reproduit dans *le Républicain de l'Eure*, mêmes dates.

BABELON (Ernest). — 1245. Fondation Eugène Piot. *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale*, publié sous les auspices de l'Académie des inscriptions et belles-lettres par MM. Ernest BABELON, conservateur du département des antiques, et J.-Adrien BLANCHET, sous-bibliothécaire au même département. Ouvrage illustré de 1100 dessins par Saint-Elme Gautier. — Paris, Ernest Leroux, édit., 1895. Gr. in-8°. (40 fr.)

P. 496 : Roitelet trouvé à Berthouville (avec fig.).

BALIVIÈRE (O. de). — 1245 *bis*. *Les hommes de la Normandie. M. Milliard, sénateur*. Signé : O. de BALIVIÈRE. — *L'Union normande*, 28 déc. 1894-4 janv. 1895 (avec portr.).

Sur M. Milliard, voir aussi *le Rappel de l'Eure* du 12 janv. 1895 (courte notice et portr.).

— 1246. *Les hommes de la Normandie. M. Parissot, sénateur*. Signé : O. de BALIVIÈRE. — *L'Union normande*, 31 août-7 sept. 1895 (avec portr.).

BARANTE (baron de). — 1247. *Souvenirs du baron de Barante*, de l'Académie française, 1782-1866, publiés par son petit-fils, Claude de BARANTE. T. V. — Paris, Calmann Lévy, 1894. In-8. (7 fr. 50.)

M. de Barante était en relations suivies avec la famille de Broglie. — Cf. nos 855 et 1125.

BARBE (Lucien). — 1248. *Histoire de l'industrie du drap à Louviers*. — *Bull. de la Soc. d'études diverses de l'arr. de Louviers*, 1894, p. 24-136.

Commencé dans le *Bull.* de 1893. Cf. no 1174.

— 1249. *Histoire de l'industrie du drap à Louviers*, par Lucien Barbe, vice-président de la Soc. d'études diverses de l'arr. de Louviers. — Louviers, imp. (*sic*) Eug. Izambert, 1894. (La couverture porte en plus, à la suite du nom de l'auteur : « ancien manufacturier » ; elle est datée de 1895.) In-8, [2]-150 p.

On lit au revers du faux titre: « Tiré à 50 exempl. », et p. 3, en note : « Le texte de cet ouvrage est extrait du Bull. de la Soc. d'études diverses de l'arr. de Louviers, année 1893, vol. I. »

BARBIER DE MONTAULT (X.). — 1250. *Les inscriptions cimétériales de Senlis et de Saint-Léonard.* Signé : X. Barbier de Montault. — *Mém. de la Soc. académ. d'archéol., sciences et arts du dép. de l'Oise*, t. XVI, 1re part. (Beauvais, 1895), p. 59-186, avec une pl. h. t.

P. 110-111 : Usages de la confrérie de charité de Caillouet (Eure). Reproduction partielle d'un article de M. Oscar Havard intitulé *Les Charités en Normandie*, inséré dans *le Monde* du 14 février 1892. Tirage à part.

— 1251. *La relique de sainte Cécile donnée par le cardinal de Bernis à l'église d'Acquigny (Eure)*. Signé : X. Barbier de Montault. — *Albia christiana*, publication mensuelle illustrée (Albi, impr. lith. des apprentis-orphelins. Gr. in-8° à 2 col.) 2e année, p. 47-56 (n° de fév. 1894).

BARRAS. — 1252. *Mémoires de Barras, membre du Directoire*, publiés avec une introduction générale, des préfaces et des appendices par Georges Duruy. — Paris, libr. Hachette et Cie, 1895. 2 vol. in-8.

T. II, p. 222 : Robert Lindet.

BEAUNIER (E.). — 1253. *Notice sur la maison centrale et l'asile des aliénés de Gaillon*, par E. Beaunier,... Souvenir offert à MM. les membres du congrès pénitentiaire international, à l'occasion de leur visite à Gaillon, le 7 juillet 1895. — Melun, impr. administr., 1895. Broch. in-8°.

BEAUREPAIRE (Ch. de). — 1254. *Rapport du directeur des archives départementales.* Signé : Ch. de Beaurepaire. — *Conseil général du département de la Seine-Inférieure. 2e session ordinaire de 1893. Annexes au rapport du préfet. Rapport des chefs de service* (Rouen, 1893. In-4), p. (315)-(324).

Indication de documents concernant Saint-Ouen-de-Thouberville, Touville-en-Roumois, l'abbaye de Fontaine-Guérard, Bernay, Evreux, Conches, etc., récemment entrés aux Arch. de la S.-Inf.

— 1255. *Rapport de l'archiviste du département.* Signé : Ch. de BEAUREPAIRE. — *Conseil général du département de la Seine-Inférieure. 2e session ordinaire de 1894. Annexes au rapport du préfet. Rapport des chefs de service* (Rouen, 1894. In-4), p. (310)-(320).

Indication de documents concernant Pont-Audemer, Manneville-sur-Risle, Pont-de-l'Arche, Gaillon, et l'aéronaute Blanchard, récemment entrés aux Arch. de la S.-Inf.

— 1256. *Pierre Le Gendre, marchand de Rouen, correspondant de Valincour, secrétaire général de la marine, membre de l'Académie française.* Signé : Ch. de BEAUREPAIRE. — *La Normandie*, 10e année, p. 193-205 (n° de juillet 1895).

P. 194 : Le Gendre, seigneur de Collandres et Romilly, gendre de Guillaume Scott, sieur de la Mésangère.

— 1257. *Lettres de rémission pour Henri Poullart, serviteur de Jacques de Brézé* (1481). Communication de M. Charles de BEAUREPAIRE. — *Comité des trav. histor. et scientif. Bull. histor. et philol.*, 1895, p. 298-305.

Poullart avait pris part à un complot ayant pour but l'évasion du grand sénéchal, détenu au château de Vernon depuis le meurtre de sa femme, Charlotte de France, et de Pierre de la Vergne.
Tirage à part daté de 1896.

BERGER (**Elie**). — 1257 *bis. Histoire de Blanche de Castille, reine de France.* Thèse pour le doctorat, présentée à la Faculté des lettres de Paris, par Elie BERGER,... — Paris, Thorin et fils, 1895. In-8, XII-428 p. (12 fr.).

La couverture porte en outre : « Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 70e. »
Mariage de Louis de France et de Blanche de Castille à Portmort.

BÉZIERS (**Michel**). — 1258. *Mémoires pour servir à l'état historique et géographique du diocèse de Bayeux*, par Michel BÉZIERS, publiés par G. LE HARDY. Tome II : *Archidiaconé de Bayeux* (suite). — Sceau de la Soc. de l'hist. de Norm. — Rouen, A. Lestringant, lib. ; Paris, A. Picard et fils, lib., 1895. In-8. (12 fr.) — Cf. 978.

P. 417-418 : Famille Anfrye de Chaulieu.

1259. **Bibliothèque nationale**. *Département des manuscrits. Catalogue des manuscrits français.* Tome quatrième. Ancien fonds :

nos 4587-5525. Publié par ordre du gouvernement. — Paris, libr. de Firmin-Didot et Cie, 1895. In-4°.

4587. Recueil de copies de pièces concernant les duchés pairies. T. I (1297-1656) : Evreux, comté et pairie ; Beaumont-le-Roger, comté et pairie ; déclaration de Louis XI concernant le comté d'Eu, datée de Pont-de-l'Arche le 15 janv. 1465. — 4588. Recueil de formules : ordonnance de Charles IX concernant la chasse dans les forêts de Vernon et des Andelys (fol. 110) ; « commission pour faire saisir le temporel d'un prieuré », au bailliage de Gisors (acte de Charles IX) (fol. 116) ; « confirmation de l'estat d'admiral » par Henri II, pour Claude d'Annebaut (fol. 128). — 4595. Recueil de copies d'actes de légitimation en faveur de : « Pierre de Clerc, escuier, fils naturel de feu George de Clerc, en son vivant seigneur et baron de Clerc, de Beaumets et de la Croix-Saint-Leoffray, en Normendye, et de Catherine Pareur », 1568 (fol. 217) ; Pierre et Robert de Quenel, fils naturels de Me Robert de Quenel, « homme d'église », et de Simonne Belin, 1568 (fol. 224) ; « Roullant de Clere, fils de feu Georges de Clere, chevalier et baron des baronnies de Clere, Beauvais et la Croix-Saint-Leufroy, sieur de Gouppillières et de Penilleuze, et Catherine Pareur », 1568 (fol. 236) ; « Jehan de Nollent, lieutenant d'une des compagnies de gens de pied entretenues en Normandye », dont le grand-père, Pierre de Nollent, n'avait pas été légitimé, bien qu'enfant naturel, 1570 (fol. 290) ; Marguerite d'Espinoy, fille naturelle de Timoléon d'Espinoy, maréchal de France, sieur de Saint-Luc, et de Charlotte de Grousseau, 1638 (fol. 394). — 4600. Recueil de copies : « Mémoire de ce qui s'est passé entre les maisons de Vendosme et d'Elbeuf. Du 9 may 1651 » (fol. 7). — 4616. Généalogies de familles (xviie s.) : Dauvet, Faucon, Jubert, Maupeou, Le Picart, Le Tonnelier de Breteuil, etc. — 4621. Pouillés des diocèses de Rouen, Lisieux, Evreux (xve et xvie s.). — 4627. Recueil de documents concernant l'histoire de Bourgogne (xviie s.) : Le pape Jean XXII accorde à Marguerite, comtesse de Boulogne, fille de Louis de France, comte d'Evreux, la permission de fonder quelques chapellenies (fol. 194) ; pièces concernant Charles le Mauvais. — 4631. Recueil de lettres originales écrites à Gaspard et à Guillaume de Saulx, seigneurs de Tavannes, gouverneurs de Bourgogne, par : « de Vauvillers..., d'Evreux », 28 aoust 1562. — 4640. Recueil : Lettres originales adressées aux mêmes par René de Lorraine, marquis d'Elbeuf (1563-64). — 4653. Recueil : Généalogie de la maison de Poitiers, dédiée à Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, dame de Garennes et d'Ivry (xvie s.). — 4657. Recueil (xvie s.) : collation par Renée de France, duchesse de Ferrare, à Marie Fumée, du prieuré de l'hôtel-Dieu de Vernon-sur-Seine (1566). — 4685. Recueil (xvie et xviie s.) : Information faite à « Charlesval » contre les capitaines Cossart et Cayhieux et leurs soldats (1586). — 4711. Lettres originales adressées aux ducs et duchesses de Nevers (seconde moitié du xvie s.) par : Adrienne d'Estouteville, comtesse de Saint-Paul, « de Louvyers, 6 avril 1558 » (fol. 118). — 4717. Recueil (xvie et xviie s.) : Lettre de Catherine de Lorraine, duchesse de Nevers, « à Mr d'Incarville, controlleur général de nostre maison », 1611 (fol. 31). — 4718. Recueil (xvie s.) : Lettre

de « Charles, cardinal de Bourbon » Condé, au duc de Nevers. « De Louviers, ce 16 janvier 1592. » (Fol. 1). — 4720. Recueil (XVII[e] s.) : Lettres du duc et de la duchesse de Nevers au s[r] d'Incarville, intendant et conseiller général de leurs finances et maison, à Paris, 1611 (fol. 34-37). — 4724. Recueil concernant l'ordre de la Milice chrétienne (XVII[e] siècle) : Certificat de Timoléon d'Espinoy, sgr de Saint-Luc, accusant réception de poudre à Brouage, 1621 (fol. 22). — 4731. Recueil (XVII[e] s.) : « Les gestes de très illustre seigneur Anne de Montmorency, grand maistre et connestable de France », [seigneur de Damville et Dangu]. — 4737. Recueil (XVII[e] s.) : « Partage faict par M[re] Anne de Montmorency,... des biens de sa succession entre ses enfants... Paris, 21 janvier 1563 » (fol. 131). — 4740. Recueil (XVII[e] s.) en dix volumes : t. III : « Les gestes de très illustre seigneur Anne de Montmorency,... » (fol. 179); t. II : Evreux ou Tours ? « Explication d'un lieu d'Ammien Marcellin, touchant la Gaule, par les s[rs] de Saumaise et d'Aviron, 1618. ». — 4754. Correspondance des Montmorency, au XVI[e] et au XVII[e] siècles. — 4766. Recueil (XVII[e] siècle) : lettres du cardinal Du Perron. — 4795. Recueil (XVI[e] s.). Fol. 104 : « Mémoire et instruction pour monstrer que la barronnye et bailliage de Chasteauneuf en Thimerais, composée de quatre chastellenyes, qui sont Chasteauneuf, Senonches, Brezolles et Champrond, dont deppendent plusieurs aultres belles chastellenyes, comme... la Tour Grize de Verneuil..., ne sont du bailliage de Chartres, ains sont du ressort de la court de parlement de Paris et gouvernement de l'Isle de France. » — 4898. Registre (XVI[e] s.). Fol. 38 et 39 : Lettres de Henri IV données à Vernon le 6 déc. 1593. — 4899. Recueil de documents (XVII[e] et XVIII[e] s.). P. 465-481 : documents concernant l'abbaye de Saint-Taurin d'Evreux; dessins des tombeaux de quelques évêques d'Evreux et de quelques abbés de Saint-Taurin. P. 491 : Charte de fondation de l'abbaye de Bonport (imprimée). P. 495 : « Requeste présentée au pape Clément V par les gentilshommes de Normandie, pour supplier le pape de ne pas donner au cardinal Raymond de Gout, ny à d'autres, les biens de l'abbaye du Bec scis en Angleterre » ; copie. — 4901. Recueil de documents concernant la Normandie (XVII[e] et XVIII[e] siècles). Fol. 23 : notice sur saint Gaud. Fol. 56 : « Vers tirez du manuscript de l'abbaye du Bec. L'an de grace mil deux cens... » Fol. 57 : « Epitaphe du quatrième abbé de Bernay, mort en 1128. Robertus Noe, abbas... » (vers). — 4911. « Recherche du domaine », par P. Dupuy. XVII[e] s. Fol. 14 : « Andeli ». Fol. 42 : « Comté de Beaumont le Roger en Normandie ». Fol. 85 : « Breteuil, Conches, Normandie ». Fol. 100-102 : « Gisors ». Fol. 183-4 : « Evreux ». Fol. 305-6 : « Normandie ». Fol. 332 : « Pontaudemer ». Fol. 338 : « Quatremares, Rootot ». Fol. 377 : « Verneuil au Perche ». Fol. 378 : « Vernon ». Fol. 380-1 : « le comté de Vexin le Normant ». — 4995. « Livre hystorial des faiz de feu monseigneur Bertran Du Guesclin, jadix duc de Molines, conte de Longueville... » (XV[e] s.). A la fin, douze vers apprennent que l'ouvrage fut mis « en prose, extraict de ryme », en 1487 par ordre de « Jehanet d'Estouteville », capitaine de Vernon et de « Vernoinnel ». — 5007. « Histoires du gouvernement général de Normandie. » (XVIII[e] s.). Recueil bibliographique, avec fragment de dictionnaire géographique normand allant d'Alençon à Amenucourt. — 5085.

Recueil (xvi[e] s.) Fol. 19 : « Presentacion à ung beneffice par droit de garde d'enffans mineurs. » Louis XII, par suite de la garde qu'il a des enfants du feu sieur d'Ettebaie, présente Jacques Popillart à la cure de Plasnes. Fol. 213 : Le roi Henri III ratifie « l'adjudication et délivrance judiciairement... faicte... à Pierre de Maurey des privilèges, exemptions et affranchissemens d'un franc affranchy en la paroisse de Chamdomynel, moyennant le pris de 20 escus sol », par « sentence des esleuz sur le faict » des « aydes et tailles en l'election de Conches ». (1578). — 5086. Recueil (xvi[e] s.). Fol. 71 : Le roi parle en faveur de Jean Le Gaucher, d'Evreux, afin qu'il soit reçu par les baillis des bailliages de Rouen, Evreux, Chartres, Gisors, à exercer le change dans les dits bailliages (1522). Fol. 93 : François I[er], s'adressant au bailli d'Evreux, lui mande de faire défense aux religieux de l'abbaye de Bernay de procéder à l'élection d'un abbé (s. d.). — 5093. Recueil (xvi[e] s.). Fol. 17 : Louis XII, en souvenir du « grand et singulier plaisir » qu'il a pris au « lieu de Gaillon », et en prévision d'un nouveau séjour, accorde au cardinal d'Amboise la franchise pour le transport de cent tonneaux de vin à mener de Bordeaux en Normandie (s. d.). Fol. 60 : Louis XII mande aux conseillers maîtres de ses monnaies et au bailli de Rouen qu'il a permis aux habitants d'Alençon, Verneuil et Argentan de faire forger à Rouen ou ailleurs 300 marcs de vaisselle d'argent qu'ils ont l'intention d'offrir au duc d'Alençon et à sa femme, Marguerite d'Angoulême, lors de leur entrée à Alençon. Fol. 125 : Don de bois à des religieux ès forêts de « Tronquay et de Bernay ». — 5121. Recueil (xvi[e] s.). Fol. 66 : Lettres de Charles IX données à Gaillon le 15 juillet 1563. — 5124. Formulaire (xvi[e] s.). Fol. 130 : Lettres de François I[er] datées « au Bourgtouroulde » du 26 avril 1535. Fol. 142 : « Delay et souffrance de faire serment de fidélité » accordés par François I[er] à François de Fontenay, abbé d'une abbaye située dans le ressort de Pont-de-l'Arche. — 5182. « Sommaire de la vie d'Anne, premier duc de Montmorency, pair, grand maistre et connestable de France, jusques au temps qu'il fut fait connestable de France. » (xvi[e] s.). — 5190. Recueil (xvii[e] s.). Nombreuses lettres de Sublet, seigneur de Noyers, secrétaire d'Etat. — 5232. Armorial colorié (xvi[e] s.). Fol. 158 à 170 : Normandie. — 5238 et 5239. Autres armoriaux du xvi[e] s., comprenant aussi la noblesse de Normandie. — 5271. Formulaire (xv[e] s.). Fol. 138 : certificat de Louis, duc de Guyenne, 3[e] fils de Charles VI, « d'avoir délivré prisonnier à son joyeux advenement » en la « ville de Vernon ». Fol. 142 : « Déclarations... sur le débat de l'office du vicomte de Conches... ». — 5285. Formulaire (xvi[e] s.). Fol. 45 : Charles IX accorde à Madeleine Le Picart, veuve du s[r] de Moreuil, la garde noble de Jeanne et de Madeleine Le Picart, ses nièces, filles mineures de Georges Le Picart, en son vivant s[r] de Radeval, son frère, et d'Anne de Mailly. S. d. Fol. 85 : Lettres de Charles IX données à Gaillon le 15 juillet 1563. Fol. 86 : « Letres » du même « pour deffendre la chasse » dans la forêt de Louviers. S. d. Fol. 176 : « Continuation de droict d'usaige et chauffaige en une forest ». Pour « M[r] Vignes, prieur du prieuré de la Throuldure », en la forêt de Vernon. S. d. (règne de Charles IX). Fol. 203 : Lettres de Charles IX données à Gaillon le 17 juin 1571. Fol. 232 : Henri III notifie aux élus sur le fait des aides et tailles

en l'élection de Vernon et aux échevins, manants et habitants de Vernon et Gagny (Gasny) qu'il a établi dans ces villes la garnison de la cornette de cent chevau-légers dont a la charge le sr d'O, et il leur mande de les loger, recevoir et nourrir. S. d. — 5286. Recueil d'actes de Henri III. Fol. 44 : Commission à Jacques Faye, sr d'Epesses, et à Claude de Laubespine, d'interroger le sr « de Bussy » et de lui enjoindre de représenter le personnage qui, à Evreux, « luy estoit venu descouvrir avoir esté envoyé en ladicte ville expressement, ainsi qu'il disoit, pour tuer led. Bussy, et que c'estoit le capitaine Petrepol Tozingue, qui l'avoit faict parler à nous estant à Olinville », voulant le roi le procès être instruit. Avril 1579. — 5291. « Ce sont les fiez et les services estraiz des registres anciens du roy, l'an » 1326. Compilation de documents des règnes de Philippe-Auguste, saint Louis, Philippe le Hardi, publiés, pour la plupart, dans le t. XXIII du *Recueil des historiens de France* (XIVe s.). Documents sur un grand nombre de seigneuries situées dans le territoire du département de l'Eure. — 5333. Recueil de documents sur le droit normand (XVe s.). Fol. 172 : « Les articles de l'esdit de Vernon sur le fait des privilleges que désirent avoir ceulx de l'Université de Paris touchant aucunes matières normandes ». Vernon, 22 juin 1453. — 5338. Mélanges sur le droit normand (XVe s.). Fol. 91-97 : « Ordonnances des eauez et forestz du roy nostre sire, faictes à Vernon ». (Incomplet). — 5341. Id. Fol. 64 : Procès pendant aux assises de Bernay en 1440 entre Guillaume Flambart, seigneur de Fleury-sur-Andelle et de Saint-Ligier-le-Bourdel, et les enfants mineurs de feu Pierre Fosses sur le droit de présenter à la cure de Saint-Ligier. — 5343. Arrêts prononcés par le parlement de Rouen aux jours des bailliages d'Evreux, Rouen, Gisors, etc. (1518-1520). — 5346. Testaments reçus par Pierre Langlois, prêtre de Saint-André de Rouen. Fol. 1 : Catherine Pinel, veuve d'Antoine Rougeulle, écuyer, sr de « Lamusse » et grénetier d'Evreux, et de Jacques Martel (1530). Fol. 43 : Jean Maignart, sgr d'Houville (1540). — 5350. Mémoires concernant la ville de Rouen, recueillis par Bigot (XVIIe s.). P. 15 : Echange, entre le roi saint Louis et l'archevêque Eude Rigaud, de Gaillon contre les halles et moulins de Rouen. Nevers, juillet 1262. — 5351. Dénombrement des fiefs relevant du roi en Normandie (XVIe s.) : vicomtés du Pont-Authou et Pont-Audemer, Pont-de-l'Arche, Evreux, Conches et Breteuil, Beaumont-le-Roger, Orbec, Lisieux, Gisors, Vernon, Andely, Lyons. — 5352. « Ban et arrière ban d'Evreux » (1567). — 5353. Compte de la taxe mise sur la noblesse du bailliage de Rouen pour le remboursement des frais faits par Nicolas de Vipart, baron du Bec-Thomas, pour assister aux Etats généraux de Blois en 1588. Copie du comm. du XVIIe s. — 5354. Catalogue des nobles des généralités de Rouen et d'Alençon, d'après les maintenues de 1666 (XVIIe s.) : élections de Gisors, Lyons, Evreux, Pont-de-l'Arche, Andely, Pont-Audemer, Bernay, Conches, Verneuil. — 5463. Recueil de mémoires concernant les généralités de Bretagne et d'Alencon (XVIIIe s.). — 5473. Histoire, par Jean Le Feron, de la maison d'Harcourt (XVIe s.). Copie (XVIe s.). — 5476. Histoire de la maison de Clère, par le P. Le Maistre, « vicaire au couvent des Jacobins, à Rouen ». (XVIIe s.). — 5481. Recueil de généalogies (XVIIe s.) : « Pileadvoyne », Clère, Roncherolles, « Orvaulx », Jubert,

Le Roux, Normanville, etc. — 5482. Recueil de généalogies, etc. (XVII[e] s.). P. 826-828 : « Les dénombremens du bailliage d'Evreux ». — 5483. Recueil de généalogies (XVII[e] s.) : comtes de « Briosne », descendant de Richard I[er], duc de Normandie. — 5485. Recueil de généalogies (XVII[e] s.) : Ferrières, Montenay, etc. — 5500. Formulaire (XVI[e] s.). Fol. 84 : Présentation faite par Louis XII à l'évêque de Lisieux, comme gardien des enfants mineurs du seigneur « d'Estelan », de Charles Popilart au bénéfice de « Plasins » (Plasne). vacant par la mort de Jacques Duplessis. Fol. 298 : Acte de François I[er], daté d'Evreux le 10 sept. 1517. — 5503. Formulaire (XVI[e] s.). Fol. 157 : Lettre de François I[er] au pape Paul III pour que son bon plaisir soit de pourvoir Claude Chappuis, « libraire ordinaire » du roi, du prieuré de Bourg Achard. S. d. — Etc., etc.

BLANQUART (L'abbé F.). — 1260. *Le saint Bruno de la chartreuse de Bourbon-lez-Gaillon.* Signé : L'abbé F. BLANQUART. — *Soc. des amis des arts du dép. de l'Eure. Bull.* X, 1894, p. 73-80 et une pl. h. t.

Statue en stuc par Gois, aujourd'hui dans l'église d'Aubevoie.

Tirage à part : *Le saint Bruno de la chartreuse de Bourbon-lez-Gaillon.* Signé : L'abbé F. BLANQUART. In-8, 7 p. et une pl. h. t. (La couv. sert de titre. On lit p. [8] : « Extr. du *Bull. de la Soc. des amis des arts du dép. de l'Eure*, n° X, année 1894 », et au revers de la couverture : « Evreux, impr. de Charles Hérissey. »)

BLIN (Charles). — 1261. *Notice sur le mobilier funéraire trouvé dans les déblais de la station de Muids* (ligne de Saint-Pierre Louviers aux Andelys). Signé : BLIN Charles, commis de 1[re] classe au service central de la construction des chemins de fer de l'Ouest. — In-4°, 16 p., avec figures dans le texte. Autographié.

BOIVIN-CHAMPEAUX (L.). — 1262. *Notices historiques sur la Révolution dans le département de l'Eure*, par L. BOIVIN-CHAMPEAUX,... 2 vol. in-8°. Cf. n° 944.

Nous consacrons cette année un second numéro à la publication de M. Boivin-Champeaux pour signaler que le tome premier porte la date de 1893 (la couverture seule est datée de 1894).

De longs passages de l'ouvrage ont été reproduits sous le titre suivant : *Histoire locale. Épisodes de la Révolution dans le département de l'Eure*, dans *le Courrier de l'Eure*, n[os] des 6, 9, 10, 13, 16, 29, 30, 31 janv., 1[er] et 3 fév. 1895. La publication de ces extraits avait commencé en 1894.

— 1263. *Guillaume Cliton, duc de Normandie.* — Brionne, impr., libr. E. Amelot. S. d. (1895). In 8, [2]-21 p.

P. [2], on lit : « Cette brochure a été tirée à vingt-cinq exemplaires seulement. »

Combat de Brémule (Brenneville); le pape Calixte II à Gisors, etc. Lu dans la séance tenue le 7 juillet 1895 par la Société libre d'agriculture de l'Eure, section de Bernay, et publié une première fois dans *le Brionnais* du 14 juillet.

— 1264. *Rapport de M.* Boivin-Champeaux *sur différents manuscrits présentés, à l'occasion du concours de Broglie, par M. Veuclin, publiciste à Bernay, à la Société libre de l'Eure*, section de Bernay, et renvoyés à l'examen de la sous-section des lettres. — *Le Brionnais*, 15 sept. 1895 (suppl.).

Un vulgarisateur agricole au XVIII^e^ *siècle : Valmont de Bomare* [représentant du tiers état au département de Bernay en 1787]. — *L'architecte Harou* [né à Bernay] *et le peintre Mérimée* [né à Broglie]. Reproduit dans *le Courrier de l'Eure* des 17 et 19 sept. 1895.

BOURBON (Georges). — 1265. *Rapport de l'archiviste du département sur le service des archives départementales, communales et hospitalières.* Signé : Georges Bourbon. — *Rapport du préfet au conseil général. Session d'août* 1895, 3^e^ partie, p. 154-181.

Analyse de documents concernant le Neubourg, Combon (p. 164), Pont-Saint-Pierre, Senneville (p. 170).

— 1265 *bis*. *Notes sur de récentes découvertes archéologiques faites dans le chœur de la cathédrale d'Evreux*, par M. Bourbon,... — *Bull. archéol. du Comité des trav. hist. et scientif.*, 1895, p. 3-9.

Tirage à part : *Notes sur de récentes découvertes archéologiques faites dans le chœur de la cathédrale d'Evreux*, par M. Bourbon,... — (Extr. du *Bull. archéol.* 1895.). — In-8, 7 p. (Il n'y a qu'un titre de départ. A la fin, on lit : Impr. nat., 1895.)

BOURNEVILLE (D^r^). — 1266. *Le D^r^ L.-J.-F. Delasiauve, sa vie, ses œuvres* (1804-1893), par le D^r^ Bourneville,... — Paris, aux bureaux du *Progrès médical*, 1894. Broch. in-8^o^. (La couv. sert de titre.)

Né à Garennes.

1267. **Bourneville** (*M. le d^r^*), *conseiller municipal de Paris.* — *Le Rappel de l'Eure*, 27 mars 1895.

Courte notice et portrait. Né à Garencières.

1268. **Bourth** (*Bénédiction du chœur* [reconstruit] *de l'église de*) [29 sept.]. — *Le Vernolien*, 20 oct. 1895.

Détails archéologiques. — Reproduit dans le *Journal de Nonancourt* du 23 oct.

BRETTE (Armand). — 1269. *Recueil de documents relatifs à la convocation des Etats généraux de* 1789, par Armand Brette. Tome Ier. — Paris, impr. nat., 1894. Gr. in-8°.

Le faux titre est ainsi conçu : « Collection de documents inédits sur l'histoire de France publiés par les soins du ministre de l'instruction publique. » Au revers du faux titre : « Se trouve à Paris, à la libr. Hachette et Cie. »

— 1270. Soc. de l'hist. de la Révolution française. *Le serment du Jeu de Paume.* Fac-similé du texte et des signatures, d'après le procès-verbal manuscrit conservé aux Archives nationales, avec une introduction et des tables par Armand Brette et avec un avant-propos par Edme Champion. — Paris, au siège de la société, 3, rue de Furstenberg, 1893. Gr. in-8.

Parmi les signataires : Lemaréchal, Buschey des Noës, Bnzot, Beauperrey, Le Couteulx de Canteleu, Lereffait, de Cretot. Lefebvre de Chailly s'abstint.

BRIÈRE (Pierre). — 1271. *Vie de sainte Clotilde, reine de France,* par Pierre Brière... — Soc. de Saint-Augustin, Desclée, De Brouwer et Cie, Lille, 1895. In-12, avec une pl. h. t. (2 fr.)

P. 108-115 : Fondation du monastère d'Andely et miracle de la fontaine, d'après Rouquette, Jacques Desmai et Piedevant.

1272. **Bulletin** *de la Société d'études diverses de l'arrondissement de Louviers.* Tome II. Année 1894. — Louviers, imp. (*sic*) Eug. Izambert, 1895. In-8, 277 p. et 3 pl. h. t., dont une double.

1273. **Bulletin** *de la Société normande d'études préhistoriques.* Tome II. Année 1894. — Louviers, imp. (*sic*) Eug. Izambert, 1895. In-8, 160 p., 10 pl. h. t., dont deux doubles, et figures dans le texte.

BUREY (Comte de). — 1274. *Le vandalisme. Fragment d'histoire de la cathédrale d'Evreux.* [1784.] — *La Curiosité universelle* (In-4°. Paris, 1, rue Rameau), 23 juillet 1894 (8e ann., n° 392), avec 2 fig. d'armoiries.

Extr. de l'*introd.* des *Archives héraldiques d'Evreux*, par M. le comte de Burey.

CABRIÈRES (Mgr de). — 1274 *bis. Allocution prononcée par Mgr de* Cabrières, *évêque de Montpellier, pendant le service funèbre prononcé* (sic) *à Saint-Denis pour le repos de l'âme de M. le marquis de Boisdenemetz*, général de division, ancien commandant du

XVI[e] corps d'armée, le 14 mars 1894. — Montpellier, J. Martel aîné, imp., 1894. In-8, 11 p.

CANTREL (Isidore). — 1275. *Le bailli de Chambray.* Signé : Isidore CANTREL. — *Le Courrier de l'Eure*, 14 et 15 fév. 1895.

CASTELLANE (Maréchal de). — 1276. *Journal du maréchal de* CASTELLANE, 1804-1862. Tome premier, 1804-1823. Avec un portr. en héliogr. — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et C[ie], imp.-édit, 1895. In-8, [4]-VII-477 p. (7 fr. 50).

P. 328 et sq. : Le colonel de Castellane et son régiment, le 5[e] hussards, envoyés à Evreux. Troubles à Bernay, causés par la cherté des grains. Le général de Polignac commandant à Evreux. Le préfet Gasville. La société ébroïcienne (1817). — P. 387-388 : Le duc et la duchesse de Broglie (1820).

1277. **Catalogue** *de l'exposition* [préhistorique] *organisée par la Société* [norm. d'études préhistor.], *à l'occasion du congrès tenu à Caen du* 8 *au* 15 *août* 1894 *par l'Association française pour l'avancement des sciences.* — *Bull. de la Soc. norm. d'études préhistor.*, II, 1894, p. 45-51.

Département de l'Eure, p. 48-49.

1278. **Catalogue** *général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements.* Tome XXIV... — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et C[ie], imp.-édit., 1894. In-8. (En tête du titre : Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.)

Bibliothèque de Rennes :

P. 9 : 15 (7). Postillae magistri Nicholai de Lyra in vetus Testamentum. XV[e] s. — P. 146 : 298. Mémoire sur la généralité d'Alençon, par l'intendant Pommereu. 1698. Copie du XVIII[e] s. — P. 253 : 597. Album offert à M[me] Leduc, née Boulay-Paty, par son frère, Evariste Boulay-Paty, en 1862, et contenant 155 autographes de contemporains, parmi lesquels S. Pécontal, Edouard d'Anglemont.

Bibliothèque de Loches. — P. 430. Recueil (XIV[e] s.), dans lequel le traité du libre arbitre de saint Anselme. — Etc.

1279. **Catalogue** *général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements.* Tome XXV : *Poitiers, Valenciennes.* — Paris, libr. Plon; E. Plon, Nourrit et C[ie], imp.-édit., 1894. In-8. (En tête du titre : Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.)

Bibliothèque de Poitiers, par A.-F. Lièvre et A. Molinier :

P. 25 : 76 (168). Recueil d'ouvrages de théologie (XII[e] s.), dont une homélie de saint Anselme. — P. 94 : 321 (9). Mémoires sur la géné-

ralité de Rouen, la généralité d'Alençon (par Pinon), le Perche, etc. Fin du xvii[e] s. (Copies du xviii[e] s.) — P. 131 : 453. Liasse de pièces (xiii[e]-xviii[e] s.), provenant de M. A. Briquet et, antérieurement, de la collection Joursanvault. Parmi ces pièces : mandement du sénéchal de Poitou pour le paiement d'une somme de 140 l. t. à Jean de Charracé pour l'arpentement des bois et terres que le roi a donnés en Poitou à son frère le duc d'Orléans, en compensation du comté de Beaumont-le-Roger. 18 juin 1355. Orig.

Bibliothèque de Valenciennes :

P. 197 : 14 (7). Psautier et pièces diverses (xii[e] s.). Fol 169 : « Anselmus Cantuariensis. De beatitudine sanctorum. » L'attribution à saint Anselme a été contestée (*Hist. littér.*, IX. 428). — P. 218 : 68 (61). Postilles de Nicolas de Lyre sur les Evangiles et sur les épîtres de saint Paul (xiv[e] s.). — P. 223 : 82 (75). Nicolas de Lyre. « Postilla super Actus Apostolorum. » xiv[e] s. — P. 234 : 111 (104). Collectaire à l'usage de l'observance de Bursfeld (xvi[e] s.). Fol. 119 : « Exhortationes beati Anselmi, Canthuariensis episcopi, ad fratrem morituram. » — P. 250 : 149 (142). Recueil de traités modernes de théologie (xviii[e] s.) On y trouve une composition intitulée : « M. le cardinal Duperron et sa réplique au roi de la Grande Bretagne .» — P. 286 : 226 (217). Sermons par le dominicain Gui d'Evreux. xiv[e] s. — P. 289 : 232 (223). Recueil (xiv-xv[e] s.). Fol. 64: « Tractatus Nicolai de Lyra, continens responsiones suas contra argumenta cujusdam Judei contra fidem nostram. » — P. 300 : 249 (239). « Dialogus inter Judeum et Christianum. » Par Gilbert Crespin, moine du Bec, puis abbé de Westminster. Etc. xii[e] s. — P. 338 : 321 (305). Recueil (xiii[e] s.), dans lequel le *Dragmaticon philosophiae* de Guillaume de Conches. — P. 484 : 828 (610). Recueil des xiv[e] et xv[e] s., contenant une homélie de saint Anselme.

1280. **Champy** ([Notice biographique] *sur M. Paul*), *manufacturier à Gisors, ancien lieutenant-colonel du 22[e] territorial*,... — *Ann. des cinq dép. de la Norm.*, 1895, p. 364-373.

Cette notice n'est pas due à M. Régnier comme l'indique la table; c'est en grande partie la reproduction du n° 772, augmentée du discours prononcé sur la tombe par M. Louis Passy.

CHARAVAY (Etienne). — 1281. *Le général Alexis Le Veneur, le héros de Namur et le maître de Hoche* (1746-1833). Notice histor., avec des pièces justificatives, par M. Etienne Charavay,... — *Bull. histor. et archéol. du Comité des trav. histor. et scientif.*, année 1894 (Paris, 1895), p. 217-323.

Tirage à part : *Le général Alexis Le Veneur*, le héros de Namur et le maître de Hoche (1746-1833), par Etienne Charavay,... Extr. du « Bull. histor. et philol. », 1894. — Paris, impr. nat., 1895. In-8.

CHASSIN (Ch.-L.). — 1282. Etudes documentaires sur la Révolution

française. *La Vendée patriote*, 1793-1795, par Ch.-L. CHASSIN. Tome IV. — Paris, Paul Dupont, édit., 1895. In-8. (Cf. n° 913.)

Les deux Turreau et Francastel en Vendée.

1283. **Chauvel** (Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. *Compte rendu des obsèques de M. Emile*), ingénieur civil, manufacturier,... — In-8, 11 p., avec portr. h. t. (On lit, p. 11 : « Evreux, impr. de Charles Hérissey. »)

Discours de M. Ducy, maire d'Evreux. Ce discours avait été publié dans *le Courrier de l'Eure* (1er juin) et *le Rappel de l'Eure* (5 juin). — Sur M. Chauvel, voir aussi *le Courrier de l'Eure* du 30 mai et *la Semaine religieuse* du 8 juin.

CHEVALIER (Ulysse). — 1284. *Répertoire des sources historiques du moyen âge*, par Ulysse CHEVALIER. *Topo-bibliographie*. 2e fasc. : B.-E. — Montbéliard, Paul Hoffmann, imp.-édit., 1895. In-8, col. 529-1056 (La couv. sert de titre).

Articles *Conches-en-Ouche*, *Croix-Saint-Leufroy*, etc. Ce fasc. s'arrête au mot *Eucharistie*. (Cf. n° 927.)

CIVRY (Ulric de). — 1285. *Souvenirs militaires. La camisade d'Etrépagny*. Signé : Ulric de CIVRY. — *L'Echo de l'armée*, 24 nov. 1895.

Reproduit dans le *Journal des Andelys* (28 nov.), *le Courrier de l'Eure* (28 nov.), *l'Impartial* (1er déc.), *l'Avenir du Vexin* (1er déc.), *le Vexin* (1er, 8 et 15 déc.).

CLARETIE (Léo). — 1286. *Galerie française. Eure*, par Léo CLARETIE,... A. DEMANGEON,... Préface par M. Edgar ZEVORT, recteur de l'Académie de Caen. — Paris, Curel, Gougis et Cie, édit. S. d. (1895). In-12, VII-71 p., avec portraits dans le texte (1 fr. 20).

Claude d'Annebaut, l'abbé de Chaulieu, Benserade (portr.), [l'abbaye du Bec], Simon Vigor, Turnèbe, Fresnel, Blanchard, Brunel, Richard Lenoir (portr.), Poussin (portr.), Duchesne, Langlois (E.-H.), Enguerrand de Marigny, Lindet (Robert-Thomas), Buzot, Lindet (J.-B.), Massieu (J.-B.), J.-B. de Lacroix, les Broglie, Dreux-Brézé, Dupont (portr.), M. Waddington.

CLERVAL (l'abbé A.). — 1286 *bis*. Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir. Tome XI. *Les écoles de Chartres au moyen-âge* (sic) *du Ve au XVIe siècle*, par M. l'abbé A. CLERVAL. — Chartres, libr. R. Selleret, 1895. In-8.

Passim : Guillaume de Conches, saint Leufroy ; Foulques de Guarleinville, doyen du chapitre d'Evreux ; Rotrou de Beaumont, évêque d'Evreux ; Jean Papavayne, curé de Saint-Etienne-du-Vauvray, facteur d'orgues (1504) ; Guillaume de Neuville, curé d'Ecaquelon (1288), etc.

COCHOIS. — 1287. *Le Vieil Andeli.* — *L'Impartial*, nos des 3, 10, 31 janv., 14 fév., 14 mars, 18 avril, 5, 26 mai, 7, 21 juillet 1895.

Journal des faits locaux, 1787-1790. Publié par M. Cochois. — Commencé en 1894. Cf. n° 1064.

— 1288. **Combats** *du* (sic) 30 *et* 31 *décembre* 1870 *et* 4 *janvier* 1871. *Moulineaux. Château-Robert. Bourgtheroulde.* — *La Croix de l'Eure*, nos des 7 et 14 déc. 1895.

Reproduction de passages empruntés à la brochure de M. l'abbé Odieuvre, *Trois combats*, et aux *Souvenirs d'un mobile du Vexin.*

COUARD (E.). — 1289. *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à* 1790, rédigé par M. E. Coüard, archiviste du département de Seine-et-Oise. *Seine-et-Oise. Archives ecclésiastiques. Série G., clergé séculier.* — Versailles, Cerf et Cie, imp.-édit., 1895. Gr. in-4°.

Pièces sans intérêt concernant les fabriques paroissiales de Bus-Saint-Rémy et de Gisors.

COUGNY (Gaston). — 1290. Gaston Cougny,... *L'art moderne. La Renaissance*,... Choix de lectures sur l'histoire de l'art, l'esthétique et l'archéologie, accompagné de notes explicatives, historiques et bibliographiques... — Paris, Firmin-Didot, 1895. In-12.

P. 203, grav. : Portique de Gaillon.

COURAJOD (Louis). — 1290 *bis. Histoire du département de la sculpture moderne au musée du Louvre*, par Louis Courajod, conservateur au musée du Louvre. — Paris, Ernest Leroux, édit., 1894. In-18 (3 fr. 50).

La couverture porte en tête : « Petite bibliothèque d'art et d'archéologie, publiée sous la direction de M. Kaempfen... »

Passim, le marquis de Laborde, conservateur de la sculpture du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Louvre, maire de Fontenay.

COUTIL (Léon). — 1291. Association française pour l'avancement des sciences... — Congrès de Caen, 1894. — M. Léon Coutil. *Anneaux en pierre trouvés en Normandie et spécialement dans le bassin de la Seine.* — Paris, au secrétariat de l'Association, 28, rue Serpente. S. d. (1895). In-8, 3 p. (La couverture sert de titre.)

La Madeleine-de-Nonancourt, Saint-Martin-du-Tilleul, Vesly, Pitres, Léry, Saint-Pierre-la-Garenne.

— 1292. Association française pour l'avancement des sciences... — Congrès de Caen, 1894. — M. Léon Coutil : *Cimetière mérovingien et gallo-romain de Muids* (*Eure*). — Paris, au secrétariat de l'Association, 28, rue Serpente. In-8, 8 p. (La couverture sert de titre.)

— 1293. *Département de l'Eure. Archéologie gauloise, gallo-romaine et franque*, par L. Coutil,... I. *Arrondissement des Andelys*. — Paris, Ernest Leroux, édit.; Rouen, A. Lestringant, lib.; Louviers, imp. (*sic*) Eug. Izambert, 1895. In-8, 91 p. et 15 planches h. t., dont une double.

Deux de ces planches ont été empruntées au *Mémoire sur les ruines de Ileuqueville*, par Rever.

— 1294. [Cimetières gallo-romain et mérovingien de Muids.] — *Bull. de la Soc. des antiq. de Fr.*, 1895, p. 101-109.

COYECQUE (Ernest). — 1295. *Inventaire sommaire d'un minutier parisien pendant le cours du* XVI^e^ *siècle* (1498-1600), par Ernest Coyecque. 1^er^ fasc., n^os^ I-XVI, années 1498-1530. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1895. In-8, 124 p.

Extr. du *Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-Fr.*, t. XX et XXI, 1893-1894. Cf. n° 908.

Quelques actes concernant des personnages et des localités du département de l'Eure : Evreux, Gisors, Thuit-Anger, Fontenay, Fours, Harquency, etc.

CRUPPI (Jean). — 1296. *Un avocat journaliste au* XVIII^e^ *siècle : Linguet*, par Jean Cruppi. — Paris, libr. Hachette et C^ie^, 1895. In-12, portr. (3 fr. 50).

Passim, le chancelier Maupeou, seigneur du Thuit.

DALLET (Alexandre). — 1297. Société libre d'agriculture de l'Eure. Section de Bernay. Communication de M. Alexandre Dallet. *Trois jours à travers les plaines du pays d'Ouche*. — *Le Brionnais*, 10 nov. 1895.

Eglises de Saint-Pierre-du-Mesnil, Saint-Ouen-de-Mancelles, Gisay, le Bosc-Roger-en-Ouche, le Bosc-Robert-en-Ouche, la Roussière, la Barre-en-Ouche, Saint-Jacques-de-la-Barre, le Bosc-Renoult-en-Ouche, Epinay, Landepereuse, les Jonquerets-de-Livet.

DAUDET (Ernest). — 1297 *bis*. *La police et les chouans sous*

Consulat et l'Empire, 1800-1815, par Ernest DAUDET. — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1895. In-12 (3 fr. 50).

P. 191-288 : *L'affaire d'Aché-de Combray.*

DELISLE (Léopold). — 1298. *Alexandre de Villedieu et Guillaume Le Moine, de Villedieu*, par Léopold DELISLE,... — Extr. de la « Bibliothèque de l'Ecole des chartes », année 1894, t. LV. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1894. In-8°, 23 p. Cf. n° 1200.

Guillaume Duval, libraire à Pont-Audemer (1518).

— 1299. *Fragments d'une chronique inédite, relatifs aux événements militaires arrivés en Basse-Normandie de* 1353 *à* 1389, par M. Léopold DELISLE. — Saint-Lô, impr. F. Le Tual, 1895. In-8, 22 p. (La couverture sert de titre.)

Passages intéressants pour la région du département de l'Eure.

— 1300. *Un nouveau manuscrit des livres des Miracles de Grégoire de Tours*, par M. L. DELISLE. — *Mélanges Julien Havet*. Recueil de travaux d'érudition dédiés à la mémoire de Julien Havet (1853-1893). Paris, Ernest Leroux, 1895. In-8.

Détails sur une traduction française des méditations de saint Bonaventure, faite par Jean Galopes, dit le Galois, doyen de la collégiale de la Saussaye, et dédiée à Henri V, roi d'Angleterre. (Biblioth. nat., n° 6529 fr., nouv. acq.).

Tirage à part de 8 p., sous la couverture du recueil.

DEMANTE. — 1301. *Le coup d'Etat* (*décembre* 1851). *Lettre de M. Demante, député de l'Eure, à son fils.* — *Nouvelle revue rétrospective* (Paris, 55, rue de Rivoli. In-12), n° du 10 mars 1895 (p. 155-157.)

DENIFLE (Henri). — 1302. *Chartularium Universitatis Parisiensis*, sub auspiciis consilii generalis Facultatum Parisiensium, ex diversis bibliothecis tabulariisque collegit cum authenticis chartis contulit notisque illustravit Henricus DENIFLE, O. P.... auxiliante Æmilio CHATELAIN,... Tomus III, ab anno MCCCL usque ad annum MCCCLXXXXIIII. — Parisiis, ex typis fratrum Delalain, 1894. In-4°.

Dans la table figurent les noms suivants : *Bernardus Cariti*, *Guillelmus d'Estouteville*, *Guillelmus de Volanno* (Volan), *Philippus de Molinis*, évêques d'Évreux ; *Guillelmus de Gaudiaco* (Gaudiac, Gaujac), doyen d'Evreux ; *Gaufridus de Mautelone*, *Guillelmus Salnerii*, *Henricus Malinepotis* (Maupeveu), *Johannes Franci*, *Johannes Rol-*

landi. *Richardus de Bellomonte*, *Richardus Piel* (Pielli), *Simon Maquereli*, *Stephanus Lebistant*, chanoines d'Evreux ; *Robertus de Acquigneyo*, chanoine d'Évreux, puis de Rouen ; *Guillelmus Bone*, *Guillelmus de Quercu*, *Johannes Cocheti*, *Johannes Johanneti*, *Johannes de Leonibus* (Lions), *Michael Cornubiensis*. *Petrus Giliberti* (Gilleberti), *Radulphus Muloti*. *Radulphus de Prato*, *Richardus Belleti* (Belloti, Bellet, Belet), *Robertus Bone*, *Stephanus de Prato*, *Theobaldus de Gardino*. prêtres du diocèse d'Évreux ; *Gaufridus Malipiperis* (Malpoivre), *Guillelmus Burgensis*, *Guillelmus dictus Le Tort*, *Johannes de Hazero*. *Johannes Houyt*. *Johannes Malipiperis*, *Johannes Monachi*, *Johannes Pelliparii*, *Johannes Pepinii*, *Johannes Pienouvel*, *Johannes Velox*. *Karolus Maleclientis*, *Michael Bertrandi*, *Petrus Magistri*, *Petrus Militis*. *Philippus Coqueti*, *Robertus Antiqui*, *Robertus Episcopi*, *Rogerus Bonini*, *Thomas Pointel*, clercs du diocèse d'Evreux ; *Johannes Carpentatoris*, alias *de Gomberto*, *Richardus Viardi*, diacres du diocèse d'Évreux ; *Johannes de Cruce*, *Rogerus Fortini* (Fortin), sous-diacres du diocèse d'Évreux ; *Georgius Heudebout*, *Guillelmus Agni*, maîtres ès arts, du diocèse d'Évreux ; *Johannes Tourgis*. du diocèse d'Évreux, notaire ; *Petrus Fleurie* (Flurie), clerc du diocèse d'Évreux, prieur de Sorbonne ; *Guillelmus de Esneval* (Esnevalle), curé d'Emanville ; *Johannes Hamelini*, prêtre du diocèse d'Évreux, chanoine de Coutances ; *Michael Henrici*, prêtre du diocèse d'Évreux, chanoine de Lisieux ; *Ymerius*, abbé du Bec ; *Guillelmus Trenchant*, *Johannes de Montevilla*, *Johannes Senescalis*, *Robertus Prepositi*. chanoines d'Andely ; *Dionysius de Farcellis*, prêtre du diocèse de Rouen, chanoine de Champeaux en Brie ; *Guillelmus Laquete*, alias *de Canteriis* (Cantiers), clerc du diocèse de Rouen ; *Jacobus de Frevilla*, maître ès arts, du diocèse de Rouen ; *Guillelmus de Exclusa*, alias *de Planis*, *Johannes de Guistri*, maîtres ès arts ; *Nicolaus de Cornellis* (Corneliis), sous-diacre du diocèse de Lisieux, chanoine du Mans ; *Garenceriis (dominus de)*, chevalier. Etc.

DEPOIN (J.). — 1303. Publications de la Société historique du Vexin. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise*, publié d'après les documents inédits, par J. Depoin,... — Pontoise, aux bureaux de la Société historique, 1895. In-4.

Première partie, paginée [4]-VIII-112.

P. 3 : Donation par Hugues de Gisors de deux églises [à Gisors] à l'abbaye de Marmoutiers (1066). — P. 18 : sire Raoul de Bazincourt et sa famille concèdent à l'abbaye de Saint-Martin tous les biens qu'ils possèdent auprès de Menouville (avant 1092). — P. 77 : Thibaut II de Gisors abandonne à Saint-Martin deux moulins tannerets à Pontoise, pour accomplir un legs de sa mère (vers 1142). — P. 80 : Marguerite de Gisors, épouse de Guillaume Aiguillon de Trie, est enterrée à Saint-Martin (1147). — Mathilde, veuve de Hugues de Gisors, donne à Saint-Martin la dîme de ses moulins de Gisors et de Bézu, le jour du convoi de son mari (25 mars, vers 1148). — P. 83 : Thibaut II de Gisors confirme toutes les libéralités faites à l'abbaye par lui et ses ancêtres (vers 1149). — P. 90 : L'abbé Guillaume

recoit à Saint-Martin la famille de Thibaut II de Gisors exilé par le roi (1150). — P. 100 : Thibaut de Gisors et son neveu Jean confirment un accord entre l'abbé Guillaume II et Thibaut de Ronquerolles, ainsi que le don, par Mathilde de Gisors, d'une rente en Angleterre (entre 1151 et 1161). — Etc.

DESLOGES (A.). — 1304. *Variétés. Usages et coutumes de la ville de Rugles au* XV^e^ *siècle*. Signé : A. DESLOGES. — *Journal de Rugles*, 12, 21, 28 juillet, 4, 11, 16 août 1895.

Redevance du fief de Rugles et Franche-Bourgeoisie : l'impôt du cens : moulins anglo-normands ; halles et marchés : droits forestiers et vaine pâture ; le marquage des vaches ; nos forêts, leur opulence passée ; moulins féodaux.

Détails sur les environs de Rugles.

— 1305. *Histoire de Rugles*. Signé A. DESLOGES. — *Journal de Rugles*, 23, 30 août, 6, 13 sept., 4 oct., 8 nov., 6 déc. 1895 (continué en 1896).

Domaine du comté de Rugles : les fiefs de l'Ecureuil, Boisarnault, Bailli et Lucey. — Epoque romaine : le trésor d'Ambenay ; voies romaines ; origine de Rugles ; origine des villages.

Détails sur les environs de Rugles.

— 1306. *L'industrie du cuivre dans le canton de Rugles* [au XIX^e^ siècle]. — *Journal de Rugles*, 6 sept. 1895.

— 1307. *Découverte archéologique* [à Rugles. Epoque gallo-romaine.] — *Journal de Rugles*, 4 oct. 1895.

Reproduit dans *le Courrier de l'Eure* (10 oct.), le *Journal d'Évreux* (12 oct.), *l'Industriel de Louviers* (12 oct.), *le Publicateur* (12 oct.), *le Vernolien* (13 oct.), le *Journal de Nonancourt* (16 oct.).

DESORMES (E.). — 1308. *Lottin de Laval*. Signé : E. DESORMES. — *L'Avenir de Bernay*, 5 juin 1895.

DES RÉAULX (M^ise^). — 1309. *Le roi Stanislas et Marie Leczinska*, par la marquise DES RÉAULX. Avec quatre portr. et fac-similé. — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et C^ie^, imp.-édit., 1895. In-8 (7 fr. 50).

Passim, M^me^ de Prie.

DEWAMIN (Em.). — 1310. *Cent ans de numismatique française de* 1789 *à* 1889 ou A. B. C. de la numismatique moderne à l'usage des historiens, archéologues, numismates, numismatistes, collectionneurs, bibliophiles et amateurs en général... Premier volume. Papiers-monnaie. (La couverture porte : « Premier volume. Assi-

gnats et papiers-monnaie des armées vendéennes.) — Paris, D. Dumoulin et C^ie^, impr. typogr. ; L. Larger, impr. phototypique, 1893. In-fol., nombreuses grav.

Le dos seul porte le nom de l'auteur : Em. Dewamin.
Fac-similés de documents signés de R. Lindet et de L. Turreau.

DROUIN (L'abbé). — 1311. *Essai sur l'église Saint-Georges d'Aubevoye*, par M. l'abbé DROUIN. — Paris, de Soye et fils, imp., 1895. In-8, 31 p.

Les passages relatifs à la statue de saint Bruno provenant de la chartreuse de Gaillon ont été reproduits dans le *Bull. de la Soc. d'études diverses de l'arr. de Louviers* (t. II, 1894, p. 21-23), sous le titre : *Essai sur l'église Saint-Georges d'Aubevoye*, par M. l'abbé Drouin.

DUBOIS (L'abbé P.-L.). — 1312. *Eglise Notre-Dame de Verneuil.* Son histoire, sa monographie, par l'abbé P.-L. DUBOIS,... curé de Notre-Dame de Verneuil,... Illustrations de MM. A. Barrier et l'abbé Truffaut. — Rennes, impr. Fr. Simon, 1894. In-4°, [8]-128 p., avec 14 pl. h. t. et 16 grav. dans le texte.

Bien que portant la date 1894, l'ouvrage a paru seulement en 1895.

DUBOIS (L'abbé A.). — 1313. *Inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur de Léon-François Réguis*, à Notre-Dame-du-Hamel, le 29 avril 1894. — *Rec. des trav. de la Soc. lib. d'agric., sc., arts et b.-l. de l'Eure*, 5^e^ sér., t. II, p. 8-27.

Texte de l'inscription (p. 8). — Notice sur Réguis, par M. l'abbé Dubois, curé de Menneval (p. 9-27). Cf. n° 1161.

— 1313 *bis*. *Pierre-Guillaume Gaillon, abbé commendataire du Breuil-Benoit.* Signé : A. DUBOIS, curé de Menneval. — *Le Brionnais*, 7 avril 1895.

Lu dans la séance tenue le 24 mars 1895 par la Société libre de l'Eure (section de Bernay).

DUBOURG (Ch.). — 1314. Ch. DUBOURG. *Louviers et ses environs.* Vingt eaux-fortes, précédées d'une notice historique pour chaque planche. — Louviers, impr. Eug. Izambert, 1895. In-fol., [20] p. et 20 pl., pap. vergé.

Louviers : maison dite des Templiers, l'ancien pont de Folleville, vieilles maisons. — Environs : le couvent de Sainte-Barbe, l'église du Mesnil-Jourdain, le manoir du Mesnil-Jourdain, porte de l'ancien presbytère du Mesnil-Jourdain, le manoir de Becdal, le manoir du

Hamel d'Acquigny, le manoir du Homme de Heudreville-sur-Eure, l'église de Heudreville-sur-Eure, l'église de la Vacherie, le manoir d'Epreville à Incarville, une vieille porte à Incarville, les églises de Pinterville, de Hondouville et de Fontaine-Heudebourg. — La couverture et le titre sont, en outre, illustrés de vignettes représentant un petit manoir à Saint-Etienne du Vauvray et l'église de la Vacherie.

Avant-propos signé : Léon de VESLY.

On lit au revers du faux titre : « Cet ouvrage a été tiré à 125 exempl. numérotés... »

— 1315. *Les enfants de marbre de l'église du Mesnil-Jourdain.* Signé : Ch. DUBOURG. — *Bull. de la Soc. d'études diverses de l'arr. de Louviers*, II, 1894, p. 137-142.

Débris d'un tombeau du XVII^e^ siècle.

Pas de tirage à part.

DUCHEMIN (P.). — 1316. *La baronnie de Pont-Saint-Pierre.* Signé : P. DUCHEMIN. — *L'Echo républicain*, 6, 13, 20, 27 janv., 3, 10, 17 fév., 3, 10, 17, 24, 31 mars, 14, 21, 28 avril, 5, 12, 19, 26 mai, 2, 9, 16, 30 juin 1895.

Commencé en 1893. Cf. n^os^ 762 et 1100.

— 1317. *La baronnie de Pont-Saint-Pierre*, par P. DUCHEMIN,... — Gisors, impr. typogr. de *l'Echo républicain*, 1894. (La couverture porte 1895.) In-16, 269 p. et un plan h. t.

— 1318. *Un dépôt de remonte à Brionne* (1783-1785). Signé : P. DELARUE. — *La Normandie*, 10^e^ année, t. II, p. 18-20 (n° de janv. 1895).

— 1319. *A travers le Vexin. Disettes et émotions populaires.* Signé : P. DUCHEMIN. — *L'Echo républicain*, 18, 25 août, 1^er^, 8, 22 sept., 5, 20 oct. 1895.

— 1320. *La Charité de Malleville-sur-le-Bec.* Signé : P. DELARUE. — *La Normandie*, 10^e^ ann., p. 277-279 (n° de sept. 1895).

— 1321. *Le fief de l'Isle, à Gisors.* Signé : P. DUCHEMIN. — *L'Echo républicain*, 13, 20, 27 oct., 3, 10, 17, 24 nov., 1^er^, 22, 29 déc. 1895.

Continué en 1896.

— 1322. *Le prieuré de Saint-Martin d'Ecoutecoq, à Infreville.* Signé : P. DELARUE. — *La Normandie*, 10^e^ année, p. 363-367 (n° de déc. 1895).

DUCY. — 1323. *Inauguration de l'hôtel de ville d'Evreux.* — *Le Courrier de l'Eure*, 23 avril 1895.

Discours de M. Ducy, maire d'Evreux. [Historique de la construction. MM. Anatole et Olivier Delhomme.] Ce discours a été reproduit par *le Progrès républicain* (25 avril) et *le Rappel de l'Eure* (27 avril).

DUCOS (Armand). — 1324. *A propos du monument des Girondins. Les trois Girondines : Mme Roland, Charlotte de Corday, Mme Bouquey, et les Girondins.* Etude de critique historique, par M. Armand Ducos,... — Bordeaux, impr. de P. Cassignol, 1895. In-8.

Buzot.

DUTILLEUX (A.). — 1325. *Quelques notes concernant le musée spécial de l'école française à Versailles.* Signé : A. Dutilleux,... — *Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements... à l'École nationale des beaux-arts*, du 16 au 20 avril 1895 (Paris, 1895, in-8), p. 230-247.

P. 240-241 : Envoi aux Andelys du *Coriolan* de Poussin (an VII).

1326. **Ecouis** (25e *anniversaire du combat d'*). [Détails historiques.] — *Journal des Andelys*, 1er et 5 déc. 1895.

ESTAINTOT (Cte d'). — 1327. *Les députés de la garde nationale de Rouen à la Fédération française* [1790]. Signé : Cte d'Estaintot. — *La Normandie*, 10e année, t. II, p. 1-11 (n° de janv. 1895).

Leur passage à Pont-de-l'Arche, Louviers, Gaillon, Vernon, Bizy.
Tirage à part : *Les députés de la garde nationale de Rouen à la Fédération française*. Signé : Cte d'Estaintot. — In-8, 11 p. (A la fin : « Impr. E. Lecourt, Sotteville-lès-Rouen. »)

1328. **Excursion** *du dimanche 17 juin avec l'Ecole d'anthropologie,...* — *Bull. de la Soc. norm. d'études préhistor.*, II, 1894, p. 35-39. (*Résumé des séances.*)

P. 38-39 : allée couverte de Dampsmesnil (fig.).

1329. **Excursion** *du dimanche 5 août* 1894. Visite des églises de Heudebouville, Venables, Villers-sur-le-Roule et Aubevoye. — *Bull. de la Soc. d'études diverses de l'arr. de Louviers*, 1894, p. 16-20, avec 2 pl. h. t.

Les planches représentent l'église de Venables et un « Manoir près l'église d'Aubevoye ».

1330. **Evreux.** [Découverte de sépultures dans le chœur de la

cathédrale d'Evreux.] — *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, 9 mars 1895 (17e ann., p. 27-30).

Épitaphes de Henri de Maupas du Tour et de Jacques Le Noël Du Perron, évêques d'Evreux.

1331. **Evreux** (*L'hôtel-de-ville d'*). [Historique de la construction.] — *Le Courrier de l'Eure*, 21 mars 1895.

1332. **Evreux** (*L'hôtel-de-ville d'*). — *Le Courrier de l'Eure*, 23 avril 1895.

Les anciens hôtels de ville d'Evreux.

1332 *bis*. **Evreux**. [Pierre gravée de l'époque gallo-romaine trouvée au Mesnil-Fuguet et entrée au musée d'Évreux.] — *Journal d'Evreux*, 25 sept. 1895.

1333. **Fontaine-sous-Jouy** (*Découverte de sépultures* [préhistoriques] *à*). — *Le Lovérien*, 2 et 9 juin 1895.

FORGEOT (Henri). — 1334. *Jean Balue, cardinal d'Angers* (1421 ? - 1491), par Henri Forgeot,... — Paris, Emile Bouillon, 1895. In-8, xxviii-259 p.

(*Bibliothèque de l'Ecole des hautes études, sciences philol. et histor.*, 106e fasc.)

Evêque d'Evreux.

1335. **Fortin** (*Discours prononcés aux obsèques de M. le Dr*), officier de l'instruction publique, ancien administrateur provisoire de la ville d'Evreux, président de l'Association des médecins de l'Eure,... etc., né à Ecardenville-sur-Eure le 7 janvier 1804, décédé à Evreux le 19 mars 1895. — Evreux, impr. de Charles Hérissey. S. d. Broch. in-8. (La couverture sert de titre.)

Discours de MM. le Dr Guindey, Savouré-Bonville, le Dr Lereboullet.

Sur M. le Dr Fortin, voir aussi *le Courrier de l'Eure* du 21 mars et *le Lovérien* du 24 mars.

[**FOSSEY (L'abbé)**]. — 1336. *Histoire locale. L'évêque d'Evreux Gislebert au concile de Clermont et à la première croisade.* — *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, 1er juin 1895 (17e ann., p. 276-280).

FOUQUET (Camille). — 1337. [Discours prononcé aux obsèques de M. Emile Vy, ancien président du conseil général.] — *Le Courrier de l'Eure*, 23 nov. 1895.

Sur M. Emile Vy. voir aussi le *Patriote de Normandie* du 17 nov. (reproduit dans *la Croix de l'Eure* du 23 nov.), *le Courrier de l'Eure* du 19 nov. et le *Journal de Bernay* du 20 nov.

FRANCE (**Anatole**). — 1338. *La légende de saint Adjutor.* — *Le Courrier de l'Eure*, 5 sept. 1895.

Reproduction d'un article de *l'Echo de Paris,* que l'on trouve également dans le *Journal de Rugles* du 13 sept.

FRÉTÉ (A.) — 1338 *bis*. *Noury intime*. Signé : R. B. (Roger Bontemps). — Broch. in-12. S. l. n. d. (1894).

Naturaliste, né au Fresne. Cf. n° 1401.

FROISSART. — 1339. *Chroniques de J. Froissart.* Deuxième livre, publié pour la Société de l'histoire de France par Gaston Raynaud. Tome neuvième, 1377-1380... — A Paris, libr. Renouard, H. Laurens, succ., 1894. In-8.

Soumission au roi de France des villes et châteaux navarrais de Normandie (Evreux, Conches, Pacy, etc.), 1378.

GADEAU DE KERVILLE (**Henri**). — 1340. *Les vieux arbres de la Normandie*. Etude botanico-historique, par Henri Gadeau de Kerville. — Fasc. III avec 21 pl. en photocollographie et 3 fig. dans le texte,... — *Bull. de la Soc. des amis des sciences natur. de Rouen*, 2e sem. 1894 (Rouen, 1895. In-8), p. 265-411 et 21 pl. h. t. — Cf. nos 252, 252 *bis*, 673 et 674.

P. 305-308 et pl. V et VI : V et VI. *Les deux ifs du cimetière de Boisney* (*Eure*). — P. 317-318 et pl. IX : IX. *Le pin laricio de Calabre du parc de Vatimesnil, à Sainte-Marie-de-Vatimesnil* (*Eure*). — P. 331-336 et pl. XIV et XV : XIV. *Le chêne de la Mère de Dieu, de la forêt de Vernon, à Pressagny-l'Orgueilleux* (*Eure*). — P. 337-343 et pl. XVI : XV. *L'orme de Nonant-le-Pin* (*Orne*). [P. 340-343 : l'« Ormeteau ferré de Gisors » : extraits de la *Philippide* de Guillaume Le Breton.] — P. 347-348 et pl. XVIII : XVII. *Le houx du hameau de Longueraie, aux Jonquerets-de-Livet* (*Eure*). — P. 351-354 et pl. XX : XIX. *Le tilleul de la fontaine Sainte-Clotilde, aux Andelys* (*Eure*). — P. 359-369 : *Note sur les ifs funéraires de la Normandie.* [P. 362, fig. 1 : tronc de l'if plein de Saint-Symphorien (Eure).]
Tirage à part, avec même pagination.

1341. **Galerie** *locale. Les gens de chez nous.* — *Le Réveil de l'Eure.*

Portraits, quelques-uns accompagnés de courtes biographies.
M. Thorel (6 avril 1895). — *M. Develle, ancien sous-préfet de Louviers, ancien député de l'Eure,...* (11 mai). — *Abbé de Broglie* (25 mai). — *Docteur Napieralski, de Pont-Audemer* (8 juin). —

M. Montier,... (15 juin, avec notice). — *M. Milliard, sénateur de l'Eure* (29 juin, not.). — *M. Léon Saffrey, vice-président du Conseil d'arrondissement* [de Pont-Audemer] (27 juillet). — *M. Parissot, sénateur de l'Eure* (31 août). — *M. Duval, maire de Beuzeville* (28 sept., not.). — *M Gattier* (30 nov., not.).

GARDIN. — 1342. [Carte de l'arrondissement de Bernay à l'époque gauloise, par M. Gardin]. — In-fol., lithogr., sans titre et sans signature (1895).

GAY (Ernest). — 1343. * *Nos édiles*, par Ernest Gay. — Paris, « Nouvelle revue française illustrée », 1895. Gr. in-8, VI-544 p., portraits (12 fr.).

Notices sur les membres du conseil municipal de Paris, au nombre desquels se trouve le Dr Bourneville, né à Garencières.

GEFFROY (A.). — 1344. *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française*. T. III. *Danemark*, avec une introduction et des notes par A. Geffroy. — Paris, Alcan, 1895. In-8, LXVII-240 p. (14 fr.)

Le comte de Chamilly, seigneur de Beaumesnil.

GERMAIN (Léon). — 1345. [Analyse d'une note sur les fonts baptismaux de Saint-Georges-sur-Eure (Eure), lue dans la séance du 8 sept. 1894.] – *Mém. de la Soc. des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 3e sér., t. IV (Bar-le-Duc, 1895), p. 30. (Cf. n° 1042).

— 1346. *Un portrait présumé d'Anne-Charlotte de Lorraine-Brionne, abbesse de Remiremont*. Signé : Léon Germain. — *L'Espérance, courrier de Nancy*, 6 août 1895.

1347. **Gilde** de Saint-Thomas et de Saint-Luc. Vingt-neuvième réunion. 19-31 août 1895. *Normandie*. — Soc. de Saint-Augustin : Desclée, De Brouwer et Cie, Bruges, 1895. In-32, 135 p., interfoliées de papier blanc.

Guide-programme de l'excursion.
Le Petit-Andely, p. 56-58 ; *le Grand-Andely*, p. 58-60 ; *Louviers : église Notre-Dame*, p. 60-61 ; *Evreux*, p. 62-68.

1348. **GODET (l'abbé)** et le vicomte de Romanet]. *D'Escorches*. In-8.

Généalogie de la famille d'Escorches insérée dans les *Documents sur la province du Perche* publiés par le vicomte de Romanet et M. H. Tournoüer. Le commencement a paru dans le 16e fasc.,

avril 1894. Cette généalogie fera partie d'un recueil de travaux du même genre qui doit recevoir ultérieurement un titre spécial.

Dans les *Preuves*, nous remarquons (21e fasc., juillet 1895, p. 74-75), l'acte de mariage (1703) de Gilles d'Escorches, sieur de Boutigny, avec Charlotte de Belleau, fille de François de Belleau, sieur de Petiteville, et (même fasc., p. 77-78) celui de Pierre-Alexandre d'Escorches avec Catherine-Elisabeth de Belleau, fille de Philippe de Belleau, seigneur de Petiteville (1709).

GONSE (Louis). — 1348 *bis*. Louis Gonse. *La sculpture française depuis le* XIVe *siècle*. — Paris, librairies-imprimeries réunies, 1895. In-4, nombr. pl. et fig. (60 fr.).

P. 61-62 : Gaillon et le *Saint Georges combattant le dragon*, de Michel Colombe, avec une pl. représentant le bas-relief.

GOUJON (Paul). — 1349. *Sainte-Cécile de Portejoie*. Signé : Paul Goujon. — *La Normandie*, 10e ann., p. 65-78 (n° de mars 1895), avec un plan h. t.

— 1350. Paul Goujon. *Sainte-Cécile de Portejoie*. Cinq planches phototypie par Paul Robert, d'après une photographie et des dessins de M. Taubin. 1895. — In-8, 20-[11] p. et 5 pl. h. t., dont une double. (Au revers du faux titre : « Sotteville-lès-Rouen, impr. E. Lecourt. »)

Tirage à part du précédent, augmenté de gravures.

GRANDMAISON (Geoffroy de). — 1351. *Les propriétaires du château de Lierru* [depuis la Révolution. Le baron Boyer de Peyreleau.] Signé : Geoffroy de Grandmaison. — *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 2e sem. 1895, col. 309-311.

GRANGES DE SURGÈRES (Mis de). — 1352. Histoire nobiliaire 2,500 *actes de l'état civil ou notariés concernant les familles de l'ancienne France* (XVe-XVIIIe siècle), reproduits ou analysés par le marquis de Granges de Surgères,... — Nantes, chez l'auteur, 66, rue Saint-Clément, 1895. In-8, XXII-480 p., pap. de Holl. (25 fr.)

Tiré à 375 exempl. — Assez nombreuses mentions de familles du département de l'Eure.

GRENIER. — 1353. Grenier. *Nos sénateurs*. Biographies et portraits (gravés sur cuivre) de MM. les sénateurs,... — Paris, E. Flammarion, édit. S. d. (1895). In-32 (1 fr. 25).

Eure : Comte d'Osmoy ; Guindey (Anatole) ; Milliard (Victor-Édouard).

GUÉRY (L'abbé C.). — 1354. *Histoire des commanderies dans le département de l'Eure* (suite). Signé : L'abbé C. Guéry. — *Revue catholique de Normandie*, 4e année (1894-1895), p. 353-381 et 557-574, 5e année (1895-1896), p. 48-58, 171-199. (Cf. n° 1016.)

Saint-Etienne de Renneville. Terminé en 1896.

— 1355. Histoire locale. *Grand Pouillé du diocèse d'Evreux.* — *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, nos des 5, 12, 19 janv., 16 fév. (16e ann., p. 905-908, 925-928, 942-946, 1024-1028), 4, 11, 18, 25 mai, 15 juin, 20 juillet, 28 sept., 23 nov. 1895 (17e ann., p. 196-200, 215-218, 239-240, 254-257, 318-320, 417-420, 614-616, 773-776).

Pénitencerie d'Evreux. — Prébende des huit de l'ancienne fondation. — Prébendes du Plessis-Grohan et de Fauville. — Prébende sur la vicomté de Pacy. — Prébendes de Quittebeuf, de Creton, de Houetteville, de Brosville, de Sainte-Colombe-la-Campagne, du Nuisement.

Commencé en 1894 et continué en 1896. Cf. n° 935.

GUIBERT (H.). — 1356. *Louviers pendant la guerre de Cent ans.* XIVe *et* XVe *siècles.* — *Bull. de la Soc. d'études diverses de l'arr. de Louviers*, II, 1894, p. 155-272.

— 1357. *Louviers pendant la guerre de Cent ans.* XIVe et XVe siècles. Par H. Guibert,... — Louviers, imp. (*sic*) Eug. Izambert, 1895. (La couverture porte, en outre : « Paris, libr. E. Dumont ».) In-8, 122 p.

On lit en note, p. 5 : « Le texte de cet ouvrage est extr. du Bull. de la Soc. d'études diverses de l'arr. de Louviers, année 1894, vol. II. »

GUILLOIS (Antoine). — 1358. Antoine Guillois. *Le salon de Madame Helvétius. Cabanis et les idéologues.* Ouvrage orné de deux portraits d'après des originaux inédits. — Paris, Calmann Lévy, édit., 1894. In-12 (3 fr. 50).

Passim, Le Couteulx de Canteleu, comte de Frenelles.

1358 *bis.* **Harcourt** (*Incendie de la communauté d'*) [18 fév.]. — *Le Brionnais*, 24 fév. 1895.

Détails sur les objets d'art détruits. Épitaphe de Françoise de Brancas, princesse d'Harcourt, fondatrice de l'hôpital.

HAURÉAU (B.). — 1359. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France ;* t. XXV, Poitiers, Valenciennes.

Paris, Plon, 1894, 637 p. in-8. [Compte rendu] signé : B. Hauréau. — *Journal des savants*, 1895, p. 191-200.

P. 192 : Guy d'Evreux et ses sermons, à propos d'un ms. de la biblioth. de Poitiers.

HÉRISSAY (Emile). — 1360. *Compte rendu des travaux de la Société* [des amis des arts] *en* 1894, présenté à l'assemblée générale du 17 mars 1895, par M. Emile Hérissay, vice-président. — *Soc. des amis des arts du dép. de l'Eure. Bull.* X, 1894, p. 3-24.

Détails biographiques sur MM. Poulain, Grénouilloux, Camille Guérie, d'Osmoy, etc.

HULST (M. d'). — 1361. * M. d'Hulst. *M. l'abbé de Broglie.* Extr. du *Correspondant* [du 25 mai 1895]. — Paris, libr. Ch. Poussielgue, 1895. In-8, 29 p.

Sur M. l'abbé de Broglie, voir aussi la *Revue du clergé français* (étude de M. l'abbé Batiffol), le *Bulletin de l'Institut catholique* (nos de mai et de juin ; dans le second, article de Mgr d'Hulst), les *Annales de philosophie chrétienne* (n° de juillet), *la Quinzaine* (1er juillet : L'abbé Paul de Broglie, souvenirs personnels, par A. Largent), *le Soleil* (16 mai : Marin et prêtre, par L. de la Brière), *la Semaine religieuse du diocèse d'Evreux* (18, 25 mai et 15 juin), *l'Illustration* (18 mai : notice avec portr.), plusieurs journaux locaux (notices avec portr.) : *le Réveil de l'Eure* (25 mai), *le Rappel de l'Eure* (25 mai), *la Risle* (26 mai), *le Lovérien* (26 mai), etc., etc.

IMBERT DE SAINT-AMAND. — 1361 *bis*. *Les femmes des Tuileries. La Révolution de* 1848, par Imbert de Saint-Amand. — Paris, E. Dentu, édit. S. d. (1895). In-12 (3 fr. 50).

Salvandy, Hébert, Dupont (de l'Eure) ; fuite du roi à travers le département de l'Eure.

JEHAN DE L'AVRE. — 1362. Jehan de l'Avre. *Notice sur Aubéry du Boullcy, compositeur de musique*, fondateur de l'Association musicale des départements de l'Eure, de l'Orne et d'Eure-et-Loir... — Verneuil, impr. J. Gentil, 1895. In-16, [6]-VI-52 p., portr., vign. et fac-similés.

JOIN-LAMBERT. — 1363. *Note sur un retable de l'église de Rôtes*, lue par M. Join-Lambert, le 24 mars 1895 à la Société libre de l'Eure (section de Bernay). — In-8, 6 p. S. l. n. d. (Il n'y a qu'un titre de départ.)

Publié d'abord dans *le Brionnais* du 31 mars.

LA BALLE (L'abbé de). — 1364. *Saint Louis, roi de France et*

comte d'Evreux. Signé : L'abbé de La Balle. — *Revue catholique de Normandie*, 4e ann. (1894-1895), p. 450-467 et 529-538.

Commencé en 1894. Cf. n° 906.

LABANDE (L.-H.). — 1364 *bis*. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*. Tome XXVII. *Avignon*, par M. L.-H. Labande. Tome I. — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1894. In-8. (En tête du titre : Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.)

P. 19 : 35 (anc. fonds 185). Tractatus de differentia nostrae translationis ad hebraica littera in veteri Testamento, a Nicolao de Lyra. xive s. — P. 27 : 44 (anc. f. 112). Additiones ad postillam magistri Nicolai de Lyra super Biblia, a Paulo de Sancta Maria. xve s. — P. 31 : 55 (a. f. 211). Livre des Psaumes, avec préfaces de Nicolas de Lyre et de saint Jérôme. xve s. — P. 45 : 80 (a. f. 89). Postillæ super epistolas Pauli, a fratre Nicolao de Lira. (Fin du xiiie s.). Ces postilles ne semblent pas être de Nicolas de Lyre, dit M. Labande. L'attribution à cet écrivain ne date que du xviiie s.) — P. 47 : 84 (a. f. 102). Commentaire de Nicolas de Lyre sur le Nouveau Testament : épîtres de saint Paul. xve s. — P. 48 : 85 (a. f. 175). Suite du même commentaire : fin des épîtres de saint Paul, actes des Apôtres, Epitres canoniques, Apocalypse. xve s. — P. 593 : 1381 (a. f. 504). Inventaire du Trésor des chartes. Fol. 1 : Normandie. Fol 25 : Pont-de-l'Arche. Fol. 37 : Harcourt. Fol. 39 : Evreux. Fol. 42 : Vernon. Fol. 43 : Gisors. Fol. 55 : Conches et Breteuil (xviie s.). P. 598 : 1388-89 (a. f. 505). Pièces du « procès criminel de mre Robert d'Artois, comte de Beaumont, pair de France ». 1329-1330. xviie s., 2 vol. — P. 598 : 1390 (a. f. 506). Pièces du « procès criminel de Charles 2e, roy de Navarre, comte d'Evreux, commenceant par celuy de ses complices. » 1377-1386. xviie s. — P. 638 : 1466 (a. f. 455). Mémoire sur la province d'Alençon et du Perche, par l'intendant Pommereu. xviiie s. — P. 640 : 1479 (a. f. 455). Mémoires sur la généralité de Rouen, par l'intendant La Bourdonnaye (1699). Copie du xviiie s. — Etc.

— 1365. *Catalogue*, etc. *Départements*. Tome XXVIII. *Avignon*, par M. L.-H. Labande. Tome II. — Paris, etc., 1895. In-8.

P. 212 : 1995. Recueil de lettres écrites par Fléchier ou à lui adressées (lettres à et de Mlle de la Vigne). Copie du xviiie s. — Etc.

1365 *bis*. **Labbé** (*Les hommes de la Normandie. Le poète Paul*). — *L'Union normande*, 1er-8 mars 1895, avec portr.

Né à Thiberville.

LA BOISETTE (**M. de**). — 1366. *La Tour grise à Verneuil*. Signé : M. de La Boisette. — *La France illustrée*, XXIIe ann., t. II, p. 17 et 20 (n° du 8 juin 1895), avec grav.

LACOMBE (Charles de). — 1367. Charles de LACOMBE. *Vie de Berryer* (d'après des documents inédits). *Berryer sous la République et le second Empire.* — Paris, Firmin-Didot, 1895. In-8, XII-647 p. (8 fr.)

Affaire de Jeufosse.

LAFENESTRE (Georges). — 1368. Georges LAFENESTRE et Eugène RICHTENBERGER. *La peinture en Europe : Florence.* — Paris, librairies-imprimeries réunies. S. d. (1895). Petit in-4°, pl.

Description d'un tableau de Poussin : *Thézée à Trézène.*

LA FERRIÈRE (Cte Hector de). — 1369. *Lettres de Catherine de Médicis*, publiées par M. le Cte Hector de LA FERRIÈRE,... — Tome cinquième, 1574-1577. — Paris, impr. nat., 1895, In-4°.

Faux titre : « Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du ministère de l'instruction publique. »

Passim : le maréchal de Damville, la duchesse de Ferrare, comtesse de Gisors, M. de Guitry, etc.

LA RONCIÈRE (C. de). — 1370. *La Pragmatique Sanction de 1438 et Alain de Coëtivy* [évêque de Dol, seigneur de Saint-Samson-sur-Risle]. Signé : C. de LA RONCIÈRE. — *La Correspondance historique et archéologique*, 2e année, 1895, p. 46-50 (n° de févr.).

LARUE (Chevalier de). — 1371. *Histoire du dix-huit fructidor. La déportation des députés à la Guyane, leur évasion et leur retour en France*, par le chevalier DE LARUE. — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1895. In-8, avec portr.

Déportation de Barbé-Marbois.

LA SICOTIÈRE (de). — 1372. *A propos d'autographes*, par M. de LA SICOTIÈRE. *Vervoitte et Rossini.* — *Rec. des trav. de la Soc. lib. d'agric., sc., arts et b.-l. de l'Eure*, 5e sér., t. II, p. 82-121.

Collect. d'autogr. léguée par le musicien Charles Vervoitte à M. Le Ménager, conseiller général de Conches. — P. 119-121, détails biogr. et bibliogr. sur M. Le Ménager.

LAUTIER (Eugène). — 1372 *bis*. *La réception de M. Albert Sorel à l'Académie française.* Signé : E. L. — *Le Magasin pittoresque*, 63e ann., 1895, p. 68-70.

P. 70 : M. le duc de Broglie, avec portr. (p. 69).

LE CORBEILLER (Edouard). — 1373. *Les débris des bibliothèques normandes du moyen âge.* Signé : Edouard Le Corbeiller. — *Revue catholique de Norm.*, 5e ann., p. 127-151 (15 sept. 1895).

Le Bec, Bonport, Bourg-Achard, Breuil-Benoit, « Ingerannus de Cantiers, » chanoine de Rouen (1338), un curé de Champignolles (XIVe s.), « Walterus Cloel, » curé de Rougemontier (1249), Conches, Evreux (abbaye de Saint-Taurin, chapitre de la cathédrale, Dominicains), l'Ile-Dieu, Nicolas Le Roux, abbé de la Croix-Saint-Leufroy (1411), Pierre de Limoges, chanoine d'Evreux (1306), Lire, église de Montaure, Mortemer, Préaux, église de Semerville, etc. ; *passim*, mentions d'œuvres de Nicolas de Lire.

LEFÈVRE (G.). — 1374. *De Anselmo Laudunensi scholastico* (1050-1117). Facultati litterarum Parisiensi thesim proponebat G. Lefèvre,... — Mediolani Aulercorum edebat C. Hérissey, 1895. In-8, VIII-139 p.

Anselme de Laon étudia à l'abbaye du Bec dans la seconde moitié du XIe siècle.

LEFÈVRE-PONTALIS (Germain). — 1375. *Episodes de l'invasion anglaise. La guerre de partisans dans la haute Normandie* (1424-1429). Signé : Germain Lefèvre-Pontalis. — *Biblioth. de l'Ecole des chartes*, LVI, p. 433-508. Cf. nos 630, 631, 931, 932.

La prise d'armes de 1424. — Les nobles normands et picards. — Le choc de Verneuil et la Jacquerie normande.

Tirage à part : *Episodes de l'invasion anglaise. La guerre de partisans dans la haute Normandie* (1424-1429), par Germain Lefèvre-Pontalis. Extr. de la *Biblioth. de l'Ecole des chartes*, année 1895, t. LVI. Paris, 1895. In-8, [2]-76 p.

LE FUSTEC (J.). — 1375 *bis*. *Mademoiselle de Lambesc et le comte de Brionne.* Signé : J. Le Fustec. — *Le Magasin pittoresque*, 63e ann., 1895, p. 345-346.

Avec une grav. du tableau de Nattier (1732), représentant Mlle de Lambesc et le comte de Brionne enfant.

LE MERCIER (E.). — 1376. *Alphonse-Vincent Assegond, conservateur honoraire du musée municipal, fondateur du musée céramique.* Signé : E. L. M. [E. Le Mercier]. — In-8, 23 p. (La couverture, encadrée de deuil, porte : « Alphonse-Vincent Assegond (Bernay Eure) » et, en tête : « Offert par la famille. » — A la fin : « Bernay, impr. Miaulle-Duval. »)

P. 6-9 : discours prononcé aux obsèques de M. Assegond par M. Gustave Gouellain. — Ce discours avait été d'abord publié dans le *Journal de Bernay* du 30 mars 1895.

LEPAGE (**Albert**). — 1377. *La justice au moyen âge. Condamnation à mort* [d'un porc] *à Pont-de-l'Arche en* 1408. Signé : Albert LEPAGE. — *Bull. de la Soc. d'études diverses de l'arr. de Louviers*, II, 1894, p. 143-147.

Tirage à part : Albert LEPAGE. *La justice au moyen âge. Condamnation à mort à Pont-de-l'Arche en* 1408. Lu en séance de la Soc. d'études diverses de l'arr. de Louviers, le 5 mai 1894. — Louviers, imp. (*sic*) Eug. Izambert, 1895. In-8, 8 p.

LE PARQUIER (**E.**). — 1378. *Rouen et le département de la Seine-Inférieure aux mois de juin et juillet* 1793, *leur attitude et leur rôle au moment de l'insurrection fédéraliste des départements normands et bretons*. Signé : E. LE PARQUIER. — *La Normandie*, 10e ann., p. 321-333 et 353-363 (nos de nov. et déc. 1895).

LE PICARD (**Charles.**) — 1379. *Catalogue des maires et échevins de la ville de Rouen et des prieurs des consuls* depuis leur institution jusqu'en 1790, avec indication d'armoiries, par Charles LE PICARD,... — Louviers, imp. (*sic*) Eug. Izambert, 1895. In-8, 57 p.

Familles du Vexin, de la plaine du Neubourg, etc.

1380. **Le Prévôt de Beaumont** *à Monge, ministre de la marine* (1793). [Lettre.] — *Nouvelle revue rétrospective* (Paris, 55, rue de Rivoli. In-12), no du 10 mars 1895 (p. 145-146).

1381. * **LETACQ** (**A.-L.**). *Curiosités végétales du département de l'Orne*. — *Bull. de la Soc. d'horticulture de l'Orne*, 1er sem. de 1895, p. 48-57.

Travail commencé dans le *Bull.* de l'année 1894.

P. 56-57 : *Les ormes et l'if de Verneusses*. — Cette note a été publiée aussi dans *l'Ami des sciences naturelles* (1er juin 1895).

LETAILLEUR (**V.**). — 1382. *Charleval*. Signé : V. LETAILLEUR. — *Journal des Andelys*, no du 13 oct. 1895.

Notes historiques très sommaires sur Transières.

LE VERDIER (**Pierre**). — 1383. *Bibliographie historique normande*, 1894-1895. Signé : P. L. V. — *Bull. de la Soc. de l'hist. de Norm.*, t. VII, p. 389-434.

P. 429-434 : 2° *Manuscrits*. [Pièces concernant Pont-Audemer, Evreux, Gisors, Dangu.]

— 1384. *Rapport sur les travaux de la classe des lettres et des arts pour l'année* 1893-1894, par M. P. LE VERDIER, secrétaire. — *Précis*

analyt. des trav. de l'Acad. des sc., belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année 1893-1894 (Rouen, 1895. In-8), p. 149-161.

P. 159-161, M. le baron Charles Levavasseur, † avril 1894.

LIARD (Louis). — 1385. Louis LIARD. *L'enseignement supérieur en France.* 1789-1893. Tome second. — Paris, Armand Colin et Cie, édit., 1894. In-8.

MM. de Vatimesnil et de Salvandy grands maîtres de l'Université. Le tome premier parut en 1888.

LOIR (Maurice). — 1386. Maurice LOIR, lieutenant de vaisseau. *La marine française.* Illustrations de L. Couturier et F. Montenard. — Paris, libr. Hachette et Cie, 1893. In-4°. (25 fr.)

P. 84, fig. : Portrait de Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, duc de Damville, grand amiral.

1386 *bis.* **Louviers.** [Nomenclature des objets trouvés dans les fouilles de Muids (cf. nos 1261, 1292 et 1398) et donnés au musée de Louviers par M. Roussel.] — *Le Publicateur*, 22 juin 1895.

Reproduit dans *l'Industriel de Louviers*, même date.

1387. **Luc de la Barre** (*Inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur de*), à la Barre, le 9 septembre 1894. — *Rec. des trav. de la Soc. lib. d'agric., sc., arts et b.-l. de l'Eure*, 5e sér., t. II, p. 28-35.

Texte de l'inscription (p. 28). — Discours de MM. le duc de Broglie (p. 30-32) et Boivin-Champeaux (p. 32-35). Cf. 1120 et 1121.

Tirage à part : Société libre d'agr., sc., arts et b.-l. de l'Eure (section de l'arr. de Bernay). *Inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur du chevalier Luc de la Barre*, à la Barre, le 9 sept. 1894. — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1895. In-8, [4] 19 p. [On trouve aussi dans ce tirage à part la notice de M. l'abbé Porée : *Dom Massuet et ses correspondants.*]

1388. * **MARQUÈS (C.-A.).** *Yves d'Evreux et M. Ferdinand Denis.* — *Revista do instituto historico Brazileiro*, t. LVI, 1894.

MARTIN (Jules). — 1389. Jules MARTIN. *Nos académiciens. Académie française.* Portraits et biographies... — Paris, libr. des contemporains, F. Bellanger et Cie, 15 bis, rue de Maubeuge, 1895. In-32, portraits sur cuivre (couverture illustrée) (1 fr. 50).

P. 56-58 : *M. le duc de Broglie.*

MAUGRAS (Gaston). — 1390. *La fin d'une société. Le duc de Lau-*

sun et la cour de Marie-Antoinette, par Gaston MAUGRAS. — Paris, libr. Plon; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1895. In-8 (7 fr. 50).

P. 264-288 : Le prince de Broglie à l'armée de Rochambeau en Amérique (1782). *Passim*, le marquis de Conflans, seigneur du Vaudreuil, et Mme de Coigny, sa fille.

MÉLINE. — 1391. *Inauguration du monument de Pouyer-Quertier* à Rouen, le dimanche 11 nov. 1894. — *Rec. des travaux de la Soc. lib. d'agric., sc., arts et b.-l. de l'Eure*, 5e sér., t. II, p. 47-56, avec une vign. représentant le monument (p. 48).

Discours de M. MÉLINE, p. 50-55. — La vign. a été empruntée à *l'Illustration*.

Tirage à part : Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. *Inauguration du monument de Pouyer-Quertier à Rouen, le dimanche 11 nov.* 1894. — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1895. In-8, 14 p.

Sur Pouyer-Quertier, voir aussi le *Patriote de Normandie*, 11 et 12 nov. 1894, portr.; *Journal de Rouen*, 12 nov.; la *Réforme économique*, 18 nov.; le *Travail national*, 18 nov., etc.

MEMOR. — 1392. *Récits douloureux, par un témoin oculaire.* Signé : MEMOR. — *Le Rappel de l'Eure*, 6, 9, 13, 20, 27 nov. et 28 déc. 1895.

Evreux, 26 oct.-21 nov. 1870.

MERSON (Olivier). — 1393. Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts,... *Les vitraux*, par Olivier MERSON. — Paris, libr.-impr. réunies. S. d. (1895). In-8, nombr. grav. dans le texte (3 fr. 50).

Texte : vitraux de la cathédrale d'Evreux, p. 125, 126, 140-141; de Sainte-Foy de Conches, p. 168-170; du Grand-Andely, p. 218-219.

Grav. : Fig. 88. Bordure d'une rosace détruite (Eglise de Gisors). P. 218.

MOLLE (Charles). — 1394. *Histoire du fief d'Outrebois, paroisse de Gravigny*, par M. Ch. MOLLE. — *Rec. des trav. de la Soc. lib. d'agric., sc., arts et b.-l. de l'Eure*, 5e sér., t. II, p. 57-81.

Les principaux possesseurs de cette terre furent les Bonzens, les Le François, les Le Doulx.

— 1394 *bis*. *Histoire du fief d'Outrebois, paroisse de Gravigny*, par Charles MOLLE,... — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1895. In-4°, [4]-25 p.

Tirage à part du précédent, in-4°, sur papier de Hollande, à 30 exempl.

MONTIER (A.). — 1395. *Les vitraux de Saint-Ouen de Pont-Au-*

demer, par A. MONTIER,... — Pont-Audemer, impr. du commerce, G. Hauchard, 1895. In-8, 56 p. et une pl. h. t. (2 fr.).

1396. * **MORSOLIN (Bernard)**. *Nicolas Poussin et le Covolo de Costozza dans le Vicentin.* — Vicenza, typ. Fabris, 1894. In-16, 24 p. (Cf. n° 745).

1397. * **MORTILLET (A. de)**. *Figures gravées et sculptées sur des monuments mégalithiques des environs de Paris.* 6 fig. — *Bull. de la Soc. d'anthropologie de Paris*, 15 déc. 1893.

Dolmen d'Aveny.

1398. **Muids** (*Cimetière franc de*). — *Bull. de la Soc. d'études diverses de l'arr. de Louviers*, II, 1894, p. 152-154, avec une pl. double.

1399. **Navarre** (*L'impératrice Joséphine, duchesse de*). — *Le Petit Journal*, 12 juin 1895.

Reproduit dans *l'Avenir de Bernay*, 19 juin.

NIEL (Eugène). — 1400. *Recherches historiques sur Saint-Aubin-le-Vertueux*, par Eugène NIEL,... — Louviers, imp. (*sic*) Eug. Izambert, 1895. In-8, 76 p.

Familles seigneuriales : de Grieu, du Houlley, etc. Les abbés de Bernay présentaient à la cure.

1401. **Noury** (*Discours prononcés à l'inhumation de M.*), président honoraire de la Société, directeur du musée d'histoire naturelle d'Elbeuf. — *Bull. de la Soc. d'étude des sciences naturelles d'Elbeuf*, 13e ann., 1894 (Elbeuf, 1895. In-8), p. 126-137, avec portr. h. t.

P. 126 : *Discours de M. Ch. Mouchel, maire d'Elbeuf,...* — P. 127 : *Discours de M. X. Pelletier, président de la Société industrielle,...* — P. 131 : *Discours de M. Th. Lancelevée, professeur à la Société industrielle,...* — P. 134 : *Discours de M. Blanchet, ancien élève de la Société industrielle,...* — P. 135 : *Discours de M. Henri Gadeau de Kerville, président de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen.*

OLIVIER (G.). — 1402. *Artistes normands. M. Emile Décorchemont.* Signé : G. OLIVIER. — *L'Union normande*, 14-21 sept. 1895.

Reproduit dans *le Rappel de l'Eure* du 21 sept.

— 1403. *Les hommes de la Normandie. M. Thorel, député de l'Eure.* Signé : G. OLIVIER. — *L'Union normande*, 12-19 oct. 1895.

PAGART D'HERMANSART. — 1404. *Deux lettres de princes français aux échevins de Saint-Omer après la mort de Louis X, dit le Hutin, pendant la vacance du trône* (1316). Communication de M. PAGART D'HERMANSART. — *Bull. histor. et philol. du Comité des trav. histor. et scientif.*, 1894, p. 22-24.

Lettres des comtes de Valois et d'Evreux, oncles de Louis X, et du comte de la Marche, son frère, pour exhorter les Audomariens à demeurer fidèles à la comtesse Mahaut d'Artois contre son neveu Robert.

Voir aussi, même vol., p. 20-21 : *Rapport de M. G. Monod sur une communication de M. Pagart d'Hermansart.*

La communication elle-même a été tirée à part : Paris, impr. nat. In-8, 4 p.

1405. **Papon (M. Alexandre).** — *Le Rappel de l'Eure*, 10 avril 1895.

Reproduit par *l'Avenir de Bernay* (13 avril), *l'Impartial* (14 avril). — Sur M. Papon, voir aussi *la Vallée d'Eure* du 18 avril, *le Journal de Brionne* (14 avril) et *le Journal du Neubourg* (17 avril).

PARIS (Gaston). — 1406. *La poésie du moyen âge.* Leçons et lectures par Gaston PARIS, membre de l'Institut. Deuxième série... — Paris, libr. Hachette et C^ie^, 1895. In-12 (3 fr. 50).

P. 45-74 : *L'esprit normand en Angleterre.* [Lanfranc, saint Anselme, Thibaut de Vernon.]

PARISIEN (Le). — 1407. *Comédiens de salon.* Signé : LE PARISIEN. — *La Libre Parole*, n° du 6 déc. 1895.

Les comédiens amateurs du château de Dangu sous le second Empire.

1408. **Parissot (M. Albert)**, sénateur de l'Eure,... [Notice biogr. avec portr.] — *L'Avenir de Bernay*, 16 fév. 1895.

Sur M. Parissot, voir également *le Progrès républicain* du 31 janv. (*Face et profil. M. Parissot.* Signé : F...), et *le Rappel de l'Eure* du 17 août 1895 (courte notice et portr.).

PASQUIER (Le chancelier). — 1409. Histoire de mon temps. *Mémoires du chancelier* PASQUIER, publiés par M. le duc d'AUDIFFRET-PASQUIER, de l'Académie française. 2^e^ partie : Restauration, III. 1824-1830. *Tome sixième.* — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et C^ie^, imp.-édit., 1895. In-8. (8 fr.)

Passim : MM. de Salvandy, de Broglie, Dupont (de l'Eure).

PASSY (Louis). — 1410. *Notes sur la crise alimentaire de* 1811 et

de 1812 dans le Vexin normand. Signé : Louis PASSY. — *La Normandie,* 10e année, p. 289-300 (n° d'octobre 1895).

1411. * **P. PASSY.** — *Notes sur le parler d'Ezy-sur-Eure.* — *Revue philologique française et provençale*, 1894.

1412. **Patois** *de la vallée d'Eure* (*Le*). — *La Vallée d'Eure*, 5 sept. 1895.

Dictionnaire des mots patois en usage dans la région de Pacy, dont il n'a été publié que le commencement de la lettre A.

PATRIE (**Léon**). — 1413. *Adolphe Vard.* Signé : Léon PATRIE. — *Revue normande et percheronne*, 4e ann., p. 303-309 (sept.-oct. 1895), avec portr.

Né à Aubevoie. — Tirage à part.

PAULME (**Henri**). — 1414. *La cathédrale d'Evreux.* Signé : Henry CHARTRAINE. — *Journal des Arts*, 8 avril 1895 (17e ann., n° 23).

Découverte de sépultures d'évêques dans le chœur.

— 1415. *Emile Renouf.* Signé : Henri PAULME. — *Soc. des amis des arts du dép. de l'Eure. Bull.* X, 1894, p. 30-73, avec portr. h. t.

Né à Paris, le peintre Renouf passa quelques mois de sa jeunesse à Evreux (voir pages 35-37).

Tirage à part : Henri PAULME. *Emile Renouf.* Notice extraite du Bulletin annuel 1894 de la Société des amis des arts du dép. de l'Eure. — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1895. In-8, 48 p. et un portr. h. t.

PELLATON (**H.**). — 1416. *Sur un poignard en silex* [trouvé à Fains]. Note communiquée à la Société normande d'études préhistoriques, à sa séance du 21 avril 1895, à Saint-Saëns, par M. H. PELLATON, dessinateur à Pacy-sur-Eure. — In-4° de 2 (lisez 3) pages, avec fig. Autographié.

— 1417. « *Plan de la ville de Passy.* Levé en 1746 par M. Raymond, géomètre royal, sous la direction de M. Pollard, de la généralité de Paris, pour la construction de la route de Paris à Caen par Lisieux. — H. Pellaton del. 1894. » In-fol. Autographié.

Agrandissement d'une partie du plan établi pour la construction de la route royale de Paris à Cherbourg, conservé aux Archives de l'Eure.

1418. * **P. PELLOT.** *L'héritage de Claude de Moy, comtesse de Challigny.* — *Revue de Champagne et de Brie.* 1893.

Cette dame, veuve de Henry de Lorraine, comte de Challigny, possédait les terres de Buchy, Ry, Saint-Denis-le-Thiboust, Vascœuil, etc.

PEREY (Lucien). — 1419. *Le président Hénault et Madame du Deffand.* La cour du Régent. La cour de Louis XV et de Marie Leczinska, par Lucien Perey. — Paris, Calmann Lévy, édit., 1893. In-8 (7 fr. 50).

Passim, Mme de Prie.

PETIT (Ernest). — 1420. *Séjours de Charles VI* (1380-1400), par M. Ernest Petit. Extr. du « Bull. du Comité des trav. histor. et scientif. » (section d'hist. et de philol., année 1893). — Paris, E. Leroux, 1894. In-8, 90 p. (La couverture sert de titre.)

Tirage à part du n° 1205. — Localités du département de l'Eure où séjourna Charles VI de 1380 à 1400 : abbaye de Bonport, Bourg-Achard, Etrépagny, Evreux, Gisors, Louviers, Montfort-sur-Risle, Neaufles-Saint-Martin, Neubourg, Pont-de-l'Arche, Vernon.

PHILIPPE DE LALONDE. — 1421. *Société libre d'agriculture de l'Eure, section de Bernay.* [Compte rendu de la séance du 20 oct. 1895.] — *Le Brionnais*, 27 oct. 1895.

Analyse de la communication de M. Philippe de Lalonde sur Mutel de Boucheville, poète, né à Bernay (1730-1814).

Reprod. dans le *Journal de Bernay* du 2 nov.

1422. **Photo-club rouennais.** *Normannia.* Documents sur la Normandie. 1er fasc., 1895. In-4°, 10 planches h. t. (On lit à la fin : Rouen, impr. Julien Lecerf.) (6 fr.)

Au revers du faux titre : « Ce premier fascicule a été tiré à trois cent cinquante exempl. »

P. 29-30 : *Bas-reliefs en bois du* XVe *siècle dans l'église de Bourg-Achard (Eure).* Signé : Raoul Bonet. (Avec 2 pl. h. t. et une figure en tête de page. Légende de saint Eustache.)

1423. **Pierre tombale.** — *Le Républicain rislois*, 5 oct 1895.

Acquisition par la ville de Pont-Audemer, sur l'initiative de M. Charles Verger, de la pierre tumulaire de Pernelle du Bosc, abbesse de Saint-Léger de Préaux, † 1462. Texte de l'inscription. — Voir aussi *la Risle* (6 oct.) et le *Journal de Pont-Audemer* (7 nov.).

PIGEON (le chanoine). — 1424. *Nomination de Jean Boucard, confesseur du roi Louis XI, à l'évêché d'Avranches en* 1453. Communication de M. le chanoine Pigeon. — *Bull. histor. et philol. du Comité des trav. histor. et scientif.*, 1893, p. 78-84.

Abbé du Bec. — Tirage à part : *Nomination de Jean Boucard, confesseur du roi Louis XI, à l'évêché d'Avranches, en* 1453, par le chanoine PIGEON. Extr. du *Bull. du Comité des trav. histor. et scientif.* (section d'hist. et de phil., année 1893). — Paris, Ernest Leroux, 1893. In-8. (La couv. sert de titre.)

PONTON D'AMÉCOURT (Vicomte de). — 1424 *bis*. *Description générale des monnaies mérovingiennes* par ordre alphabétique des ateliers, publiée, d'après les notes manuscrites de M. le vicomte de PONTON D'AMÉCOURT, par A. de BELFORT. Tome cinquième. — Paris, au siège de la Société française de numismatique, 1895. In-8.

T. 1er (1892), p. 50-52 : *Ebroce castrum, Ebrora vicus* (Evreux). — T. II (1892), p. 434-435 : *Nivialcha*, avec 2 fig. M. d'Amécourt identifie ce lieu avec Nuillé-sur-Ouette (Mayenne), mais M. Prou l'identifie avec Neaufles-Saint-Martin. — T. IV (1894), p. 11 : *Paciacus* (Pacy-sur-Eure), avec fig.

PORÉE (l'abbé). — 1425. *Le temporel du prieuré de Saint-Philbert en* 1398. [Avant-propos signé : L'abbé PORÉE, curé de Bournainville.] — S. l. n. d. In-8, 6 p. Il n'y a qu'un titre de départ.

Tirage à part du nº 1199.

— 1426. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure, section de Bernay. [Circulaire pour annoncer l'érection d'un monument à Léonor Mérimée, signée : L'abbé PORÉE]. — In-4º, 3 p. (Brionne, impr. E. Amelot.)

Notice biographique sur Léonor Mérimée. — Reproduit dans *le Courrier de l'Eure* du 20 avril 1895, sous ce titre : *Nos hommes célèbres*.

— 1427. *Dom Massuet et ses correspondants.* — *Rec. des trav. de la Soc. lib. d'agric., sc., arts et b.-l. de l'Eure*, 5e sér., t. II, p. 36-46.

Né à Saint-Ouen-de-Mancelles.

— 1428. Société libre de l'Eure (section de Bernay). Communication par M. le chanoine PORÉE à la séance du 9 sept. 1894, tenue à La Barre sous la présidence de M. le duc de Broglie. *Dom Massuet et ses correspondants.* — In-8, 11 p. (Il n'y a qu'un titre de départ. A la fin, on lit : « Evreux, impr. de Charles Hérissey. »)

Cf. nº 1387.

— 1429. *Découverte de peintures murales* [du XVe siècle] *dans l'église de Saint-Philbert-sur-Risle* (*Eure*). Signé : L'abbé PORÉE. — *Soc. des*

amis des arts du dép. de l'Eure. Bull. X, 1894, p. 84-85 (*Chronique*).

Reproduit dans le *Bulletin monumental*, 1895, p. 75-76.

— 1430. [Léonor Mérimée]. — *Le Courrier de l'Eure*, 12 sept. 1895.

Lu à l'inauguration du médaillon érigé en l'honneur du peintre à Broglie le 8 sept. 1893.
Reproduit dans *le Brionnais* du 15 sept.

1431. **Poussin** (*Le peintre*). — *L'Avenir de Bernay*, 4 déc. 1895.

Reproduction d'un article du *Progrès de l'Aisne*, que l'on trouve aussi analysé dans *le Courrier de l'Eure* du 28 nov., sous la signature I. C. (Isidore Cantrel). Cette analyse a elle-même été reproduite dans *l'Industriel de Louviers* du 30 nov.
Maison du père ou du grand-père (?) de Poussin, rue du Collège, n° 8, à Soissons.

PREVOST (**Gustave-A.**). — 1432. (Extr. de la *Normandie monumentale et pittoresque* — Eure.) — *L'église de la Madeleine, à Verneuil*, par G.-A. Prevost. — Havre, Lemale et C^ie^, imp.-édit., 1894. In-fol., p. 63-70 et une pl. h. t.

— 1433. *Documents sur le ban et l'arrière-ban, et les fiefs de la vicomté de Rouen en* 1594 *et* 1560, *et sur la noblesse du bailliage de Gisors en* 1703, publiés par M. G. P. — *Mélanges* de la Soc. de l'hist. de Norm., 3^e^ sér. (1895), p. 231-423.

Pas de tirage à part.

— 1434. (Extr. de la *Normandie monumentale et pittoresque.*) *Le château du Champ-de-Bataille*, par Gustave A. Prévost. — Havre, 1895. In-fol., 10 p., avec une pl. h. t. et une grav. dans le texte.

PROU (**Maurice**). — 1435. *Nouveau recueil de fac-similés d'écritures du* XII^e^ *au* XVII^e^ *siècle* (manuscrits latins et français), accompagnés de transcriptions par Maurice Prou, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. — Paris, Alph. Picard et fils, 1895. In-4, 12 pl. (6 fr.)

Fac-similé d'un certificat délivré en 1365 par Robert Ybert, visiteur des œuvres du roi en la vicomté de Pont-de-l'Arche, et relatif à des réparations faites à la halle au blé dudit lieu.

QUESNÉ (**V.**). — 1436. *Le fanum gallo-romain des Buis, forêt de Louviers* (*Eure*), par MM. V. Quesné et Léon de Vesly. — Rouen,

impr. E. Cagniard (Léon Gy, succ.), 1895. In-8, 20 p. et un plan h. t.

Au revers du titre : « Extr. du Bull. de la Soc. libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Infér. (exercice 1894-1895). »
Le petit temple découvert par les auteurs se trouve sur le territoire de la commune de Montaure.

RASPAIL (Xavier). — 1436 *bis*. *Anniversaire du combat de Villegats.* [22 oct. 1870. Détails histor. extr. du livre de M. X. Raspail, *la Guerre en Normandie.* — *Journal d'Évreux*, 26 oct. 1895.

Reproduit dans *l'Industriel de Louviers* (26 oct.) et dans le *Journal de l'Eure* (27 oct.).

RAY (de). — 1437. *Généraux et lieutenants généraux sous Louis XV. Réflexions et souvenirs du chevalier de* RAY, lieutenant général, chef de division, inspecteur général de cavalerie et de dragons,... classés, annotés et suivis d'un précis des guerres de 1741 à 1762 par Lucien MOUILLARD. — Paris, Limoges, Henri Charles-Lavauzelle, édit., 1895. In-12 (4 fr.)

Le maréchal de Broglie, le comte de Broglie, le maréchal de Belle-Isle, le duc d'Harcourt, etc.

1438. **Recueil** *des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure*, 5e série, tome deuxième. Année 1894. — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1895. In-8, VI-LXI-261 p.

RÉGNIER (Louis). — 1439. *Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année* 1894, par M. Louis RÉGNIER,... *Rec. des trav. de la Soc. lib. d'agric., sc., arts et b.-l. de l'Eure*, 5e sér., t. II, p. 123-216.

P. 124, on lit : « La présente bibliographie a été dressée avec la collaboration de M. E. GUILLEMARE,... »
Tirage à part : « Soc. lib. d'agric., sc., arts et b.-l. de l'Eure. (Section de Bernay). *Bibliographie histor. du dép. de l'Eure pendant l'année* 1894, par M. Louis RÉGNIER. — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1895. In-8, 96 p. » (avec la même note p. 4).

— 1440. *Fouilles dans le chœur de la cathédrale d'Evreux.* Signé : L. RÉGNIER. — *La Correspondance historique et archéologique*, 2e ann., p. 97-99 (n° du 25 avril 1895).

— 1441. *Documents d'histoire nobiliaire (familles de diverses provinces), tirés des actes de catholicité de Gisors*, par M. RÉGNIER. —

Mém. de la Soc. histor. et archéol. de l'arr. de Pontoise et du Vexin, t. XVII (Pontoise, 1895. In-8), p. 47-58.

Dans ces analyses d'actes en général complètement étrangers à l'histoire locale, on trouve mentionnées quelques familles du Vexin.

— 1442. *Revue de l'année.* Signé : L. R. — *Almanach-annuaire de l'Eure* pour 1896, p. 284-289.

— 1443. *Châteaux et maisons historiques de l'arrondissement des Andelys.* Signé : Jean de GISORS. — *Id.*, p. 289-291.

REINACH (Salomon). — 1444. *La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines*, par M. Salomon REINACH. — *L'Anthropologie*, 1894 (t. V), in-8°.

P. 25, dolmen d'Aveny, avec une fig.

RÉVÉREND (le Vte Albert). — 1445. *Annuaire de la noblesse de France* fondé en 1843 par M. Borel d'Hauterive,... et continué sous la direction du vte Albert RÉVÉREND. — 1895, 51e vol. (53e année). — Paris, au bureau de la publication, 25, rue Fontaine, et chez Dentu, lib. In-12 (7 fr. 50).

Maisons ducales et princières de France : Albuférat (sic) *(Suchet)*, p. 116-117 ; *Broglie*, p. 131-133 ; *Clermont-Tonnerre*, p. 137-139 ; *Harcourt*, p. 149-152 ; *Pozzo di Borgo*, p. 217-218.
Tablettes généalogiques et nobiliaires : Reiset (de), p. 345-352.
Revue héraldique du Sénat actuel : Osmoy (*Le Bœuf*), p. 431.

— 1446. *Annuaire de la noblesse de France*,... 1894, 50e vol. (52e année). — Paris, etc. In-12 (7 fr. 50).

Maisons ducales et princières de France : Albuféra (*Suchet*), p. 107-108 ; *Broglie*, p. 122-124 ; *Clermont-Tonnerre*, p. 129-131 ; *Harcourt*, p. 144-146 ; *Pozzo di Borgo*, p. 211-212.

— 1447. *Annuaire de la noblesse de France*,... 1893, 49e vol. (51e année). — Paris, etc. In-12 (7 fr. 50).

Etat actuel des familles ducales ou princières de France : Albuféra (*Suchet*), p. 105-106 ; *Broglie*, p. 120-123 ; *Clermont-Tonnerre*, p. 130-131 ; *Harcourt*, p. 144-147 ; *Pozzo di Borgo*, p. 217-218.
Tablettes généalogiques et nobiliaires : Clermont-Tonnerre, p. 248-250.
Revue nobiliaire des conseillers généraux : Boury (*Aubourg de*), p. 363 ; *Chambray*, p. 369-370 ; *Le Couteulx de Canteleu*, p. 404-406.

— 1448. *Armorial du premier Empire.* Titres, majorats et armoiries concédés par Napoléon Ier. Par le vte A. RÉVÉREND,... Tome

deuxième. (Lettres D à K). — Paris, au bureau de « l'Annuaire de la noblesse », 25, rue Fontaine, et chez Dentu, lib., Honoré Champion, lib., 1895. In-8. (20 fr.) (Cf. nº 915).

Darjuzon, p. 7-8 ; *Davillier*, p. 16-17 ; *Decrelot*, p. 21-22; *Delaitre*, p. 29 ; *Despierres*, p. 61 ; *Dupont (de l'Eure)*, p. 108-109 ; *Estève*, p. 137-138 ; *Gaultier de la Ferrière*, p. 216 ; *Hubert de la Huberdière*, p. 320 ; *impératrice Joséphine*, duchesse de Navarre, p. 351.

ROGER (Dr **Jules**). — 1449. *Les médecins normands du* XIIe *au* XIXe *siècle*. (Calvados, Manche, Orne et Eure.) Biographie et bibliographie, par le docteur Jules ROGER,... — Tome second. Ouvrage orné de cinq portraits. — Paris, G. Steinheil, édit., 1895. In-8, 292 p. et 5 portr. h. t. (7 fr.)

Eure, p. 255-285 :

Guibelet (Jourdain), né à Evreux ; *Duval* (Jacques). né à Evreux ; *La Vigne* (Michel de), né à Vernon ; *Nervet* (Michel), né à Evreux ; *Daviel* (Jacques), né à la Barre ; *Le Galloys* (Adrien), né à Bernay; *Yvelin*, né à Evreux ; *Gosseaume*, né à Ferrière-Saint-Hilaire ; *Sédillot* (Joseph), né à Lyre ; *Lafeutrie* (Le Vacher de), né à Breteuil ; *Le Prévost* (Pierre-Philippe), né à Beaumontel ; *Boismare*, né à Quillebeuf ; *Pellerin* (Charles), né à Pont-Audemer ; *Auzoux*, né à Saint-Aubin d'Ecrosville ; *Houel*, né à Saint-Aubin-du-Vieil-Evreux, etc., etc. — Portr. h. t. de Daviel et d'Auzoux.

Le t. Ier, consacré au département de la Seine-Inf., porte la date de 1890.

1450. **Romilly** (*Les fonderies de*). — *Le Courrier de l'Eure*, 3 sept. 1895.

Reprod. dans *l'Impartial* du 5 sept.

SAINT-DENIS (**H.**). — 1451. *Histoire d'Elbeuf* [et des environs, suite]. — *L'Elbeuvien*, la plupart des numéros de l'année.

Cf. 978 *bis*.

— 1452. *Histoire d'Elbeuf*, par H. SAINT-DENIS. Tome II (de 1450 à 1630), illustré de 12 planches hors texte par délibération du conseil municipal d'Elbeuf en date du 9 mai 1894. — Elbeuf, impr. H. Saint-Denis, 1895. In-12, 598 p.

Nombreux renseignements sur les localités de l'arrondissement de Louviers voisines d'Elbeuf.

Parmi les gravures : l'église de la Saussaye, le puits et la porte des chanoines (pl. 5), ancien manoir des chanoines-doyens (*sic*) de la Saussaye (pl. 7).

— 1453. *Découverte de sarcophages* [à Puteaux et à Rouen]. — *La Risle*, 6 janv. 1895.

Rapprochement avec des objets trouvés antérieurement à Pitres.

— 1454. *Notes historiques.* [Les prieurs-curés de Mandeville.] — *Le Lovérien*, 27 janv. 1895.

— 1455. *Notes historiques.* [Les Hallé, derniers seigneurs d'Alisay et de Rouville.] — *Le Lovérien*, 27 janv. 1895.

— 1456. *Notes historiques.* [Puits du manoir seigneurial de la Saussaye, 1583.] — *Le Lovérien*, 10 fév. 1895.

Extr. de l'*Hist. d'Elbeuf.*

— 1457. *Notes historiques.* [Alisay pendant la Révolution.] — *Le Lovérien*, 10 fév. 1895.

— 1458. *Notes historiques.* [Les abbés de la Croix-Saint-Leufroy, XI^e^-XVIII^e^ siècles.] — *Le Lovérien*, 10 fév., 3, 10, 24, 31 mars, 7 avril et 5 mai 1895.

— 1459. *Un sinistre à l'hôpital d'Harcourt.* [Détails historiques.] — *Le Lovérien*, 24 fév. 1895.

— 1460. *Notes historiques.* [Extrait de « la Prise du chasteau du Neufbourg, avec la retraite du duc de Longueville à Rouen... », 1649.] — *Le Lovérien*, 24 fév. 1895.

— 1461. *Notes historiques.* [Les d'Avoise, seigneurs de Mandeville aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles.] — *Le Lovérien*, 24 fév. 1895.

— 1462. *Notes historiques.* [Louviers, XIV^e^ et XV^e^ siècles. Guerres, fortifications, industrie du drap, etc.] — *Le Lovérien*, 24 fév., 10, 24, 31 mars, 12, 19, 26 mai, 9, 30 juin, 11 août, 15 sept. et 1^er^ déc. 1895.

— 1463. *Notes historiques.* [Robert du Neubourg, chanoine d'Evreux, puis de Rouen, † 1188.] — *Le Lovérien*, 3 mars 1895.

— 1464. *Notes historiques.* [Le patronage de l'église du Gros-Theil au moyen âge]. — *Le Lovérien*, 3 mars 1895.

— 1465. *Notes historiques* (?) (sic). *Le nom de Tournedos d'après la légende.* — *Le Lovérien*, 10 mars 1895.

— 1466. *Ancienne église de Vieilles incendiée.* [Détails historiques.] — *La Risle*, 17 mars 1895.

Reproduit dans *le Lovérien*, même date.

— 1467. *Notes historiques.* [Tournedos-sur-Seine, XIIIe siècle.] — *Le Lovérien*, 24 mars 1895.

— 1468. *Notes historiques.* [La seigneurie du Gros-Theil aux XIVe et XVe siècles.] — *Le Lovérien*, 31 mars 1895.

— 1469. *Notes historiques.* [Les seigneurs de Tournedos-sur-Seine aux XVIIe et XVIIIe siècles.] — *Le Lovérien*, 31 mars 1895.

— 1470. *Notes historiques.* [Condition des habitants de la plaine du Neubourg en 1778, d'après Le Pecq de la Clôture.] — *Le Lovérien*, 7 avril 1895.

— 1471. *Notes historiques.* [Prise de Louviers par Henri IV. Passage des Mémoires de Sully.] — *Le Lovérien*, 28 avril 1895.

Extr. de l'*Hist. d'Elbeuf.*

— 1472. *Notes historiques.* [Meurtre d'un braconnier à Tournedos par un garde du président Portail, 1777.] — *Le Lovérien*, 28 avril 1895.

— 1473. *Les armes des anciens seigneurs du Neubourg.* — *Le Lovérien*, 5 et 12 mai 1895.

— 1474. *Notes historiques.* [Le château fort de la Croix-Saint-Leufroy au XIIe siècle.] — *Le Lovérien*, 12 mai 1895.

— 1475. *Notes historiques.* [Les Lorraine seigneurs du Gros-Theil aux XVe et XVIe siècles.] — *Le Lovérien*, 12, 19 mai, 30 juin, 1er sept. 1895.

— 1476. *Notes historiques.* [Pitres, VIIIe-XVIIe siècles.] — *Le Lovérien*, 12, 19, 26 mai, 30 juin, 14 juillet, 1er sept. 1895.

— 1477. *Notes historiques.* [Mesures de grains usitées au Neubourg pendant le moyen âge.] — *Le Lovérien*, 19 mai 1895.

— 1478. *Notes historiques.* [Les Tosny aux XIe et XIIe siècles.] — *Le Lovérien*, 19, 26 mai, 9 juin, 14 juillet, 1er sept. 1895.

— 1479. *Notes historiques.* [Les seigneurs d'Iville depuis le XVe siècle.] — *Le Lovérien*, 26 mai, 9, 30 juin, 14 juillet, 8 sept., 1er déc. 1895.

— 1480. *Notes historiques.* [Fin du XIVe siècle : différend entre l'archevêque de Rouen et l'abbé de Fécamp, au sujet des droits seigneuriaux du fief d'Heudebouville.] — *Le Lovérien*, 30 juin, 14 juillet 1895.

— 1481. *Notes historiques.* [Procès criminels intentés en 1610 à

René de Franqueville, sieur de la Galitrelle, et au baron du Bec-Thomas, pour cause de meurtres.] — *Le Lovérien*, 7 juillet 1895.

Extr. de l'*Hist. d'Elbeuf.*

— 1482. *Notes historiques.* [Charles II de Lorraine, duc d'Elbeuf, et les chanoines de la Saussaye. Pierre Morestel, titulaire de la chapelle Saint-Patrice fondée en l'église de Bosc-Roger, chanoine de la Saussaye, écrivain bourguignon. Dîmes de Bosc-Roger.] — *Le Lovérien*, 14 juillet et 15 déc. 1895.

Extr. de l'*Hist. d'Elbeuf.*

— 1483. *Notes historiques.* [Service funèbre célébré à la Saussaye pour le repos de l'âme de Charles Ier de Lorraine, duc d'Elbeuf, 1620.] — *Le Lovérien*, 11 août 1895.

Extr. de l'*Hist. d'Elbeuf.*

— 1484. *Notes historiques.* [Epidémie au Gros-Theil en 1770, d'après les *Observations* de Le Pecq de la Clôture.] — *Le Lovérien*, 15 sept. 1895.

— 1485. *Notes historiques.* [Bail des dîmes de Poses en 1661.] — *Le Lovérien*, 15 sept. 1895.

1486. *Notes historiques.* [Henri de Campion, seigneur de Thuit-Signol, auteur de *Mémoires*, mort en 1663.] — *Le Lovérien*, 22 sept. 1895.

Extr. de l'*Hist. d'Elbeuf.*

— 1487. *Un vieux type elbeuvien...* — *La Risle*, 22 sept. 1895.

Le « père Lechartier », agent d'affaires, ancien notaire, décédé à Elbeuf le 20 sept., descendant d'une famille autrefois propriétaire des fiefs de Saint-Pierre des Cercueils et de Porpinché. Détails historiques.

Reproduction d'un article de *l'Elbeuvien*, que l'on trouve aussi dans *le Lovérien* du 22 sept.

— 1488. *Notes historiques.* [Thuit-Signol, XIIe-XIVe siècles.] — *Le Lovérien*, 27 oct. et 17 nov. 1895.

— 1489. *Notes historiques.* [Réunion en un seul corps de métier des foulons et des tisserands de Louviers, 1641.] — *Le Lovérien*, 3 nov. 1895.

Extr. de l'*Hist. d'Elbeuf.*

— 1490. *Notes historiques.* [Fiefs de la paroisse du Manoir, XVI^e^ et XVII^e^ siècles.] — *Le Lovérien*, 24 nov. 1895.

— 1491. *Notes historiques.* [Seigneurs de Tosny, XIII^e^-XV^e^ siècles.] — *Le Lovérien*, 1^er^ déc. 1895.

1492. * **Sanadon** (Ordonnance de l'intrus) sur N.-D. de Sarrance en 1792. — *Etudes historiques et religieuses du diocèse de Bayonne*, oct. 1895, p. 528-530.

Né à Beaumesnil (?)

SÉGUR (C^te^ **de**). — 1493. *Le maréchal de Ségur* (1724-1801), *ministre de la guerre sous Louis XVI*, par le comte de Ségur. Avec deux portr. en héliogr. — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et C^ie^, imp.-édit., 1895. In-8 (7 fr. 50).

Passim, le maréchal de Belle-Isle, le maréchal de Broglie, le prince de Guise, comte d'Harcourt, etc.

SIMON (**du Gex**). — 1494. *Le véritable vainqueur de Jemappes...* Signé : Simon (du Gex). — *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 1^er^ sem. 1895, col. 102.

Baptiste Renard.

1495. **Société des amis des arts** *du département de l'Eure. Bulletin*, X, 1894. — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1895. In-8, 104 p. et 2 pl. h. t.

1496. [**Soury** (**L'abbé**), ancien curé insermenté de Calleville, guérisseur renommé.] — *Le Progrès républicain*, 15 sept. 1895.

Reproduit dans *l'Avenir de Bernay* du 18 sept. 1895, et dans *le Réveil de l'Eure* du 21 sept.

SPULLER (**Eugène**). — 1497. *Figures disparues.* Portraits contemporains politiques et littéraires (première série), par Eugène Spuller. 3^e^ édit. — Paris, Félix Alcan, édit., 1894. In-12. (3 fr. 50).

La couverture porte, en outre : « Bibliothèque d'histoire contemporaine ». — L'édition originale est de 1886.

P. 233-236 : XVII. *Adolphe Guéroult.* (Daté à la fin de juillet 1872). — P. 255-263 : XXII. *Dupont (de l'Eure).* [Discours prononcé le 4 sept. 1881, lors de l'inauguration au Neubourg de la statue de Dupont (de l'Eure).]

STIEGLER (**Gaston**). — 1498. Récits de guerre et de foyer. *Le maréchal Oudinot, duc de Reggio*, d'après les souvenirs inédits de la maréchale, par Gaston Stiegler. Préface de M. le m^is^ Costa de

BEAUREGARD. [Deux] portraits en héliogr. — Paris, libr. Plon; E. Plon, Nourrit et Cie, 1894. In-8 (7 fr. 50).

P. 455-456 : la duchesse de Berry à Saint-Paër, chez le vicomte d'Arlincourt (1825).

SUEUR (Mgr). — 1499. *Lettre pastorale et mandement de monseigneur l'évêque d'Evreux pour demander communication des écrits du serviteur de Dieu Jacques-Désiré Laval, missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint Cœur de Marie.* — In-4°, 5 p. (Il n'y a qu'un titre de départ. A la fin : Evreux, impr. de l'Eure...)

Né à Croth en 1803, médecin à Saint-André et à Ivry-la-Bataille, puis curé de Pinterville. — Détails biographiques.

Reproduit in extenso dans *la Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, 6 juillet (17e ann., p. 361-365), et partiellement dans *le Courrier de l'Eure* du 7 juillet sous ce titre : *Le R. P. Laval.*

SWARTE (Victor de). — 1500. *Samuel Bernard, peintre du roi, académicien. Son œuvre, son iconographie, sa descendance et en particulier Samuel-Jacques Bernard, son petit-fils, surintendant de la maison de la reine, amateur d'art.* Signé : Victor de SWARTE,... — *Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements... à l'Ecole nationale des beaux-arts du 4 au 8 avril* 1893 (Paris, 1893), p. 287-304 et 801-804, avec un tableau généal. h. t.

Seigneurs de Glisolles.

Tirage à part : *Samuel Bernard, peintre du roi, académicien, et Samuel-Jacques Bernard, surintendant de la maison de la reine, amateur d'art*, par Victor de SWARTE,... — Paris, impr. de E. Plon, Nourrit et Cie, 1893. Broch. in-8°.

— 1501. *Un banquier du trésor royal au* XVIIIe *siècle. Samuel Bernard, sa vie, sa correspondance* (1651-1739), par Victor de SWARTE,... Mémoire lu le 4 avril 1893 à la Sorbonne, section d'histoire et de philologie. — Paris, Berger-Levrault, 1893. In-8, 74 p. (2 fr.)

TAUSIN (Henri). — 1502. *Supplément au Dictionnaire des devises historiques et héraldiques*, avec une table alphabétique des noms, par Henri TAUSIN. Tome premier [et « tome second »]. — Paris, libr. Emile Lechevalier, 1895. 2 vol. in-12.

Le *Dictionn. des devises histor. et herald.*, par MM. A. Chassant et H. Tausin, parut en 1878.

THIBAULT (Marin). — 1503. *Coups de crayon. Dr Bidault.* Signé : Marin THIBAULT. — *Le Rappel de l'Eure*, 12 juin 1895.

THILLAIS (Eugène). — 1504. *Jean Nicolle, peintre de Louviers*

(1614-1650), *par M. le chanoine Porée*. Signé : Eugène THILLAIS. — *Le Publicateur*, 2 et 5 janv. 1895.

Compte rendu développé reproduit dans *l'Industriel de Louviers*, 2 et 9 janv., et dans le *Journal d'Évreux*, mêmes dates.

THIRION (H.). — 1505. *La vie privée des financiers au XVIII^e siècle*, par H. THIRION. — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et C^ie^, imp.-édit., 1895. In-8 (7 fr. 50).

M^me^ de Prie, dame de Courbépine ; Samuel Bernard, seigneur de Glisolles ; d'Augny, seigneur de Fontaine-la-Soret.

TOUGARD (L'abbé). — 1506. *Trois lettres de Dom Toustain*, publiées par l'abbé TOUGARD. — *Mélanges* de la Soc. de l'hist. de Norm., 3^e^ sér. (1895), p. 187-230.

P. 210-212 : suppression de l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy (lettre du 4 sept. 1741).
Tirage à part dont la pagination n'a pas été changée.

VAESEN (Joseph). — 1507. *Lettres de Louis XI, roi de France*, publiées d'après les originaux pour la Société de l'histoire de France par Joseph VAESEN et Etienne CHARAVAY,... Tome V : Lettres de Louis XI, 1472-1475, publiées par Joseph VAESEN. — Paris, libr. Renouard, H. Laurens, succ., 1895. In-8 (9 fr.).

Lettres datées de Vernon, 13 avril 1475 ; Rouen, 16 juin ; Croisy-sur-Andelle, 30 juin ; Gaillardbois, 15 et 17 juillet ; Beauvais, 28 juillet 1475.

1508. **Verneuil** (*Avis aux touristes*. [Liste des curiosités archéologiques de]). — *Le Vernolien*, 25 août 1895.

1508 *bis*. **Vernon.** *Anniversaire du combat de* 1870. [Détails historiques.] — *Journal d'Evreux*, 27 nov. 1895.

Reproduit dans *l'Industriel de Louviers*, même date.

VESLY (Léon de). — 1509. *Légendes, superstitions et coutumes. Quelques superstitions de Noël : 1° les mégalithes tournants ; 2° le pain bénit*. Signé : Léon de VESLY. — *La Normandie*, 10^e^ année, p. 79-83 (n° de mars 1895).

P. 81 : Pierre tournante dite *Mademoiselle de Mallemains* à Bosgouet.

— 1510. *Légendes, superstitions et vieilles coutumes*, par Léon

de VESLY. — Rouen, impr. E. Cagniard (Léon Gy, succr), 1895. In-8, 9 p.

Au revers du titre : « Extr. du Bull. de la Soc. libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la S.-Inf. (exercice 1894-1895). »

Le titre de départ est ainsi conçu : « Légendes, superstitions et vieilles coutumes. — Quelques superstitions de Noël. I. Les mégalithes tournants [Bosgouet]. II. Le pain bénit. III. Les souterrains de la reine Blanche de Gisors. »

— 1511. *Légendes, superstitions et vieilles coutumes. La chapelle et le pélerinage de Saint-Lubin-de-l'Epine (forêt de Louviers)*. Signé : Léon de VESLY. — *La Normandie*, 10e ann., p. 266-272 (n° de sept. 1895).

— 1512. *Gisors. Les fortifications de Gisors. L'église de Gisors. Anciennes maisons à Gisors*, par Léon de VESLY. — Havre, Lemale et Cie, imp.-édit., 1895. In-fol., p. 191-214, avec 4 pl. h. t. et 8 grav. dans le texte.

Le titre ci-dessus est inscrit dans un cartouche sur une couverture portant : *La Normandie monumentale et pittoresque*, etc.

VEUCLIN (E.). — 1512 *bis*. *La première école gratuite de dessin à Bernay*. Signé : E. VEUCLIN,... — *Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements... à l'École nationale des beaux-arts, du 27 au 31 mars 1894* (Paris, 1894), p. 706-715.

— 1513. *L'Antiquaire de Bernay. Petite revue normande* rédigée par E. VEUCLIN, correspondant du Comité des beaux-arts,... — Bureaux : 25, rue d'Alençon, à Bernay... Deux numéros par mois. — In-8. L'année 1895 comprend 25 numéros (il y a deux nos 89, portant tous deux la date du 1er déc., à pagination identique, mais à texte différent), paginés de 281 à 376. (Il n'y a qu'un titre de départ en tête de chaque numéro.)

1. *Eglise de Verneusses; fondations.* — P. 282 (n° 67).
2. *Noble Charité de la Trinité-Mesnil-Josselin.* — P. 285-286 (n° 68).
3. *Notes sur Sainte-Opportune-du-Bosc.* — P. 287-288, 290-291 (nos 68, 69).
4. *Notes sur le poète Viot*, [vicaire, puis professeur à Pont-Audemer, 1792-1807]. — P. 289-290 (n° 69).
5. *Le clocher de l'église de N.-D. de la Couture à Bernay.* [Travaux en 1614 et 1698]. — P. 293 (n° 70).
6. *Les deux tabellionages de Bernay.* [Etat des minutes.] — P. 294 (n° 70).
7. *Le geôlier d'Evreux en* 1663. — P. 294-296 (n° 70).
8. *Glane de notes historiques.* [La Huenière près Beaumont, Pont-Audemer, Vieilles, Serez, Saint-Germain-la-Campagne, Breteuil, Gi-

sors, la Neuve-Lyre, Sainte-Opportune-la-Campagne, Routot, Conches, le Fresne, Ecos, Saint-Pierre-du-Mesnil, Saint-Laurent-du-Tencement, l'abbaye de Lyre, Saint-Denis-d'Augerons, le Theil-Nolent, le prieuré de Grandmont à Châtel-la-Lune, Marbeuf, Beaumontel, etc., etc. — P. 296, 304, 320, 332, 336, 340, 344, 364, 367-368, 370-371, 374 (nos 70, 72, 76, 79, 80, 81, 82, 87, 88, 89, 90).

9. *Anciennes familles normandes.* [De Croisy, de Glatigny, Groscol, Guenet.] — P. 299 (n° 71).

10. *Anciennes foires de Normandie.* [Diverses localités aujourd'hui comprises dans le dép. de l'Eure.] — P. 300 (n° 71).

11. *Les petites écoles dans l'Eure* [au XVIIIe siècle et pendant la Révolution]. — P. 301, 306, 312, 314, 318, 327, 330 (nos 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79).

12. *Comptes du trésor de Saint-Clair d'Arcey.* — P. 302-303 (n° 72).

13. *Le Bosc-Robert près Gisai).* [XVIIIe siècle.] — P. 305-306, 346, (nos 73, 83).

14. *Mobilier de l'église de N.-D. de la Couture de Bernay* [pendant la Révolution]. — P. 307 (n° 73).

15. *Glane de notes historiques sur Bernay.* — P. 308, 316, 352, 363, 370 (lisez : 371)-372, 375-376 (nos 73, 75, 84, 87, 89 *bis*, 90).

16. *Artistes ignorés ou peu connus* [travaillant au Plessis-Mahiet, à Bernay, à Breuilpont, à Bueil, à Montreuil-l'Argillé, à Notre-Dame-du-Hamel, aux Andelys, à Freneuse, Bazoques, Evreux, Verneuil, etc., XVIIe et XVIIIe siècles]. — P. 309-310, 315, 319, 326-327, 331, 335, 339, 343-344 (nos 74, 75, 76, 78, 79, 80, 81, 82).

17. *Nombre de feux des paroisses en* 1789 [dans le district de Bernay]. — P. 317, 324, 332 (nos 76, 77, 79).

18. *Reliques du prieuré du Parc.* [XVIIIe siècle.] — P. 318 (n° 76).

19. *Une famille d'organistes* [au XVIIIe siècle. Les Foutrel. Le Bec, Bernay]. — P. 321-322 (n° 77).

20. *Les deux écoles de Thevray* [au XVIIIe siècle]. — P. 322-324 (n° 77).

21. *Foire à la Poterie* [près le Bec-Hellouin, 1791]. — P. 324 (n° 77).

22. *L'école-hôpital de Rugles* [sous la Révolution]. — P. 326 (n° 78).

23. *Fin de l'abbaye de Lyre.* — P. 329-330 (n° 79).

24. *La paroisse du Vieux-Conches* [XVe-XVIIIe siècles]. — P. 337-339 (n° 81).

25. *La procession du Roumois* [à Pont-Audemer, 1767]. — P. 341-343 (n° 82).

26. *Les petites écoles du Neubourg* [au XVIIIe siècle]. — P. 345 (n° 83).

27. *Prix d'objets et salaires à Bernay au XVIIIe siècle.* — P. 346-347 (n° 83).

28. *Orgue de la Ferrière-sur-Risle* [XVIIe-XVIIIe siècles]. — P. 348 (n° 83).

29. *L'église de Montfort-sur-Risle.* [Travaux en 1785.] — P. 349 (n° 84).

30. *Les petites écoles de Montfort* [au XVIIIe siècle]. — P. 350 (n° 84).

31. *Paroisse de Montreuil-l'Argillé* [XVIIe-XVIIIe siècles]. — P. 350-351 (n° 84).

32. *Une fête civique à Prey* [1794]. — P. 353-354 (n° 85).

33. *Notes sur Beaumesnil* [XVIIIe siècle]. — P. 354-355 (n° 85).

34. *Mobilier de l'église de Gisay incendiée en* 1845. — P. 355-356 (n° 85).

35. *Assemblée de commerce à Bernay* [XVIII[e] siècle]. — P. 361 et 372 (n°[s] 87 et 89).

36. *Perception de la dime en* 1736 [à Courbépine]. — P. 365-366 (n° 88).

37. *Un enfant de Malouis.* [Acte d'inhumation dans l'église de la Couture de Bernay de Jean Loriot, prêtre ; 13 fév. 1749.] — P. 369 (n° 89).

38. *Notes d'un planteur de bois de Saint-Laurent du Tencement.* [1759-1778]. — P. 369-371 (lisez : 370) (n° 89 *bis*).

39. *Anciennes familles normandes* [de Bernay : Jouen, Du Roy, Lindet]. — P. 372 (n° 89 *bis*).

40. *Les musiciens de Bernay* [XVII[e]-XVIII[e] siècles]. — P. 373 (n° 90).

— 1514. [Mémoire sur trois anciens collèges de la Normandie : Vire, Conches et l'abbaye du Bec-Hellouin.] — *Bull. du Comité des trav. histor. et scientif. Section des sciences économiques et sociales.* Année 1894 (Paris, 1895), p. 181.

Résumé du mémoire dans le procès-verbal de la séance du 29 mars 1894, matin (congrès des sociétés savantes).

— 1515. [Les fêtes de l'agriculture dans le district de Bernay, pendant la Révolution. — Les cahiers de doléances des paroisses de Thibouville et de la Cambe en 1789.] — *Comité des trav. histor. et scientif. Bull. histor. et philol.*, 1895, p. 354-355.

Analyse de deux communications faites par M. Veuclin au Congrès des sociétés savantes (section d'histoire, séance du 18 avril 1895, soir).

— 1516. *Notes sur le théâtre populaire en Normandie avant la Révolution.* Signé : E. VEUCLIN,... — *Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements... à l'Ecole nationale des beaux-arts*, du 16 au 20 avril 1895 (Paris, 1895, in-8), p. 436-455.

Bernay, Evreux, etc.

— 1517. *Histoire locale. Les fêtes de l'agriculture et les meilleurs cultivateurs dans le pays d'Evreux au siècle dernier.* — *Le Courrier de l'Eure*, 18, 23 avril, 9 mai 1895.

— 1518. *Les premières fêtes agricoles et les meilleurs cultivateurs dans le pays d'Evreux au siècle dernier.* Signé : E. V. — *Le Progrès républicain*, 2 mai 1895.

Saint-André, Fontaine-sous-Jouy.

— 1519. *Les origines de la Société libre de l'Eure.* Signé : E. V. — *Le Courrier de l'Eure*, 16 mai 1895.

— 1520. *Histoire locale. Les fêtes de l'agriculture* [pendant la Révolution]. — *Le Courrier de l'Eure*, 20 juin et 4 juillet 1895.

Andely, Mainneville, Tilly, Ecouis, Charleval, Ecos.

— 1520 *bis*. *Pages d'histoire agricole* [pendant la Révolution]. — *Le Brionnais*, 7 juillet 1895.

Beaumesnil, la Barre.

— 1521. *La pyramide d'Epieds*. Signé : E. Veuclin. — *Le Courrier de l'Eure*, 15 oct. 1895.

Reproduit dans le *Journal d'Evreux* (16 oct.), *l'Industriel de Louviers* (16 oct.) et *la Croix de l'Eure* (19 oct.).

VIARD (J.). — 1522. *Date de la mort de Nicolas de Lire*. Signé : J. Viard. — *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, LVI (Paris, 1895), p. 141-143.

Tirage à part.

WEALE (W.-J.). — 1523. * *Analecta liturgica*. Recueil trimestriel publié par W.-J. Weale et l'abbé Misset. Petit in-4°. Fasc. 1 à 12 (1888 à 1893).

Proses inédites de la cathédrale d'Evreux et de l'abbaye du Bec.

TABLE DES NOMS DE LIEUX

Acquigny, 1251, 1302. V. Becdal, Hamel (le).
Alençon, 1259.
Alençon (généralité d'), 1259, 1278, 1279, 1364 *bis*.
Alisay, 1455,1457. V. Rouville.
Ambenay, 1305. V. Bailly.
Amfreville-sous-les-Monts. V. Senneville.
Andelys (les), 1259, 1271, 1287, 1302, 1325, 1340, 1347, 1393, 1513, 1520. V. Château-Gaillard, Radeval.
Andelys (arrondissement des), 1293, 1443.
Angers, 1334.
Argentan, 1259.
Aubevoie, 1241, 1260, 1311, 1329, 1413. V. Bethléem, Bourbon-lez-Gaillon.
Authevernes. V. Boisdenemetz.
Aveny, ham. de Dampsmesnil, 1397, 1444.
Avignon, 1364 *bis*, 1365.
Aviron, 1259.
Avranches, 1424.
Bailly, fief à Ambenay, 1305.
Bâlines, 1240.
Barre-en-Ouche (la), 1297, 1387, 1428, 1449, 1520 *bis*. V. Saint-Jacques-de-la-Barre.
Basses-Pyrénées (département des), 1242.
Bayeux (dioc. de), 1258.
Bazincourt, 1303.
Bazoques, 1513.
Beaumesnil, 1242, 1344, 1492, 1513, 1520 *bis*.
Beaumont-le-Roger, 1259, 1279, 1364 *bis*. V. Vieilles.
Beaumontel, 1449, 1513.
Beauvais, 1507.
Becdal, ham. d'Acquigny, 1314.
Bec-Hellouin (le), 1513.
Bec-Hellouin (abbaye du), 1259, 1279, 1286, 1302, 1373, 1374, 1424, 1514, 1523.
Bec-Thomas (le), 1259, 1481.
Bernay, 1243, 1254, 1259, 1264, 1276, 1376, 1421, 1449, 1512 *bis*, 1513, 1516.
Bernay (abbaye de), 1259, 1400.
Bernay (arrondissement de), 1342.
Bernay (district de), 1513, 1515.
Berthouville, 1245.
Bethléem (chapelle de), à Aubevoie, 1241.
Beuzeville, 1341.
Bézu-Saint-Eloi, 1303.
Bizy, faub. de Vernon, 1327.
Boisarnault, 1305.
Boisdenemetz, ham. d'Authevernes, 1274 *bis*.
Boisney, 1340.
Bonport (abbaye de), 1259, 1373, 1420.
Bordeaux, 1259.
Bosc-Renoult-en-Ouche, 1297.
Bosc-Robert-en-Ouche, ham. de Gisay, 1297, 1513.
Bosc-Roger-en-Ouche, ham. de Gisay, 1297.

Bosc-Roger-en-Roumois, 1482.
Bosguérard-de-Marcouville. V. Mésangère (la).
Bosgouet, 1509, 1510.
Bourbon-lez-Gaillon (chartreuse de), à Aubevoie, 1260, 1311.
Bourg-Achard, 1259, 1373, 1420, 1422.
Bourg-Baudoin, 1242.
Bourgtheroulde, 1259, 1288.
Bourth, 1268.
Boutigny, fief, 1348.
Brémulle, ham. de Gaillardbois, 1263.
Brenneville. V. Brémulle.
Bretagne (généralité de), 1259.
Breteuil, 1259, 1364 *bis*, 1449, 1513.
Breuil-Benoît (abbaye du), 1313 *bis*, 1373.
Breuilpont, 1513.
Brezolles, 1259.
Brionne, 1259, 1318, 1346.
Broglie, 1264, 1430.
Brosville, 1355.
Buchy, 1418.
Bueil, 1513.
Buis (les), forêt de Louviers, 1436.
Bus-Saint-Rémy, 1289.
Caen, 1277, 1291, 1292.
Caillouet, 1250.
Calleville, 1496.
Cambe (la), ham. de Thibouville, 1515.
Cantiers, 1302, 1373.
Chambray, 1275.
Champ-de-Bataille (le), chât. à Sainte-Opportune-du-Bosc, 1434.
Champ-Dominel, ham. de Villez-Champ-Dominel, 1259.
Champeaux-en-Brie, 1302.
Champignolles, 1373.
Champrond, 1259.
Chapelle-Gautier (la), 1239.
Charleval, 1259, 1382, 1520. V. Transières.
Chartres (bailliage de), 1259.
Chât.-Gaillard, aux Andelys, 1240 *bis*.
Châteauneuf-en-Thimerais (Eure-et-Loir), 1259.
Château-Robert (Seine-Inférieure), 1288.
Châtel-la-Lune, ham. du Noyer-en-Ouche, 1513.
Clères (Seine-Inférieure), 1256.
Collandres, 1256.
Combon, 1265.
Conches, 1254, 1259, 1279, 1284, 1286 *bis*, 1339, 1364 *bis*, 1372, 1373, 1393, 1513, 1514. V. Vieux-Conches (le).
Cormeilles, 1302.
Courbépine, 1505, 1513.
Coutances, 1302.
Creton, 1355.
Croisy-sur-Andelle (Seine-Inférieure), 1507.
Croix-Saint-Leufroy (la), 1259, 1284, 1286 *bis*, 1373, 1458, 1474, 1506.
Croth, 1499.
Dampsmesnil, 1328. V. Aveny.
Damville, 1259, 1386.
Dangu, 1259, 1383, 1407.
Ecaquelon, 1286 *bis*.
Ecardenville-sur-Eure, 1335.
Ecos, 1513, 1520.
Ecouis, 1240 *bis*, 1326, 1520.
Ecoutecoq, prieuré à Infreville, 1322.
Ecureuil (l'), ham. de Rugles, 1305.
Elbeuf, 1259, 1401, 1451, 1452, 1471, 1481, 1482, 1483, 1487, 1489.
Emanville, 1302.
Epieds, 1521.
Epinay, 1297.
Epreville (manoir d'), à Incarville, 1314.
Etrépagny, 1420.
Eu (comté d'), 1259.
Eure (vallée d'), 1412.
Eure (département de l'), 1262, 1277, 1286, 1299, 1301, 1361 *bis*, 1362, 1438, 1439, 1442, 1513.
Evreux, 1242, 1254, 1259, 1265 *bis*, 1274, 1276, 1279, 1283, 1286 *bis*, 1295, 1302, 1323, 1330, 1331, 1332, 1332 *bis*, 1335, 1336, 1339, 1347, 1355, 1359, 1364, 1364 *bis*, 1373, 1383, 1388, 1392, 1393, 1404, 1414, 1415, 1420, 1424 *bis*, 1440, 1449, 1463, 1499, 1513, 1516, 1523. V. Navarre.
Evreux (abbaye de Saint-Taurin à), 1259.
Evreux (diocèse d'), 1259, 1302, 1355.
Evreux (bailliage d'), 1259.
Evreux (pays d'), 1517, 1518.
Ezy, 1411.
Fains, 1416.
Fauville, 1355.

Fécamp, 1480.
Ferrière-sur-Risle (la), 1513.
Ferrières-Saint-Hilaire, 1449.
Fleury-sur-Andelle, 1259.
Fontaine-Guérard (abbaye de), à Radepont, 1254.
Fontaine-Heudebourg, 1314.
Fontaine-la-Soret, 1505.
Fontaine-sous-Jouy, 1333, 1518.
Fontenay, 1290 *bis*, 1295.
Fours, 1295.
Francheville. V. Lucey.
Franqueville, 1481.
Freneuse-sur-Risle, 1513.
Fresne (le), 1338 *bis*, 1513.
Gaillardois, 1507. V. Brémulle.
Gaillefontaine (Seine-Inférieure), 1240
Gaillon, 1253, 1255, 1259, 1290, 1327, 1348 *bis*.
Gaitrelle (la), ham. de la Saussaye, 1481.
Garencières, 1267, 1302, 1343.
Garennes, 1259, 1266.
Gasny, 1259.
Gisay, 1297, 1513. V. Saint-Ouen-de-Mancelles, Bosc-Robert-en-Ouche, Bosc Roger-en-Ouche.
Gisors, 1240 *bis*, 1259, 1263, 1280, 1289, 1295, 1303, 1321, 1340, 1364 *bis*, 1383, 1393, 1420, 1441, 1510, 1512, 1513.
Gisors (bailliage de), 1259, 1433.
Glisolles, 1500, 1505.
Goupillières, 1259.
Gournay-le-Guérin. V. Petiteville.
Grandmont (prieuré de), à Châtel-la-Lune, 1513.
Graveron. V. Semerville.
Gravigny. V. Outrebois.
Gros-Theil (le), 1464, 1468, 1475, 1484.
Guitry, 1302.
Hamel d'Acquigny (le), 1314.
Harcourt, 1259, 1358 *bis*, 1364 *bis*, 1459. V. Parc (le).
Harquency, 1295.
Heudebouville, 1329, 1480.
Heudreville-sur-Eure, 1314. V. Homme (le).
Heuqueville, 1293.
Homme-de-Heudreville (le), 1314.
Hondouville, 1314.
Houetteville, 1355.
Houville, 1259.
Huanière (la), ham. de Plessis-Sainte-Opportune, 1513.
Incarville, 1259, 1314. V. Epreville.
Infreville, 1322. V. Ecoutecoq.
Isle (fief de l'), à Gisors, 1321.
Isle-Dieu (l'), abbaye à Perruel, 1373.
Iville, 1479.
Ivry-la-Bataille, 1241 *bis*, 1259, 1499.
Jemappes, 1494.
Jonquerets-de-Livet (les), 1297. V. Longueraie.
Landepereuse, 1297.
Léry, 1291.
Lierru, ham. de Sainte-Marguerite-de-l'Autel, 1351.
Lisieux, 1259, 1302.
Lisieux (diocèse de), 1259.
Loches, 1278.
Longueraie, ham. des Jonquerets-de-Livet, 1340.
Louviers, 1248, 1249, 1259, 1314, 1327, 1341, 1347, 1356, 1357, 1386 *bis*, 1420, 1462, 1471, 1489, 1504. V. Sainte-Barbe.
Louviers (forêt de), 1259, 1436, 1511.
Louviers (arrondissement de), 1272, 1452.
Lucey, fief à Francheville, 1305.
Lyons-la-Forêt, 1259, 1302.
Lyre, 1278, 1279, 1364 *bis*, 1373, 1449, 1513, 1522.
Madeleine-de-Nonancourt (la), 1291.
Mainneville, 1520.
Malleville-sur-le-Bec, 1320.
Malouy, 1513.
Mandeville, 1454, 1461.
Manneville-sur-Risle, 1255.
Manoir (le), 1490.
Mans (le), 1302.
Manthelon. V. Nuisement (le).
Marbeuf, 1513.
Marcilly-sur-Eure. V. Breuil-Benoit (le).
Marmoutiers (abbaye de), 1303.
Menneval, 1313, 1313 *bis*.
Menouville (Seine-et-Oise), 1303.
Mésangère (la), ham. de Bosguérard-de-Marcouville, 1256.
Mesnil-Fuguet (le), 1332 *bis*.
Mesnil-Jourdain (le), 1314, 1315.
Molu, ham. de Blaru, 1244 *bis*.

Montaure, 1373, 1436.
Montfort-sur-Risle, 1420, 1513.
Montreuil-l'Argillé, 1513.
Mortemer, ham. de Lisors, 1373.
Moulineaux (Seine-Inférieure), 1288.
Muids, 1261, 1292, 1294, 1386 *bis*, 1398.
Musse (la), ham. de Saint-Sébastien-de-Morsent, 1259.
Navarre, ham. d'Evreux, 1399, 1448.
Neaufles-Saint-Martin, 1240 *bis*, 1420, 1424 *bis*.
Neubourg (le), 1265, 1420, 1460, 1463, 1477, 1497, 1513.
Neubourg (plaine du), 1379, 1470, 1473.
Neuve-Lyre (la), 1513.
Nivialcha (Nuillé-sur-Ouette ou Neaufles-Saint-Martin), 1424 *bis*.
Nonant-le-Pin, 1340.
Normandie (basse), 1299.
Normandie (haute), 1375.
Notre-Dame-du-Hamel, 1313, 1513.
Noyer-en-Ouche (le), 1259. V. Grandmont, Châtel-la-Lune.
Nuillé-sur-Ouette (Mayenne), 1424 *bis*.
Nuisement (le), ham. de Manthelon, 1355.
Ollainville (Seine-et-Oise), 1259.
Orbec, 1259.
Ouche (pays d'), 1297.
Outrebois, fief à Gravigny, 1394, 1394 *bis*.
Pacy-sur-Eure, 1339, 1355, 1412, 1417, 1424 *bis*.
Panilleuse, 1259.
Parc (le), ham. d'Harcourt, 1513.
Perche (le), 1279, 1348, 1364 *bis*.
Perruel. V. Isle-Dieu (l').
Petiteville, ham. de Gournay-le-Guérin, 1348.
Pinterville, 1314, 1499.
Pîtres, 1291, 1453, 1476.
Plasnes, 1259, 1302.
Plessis-Grohan (le), 1355.
Plessis-Mahiet (le), ham. du Plessis-Sainte-Opportune, 1513.
Plessis-Sainte-Opportune (le). V. Huanière (la), Sainte-Opportune-la-Campagne, Plessis-Mahiet (le).
Poitiers, 1279, 1359.
Pont-Audemer, 1255, 1259, 1298, 1341, 1383, 1395, 1423, 1449, 1513.
Pont-Authou, 1259. V. Poterie (la).
Pont-de-l'Arche, 1255, 1259, 1327, 1364 *bis*, 1377, 1420, 1435. V. Bonport.
Pontoise, 1303.
Pont-Saint-Pierre, 1265, 1316, 1317.
Portejoie, 1349, 1350.
Portmort, 1257 *bis*.
Portpinché, fief à Saint-Pierre-des-Cercueils, 1287.
Poses, 1485.
Poterie (la), ham. de Pont-Authou, 1513.
Préaux (les), 1373, 1423.
Pressagny-l'Orgueilleux, 1340.
Prey, 1513.
Puteaux, 1453.
Quatremare, 1259.
Quillebeut, 1449.
Quittebeuf, 1355.
Radepont. V. Fontaine-Guérard.
Radeval, ham. des Andelys, 1259.
Rennes, 1278.
Romilly-la-Puthenaye, 1256.
Romilly-sur-Andelle, 1242, 1450.
Rôtes, 1363. V. Saint-Léger-du-Boscdel.
Rouen, 1256, 1259, 1302, 1327, 1373, 1378, 1379, 1384, 1391, 1433, 1453, 1463, 1480, 1507.
Rouen (bailliage de), 1259.
Rouen (diocèse de), 1259.
Rouen (généralité de), 1259, 1279, 1364 *bis*.
Rougemontiers, 1373.
Roumois (le), 1513.
Roussière (la), 1297.
Routot, 1259, 1513.
Rouville, ham. d'Alisay, 1455.
Rugles, 1304, 1305, 1307, 1513. V. Ecureuil (l').
Rugles (canton de), 1306.
Ry (Seine-Inférieure), 1418.
Saint-André, 1499, 1518.
Saint-Aubin-d'Ecrosville, 1449.
Saint-Aubin-du-Vieil-Evreux, 1449.
Saint-Aubin-le-Vertueux, 1400.
Sainte-Barbe, couvent près de Louviers, 1314.
Saint-Clair-d'Arcey, 1513.
Sainte-Colombe-la-Campagne, 1355. V. Saint-Etienne-de-Renneville.

Saint-Denis-d'Augerons, 1513.
Saint-Denis-le-Thiboust (Seine-Inférieure), 1418.
Saint-Etienne-de-Renneville, ham. de Sainte-Colombe-la-Campagne, 1354.
Saint-Etienne-du-Vauvray, 1286 *bis*, 1314.
Saint-Georges-sur-Eure, 1345.
Saint-Germain-la-Campagne, 1513.
Saint-Jacques-de-la-Barre, 1297.
Saint-Laurent-du-Tencement, 1513.
Saint-Léger du-Boscdel, ham. de Rôtes, 1259.
Saint-Lubin-de-l'Epine, ham. de-Louviers, 1511.
Saint Luc, 1259.
Ste-Marguerite-de-l'Autel. V. Lierru.
Sainte-Marie-de-Vatimesnil, 1340.
Saint-Martin-du-Tilleul, 1291.
Saint-Omer 404.
Sainte-Opportune-du-Bosc, 1513. V. Champ-de-Bataille (le).
Sainte-Opportune-la-Campagne, ham. du Plessis-Sainte-Opportune, 1513.
Saint-Ouen-de-Mancelles, ham. de Gisay, 297 427.
Saint-Ouen-de-Thouberville, 1254.
Saint-Paër, 1498.
Saint-Philbert-sur-Risle, 1425, 1429.
Saint-Pierre-la-Garenne, 1291.
Saint-Pierre-des-Cercueils, 1487. V. Portpinché.
Saint-Pierre-du-Mesnil, 1297, 1513.
Saint-Saëns, 14 6
Saint-Samson-de-la-Roque, 1370.
Saint-Sébastien-de-Morsent. V. Musse (la).
Saint-Symphorien, 1340.
Saussaye (la), 1300, 1452, 1456, 1482, 1483. V. Galitrelle (la).
Seine-Inférieure (département de la), 1378.
Semerville, ham. de Graveron, 1373.
Senneville, 1265.
Senonches (Eure-et-Loir), 1259.
Serez, 1513.
Soissons, 1431.
Theil-Nolent (le), 1513.
Theroulдère (prieuré de la), à Tourny, 1259.
Thevray, 1513.
Thiberville, 1365 *bis*.
Thibouville, 1515. V. Cambe (la).
Thuit (le), 1296.
Thuit-Anger, 1295.
Thuit-Signol, 1486, 1488.
Tilly, 1520.
Tosny, 1478, 1491.
Tournedos-Bois-Hubert, 1465.
Tournedos sur-Seine, 1465, 1467, 1469, 1472.
Tourny. V Théroulдière (la).
Touville-en-Roumois, 1254.
Transières, ham. de Charleval, 1382.
Trie-Château (Oise), 1303.
Trinité-de-Réville (la). V. Trinité-du-Mesnil-Josselin (la).
Trinité-du-Mesnil-Josselin (la), ham. de la Trinité-de-Réville, 1513.
Tronquay (le), 1259.
Vacherie (la), 1314.
Valenciennes, 1279.
Vascœuil, 1418.
Vatimesnil, ham. de Sainte-Marie-de-Vatimesnil, 1340.
Vaudreuil (le), 1390.
Venables, 1329.
Vendée (la), 1282.
Verneuil, 1240, 1259, 1312, 1366, 1375, 1432, 1508, 1513.
Verneusses, 1381, 1513.
Vernon, 1244 *bis*, 1257, 1259, 1327, 1364 *bis*, 1406, 1420, 1449, 1507, 1508 *bis*. V. Bizy.
Vernon (forêt de), 1259, 1340. V. Theroulдière (la).
Vernonnet, 1259.
Vesly, 1291.
Vexin (le), 1420 *bis*, 1259, 1288, 1303, 3 9, 379, 1410, 1441.
Vieilles, ham. de Beaumont-le-Roger, 1466, 1513.
Vieux-Couches (le), ham. de Conches, 1513.
Vileдieu, 1298.
Villegats, 1436 *bis*.
Villers-sur-le-Roule, 1329.
Villez-Champ-Dominel. V. Champ-Dominel.
Vire, 1514.

TABLE DES NOMS DE PERSONNES

Les *italiques* désignent les noms d'auteurs.

Aché (d'), 1297 *bis*.
Acquigny (Robert d'), chanoine d'Evreux, 1302.
Aiguillon (Guillaume) de Trie, 1303.
Albuféra (les Suchet, ducs d') 1445, 1446, 1447.
Alexandre de Villedieu, 1298.
Allard (Christophe), 1239, 1240.
Amécourt (vicomte de Ponton d'), 1424 *bis*.
Ammien Marcellin, 1259.
Anfrye de Chaulieu (l'abbé), 1286.
Anfrye de Chaulieu (famille), 1258.
Anglemont (Edouard d'), 1278.
Annebaut (Claude d'), 1259, 1286.
Anselme (saint), 1244, 1278, 1279, 1406.
Anselme de Laon, 1374.
Arlincourt (vicomte d'), 1498.
Artois (Mahaut, comtesse d'), 1404.
Artois (Robert d', comte de Beaumont, 1364 *bis*, 1404.
Assegond (Alphonse-Vincent), 1376.
Aubert de Tourny (Louis-Urbain), 1242 *bis*.
Aubert de Tourny (Claude-Louis), 1242 *bis*.
Aubéry du Boulley, 1362.
Aubigné (Agrippa d'), 1241 *bis*.
Auboerg de Boury, 1447.
Audiffret-Pasquier (le duc d'), 1409.
Aulard (F.-A.), 1242.
Auzoux (Dr), 1449.
Avenel (vicomte G. d'), 1243.
Avezac-Lavigne (Ch.), 1244.
Aviron (le sieur d'), 1259.
Avoise (les d'), seigneurs de Mandeville, 1461.
B. (Léo), 1244 *bis*.
Babelon (Ernest), 1245.
Balirière (O. de), 1245 *bis*.
Balue (Jean), évêque d'Evreux, 1334.
Barbe (Lucien), 1248, 1249.
Barbé-Marbois, 1371.
Barbier de Montault (X.), 1250, 1251.
Barante (baron de), 1247.
Barante (Claude de), 1247.
Barras, 1252.
Barrier (A.), 1312.
Batiffol (l'abbé), 1361.
Bazincourt (Raoul de), 1303.
Beaumont (Richard de), chanoine d'Evreux, 1302.
Beaumont (Rotrou de), évêque d'Evreux, 1286 *bis*.
Beaunier (E.), 1253.
Beauperrey, 1270.
Beaurepaire (Ch. de), 1254, 1255, 1256, 1257.
Belfort (A. de), 1424 *bis*.
Belin (Simonne), 1259.
Belleau (famille de), 1348.
Belle-Isle (maréchal de), 1493.
Benserade, 1286.
Berger (Elie), 1257 *bis*.
Bernard (Samuel), 1500, 1501, 1505.
Bernard (Samuel-Jacques), 1500.
Bernis (cardinal de), 1251.

Berry (duchesse de), 1498.
Berryer, 1367.
Bertrand (Michel), clerc, 1302.
Béziers (Michel), 1258.
Bidault (D^r^), 1503.
Bigot, 1259.
Blanchard, 1255, 1286.
Blanchet, 1401.
Blanchet (J.-Adrien), 1245.
Blanche de Castille, 1257 *bis*.
Blanquart (l'abbé F.), 1260.
Blin (Charles), 1261.
Boisdenemetz (général marquis de), 1274 *bis*.
Boismare (D^r^), 1449.
Boivin-Champeaux (L.), 1262, 1263, 1264, 1387.
Bomare (de). Voir Valmont de Bomare.
Bonaventure (saint), 1300.
Bonet (Raoul), 1422.
Bonin (Roger), clerc, 1302.
Bontemps (Roger). V. Frété (A.)
Bonzens (famille), 1394.
Borel d'Hauterive, 1445.
Boucard (Jean), abbé du Bec, 1424.
Boulay-Paty (Evariste), 1278.
Boulay-Paty (M^me^ Leduc, née), 1278.
Bouquey (M^me^), 1324.
Bourbon (Georges), 1265, 1265 *bis*.
Bourbon (Louis-Alexandre de), comte de Toulouse, 1386.
Bourbon-Condé (Charles, cardinal de), 1259.
Bourneville (D^r^), 1266.
Bourneville (D^r^), 1267, 1343.
Boury (Aubourg de), 1447.
Boyer de Peyreleau (baron), 1351.
Brancas (Francoise de), princesse d'Harcourt, 1358 *bis*.
Brémontier, 1242 *bis*.
Breteuil (de). V. Le Tonnelier de Breteuil.
Bretle (Armand), 1269, 1270.
Brézé (Jacques de), 1257.
Brière (Pierre), 1271.
Brionne (comte de), 1375 *bis*.
Brionne (Anne-Charlotte de Lorraine-), abbesse de Remiremont, 1346.
Briquet (A.), 1279.
Broglie (abbé de), 1243.
Broglie (abbé Paul de), 1341, 1361.
Broglie (comte Charles de), 1243.
Broglie (duc Albert de), 1387.
Broglie (duc Albert de), 1372 *bis*, 1389.
Broglie (duc Victor de), 1276, 1409.
Broglie (duchesse Victor de), 1276.
Broglie (maréchal de), 1493.
Broglie (prince de), 1390.
Broglie (famille de), 1247, 1286, 1445, 1446, 1447.
Brunel, 1286.
Burey (comte de), 1274.
Buschey des Noes, 1270.
Bussy (le sieur de), 1259.
Buzot, 1270, 1286, 1324.
Cabanis, 1358.
Cabrières (M^gr^ de), évêque de Montpellier, 1274 *bis*.
Calixte II (le pape), 1263.
Campion (Henri de), 1486.
Cantiers (Enguerrand de), chanoine de Rouen, 1373.
Cantiers (Guillaume Laguete ou de), clerc, 1302.
Cantrel (Isidore), 1275, 1431.
Caresme (l'abbé), 1240 *bis*.
Cariti (Bernard) évêque d'Evreux, 1302.
Castellane (maréchal de), 1276.
Cayrieux (le capitaine), 1259.
Challigny (Henry de Lorraine, comte de), 1418.
Chambray (de), 1447.
Chamilly (comte de), seigneur de Beaumesnil, 1344.
Champion (Edme), 1270.
Champy (Paul), 1280.
Chappuis (Claude), 1259.
Charavay (Etienne), 1281, 1507.
Charles VI, 1259, 1420.
Charles IX, 1259.
Charles le Mauvais, roi de Navarre, 1259, 1364 *bis*.
Charpillon, 1240 *bis*.
Charracé (Jean de), 1279.
Chartraine (Henry). V. Paulme (Henri).
Chassant (A.), 1502.
Chassin (Ch.-L.), 1282.
Châtelain (Emile), 1302.
Chaulieu. Voir Anfrye de Chaulieu.
Chauvel (Emile), 1283.
Chevalier (Pierre), clerc, 1302.

Chevalier (Clysse, 1284.
Cizry (Cric de), 1285.
Claretie (Léo), 1286.
CLERC famille de), 1259.
CLERMONT-TONNERRE famille de), 1445. 1446. 1447.
Clerval (l'abbé A.), 1286 *bis*.
CLOEL Gautier, curé de Rougemontier, 1373.
CLOTILDE sainte), 1271.
COCHET (Jean, 1302.
Cochois, 1287.
COETIVY Alain de), évêque de Dol, 1370.
COIGNY (Mme de), 1390.
COLOMBE (Michel), 1348 *bis*.
COMBRAY (de), 1297 *bis*.
COMTE (Auguste), 1244.
CONDÉ (Charles, cardinal de Bourbon-). 1259.
CONFLANS (marquis de, 1390.
COQUET (Philippe), clerc, 1302.
CORDAY (Charlotte de, 1324.
CORNEILLES (Nicolas de), chanoine du Mans, 1302.
COSSART (le capitaine, 1259.
Costa de Beauregard (Mis, 1498.
Coüard (E., 1289.
Cougny Gaston, 1290.
Courajod Louis, 1290 *bis*.
Coutil Léon, 1291, 1292, 1293, 1294.
Couturier L., 1386.
Coyecque (Ernest, 1295.
CRÉQUI-BERNEVILLE comte de, 1243.
CRESPIN Gilbert, 1279.
CRETOT de, 1270, 1448.
CROISY famille de, 1513.
Cruppi Jean, 1296.
Dallet Alexandre), 1297.
DAMVILLE le maréchal de), 1369.
DARJUZON famille, 1448.
Daudet (Ernest), 1297 *bis*.
D'AUGNY, seigneur de Fontaine-la-Soret, 1505.
DAUVET famille), 1259.
DAVIEL Jacques, 1449.
DAVILLIER, 1448.
DÉCORCHEMONT (Emile), 1402.
DE CRETOT, 1270, 1448.
DELACROIX, 1242, 1286.
DELAITRE, 1448.
DELARUE (P.). Voir Duchemin (P.).
DELASIAUVE Dr L.-J.-F., 1266.
DE LA VIGNE Mlle, 1365.
DE LA VIGNE Michel, 1449.
DELHOMME Anatole, 1323.
DELHOMME Olivier, 1323.
Delisle Léopold, 1298, 1299, 1300.
Demaugeon A., 1286.
DEMANTE, député de l'Eure, 1301.
Denifle Henri, 1302.
DENIS Ferdinand, 1388.
Depoin J., 1303.
DESCHÊNES Maximin), curé de Saint-Laurent de Verneuil, 1240.
Desloges A., 1304, 1305, 1306, 1307.
DESMAI Jacques, 1271.
Desormes E., 1308.
DESPIERRES, 1448.
Des Réaulx (marquise), 1309.
DES ROYS (marquis), 1240.
DEVELLE, 1341.
Dewamin (Em.), 1310.
DREUX-BRÉZÉ (de), 1286.
Drouin (l'abbé), 1311.
Dubois (l'abbé A.), 1313, 1313 *bis*.
Dubois (l'abbé P.-L.), 1312.
DU BOSC (Pernelle), abbesse de Préaux, 1423.
Dubourg (Ch.) 1314, 1315.
Duchemin (P.), 1316, 1317, 1318, 1319, 1320, 1321, 1322.
DUCHESNE, 1286.
DUCOS (Armand), 1324.
Ducy, 1283, 1323.
DU DEFFAND (Mme), 1419.
DU GUESCLIN (Bertrand), 1259.
DU HOULLEY (famille), 1400.
DUJARDIN (Thibaut), prêtre, 1302.
DU PERRON (le cardinal), 1259, 1279.
DU PERRON (Jacques Le Noël), évêque d'Evreux, 1330.
DUPLESSIS (Jacques), curé de Plasne, 1259.
DUPONT (de l'Eure), 1286, 1361 *bis*, 1409, 1448, 1497.
DU PRÉ (Etienne), prêtre, 1302.
DUPUY (P.), 1259.
DU ROY, 1242.
DU ROY (famille), 1513.
Dutilleux (A., 1325.
DU TOUR (Henri de Maupas), évêque d'Evreux, 1330.
DUVAL, maire de Beuzeville, 1341.

DUVAL (Guillaume), 1298.
DUVAL (Jacques), 1449.
ELBEUF (Charles Ier de Lorraine, duc d'), 1483.
ELBEUF (Charles II de Lorraine, duc d'), 1482.
ELBEUF (René de Lorraine, marquis d'), 1259.
ELBEUF (maison d'), 1243, 1259.
ESCORCHES (famille d'), 1348.
ESNEVAL (Guillaume d'), curé d'Emanville, 1302.
ESPINOY (Marguerite d'), 1259.
ESPINOY (Timoléon d'), maréchal de France, 1259.
Estaintot (comte d'), 1327.
ESTÈVE, 1448.
ESTOUTEVILLE (Adrienne d'), comtesse de Saint-Paul, 1259.
ESTOUTEVILLE (Guillaume d'), évêque d'Evreux, 1302.
ESTOUTEVILLE (Jeannet d'), capitaine de Vernon, 1259.
EUDE RIGAUD, archevêque de Rouen, 1259.
FARCEAUX (Denis de), chanoine de Champeaux, 1302.
FAUCON (famille), 1259.
FAYE (Jacques), sieur d'Epesses, 1259.
FERRARE (Renée de France, duchesse de), 1259, 1369.
FERRIÈRES (maison de), 1259.
FLAMBART (Guillaume), seigneur de Fleury-sur-Andelle, 1259.
FLÉCHIER, 1365.
FLEURIE (Pierre), prieur de Sorbonne, 1302.
FONTENAY (François de), 1259.
Forgeot (Henri), 1334.
FORTIN (le Dr), 1335.
FORTIN (Roger), sous-diacre, 1302.
FOSSES (Pierre), 1259.
Fossey (l'abbé), 1336.
Fouquet (Camille), 1337.
FOUTREL (les), organistes, 1513.
FRANCASTEL, 1242, 1282.
France (Anatole), 1338.
FRANCE (Charlotte de), femme de Jacques de Brézé, 1257.
FRANCE (Louis de), comte d'Evreux, 1259.
FRANCE (Renée de), duchesse de Ferrare, 1259, 1369.
FRANÇOIS Ier, 1259.
FRANQUEVILLE (René de), sieur de la Galitrelle, 1481.
FRENELLES (comte de). V. Lecouteulx de Canteleu.
FRESNEL, 1286.
Frété (A.), 1338 *bis*.
FRÉVILLE (Jacques de), maître ès arts, 1302.
Froissart (J.), 1339.
FUMÉE (Marie), prieure de l'Hôtel-Dieu de Vernon, 1259.
Gadeau de Kerville (Henri), 1340, 1401.
GAILLON (Pierre-Guillaume), abbé du Breuil-Benoit, 1313 *bis*.
GALOPES (Jean), dit le Galois, doyen de la Saussaye, 1300.
Gardin, 1342.
GASVILLE (de), préfet de l'Eure, 1276.
GATTIER, 1341.
GAUDIAC (Guillaume de), doyen d'Evreux, 1302.
GAULTIER DE LA FERRIÈRE, 1448.
Gautier (Saint-Elme), 1245.
Gay (Ernest), 1343.
Geffroy (A.), 1344.
Germain (Léon), 1345, 1346.
GILLEBERT (Pierre), prêtre, 1302.
GISORS (Hugues de), 1303.
GISORS (Jean de), 1303.
GISORS (Marguerite de), épouse de Guillaume Aiguillon de Trie, 1303.
GISORS (Thibaut II de), 1303.
GLATIGNY (famille de), 1513.
GODEBILLE (Jacques de), curé de la Madeleine de Verneuil, 1240.
Godet (l'abbé), 1348.
GOIS, sculpteur, 1260.
GOMBERT (Jean Le Charpentier ou de), diacre, 1302.
GONSE (Louis), 1348 *bis*.
GOSSEAUME (Dr), 1449.
Gouellain (Gustave), 1376.
Goujon (Paul), 1349, 1350.
GOUT (le cardinal Raymond de), 1259.
Grandmaison (Geoffroy de), 1351.
Granges de Surgères (mis de), 1352.
GRÉGOIRE DE TOURS, 1300.
Grenier, 1353.

Grénouilloux, 1360.
Grieu (famille de), 1400.
Groscol (famille), 1513.
Grousseau (Charlotte de), 1259.
Guarleinville (Foulques de), doyen du chapitre d'Evreux, 1286 *bis*.
Guenet (famille), 1513.
Guérie (Camille), 1360.
Guéroult (Adolphe), 1497.
Guéry (l'abbé C.), 1354, 1355.
Gui d'Evreux, 1279, 1359.
Guibelet (Jourdain), 1449.
Guibert (H.), 1356, 1357.
Guillaume, abbé de Saint-Martin de Pontoise, 1303.
Guillaume de Conches, 1279, 1286 *bis*.
Guillaume le Breton, 1340.
Guillemare (E.), 1439.
Guillois (Antoine), 1358.
Guindey (Dr), 1335.
Guindey (Dr), 1353.
Guise (prince de), comte d'Harcourt, 1493.
Guitry (de), 1369.
Guitry (Jean de), maître ès arts, 1302.
Guyenne (Louis, duc de), 1259.
Hallé (les), seigneurs d'Alisay, 1455.
Hamelin (Jean), chanoine de Coutances, 1302.
Harcourt (prince de Guise, comte d'), 1493.
Harcourt (Françoise de Brancas, princesse d'), 1358 *bis*.
Harcourt (famille d'), 1243, 1445, 1446, 1447.
Harou, architecte, 1264.
Hauréau (B.), 1359.
Havard (Oscar), 1250.
Havet (Julien), 1300.
Hébert, ministre de la justice, 1361 *bis*.
Helvétius (Mme), 1358.
Hénault (le président), 1419.
Henri II, 1259.
Henri III, 1259.
Henri IV, 1241 *bis*, 1259, 1471.
Henri V, roi d'Angleterre, 1300.
Henri (Michel), chanoine de Lisieux, 1302.
Hérissay (Emile), 1360.
Heudebout (Georges), maître ès arts, 1302.
Hoche, 1281.
Houel (Dr), 1449.
Houyt (Jean), clerc, 1302.
Hubert de la Huberdière, 1448.
Hulst (M. d'), 1361.
Imbert de Saint-Amand, 1361 *bis*.
Incarville (le sieur d'), 1259.
Jean de Gisors. V. Régnier (Louis).
Jeannet (Jean), prêtre, 1302.
Jehan de l'Avre, 1362.
Join-Lambert, 1363.
Joséphine (l'impératrice), 1399, 1448.
Jouen (famille), 1513.
Jubert (famille), 1259.
Kaempfen, 1290 *bis*.
La Balle (l'abbé de), 1364.
Labande (L.-H.), 1364 *bis*, 1365.
Labbé (Paul), 1365 *bis*.
La Boisette (M. de), 1366.
Laborde (marquis de), 1290 *bis*.
La Bourdonnaye (de), intendant de Rouen, 1364 *bis*.
La Brière (L. de), 1361.
La Chapelle (Le Filleul de), évêque de Vabres, 1239.
Lacombe (Charles de), 1367.
La Croisette (sieur de), 1243.
La Croix (Jean), sous-diacre, 1302.
Lafenestre (Georges), 1368.
La Ferrière (comte Hector de), 1369.
Lafeutrie (Le Vacher de), 1449.
Laguete (Guillaume) ou de Cantiers, clerc, 1302.
Lambesc (Mlle de), 1375 *bis*.
Lancelevée (Th.), 1401.
Lanfranc, 1244, 1406.
Langlois (E.-H.), 1286.
Langlois (Pierre), prêtre de Saint-André de Rouen, 1259.
Largent (A.), 1361.
La Roncière (C. de), 1370.
Larue (le chevalier de), 1371.
La Sicotière (de), 1372.
Laubespine (Claude de), 1259.
Lautier (Eugène), 1372 *bis*.
Lauzun (duc de), 1390.
Laval (Jacques-Désiré), 1499.
La Vergne (Pierre de), 1257.
Lebistant (Etienne), chanoine d'Evreux, 1302.
Le Bon (Guillaume), prêtre, 1302.

Le Charpentier (Jean) ou de Gombert, diacre, 1302.
Lechartier, 1487.
L'Ecluse (Guillaume de) ou de Plaśne, 1302.
Le Corbeiller (Edouard), 1373.
Le Couteulx de Canteleu, 1270, 1447.
Le Couteulx de Canteleu, comte de Frenelles, 1358.
Leczinska (Marie), 1309, 1419.
Leczinski (Stanislas), 1309.
Le Doulx (famille), 1394.
Leduc (Mme), née Boulay-Paty, 1278.
Lefebvre de Chailly, 1270.
Lefèvre (G.), 1374.
Lefèvre-Pontalis (Germain), 1375.
Le Féron (Jean), 1259.
Le Filleul de la Chapelle, évêque de Vabres, 1239.
Le François (famille), 1394.
Le Fustec (J.), 1375 *bis*.
Le Galois (Jean Galopes, dit), doyen de la Saussaye, 1300.
Le Gaucher (Jean), 1259.
Legendre, 1242.
Le Gendre, seigneur de Collandres, 1256.
Le Gendre (Pierre), marchand de Rouen, 1256.
Le Guey (Guillaume), vicaire de Bâlines, 1240.
Le Hardy (G.), 1258.
Le Maistre (le P.), 1259.
Le Maitre (Pierre), clerc, 1302.
Lemaréchal, 1270.
Le Ménager, 1372.
Le Mercier (E.), 1376.
Le Moine (Guillaume), 1298.
Le Moine (Jean), clerc, 1302.
Le Noel Du Perron (Jacques), évêque d'Evreux, 1330.
Lenoir (Richard), 1286.
Lepage (Albert), 1377.
Le Parquier (E.), 1378.
Le Pecq de la Clôture, 1470, 1484.
Le Picard (Charles), 1379.
Le Picart (famille), 1259.
Le Prévost (Pierre-Philippe), 1449.
Le Prévôt (Robert), chanoine d'Andely, 1302.
Le Prévôt de Beaumont, 1380.
Lereboullet (Dr), 1335.
Lereffait, 1270.
Le Roux (Nicolas), abbé de la Croix-Saint-Leufroy, 1373.
Le Roux (famille), 1259.
Letacq (A.-L.), 1381.
Letailleur (V.), 1382.
Le Tonnelier de Breteuil (famille), 1259.
Le Tort (Guillaume), clerc, 1302.
Le Vacher de Lafeutrie, 1449.
Levavasseur (baron Charles), 1384.
Le Veneur (général Alexis), 1281.
L'Evêque (Robert), clerc, 1302.
Le Verdier (Pierre), 1383, 1384.
Le Vieil (Robert), clerc, 1302.
Liard (Louis), 1385.
Lièvre (A.-F.), 1279.
Limoges (Pierre de), chanoine d'Evreux, 1373.
Lindet (J.-B.-Thomas), 1286.
Lindet (Robert), 1242, 1252, 1286, 1310.
Lindet (famille), 1513.
Linguet, 1296.
Lions (Jean de), prêtre, 1302.
Loir (Maurice), 1386.
Longueville (duc de), 1460.
Loriot (Jean), 1513.
Lorraine-Brionne (Anne-Charlotte de), abbesse de Remiremont, 1346.
Lorraine (Charles Ier de), duc d'Elbeuf, 1483.
Lorraine (Charles II de), duc d'Elbeuf, 1482.
Lorraine (Henry de), comte de Chaligny, 1418.
Lorraine (Catherine de), duchesse de Nevers, 1259.
Lorraine (René de), marquis d'Elbeuf, 1259.
Lorraine (les), seigneurs du Gros-Theil, 1475.
Lottin de Laval, 1308.
Louchet, 1242.
Louis (saint), 1259, 1364.
Louis X, 1404.
Louis XI, 1259.
Louis XII, 1259.
Louis XV, 1419, 1437.
Louis de France (Louis VIII), 1257 *bis*.
Louis de France, comte d'Evreux, 1259.

LOUIS-PHILIPPE, 1361 *bis*.
LUC DE LA BARRE, 1387.
Lushington (Vernon), 1244.
MAIGNART (Jean), seigneur d'Houville, 1259.
MALPOIVRE (Geoffroy), prêtre, 1302.
MALPOIVRE (Jean), 1302.
MANTELON (Guillaume de), chanoine d'Evreux, 1302.
MAQUEREL (Simon), chanoine d'Evreux, 1302.
MARCELLIN (Ammien), 1259.
MARIE-ANTOINETTE, 1390.
MARIGNY (Enguerrand de), 1286.
Marquès (C.-A.), 1388.
MARTEL (Jacques), 1259.
Martin (Jules), 1389.
MASSIEU (J.-B.), 1286.
MASSUET (dom), 1427, 1428.
MATHILDE, veuve de Hugues de Gisors, 1303.
MAUCLIENT (Charles), 1302.
Maugras (Gaston), 1390.
MAUNEVEU (Henri), chanoine d'Evreux, 1302.
MAUPAS DU TOUR (Henri de), évêque d'Evreux, 1330.
MAUPEOU (le chancelier de), 1296.
MAUPEOU (famille de), 1259.
MAUREY (Pierre de), 1259.
MAZARIN, 1243.
MÉDICIS (Catherine de), 1369.
Méline, 1391.
Memor, 1392.
MÉRIMÉE (Léonor), 1264, 1426, 1430.
Merson (Olivier), 1393.
MILLIARD (Victor-Edouard), 1245 *bis*, 1341, 1353.
Missel (l'abbé), 1523.
Molinier (A.), 1279.
Molle (Charles), 1394, 1394 *bis*.
MONGE, 1380.
Monod (G.), 1404.
Montenard (F.), 1386.
MONTENAY (famille de), 1259.
MONTEVILLE (Jean de), chanoine d'Andely, 1302.
Montier (A.), 1395.
MONTIER (A.), 1341.
MONTMORENCY (Anne de), 1259.
MONTMORENCY (les), 1259.
MORESTEL (Pierre), chanoine de la Saussaye, 1482.
Morsolin (Bernard), 1396.
Mortillet (A. de), 1397.
Mouchel (Ch.), 1401.
Mouillard (Lucien), 1437.
MOULINS (Philippe de), évêque d'Evreux, 1302.
MOUTON (Guillaume), maître ès arts, 1302.
MOY (Claude de), comtesse de Chaligny, 1418.
MULOT (Raoul), prêtre, 1302.
MUTEL DE BOUCHEVILLE, 1421.
NAPIERALSKI (Dr), 1341.
NATTIER, 1375 *bis*.
NERVET (Michel), 1449.
NEUBOURG (Robert du), chanoine d'Evreux, puis de Rouen, 1463.
NEUVILLE (Guillaume de), curé d'Ecaquelon, 1286 *bis*.
NEVERS (Catherine de Lorraine, duchesse de), 1259.
NEVERS (ducs et duchesses de), 1259.
NICOLAS DE LYRE, 1278, 1279, 1364 *bis*, 1373, 1522.
Niel (Eugène), 1400.
NOE (Robert), abbé de Bernay, 1259.
NOLLENT (Jean de), 1259.
NOLLENT (Pierre de), 1259.
NORMANVILLE (famille de), 1259.
NOURY, 1338 *bis*, 1401.
Odieuvre (l'abbé), 1288.
Olivier (G.), 1402, 1403.
ORLÉANS (le duc d'), comte de Beaumont-le-Roger, 1279.
ORVAUX (famille d'), 1259.
OSMOY (comte d'), 1353, 1360, 1445.
OUDINOT (maréchal), duc de Reggio, 1498.
OUDOT, 1242.
Pagart d'Hermansart, 1404.
PAPAVAYNE (Jean), curé de Saint-Etienne-du-Vauvray, 1286 *bis*.
PAPON (Alexandre), 1405.
PAREUR (Catherine), 1259.
Paris (GASTON), 1406.
PARISSOT (Albert), 1246, 1341, 1408.
Pasquier (le chancelier), 1409.
Passy (Louis), 1280, 1410.
Passy (P.), 1411.
Patrie (Léon), 1413.

Paulme (Henri), 1414, 1415.
Pécontal (S.), 1278.
Pellaton (H.), 1416, 1417.
Pellerin (Dr), 1449.
Pelletier (X.), 1401.
Pellot (P.), 1418.
Pépin (Jean), 1302.
Perey (Lucien), 1419.
Petit (Ernest), 1420.
Philippe-Auguste, 1259.
Philippe le Hardi, 1259.
Philippe de Lalonde, 1421.
Peyreleau (Boyer de), 1351.
Piedevant, 1271.
Pillavoine (famille), 1259.
Piel (Richard), chanoine d'Evreux, 1302.
Piénouvel (Jean), 1302.
Pigeon (le chanoine), 1424.
Pinel (Catherine), veuve d'Antoine Rougeulle, 1259.
Pinon, intendant d'Alençon, 1279.
Piot (Eugène), 1245.
Plasne (Guillaume de l'Ecluse ou de), 1302.
Pointel (Thomas), clerc, 1302.
Poitiers (Diane de), duchesse de Valentinois, 1259.
Poitiers (maison de), 1259.
Polignac (général de), 1276.
Pollard, 1417.
Pommereu (de), intendant d'Alençon, 1278, 1364 *bis*.
Ponton d'Amécourt (vicomte de), 1424 *bis*.
Popillart (Jacques), 1259.
Porée (l'abbé), 1387, 1425, 1426, 1427, 1428, 1429, 1430.
Porée (l'abbé), 1504.
Portail (le président), 1472.
Poulain, 1360.
Poullart (Henri), 1257.
Poussin, 1286. 1325, 1368, 1396, 1431.
Pouyer-Quertier, 1391.
Pozzo di Borgo (famille), 1445, 1446, 1447.
Prevost (Gustave-A.), 1432, 1433, 1434.
Prie (Mme de), 1309, 1419, 1505.
Prou (Maurice), 1435.
Prou (Maurice), 1424 *bis*.
Quenel (Pierre de), 1259.
Quenel (Robert de), 1259.
Quesné (V.), 1436.
Raspail (Xavier), 1436 *bis*.
Ray (le chevalier de), 1437.
Raymond, 1417.
Raynaud (Gaston), 1339.
Régnier (Louis), 1439, 1440, 1441, 1442, 1443.
Régnier (Louis), 1280.
Réguis (Léon-François), 1313.
Reinach (Salomon), 1444.
Reiset (famille de), 1445.
Renard (Baptiste), 1494.
Renouf (Emile), 1415.
Rever, 1293.
Révérend (vicomte Albert), 1445, 1446, 1447, 1448.
Richard Ier, duc de Normandie, 1259.
Richtenberger (Eugène), 1368.
Rigaud (Eude), archevêque de Rouen, 1259.
Robert (Paul), 1350.
Robert Noe, abbé de Bernay, 1259.
Rochambeau (de), 1390.
Roger (Dr Jules), 1449.
Roland, 1242.
Roland (Mme), 1324.
Roland (Jean) chanoine d'Evreux, 1302.
Romanet (vicomte de), 1348.
Roncherolles (comte de), 1243.
Roncherolles (famille de), 1259.
Ronquerolles (Thibaut de), 1303.
Rossini, 1372.
Rougeulle (Antoine), sieur de « Lamusse », 1259.
Rouquette, 1271.
Roussel, 1386 *bis*.
Ruble (baron Alphonse de), 1241 *bis*.
Saffrey (Léon), 1341.
Saint-Amand (Imbert de), 1361 bis.
Saint-Denis (H.), 1451, 1491.
Saint-Paul (Adrienne d'Estouteville, comtesse de), 1259.
Salvandy (de), 1361 *bis*, 1385, 1409.
Sanadon, évêque constitutionnel des Basses-Pyrénées, 1242, 1492.
Saulx (Gaspard de), seigneur de Tavannes, 1259.
Saulx (Guillaume de), seigneur de Tavannes, 1259.
Saumaise (le sieur de), 1259.

Saunier (Guillaume), chanoine d'Evreux, 1302.
Savouré-Bonville, 1335.
Scott (Guillaume), sieur de la Mésangère, 1256.
Sédillot (Joseph), 1449.
Ségur (comte de), 1493.
Ségur (maréchal de), 1493.
Sénéchal (Jean), chanoine d'Andely, 1302.
Simon (du Gex), 1494.
Soury, curé de Calleville, 1496.
Spuller (Eugène), 1497.
Stanislas Leczinski, 1309.
Stiegler (Gaston), 1498.
Sorel (Albert), 1372 *bis*.
Sublet, seigneur de Noyers, 1289.
Sueur (Monseigneur), 1499.
Sully, 1471.
Surgères (marquis de Granges de), 1352.
Swarte (Victor de), 1500, 1501.
Taubin, 1350.
Tausin (Henri), 1502.
Thibault (Marin), 1503.
Thibaut de Vernon, 1406.
Thillais (Eugène), 1504.
Thirion (H.), 1505.
Thorel, 1341, 1403.
Tosny (famille de), 1477.
Tougard (l'abbé), 1506.
Toulouse (comte de), 1386.
Tourgis (Jean), 1302.
Tournoüer (H.), 1348.
Tourny (Aubert de). Voir Aubert de Tourny.
Toustain (dom), 1506.
Tozingue (le capitaine Petrepol), 1259.
Trenchant (Guillaume), chanoine d'Andely, 1302.
Trie (Guillaume Aiguillon de), 1303.
Truffaut (l'abbé), 1312.
Turnèbe, 1286.
Turreau (L.), 1242, 1282, 1310.
Turreau (le général), 1242, 1282.
Valmont de Bomare, 1264.
Vaesen (Joseph), 1507.
Valois (comte de), 1404.
Vard (Adolphe), 1413.
Vatimesnil (de), 1385.
Vauvillers (de), 1259.
Vendome (maison de), 1259.
Verger (Charles), 1423.
Vervoitte (Charles), 1372.
Vesly (Léon de), 1314, 1436, 1509, 1510, 1511, 1512.
Veuclin (E.), 1512 *bis* à 1521.
Veuclin, 1264.
Viard (J.), 1522.
Viard (Richard), diacre, 1302.
Vignes, prieur de la Théroudière, 1259.
Vigor (Simon), 1286.
Villedieu (Alexandre de), 1298.
Viot, 1513.
Vipart (Nicolas de), baron du Bec-Thomas, 1259.
Volan (Guillaume de), évêque d'Evreux, 1302.
Vy (Emile), 1337.
Waddington, 1286.
Weale (W.-J.), 1523.
Ybert (Robert), 1435.
Ymer, abbé du Bec, 1302.
Yves d'Evreux, 1388.
Zevort (Edgar), 1286.

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A LA SOCIÉTÉ PAR LES AUTEURS, PAR LES ÉDITEURS OU ENVOYÉS PAR LE GOUVERNEMENT

MM.

ANONYME. Œuvre de la propagation des couveuses d'enfants. Son but et son utilité. 158, avenue Parmentier. Paris.

— Alphonse-Vincent Assegoud, conservateur honoraire du musée municipal, fondateur du musée céramique à Bernay.

— Compte rendu du 3e Congrès scientifique international des Catholiques tenu à Bruxelles du 3 au 8 septembre 1894.

Association française pour l'avancement des sciences. Carte géologique et textes explicatifs des Provinces de Constantine, Oran et Alger et du Cercle de Bou Saada, publiée par ordre de M. Albert Grévy, gouverneur général civil de l'Algérie, et dressée par M. Tissot, ingénieur en chef des mines, 1881.

— Congrès de Marseille 1891.

— Congrès de Caen 1894.

Association bretonne. L'agriculture à l'école primaire.

ALEXIS (frère). L'enseignement agricole et les patronages paroissiaux. Rapport présenté au Congrès d'Auray le 5 septembre 1895.

ABEL (frère). L'enseignement de l'agriculture à l'Ecole primaire. Rapport présenté à la section de l'enseignement agricole des agriculteurs de France.

MM.

BONJEAN (Georges), membre de la Société. Enfants révoltés et parents coupables. Étude sur la désorganisation de la famille et ses conséquences sociales. Paris, Armand Colin et Cie, éditeurs, 1895.

BOIVIN-CHAMPEAUX, premier président, membre de la Société. Guillaume Cliton, duc de Normandie. Brionne, librairie Amelot.

BLONDEL. Phonologie mécanique de la langue française. Paris, librairie Guillaumin et Cie, 1895.

BLANCHEMAIN (Paul). L'enseignement agricole. Rapport présenté à la Société des agriculteurs de France, à l'assemblée générale du 20 février 1895.

BOURGNE, professeur d'agriculture, membre de la Société. Champs de démonstration créés à l'automne 1894 et au printemps 1895.

Banque de France. Assemblée générale des actionnaires de la Banque de France du 30 janvier 1896, sous la présidence de M. J. Magnin, gouverneur.

CAMP (Maxime du). La Charité privée à Paris. L'orphelinat d'Auteuil, et l'abbé Roussel. Imprimerie rue Lafontaine, Auteuil.

CHANOINE. DAVRANCHES, avocat général à la cour d'appel de Rouen. Le droit de chasse, ses origines et sa nature.

— Henri IV et l'ambassadeur d'Angleterre à Rouen en 1596.

— Histoire du jeu de cartes en Normandie.

— Histoire de la pêche fluviale.

— Histoire de la situation légale, civile et sociale de la femme en France.

— Des conditions légales et de l'histoire du délit de mendicité.

— Discours prononcé aux obsèques de M. Raymond Marais, procureur général à Rouen (26 mai 1894).

COMBES (Victor). Expériences pratiques sur la culture des vignes américaines.

FORMIGNY DE LA LONDE (DE), membre de la Société. Note sur les développements des courses de chevaux en France depuis 1776 jusqu'à la fondation des courses de Caen en 1837.

— Opinion définitive de Daniel Huet, évêque d'Avranches, sur le père Jean Eudes.

MM.

FORMIGNY DE LA LONDE (DE). Rapport sur le concours pomologique de fruits de pressoir, tenu à Caen, du 9 au 14 novembre 1864.

— Fêtes du cinquantenaire de la fondation de la Société centrale d'horticulture de Caen et du Calvados.

— Etat de l'horticulture sur plusieurs points de la Normandie, et principalement dans le Calvados.

— Notice biographique sur François Richard de la Londe, par M. de Latrouette.

— Le Donjon de Domfront, par M. Chênedollé.

GOSSELIN (l'abbé), membre de la Société. Les Normands au Canada. Juridiction exercée par l'archevêque de Rouen. Evreux, imprimerie de l'Eure, 1895.

JOIN-LAMBERT, membre de la Société. Le mariage de madame Roland. Trois années de correspondance amoureuse, 1777-1780. Paris, librairie Plon, rue Garancière, 10.

JUBAULT (Albert), ancien officier de marine. Etude sur le rétablissement des droits de péage sur la navigation intérieure.

LAMATHIÈRE (Théophile). Panthéon de la Légion d'honneur, offert par M. Raoul Gazan.

MAINDRON (Ernest). L'ancienne académie des sciences. Les académiciens (1666-1793). Paris, Bernard Tignol, éditeur, 53bis, quai des Grands-Augustins.

MOLLE (Charles), membre de la Société. Notice généalogique sur la famille Le Doulx de Melleville, additions supplémentaires.

MEYER, membre de la Société. Notes pour l'histoire de Vernon. Extrait du *Journal de Vernon*.

NOURY, professeur à Rouen, rue de la Pie. Prologue de la représentation du *Cid*, Rouen, imprimerie Cagniard, 1895.

PICARD (Alfred). Exposition universelle internationale de 1889. Rapport du jury international. Groupe de l'Économie sociale. (Offert par M. le colonel de la Perelle, membre de la Société.)

PICARD (Charles le). Catalogue des maires et échevins de la ville de Rouen et des prieurs des conseils depuis leur institution jusqu'en 1790, avec indication d'armoiries.

PIETTE. Iliatus et Lacune. Vestiges de la période de transition dans la grotte du Mas d'Azil.

PAULME (Henri). Emile Renouf.

MM.

RÉGNIER (Louis), membre de la Société. Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année 1895.

RINGELMANN. Rapport sur le concours spécial de moteurs à pétrole d'une puissance de quatre chevaux tenu à Meaux en 1894.

ROCHE (Jules), député. Conférence sur le projet de loi relatif à l'impôt progressif sur les successions.

STEYERT. A propos des manuscrits de la bibliothèque de Verna.

Société de secours aux victimes du devoir. Rapport de l'assemblée générale du 26 avril 1895.

Société française d'archéologie. Séances générales tenues à Orléans en 1892, et à Abbeville en 1893. LIXe et LXe sessions.

Almanach de la Société des agriculteurs de France, 1896. Offert par M. Léon Petit.

Société nationale d'horticulture de France. Congrès international d'horticulture de 1895.

TOUSSAINT, membre de la Société. Discours prononcés aux obsèques de M. le docteur Fortin.

Union française pour le sauvetage de l'enfance. Bulletin du mois d'octobre 1895.

VIGER (Albert). Deux années au ministère de l'agriculture (11 janvier 1893. 27 janvier 1895). Paris Masson, éditeur, 1895.

VILLE (Georges). Les champs d'expériences à l'Ecole primaire. Conférence faite le 14 juin 1869.

— Rapports à M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts sur les champs d'expériences scolaires. 2 volumes.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Journal des savants.

Revues des travaux scientifiques.

Bulletins scientifique, historique, philologique et archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques.

Compte rendu des 34e et 35e sessions de la Société de secours des Amis des sciences.

Bibliographie des travaux scientifiques publiés par les Sociétés savantes de la France. T. Ier, 1re livraison.

PRÉFECTURE DE L'EURE

Rapport du préfet au conseil général (session d'avril 1895) ; procès-verbal des délibérations.

Session d'août 1895.

Budget départemental des recettes et des dépenses de l'exercice 1895.

Budget départemental des recettes et des dépenses de l'exercice 1896.

PRIX LUCIEN FOUCHÉ

CONCOURS D'HISTOIRE

Conformément aux conditions du legs fait par M. Lucien Fouché, la *Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure* décernera en 1897 un prix de 600 francs au meilleur travail historique se rattachant d'une façon quelconque à la Normandie.

Les œuvres présentées devront être inédites et n'avoir jamais figuré à aucun concours.

Le manuscrit récompensé restera la propriété de la Société, qui se réserve d'être la première à en faire la publication, et les autres seront rendus aux auteurs.

Dans le cas où la Société ne jugerait aucun travail digne d'être couronné, le prix ne serait pas décerné.

Les mémoires devront être adressés, franco de port, au Secrétaire perpétuel de la Société à Evreux, avant le 1er avril 1897. Ils porteront une épigraphe ou devise répétée sur une enveloppe cachetée qui contiendra l'indication des noms de l'auteur. Les concurrents qui se feraient connaître seraient exclus du concours.

Evreux, le 16 juin 1895.

Le Secrétaire perpétuel.

LÉON PETIT.

EVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

V^e^ SÉRIE

TOME QUATRIÈME

ANNÉE 1896

ÉVREUX

IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

1897

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

La Société, en insérant dans son Recueil les travaux qu'elle juge dignes d'intérêt, laisse aux auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

Ce volume se trouve

A ÉVREUX

Chez M. LIOT, libraire

ET A PARIS

Chez M. L. SAUVAITRE, libraire, 72, boulevard Haussmann.

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Vᵉ SÉRIE

TOME QUATRIÈME

ANNÉE 1896

ÉVREUX

IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

—

1897

TABLE DES MATIÈRES

Discours prononcé par M. FORTIER, président de la Société, à la séance générale tenue à Evreux le 9 février 1896 . I

Rapport sur les champs d'expériences scolaires, par M. LECOINTE, lu à la séance générale du 9 février 1896 . . . VIII

Rapport sur le livre de M. Georges BONJEAN « Enfants Révoltés et Parents coupables », par M. Joseph L'HOPITAL, lu à la séance générale du 9 février 1896. XVII

Rapport sur la découverte du professeur RÖNTGEN, par M. Léon Duchesne, lu à la séance générale du 9 février 1896. XXVIII

Discours prononcé par M. FORTIER, président de la Société, à la séance générale tenue à Evreux le 9 août 1896. . . XXX

Rapport sur les avantages que présenterait la plantation des routes en arbres fruitiers, par M. LAPELTEY, lu à la séance générale du 9 août 1896 XXXVII

Section de l'arrondissement de Louviers. Concours agricole tenu à Louviers le 27 septembre 1896. Liste des récompenses. XLII

Allocution prononcée par M. FORTIER, président de la Société, à la séance générale du 20 décembre 1896 . . XLVII

Rapport sur le Congrès de la propriété immobilière de France, qui a eu lieu à Rouen (octobre 1896), par M. TASTEMAIN, lu à la séance générale du 20 décembre 1896. . LII

Rapport sur le congrès des fabricants de sucre et producteurs de betteraves, par M. Fortier, lu à la séance générale du 20 décembre 1896 LVII

Vœux émis par la Société libre d'agriculture de l'Eure dans les séances générales des 9 février, 9 août et 20 décembre 1896. LXIII

Le département de l'Eure à l'Exposition de Rouen, par M. Fortier, président de la Société. 1

Inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur de Dom Massuet, à Saint-Ouen-de-Mancelles (commune de Gisay-la-Coudre), le 30 août 1896 115

Notice sur M. G. Prétavoine, par M. Reynaud 117

Rapport sur les découvertes archéologiques du R. P. de la Croix au Villeret (Berthouville), par M. l'abbé Porée . 154

Compte rendu des obsèques de M. E. Izarn 164

Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année 1896, par M. Louis Régnier, membre de la Société 175

Ouvrages imprimés offerts à la Société par les auteurs, par les éditeurs, ou envoyés par le Gouvernement. 264

Legs Mauduit 269

SOCIETÉ LIBRE
D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. FORTIER, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

A la séance générale, tenue à Evreux le 9 février 1896

« MESSIEURS, MES COLLÈGUES, MES AMIS,

« (Quelles appellations ne vous donnerais-je pas, celles qui me rapprochent le plus de vous, étant celles aussi qui me sont les plus chères !)

« La Société des agriculteurs de France a émis un vœu relatif à l'établissement du bimétallisme international. L'explication de ce vœu exige un développement qui sera peut-être un peu long, un peu austère, et pour lequel je vous demande quelques moments d'une attention résignée.

« L'existence de l'argent et de l'or remonte sans doute bien haut dans l'histoire de l'humanité. On ne peut guère préciser la date de leur découverte. Tout ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que le premier qui eut de l'or fut le maître.

« L'or apparaît pour la première fois avec éclat au pied du Sinaï. Les Juifs en avaient fait un veau qu'ils adoraient. Moïse renversa bien le veau, mais ce fut en vain : son culte a traversé les âges et s'est perpétué jusqu'à nous. Aujourd'hui encore le veau des Juifs est plus que jamais dieu.

« Le divin métal et son compagnon plus modeste l'argent furent bientôt utilisés à faire de la monnaie. En leur qualité de métaux précieux, ils se prêtaient merveilleusement à cet usage, en ce qu'ils avaient sous un petit volume une valeur relativement considérable. Car ne nous y trompons pas, une monnaie est acceptée par tout le monde non pas parce que l'Etat y a mis sa marque et son coin, mais parce que la pièce de métal a en soi une valeur intrinsèque et effective. Quand l'Etat frappe 5 francs sur une pièce, ce n'est pas pour qu'elle les vaille, c'est parce qu'elle les vaut.

« L'or et l'argent circulèrent ainsi sous forme de monnaie, tous deux concurremment pendant des siècles en bonne intelligence ensemble, bien venus partout et bien accueillis de tout un chacun. Leurs relations étaient calmes, toujours pareilles, ou à peu près, au grand profit de l'humanité. Une loi promulguée en France en l'an III, si je ne me trompe, consacra leur bon accord en fixant le rapport de l'or à l'argent sur le pied de 1 à 15 1/2, c'est-à-dire qu'un poids quelconque en or valait 15 fois 1/2 le même poids en argent. Ce n'était d'ailleurs que la constatation à peu près exacte d'un fait universel, l'or, à cette époque, valant partout, sur tous les marchés, sur toute la surface du globe, à peu près 15 fois 1/2 son poids en argent.

« Les choses allaient ainsi sans trop d'accrocs ni de

heurts quand, en 1873, la discorde éclata tout à coup entre les deux métaux. L'or séduisit l'Allemagne, lui fit adopter l'étalon unique, l'or ; envahit les hôtels allemands et en chassa l'argent. Celui-ci reflua dans les autres pays, notamment en France ; mais il n'y fut plus accueilli avec la même faveur qu'autrefois. On lui marquait des froideurs qui sont si souvent le lot des proscrits, et il ne fut plus reçu sur les marchés qu'avec une valeur de plus en plus dépréciée. L'écart entre l'or et l'argent, qui était de 15 1/2, se tendit et passa successivement à 18, 20, 25. Aujourd'hui il est à 30. L'argent a donc perdu environ la moitié de sa valeur d'autrefois comparativement à l'or.

« Il est rare qu'une disgrâce arrive seule. L'argent ne tarda pas à en faire l'épreuve. A mesure qu'il perdait de sa valeur, la valeur intrinsèque de notre écu de 5 francs, qui était fabriqué sur le rapport de 1 à 15 1/2, s'écarta de plus en plus de sa valeur monétaire. Il aurait dû être grossi à mesure que le rapport se tendait : il ne le fut point ; et aujourd'hui la pièce de 5 francs ne vaut que 2 fr. 50. Du moment qu'on put faire 5 francs de monnaie avec 2 fr. 50 de métal, vous pensez si l'on manqua de monde pour assiéger l'hôtel des monnaies. Les lingots y affluèrent. Le gouvernement français fut obligé de couper court à cette spéculation, qui menaçait d'inonder la circulation de pièces d'argent, et il ferma, lui aussi, son hôtel des monnaies. La libre frappe de l'argent fut interdite en France. Un peu plus tard, le gouvernement britannique prit une mesure pareille pour les Indes; de telle sorte que le malheureux argent, chassé de partout, n'a plus d'autre refuge que la maison des malfaiteurs. Il est désormais

l'hôte des faux monnayeurs. Car les faux monnayeurs qui se respectent ne font plus de fausse monnaie avec du cuivre, du bronze ou du plomb ; non c'est avec du métal fin, s'il vous plaît, qu'ils travaillent. L'industrie est suffisamment rémunératrice puisqu'elle donne un bénéfice de 100 p. 100, et le produit criminel est, en tout, pareil à la monnaie de l'Etat.

« Tous ces mouvements, tous ces changements de valeur, toutes ces instabilités constituent un désordre dont tout le monde souffre. L'agriculture n'est pas épargnée. La spéculation dont elle est victime et que cet état de choses rend possible n'est que trop facile à comprendre.

« Il y a des pays, producteurs de denrées agricoles : en Amérique, la République Argentine, dans l'Extrême-Orient, la Chine, le Japon, les Indes, qui n'ont que de la monnaie d'argent. Tant que le rapport entre l'argent et l'or fut partout de 1 à 15 1/2, les achats se payèrent partout indifféremment avec de l'or ou de l'argent, sans perte ou gain au change. Mais depuis que ce rapport a disparu, le louis d'or de 20 francs, qui valait 4 écus de 5 francs, maintenant en vaut 8 dans les pays à monnaie d'argent. Cela étant, les importateurs vont dans la République Argentine, je suppose, et achètent pour 40 francs de blé, monnaie d'argent, bien entendu, puisqu'on ne compte qu'en monnaie d'argent. Ils paient leur achat avec 20 francs en or. Ils jettent sur le marché français leurs 40 francs de blé, qu'ils ont payé 20 francs grâce au change ; ils l'offrent à 30 francs, s'enrichissent et ruinent le producteur français.

« C'est à ce mal que la Société des agriculteurs de France voudrait apporter un remède. Elle pense le

trouver dans le bimétallisme international. Elle voudrait et c'est en cela que consiste son vœu, que les principales nations du globe, Angleterre, Allemagne, France et Union latine, Etats-Unis, fissent un traité en vertu duquel l'or et l'argent circuleraient sur leurs territoires respectifs avec un rapport convenu, arrêté, invariable. La libre frappe de l'argent désormais sans inconvénient serait rétablie partout. Un pareil traité, selon elle, supprimerait les spéculations qui ruinent le marché européen, et rétablirait l'ordre et la paix entre les deux métaux par tout l'univers. Car elle ne doute pas, ou que toutes les nations accéderaient successivement au traité, ou qu'elles en adopteraient les chiffres, puisque les puissances contractantes sont les plus grandes ou les plus riches, et que, réunies, elles seraient les maîtresses de tous les marchés.

« Sa théorie et ses espérances sont loin d'être unanimement acceptées. Elles rencontrent au contraire des adversaires redoutables et acharnés. De part et d'autre, on se lance des arguments dans les jambes, et parfois, chemin faisant, des injures à la tête. On est si facilement des ânes quand on ne pense pas comme nous.

« Les adversaires prétendent que c'est folie que de vouloir faire un rapport invariable entre les deux métaux ; que nulle puissance au monde n'a d'action sur une mercuriale et ne peut décréter une valeur ; que les marchés n'ont point de maître, et que les gouvernements qui ont voulu établir des maximum ont toujours fait une besogne vaine ; enfin que, pour détruire l'antagonisme entre l'or et l'argent, il n'est qu'un moyen, supprimer un des antagonistes, l'argent.

« Je ne puis entrer dans le détail de la querelle. Je

me borne à cette seule observation des monométallistes, c'est que l'accord souhaité est bien difficile à supposer. Les nations ne s'entendent sur rien, disent-ils. Elles ne s'entendent pas sur le langage, sur la manière de compter, sur la date d'aujourd'hui, sur l'heure qu'il est. En ce qui concerne les monnaies, le marck, le franc, la livre, le florin, le rouble constituent des diversités tout à la fois dommageables et irréductibles. Si elles n'ont pu tomber d'accord sur des objets simples, relativement faciles à résoudre, d'un intérêt unanimement reconnu, comment croire qu'elles s'entendront sur une question difficile, compliquée, obscure, controversée, et qui met en jeu leurs intérêts les plus considérables, les plus contradictoires et les plus vitaux?

« Il ne faut pas méconnaître ce que cette observation a de formidable. Il ne faut pas pourtant non plus reculer devant elle. Nous devons nous attendre à ce que bien des sillons vont se creuser, bien des moissons vont mûrir avant que le désordre économique dont nous souffrons ait disparu. L'agriculture aura vraisemblablement encore une longue lutte à soutenir contre les violences dont elle est la victime. La Société des agriculteurs de France n'en a pas moins fait son devoir en émettant un vœu favorable aux intérêts de l'agriculture, et nous faisons le nôtre en nous y associant.

« Plus l'œuvre entreprise est difficile, plus il convient d'y apporter d'énergie et d'opiniâtreté. Peut-être finirons-nous par déterminer un mouvement d'opinion qui secoue enfin la routine de sa torpeur, et qui force les gouvernements à trouver, à défaut d'un remède qui guérisse, au moins un traitement qui soulage. Tant que l'agriculture gémira, nous nous plaindrons. Nous ne

lâcherons pas prise, et nous ne trahirons pas par notre inertie les intérêts agricoles dont nous avons accepté la tutelle et la garde.

« L'agriculture occupe à bon droit le premier rang dans nos soucis et dans nos travaux, comme elle l'occupe dans notre raison sociale, parce que c'est sur elle que tout s'appuie et que tout repose ; parce que, si les sciences, la poésie et les arts apportent des agréments à la vie, c'est l'agriculture qui entretient, qui conserve et qui assure la vie. »

RAPPORT

SUR LES

CHAMPS D'EXPÉRIENCES SCOLAIRES

PAR M. LECOINTE

Lu à la séance générale du 9 février 1896.

MESSIEURS,

Tout le monde connaît les préférences de certaines plantes pour tel ou tel terrain, pour tel ou tel habitat. C'est qu'en effet, les végétaux ont, comme les animaux, leur station préférée, leurs mets de prédilection ; et ces mets, fournis par le sol, ne sont pas répartis ou n'existent pas également partout.

Les animaux savent se déplacer pour aller au loin chercher ce qui leur plaît ; nos végétaux se déplacent bien un peu aussi, mais leurs mouvements sont très limités et, si leurs appétits sont exclusifs, lorsque leur garde-manger préféré est trop loin, ils ne peuvent l'atteindre, et sont réduits à dépérir sans laisser de postérité.

On comprend facilement que les *flores* de deux pays très voisins soient très dissemblables, lorsque le sol de ces deux pays appartient à des formations géologiques différentes. Nous en avons un exemple frappant pour la

vallée de l'Iton et pour celle de l'Eure, vers Pacy, qui ont l'une et l'autre leurs plantes caractéristiques, dont les stations ont exactement pour limites les derniers affleurements du terrain secondaire, recouvert par le terrain tertiaire de la vallée d'Eure.

Comme on le voit, la plante manifeste ses préférences avec une clarté parfaite ; elle est, relativement aux substances contenues dans le sol, un réactif d'une admirable sensibilité.

Ce qui est vrai pour les plantes spontanées, l'est également, dans une large mesure, pour les plantes que nous cultivons, et les expressions vulgaires de *terre à blé*, *terre à seigle*, *à pommes de terre*, etc... ne sont que la traduction de faits indéniables, observés depuis longtemps.

Mais, des considérations d'ordre économique, aussi bien que d'ordre physiologique, nous obligent à varier les cultures d'une exploitation agricole et à faire alterner celles qui se succèdent sur le même terrain. La terre à froment, celle qui renfermait l'élément régulateur du rendement, l'azote, la *dominante* pour le blé, comme l'appelle M. Georges Ville, devra, par exemple, l'année suivante, porter des pommes de terre, dont la *dominante* est la *potasse*. On sera obligé de créer, pour cette deuxième plante, un terrain artificiel analogue au terrain dans lequel la même plante peut donner un maximum de produits.

Pour créer ce terrain artificiel, il faut d'abord connaître la nature et la quantité des substances minérales dont la plante a besoin pour arriver à son développement maximum ; il faut aussi savoir exactement quelle est la quantité de ces substances qui pourront être four-

nies par le sol, à la plante, pendant le temps où celle-ci fait son évolution.

En comparant les réserves en magasin avec les exigences de la consommation, on saura ce que l'on doit apporter du dehors.

Pour arriver à cette comparaison, à cet établissement d'un *budget* en équilibre, il est nécessaire de résoudre plusieurs problèmes fort complexes, dont l'un trouve sa solution dans l'analyse chimique du sol. Mais cette analyse exige un prélèvement extrêmement difficile d'échantillons moyens pris dans la tranche, bien indéterminée et bien variable où les racines vont puiser leur nourriture. Puis, il faut tenir compte de l'état physique des substances analysées, de leur relation avec l'air, avec l'eau et avec tous les agents si nombreux qui concourent à la préparation de l'aliment du végétal.

On ne doit pas oublier non plus que la terre n'est pas une masse minérale inerte ; que c'est au contraire, selon l'expression de M. Müntz, « une masse en continuelle fermentation, ou, comme l'a si bien dit M. Louis Passy, c'est un laboratoire d'opérations chimiques où les ferments travaillent pour alimenter les sources de la vie ».

On doit donc compter avec ces infiniment petits que l'on a pu appeler les *cuisiniers des plantes ;* cuisiniers dont le nombre, pour chaque radicelle, se chiffre par millions, et sans lesquels certaines grandes familles du monde végétal, nos légumineuses surtout (les autres aussi probablement), meurent de faim au milieu de l'abondance.

Malgré ces réserves, l'analyse chimique du sol a rendu et rendra toujours des services considérables ; et

les cartes agronomiques, indiquant exactement la composition chimique de la couche arable, seront pour la culture ce que sont les cartes marines pour la navigation.

Un procédé qui a presque tous les avantages de l'analyse chimique, sans en présenter les difficultés ou les incertitudes, est celui qui, selon l'expression de Boussingault, consiste « *à faire parler la plante* », à l'utiliser comme réactif vivant.

N'est-il pas évident qu'une substance fertilisante manque à un sol, ou ne s'y trouve pas dans les conditions convenables, lorsque cette substance, *nitrate*, *potasse*, *phosphate*, etc., y étant ajoutée, procure, sur une récolte déterminée, une augmentation de produit. Il suffira d'observer et de noter les résultats de quelques essais comparatifs pour savoir que telle ou telle substance fait défaut dans un terrain donné, en vue de telle ou telle culture. On aura ainsi une véritable analyse d'un sol, incomplète sans doute, mais suffisante pour guider dans l'application de l'*engrais chimique* favorable au sol pour une plante déterminée. On pourra ensuite faire en grand l'application de cet engrais sans avoir à craindre les mécomptes ou les essais malheureux, qui ont eu pour effet de *retarder* si longtemps le progrès agricole.

Avec ce système d'expériences en petit, on pourra convaincre les plus incrédules et entraîner les plus récalcitrants : rien ne vaut d'ailleurs la réussite financière d'une innovation culturale, pour en répandre l'usage, et, dans ce cas, on peut affirmer que les résultats se traduiront par des chiffres élevés.

Les expériences culturales dont il vient d'être trop longuement question, doivent surtout avoir, au point de

vue du progrès général, les conséquences les plus heureuses lorsqu'elles sont faites sous les yeux des élèves de nos écoles rurales. Telle a été la pensée qui, depuis longtemps, a guidé un homme qui, le premier en France, a été l'apôtre éminent et convaincu de la doctrine des engrais chimiques, le savant et dévoué M. Georges Ville.

On peut dire que M. Georges Ville a été réellement le créateur des champs d'expériences à l'école primaire, qu'il en a réglé l'organisation et montré le but, qui est surtout : « *d'affirmer et de rendre saisissables à tous les yeux, les lois qui commandent à la production agricole.* » (1^er^ Mémoire au Ministre, p. 7.)

Ces champs d'expériences permettront de faire ressortir cette conséquence « *qu'il vaut mieux cultiver peu et bien fumer qu'éparpiller ses efforts et ses ressources sur des surfaces étendues que l'on fume avec parcimonie* ». (Rapp., p. 13.)

Ils montreront aussi qu'au moyen des engrais chimiques « on peut, en quelque sorte, de la veille au lendemain, faire passer une *culture précaire au régime le plus intensif*, et par conséquent obtenir, au lieu d'un profit médiocre, un bénéfice élevé ». (Rapp., p. 12.)

Pour arriver à ce résultat, il suffira d'employer les engrais avec discernement, de manière que la plante trouve à sa disposition les aliments dont elle a besoin, surtout celui qui, pour chaque espèce, est la *dominante*, c'est-à-dire l'élément régulateur du rendement. (Rapp., p. 13.)

M. Georges Ville a composé pour les écoles primaires un ouvrage qui est dans toutes les mains[1] et qui contient les plus précieuses indications.

[1] *L'École des engrais chimiques.*

Pour déterminer, à l'aide de la plante, les éléments qui manquent à un sol, M. Georges Ville emploie une méthode un peu différente de celle que nous avons indiquée ci-dessus.

Il a, comme on sait, appelé *engrais complet* celui qui est composé des quatre substances suivantes :

Azote, *phosphate de chaux*, *potasse*, *chaux*.

Il prend, dans un même terrain, six carrés égaux que nous désignerons par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

Le n° 1, par exemple, reçoit l'engrais complet.
— 2 — — sans azote.
— 3 — — sans phosphate.
— 4 — — sans potasse.
— 5 — — sans chaux.
— 6 — ne reçoit aucun engrais.

Une plante déterminée est semée uniformément sur tous les carrés.

Dans une culture de chanvre, faite dans ces conditions, M. Georges Ville a constaté, à la maturité, savoir :

Carré n° 1,	récolte	magnifique;	tiges de	$1^m,53$	de hauteur.
— 2 —		très faible	—	$0^m,61$	—
— 3 —		passable	—	$0^m,97$	—
— 4 —		presque nulle	—	$0^m,40$	—
— 5 —		satisfaisante	—	$1^m,15$	—
— 6 —		à peu près nulle	—	$0^m,18$	—

Un simple examen des résultats montre que la terre sur laquelle on a fait l'expérience manquait surtout d'*azote* et de *potasse*, et que, par suite, on doit ajouter des engrais contenant ces deux substances, en vue de la culture du chanvre.

La méthode précédente était surtout avantageuse pour

les *milieux stériles*, sable calciné, verre pilé, charbon, etc., dans lesquels M. Georges Ville a fait ses principales expériences de culture. Mais, dans un terrain de bonne qualité moyenne, certains principes peuvent, à la suite de l'addition de l'engrais, se trouver en excès et nuire à l'action de tous les autres. De plus, cette méthode se prête difficilement, croyons-nous, à l'emploi des *doses progressives d'engrais*, de telle ou telle nature : elle oblige à répandre, le même jour, sur le terrain, des substances fertilisantes qu'il eût été bon d'appliquer à des époques différentes, au moment où la plante en avait spécialement besoin ; par exemple, les nitrates, au printemps sur les céréales d'automne, tandis que les autres parties de l'engrais complet ont dû être incorporées au sol avant les semailles.

Mais ce sont là, à notre avis, des inconvénients peu graves, en comparaison des avantages que cette méthode présente au point de vue de l'enseignement par l'aspect.

Vous avez sans doute, messieurs, entendu, comme moi, des cultivateurs regretter que M. Georges Ville parût avoir une tendance à ne pas attribuer au fumier de ferme l'importance qu'il mérite, à le considérer un peu comme une quantité négligeable, ou même, avec Liebig, comme une matière embarrassante.

M. Georges Ville estime, comme nous tous, sans doute, que le fumier de ferme sera toujours la base de la fertilité de nos terres ; mais la comparaison entre les rendements obtenus à l'aide du fumier et à l'aide des engrais chimiques ayant été toujours à l'avantage de ces derniers, le fumier de ferme se trouve naturellement relégué au second plan, eu égard à une culture intensive que cet auteur a en vue. Mais dans son rapport

à M. le Ministre (2e rapport, p. 45) il recommande expressément de « *montrer les avantages qui résultent de l'association des engrais chimiques et du fumier* » et il trace les règles qui s'appliquent à ce cas spécial.

Le nombre des champs d'expériences scolaires, qui était de 100 seulement en 1891 pour la France entière, s'est élevé à 1,235, en 1894, pour 53 de nos départements. Ces 1,235 champs d'expériences ont donné lieu à 49,353 essais d'engrais chimiques, faits par les instituteurs, et ont provoqué, en dehors de l'école, un nombre d'essais plus considérable encore.

M. Berthon, inspecteur général de ces champs d'expériences scolaires, a constaté que, partout, les élèves ont suivi ces expériences avec le plus vif intérêt, et que, partout aussi, les cultivateurs, gagnés par le témoignage des faits, sont devenus partisans convaincus de l'emploi des engrais chimiques.

Les résultats financiers, fournis par ces essais, sont d'ailleurs essentiellement propres à opérer des conversions. Partout, ces essais se sont traduits par un bénéfice de 100 à 200 francs par hectare. Nous ajouterons que ces champs d'expériences depuis leur fondation, en 1891, n'ont occasionné ensemble, pour les frais d'achat des engrais ou autres, qu'une dépense totale de 35,654 fr. 43, soit moins de 7,200 francs par an et moins de 4 francs par champ d'expériences.

Le département de l'Eure ne figure pas parmi les 53 qui possèdent des champs d'expériences scolaires placés sous la haute direction de M. Georges Ville ; mais nous savons qu'il en possède plusieurs, en même temps que des champs de démonstration dirigés par notre excellent et sympathique professeur départemental d'agriculture.

Par une lettre du mois d'octobre dernier, M. Georges Ville sollicite l'appui moral de la Société libre de l'Eure, en faveur de la création des champs d'expériences scolaires ; il vous demande de vouloir bien recommander autour de vous la création de ces champs d'expériences, dont il tient tous les plans à notre disposition.

Si vous daignez, Messieurs, vous intéresser au développement de ces champs d'expériences, vous ferez, je crois, œuvre très utile et vous prouverez une fois de plus qu'une bonne cause peut se passer d'un bon plaidoyer.

RAPPORT

SUR LE

LIVRE DE M. GEORGES BONJEAN

« ENFANTS RÉVOLTÉS ET PARENTS COUPABLES »

PAR M. JOSEPH L'HOPITAL

Lu à la séance générale du 9 février 1896.

MESSIEURS,

En lisant le livre de M. Georges Bonjean, *Enfants révoltés et Parents coupables*, j'ai vite compris que vous rendre un compte exact de cet ouvrage me serait bien difficile. Pour en parler comme il conviendrait, il faudrait être ou un philosophe ou un jurisconsulte, ou mieux l'un et l'autre. Or, en fait de philosophie, je ne possède que celle que donne le spectacle de la vie à tout homme capable d'un peu de réflexion, à mesure que les années se succèdent ; et mes études juridiques sont si loin qu'elles subsistent dans ma mémoire bien plutôt à l'état de souvenirs d'examens que comme aides sérieux au travail.

Vous avez au milieu de vous, Messieurs, deux hommes qui, bien mieux que moi, auraient su vous faire apprécier les mérites d'un pareil livre. Le premier est notre excellent secrétaire perpétuel, que la pratique constante

du droit, éclairée et fortifiée par une charité toujours en éveil et un dévouement admirable à l'enfance, mettait à même de comprendre et d'expliquer mieux que personne l'œuvre d'un confrère en magistrature et en bienfaisance.

Le second est M. le président Molle dont les arrêts, pour n'être plus rendus au tribunal, n'en sont pas moins dignes de l'attention et du respect de tous ceux qui ont le souci de la justice, le culte de l'érudition, l'amour de la saine philosophie.

Je regrette donc que vous n'ayez pas choisi un de ces deux messieurs pour être votre rapporteur ; leur modestie bien connue en est cause et aussi mon manque de réflexion qui m'a fait accepter une mission que je ne pouvais qu'imparfaitement remplir. Je le regrette pour vous, qui n'allez avoir qu'une idée incomplète d'un ouvrage important et sérieux, et pour M. Georges Bonjean, qui méritait une critique plus autorisée que la mienne.

I

Le titre du livre de M. Bonjean a tout d'abord, Messieurs, quelque chose de sinistre. Enfants révoltés ! Parents coupables ! Voilà des mots qui tintent lugubrement aux oreilles et qui font ouvrir le volume avec un sentiment poignant d'appréhension et de tristesse. Je dois le dire, cette première impression subsiste et se confirme à la lecture. Elle est attristante, cette lecture ; et si l'on ne se sentait dès les premières pages encouragé par la sympathie que l'auteur inspire et entraîné par la noblesse et la beauté de son âme, on aurait

peine à le suivre sans dégoût chez tous les malheureux dont il vous fait visiter la vie. Mais l'auteur, et c'est là une remarque que je tiens à faire parce qu'elle donne bien, ce me semble, la juste idée du livre, l'auteur n'abandonne jamais le lecteur ; sa personnalité active, originale, convaincue, vibrante, est toujours là, se profilant sur les plus sombres tableaux pour y mettre sa lumière, donnant du mouvement et de l'intérêt aux discussions arides, fixant l'attention et la retenant sur l'horreur des statistiques, et faisant jaillir de cet amas, rébarbatif au premier abord, de preuves, de règlements et de chiffres l'idée neuve, l'aperçu lumineux qui délecte l'esprit et qui charme le cœur. Le livre de M. Bonjean est un livre étudié, un livre savant, un livre sérieux ; mais il est mieux que cela, c'est un livre personnel ; voilà ce qui le fait lire sans fatigue, avec un intérêt soutenu qui bientôt devient un plaisir. Sans doute on peut ne point partager absolument toutes les idées qu'exprime M. Bonjean ; mais il n'en est pas une seule qui ne contribue à le rendre sympathique ; tant on se rend compte que toutes proviennent d'un cœur chaud, dévoué, passionné pour le bien, souffrant des misères qu'il décrit et capable de tous les travaux, de tous les sacrifices pour les faire disparaître. Tel est le secret du charme qui se dégage de cet ouvrage en apparence sévère : tous ceux qui l'ont commencé disent : Voilà le livre d'un honnête homme. Et ils vont jusqu'au bout.

II

M. Bonjean partage les enfants révoltés en quatre classes : les indisciplinés, les vicieux, les délinquants,

les inconscients. Et il fait passer sous nos yeux des dossiers singulièrement suggestifs et tristement curieux ; il nous promène à travers les misères morales de l'enfance et de la jeunesse. Ces misères, hélas ! personne ne les peut contester, car chacun de nous a eu l'occasion de les constater trop souvent ; mais on les trouve là toutes réunies : malice, débauche, instincts criminels, manies ; on les touche du doigt, on les respire comme un bouquet empoisonné. On sent que l'auteur qui, toute sa vie, s'est dévoué à l'enfance, souffre de traiter un pareil sujet ; il laisse parler ses dossiers, les commente brièvement pour en tirer les enseignements qu'ils comportent, mais il ne s'attarde pas à les discuter longuement. Il a hâte d'aborder les causes de cette démoralisation de l'enfance ; il les trouve dans la désorganisation de la famille, et il prend corps à corps ce sujet douloureux.

Il nous montre d'abord la famille désorganisée par la disparition du respect. Mais il n'entend point parler seulement du respect que les enfants doivent à leurs parents ; il veut montrer surtout qu'une autre sorte de respect, celui que le sentiment de leur dignité et de leur devoir doit inspirer aux parents pour leurs enfants, tend aussi à disparaître. M. Bonjean fait, à ce sujet, un bref historique de l'histoire de la famille qui n'est peut-être pas à l'abri de certaines critiques. Son tableau des abus de la puissance paternelle aux temps de l'ancienne Rome, et de la majesté glaciale du père de famille sous les régimes de la féodalité et de la royauté absolue est peut-être un peu trop poussé au noir. Il semble ne pas se rappeler que c'est un ancien, un romain, qui a écrit ces belles paroles : *Maxima debetur puero reverentia ;* et que

si, dans certaines familles, le père a pu parfois traiter ses enfants avec une hauteur égoïste, le respect de nature différente, mais réciproque, des enfants pour les parents, et des parents pour les enfants, a toujours été, à toutes les époques de notre histoire, enseigné et pratiqué par les familles vraiment chrétiennes. Ces réserves faites, je ne puis qu'applaudir au langage si élevé de M. Bonjean lorsqu'il dit, avec l'autorité que lui donnent sa haute expérience et sa profonde charité :

« Les enfants doivent respecter leurs parents en se montrant soumis, dévoués, résolus à ne point les juger, même si certaines apparences imparfaites se manifestent parfois, ce qui est tout naturel, la perfection n'étant pas de ce monde.

« Mais les parents doivent, eux aussi, respecter leurs enfants en les préservant, au prix, s'il en est besoin, des plus grands sacrifices, de toutes les contagions morales, de toutes les impressions qui pourraient ternir ces âmes naturellement si limpides. »

Si vous voulez bien réfléchir, messieurs, que M. Bonjean n'écrit pas pour les enfants, mais pour les parents, vous conviendrez avec moi qu'il est impossible de mieux dire.

Voilà donc la famille désorganisée par la disparition du respect : elle l'est encore par le jeu et par l'alcool. Il faut lire les belles pages dans lesquelles M. Bonjean flétrit ces deux vices ; on y sent vibrer l'indignation de l'homme de cœur qui, au cours de sa vie de dévouement pour les autres, s'est heurté à ces deux plaies de notre époque.

Mais est-ce là tout ? Non. La famille est encore désorganisée par une plaie nouvelle : cette plaie, c'est le divorce.

Messieurs, je ne suis ici pour parler ni religion, ni politique ; je m'abstiendrai donc de faire du chapitre que M. Bonjean consacre au divorce un commentaire que quelques-uns pourraient peut-être attribuer au désir que j'aurais de faire prévaloir des idées ou des opinions personnelles. Je me contenterai de vous dire qu'il écrit simplement ceci :

« Il n'y a jamais eu, à mon avis, de coup plus grave porté au mariage, et, par suite, à la famille, que la loi de 1884 rétablissant le divorce ; » et qu'il le prouve par des exemples et par des stastitiques du plus haut intérêt.

« La désorganisation de la famille a pour conséquence naturelle la diminution de la natalité et, par suite, la dépopulation nationale. »

Là encore intervient l'impitoyable statistique, Hélas ! messieurs, si peut-être, ce que je crois bien difficile, certains optimistes peuvent contester que la famille soit désorganisée, et que cette désorganisation contribue à la dépopulation de la France, cette dépopulation effrayante, ils ne peuvent la nier. Les chiffres sont là, implacables, menaçants, et l'impossibilité où l'on est de se refuser à reconnaître leur exactitude, est bien faite pour remplir d'une angoisse patriotique les Français de toutes les opinions ; permettez-moi de souhaiter qu'ils reconnaissent la vérité et la haute raison de ce que M. Bonjean leur a dit dans les pages que nous venons de parcourir et de tout ce qu'il va leur dire en parlant des parents coupables.

Ceux-là, il les divise, les catégorise comme il a fait tout à l'heure pour les enfants, et il les fait défiler successivement devant nous : parents négligents, parents ivrognes, parents débauchés, parents exploiteurs, parents

persécuteurs. Quelle navrante revue, Messieurs, et quelle amertume on éprouve à lire ces pages où s'étale la dégradation humaine, avec l'oubli des devoirs les plus sacrés ! On ne les lit pas, cependant, sans un intérêt puissant. Là encore les dossiers parlent, les exemples abondent, et ils sont soulignés de réflexions qui prouvent à quel point l'auteur possède son sujet, et combien il connaît les hommes pour les avoir étudiés, servis, aimés.

III

Nous avons parcouru la première partie du livre, ce qui en constitue l'exposé. M. Bonjean a établi l'existence de faits déplorables et monstrueux ; il a débridé d'un scalpel énergique de cruelles plaies ; il a montré les enfants révoltés dans la famille désorganisée, et les parents indignes de leur haute mission. Le moment est venu pour lui de montrer quelles sont, au point de vue social, les conséquences de ce lamentable état, et quels remèdes on peut leur apporter.

C'est maintenant surtout, Messieurs, que je déplore mon insuffisance et que je regrette d'avoir si légèrement accepté de vous rendre compte de ce livre. Pour suivre M. Bonjean dans ses raisonnements, pour bien expliquer les savants tableaux par lesquels il contrôle et condense sa pensée, pour juger, pour critiquer au besoin ses théories, il faudrait être ou avoir été magistrat. Mais puisque je ne puis reculer, je me contenterai de feuilleter rapidement cette seconde partie du volume en ne me permettant que quelques remarques bien simples et

en laissant à plus compétent que moi le soin d'une analyse dans laquelle je craindrais de me perdre.

Le chapitre IV est intitulé : *Première conséquence sociale : accroissement de la criminalité.* Et il débute par des statistiques menaçantes.

Ce n'est pas que M. Bonjean ait une confiance aveugle dans la statistique ; au contraire, il professe à l'égard de cette science problématique et troublante un scepticisme dont je lui suis reconnaissant et qui me donne, je vous l'avoue, plus de confiance que je n'en aurais eu sans cette profession de foi, dans les chiffres qu'il va multiplier. Pour qu'il se décide à publier ces chiffres, il faut qu'ils soient sérieux, indiscutables ; il ne les donne pas sans les avoir sévèrement contrôlés ; car il n'est pas de ceux que les additions séduisent et que les calculs proportionnels enthousiasment. On peut donc être certain que les nombreux tableaux statistiques qu'il publie sont le résultat de recherches personnelles extrêmement consciencieuses, qui ont dû lui coûter une somme énorme de travail, qui font le plus grand honneur à sa patience et qui constituent une source de renseignements où il m'apparaît qu'on peut puiser en toute sécurité.

Les révélations de ces statistiques n'ont, hélas ! rien d'agréable ; elles continuent et rendent plus intense l'impression de tristesse qui se dégage de l'ouvrage tout entier. Constater qu'en cette fin de siècle où tant de gens prétendent qu'on touche au paroxysme de tous les progrès, les crimes augmentent tous les ans, n'est pas chose gaie. Comment en douter cependant ?

M. Bonjean attribue cet accroissement de la criminalité d'abord à une trop grande indulgence dans la répression.

On dira peut-être qu'il est juge et qu'instinctivement les juges sont portés à condamner; ce serait une calomnie. M. Bonjean ne connaît pas de pareils sentiments; sa conscience scrupuleuse, son très grand et très louable amour de l'humanité, son respect bien connu pour la liberté, et son expérience des faiblesses et des misères de ses semblables le rendent certainement autant et plus peut-être qu'aucun autre enclin à l'indulgence et au pardon. Mais il sait que si certaines fautes sont excusables, d'autres ne le sont pas, et que pour juger les hommes il faut, non point obéir à une sentimentalité décadente, mais écouter avant tout la voix de la conscience et de l'honneur.

C'est pourquoi il proteste avec tous les hommes de bon sens contre les théories lombrosiennes qui, voyant de parti pris en tout criminel un impulsif, un maniaque ou un fou, ne tendent à rien moins qu'à supprimer le libre arbitre et à faire regarder l'homme comme une brute inconsciente. Il y a là une dégradation voulue contre laquelle sa fierté se révolte, et il a raison.

Que les législateurs d'à présent soient trop sensibles; que M. Bérenger, si sévère à d'autres points de vue, ait eu tort de faire voter sa loi d'indulgence; que les prisons soient trop confortables et les prisonniers trop heureux, c'est ce que M. Bonjean affirme avec raisonnements, exemples et pièces à l'appui. Je n'y contredirai point, ne me trouvant point capable d'avoir, en pleine connaissance de cause, une opinion bien arrêtée sur ces questions et d'ailleurs me défiant un peu de moi-même; car je suis, moi aussi, de mon siècle; et, bien que convaincu de la nécessité de punir, je me sens, par une naturelle faiblesse, porté à n'être pas sévère...

Pour réagir, et pour partager le sentiment de M. Bonjean, j'ai besoin de l'entendre me dire que les récidivistes sont montés en cinquante années de 11.988 à 99.923; que les suicides, conséquences fatales de la démoralisation de l'enfance, ont augmenté de 300 pour 100 chez les mineurs de 1872 à 1891, et que de 1841 à 1891 la criminalité enfantine a progressé de 13.000 à 36.000. Alors je suis bien obligé de convenir que notre système de répression est peut-être insuffisant.

IV

Pour arriver à cette répression, pour arrêter la corruption et la dépravation croissante de l'enfance et de la jeunesse, M. Bonjean voudrait étendre la correction paternelle ; c'est-à-dire qu'il voudrait voir réglementer d'une façon à la fois plus juste, plus pratique et plus efficace le droit qu'ont les parents d'obtenir de la justice l'envoi dans les maisons de correction des enfants qu'ils ne peuvent corriger par les moyens ordinaires des punitions domestiques.

Cela le conduit à faire un historique très complet du droit de correction et à discuter le système organisé par le Code civil (art. 375). Ici nous le retrouvons, comme au commencement du volume, préoccupé de préserver l'enfant contre tout arbitraire, inquiet de l'abus que certains pères qu'il connaît bien pourraient faire du droit de correction, et désireux d'assurer à la fois le respect du pouvoir paternel et la justice des châtiments qu'elle inflige.

V

La justice ! c'est bien là en effet ce que recherche M. Bonjean dans tout le cours de cet ouvrage. Et c'est pourquoi on ne peut pas le lire sans s'y attacher sincèrement pour peu que, sans avoir ses connaissances juridiques, on se sente au cœur, comme lui, la passion de ce qui est juste, la passion du devoir.

La conclusion du livre, et ce qu'il appelle le programme de l'avenir le peignent tout entier. J'aurais voulu pouvoir vous citer quelques passages de ces pages vraiment superbes, que terminent si noblement les derniers conseils adressés par le président Bonjean à ses enfants la veille de son martyre. Mais je ne puis choisir : il faudrait tout citer. Je vous renvoie donc, Messieurs, au livre dont je vous ai si imparfaitement rendu compte, en vous engageant vivement à le lire et à le méditer. Peut-être y trouverez-vous des critiques de détail à faire ; mais vous ne pourrez qu'en louer sans réserve l'ensemble et le but, et très certainement vous le terminerez remplis d'estime pour l'homme de bien qui l'a écrit.

Quant à moi qui ne puis me rappeler sans émotion la considération et le respect que mon père avait pour le président Bonjean, son ami et son maître, je me trouve heureux que cette occasion m'ait été offerte par vous de témoigner à son fils une sympathie déjà ancienne et dont il ne peut douter.

RAPPORT

SUR LA

DÉCOUVERTE DU PROFESSEUR RÖNTGEN

PAR M. LÉON DUCHESNE

Lu à la séance générale du 9 février 1896.

MESSIEURS,

Quoique le siècle qui s'écoule nous ait déjà fourni maintes fois l'occasion de nous émerveiller des progrès que la science accomplit chaque jour, et nous ait rendu plus difficile dans l'enthousiasme, la dernière découverte que vient de faire le docteur Röntgen ne peut pas nous laisser indifférents ; déjà la photographie avait permis de reculer la limite de la vision humaine; particulièrement en astronomie et en micrographie, la plaque sensible pouvant enregistrer des vibrations lumineuses que notre œil est impuissant à percevoir; cette fois elle nous permet de rendre translucides des corps que nous considérions comme les plus opaques, tels que le bois, le carton, l'aluminium, etc., etc. Quoique née d'hier, cette découverte a déjà tant fait, qu'elle nous permet de nous faire une idée des services qu'elle pourra rendre à tous, et particulièrement à la chirurgie, à la médecine, et à la découverte de la fraude même. Déjà d'habiles

chirurgiens ont pu faire à coup sûr, l'un, l'extraction d'une balle de plomb l'autre, d'une pointe de couteau, depuis longtemps renfermée dans la masse musculaire d'individus qui avaient même oublié la présence de ces corps étrangers; une « radiographie » a nettement indiqué la place occupée par ces différents objets ; dans certains cas le médecin peut même « voir » le squelette de son malade en interposant entre ses yeux et le sujet à examiner une plaque fluorescente.

Le matériel nécessaire pour l'obtention des radiographies est relativement simple ; il comprend une source électrique, une bobine d'induction capable de fournir des étincelles de $0^m,08$ à $0^m,10$ et un tube de Crookes dans lequel le vide a été poussé aussi loin que possible ; la chambre noire est inutile, il suffit d'envelopper la plaque sensible dans plusieurs doubles de papier noir et de l'exposer dans cet état sous l'objet à photographier. C'est avec intention que j'ai dit que les rayons X pouvaient servir à la découverte de la fraude ; en effet, le diamant se laisse pénétrer par ces radiations, alors que le verre, le cristal. etc., sont absolument opaques.

J'ai du reste l'honneur de vous montrer ici une radiographie d'objets métalliques placés dans une boîte en carton, l'image de la boîte est absolument invisible, tandis que les plumes en acier, les épingles et les agrafes en métal donnent une image de la plus grande netteté ; sur le talon de l'une des plumes on peut lire : « Blanzy Pouze et C^{ie}. Déposé » ; sur l'autre 4061 F.

Si cette communication a pu vous intéresser un instant, mon but sera largement atteint.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. FORTIER, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

A la séance générale, tenue à Evreux, le 9 août 1896.

« MESSIEURS,

« Vous vous souvenez que notre regretté collègue, M. Mauduit, nous à légué des documents très complets et très intéressants sur l'histoire d'Ivry-la-Bataille, sa ville natale. Son testament va bientôt sortir des limbes administratifs pour entrer dans le monde des réalités. Le dossier de cette affaire était demeuré toute une année dans les cartons du ministère de l'agriculture ; mais il a émergé dernièrement de l'épaisse poussière où l'avait enlisé son long séjour. Il est allé au Conseil d'Etat solliciter une décision favorable qu'on ne lui a ni marchandée, ni fait attendre, et le voilà aujourd'hui revenu au ministère, où il n'a plus qu'à enlever un décret pour nous permettre d'entrer en possession des choses qui nous ont été léguées. Là, il lui faudra encore attendre un rapport du ministre de l'agriculture et la signature du président de la République. Or, le ministre

et le président sont en voyage. Je ne crois pas que nous puissions compter que le décret soit signé avant le mois de septembre ; mais je crois que le mois de septembre ne se passera pas sans qu'il le soit. Nous pouvons donc tenir pour certain que cette affaire est en bonne voie.

« Il en est une autre qui nous avait un moment préoccupés, et qui vient, elle aussi, de se résoudre assez heureusement. D'ordinaire, le ministère de l'agriculture nous accorde une subvention annuelle de 1,000 francs, et il nous en avise en juin. Cette année, en juin, rien, aucun avis. Enfin le 20 juillet, il nous fait savoir qu'il nous accorde la subvention accoutumée, mais réduite à 900 francs. Vous remarquerez comme nous avec ennui cette réduction à 900 francs d'une subvention qui était autrefois de 1,500 francs. Et il vous paraîtra peut-être anormal que les secours de l'Etat diminuent à mesure que croissent les besoins de l'agriculture. Rien n'est plus explicable, hélas ! Si l'agriculture était prospère, elle ne demanderait rien, les crédits affectés aux subventions demeureraient à peu près sans emploi, et l'Etat pourrait les octroyer libéralement aux rares besoins qui se feraient sentir. Au contraire, quand la détresse est générale, tout le monde tend vers lui des bras plus nombreux et plus désespérés, et, pour répondre à tous, il est obligé de dispenser ses bienfaits d'une main plus avare.

« Je vous disais, à votre dernière assemblée, que notre département répondrait sans doute à l'appel de l'Exposition nationale de Rouen. Il y a répondu, en effet. Beaucoup de nos concitoyens ont envoyé de leurs produits à cette Exposition, et il est, dès à présent, cer-

tain que beaucoup d'entre eux méritent et obtiendront des récompenses.

« Lorsque je parcours les galeries d'une exposition, un attrait sympathique m'entraîne toujours vers les vitrines des exposants de l'Eure. Je ressens comme une fierté patriotique à constater l'excellence des produits de mon département, les efforts et les succès de nos braves travailleurs ; et ce m'est une joie profonde de compter les récompenses qui leur sont décernées. Je prends toujours un vif plaisir à raconter leurs luttes et leurs triomphes, et je les supplie de ne pas cesser de vaincre, pour que je ne cesse pas d'écrire.

« Je n'ai pas pourtant, je n'ai plus, devrais-je dire, une admiration bien grande et un goût bien prononcé pour les expositions. Parmi les nombreux reproches qui leur sont adressés, il en est deux surtout qu'elles semblent bien mériter.

« D'abord, elles sont trop fréquentes et trop nombreuses. Dans l'intervalle de temps qui s'écoule de l'une à l'autre, les industries n'ont vraiment pas le temps de faire d'appréciables progrès, et le plus souvent les vitrines de la dernière ne sont que des redites. Les Anglais, gens avisés et pratiques, avaient donné l'exemple et le branle ; mais, depuis, quand ils ont vu l'abus, ils se sont abstenus. Ils ont laissé les autres s'emporter dans une carrière où il aurait fallu courir sagement. Notre nation, plus accessible à l'engouement que toute autre, est aussi, si je ne me trompe, celle qui a les plus fréquentes expositions. Il serait bon, peut-être, de modérer une si belle ardeur et de laisser aux inventeurs le temps de reprendre haleine.

« On doit leur reprocher aussi d'emprunter trop

d'accessoires aux fêtes foraines, de multiplier les divertissements frivoles dans des proportions qui menacent de reléguer au second plan l'industrie, l'agriculture et les arts. Je ne suis pas d'humeur chagrine, mais j'aime que chacun soit en son lieu, et il me fâche de voir tant de musiciens, de pitres et de filles de brasserie envahir si effrontément un domaine qui ne leur appartient pas. J'ai hâte de dire que l'Exposition de Rouen ne tombe pas sous le coup de ce reproche. Sans être dépourvue de toutes distractions, elle offre celles qu'elle a, avec discrétion et mesure. Les organisateurs ont voulu faire une exposition qui fût sérieuse sans être morose, et ils l'ont faite.

« Mais mon dessein n'est pas de vous entretenir d'elle. Je ne veux m'arrêter, et vous arrêter avec moi, que devant un seul de ses exposants, notre section de Bernay si militante, si érudite et si laborieuse. Elle expose des échantillons de produits agricoles, lin, blé, avoine, etc., soit en gerbe, soit en sac, des tourteaux, des matières premières pour engrais. Elle expose, au nom de M. Cauchepin, des plans d'installation de laiterie ; au nom de M. Bajac. de Liancourt, des modèles réduits de déchaumeuse et d'arracheuse de betteraves. Elle expose encore les bustes, médaillons, photographies, plaques commémoratives, destinés à défendre contre l'oubli les hommes distingués qui ont honoré la région de Bernay. Elle expose, enfin, un exemplaire de tous les ouvrages de ses membres, qui formeraient bien une bibliothèque, mais une bibliothèque considérable, tant par le nombre des œuvres que par la diversité des sujets qui y sont traités. Je relève :

« De M. Join-Lambert, qui fut un de vos meilleurs

présidents, une série de rapports sur des sujets agricoles ; des travaux archéologiques sur le Bec-Hellouin, Brionne et la Rivière-Thibouville ; des ouvrages historiques tels que : *Un Vicomte de Brionne ; Un Concordat au* XII^e^ *siècle ; Le Mariage de M^me^ Rolland ;*

« De M. Boivin-Champeaux, une *Notice historique sur la Révolution dans le département de l'Eure ; Liberge de Grandchain ; Guillaume Cliton, duc de Normandie ; Guillaume de Longchamp, évêque d'Ély, vice-roi d'Angleterre ;*

« De M. le chanoine Porée, des rapports et des opuscules sur des sujets d'histoire et d'archéologie tels que : *Auguste Le Prevost, historien ; le Trésor de l'Abbaye de Saint-Nicolas, à Verneuil ; le Nécrologe de l'Abbaye de Saint-Taurin à Evreux ; l'Abbaye du Bec et son Eglise ; la Sépulture des Évêques d'Evreux*, etc. ;

« De M. Lambert : *Alexandre de Bernay, poète du* XII^e^ *siècle ; les Prussiens à Bernay ; la Seigneurie de Courbépine et la Marquise de Prie ;*

« De M. Christophe Allard, *Une Promenade au Canada ; la France au Canada ; Noëls normands ;*

« De M. Philippe Lalonde, *Le Crédit agricole et la Loi du* 19 *Février* 1889, relative à la restriction du privilège du bailleur d'un fonds rural ;

« De M. Malbranche, *Languet de Gergy ; l'Abbaye du Bec ; Un Procès de Chasse au* XVIII^e^ *siècle ;*

« De M. Louis Régnier : *Une excursion dans la Vallée de la Charentonne ; la Bibliographie historique du département de l'Eure ; les Œuvres d'art des Églises du canton de Beaumesnil ;*

« De MM. Piéton et Lecointe, un *Manuel élémentaire d'agriculture et d'horticulture*, à l'usage du département de l'Eure ;

« De M. le colonel Goujon, l'*Histoire de Bernay et de son canton ;*

« De M. de la Chenelière, une Géographie ; *Ruines romaines ; des Peines en matières correctionnelle et criminelle ; Trésors archéologiques de l'Armorique occidentale ; Monuments mégalithiques ;*

« De M. Duchemin, une brochure sur le commerce de l'eau-de-vie de cidre au XVIII^e^ siècle ;

« De M. Eugène Niel, un catalogue des plantes rares de l'arrondissement de Bernay en 1864 ; un catalogue des plantes phanérogames, vasculaires et cryptogames du département de l'Eure ;

« De M. l'abbé Dubois, une notice sur l'abbé Réguis, curé de Notre-Dame-du-Hamel ;

« Enfin, de M. le duc de Broglie, le plus illustre et le premier d'entre nous par sa grande situatiou et son admirable talent, *le Secret du Roi ; Frédéric II et Marie-Thérèse ; la Mission de Monsieur de Gontaut-Biron à Berlin*, magnifiques études historiques qui ont été si goûtées lors de leur apparition, d'abord par les lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes*, et ensuite par le grand public.

« Quoique je l'aie, je crois, un peu écourtée, cette nomenclature est longue ; mais elle n'a pas dû vous le paraître, car elle est comme un fragment de la table des matières du livre d'or de notre société.

« Je termine ma causerie en vous signalant un bien joli roman qui vous appartient bien un peu, car il est l'œuvre d'un de nos collègues les plus distingués et les plus aimés. *Mon Onc' Jean*, que publie en ce moment le journal *l'Illustration*, est une étude de mœurs paysannes très lestement menée et bien observée, écrite dans un style clair, sobre et rapide, d'une plume alerte

et fine qui a toujours de la grâce et souvent de la malice. Une lecture charmante.

« Après le plaisir de dire du bien de l'ouvrage, il me reste encore le plaisir de nommer l'auteur, M. Joseph L'Hopital. »

RAPPORT

SUR LES

AVANTAGES QUE PRÉSENTERAIT LA

PLANTATION DES ROUTES EN ARBRES FRUITIERS

PAR M. LAPELTEY

Lu à la séance générale du 9 août 1896.

MESSIEURS,

Depuis une vingtaine d'années, le projet de remplacer sur les routes les arbres ne donnant comme produit que la valeur de leur bois, après une période d'existence de quarante à soixante ans, par des essences fruitières rapportant un revenu annuel après quelques années de plantation, a souvent été étudié, mais n'a donné jusqu'à présent que des résultats partiels.

On disait que les récoltes de fruits sur les routes seraient pillées par les maraudeurs; pourquoi le seraient-elles plus que celles qui les bordent ? rien ne le prouve; le routier de profession en consommera peu, car les fruits à distiller le flattent beaucoup moins que le produit de la distillation; et s'il pillait quelques fruits appartenant au domaine public, la propriété particulière en serait protégée. Tant qu'au maraudeur, local, il prend

ce qu'il appelle son bien où il le trouve, et l'acquéreur des fruits d'un lot d'arbres saura aussi bien surveiller sa récolte sur la route, et même plus facilement, que lorsqu'il l'achète aux arbres des champs.

Les causes qui peuvent avoir retardé ces plantations peuvent être attribuées à ce que les plantations existantes n'étant pas arrivées à leur complet développement ne pouvaient être exploitées avec assez de profit pour être remplacées, ou par la crainte de voir les bois d'œuvre difficiles à se procurer.

Actuellement beaucoup de plantations routières arrivent à l'époque d'exploitation ; il faudra donc replanter à nouveau. Ne serait-ce pas le moment de demander aux administrations compétentes que, sur les parcours où le sol et la situation le permettraient, les arbres dits d'alignement soient remplacés par des arbres fruitiers.

Beaucoup de riverains ne s'en plaindraient pas, surtout ceux qui sont avoisinés par les plantations d'ormes, dont les racines et les rejets envahissants appauvrissent ou détruisent les récoltes sur une largeur de 6 à 10 mètres parallèles aux lignes de plantation.

Y a-t-il lieu de craindre la rareté de production du bois ouvrable? C'est peu probable, attendu que certains terrains ne permettront pas d'autres genres de plantation que celles que l'on pratique actuellement, et que, pour l'agrément et l'ornementation des abords des villes, il sera toujours préférable de conserver les arbres d'alignement. Il faut aussi tenir compte de l'énorme quantité de fer employée par l'industrie de préférence au bois.

Si la disette de bois n'est pas à craindre, et considé-

rant que certaines plantations existantes arrivent à l'âge d'exploitation et sont à remplacer, ou d'autres à créer, il y a lieu de rechercher quel genre de plantation rapportera le plus au Trésor public.

Les arbres d'alignement ne donnent une encaisse qu'au moment de leur abatage; les produits annuels sont à peu près nuls, car les bois provenant des élagages sont laissés aux ouvriers qui les exécutent, moyennant une très légère redevance pour un long parcours; aussi il est abattu le plus de bois possible, les coupes sont généralement mal faites au détriment la valeur de l'arbre.

Il faut encore tenir compte de ce que la mise en vente d'une seule essence d'arbres sur une longueur de plusieurs kilomètres peut occasionner une dépréciation sur la valeur de cette essence par la quantité mise dans le commerce. Le produit de la vente d'un arbre d'alignement à l'âge moyen de soixante ans arrivera tout au plus à dix francs.

Les arbres fruitiers dont l'achat et la plantation ne coûteront pas plus que ceux d'alignement, donneront un revenu annuel après quelques années de plantation, revenu assuré parce que les fruits, même dans les années d'abondance, pouront être utilisés par le séchage ou par la distillation, et ne sera-t-il pas préférable de livrer à la consommation cet alcool naturel en place de ces produits industriels peut-être avantageux pour ceux qui les fabriquent, mais assurément désastreux pour la santé des consommateurs.

En prenant même vingt ans comme commencement de production d'un arbre fruitier à pépin et sa limite de bonne production à soixante, il reste une période de

pleine production de quarante années ; en estimant la récolte moyenne à deux hectolitres par année et le prix faible de 2 fr. à 2 fr. 50 l'hectolitre, on obtient ainsi un produit de 160 à 200 francs pour une existence égale à celle de l'arbre d'alignement qui n'a produit que 20 francs.

Cette différence de produit est si bien appréciée dans les états allemands que, peu après l'annexion de l'Alsace-Lorraine, les ormes, platanes, etc., ont été remplacés par des cerisiers à kirsch, des poiriers et pommiers à cidre, et quoique ces plantations à peine âgées de vingt ans ne soient pas encore en pleine production, le produit annuel s'élève déjà à 150 000 francs.

Les plantations fruitières sur les routes existent partiellement en France et notre département tient l'un des meilleurs rangs ; il possède actuellement :

4,120 poiriers et 500 pommiers, au total 4,620 arbres fruitiers qui, plantés à 10 mètres d'intervalle, donnent un développement de 46 kil. 200, soit un parcours de 23 kil. 100.

Les fruits sont vendus par lots par les soins de l'administration des domaines.

L'exécution de ces plantations est due à l'administration des ponts et chaussées; notre Société d'agriculture doit lui adresser ses félicitations et l'engager à poursuivre ces plantations. Les pommiers sont plantés sur l'arrondissement des Andelys, les poiriers sur ceux d'Evreux, Bernay et Pont-Audemer.

Sur les routes départementales de l'Eure, il n'y a pas encore de plantations; on a jusqu'à présent objecté que leur largeur ne le permettait pas; cela peut être vrai pour des ormes, mais il serait possible de choisir les

variétés d'arbres fruitiers à branches verticales et de commencer à planter quelques portions de routes où la situation le permettrait.

Les poiriers et pommiers ont seuls été employés dans notre département, il pourrait être avantageux d'essayer les cerisiers sur les routes traversant les terrains crayeux de la vallée de la Seine; ce ne serait que suivre l'exemple donné par les cultivateurs de ces pays qui tirent un bon produit de leurs plants de cerisiers.

Après cet exposé, ne vous semble-il pas, Messieurs, que notre Société d'agriculture doive encourager ces plantations qui enrichissent le pays et ne pourrait-elle pas émettre le vœu que l'administration des ponts et chaussées donne le plus d'extension possible à ses plantations fruitières, en remplaçant les arbres d'alignement arrivés à une grosseur convenable pour leur exploitation, ou par des créations nouvelles.

Et que le Conseil général avec sa sollicitude bien connue en ce qui concerne les intérêts du Département recherche s'il ne serait pas possible de créer des plantations fruitières sur les routes départementales.

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS

CONCOURS

Tenu à Louviers le 27 septembre 1896

LISTE DES RÉCOMPENSES

CONCOURS D'EXPLOITATIONS AGRICOLES

PROPRIÉTAIRES

MM. Labelle, de Saint-Pierre-du-Vauvray ; Breton, de Louviers, médailles d'or ; — MM. Levigneron, de Surtauville ; Pétel, de Surville, rappel de médailles d'or ; — M. Fortier, de la Haye-Malherbe, médaille d'argent grand module, offerte par la Société des agriculteurs de France.

FERMIERS

MM. Langlois, de Louviers, médaille d'or ; Evrard, d'Amfreville-sur-Iton, médaille de vermeil ; Lecœur, de Louviers (Becdal), médaille d'argent.

CONCOURS DE LABOURAGE

Les concurrents étaient au nombre de 12. Voici ceux qui ont été récompensés :

1re prime, méd. d'argent et 50 fr., MM. Dumoulin, à Incarville ; 2e, méd. d'argent et 40 fr., Dagommer Lucien, à Portejoie ; 3e, méd. de bronze et 30 fr., Fréret Jules, charretier chez M. Breham, d'Acquigny ; 4e, méd. de bronze et 20 fr., Martin Onésime, à Surtauville ; 5e, méd. de bronze et 15 fr., Grimoin Léon, chez M. Breton, à Louviers ; 6e, méd. d'argent et 10 fr., Quilbeuf Léon, chez M. Evrard, à Amfreville-sur-Iton ; 7e, méd. d'argent, Ménard

Désiré, chez M. Letourneur, à Quittebeuf ; une médaille d'encouragement en bronze a été décernée à MM. Portois Joseph, à la ferme de Beaulieu, à Louviers, et Dequatremare, à Ecquetot.

BESTIAUX

Taureaux ayant toutes leurs dents. — 1er prix, méd. d'or et 50 fr., MM. Billette, à Claville ; 2e, méd. d'argent et 30 fr., Hellot, à Montaure ; 3e, méd. de vermeil, Hervey, au Vaudreuil.

Taureaux de 2 à 5 ans ayant des dents de remplacement. — 1er prix, méd. d'or, MM. Allix, à Ecquetot ; 2e, méd. d'argent et 25 fr., Brière, du Bec, près Ailly ; 3e, méd. d'argent et 10 fr., Hervey.

Vaches laitières. — 1er prix, méd. de vermeil et 30 fr., MM. Breton Léopold, à Louviers ; 2e, méd. d'argent et 20 fr., Marquais, à la Croix-Saint-Leufroy ; 3e, méd. de bronze et 20 fr., Hervey ; 4e, méd. de vermeil, Billette, à Claville ; 5e, méd. d'argent, Pétel, à Surville.

Génisses ayant 4 ou 6 dents de lait. — 1er prix, méd. d'argent et 30 fr., MM. Letailleur, à Harcourt ; 2e, méd. d'argent et 15 fr., Dumoulin, à Incarville ; 3e, méd. d'argent et 10 fr., Lenfant, à Saint-Etienne-du-Vauvray ; 4e, méd. d'argent, Hervey, au Vaudreuil ; 5e, prix d'ensemble, méd. d'argent, Langlois, à Saint-Lubin.

Génisses ayant toutes leurs dents de lait. — 1er prix, méd. d'argent et 30 fr., MM. Lecœur, à Becdal ; 2e, méd. d'argent et 15 fr., Hervey, au Vaudreuil.

Race croisée Durham. — Méd. d'argent et 10 fr., M. Blondel, à Launay.

Prix de bandes de vaches laitières. — Méd. d'argent, M. Lecœur, à Becdal.

Béliers de 1 à 3 ans. — 1er prix, palme de vermeil et 30 fr., MM. Toutain, cultivateur aux Ormes ; 2e, méd. d'argent et 15 fr., Desmarais, à Saint-Valéry-en-Caux ; 3e, méd. d'argent, Letourneur.

Brebis ayant des dents de lait. — 1er prix, méd. de vermeil et 20 fr., MM. Delaquaize, à Saint-Ouen-de-Pontcheuil ; 2e, méd. de vermeil et 10 fr. (15 agneaux), Boëte, à Chambray.

Verrats. — Méd. de vermeil et 15 fr., M. Hervey, au Vaudreuil.

Truies. — 1er prix, méd. de vermeil et 15 fr., MM. Hervey,

2e, prix, méd. de vermeil et 10 fr., Hervey ; 3e prix, méd. d'argent, Darras, à Pinterville.

Poulains de 6 mois à 2 ans. — 1er prix, méd. d'argent et 20 fr., MM. Desmarais, à Canappeville ; 2e, méd. de vermeil, Anseaume Henri, à Montaure ; 3e, méd. d'argent, Fortier Robert, à la Haye-Malherbe.

Chevaux de 2 à 3 ans. — Trait. — 1er prix, méd. de vermeil et 30 fr., MM. Mettais à Amfreville-la-Campagne ; 2e, méd. de vermeil, Mettais ; 3e, méd. d'argent, Leprévost, à Villez-sur-Neubourg ; — 1/2 *sang* — méd. d'or et 25 fr., M. Desmarais, à Canappeville.

Chevaux de trait de 3 à 5 ans. — 1er prix, méd. de vermeil et 30 fr., MM. Petit Albert, à la Haye-du-Theil ; 2e, méd. de vermeil et 10 fr., Piel Vital à Quittebeuf ; 3e, méd. d'argent, Debus, à Amfreville ; 4e, méd. d'argent, Dumoulin, à Incarville.

Poulinières. — 1er prix, méd. de vermeil, et 50 fr., MM. Colombe, à Barc ; 2e, méd. de vermeil et 30 fr., Foulon, à Gaillon.

Chiens de berger ou de bouvier. — Race de Brie. — 1er prix, méd. argent et 25 fr., MM. Léon Huet ; 2e, méd. de bronze et 10 fr., Lefebvre Aurély, de Louviers ; 3e, méd. de bronze, Léon Huet ; mention très honorable, Lefebvre Aurély ; mention honorable, Aubin, à Ormes.

Race de Beauce. — 1er prix, méd. argent et 25 fr., MM. Delandemare Gaston à Thuit-Signol ; 2e, méd. de bronze et 10 fr., Langlois Eugène, boucher à Acquigny ; 3e, méd. de bronze, Huet Victor, à Fontaine-Bellenger ; mention honorable, Autechaux, à Tostes.

Prix d'élevage. — Médaille artistique et 20 fr., M. Letourneur Paul, à Quittebeuf.

Animaux de basse-cour. — 1er prix, méd. d'argent, MM. Hervey, à Notre-Dame-du-Vaudreuil, pour un lot de volailles ; 2e, méd. de bronze, Moisy, à la Haye-le-Comte, pour deux lapins japonais ; 3e, méd. de bronze, Darras, à Pinterville, pour cinq lots divers.

PRODUITS AGRICOLES

1er prix, méd. d'argent, MM. Portois, à Louviers, graines ; 2e, médailles d'argent : Ango, à la Haye-le-Comte ; Auzoux, à Brosville, betteraves, avoine ; Delacour Bathilde, à Acquigny, betteraves et carottes ; Chandelier, à Surville, eau-de-vie ; Langlois Joseph, à Saint-Lubin, betteraves, navets ; 3e, médailles de bronze :

Louvet, à Ailly, eaux-de-vie de cidre, marcs, cidre, vin; Leclerc Désiré, à Ecquetot, miel et cire ; Ledormeur Ernest, à Ailly, betteraves ; Tréfoël Eugène, à Saint-Cyr-la-Campagne, maïs, betteraves, carottes ; Servant Louis, à Saint-Cyr-du-Vaudreuil, produits divers; Mme Grandin, de l'Epreviér, betteraves et carottes ; Breton Léopold, à Louviers, betteraves ; Lecœur, à Becdal, betteraves et navets; Maubuisson, à Acquigny, arbres ; Frétigny, à Saint-Pierre, liquides; Bellemère, à Acquigny, betteraves ; Jourdain, à Heudebouville, betteraves ; Beuseville, instituteur à Surville, produits de jardin ; Martin, à Surtauville, betteraves, navets ; Allix, à Ecquetot, beurre et crème ; Louvet, à Ailly, eau-de-vie de cidre ; Guilbert Albert, collection d'insectes.

INSTRUMENTS AGRICOLES

1er prix, méd. de vermeil, MM. Lhermite, à Louviers ; 2e, méd. de vermeil, Grégoire, à Louviers ; 3e, méd. d'argent, Guérard, à Saint-Etienne-du-Vauvray ; 4e, méd. d'argent, Ménager, à Marbeuf ; 5e, méd. de bronze, Mailloux, à Notre-Dame-du-Vaudreuil.

RÉCOMPENSES AUX DOMESTIQUES RURAUX

Charretiers. — 1re prime, 25 fr., Ferrand Adjutor, 39 ans de services chez Mlle Pelletier, faubourg de Rouen, à Louviers ; 2e prime, 15 fr., Gilles Léon-Prosper, 29 ans de services chez Mme veuve François Langlois, ancien chemin de Rouen, à Louviers ; 3e prime, 10 fr., Drieux Philippe, 19 ans de services, chez M. Louée, à Léry ; 4e prime, 10 fr., Théroude Henry, 18 ans de services, chez M. Portevin Xavier, à Fontaine-Bellenger ; 5e prime, 10 fr., Barge Alfred, 12 ans de services, chez M. Drouet, à Ecquetot.

Bergers. — Prime de 25 francs, Curé Maximilien, berger chez M. Levigneron Marie, à Surtauville, 53 ans de services.

Vachers et hommes à toutes mains. — 1re prime de 25 fr., Picard Isidor, jardinier agricole, 29 ans de services, chez M. Robert Fortier, à la Haye-Malherbe ; 2e prime de 15 fr., Drieux Rémy, 25 ans de services chez M. Gilles Vincent, à Muids ; 3e prime de 10 fr., Vignot Charles, 22 ans de services chez M. Dumoutier, à Vraiville ; 4e prime de 10 fr., Couillard Désiré, depuis 19 ans chez M. Delapille, à Louviers ; 5e prime de 10 fr., Lefebvre Pierre, depuis 18 ans chez

M. Levigneron Marie, à Surtauville; 6e prime de 10 fr., Langlois Jean-Baptiste, depuis 18 ans chez M. Léon Langlois, faubourg de Rouen, à Louviers; 7e prime de 10 fr., Paumier Eugène, depuis 15 ans chez M. Pelletier Léon, à la Haye-Malherbe.

Servantes de ferme. — 1re prime de 25 fr., femme Guérard, depuis 22 ans chez M. Legendre, à Porte-Joie ; 2e prime de 10 fr., Langlois Ernestine, depuis 12 ans chez Mlle Pelletier, à Louviers ; 3e prime de 10 fr. Blaché Augustine, depuis 11 ans chez M. Levigneron, à Surtauville.

Une médaille de bronze et 10 fr. sont accordés au sieur Boutry Armand, ouvrier maréchal dans la maison reprise par M. Bihet, maréchal à Léry, depuis 32 ans.

ALLOCUTION

PRONONCÉE

PAR M. FORTIER, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

A la séance générale du 20 décembre 1896.

« MESSIEURS,

« Pendant cette année 1896, votre Société a continué paisiblement, sans bruit comme sans défaillance, à manifester sa bienfaisante activité.

« D'abord, elle a publié le très remarquable volume du recueil de 1895. — A la bibliothèque de la Société des agriculteurs de France, j'ai eu l'occasion d'avoir entre les mains des recueils annuels de nombre de Sociétés d'agriculture des départements. Vous n'imaginez pas ce qu'est le vôtre à côté. Le vôtre, c'est un gros livre, un véritable ouvrage, où les sujets les plus divers sont traités avec une conscience et une érudition rares. Le leur n'est qu'une mince brochure contenant quelques documents relatifs au fonctionnement des sociétés auxquelles ils appartiennent. Elles ont tort ces sociétés de ne pas colliger leurs travaux, et de laisser éparses les œuvres de leurs membres. Nous faisons mieux qu'elles, et si je ne me trompe, quelques-unes,

entraînées par notre exemple, vont bientôt s'imposer des sacrifices pour faire comme nous.

« Le volume paru au commencement de cette année est digne de la collection dont il fera partie. Les lecteurs y auront certainement remarqué un rapport de M. l'abbé Guéry sur les sépultures de la cathédrale d'Evreux ; un travail très important en même temps très savant et très intéressant, — chose rare, — sur l'hydrographie du département de l'Eure par M. Ferray, et la bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année 1895, de M. Louis Regnier, qui s'est voué chaque année à cette œuvre de patience et de science bénédictines.

« Au milieu de ces pages austères, il s'en rencontre quelques-unes qui sourient. Ce sont celles où sont écrites les poésies des lauréats du prix Lucien Fouché. Ce sont celles aussi où votre président de l'an dernier vous adressait la parole, en des allocutions toutes pleines de bonne grâce et d'affabilité.

« Nous devons louer tous les auteurs de ces œuvres qui apportent une si riche contribution à nos travaux. Mais nous devons louer aussi notre excellent collègue, M. le président Molle, pour l'intelligence parfaite avec laquelle il compose chaque année notre volume et en même temps le remercier des bons soins qu'il y met et de l'inépuisable bonne volonté qu'il y apporte.

« Votre Société à participé à l'exposition de Rouen, de la façon la plus brillante, vous le savez, par les soins de votre section de Bernay. Vous n'avez pas oublié combien la vitrine qu'elle y avait installée était importante et riche, et vous vous rappelez le diplôme d'honneur et la médaille d'or qui lui ont été décernés. Ce que

le jury a récompensé en elle, ce sont les soins qu'elle prend de l'enseignement supérieur, et la pitié qu'elle garde pour ses morts, pour ceux qui pendant leur vie furent grands par leurs talents ou par leurs bienfaits, estimant que la bonté est l'égale du génie. Ah ! oui elle est bien son égale en effet. Peut-être même lui est-elle supérieure, si c'est vrai ce que nous dit le poète, que l'ange vole plus haut que l'aigle.

« Vous vous êtes associés par vos délégués aux travaux du congrès des agriculteurs de France, et ils lui ont présenté en votre nom un vœu énergique relativement à une question qui intéresse à un haut degré l'agriculture nationale tout entière, je veux dire l'adoption du bimétallisme international par suite d'un accord entre toutes les nations de l'univers. Vous savez combien cette question est ardue et controversée, et vous vous rendrez bien compte combien un accord universel sur une pareille matière sera difficile à obtenir. Mais plus la difficulté est grande, plus l'effort doit être obstiné, et plus nous devons insister auprès des pouvoirs publics pour que cette question ne soit jamais abandonnée. C'est la pensée que vos délégués ont présentée au congrès, et qu'ils n'ont pas eu d'ailleurs à défendre, parce qu'elle n'y a pas été combattue.

« La Société d'agriculture de l'Eure a participé au concours agricole de Louviers de la façon la plus efficace et la plus pratique qu'elle pût choisir. Elle n'avait pas à intervenir dans l'organisation du concours qui a été admirablement dirigée et conduite par votre section de Louviers. Mais elle avait à témoigner sa sympathie par un encouragement, et c'est ce qu'elle a fait en mettant à la disposition des organisateurs une somme de 900 fr.

« C'est aussi par une subvention, une subvention de 150 francs, qu'elle a manifesté tout l'intérêt qu'elle prend aux travaux des fouilles de Berthouville. Ces travaux, qui sont confiés aujourd'hui à l'habile direction du P. de la Croix, sont en ce moment en cours d'exécution, et les résultats déjà obtenus sont tout pleins de surprises et de promesses pour l'avenir. Ils justifient bien le sacrifice que vous avez consenti. Sous la pioche intelligente du P. de la Croix, tout un vieux passé sort de terre vivant et debout, avec tous les aspects d'une réalité saisissante, et il semble que le *Mercure Canetensis* surgit au milieu de son temple et qu'il est encore un dieu. Admirons, à ce propos, comme les choses changent avec les temps ; autrefois c'étaient les dieux qui ressuscitaient les hommes ; aujourd'hui ce sont les hommes qui ressuscitent les dieux.

« Je vous ai dit, dans une de vos précédentes assemblées, que le legs d'un des membres de notre Société, le regretté M. Mauduit, après avoir été longtemps arrêté au ministère de l'agriculture, était en passe d'obtenir les dernières signatures. J'ai la satisfaction de vous annoncer aujourd'hui que toutes les formalités ont été remplies et que nous sommes actuellement en possession des choses léguées. Votre conseil d'administration a pris les mesures nécessaires pour publier un beau livre sur l'histoire d'Ivry-la-Bataille et pour remplir dignement les intentions du testateur.

« Au moment de quitter le fauteuil où je m'assois depuis une année, je veux vous remercier encore de m'y avoir appelé. Vous m'avez associé ainsi plus intimement à des travanx et à des œuvres qui ont, dès l'abord, captivé mon esprit, et vous m'avez mis en rela-

tions plus fréquentes et plus étroites avec vous, mes chers collègues, et avec votre conseil d'administration, et je n'ai rencontré partout que des hommes dont j'aimerais à être entendu quand je leur dis : « Mes amis ! »

RAPPORT

SUR LE

CONGRÈS DE LA PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE FRANCE

QUI A EU LIEU A ROUEN (OCTOBRE 1896)

PAR M. TASTEMAIN

Lu à la séance générale du 20 décembre 1896.

MESSIEURS,

Le Congrès de la propriété immobilière de France s'est réuni à Rouen les 13, 14 et 15 octobre derniers, sous la présidence de M. Guillouard, professeur à la faculté de droit de Caen et bâtonnier de l'ordre des avocats de cette ville.

Le 13 octobre, il a traité dans la première réunion : la question du *Titre de Propriété ;* et dans la seconde : celle de la *Propriété foncière non bâtie.*

Le Congrès a voté :

1° Le principe de la réforme hypothécaire ;

2° Et l'inscription de toutes les hypothèques occultes, publicité, responsabilité du fonctionnaire ou de l'officier ministériel chargé des Inscriptions.

Et, en ce qui concerne la Propriété foncière non bâtie, il a été adopté les vœux suivants :

1° Création des droits de douane sur tous les produits de la ferme, et suppression des admissions temporaires; adoption par les Chambres de la loi dite du *Cadenas ;*

2° Suppression des tarifs de pénétration ;

3° Extension aux élèves des écoles pratiques d'agriculture, des avantages qui sont actuellement réservés aux élèves des écoles nationales au point de vue du service militaire.

4° Dégrèvement, dans la mesure du possible, des lourdes charges qui pèsent sur l'agriculture ;

5° Enfin que la propriété non bâtie soit exonérée des impôts en cas de non-exploitation, comme elle a lieu pour la propriété bâtie.

Les deux séances du 14 octobre ont été consacrées à l'étude de la question des impôts et de la propriété bâtie, et à la question des servitudes de voirie.

En ce qui concerne les impôts, le Congrès a entendu le remarquable rapport de M. Robert.

Il a soutenu notamment, avec une dialectique très serrée, que : contrairement à la théorie des socialistes demandant la suppression des octrois et comme compensation l'augmentation de l'impôt de la propriété bâtie, l'impôt devait au fond être proportionnel, mais qu'il y avait lieu de le répartir d'une façon plus équitable, désapprouvant aussi le mode actuel de perception qui a fait dégénérer pour la propriété bâtie l'impôt de répartition en impôt de quotité : ce qui donne davantage prise à l'arbitraire.

Il a aussi conclu au maintien des octrois, quelque vexatoire que fût cet impôt, parce que, disait-il, entre autres motifs, cet impôt qui profite à une ville est en réalité perçu non seulement sur l'habitant, mais encore

sur le passager; que conséquemment la taxe ne pèse pas uniquement sur l'habitant ; enfin parce que, pour la suppression, il faudrait le concours de l'Etat, qui a une part dans le produit, concours impossible dans l'état actuel de nos finances.

Finalement, le Congrès, généralisant la question, a émis l'avis à l'unanimité :

1° Qu'il ne soit établi dans notre système fiscal aucun impôt progressif ni dégressif;

2° Que les octrois soient maintenus ; et que, dans tous les cas, la suppression des octrois, qui a paru inopportune au Congrès, à défaut de taxe de remplacement présentant moins d'inconvénient, ne puisse jamais, si elle était votée, aggraver les charges de la propriété immobilière;

3° Enfin qu'une loi fût votée par les Chambres pour rendre la servitude d'alignement, dite *non reparandi*, inapplicable aux immeubles frappés de retranchement par les plans généraux d'alignement.

La troisième et dernière journée du Congrès a été consacrée en partie à l'étude du contrat de location en ce qui concerne les rapports des locataires et des petits propriétaires pour les petits loyers.

La commission chargée de l'étude des améliorations à apporter au système actuel a proposé de modifier de la sorte la procédure de saisie-gagerie pour les loyers de 400 francs et au-dessous, pour diminuer les frais et les délais de procédure :

Remplacement des citations et significations qui ne peuvent actuellement être faites que par ministère d'huissier, par des lettres recommandées du greffier de la justice de paix ;

Faculté pour le propriétaire de rentrer en possession de son immeuble, en vertu d'un jugement qui soit exécutoire sur minute nonobstant appel et avant enregistrement;

En cas de décès d'un locataire ou fermier, dans le cas où il y a lieu à apposition de scellés et à nomination d'administrateur provisoire, le juge de paix, au lieu d'apposer les scellés, dresserait avec le greffier une description sommaire du mobilier et ferait procéder par commissaire-priseur à la vente du mobilier, sans qu'il soit, au préalable, nommé d'administrateur provisoire, ce qui demande toujours certaines formalités, puisqu'il faut, pour y arriver, présenter d'abord une requête, obtenir jugement et faire inventaire ensuite.

Ces vœux ont été émis par le Congrès.

Le Congrès a terminé sa mission par les vœux suivants :

Qu'une législation intervienne pour décider que les contraventions pour faits personnels au locataire ne soient imputables qu'à celui-ci et que le propriétaire, à raison de ces contraventions, ait le droit de demander la résiliation et l'expulsion ;

Que les travaux d'assainissement exécutés par les villes soient payés par tous les contribuables;

Qu'aucune atteinte ne soit portée à la liberté du propriétaire et aux droits imprescriptibles de la propriété en imposant un mode déterminé d'évacuation des eaux ménagères et vidanges et, généralement, de toutes les matières usées de l'habitation ;

Qu'aucune loi n'intervienne pour restreindre le droit de propriété, en rendant l'eau obligatoire dans les maisons urbaines ;

Enfin que, dans le cas d'entente pour la distribution d'eau entre les municipalités et les habitants, les taxes ou redevances d'eau ou de vidanges revenant à la commune ne seront jamais ni progressives ni dégressives, mais toujours proportionnelles au service rendu.

RAPPORT

SUR

LE CONGRÈS DES FABRICANTS DE SUCRE ET PRODUCTEURS DE BETTERAVES

PAR M. FORTIER

Lu à la séance générale du 20 *décembre* 1896.

MESSIEURS,

La commission permanente, nommée par l'assemblée des fabricants de sucre et producteurs de betteraves dans sa séance du 14 octobre précédent, s'est réunie le 23 octobre 1896, à l'hôtel de la Société des agriculteurs de France, rue d'Athènes, n° 8.

La réunion était présidée par M. le marquis de Vogüé, président de la Société des agriculteurs de France.

M. le président rappelle à MM. les commissaires assemblés le but de leur réunion et le mandat dont ils sont investis. Il rappelle que, dans l'assemblée du 14 octobre, les cultivateurs de betteraves et les fabricants de sucre ont fait observer que, tout récemment, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie avaient, dans un but de guerre économique contre la France, accordé de nouvelles primes d'exportation fort importantes à leur

industrie sucrière, et lui avaient permis ainsi d'envahir les marchés étrangers, d'y écraser les cours, et d'en chasser les sucres français qui ne pouvaient plus lutter contre des produits aussi privilégiés ; que, pour mettre les sucres français en état de soutenir la lutte, il fallait leur accorder de nouveaux avantages, équivalents à ceux que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie avaient, de leur côté, accordés ; que l'assemblée avait discuté et arrêté diverses mesures destinées à être converties en loi, et qu'elle avait nommé la commission actuellement réunie pour aller présenter ces mesures au gouvernement et, si besoin est, les défendre auprès de lui.

M. le président invite la commission à délibérer, en vue de l'accomplissement de son mandat.

La première question qui a été soumise à la discussion a été celle de savoir s'il convenait de fixer tout de suite dans un texte formel l'expression des *desiderata* de l'assemblée des cultivateurs de betteraves, pour le soumettre au gouvernement, ou s'il ne valait pas mieux aller d'abord auprès du gouvernement, et s'entendre avec lui, s'il est possible, auquel cas il deviendrait inutile de rédiger quoi que ce soit.

M. Georges Graux, député, soutient qu'il est de toute nécessité de formuler tout d'abord la pensée de la commission dans un texte, et d'aller ensuite trouver le gouvernement, ce texte à la main. Ce mode de procéder, selon lui, donnera bien plus de netteté et de précision au débat, s'il s'en établit un, et rendra plus facile et plus ferme la défense des intérêts qui ont été confiés à la commission.

M. Macherez, sénateur de l'Aisne, soutient, au contraire, que toute rédaction préalable est inutile ; que le

mieux est d'aller, *de plano*, trouver le ministre de l'agriculture, de lui exposer verbalement les vœux des fabricants de sucre, et de discuter avec lui les objections qu'il y pourrait faire. Il est inutile, suivant lui, de fixer dès maintenant un texte de réclamations, si le gouvernement a, d'ores et déjà, adopté pour les satisfaire un système différent et aussi efficace que celui qui a été envisagé par les fabricants de sucre. Or, il croit savoir, il sait que le gouvernement a préparé un projet de loi sur la matière. Ce projet, d'après ses renseignements, contenait à peu près toutes les mesures préconisées par les fabricants de sucre. Mais un article paru le matin même dans le journal *le Matin* contient à ce sujet des indications si différentes et si éloignées qu'il faut, avant tout, se renseigner exactement et éclaircir ce point. Il ne faut pas perdre de vue, ajoute-t-il, que l'affaire est fort délicate, et qu'elle rencontrera certainement des difficultés sérieuses au Parlement. Il est donc essentiel de marcher d'accord avec le gouvernement, et il serait imprudent de multiplier des textes sur lesquels le débat suprême pourrait s'égarer, qui pourraient tout au moins rendre la discussion plus confuse.

M. Henri Sagnier appuie le sentiment exprimé par M. Graux. Il est d'avis qu'il faut d'abord rédiger un texte. Il dit que, selon lui, la question n'est pas même discutable, les commissaires étant liés par leur mandat. Leur mandat est de présenter au gouvernement et de défendre auprès de lui la pensée arrêtée dans la séance de l'assemblée des fabricants de sucre du 14 octobre, et ils n'ont pas le droit de sortir de là. Tous les articles de journal du monde ne changeront rien à leur situation et à leur devoir.

La commision se range à ce dernier avis.

M. le président remet successivement sous ses yeux les décisions de l'assemblée du 14 octobre.

Ces décisions ayant été reconnues par le vote qui précède, non susceptibles de changements importants, n'ont pas donné lieu à une discussion sérieuse. Ils ont été adoptés à peu près tels quels, et leur texte a été le texte tout trouvé que la commission avait été d'avis de rédiger.

Voici ces décisions :

1° Les nouveaux droits de douane sur les sucres bruts étrangers européens, et sur les sucres raffinés étrangers, établis provisoirement par le décret du 26 juillet 1896, seront définitivement inscrits au tarif général des douanes ;

2° Les sucres étrangers extra-européens seront soumis au même régime douanier que les sucres étrangers européens ;

3° Des primes d'exportation seront accordées, savoir :

A. Aux sucres bruts titrant jusqu'à 98 degrés de polarisation exclusivement : 2 francs par 100 kilogrammes, base de 100 degrés;

B. Aux sucres bruts titrant 98 à 99 degrés de polarisation exclusivement : 2 fr. 50 par 100 kilogrammes;

C. Aux sucres raffinés ou assimilés titrant au moins 99 degrés de polarisation : 3 francs par 100 kilogrammes ;

4° Les sucres des colonies françaises venant en France jouiront d'uue détaxe de distance de 2 francs par 100 kilogrammes ;

5° Les sucres de betterave, expédiés des ports de la Manche et de la mer du Nord à destination des raffineries des ports de l'Océan et de la Méditerranée, béné-

ficieront de la même détaxe de distance de 2 francs par 100 kilogrammes ;

6° Pour couvrir le montant total de ces primes et détaxes, l'impôt de consommation sur les sucres sera élevé de 60 à 64 francs ;

7° Les primes d'exportation ci-dessus seront applicables à la campagne en cours ;

8° Les sucres étrangers, de quelque origine qu'ils proviennent, ne pourront être placés sous le régime de l'admission temporaire, et seront tenus d'acquitter intégralement le droit de douane à l'entrée.

Après l'adoption de ces décisions, la commission a nommé des délégués chargés de présenter à M. le ministre du commerce et à M. le président du conseil, ministre de l'Agriculture, les vœux dont elle venait d'arrêter la formule :

Ces délégués ont été :

MM. le marquis de Vogüé, président ;
le comte de Barbentane, vice-président ;
Macherez, Déprez } sénateurs ;
G. Graux, H. Cochin } députés ;
Carré ;
Carlier ;
Mazuriez ;
Florimond Desprez ;
J. Bernard ;
René Jacquemart ;
Lezosne ;
Hongre-Bullot ;
René Lavollée.

La délégation s'est transportée le soir même du 23 octobre auprès de M. Boucher, ministre du commerce. Et le ministre lui a donné l'assurance, d'abord que le gouvernement veut le maintien intégral et absolu de la loi de 1884; ensuite qu'il est d'avis de mettre l'industrie sucrière nationale en mesure de lutter contre les sucres allemands et autrichiens en lui accordant des avantages strictement équivalents à ceux qui ont été concédés par les gouvernements allemand et autrichien aux produits similaires;

Que dans le projet de loi que le gouvernement doit proposer au Parlement une détaxe de distance est attribuée aux sucres coloniaux français venant en France;

Qu'une détaxe de distance est également allouée aux sucres de betteraves indigènes expédiés sur les raffineries des ports de l'Océan et de la Méditerranée;

Qu'il doit être pourvu à ces primes par une surélévation strictement suffisante du droit de consommation, à titre de surtaxe temporaire et transitoire, sans atteinte aux excédents de fabrication.

VŒUX ÉMIS

PAR LA

SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE DE L'EURE

Dans les séances générales des 9 février, 9 août et 20 décembre 1896.

La Société libre d'Agriculture de l'Eure demande :

1° Qu'il ne soit pas donné suite au projet de loi sur la réforme des droits de succession voté par la Chambre des députés ;

2° Que le Sénat repousse le projet de loi sur les bouilleurs de cru ;

3° Que la loi du Cadenas actuellement soumise à la Chambre soit votée dans le plus bref délai et appliquée d'une manière générale et permanente, à dater du jour du dépôt par le gouvernement de tout projet de modification du tarif des douanes ;

4° Que l'étude internationale actuellement poursuivie pour établir le bimétallisme et, par suite, le rapport régulier et proportionnel des monnaies d'or et d'argent, soit poursuivie par le gouvernement avec la plus grande activité et qu'il supprime ainsi une des plus importantes causes de la ruine de l'agriculture française ;

5° Que la Chambre des députés porte à l'ordre du

jour d'une de ses plus prochaines séances l'examen du projet de loi relatif au régime des eaux déjà voté au Sénat depuis 1889 (à propos du projet de captation des raux de l'Iton par la Ville de Paris) ;

6° Que l'administration des ponts et chaussées donne le plus d'extension possible aux plantations d'arbres fruitiers sur les routes nationales et que le conseil général de l'Eure veuille bien rechercher s'il ne serait pas possible de créer des plantations fruitières sur les routes départementales ;

7° Que les élèves diplômés de l'Ecole nationale d'horticulture de Versailles soient assimilés à ceux des Ecoles nationales d'Agriculture de Grignon, Reims, Montpellier, etc., et participent dans la même mesure au bénéfice de l'article 23 de la loi militaire du 16 juillet 1889.

SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

LE DÉPARTEMENT DE L'EURE

A L'EXPOSITION DE ROUEN

PAR M. FORTIER, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Le département de l'Eure ne pouvait manquer d'entendre l'appel que l'Exposition de Rouen adressait à toutes les industries françaises, et une cinquantaine de nos industriels, toujours au courant et au niveau du progrès, et toujours prêts à la lutte, y ont répondu. Notre département a donc été représenté là, d'une façon très convenable sous le rapport de la quantité, et très distinguée sous celui de la qualité.

En dehors des industriels proprement dits, on y rencontrait en assez grand nombre les expositions des instituteurs des écoles primaires répandues dans nos campagnes. Elles figuraient dans les galeries consacrées à l'enseignement primaire.

Industrie bien spéciale que celle qui consiste à façonner des enfants pour en faire des hommes et des citoyens. Les instituteurs qui en sont chargés s'y appliquent, en général, avec conscience et scrupule, car ils sentent que leur œuvre est tout ensemble bien délicate et bien considérable. Le traitement des esprits demande tant de sagacités et tant de soins!

Nous disons le traitement des esprits, et non pas des âmes, car les âmes, il y a gros à parier qu'on ne s'en occupe guère. Les programmes ne le prescrivent pas, et même leur silence pourrait bien signifier qu'ils l'interdisent. Ils parlent bien d'un cours de morale, mais c'est un cours de morale civique qu'ils veulent dire. Or, la morale civique n'est qu'une partie de la morale, et la pire, car c'est celle qui confine à la politique où il n'y a pas de morale du tout. Quant au reste, qui est toute la partie où l'on apprend ce qu'il faut penser et faire pour être un parfait honnête homme, c'est une autre affaire, et l'idéal n'en est pas bien relevé. Par exemple, on n'apprend pas aux enfants que la gourmandise est un péché mortel; ça, c'est défendu. On leur apprend seulement que l'ivrognerie est un délit, ce qui permet de mettre la conscience en sûreté en trinquant avec le gendarme.

Rien n'est plus mortel pourtant : mortel pour la génération présente, et mortel pour les générations qui naîtront d'elle. Les statistiques de l'alcool portent un témoignage effroyable contre notre malheureuse Normandie. Elles disent qu'elle en consomme des quantités énormes; qu'elle en boit non plus par petits verres, mais par écuelles. Elles disent qu'elle en verse à ses femmes comme aux hommes. Elles disent qu'elle en donne à ses enfants dès tout petits, et qu'elle en met jusque dans le lait des biberons ! — A cette allure la vie court vite et ne va pas loin : le temps d'être misérable, douloureuse et vile, et ça ne traîne pas.

Et ils se plaignent que l'agriculture souffre ! Parbleu !... Avec de telles mœurs. Ont-ils donc cru que l'agriculture et la godaille iraient longtemps de compa-

gnie ? Eh bien ! qu'ils se détrompent. La vérité est que ceci tuera cela, s'ils n'y mettent ordre. — Oh ! ils vont chercher bien loin, en Amérique, en Australie, où encore ?... les causes de leur mal. Vous allez trop loin, bonnes gens, pour les voir toutes. Regardez dans vos verres, il y en a une, et la pire. En même temps que toute votre intelligence et tout votre savoir, la culture exige tout votre bon sens et toute votre raison, et vos sillons ne seront féconds qu'à la condition d'être tracés droit. Supprimez donc cette cause, et l'agriculture s'en trouvera tout de suite mieux. Mais si vous la maintenez, toutes les autres eussent-elles disparu, votre ruine est certaine.

Ainsi votre dignité, votre honneur, votre vie, votre race, votre métier, tout va s'effondrer dans l'ignominie, si vous n'y prenez garde. Au nom de vous-mêmes, hâtez-vous de faire faire faillite à vos mastroquets; votre salut est à ce prix.

Hors de là, nos populations ne sont point mauvaises. Elles sont certainement meilleures qu'on ne les fait et qu'elles ne devraient être après avoir passé par une pédagogie aussi incomplète et aussi mutilée. Est-ce donc que la pédagogie n'est pas aussi indispensable, et n'a pas autant de vertus qu'on pourrait croire à l'étalage qu'on en fait, puisqu'on peut arriver à bien sans elle ? Ou ne serait-ce pas plutôt que le vieux sang normand était sain, et que nos enfants naissent encore bons ?

Quoi qu'il en soit, les instituteurs prennent au sérieux ce qu'on leur laisse de leur tâche d'éducateurs, et ils s'ingénient laborieusement pour faire entrer dans les jeunes cervelles de leurs écoliers les matières de leur enseignement.

Ces matières ont naturellement pour objet l'agriculture, ou en sont voisines. Avec l'agriculture proprement dite, c'est l'horticulture, quelques notions de chimie, les engrais, quelques notions d'histoire naturelle, l'étude des insectes utiles ou nuisibles, etc. Puis l'orthographe, la grammaire, un peu d'arithmétique, un peu de comptabilité, un peu de dessin, etc. De tout un peu.

Les objets que les maîtres peuvent envoyer à une exposition n'exerceront jamais une grande séduction sur les visiteurs distraits. Ils feront toujours partie, au contraire, de la catégorie des choses sérieuses qui demandent à être, non pas vues, mais étudiées. Le premier coup d'œil qu'on jette sur elles laisse indifférent. Mais le second intéresse et le troisième attache. C'est que là est l'origine et le commencement de tout le génie de notre nation. *Principium et fons*. Et comme on aime à visiter la source et le premier flot d'un fleuve qui doit devenir un grand fleuve, de même on se plaît à examiner ces feuilles naïves d'écriture et de dessin, ces premiers essais et ces premiers travaux d'une génération qui sera plus tard intelligente, industrieuse, inventive, destinée à réaliser des progrès auxquels nous ne sommes pas encore parvenus, et des raffinements dont nous n'avons pas encore même l'idée.

Les produits exposables d'un instituteur, ce ne peut être, et ce n'est en effet que des travaux d'élèves, et parfois des travaux du maître lui-même. La visite de leur vitrine ne saurait être captivante, et le récit court grand risque d'être fastidieux. Néanmoins nous voulons les passer tous en revue, et, quoiqu'ils soient nombreux, les nommer tous, n'eussions-nous que leur nom

à dire, parce que leur nombre même renferme une moralité, et témoigne de la conscience, de la conviction et du bon vouloir qui anime tout ce monde si honnête, si scrupuleux et si méritant de nos instituteurs de campagne.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

MM. Ablin, instituteur à Alizay,
Beaucousin, instituteur à Verneuil,
ont exposé des cahiers de roulement, des devoirs journaliers d'élèves.

M. Avenel, instituteur à Bernay, a exposé aussi des cahiers de roulement et des devoirs journaliers d'élèves, qui lui ont fait décerner une médaille de bronze. Il a obtenu, en outre, une mention honorable pour travaux personnels, résumés de cours, méthode d'enseignement, etc.

M. Besnier, de l'école de Saint-Ouen-de-Thouberville, a exposé les mêmes objets, et obtenu, lui aussi, pour travaux personnels une mention honorable.

Mêmes objets encore venus de :

MM. Becquet, de l'école de Mainneville ;
Berruyer, de l'école de Hennezis.

M. Bertaux, instituteur à Combon, a envoyé un mémoire pédagogique sur l'enseignement de l'agriculture dans les écoles primaires, et des procès-verbaux de la Société protectrice des animaux qui lui a décerné pour ses travaux une médaille de bronze.

M. Bocage, instituteur à Heubécourt, figurait avec :

1° *Un démonstrateur métrique*, pour la numération des mesures de surface et de volume ;

2° *Une collection de solides géométriques*, tous ramenés à la capacité du litre ;

3° *Un carnet de morale ;*

4° *Des cahiers de roulement et de devoirs journaliers.*

Son *démonstrateur métrique* consiste dans un socle ou, si l'on veut, une boîte en zinc d'un mètre carré de surface sur un décimètre de hauteur. Cette boîte est fermée en dessus par un couvercle mobile qui peut s'élever et s'abaisser en glissant entre quatre barreaux verticaux d'un mètre de hauteur et gradués par décimètres. La boîte fermée par son couvercle représente aux enfants le volume d'un hectolitre. Le couvercle, en s'élevant successivement le long des barreaux verticaux, leur met sous les yeux les divers sous-multiples du mètre cube, et, arrivé au sommet, le mètre cube tout entier. De plus M. Bocage a tracé sur le couvercle une table de Pythagore en carrés égaux d'un centimètre carré chacun, montrant physiquement qu'il y a dix mille centimètres carrés dans un mètre carré.

Il est certain que cet appareil vaut mieux que toutes les explications théoriques imaginables. Il fait entrer des choses physiques dans l'esprit par les yeux, et c'est, pour ces choses-là, la meilleure porte et la plus grande ouverte.

Le jury des récompenses a apprécié comme il le devait le mérite des objets exposés, et il a décerné à M. Bocage une médaille d'argent pour ses travaux d'élèves, et une mention honorable pour ses travaux personnels. — Devons-vous dire toute notre pensée? Peut-être qu'une simple mention honorable pour des travaux personnels qui témoignent d'un grand zèle et d'une certaine ingéniosité, ne courait pas le risque d'être une récompense exagérée.

M. Bonamy, instituteur à Villegats, a envoyé *un carnet de morale*, avec un exposé des procédés employés par le maître pour l'enseignement de la morale.

Pour ses travaux personnels et pour sa méthode d'enseignement il lui a été décerné une médaille de bronze

Trois cahiers de roulement, un pour chaque cours, préparatoire, élémentaire et moyen, constituent l'exposition de M. Bourneville, instituteur de l'école de Bourneville. — Il a obtenu une médaille de bronze.

Ce sont aussi des devoirs d'élèves qui ont été envoyés par :

MM. Campon, de Saint-Cyr-du-Vaudreuil;
Caron, de Chambray-sur-Eure;
Chanu, des Hogues;
Chefdeville, de Berthouville;
Cherfy, de Romilly-sur-Andelle.

Ce dernier a obtenu une mention honorable.

M. Choquart, de l'école du Torpt, se présente avec un registre de préparation des classes, indiquant, dans un tableau synoptique, les différentes matières de l'enseignement, et les jours où chacune d'elles revient et doit faire l'objet de la classe. — Il a aussi envoyé deux cahiers de roulement, l'un du cours moyen, l'autre du cours élémentaire.

Il applique, dans son école, une méthode dont il dit qu'il obtient de bons résultats. Elle consiste à faire corriger les devoirs des élèves mutuellement les uns par les autres ; après quoi, la correction du maître intervient, et porte tant sur le travail de l'élève que sur la correction du camarade. Cela tient en éveil, paraît-il, l'amour-propre des élèves, et leur fait faire effort pour échapper aux critiques et aux corrections du camarade.

Nous avons rencontré encore les envois d'objets pareils, cahiers de roulement, devoirs journaliers, dessins, etc.., présentés par :

MM. Cordier, de l'école de Francheville;
Delaplace, de l'école de Dampmesnil
Déporte, de l'école de Drucourt;
Godefroy, de l'école de Mezières;
Langlois, de l'école de Pont-Audemer;
Lansmant, de l'école de Bourg-Achard;
Maignant, de l'école du Fidelaire;
Mineray, de l'école de Beaumesnil;
Picard, de l'école de Courcelles-sur-Seine.

M. Déporte a obtenu une mention honorable; M. Langlois, une mention honorable; M. Picard, également une mention honorable.

M. Delamare, instituteur à l'école de Fleury-sur-Andelle, a envoyé :

1° Une collection d'insectes utiles à l'agriculture, avec notices détaillées sur les services rendus par ces espèces;

2° Une collection d'insectes nuisibles à l'agriculture, avec notices détaillées sur les dégâts commis par ces espèces;

3° Une collection d'insectes nuisibles au pommier, avec notices sur leur dégâts. — Il y joint des indications détaillées sur les moyens de prévenir ou de réparer les dégâts, et sur les soins particuliers que comporte la culture du pommier. Il lui a été décerné une médaille d'argent.

M. Paul Dorbeaux, instituteur au Bosgouet, est frappé de l'utilité qu'il y a à pousser les enfants vers l'agriculture. « Faire pénétrer dans l'esprit des enfants des

notions qui leur donnent le goût et l'amour des professions agricoles, » telle est la pensée maîtresse qui dirige son enseignement. Aussi, dans son école, l'orthographe, la grammaire, l'arithmétique, les dictées, les rédactions, les problèmes, tout est emprunté à l'agriculture et repose sur l'agriculture. Son exposition n'est composée que de devoirs agricoles. Le jury lui a accordé une médaille de bronze.

M. GIRARD, instituteur à Evreux-Navarre, figure avec un envoi consistant en :

1° Travaux d'élèves :

Cahiers de devoirs journaliers et mensuels;

Album de dessins divers, ornements au crayon et à la plume, reproduction de plâtres, dessins graphiques, épures, etc. ;

2° Travaux de maître :

Planches pour l'enseignement scientifique;

Dessins (150 environ) coloriés, représentant des machines et outils divers;

Un cahier de résumés des leçons de sciences physiques et de sciences naturelles;

Un cahier contenant les noms scientifiques et les noms vulgaires, les propriétés et l'usage des plantes médicinales de la contrée.

Les planches et dessins représentant les outils et machines que le maître veut faire connaître à ses élèves, sont évidemment des moyens d'enseignement et de démonstration excellents. Sans doute le relief et le mouvement leur manque ; on n'en peut faire le tour, et les modèles réduits des objets eux-mêmes vaudraient mieux. Mais on ne peut pas doter chaque école d'un cabinet de physique ou d'un musée de modèles

et, à leur défaut, les dessins dans une certaine mesure suppléent. Ils sont quelque chose d'analogue à ce que les jurisconsultes appelleraient un commencement de preuve par écrit. Leur utilité est si manifeste et leur confection si peu coûteuse qu'on pourrait peut-être pourvoir les écoles d'une collection de ces dessins, au lieu de laisser aux instituteurs le soin et le travail de les faire eux-mêmes. — Pour ses travaux d'élèves, M. GIRARD a obtenu une médaille d'argent, et pour ses travaux personnels une mention honorable.

M. GODARD, de l'école de Saint-Pierre-du-Vauvray, a envoyé, comme ses confrères, une collection de devoirs journaliers et de devoirs mensuels, et des cahiers de dessins faits par ses élèves. Mais il a envoyé, en outre, un appareil servant à démontrer à ses élèves la formation des carrés et des cubes. C'est l'appareil que nous avons déjà rencontré et décrit dans l'envoi de M. Bocage, de l'école d'Heubécourt. Pour ses travaux d'élèves il a obtenu une médaille d'argent.

M. LEROUX, de l'école du Petit-Andely, figure avec :

1° Un album, grand format, de dessins d'élèves, dessins linéaires, dessins d'ornement, de têtes, de paysages ;

2° Une collection de cahiers-albums de dessin et de travail manuel.

M. LIVET, instituteur à Bois-Leroi, a continué et tenu à jour son manuscrit intitulé : *Pédagogie pratique*, qui renferme aujourd'hui tous les sujets des conférences pédagogiques données dans le département de l'Eure de 1882 à 1896. Ce même manuscrit, poussé alors jusqu'en 1888, il l'avait envoyé à l'Exposition universelle de 1889. Il l'a envoyé cette année à celle de Rouen.

Il y a ajouté des cahiers d'agriculture, devoirs d'élèves, roulant tous sur des sujets agricoles.

Ces devoirs étaient fort soignés et réussis, car ils ont fait obtenir au maître une médaille d'or.

M. LIVET, lui aussi, est un fervent de l'agriculture. Il lui emprunte tous les éléments de son enseignement. Grammaire, arithmétique, sciences naturelles, il y rattache tout. A ses leçons théoriques il joint des leçons pratiques. Il mène ses élèves dans le jardin de l'école, et les y fait travailler sous sa direction. Il leur met en main la bêche et l'écussonnoir; il leur apprend à cultiver les légumes, à tailler ou à greffer les arbres. En plus, il les chapitre sur l'agriculture, et la leur fait voir belle. Il les détourne de l'émigration vers les villes et les retient tant qu'il peut aux champs.

« Repeuplez la campagne et dépeuplez la rue »

serait volontiers sa devise.

Pour les travaux d'élèves qu'il avait envoyés, il a obtenu une mention honorable, et une aussi pour ses travaux personnels.

D'autres instituteurs encore ont fait des envois de cahiers et d'albums;

C'est M. MASSÉ, instituteur à Andé, qui a obtenu une médaille de bronze pour ses travaux d'élèves;

C'est MM. ROSSET, de Criquebeuf-la-Campagne;

RICHÉ, de Bézu-Saint-Eloi;

SURGEOT, d'Ecos;

SOLIGNY, de Saint-Marcel;

MAUROUARD, de Perruel;

PETIT, de Sacquenville;

MM. PLANTIN, instituteur-adjoint à Pont-Audemer;
PICARD, de Saint-Aubin-sur-Gaillon.

Ce dernier avait envoyé une carte de la commune de Saint-Aubin-sur-Gaillon, à l'échelle du dix-millième, où étaient marqués les cours d'eau, étangs, mares, les routes et chemins, les hameaux, les châteaux, les maisons isolées, les vergers, vignes, bois, terres labourables. Cette carte était entourée de vingt photographies représentant les choses les plus intéressantes de sa commune, telles que :

La vue panoramique de Saint-Aubin;
Le château de Jeufosse;
La maison habitée par Marmontel, à Habloville;
L'ancien tombeau de Marmontel dans son jardin d'Habloville;
Le tombeau actuel de Marmontel dans le cimetière de Saint-Aubin;
La vue panoramique de Gaillon;
La colonie agricole des Douaires;
Le Château-Gaillard.

Il a obtenu pour ce travail une mention honorable.

M. PALFROY, de Villiers-en-Désœuvre, a envoyé des travaux d'élèves, et on les lui renverra avec une mention honorable.

M. MALHAPPE, instituteur à Charleval, expose des résumés de leçons d'instruction morale et d'instruction civique, et un cours d'histoire, et il lui est décerné une mention honorable.

A l'inévitable album de dessins exécutés par ses élèves, M. NICOLLE, de Pullay, a ajouté, dans son envoi :

1° Un album de couture, travail de petites filles, tricot, crochet, dentelle, marque et tapisserie;

2° Une notice sur l'histoire de son école, sur sa fréquentation et son fonctionnement.

Le jury lui a accordé une mention honorable pour ses travaux d'élèves, et une médaille de bronze pour ses travaux personnels.

M. RAULT, instituteur à Condé-sur-Iton. — Encore un adorateur de l'agriculture, comme M. LIVET. Il a bien envoyé aussi des devoirs d'élèves. Mais ce qui lui tient le plus au cœur, — on sent cela, — c'est son mémoire intitulé : « De l'enseignement agricole dans les écoles rurales. » Il entend que l'agriculture soit toujours le *substratum* de tout l'enseignement. Arithmétique, grammaire, orthographe, sciences naturelles, c'est toujours à l'agriculture que le maître doit demander les éléments de ses démonstrations. Il ajoute, aussi lui, l'enseignement pratique à l'enseignement théorique, et fait cultiver à ses élèves des fleurs dans des pots, dans le jardin de l'école, dans les champs environnants. Et puis, parfois, il les emmène dans la plaine, parmi les moissons ou les pâturages, ou dans quelque ferme bien tenue pour visiter les bergeries et les étables.

On pense bien qu'un professeur aussi passionné pour l'agriculture n'entend pas qu'on la déserte quand on l'a étudiée. Il veut, au contraire, que les enfants des campagnes en fassent leur carrière, et il la leur présente comme une profession noble entre toutes, qui exige toujours de l'intelligence et du savoir, et jamais des capitulations ou des bassesses. Il lui a été accordé une mention honorable pour ses travaux d'élèves, et une autre pour ses travaux personnels.

M. SAVALET, instituteur en congé aux Andelys, a envoyé des travaux de maître :

1° Un traité d'agriculture, d'arboriculture et de comptabilité agricole;

2° Un cours de comptabilité commerciale en partie double;

3° Un essai sur la crise agricole, ses causes, et les remèdes à y appliquer;

4° Un traité d'enseignement agricole à l'école primaire.

Une médaille d'argent lui a été accordée pour ses travaux exposés.

M. Tougas, de Chavigny-Bailleul, a exposé, avec des albums de dessins de jeunes garçons, un album de travaux à l'aiguille de jeunes filles des trois cours, deux tableaux de tapisserie, un tapis et des ouvrages divers des jeunes filles du cours supérieur. — A obtenu une médaille de bronze.

Quelques institutrices ont fait aussi des envois qui consistent en cahiers de devoirs et travaux à l'aiguille de leurs élèves. Tels sont ceux de :

Mmes Chanu, institutrice aux Hogues;

Chefdeville, à Berthouville;

Mlles Duclos, aux Baux-de-Breteuil;

Fosse, de Bouquetot;

Leveau, de Romilly-sur-Andelle;

Palfroy, de Villiers-en-Désœuvre

Mlle Fosse a reçu une médaille de bronze, et Mlle Leveau une mention honorable.

Mlle Anna Fontaine, de Bézu-Saint-Eloi; Mme Lenoir, institutrice à la Madeleine-près-Evreux; Mme Lizot, directrice de l'école de Breteuil, ont envoyé des collections de cahiers de devoirs, des cahiers de rédaction, un cahier de récits historiques, des albums de dessins d'ornement,

d'animaux et de paysages, enfin des albums de travaux manuels, trousseau d'enfant, trousseau de poupée, crochet, broderie, tricot. — Mme Lenoir a obtenu une mention honorable, et Mme Lizot a été récompensée par une médaille de bronze.

La description de tous ces objets est monotone et sans variété, comme les objets eux-mêmes. Nous avons tenu cependant à n'en pas trop abréger la nomenclature, et surtout à ne point omettre les noms des exposants, car tous sont dignes d'être nommés, et l'on voit, au zèle qu'ils déploient, que tous ont le respect de leur fonction et l'amour de leur œuvre.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'enseignement secondaire était représenté à l'Exposition par le collège municipal de Bernay et par la section de Bernay de la Société libre d'agriculture de l'Eure.

M. Boulée, principal du collège de Bernay, avait envoyé des travaux d'élèves, dessins et calculs. L'intelligente direction qu'il sait imprimer à son établissement, fréquenté par près de cent cinquante élèves, lui a fait décerner une mention honorable.

La section de Bernay de la Société libre d'agriculture de l'Eure a exposé un grand nombre d'objets étrangers à l'enseignement, dont nous entretiendrons le lecteur ultérieurement. Nous nous bornons ici à mentionner un matériel important d'enseignement : modèles réduits de charrues et d'instruments divers employés dans l'agriculture, qui lui a fait décerner une médaille d'or.

EXPOSITION OUVRIÈRE

Il y a, dans l'Exposition de Rouen, une galerie où sont exposés des objets de toute sorte et de toute nature et qui s'appelle l'Exposition ouvrière. Le comité qui l'a organisée s'est adressé aux ouvriers salariés, ouvriers travaillant en collaboration avec le patron, artisans à façon, syndicats ouvriers, sociétés ouvrières, bourses de travail, sociétés de retraite et de secours mutuels, etc., et près de quinze cents exposants ont répondu à son appel. Il a su, avec des ressources fort limitées, provenant de subventions fournies par l'État, le département de la Seine-Inférieure et la ville de Rouen, mettre gratuitement à la disposition de chacun de ses exposants un emplacement et une installation.

Cette initiative mérite d'être encouragée. Il y a là un acte de vraie et saine démocratie. Tout ouvrier de mérite doit pouvoir présenter ses travaux au public, et les faire juger par lui. Malheureusement, beaucoup de pauvres gens, qui ont du talent et point d'argent, sont écartés des expositions, parce qu'ils ne peuvent acquitter les droits qu'on perçoit au seuil. Et ils rôdent, désolés, autour des galeries, comme des âmes en peine qui n'ont point l'obole réglementaire à donner au nocher Caron. La pensée du comité organisateur de l'Exposition ouvrière vint au secours de ces humbles et de ces petits, et, à en juger par le succès qu'elle a obtenu, il est permis d'espérer que, dans l'avenir, le souvenir et l'exemple n'en seront pas perdus.

L'aspect général de ces galeries était assez singulier, un peu papillotant à l'œil. Ce pêle-mêle et ce désordre avaient quelque chose de chaotique. Mais c'était inévitable. Toutes les foules se ressemblent et sont ainsi.

Plusieurs ouvriers de notre département avaient envoyé leurs produits à l'Exposition ouvrière. Nous les présenterons au lecteur dans l'ordre alphabétique le seul ordre que nous croyons pouvoir nous permettre dans ce désordre.

M. Aubry, à Louviers, a envoyé des meubles miniature pour poupées : il faut bien du mobilier pour tous les mondes. A obtenu une médaille de bronze.

M. Baize, de Menneval, ouvrier sculpteur sur bois, a obtenu aussi une médaille de bronze pour les objets qu'il avait envoyés.

M. Baudoire, à Louviers, ouvrier relieur. — Il lui a été décerné une mention honorable pour les exemplaires qu'il avait présentés.

M. Breton, au Landin, figurait avec une étagère à double face en bois découpé.

M. Ceffray, à Saint-Aubin-de-Scellon. — Objets de maréchalerie. — Diplôme commémoratif.

M. Conard, à Damville. — Divers ouvrages artistiques en cheveux. — Une mention honorable.

M. Doucerain, à Evreux, ouvrier tapissier chez M. Lemaître, a présenté un grand calendrier perpétuel valable, pour les méthodes Julienne et Grégorienne, depuis l'an 45 avant Jésus-Christ jusqu'à l'an 5082 après Jésus-Christ. Nous sommes en 1896. Il peut donc rendre encore des services pendant un bout de temps. Bon à léguer aux générations futures après s'en être servi toute sa vie. A remarquer combien cette compo-

sition météorologique rentre peu dans les spécialités d'un ouvrier tapissier. A obtenu bel et bien une médaille de bronze.

M. Forcinal, à Gisors, ouvrier vannier. A envoyé des objets de vannerie, beaucoup d'objets, soixante-huit en comptant bien ; des sièges de grandes personnes, d'enfants et de poupées ; des corbeilles de bureau, des glaneuses à fleurs, des paniers, des corbeilles, des berceaux, une niche à chien, un guéridon, une table à ouvrage, deux cache-pots. Tous ces objets présentaient un mode de vannerie différent :

Vannerie lacée;
— à jour ;
— en plein ;
— des sièges;
— des glaneuses ;
— artistique,

le cycle à peu près complet de l'art du vannier. A obtenu une médaille de vermeil du jury des récompenses. Et il lui a été décerné en outre une médaille offerte par M. Thorel, député de l'Eure.

M. Jardin, à Louviers, a présenté un valet d'établi à levier instantané. A obtenu une mention honorable.

M. Lefèvre, au Mesnil-sur-l'Estrée, exposait des travaux de typographie. Il lui a été décerné une médaille de vermeil et en outre une médaille offerte par M. Milliard, sénateur de l'Eure.

M. Marguerin, à Fatouville-Grestain, a obtenu une médaille d'argent pour divers objets en bois découpé :

Une garniture de cheminée Louis XIII, pendule et candélabres ;

Un porte-lettres, forme éventail ;

Un bouquet de fleurs ;
Le chariot du sacre de Charles X, formant boîte à bijoux ;
Un chalet suisse ;
Un buffet de poupée ;
Deux petites chaises de poupée.

Ces divers travaux en bois de pommier verni, d'un fini parfait, d'une patience sans nom, et d'une gentillesse charmante. — Récompensé par une médaille d'argent.

M. Maupoint, à Bosc-Roger, ouvrier tisseur, a exposé un rocher étagère en verre fondu et en ciment.

M. Morin, à Louviers, ouvrier mécanicien-serrurier, a présenté un pied à coulisse perfectionné. — Une mention honorable.

M. Morsch, aux Andelys. — Travaux de modelage. — Un diplôme commémoratif.

M. Puhl, à Nonancourt, cordonnier. A envoyé des dessus de soulier :

soulier Richelieu ;
— à élastique ;
— de cycliste ;
— Charles IX.

Tous ces dessus de chaussures sont taillés d'une seule pièce, sans couture ni collage. Le jury des récompenses lui a accordé une médaille d'argent.

M. Ropiquet, à Gisors, a exposé des pièces d'horlogerie. A obtenu une médaille de bronze.

M. Vasseur, à Bernay, avait envoyé des vases, des coupes, des flambeaux en loupe de tuya. Ce bois demande pour le travail au tour une grande habileté et une grande légèreté d'outil, à cause de la multitude de

nœuds et de fibres entre-croisées qu'il présente. Le jury a récompensé cette difficulté de travail vaincue, par une médaille de bronze.

M. Vavasseur, à Bernay, contremaître de fabrique. M. Vavasseur est un Monsieur qui ne doit pas avoir de dettes. Il a envoyé à l'Exposition de Rouen un manuscrit où il professe que la pire des spéculations pour l'ouvrier consiste à acheter à crédit, et qu'en payant tout comptant l'ouvrier peut arriver à assurer pour sa vieillesse de suffisantes ressources. Il recommande aux ouvriers les sociétés coopératives, les caisses de retraite pour la vieillesse, les assurances, et, en général, toutes les combinaisons que la science de l'économie sociale a inventées et mises à la disposition des travailleurs. Il démontre par des chiffres que c'est là qu'est l'honneur, la dignité et le salut de la vie de l'ouvrier. Et il laisse assez entendre que les dettes, les bordées, les noces en sont l'ignominie et la ruine.

LITHOGRAPHIE, TYPOGRAPHIE

M. IZAMBERT, A LOUVIERS

L'imprimerie lithographique et typographique que dirige M. Izambert a déjà parcouru une longue carrière. Elle a été fondée en 1807 par M. Robert Delahaye, et elle est restée dans sa famille, dont les membres s'y sont succédé de père en fils, jusqu'en 1880. A cette date, elle a été acquise par M. Izambert qui la dirige encore aujourd'hui. Cette maison a donc une longue existence et une courte histoire.

Elle imprime des publications administratives, et compte dans sa clientèle le conseil d'arrondissement, l'administration des forêts, le comice agricole. Elle édite aussi des ouvrages de science pour le compte des sociétés savantes.

Elle fabrique des registres de comptabilité. Elle en a répandu plus de cent mille modèles dans toute la Normandie.

Naturellement, son exposition se composait d'exemplaires divers de ses produits, registres, circulaires, vignettes, faits avec des machines d'une précision parfaite, conduites par des hommes d'une habileté consommée.

Ce ne sont point les premiers venus que ces hommes. Leur travail exige du savoir et du goût, et ne peut être bien fait que par des ouvriers d'élite. Il y en a quelques-uns qui font partie de la maison depuis dix ans, quinze ans, vingt ans, et plus, qui y étaient avant le maître actuel. Le graveur, par exemple, M. Lesueur, y compte vingt-deux années de travail assidu, excellent, impeccable, et est un collaborateur des plus précieux. De tels ouvriers sont non plus des ouvriers, mais de véritables artistes.

Le chef de la maison, d'ailleurs, ne s'accommoderait pas de chefs d'emploi qui seraient médiocres, car lui-même n'est point médiocre. C'est, au contraire, un homme très entendu, très bien posé dans sa ville, répandu dans le monde cultivé, faisant partie, à titre de membre actif et utile, de commissions, chambre de commerce, tribunal de commerce, sociétés savantes, présent partout où il y a une collaboration éclairée à fournir, un travail intelligent à exécuter.

Sa maison est familière avec les expositions, et habituée aux récompenses. Déjà, sous la dynastie des Delahaye, elle avait remporté une médaille d'argent, à Louviers, en 1858, et une encore à Rouen, en 1859. Sous le règne de M. Izambert, elle obtenait, en 1884, une médaille d'argent, à Rouen, et un diplôme d'honneur, à l'Exposition régionale de l'Ouest, Saint-Servan 1891. A l'Exposition de Rouen de 1896, le jury des récompenses décerne à M. Izambert une médaille d'or, et à M. Lesueur, son collaborateur, une médaille d'argent.

MÉDECINE, CHIRURGIE, HYGIÈNE

M. AUBOUR, A LOUVIERS

M. Aubour, chirurgien dentiste à Louviers, est un lauréat de l'Exposition universelle de 1889, où il avait obtenu une mention honorable. Il s'est présenté à celle de Rouen avec des produits analogues à ceux de 1889, appareils de trituration, flacons de substances propres aux soins de la bouche, notamment d'extrait de cresson iodé.

La prothèse dentaire a fait, en ces cinquante dernières années, des progrès considérables, et elle a atteint aujourd'hui un degré de perfection qu'il semble difficile de dépasser. C'est une industrie et une fabrication qui appartiennent bien au XIX^e^ siècle. — Il y a, à Versailles, un portrait de Louis XIV, déjà vieux, où le retrait et la dépression des deux lèvres indiquent bien que la mâchoire était démeublée. Certes, le Grand Roi n'eût

pas manqué de se faire réparer des ans cet irréparable outrage, car la mastication ne laissait pas de jouer un rôle considérable dans sa vie, si, de son temps, la prothèse dentaire eût été un art sérieux. Il faut donc croire qu'elle ne l'était point.

Mais ce n'est pas à dire qu'elle n'existât pas dès lors, et qu'elle fût inconnue. Mathurin Régnier, contemporain de Henri IV, en parle très savamment. Il dit dans sa satire IX :

> L'amant juge sa dame un chef-d'œuvre ici-bas,
> Encore qu'elle n'ait rien sur soi qui soit d'elle,
> Que le rouge et le blanc par art la fassent belle,
> *Qu'elle ante en son palais ses dents tous les matins*,
> Qu'elle doive sa taille au bois de ses patins.....

Il y a plus : le poète Martial dit, dans une de ses épigrammes, que Thaïs a les dents noires et Lecania les dents blanches, parce que Lecania a des dents achetées, et que Thaïs a ses dents naturelles :

> *Thaïs habet nigros, niveosque Lecania dentes.*
> *Quæ ratio est ? Emptos hæc habet, illa suos.*

Ainsi les belles filles qui faisaient la joie de Rome au temps de Martial avaient des râteliers ! Proh pudor !

De ces divers documents il faut conclure que les dents artificielles sont d'une origine fort ancienne, que pendant de longs siècles l'industrie dont elles sont l'objet fut maladroite et naïve ; que ses fabrications étaient grossières, gênantes et douloureuses ; qu'elle n'avait pour clientèle que les femmes qui ne reculent devant rien quand il s'agit de leur beauté, et que ce n'est que dans les cinquante dernières années qu'elle est devenue, par ses prodigieux progrès, une industrie vraiment

utile, pouvant conserver la netteté de la parole et assurer la trituration des aliments,

Auprès des appareils qui se recommandent à la clientèle de M. Aubour figurent des flacons d'extrait de cresson iodé qui ne s'y recommandent pas moins. Il est certain que le cresson et l'iode sont deux substances éminemment favorables aux dents et aux gencives, et l'on peut hardiment conseiller à tous ceux qui ont des dents de recourir aux élixirs de M. Aubour, pour retarder le moment où ils auront à recourir à ses appareils.

ANATOMIE CLASTIQUE

Mme VEUVE AUZOUX, A SAINT-AUBIN-D'ÉCROSVILLE

L'établissement de M. le docteur Auzoux, à Saint-Aubin-d'Escrosville, n'est point tombé en quenouille lorsqu'à la mort du docteur il est passé aux mains de sa veuve. Non seulement l'esprit du docteur y a survécu, et les traditions qu'il avait établies s'y sont conservées ; mais le mouvement qu'il lui avait imprimé s'est continué, sans qu'il y ait eu dessein ou effort, non pas par suite de la vitesse acquise, mais uniquement comme conséquence d'un organisme excellent. Ce mouvement tend à perfectionner incessamment les produits, et à se tenir continuellement au courant des découvertes de la science ; car l'industrie qui s'exerce là est la très humble et très intelligente servante de la Science, et elle n'aurait plus de raison d'être si elle ne connaissait toutes les pensées de la Science, et si elle ne possédait tous ses secrets.

Cette industrie de l'*Anatomie clastique* est tout ce qu'il y a de plus ingénieux et de moins banal. Elle fabrique, pour l'enseignement de l'anatomie et de la médecine, des corps de plantes, d'animaux et d'hommes, avec tous les détails de la structure intérieure. Chaque détail est représenté par une pièce séparée qui s'accroche à l'aide de petits crochets à la place qu'il occupe réellement dans le corps de la plante ou de l'animal, de telle sorte que lorsque toutes les pièces sont accrochées à leur place, l'ensemble est la reproduction exacte de la nature. Pour l'étude, chaque pièce se décroche et tout l'individu se démonte, se disloque et s'éparpille. Le remontage se fait avec la plus grande facilité, grâce aux numéros dont les pièces sont munies. L'homme clastique livre donc à l'étude des néophytes et à l'examen des initiés tous les arcanes de la structure de notre corps. Ainsi toutes ces formules banales dont nous remplissons quotidiennement nos discours, *donner son cœur*, *coûter les yeux de la tête*, *se faire couper en petits morceaux*, et d'autres pareilles, qui ne sont pour nous que des métaphores, des hyperboles... et des mensonges, sont pour l'homme clastique des réalités normales et constituent des sacrifices professionnels.

Ah ! ce n'est pas faute de bonne volonté de sa part s'il se trouve encore des médecins ignorants. Et il s'en trouve, croyez-le. Il y en a qui ne connaissent le corps humain que par les servantes de brasserie, et à qui la peau d'âne sur laquelle sont écrits leurs diplômes peut bien donner le privilège de soigner les malades, mais non pas la science et le talent de les guérir.

Il n'en saurait être autrement, et les maîtres n'y peuvent rien. Il faut absolument des médecins en

nombre suffisant pour le service de la santé publique; il faut donc délivrer des diplômes en nombre suffisant. De là, tant d'ânes. La vie et la pratique finissent par les instruire un peu : à force de voir des maladies et de les traiter mal, ils arrivent à les traiter mieux, puis bien, et ils deviennent à la longue de la force des empiriques et des rebouteux.

Ne vous récriez pas. Les empiriques et les rebouteux n'ont point fait d'études, mais les vieux ont de l'expérience et presque tous ont le don. Car on ne se fait guère empirique que quand on a le don, tandis qu'on se fait médecin parce que ça se trouve, comme on se serait fait liquoriste ou teinturier, si ça s'était trouvé.

Au reste, qu'il y ait des médecins ignorants, les philosophes et les économistes trouvent que c'est au mieux. Et cela, au nom de l'intérêt public. Selon eux, un médecin habile fait vivre ou prolonge de pauvres diables, phtisiques, scrofuleux, mal venus, que la nature avait condamnés, et qui font souche, et détériorent tout un peuple. Un médecin ignorant les laisserait mourir et rendrait service. Voyez, disent-ils, les populations des campagnes, qui sont sous la coupe de médecins généralement moins instruits; elles sont plus robustes que celles des villes où les médecins sont plus habiles. On voit bien là leur influence funeste. Les bons médecins combattent la sélection, la retardent ou l'empêchent. Les mauvais la laissent se faire, et quelquefois, sans le savoir, la favorisent. Le mauvais médecin est un fléau, mais un fléau épurateur, un agent d'assainissement. Les sacrifices humains, auxquels il prête inconsciemment les mains, sont nécessaires à la santé et à la vigueur de la race. — Aphorisme : la beauté

et la force d'un peuple sont en raison inverse de la science et du talent des médecins qui le soignent.

Nous autres, simples particuliers, nous nous soucions moins de l'intérêt public, et nous sommes plus touchés par les cas particuliers. Nous admirons les guérisons miraculeuses, et nous applaudissons à l'habileté des praticiens qui les ont obtenues. Enfin nous ne pouvons nous empêcher de rendre hommage aux médecins qui sont savants, en même temps que de mépriser et de craindre les autres. En tout, d'ailleurs, nous sommes de même. Jamais nous ne refusons notre admiration au savoir et au talent, dût leur emploi être funeste. C'est ainsi que nous portons aux nues l'avocat éloquent qui fait acquitter un criminel avéré, et rendre à la société un redoutable coquin. Les annales de tous nos prétoires sont pleines de ces maléfices éclatants, qui devraient nous attrister et qui nous émerveillent.

La vitrine de l'anatomie clastique présentait à Rouen, en 1896, à peu près les mêmes objets qu'à Paris en 1889 : un homme tout entier, avec plusieurs détails séparés, cerveau, tête, langue, main, etc.; un cheval et quelques organes séparés, mâchoire, jambe, pied, sabot, etc.; divers animaux, reptiles, hanneton, colimaçon; diverses plantes, œillet, campanule, belladone, blé, gland, cerise, fraise, melon, champignons, etc.

Les récompenses,... la maison n'en sait pas bien le compte. Ce qu'elle sait, c'est qu'elle n'en peut plus obtenir, ayant tout obtenu. Le médaillier est plein et n'a plus de place, pas plus pour la plus petite des mentions honorables que pour le plus grand des prix.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

MM. DUMONT ET C^ie^, AUX ANDELYS

MM. Dumont et C^ie^ sont des participants assidus de toutes les expositions importantes et sérieuses. Et ils n'y vont jamais sans en rapporter quelque laurier. A chaque épreuve, l'écrin où ils serrent leurs médailles voit augmenter la collection d'une médaille nouvelle.

Leur établissement fabrique des orgues et divers instruments à vent d'une très grande ingéniosité, d'une facture tout à fait consciencieuse et d'un prix très modéré. Cette dernière qualité n'est point un facteur négligeable, et ce n'est pas un mince mérite que de pouvoir établir des produits fabriqués en toute perfection, et de tenir ses prix à un chiffre qui les rend accessibles à tous.

Orgues, harmoniphrases, médiophones, claviphones, choriphones, tels sont les principaux produits que cette maison avait exposés.

Le médiophone est construit de manière à produire des sons d'une puissance considérable et des notes d'une douceur infinie.

Le choriphone produit les effets d'un chœur de chantres et d'une contre-basse.

Le claviphone n'a point de soufflerie ; l'air est fourni par les touches du clavier.

L'harmoniphrase est un accompagnateur automatique qui s'adapte à tous les orgues.

Ces divers instruments sont d'un grand secours dans les paroisses rurales, où les travaux des champs laissent

peu de loisirs pour l'étude de la musique, et où, sans eux, le service divin risquerait d'être privé de musique et de chants.

Le Jury des récompenses leur a décerné un diplôme d'honneur.

M. DJALMA JULLIOT, A LA COUTURE-BOUSSEY

On sait que la Couture-Boussey s'est fait une spécialité des instruments de musique. Cette petite localité, malgré les goûts raffinés et les vocations artistiques que fait supposer l'industrie à laquelle elle s'adonne, n'a nullement dépouillé son aspect agricole et son caractère campagnard. On dirait une brave paysanne, intelligente et fine, et qui, devenue riche, n'a point voulu quitter ses bonnets. Ce qui n'empêche que son nom a conquis, par l'industrie à laquelle elle se livre, mieux que de la notoriété, une véritable renommée.

Ceux d'entre nous qui ont visité l'Exposition universelle de 1889, se souviennent combien était riche et combien remarquable l'exposition d'instruments de musique de la Couture-Boussey. Tous les grands fabricants avaient donné.

Toutefois la maison Julliot s'était tenue à l'écart, et n'avait point cédé au mouvement général qui entraînait alors tous les industriels vers Paris. Il semblait que ce ne fût point dans son humeur de prendre part aux expositions éclatantes, et que ses chefs se contentassent de la bonne renommée sans courir après la gloire. Le fait est qu'à cette époque elle n'avait encore rien envoyé à aucune. Elle aurait eu le temps, pourtant, et l'occa-

sion, car son origine est déjà ancienne. Elle remonte à 1810. A cette époque, Nicolas Vacquelin fonde une maison de fabrication de clefs pour instruments de musique. Cette maison passe à son fils Hilaire Vacquelin, puis au fils de celui-ci, Ernest Vacquelin. Ernest Vacquelin s'associe à Victor Julliot, son beau-frère, et Victor Julliot est le père de M. Djalma Julliot, le chef actuel de la maison : chef jeune, actif, intelligent, très intelligent, entreprenant, qui, lui, ne paraît pas disposé à s'accommoder d'une destinée obscure, qui se sent au contraire armé de toutes pièces pour la bataille et pour le succès.

La maison, avons-nous dit, avait été fondée pour fabriquer des clefs d'instruments, et pendant de longues années elle fabriqua des clefs d'instruments. Mais, en 1880, M. Djalma Julliot, devenu associé de son père, à la place de M. Ernest Vacquelin, et impatient de la route battue, adjoignit à la fabrication des clefs celle des corps de flûte et des instruments tout entiers. — Puis, non content de la fabrication de la flûte en bois, il entreprit celle de la flûte en métal, à perce cylindrique, telle que la créa Théobald Boëhm, de Munich. Cet instrument est incontestablement préférable aux flûtes en bois, en ce qu'il n'est point comme elles susceptible de fendillement, ce qui est un accident mortel et sans remède, et supérieur pour la pureté, la netteté et la douceur des sons. La création de Boëhm n'obtint pas, à l'origine, tout le succès qu'elle méritait, parce que le prix en était fort élevé, et inaccessible à beaucoup d'artistes. Mais aujourd'hui que la musique est partout si répandue, qu'elle reçoit partout un accueil si enthousiaste, la flûte en métal voit revenir en grand nombre ses clients. Il

faut dire aussi que son prix, sans être encore d'une importance insignifiante, a pu cependant baisser assez sensiblement, grâce précisément au nombre plus grand d'acheteurs, et qu'il doit baisser encore, à mesure que ce nombre augmentera.

M. Djalma Julliot se mit donc à la fabrication de la flûte à perce cylindrique en métal. Il n'y fut pas plus tôt que la fabrication ordinaire ne lui suffit plus, et qu'il rêva un instrument merveilleux. Il voulait que sa flûte :

1° Supprimât la fourche des *fa* naturels et des *fa* dièzes, 3e octave ;

2° Supprimât le passage du *fa* naturel et du *fa* dièze 3e octave, au *sol* 3e octave ;

3° Ramenât le tampon de *ré* dièze à sa place acoustique normale.

Autant de problèmes dont les initiés seuls peuvent comprendre toutes les difficultés. Et avec tout cela, M. Julliot n'entendait pas que son mécanisme, quel qu'il dût être, changeât rien au doigté auquel les artistes étaient accoutumés. Chez lui, l'industriel est doublé d'un artiste, et il joue très convenablement de la flûte qu'il fabrique. Connaissant ainsi toutes les exigences des artistes, il avait à cœur de les satisfaire toutes.

Dès qu'il fut à l'œuvre, il ne connut plus de repos. Sa pensée tout entière fut la proie de son rêve. Le sommeil même n'était plus un refuge ; ce n'était qu'une forme plus poignante de l'obsession. *Ægri somnia.* Des flûtes, des flûtes, des flûtes imaginaires en métal, des flûtes à perce cylindriques s'en venaient danser railleusement, et nouer des rondes autour du dormeur. Les unes savaient esquiver la *fourche* des *fa* naturels et des *fa* dièzes,

3e octave. Les autres étaient habiles à supprimer le passage du *fa* naturel et du *fa* dièze 3e octave, au sol 3e octave. D'autres ramenaient le tampon de *ré* dièze à sa place acoustique normale. Il avançait la main pour s'emparer d'elles; mais au moment où il allait les saisir, elles poussaient un grand cri et disparaissaient. Une nuit enfin, — mais après combien de poursuites désespérées et vaines ! — il en vit une, plus belle que toutes ses compagnes, et douée de tous leurs talents réunis. Il la saisit avant qu'elle eût eu le temps de disparaître, et il la porta toute frémissante, mais vaincue, à M. Taffanel, l'admirable et prodigieux artiste, le maître divin de la flûte.

Le Maître, après l'avoir essayée, écrivit : « *M. Djalma Julliot, par son esprit inventif et sa grande habileté, me paraît désigné pour apporter à la flûte de Théobald Boëhm les derniers perfectionnements que peuvent désirer les artistes.* » M. Julliot tire une grande gloire de cette lettre, et il a bien raison. Un tel témoignage, venant d'un dieu, est une consécration.

Les plus rudes angoisses sont donc aujourd'hui passées, et le souvenir même en serait bientôt perdu, si M. Julliot lui-même, et sans le vouloir, n'avait pris soin d'en écrire, jour par jour, toute l'histoire. On peut la lire dans une sorte d'album où il dessinait tous ses modèles, qui sont en nombre énorme, et où l'on voit ses hésitations, ses tâtonnements, ses changements, ses tentatives, ses modifications, ses espérances et ses joies, ses déceptions et ses colères. Livre curieux, qui est comme la genèse d'une invention, et en même temps comme la photographie cinématographique des idées qui s'agitent dans le cerveau d'un inventeur.

Tant que M. Djalma Julliot ne fut dans la maison que l'associé de son père, il resta éloigné de toutes les expositions. Mais dès qu'il fut seul maître, c'est-à-dire en 1895, il envoya des flûtes de sa fabrication à l'exposition de Bordeaux. C'était la première fois que sa maison exposait, et elle obtenait une médaille d'argent. — De l'exposition de Rouen de 1896, il rapporte une médaille d'or.

Ainsi, en deux bonds, la carrière des médailles est parcourue. Après sa médaille d'or, les expositions subséquentes ne pourront plus récompenser ses nouveaux travaux et ses nouveaux perfectionnements que si l'on trouve un métal plus glorieux. Heureusement, il reste les récompenses qui ne sont pas en métal, et qui probablement ne se feront pas attendre.

OPTIQUE

M. RADIGUET, A ÉVREUX

M. Radiguet, opticien à Evreux, est un hôte et un lauréat habituel des expositions. Nous nous souvenons encore de la médaille d'argent qu'il a obtenue, en 1889, à l'Exposition universelle pour ses glaces et ses garnitures d'octants et de sextants.

Le mérite de ses glaces consistait en ce que les faces en étaient mathématiquement parallèles, et ne produisaient aucun miroitement ni aucune déviation de la lumière. Cette année, il a envoyé à l'Exposition de Rouen toute une collection de glaces de couleur à

faces parallèles, et des écrans colorés qui servent aux photographes à obtenir, avec le bromure d'argent, la valeur de différentes couleurs et la reproduction d'objets colorés, tels que fleurs, vitraux, tableaux. Ces glaces entrent aussi dans la fabrication des instruments de marine et d'astronomie, et généralement de tous les instruments d'optique de précision.

Tous ces produits sont fabriqués avec un soin extrême, et demandent une habileté merveilleuse. Aussi, les prix doivent-ils nécessairement atteindre des chiffres assez élevés, comme, du reste, les prix de toutes les choses qui ne sont point de fabrication courante. Dans les beaux-arts c'est bien autre chose encore que dans l'industrie. Là, les écarts sont fantastiques. Entre une croûte et un chef-d'œuvre les différences de prix sont incommensurables. Bien plus, les prix d'un même tableau varient parfois d'une année à l'autre dans des proportions colossales.

Les sommes qu'on arrive à mettre sur une toile, sur une statue dépassent toutes les prévisions, celles même du peintre ou du sculpteur tout le premier, qui n'ont point pourtant l'habitude d'être modestes. Les objets d'art aussi font faire bien des folies. Et les chevaux donc ! Enfin tout ce qui n'est pas produit ordinaire atteint tout de suite des prix inattendus. On ne peut donc s'étonner que les verres à faces parallèles de M. Radiguet ne soient pas de même prix que des verres de vitrier. D'autant moins que cette industrie, entendue comme M. Radiguet l'entend, c'est-à-dire avec une perfection mathématique, ne semble pas exercée par beaucoup d'industriels, et qu'au prix de l'œuvre en elle-même doit s'ajouter le prix de sa rareté.

Ces objets, présentés à diverses expositions, ont obtenu dix-huit médailles de bronze, vermeil et argent. Nous avons rappelé, en commençant, la médaille d'argent obtenue à Paris, en 1889, à l'Exposition universelle. Nous mentionnons en finissant la médaille d'or qu'il vient d'obtenir à l'Exposition de Rouen.

MATÉRIAUX ET OUTILLAGE POUR LA CONSTRUCTION

SOCIÉTÉ DES GRÈS DE BRETEUIL

MM. ARMAND ROUSSEAU ET Cie

Grès vernissés, grès émaillés, grès tons de pierre, produits réfractaires, tels étaient les objets présentés à l'Exposition de Rouen par MM. Rousseau et Cie, de Breteuil.

Cette jolie petite ville de Breteuil a eu des malheurs. Elle possédait jadis des hauts fourneaux, et nourrissait toute une population ouvrière qui entretenait l'animation et la vie, et qui créait la richesse. Un jour, les hauts fourneaux se sont éteints, les usines se sont fermées, les ouvriers se sont dispersés, et le silence a remplacé le bruit.

Mais ses habitants, qui ne sont point bêtes, se sont avisés que leur sol renfermait des richesses industrielles considérables, et ils se sont mis tout de suite à les exploiter. Déjà M. Pillard-Soulain, l'un d'eux, en quête de matières réfractaires, avait découvert et mis à nu des veines de kaolin, et avait sur-le-champ construit une usine sur sa trouvaille. MM. Rousseau et Cie ont

fait de même. Ils ont construit leur usine à pied d'œuvre, pour ainsi dire, car ils tirent toutes leurs matières premières de la région même, et dans un rayon très court. Dans d'aussi favorables conditions les établissements industriels prospèrent, et voilà la jolie petite ville de Breteuil consolée, parce que la population ouvrière est revenue, et que sont revenues avec elle la vie, l'animation et la richesse.

On trouve tout dans ce sol privilégié, et tout pêle-mêle et sans transition : des sables friables et des argiles plastiques; de la marne avec du kaolin; des matières réfractaires auprès d'autres d'une fusibilité extrême. On pense si une usine fabriquant des grès est à sa place sur de pareils gisements!

Depuis un certain nombre d'années la céramique a conquis la faveur publique d'une façon complète. Le fait est qu'elle y a des titres, et l'on ne s'explique pas pourquoi elle ne l'avait pas depuis longtemps conquise. Enfin aujourd'hui c'est chose faite, et la mode y est. Les architectes en font une consommation énorme, et presque toujours les motifs d'ornementation auxquels ils l'emploient sont heureux. Elle est si facile à manier, si docile, si complaisante, et en même temps si intelligente, si jolie, si solide, et si bon marché ! Ce dernier trait achève de lui gagner tous les suffrages. Avoir tant de qualités, et ne point faire la renchérie, en vérité on n'est pas mieux douée.

Avec les grès tons de pierre de l'usine de MM. Rousseau et C^ie^ on donnerait à la façade d'une maison l'aspect d'un palais. Les sculpteurs se récrient et disent que ce n'est pas de l'art. Eh! mon Dieu! non, ce n'est pas de l'art. Mais c'est goûté, voilà l'essentiel. Les

peintres aussi disent que la photographie n'est pas de l'art, ce qui n'empêche pas la photographie de faire un assez joli chemin. Après tout, ne mêlons pas les choses, et ne confondons pas les genres : que l'art reste dans son domaine et sur ses sommets, où le millionnaire seul peut atteindre ses œuvres; mais c'est un bienfait de l'industrie que de mettre des ornements aimables et des décorations souriantes sous les yeux et dans les mains de tout le monde.

Les grès vernissés font des tuyaux de canalisation admirables. Leur surface lisse ne se laisse jamais mordre ni entamer par des végétations pariétaires, et elles ont aussi le double avantage de présenter un passage toujours net, propre et sain, et d'avoir une durée indéfinie.

Les produits réfractaires consistent en briques et pièces de tous modèles destinés à subir impassiblement les températures les plus élevées, comme celles des usines à gaz, des usines métallurgiques, des foyers de locomotives, etc. L'usine de Breteuil obtient ces produits au moyen de mélanges convenablement proportionnés qui atteignent l'état de vitrification à des chaleurs effroyables.

Les ouvriers de l'usine sont au nombre d'une centaine environ, ce qui fait graviter autour d'elle une population encore assez importante dans une petite ville. Tout ce monde, honnête et tranquille, vit et travaille avec la sécurité du lendemain. Grâce à la caisse de secours qui a été organisée et qui fonctionne très régulièrement, des soins sont assurés aux malades et du bien-être aux vieux. Et même des primes sont accordées à la naissance de chaque enfant légitime, ce qui constitue un

encouragement dont la Normandie semble avoir grand besoin, car le dernier recensement l'accuse de ne pas assez soigner sa natalité, et de laisser sa population décroître.

La Société des grès de Breteuil a obtenu déjà trois médailles d'or, à trois expositions où elle a figuré, une au Havre en 1893, une à Roubaix en 1894, et une à Orléans en 1894. L'Exposition de Rouen de 1896 lui en a décerné une quatrième.

MOBILIER

M. ANSAUME, A CRIQUEBEUF-SUR-SEINE

M. Ansaume a exposé, à Rouen, des meubles en menuiserie très soignés, fort habilement et consciencieusement établis.

De toutes les industries qui travaillent le bois, la menuiserie est une de celles qui demandent le plus de légèreté de main, le plus de goût et le plus de soins méticuleux. L'étymologie même du mot indique qu'il en faut traiter tous les détails par le menu. C'est bien ainsi que M. Ansaume les entend et les traite. Ses ouvrages attestent sa grande habileté professionnelle, et à leur bonne tournure on les prendrait aussi bien pour des produits du faubourg Saint-Antoine que pour de la fabrication de Criquebeuf. Le Jury a accordé à M. Ansaume une médaille de bronze.

VÊTEMENT

M. DURET, A BRIONNE

M. Duret exploite à Brionne un établissement de filature et de teinture de coton et de lavage de laine. Il a envoyé des laines lavées et des fils de coton, teints de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, et de beaucoup d'autres couleurs encore, ce qui faisait de son exposition un spectre beaucoup plus riche de nuances que le spectre solaire.

Ce n'est pas sans doute cet arrangement aimable qui a séduit le jury ; c'est le mérite de ses produits qui lui a fait décerner une médaille d'argent.

FILATURES ET TISSAGES POUYER-QUERTIER

La Société anonyme des filatures et tissages Pouyer-Quertier possède trois filatures de coton à la Foudre, à Perruel et à Vascœuil-sur-Andelle, et deux tissages à la Foudre et à l'Isle-Dieu. Elle a succédé, en 1883, à la maison A. Pouyer-Quertier.

Nous ne pouvons nous empêcher, en écrivant ce nom, d'évoquer quelques-uns des souvenirs qu'il rappelle, et de dire que l'homme qui l'a porté a su l'illustrer, comme industriel, dans la Seine-Inférieure et dans l'Eure, et, comme homme politique, dans la France tout entière. Personne n'a oublié les scènes épiques de la lutte qu'il

soutint, sous l'Empire, contre M. Rouher, à propos de questions économiques, et comme il sut donner à ces matières, d'ordinaire si ingrates, un tour plein de grâce, de belle humeur et de gaîté. Depuis que les chiffres existent, c'était la première fois peut-être que l'arithmétique faisait rire. — Personne n'a oublié que, dans des jours d'effroyable détresse, c'est à son dévouement que M. Thiers fit appel pour régler avec l'ennemi le compte de notre colossale rançon, et en verser le montant, sans faire basculer toutes les balances, et sans rompre tous les équilibres. Personne n'a oublié avec quelle habileté il s'acquitta de cette horrible mission, et comment, grâce à lui, ce formidable déplacement de capitaux s'est opéré sans secousse.

Les usines de la vallée d'Andelle n'ont eu garde de laisser tomber dans l'oubli le nom d'un si glorieux ancêtre ; elles l'ont relevé, au contraire, avec empressement pour en parer leur orgueil, et c'est sous ce grand nom que depuis treize ans elles travaillent et prospèrent.

Leur outillage se compose de douze chaudières, sept moteurs à vapeur et trois moteurs hydrauliques. Les filatures ont 80,000 broches, dont 23,000 de continus ring throstle, et les tissages, 650 métiers. Depuis l'année 1883, époque de sa fondation, la Société n'a pas dépensé moins de 2.200,000 francs en agrandissements et améliorations.

Les filatures produisent tous les numéros, depuis 12 jusqu'à 36, en chaîne, demi-chaîne et trame, en bobines, cannettes et dévidés filés sur renvideurs et ring throstle, ainsi que des retors. Les tissages produisent des écrus de tous genres, cretonnes, calicots, croisés, façonnés et brillantés.

La production annuelle est de 2,600,000 kilogrammes de filés, et de 9,500,000 mètres de tissus.

Les divers établissements de la Société emploient ensemble 1,250 ouvriers. Il y a été créé des caisses de secours qui sont alimentées par une cotisation des ouvriers, le produit des amendes et une subvention de la Société, et qui sont administrées par un Conseil dont les ouvriers nomment les membres. Ces caisses de secours, semblables à toutes celles qui existent dans toutes les usines importantes, assurent des soins aux malades, des indemnités journalières à leurs familles, des subventions aux vieillards, et dans certains cas des soulagements à des infortunes imméritées.

Ces établissements, quand ils étaient dans la main de M. Pouyer-Quertier, avaient depuis longtemps épuisé les justices et les largesses de tous les jurys de récompenses. Depuis qu'ils ont passé en celles de la Société, ils ont figuré à deux expositions : à Rouen, en 1884, et à Paris à l'Exposition universelle de 1889, et à toutes les deux ils ont remporté une médaille d'or. A Rouen, en 1896. il leur est décerné un diplôme d'honneur.

M. GUILLEMIN, A NASSANDRES

L'usine de filature et blanchissage de coton que M. Guillemin a installée à Nassandres, n'est pas, il faut le dire, située dans un pays favorable. Elle est éloignée de la matière première, et éloignée du combustible, et les frais de transport plus lourds grèvent d'autant le prix de revient. Ajoutez à cela qu'il lui est imposé des tarifs si fantaisistes, qu'elle paie plus cher pour un plus

petit parcours que d'autres ne paient pour un plus grand. En outre, la population de la région est plutôt rurale et agricole qu'industrielle, et le recrutement des ouvriers, pour être abondant, n'est pas toujours d'une valeur industrielle très relevée. Ce sont de braves gens que les gens du pays, mais ils sont nés cultivateurs, et la charrue, *à priori*, va mieux à leurs doigts que le métier à filer. De cette inhabileté native, qui entraîne un plus long apprentissage, résulte, sur le rendement des machines, un déficit qui peut atteindre entre 5 et 10 p. 100.

Il est certain que le Nord, l'Est et la ville de Rouen sont, à tous ces points de vue, bien plus avantageusement situés.

L'établissement compte 16,700 broches — 30 métiers chacun de 420 broches, de continus, et 4 métiers, chacun de 924 broches, de renvideurs. — Cet outillage file en moyenne du 25 millimètres, soit 50,000 mètres au kilogramme. Sans être considérable, l'usine est importante déjà, et peut-être est-il essentiel qu'elle ne le soit pas moins. Etant données toutes les causes d'infériorité industrielle de la région que nous avons signalées, une usine qui aurait un nombre de broches inférieur à 10,000 courrait risque d'être écrasée par les frais généraux, et lutterait bien difficilement contre la concurrence des centres industriels plus favorisés.

Ces causes d'infériorité de la région de Nassandres sont dans une certaine mesure, atténuées par le taux des salaires qui y est moins élevé. Mais ce qui en reste est encore fort onéreux, et rend la position singulièrement militante.

M. Guillemin espérait trouver une compensation

d'un autre ordre. En apportant le bienfait d'une usine à une petite commune, il comptait sur la bienveillance, et même sur l'affection de ses concitoyens. Il semble, de ce côté, avoir éprouvé quelque mécompte. Le jour qu'il a institué un économat, le mécompte était facile à prévoir. Son économat, c'est un magasin pourvu de toutes les marchandises les plus utiles à la vie et les plus usuelles, cidre, vin, liqueurs, café, boucherie, charcuterie, épicerie, vêtements d'hommes et de femmes, chaussures, bonneterie, mercerie, faïence, ustensiles de ménage, etc., qui sont vendues aux ouvriers aux prix les plus réduits, avec un bénéfice extrêmement minime qui, en fin de chaque exercice, est reparti aux ouvriers, au prorata des achats qu'ils ont faits. Grâce à cette institution, les ouvriers sont sûrs d'avoir des marchandises de bonne qualité au meilleur marché possible. Et puis, et surtout, ils n'apprennent pas, ou ils connaissent moins familièrement le chemin du cabaret. Mais on pense si les petits détaillants sont contents ! Le boucher, le charcutier, l'épicier, le marchand de vin lancent l'anathème, et l'usinier n'est bon qu'à pendre. Aussi, ce malencontreux économat, il faut voir comme on le rançonne et comme on l'écorche ! Quand on peut, on lui vend l'œuf le prix de la poule. Il a fini par être obligé d'aller chercher et de se procurer au loin les productions mêmes du pays, paille, foin, avoine, pommes de terre, légumes, bois, œufs, cidre, etc.

Les ouvriers ont une caisse de secours qui est administrée par un Comité composé de huit membres, quatre hommes et quatre femmes, nommés par eux, et présidé par le maître de l'établissement. Le président se borne à surveiller la stricte observation du règlement,

et laisse le Comité conduire toutes les affaires. La Caisse est alimentée par les versements des ouvriers, le produit des amendes et une subvention de l'usine. Elle fournit des soins de médecin et des médicaments aux malades, plus une indemnité journalière. Les femmes en couches reçoivent trente francs, les filles-mères quinze francs. Ce dernier point est plus libéralement traité que chez MM. Rousseau et C^ie^, de Breteuil, qui n'accordent de prime qu'à la naissance des enfants légitimes.

M. Guillemin médite une autre institution, la création d'une caisse de prévoyance pour assurer aux ouvriers vieillis et devenus incapables de travailler une retraite qui ne devrait pas être moindre de trois cents francs. Seulement il faudrait que les ouvriers consentissent à faire un sacrifice sur leur salaire. M. Guillemin les y pousse de toutes ses forces, et offre de verser personnellement 10 p. 100 des sommes qu'ils verseront eux-mêmes. Mais les ouvriers hésitent, parce que sacrifier le présent qu'on tient à un avenir que tout le monde redoute, mais dont personne n'est assuré, c'est dur. Il est certain cependant que cette caisse serait une chose précieuse en ce qu'elle donnerait à l'ouvrier une sécurité complète sur son avenir. M. Guillemin ne désespère pas d'amener ses ouvriers à entrer dans ses vues.

L'esprit de bienveillance et de sympathie dont il est animé vis-à-vis d'eux ne pouvait manquer de lui attirer en échange leur bienveillance et leur sympathie. Les relations sont cordiales entre le patron et son personnel. La seule cause qui eût pu les tendre, le règlement des indemnités dues en cas d'accidents, a été prévenue et conjurée par des contrats d'assurances qui évitent toutes contestations et qui donnent satisfaction à tous.

Grâce à cette cordialité et aussi à l'abondance du recrutement, M. Guillemin peut, quand il le faut, épurer et moraliser son personnel. Si un ouvrier est mauvais ou corrompu, il peut le congédier sans craindre de ne pouvoir le remplacer, ni surtout de voir tous ses ouvriers prendre parti pour le camarade évincé. De cette façon la masse du personnel qui forcément, à l'origine, dut être un peu mêlée, petit à petit devient une élite, comme il arrive toujours et en tout quand la sélection a son libre jeu.

Combien d'usines sont moins heureuses, où l'esprit de grève est à fleur de peau ! On en a vu où un ouvrier dit à ses camarades : « On m'a renvoyé, faites-vous renvoyer comme moi, » et être écouté ! La Fontaine a, dans sa ménagerie, un renard qui a la queue coupée, et qui conseille à ses congénères de se couper la queue. Les renards, nés malins, bafouent le conseilleur et ne se la coupent point. Les ouvriers, eux, se la coupent. Vraiment les bêtes ont de l'esprit.

Les grèves ne se font guère que dans les industries qui emploient un grand nombre d'ouvriers, car la grève étant une bataille, il faut se mettre beaucoup ensemble pour la faire. La grève, qui avait été instituée pour être une défense, est vite devenue une attaque, et n'est plus aujourd'hui qu'un assaut. Grâce à quelques cabaretiers ambitieux et à quelques députés criminels, elle est devenue aussi une carrière, comme le placement des vins ou la tauromachie, et on y fait des fortunes. Ces aventures, si profitables aux meneurs, sont désastreuses pour les pauvres diables qu'on pousse et qu'on ameute. Elles exigent d'eux de lourds sacrifices et les réduisent aux détresses les plus aiguës et aux misères les plus noires.

La loi des grèves a été aussi funeste qu'elle voulait être bienfaisante et secourable. On rendrait un fier service aux ouvriers si on leur ôtait des mains cette arme de mauvaise qualité, qui ne part jamais que par la culasse.

M. Guillemin a obtenu à l'Exposition de Rouen une médaille de bronze.

MM. PHILIPPE ET LAMY, A CORNEVILLE

Arrêtons-nous, s'il vous plaît, devant cette exposition dont le décor nous présente, de chaque côté, une cloche faite avec des rubans entrelacés. Ce sont les cloches de Corneville.

Il y avait jadis à Corneville une abbaye de Bénédictins qui avait trois cloches. Un jour, les Anglais vinrent (c'était pendant la guerre de Cent ans) et en enlevèrent deux. Ils les chargèrent sur un bateau qui coula à un endroit très profond, où la Risle fait un coude qui s'appelle encore aujourd'hui le *Coude des Cloches*. Elles tombèrent au fond de l'eau et y restèrent. Depuis, toutes les fois que la cloche du couvent sonna, ses sœurs du fond de la Risle lui répondirent. Et ce carillon dura des siècles. Il allait peut-être mourir, quand M. Planquette est venu lui donner une sonorité nouvelle, et une grâce qui va prolonger indéfiniment sa durée.

La filature de MM. Philippe et Lamy est installée sur la rive gauche de la Risle. Elle date de 1852, et c'est M. Philippe, encore aujourd'hui à la tête de la maison, qui l'a fondée.

Les appareils moteurs de l'usine se composent de

deux turbines hydrauliques et d'une machine à vapeur de 150 chevaux. La machine à vapeur est destinée à suppléer les turbines quand celles-ci ne sont plus actionnées par la Risle. Car la Risle est la rivière la plus fantasque du monde. Tantôt elle coule à pleins bords et débite dix mille litres à la seconde ; tantôt elle verse à peine un verre à boire. Ces irrégularités viennent, la plupart, de son humeur inégale, mais pas toutes. Les propriétaires d'amont, les riverains de son cours, y sont bien pour quelque chose. Ils lui prennent, à leur gré, et sans réglementation aucune, toute son eau pour arroser leurs prairies, et la pauvre, quand elle passe à l'usine, est exsangue et sans force. De là un important surcroît de dépenses pour les usines d'aval, qui sont obligées d'avoir des machines à vapeur dont la mise en action est très dispendieuse. C'est déjà un mal. Il y en a un pire : nombre de chutes qui devraient attirer les usines ne les attirent pas, et celles-ci vont ailleurs. Et l'activité et la richesse qu'elles auraient apportées au pays, elles les emportent avec elles. Si l'on pouvait remédier à cet état de choses, régulariser notamment, et réglementer l'arrosage des prairies d'amont, il y aurait grand profit pour les usines d'aval, ce qui serait bien, et grand profit pour le pays tout entier, ce qui serait mieux.

L'outillage de la fabrication de MM. Philippe et Lamy se compose de métiers alimentant 15,000 broches de continus et Mull Jenny, renvideurs. Les cotons filés sont livrés aux fabricants soit en bobines, pour faire de la chaîne, soit en canettes pour la navette du tisserand, soit dévidés pour les tissages des étoffes de couleur.

La matière première venait, à l'origine, de l'Amé-

rique. Un jour, la guerre éclata ; c'était la guerre de Sécession. Les gens de là-bas, au lieu de cultiver le coton, s'entr'égorgèrent, et la Louisiane ne fut plus qu'un champ de bataille. L'établissement de Corneville dut, comme tous les industriels du vieux monde, chercher à se pourvoir ailleurs. Il trouva sur la côte orientale de l'Inde un coton appelé *cocanadah*, d'une couleur jaune rouge, dont le fil a cette particularité qu'il se teint admirablement en bleu, tout en absorbant moins d'indigo que le fil blanc. Ce coton ayant obtenu un grand succès auprès de sa clientèle, l'établissement a continué à en filer une quantité considérable, près de la moitié de sa production totale, et ce produit s'écoule avec la plus grande facilité dans les tissages de Rouen, de la Normandie, de la Picardie, des Vosges, etc.

MM. Philippe et Lamy avaient remporté une médaille de vermeil à Caen en 1883, et une médaille d'argent à Rouen en 1884. Cette année le jury de Rouen leur a accordé une médaille d'or.

COLLECTIVITÉ DE LOUVIERS

Un groupe d'industriels de Louviers, dont les usines travaillent la laine, se sont réunis, et ont présenté à l'Exposition de Rouen, sous la dénomination de Collectivité de Louviers, un stock de produits fabriqués par eux, tout à fait remarquables et d'un mérite hors ligne. — Le jury des récompenses leur a décerné un diplôme de grand prix.

M. CORNEVILLE, A LOUVIERS

L'établissement de M. Corneville travaille la soie, la laine, le coton, purs et mélangés, et avec sa fabrication il pourrait habiller tout un peuple, depuis les plus riches qu'il peut couvrir de soie, jusqu'aux plus humbles à qui il peut offrir le coton habilement travaillé. Il fait des fils cardés, du cheviot, des laines mélangées, du cachemire, des fils pour bonneterie.

Ces industries textiles sont vraiment charmantes et merveilleuses. Elles arrivent à des résultats inouïs d'élégance et de finesse avec des forces et des outils qui semblent plutôt capables de tout briser. Tout ce prodigieux travail qu'elles accomplissent, si délicat et si léger, ce sont des roues de fer, des engrenages de fer, des broches de fer qui l'exécutent, et elles ont si bien asservi les monstres qu'elles emploient, qu'elles ont ordonné à des machines de deux cents chevaux-vapeur de manier le fil du ver à soie sans le casser, et elles sont obéies.

Il ne faut pas croire pourtant que ces machines si intelligentes et si dociles marchent toutes seules. Elles demandent à être surveillées de près pour ne pas faire de sottises; sans cela, elles en feraient. Elles brûleraient trop de charbon; elles ne feraient pas assez de travail, et le travail fait serait négligé et mauvais. Si l'on est sévère, au contraire, et si l'on exige d'elles, elles brûlent peu de charbon, et font beaucoup d'ouvrage et du bon. C'est à cela qu'un manufacturier actif et entendu arrive. Mais ce n'est pas sans qu'il s'y emploie, et dans les manufactures, le bien ne vient pas en dormant. Aussi, quand

un industriel apporte à une Exposition des produits soigneusement fabriqués par une usine qui prospère, et qu'on le récompense comme si tout cela était sorti de ses doigts, on a raison, car c'est bien son œuvre personnelle en effet, le produit de son activité, de sa vigilance et de ses soins, comme le gain d'une bataille est bien l'œuvre du général en chef, quoiqu'il n'ait pas tiré un coup de fusil.

Dans le champ clos de l'Exposition de Rouen, où M. Corneville a combattu, il n'a point figuré sans honneur, et il ne s'est point retiré sans laurier, car le jury des récompenses lui a accordé une médaille d'argent. Et de plus il a décerné une médaille de bronze à M. Michel (Henri), un de ses collaborateurs.

MM. BUNEL ET Cie, A PONT-AUTHOU

Ces Messieurs exploitent une filature à façon de laines et de cotons cardés. Ils figuraient à l'Exposition de Rouen avec des produits de leur fabrication, des fils de laine et de coton de couleurs différentes, disposées en nuances dégradées, à la façon de l'arc-en-ciel, selon l'usage traditionnel.

Le nombre considérable d'industriels qui exposent des produits très recommandables et très soignés atteste, en même temps que le mérite de chaque fabricant, le haut degré de perfection auquel est parvenue l'industrie tout entière. Les jurys de récompense sont souvent embarrassés dans leurs jugements, non par la pénurie, mais au contraire par l'abondance des titres qui sollicitent leurs largesses. Malgré la quantité de récompenses qu'ils

octroient, ils en refusent quelquefois qu'ils auraient pu consentir, afin de conserver plus de prix à celles qu'ils accordent, et de sauver les distinctions de la banalité.

L'écrivain éprouve un embarras semblable. Il a trop souvent du bien à dire pour conserver à ses éloges tout le crédit qu'elles méritent; et, en outre, ses formules, qui ne peuvent varier à l'infini, courent le risque de fatiguer le lecteur.

Encore vaut-il mieux pourtant être ennuyeux qu'injuste.

Pour cette fois, nous ne fatiguerons pas le lecteur; nous nous abstiendrons de lui dire tout le bien que nous pouvons penser de MM. Bunel et C^ie^. Nous lui apprendrons seulement. car c'est notre devoir d'historien, que ces Messieurs ont obtenu à l'Exposition de Rouen une médaille de bronze.

M. CERIZIER, A LOUVIE

M. Cerizier, de Louviers, figurait à l'Exposition avec des échantillons d'ouvrages dans la confection desquels entrent le chanvre, le coton et le cuir.

Toute cette contrée de Louviers est éminemment industrielle, et c'est surtout ce qui se file, se tresse et se tisse qui l'attire. Et là, elle est maîtresse. Lorsqu'un pays s'adonne à peu près exclusivement à une industrie, tout de suite il y excelle. Il semble qu'une âme y flotte et qu'un génie l'inspire. Pont-Audemer et la Couture-Boussey ont leur génie; Louviers a le sien. Aussi rien que de normal dans le mérite de ses produits, et dans le succès qu'ils remportent dans les concours où ils se présentent.

Ceux de M. Cerizier lui ont mérité deux médailles d'argent, une pour ses cuirs et une pour ses tissus de coton et de chanvre.

M. QUÉRU, M. BRUMANT

La maison Waddington fils et C^ie^, de Saint-Rémy-sur-Avre, était présente à l'Exposition de Rouen, mais elle était hors concours. Nous ne parlerons pas d'elle, l'ayant assez fait connaître à propos de l'Exposition universelle de 1889. Nous nous bornons à dire qu'une médaille d'or a été accordée à M. Quéru, et une médaille d'argent à M. Brumant, tous deux collaborateurs de la maison.

ACCESSOIRES DU VÊTEMENT

M. DE BOUTTEVILLE, A BERNAY

C'est une médaille d'argent que le jury a accordée à M. de Boutteville pour son envoi à l'Exposition de tresses et lacets de coton, de tresses élastiques, de cordes à broches et à serolls, de cotons retors, etc.

Autour des industries principales du vêtement, qui sont la filature et le tissage, évoluent et gravitent une foule d'industries secondaires, qui leur prêtent leur concours, et qui travaillent avec elles. Telles sont les industries du tailleur, du boutonnier, du tanneur, du cordonnier. La lingerie et la bonneterie n'ont pas non plus d'autre fonction. Et puis, viennent toutes les

industries qui confectionnent les ornements du vêtement, teinture, dentelles, galons, tresses, lacets, etc., qui sont légion. La matière première dont nos habits sont faits passe, avant d'arriver au consommateur, par une série d'avatars si longue et si compliquée, que le ver à soie ne reconnaîtrait pas son fil ni le mouton sa laine.

PRODUITS ALIMENTAIRES

M. LAINÉ, AUX ANDELYS

M. Lainé, farinier aux Andelys, a présenté à l'Exposition des échantillons de farines provenant de moutures par cylindres.

Pour la mouture, meules et cylindres font de bonne besogne, à condition que le farinier soit actif, intelligent et consciencieux. Il n'y a peut-être pas d'industrie qui soit plus personnelle, et où l'industriel imprime plus profondément sa marque. C'est lui qui dirige le travail de ses moulins, et qui qualifie leurs produits. S'il prolonge avec excès les opérations de sa mouture, il va réduire le son lui-même en poudre impalpable comme la farine, le faire passer par les bluteries avec elle, et obtenir un produit défectueux, d'une couleur jaunâtre qui trahit l'outrance du travail. S'il l'arrête trop tôt, il laisse de la farine se perdre avec le son, et il ne tarde pas à se ruiner. Un farinier habile doit donc ne jamais perdre de vue ses outils, et constamment veiller au grain.

Le travail de la mouture n'est pas le seul qui de-

mande une surveillance très attentive et très intelligente. Il en est un autre, bien indispensable, lui aussi, et bien délicat, c'est le nettoyage et le lavage des grains.

Avant toutes choses, les grains doivent être débarrassés de tous les corps étrangers qui se trouvent avec lui dans les sacs, terres, pierres, clous, ferrailles, enfin n'importe quoi, car tout peut se trouver dans un sac de blé. Aussi les opérations du nettoyage sont-elles des plus minutieuses et des plus longues. On y emploie toutes sortes d'engins, les cribles, les bassins d'eau, les aimants, et ce n'est qu'après bien des toilettes que le grain de blé est jeté sous le cylindre.

Il passe donc entre deux cylindres, rayés de cannelures diagonales, et actionnés d'un mouvement de rotation inégal, pour qu'il y ait en même temps écrasement et broyage. Cette opération du broyage se renouvelle plusieurs fois, trois, quatre, cinq fois même, selon que l'on veut pousser loin la mouture, et chaque fois les cylindres employés ont des cannelures plus petites.

Nous ne croyons pas devoir pousser plus loin les détails sur la fabrication de la farine. Nous en avons dit assez pour faire comprendre que les produits exposés par M. Lainé sont bien des produits de son industrie et de son activité, et non pas seulement des résultats de son mécanisme. C'est bien lui qui a mérité la médaille d'argent que le jury des récompenses lui a accordée.

LES BOISSONS

Avant de rendre aux fabricants de boissons fermentées la justice qui leur est due, qu'on nous permette de

maudire encore une fois des produits que nous avons déjà maudits. A vrai dire, ce ne sont pas les produits de ces Messieurs qui ruinent la santé de nos populations normandes, et qui atteignent notre race jusque dans les générations à naître. Ce qui fait surtout le mal, ce sont ces horribles mixtures qui contiennent un alcool empoisonné, et qui, sous le nom de liqueurs fortes, se répandent dans le peuple, le noient, et le tuent, après l'avoir avili.

L'intempérance et l'ivrognerie ruinent l'agriculture ; elles ne ruinent pas moins l'industrie. Les cabaretiers sont bien funestes à la classe ouvrière quand ils se font meneurs de grèves. Hélas ! ils ne le sont guère moins quand ils restent cabaretiers. Nous ne les accusons pas ; ils sont un organisme dans une société qui se corrompt, et leur crime est une fonction. Mais leur œuvre n'en est pas moins fatale.

Il y a un bien original syndicat à former, et une bien jolie grève à faire, dont ne se sont pas avisés les députés qui ont la spécialité de ces choses. Le syndicat sera, loyalement et au grand jour, dirigé contre l'industrie des marchands de vin. Nous n'inventons rien : les sociétés de tempérance en Angleterre ne sont pas autre chose. Il se donnera pour tâche et pour but, non de casser leurs carreaux et de maltraiter leurs personnes, mais de leur faire fermer leurs boutiques. Quant à eux, leur affaire est claire : chacun de leurs clients d'autrefois leur donnera, sa vie durant, pour se tourner les pouces, la moitié de ce qu'il leur donnait pour lui verser à boire. Chose juste, car, d'abord il ne faut nuire à personne, et puis cette rente sera la rançon de la santé recouvrée, de la raison et de la dignité reconquises.

Les insignes des syndiqués seront un verre cassé et une bouteille renversée, et s'il faut des meneurs, la Société libre d'agriculture de l'Eure se chargera de les fournir.

Ouvriers des villes, ouvriers des champs, n'entendrez-vous donc jamais les voix qui vous donnent de salutaires conseils, pour n'écouter que celles qui vous en donnent de funestes? — « Eh ! dites-vous, vous nous la bâillez belle, vous autres, les heureux, à qui la vertu est facile, parce que, pour vous, les joies abondent. Mais nous, nous sommes les malheureux; boire est notre seul plaisir, l'ivresse est notre seule joie, étant l'oubli. Si nous y renonçons, que nous restera-t-il dans la vie, sinon la peine et notre misère? » Hélas ! que vous répondre, sinon que vous vous trompez sur le bonheur des heureux ; que tous, nous avons notre fardeau, et que, pour tous, la destinée est dure. La vie est un labeur, et non pas une noce. Si vous vous croyez le droit de vous dérober et de vous affranchir, n'allez pas au moins, de toutes les délivrances, choisir la pire : la plus lente, la plus douloureuse et la plus ignoble.

M. MÉE, A BEAUMESNIL

M. Mée est propriétaire de pommiers dans le pays d'Ouche, région éminemment favorable à la culture du pommier. Les pommiers, c'est comme la vigne : il y a des crus. On trouve des pommiers dans bien des pays, aucune pomme ne vaut la pomme normande, et en Normandie aucune n'est supérieure à la pomme de la vallée d'Auge et du pays d'Ouche. Quand le cidre se clas-

sera par châteaux, quand il y aura des vergers comme il y a des clos, c'est dans le pays d'Ouche que seront le Château-Margaux et le Clos-Vougeot du cidre.

Le pommier est une heureuse fortune pour notre Normandie. Il amortit chez nous le coup des détresses qui frappent partout l'agriculture, et il atténue la misère de nos campagnes, en apportant un appoint de richesse à nos cultivateurs. On ne saurait donc conseiller et encourager trop la culture du pommier. Nous voudrions en voir partout, notamment le long de nos routes, à la place de ces arbres forestiers qui stérilisent le terrain au loin tout autour d'eux ; qui, avec leur ombre exagérée, entretiennent une humidité constante sur les chaussées, et qui, par-dessus le marché, ne rapportent presque rien. Des pommiers n'auraient point ces inconvénients, et rapporteraient quelque chose.

Sans doute, la maraude prélèverait un peu sur la récolte, mais sans grand dommage, croyez-le bien. Une pomme à cidre n'offre pas plus de tentation qu'une grappe de raisin, et cependant on récolte du raisin le long des routes, des chemins et des sentiers. En Hanovre, en Wurtemberg, dans la Hesse et le Nassau, il y a des *routes fruitières*, plantées d'arbres à fruits, et ces Etats s'en trouvent bien. En France même, sur l'invitation des conseils généraux, plusieurs essais ont été faits et sont en cours, notamment en Seine-et-Oise, et semblent en voie de réussir. Il serait à souhaiter que notre département ne restât point trop en arrière de ces initiatives, et créât aussi des *routes fruitières*. Il serait d'autant plus impardonnable à ne le point faire qu'il a le pommier, l'arbre normand par excellence, qui semble tout particulièrement apte à constituer des bordures de

routes, son fruit étant d'une utilité si grande, puisqu'il fait le cidre, et en même temps d'une séduction si médiocre pour le passant. Allons, messieurs des Ponts, un peu d'audace; on n'en meurt pas.

Beaucoup de Normands font leur cidre eux-mêmes, et souvent le font mal, soit qu'ils y mettent de la négligence, soit qu'ils n'aient point l'expérience professionnelle nécessaire. Mais ceux qui se livrent à la fabrication et au commerce du cidre, sont plus attentifs et plus habiles, et obtiennent des produits excellents.

Et d'abord, ils connaissent les espèces de pommes qui font le meilleur cidre. M. Mée emploie les doucet, les fréquin, les long-bois, les blangy, les moulin-à-vent, les bédant, les marin-onfray, les maréchal, les messire-jacquet. Il mélange ces diverses espèces ensemble, comme on fait dans le Midi des mélanges de vins qu'on appelle des coupages. Naturellement, il écarte les fruits gâtés ou pourris, et il saisit le moment où la pomme a atteint le degré de maturité convenable.

Après la cueillette et le brassage, c'est le lavage et le nettoyage irréprochable des futailles; puis c'est la mise en fûts, et tous les soins de la cave. Un fabricant de cidre ne quitte pas plus son cellier que le jardinier ses plates-bandes. La récompense de toutes ces sollicitudes, c'est un cidre parfait, coloré, limpide et savoureux.

C'est le cidre de M. Mée à qui le jury a accordé une médaille de bronze.

L'UNION AGRICOLE DE SAINT-OUEN-DE-THOUBERVILLE

L'Union agricole de Saint-Ouen-de-Thouberville

exploite un vaste établissement où se fabriquent le cidre et le beurre en quantités considérables. Elle produit environ 15,000 hectolitres de cidre par an, et travaille de 1,500 à 2,000 litres de lait par jour en été, et de 800 à 1,200 litres en hiver.

L'établissement a été fondé en 1882 par MM. Gustave et Alfred Power. En 1886, il a passé aux mains de la société l'Union agricole, et il est dirigé depuis cette époque par MM. Gustave et Alfred Power eux-mêmes, l'un comme président du conseil d'administration, l'autre comme administrateur délégué.

Les pommes sont achetées dans les environs d'abord, et puis, dans un rayon de plus en plus éloigné, suivant que la récolte de l'année est plus ou moins abondante. Les achats se font en assez grande proportion dans le département de la Sarthe.

Quand les pommes arrivent à l'usine, elles sont saisies par un monte-sacs qui les enlève et les transporte au premier étage dans un magasin divisé en compartiments, où elles sont déposées suivant leurs espèces. De là, elles sont portées et jetées dans des broyeurs, et la pulpe qui en sort tombe dans des cuves où elles séjournent une douzaine d'heures. Après quoi, cette pulpe est chargée sur des wagonnets, dont le fond est une plate-forme ayant exactement les dimensions de la presse. On l'y dispose en couches de 20 centimètres d'épaisseur, séparées par des claies en bois. Les wagonnets sont amenés sous la presse dont leur plate-forme constituera le plateau inférieur. La pression est poussée jusqu'à 100,000 kilogrammes environ, et le rendement en jus est de 51 à 52 p. 100. Le jus tombe dans un réservoir d'où il est envoyé par une pompe dans des

foudres placés dans la cave de fermentation. C'est le *premier cidre*, ou cidre pur jus.

Le marc sorti de la presse est repris par un wagonnet et reporté dans une cuve, où il est brisé, recoupé à la pelle et macéré dans de l'eau. Après la macération, il est soumis à une seconde pression. Le jus qui en sort tombe dans un réservoir, et est, de là, envoyé par une pompe dans un foudre de la cave de fermentation. C'est le *deuxième cidre*.

Le marc de la deuxième pression est souvent macéré une second fois et pressé une troisième pour faire du *petit cidre*.

Enfin il est poussé hors de la cidrerie, où il forme des monceaux épais, qui sont vendus soit comme engrais, soit pour l'alimentation du bétail.

Pour le logement des cidres qui attendent l'acheteur, l'établissement a creusé cinq citernes pavées et voûtées en ciment, lesquelles, avec les caves et celliers peuvent contenir environ 11.000 hectolitres de cidre.

Les marcs épuisés subissent encore une opération, la dernière, celle de la séparation des pépins. Ils sont jetés à la pelle sur des claies en bois inclinées, où ils se criblent, les plus petits morceaux tombant avec les pépins sur des tamis en fil de fer. Ils sont séchés, triés, soumis à l'action d'un tarare qui achève la séparation des pépins. Et ceux-ci sont vendus aux pépiniéristes.

A la cidrerie est annexée une distillerie — deux alambics rectificateurs, système Egrot — qui fabrique des eaux-de-vie de cidre excellentes, et d'une marque très recherchée.

Voilà certes un établissement important, et une fabrication de cidre faite en grand. Mais il n'y a pas assez

d'usines pareilles chez nous. Il faudrait que la fabrication du cidre fût bien plus considérable qu'elle ne l'est pour que la consommation s'étendît et se généralisât. Car plus on fabriquera de cidre, plus on en boira. Il faudrait qu'il y eût plus de pommiers qu'il n'y en a. Nous en aurons un stock un peu augmenté quand nos routes seront plantées de pommiers. Mais ce ne sera pas assez encore. Il faudrait qu'il y eût des pommiers en Normandie comme il y a des vignes en Gascogne, des oliviers en Provence, et des mûriers en Lombardie. Nous voudrions voir le cidre devenir une des boissons qu'on boit partout. S'il est outrecuidant de rêver pour lui les prodigieux succès du vin, on peut bien sans présomption l'égaler à la bière, et il devrait entrer pour autant qu'elle dans la consommation. Peut-être que notre Normandie ne fait pas assez mousser son cidre.

Avec ses cidres et ses eaux-de-vie de cidre, l'Union agricole avait exposé des beurres. Sa beurrerie, contiguë à la cidrerie, est pourvue d'un outillage du système danois. Le lait, qui arrive tous les jours à l'usine, — et nous avons dit qu'il en arrivait douze à quinze cents litres par jour, — est conduit dans un réservoir à bain-marie, et livrée à deux écrémeuses centrifuges Laval. La crème est ensuite traitée par une baratte danoise, et, au sortir de là, le beurre est coupé en morceaux pour la vente au détail.

Le lait écrémé est repris en grande partie par les fournisseurs à raison de deux centimes et demi à trois centimes le litre, suivant la saison. Le reste sert à la composition du menu quotidien d'une trentaine de porcs, très confortablement installés dans une porcherie voisine de l'usine.

Toutes les industries qui traitent le lait, trouvent dans leurs déchets la nourriture nécessaire à l'engraissement des porcs. Aussi une porcherie est-elle leur annexe obligée. S'il leur faut une vignette caractéristique et un emblème, elles peuvent prendre indifféremment une vache ou un porc. Elles ne seraient pas embarrassées sur le choix d'un patron, s'il leur en fallait un.

Dans l'antique Grèce, le peuple se plaisait à mettre ses œuvres, ses occupations, ses biens sous la protection de quelqu'un de ses dieux. Pomone, Cérès, Bacchus veillaient sur les fruits, sur les blés, sur les raisins. Lucine avait une mission qui ne lui laissait pas un moment de repos. Le dieu Priape — un dieu mal connu et calomnié — était préposé à la garde de jardins. Quant à Mars et Vénus, chacun sait qu'ils présidaient à la guerre et à l'amour, et comme ils y présidaient bien ! Leur renommée est parvenue jusqu'à nous si intacte et si grande, leurs noms reviennent si souvent dans les métaphores de nos discours, qu'on croirait vraiment qu'ils y président encore.

Notre esprit moderne a des amusements pareils, et nous aimons, nous aussi, à confier nos professions et nos métiers à la bienveillance particulière de saints patrons. Saint Fiacre, successeur de Priape, patronne les jardiniers, et saint Crépin les cordonniers. Sainte Cécile a les musiciens et sainte Barbe les artilleurs. Les chasseurs se réclament de saint Hubert, les écoliers de saint Charlemagne et les orfèvres de saint Eloi. Saint Joseph protège les charpentiers, et saint Vincent les vignerons. Les photographes, en quête d'un patron. vont certainement choisir sainte Véronique, dont le voile a une si touchante histoire. Les industries du lait

en auraient un tout trouvé, si elles voulaient, c'est saint Antoine, qui serait ravi de retrouver chez elles, bien soignés, bien nourris, bien gavés, les arrière-neveux de son fidèle compagnon.

Tous les mouvements qui se font dans la cidrerie de Saint-Ouen-de-Thouberville et dans la beurrerie, soit pour le transport des marchandises d'un endroit à un autre, soit pour les opérations de la fabrication, sont mis en action par une machine à vapeur dont le travail automatique et constant assure à la fabrication une régularité parfaite, et aux produits une qualité uniforme, sans négligence et sans défaillance.

L'Union agricole avait exposé des produits de sa double fabrication, des cidres et eaux-de-vie de cidre, et des beurres. Le jury des récompenses lui a décerné pour ses beurres une médaille d'argent, pour ses eaux-de-vie de cidre une médaille d'argent et pour ses cidres une médaille d'or.

M. DAUVERGNE, DES ANDELYS

Avait exposé des vins et des liqueurs.

Nous sommes tout disposés à dire de M. Dauvergne et de ses confrères, ainsi que de leurs produits tout le bien qu'ils méritent. Mais il ne faut pas se méprendre sur nos éloges, et croire que nous tenons les liqueurs fermentées elles-mêmes en grande estime. Nous les tenons au contraire pour les pires des substances et les plus dangereuses, les plus séduisantes et les plus perfides. Le rôle funeste qu'elles jouent dans la nation est assez manifeste pour qu'on les haïsse. Elles l'abrutissent et la

déshonorent. Pour un citoyen qu'elles tonifient et réconfortent, il en est cent qu'elles terrassent et mettent à bas. Que dire d'un produit qui engendre un pareil désastre ? Que penserait-on d'un chemin de fer qui, sur cent voyageurs, en remettrait un à destination sain et sauf, et blesserait ou tuerait tous les autres? Les boissons fermentées ne font pas autre chose, et ne nous servent pas mieux. Nous avons toujours pensé qu'on les appelait *hygiéniques* par antiphrase, comme on appelait les Furies *Euménides*. Rien n'est moins hygiénique qu'elles. A voir le ravage qu'elles portent dans la santé publique, et le désordre qu'elles jettent dans les budgets et dans les ménages des pauvres gens, on s'étonne que la vente n'en soit pas réglementée comme celle des toxiques, de la mort aux rats, de l'acide prussique ou du vitriol. Dieu, qui nous a donné la soif, a fait jaillir des sources, couler des fontaines, et rouler dans les clairs ruisseaux la vraie boisson hygiénique propre à l'étancher. Nos boissons fermentées ne sont que pour flatter nos gourmandises et exciter notre intempérance. Or, la gourmandise est, avec la luxure, la passion la plus générale et la plus indomptable de l'humanité. Quelle mesure pouvait-on espérer qu'elle garderait dans l'usage des liqueurs fermentées ? L'abus était inévitable. On le voit bien au train que les nations mènent depuis longtemps... depuis toujours. Le premier qui planta la vigne fut le premier qui se grisa.

Cela dit, et comme il n'y a pas à croire que les hommes renonceront de sitôt aux boissons fermentées, nous quittons nos pensées moroses; nous reconnaissons de bonne grâce qu'il est juste de rendre témoignage aux fabricants qui apportent dans la confection de leurs

liqueurs du soin, de l'expérience, de la loyauté, et qui savent leur donner ce qu'on cherche en elles, après tout, de la finesse, une saveur exquise, une grande richesse de goût; et nous enregistrons avec une satisfaction sincère la médaille d'argent que le jury des récompenses de Rouen a accordée à M. Dauvergne.

M. MORIN, DE LA HAYE-DE-CALLEVILLE

A exposé des eaux-de-vie de cidre et a obtenu une médaille d'or.

M. BISSON, DE LYONS-LA-FORÊT

A obtenu une médaille d'argent pour son exposition d'eaux-de-vie de cidre.

M. VERVILLE FILS, DE FOUCRAINVILLE

M. Verville fils est un Normand industrieux et malin. Il est propriétaire de pommiers. Or, on sait que le pommier est d'un rendement fantasque et capricieux, une année chargé de fruits et, l'an d'après, dénué. Une année donc — et il n'y a pas de cela plus de deux ou trois ans — ses pommiers se mirent à donner une récolte abondante, au point qu'il ne savait qu'en faire. La vendre, il n'y fallait pas songer, cela se vendait rien. Alors il la distilla, et obtint une eau-de-vie de cidre, qu'il trouva si bonne, qu'il l'envoya aux expositions, et que tout de suite elle y gagna des prix. Cela le mit

en goût, et il continua. Voilà comme il devint fabricant d'eaux-de-vie de cidre.

Ce n'est pas sa seule industrie. Il se livre en même temps à l'élevage des volailles, coqs et poules, pigeons de toutes espèces; et puis, lapins de toutes races. Il vend des œufs à couver, et des poussins aussi bons et moins chers bien sûr, qu'au Jardin d'Acclimatation.

Et ses élevages lui réussissent aussi bien que ses distillations, et ils lui rapportent autant de récompenses. Jugez-en.

Ses eaux-de-vie de cidre ont remporté :

En 1895 :

A Paris, une médaille d'argent;

A Angers, une médaille d'or;

A Bordeaux, un diplôme d'honneur.

En 1896 :

A Nevers et à Moulins, médailles de bronze;

A Damville et à Soissons, médailles d'argent;

A Marseille, grand diplôme d'honneur.

Ses élevages ont obtenu :

En 1893 :

A Verneuil, un premier, un second et un troisième prix.

En 1894 :

A Caen, deux médailles d'argent;

A Paris, deux premiers et deux seconds prix.

En 1895 :

A Lille, un premier et un troisième prix;

A Paris, cinq premiers et quatre seconds prix;

A Angers, un prix d'honneur, six médailles d'argent et huit médailles de bronze.

En 1896 :

A Nevers, à Paris, à Moulins, à Chartres, à Soissons, nous trouvons, si nous comptons bien :

1 prix supplémentaire;
1 prix d'honneur;
1 premier prix;
4 deuxièmes prix;
1 troisième prix;
14 médailles d'argent;
14 médailles de bronze,

Et 8 mentions.

M. Verville envoie ses produits partout où il y a des expositions, et il a raison. Nous recommandons sa méthode. Notre cidre normand a besoin d'activité et de mouvement pour se répandre au dehors et se faire connaître. Voyez le vin! se remue-t-il assez! Qui de nous n'a pas subi les obsessions et les contraintes des placiers en vins? Et qui de nous n'a jamais succombé à leurs assauts? Oh! le vin sait s'y prendre pour entrer dans nos caves!

L'industrie de M. Verville est si jeune et déjà si chargée de palmes que lorsqu'on a compté ses médailles et ses récompenses, on a tout dit. Heureux l'industriel dont la vie tient toute dans la nomenclature de ses succès !

M. Verville fils n'a pas été moins bien traité à Rouen qu'il ne l'est partout ailleurs : le jury des récompenses lui a décerné une médaille d'or.

Achetez un médaillier, monsieur Verville; le vôtre doit être plein.

M. FRÉTIGNY, A SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY
M. FOULONGUE, A LA HAYE-DE-CALLEVILLE

Fabriquent aussi des cidres et des eaux-de-vie de cidre.

Le cidre est une boisson excellente que nous ne cesserons de recommander à tous, d'abord parce que c'est un produit normand, et puis parce que c'est la meilleure boisson fermentée qu'on puisse boire. Toutefois, le cidre mousseux a un grave défaut que nous devons signaler : c'est sa turbulence et son indocilité. Qui de nous n'a assisté à cette scène épique, qui se renouvelle si souvent, et où le cidre joue le rôle si fâcheux de trouble-fête? Dès qu'on a fait sauter le bouchon de la bouteille où il est enfermé, il en jaillit en indomptables et furieux bouillons. En un clin d'œil, il ne reste plus au fond qu'un demi-verre ; le reste est partout, sur la table, sur la muraille, sur les habits et les robes des convives. Quelquefois, le malheureux, entre les mains de qui l'explosion a eu lieu, cherche à arrêter l'éruption, et, poussé par un zèle malencontreux, appuie son doigt sur le cratère, ce qui détermine des jets horizontaux, impétueux et divergents, qui éborgnent les hommes, inondent les femmes, et maculent les tentures de la salle. C'est charmant !

Ces gaîtés du cidre sont du plus mauvais goût et passent les bornes permises. Les cidres mousseux ne pourront être définitivement accueillis dans la bonne compagnie que quand ils sauront s'y conduire. On a bien essayé de parer à ces indisciplines et à ces impé-

tuosités au moyen de siphons pourvus d'un robinet ; mais ce n'est là qu'un expédient, d'une application laborieuse et désagréable ; ce n'est pas une solution. Ce qu'il faut, c'est que le cidre mousseux perde ses allures de révolté et de casse-cou. Il appartient à nos fabricants d'y pourvoir, et de donner à leur cidre plus de souplesse dans le caractère et plus de distinction dans les façons, sans lui faire rien perdre de sa générosité.

Les cidres et eaux-de-vie de cidre présentés par MM. Frétigny et Foulongue leur ont mérité :

A M. Frétigny, une médaille d'argent pour ses eaux-de-vie de cidre ;

A M. Foulongue, une médaille d'or pour ses cidres ; une médaille d'argent pour ses eaux-de-vie.

M. ALBERT QUERSENT, A SAINT-ANDRÉ

Encore un fabricant de cidres et eaux-de-vie de cidre. Encore un industriel intelligent, actif et entreprenant. — Nous en avons quelques-uns de ce modèle, nous en avons beaucoup, si vous voulez ; nous n'en avons pas assez. Disons-nous bien que l'industrie du cidre est encore dans l'enfance, et qu'elle est exercée d'une façon insuffisante. On ne boit point notre cidre partout, parce que nous n'en faisons pas assez. Il y a pourtant là, pour notre Normandie, une source de prospérité inouïe, un privilège, un monopole concédé par la nature, que rien ni personne ne peut lui enlever et devant lequel toute concurrence est impossible. Sans doute, elle récolte du blé, mais l'Amérique aussi en récolte, et l'Austratie aussi, et la Russie, et la Hongrie et l'Extrême-Orient égale-

ment. Elle a de beaux herbages, et ses troupeaux sont superbes, d'accord. Mais l'Amérique aussi a de beaux herbages et de beaux troupeaux. Tandis que, pour faire le cidre, où trouvera-t-on des *crus* de pommes comme les siens? Oui, elle est privilégiée et bénie au même titre que la Bourgogne, la Champagne et le Bordelais. Qu'elle sache donc exploiter son privilège!

Il ne faut pas être sorcier pour faire du cidre et de l'eau-de-vie ; mais il faut être mieux que cela : il faut être soigneux, expérimenté et honnête. Nos fabricants sont loyaux et honnêtes, et leurs produits sont comme eux. Alors, comment se fait-il que notre cidre normand, si sincère et si franc, fait avec de la pomme parfaite, soit encore d'une consommation si limitée, quand il y a tant de vins si répandus, où il n'entre pas un grain de raisin?

M. Guersent est propriétaire de pommiers, et sa production de cidre varie un peu suivant sa récolte. Mais on peut lui prédire qu'il sera entraîné malgré lui à étendre sa fabrication, et qu'il devra prendre pour règle, non les variations de sa récolte, mais les extensions de sa clientèle. Déjà même, il est obligé d'acheter des pommes au dehors, pour suppléer à l'insuffisance de ses pommiers. Au reste, sa fabrication y gagne, car il achète des espèces différentes qu'il choisit, et qu'il mélange en des proportions de lui connues, au grand profit de ses produits.

Il se garderait bien de laisser place, en ses fabrications, à des négligences ou à des oublis, car ses ambitions sont hautes, et il destine ses produits au combat. Il n'entend pas borner ses débouchés à son entourage et à son environ. Il veut expédier ses cidres aux rives lointaines, les y faire connaître, apprécier et rechercher.

Ne les envoie-t-il pas déjà jusqu'au Tonkin, où le cidre allemand est seul connu, pour lui disputer le marché et lui enlever les préférences de la clientèle? Pour une telle lutte, des produits médiocres ne seraient pas de taille. Ils emporteraient avec eux la certitude de la défaite, à supposer qu'en raison de leur médiocrité même ils pussent arriver jusque sur le lieu du combat.

M. Guersent fabrique aussi des eaux-de-vie de cidre. Il se sert, pour ses distillations, d'un appareil, — système Egrot — perfectionné, qui lui donne des eaux-de-vie très remarquables et fort goûtées, qui partagent les succès avec ses cidres auprès d'une clientèle très nombreuse et très disséminée, à Paris, à Toulouse, Marseille, Bordeaux, etc. Elles partagent aussi avec eux les récompenses décernées par tous les jurys d'exposition.

M. Guersent ne s'est guère adonné à la fabrication et à la distillation du cidre que depuis 1893. Et sa jeune industrie, comme celle de son voisin de Foucrainville, M. Verville, a déjà la tête toute chargée de lauriers. Depuis 1893, elle a obtenu un peu partout, à Paris, à Angers, Laval, Marseille, Moulins, à Saint-Pétersbourg même, vingt récompenses, mentions honorables, médailles de bronze, d'argent et d'or, diplômes d'honneur et grands prix. A l'Exposition de Rouen, elle a obtenu deux médailles d'argent, une pour ses cidres, et une pour ses eaux-de-vie.

M. LEMAIRE, A IVRY-LA-BATAILLE

Que les cloches de Thélème sonnent à toute volée! M. Lemaire, grand prieur de l'abbaye, est un des grands

triomphateurs de l'Exposition de Rouen. Les produits qu'il y a présentés ont obtenu un diplôme de grand prix, et de plus, M. Martel, son collaborateur, a été honoré d'une médaille de bronze. Ainsi le voilà bien dûment crossé et mitré, et parvenu aux plus hautes dignités. *Amen*. Car c'était justice.

Nous ne redirons pas l'histoire de cette maison que nous avons déjà contée à propos de l'Exposition universelle de 1889, à Paris. Depuis cette époque elle ne s'est point endormie dans une destinée qui était pourtant déjà brillante. Elle a continué à travailler, à perfectionner ses produits, à étendre sa clientèle, enfin à peiner et à lutter comme aux premiers jours. Il en est toujours ainsi d'ailleurs dans la carrière de l'industrie. La concurrence est là, haletante et impitoyable, qui vous presse, vous talonne et vous contraint à marcher sous peine d'être devancé, foulé aux pieds, perdu. Alors on marche, toujours, sans repos, sans trêve, sans pouvoir jamais s'asseoir sur le bord du chemin.

C'est ce qui explique les prodigieux rêves que l'industrie a réalisés pour la satisfaction de nos besoins, de nos fantaisies et de nos plaisirs. Elle fait des miracles pour nous plaire. Nous l'en récompensons en lui donnant la richesse, — et encore pas toujours, — mais la vie d'enfer qu'elle mène vaut bien cela. Elle n'accepterait pas à moins le terrible labeur qu'elle s'impose. Aussi, si les théories économiques qui suppriment la richesse, et que nous voyons prêchées sous nos yeux par quelques ignorants de bonne foi et quelques ambitieux de mauvaise, venaient jamais à prévaloir, il est certain que du même coup tout l'effort de l'industrie se détendrait, et que toutes les merveilles qu'elle jette sur nos marchés

et qu'elle offre à nos admirations, disparaîtraient, n'ayant plus de raison d'être.

M. Lemaire, nous l'espérons bien, nous fabriquera longtemps encore des crèmes de thé, de moka, de cacao, de l'anisette, du curaçao, du kummel, etc., toutes ces choses si parfumées, si savoureuses et si fondues qu'elles semblent faites avec du velours et des fleurs. Il nous offrira longtemps encore sa liqueur de l'Abbaye de Thélème qui, pour être fabriquée par un faux moine, n'en a pas moins toute l'onction monastique des produits des vrais pères. Et tant qu'on ne nous aura pas arraché nos verres, il y versera ses liqueurs exquises et ses vins généreux.

Nous applaudissons, en terminant, à la très haute récompense qui lui a été accordée à l'Exposition de Rouen, et nous saluons avec orgueil pour notre département son diplôme de grand prix.

M. HUBERT, DE VERNON

M. Hubert, de Vernon, avait envoyé à l'Exposition de Rouen des vins rouges et blancs.

Sa clientèle sait mieux que personne l'intelligence et l'honnêteté qu'il apporte dans son commerce, et la qualité des produits qu'il lui vend. C'est à elle qu'il appartient donc de faire son éloge, et elle ne saurait le faire mieux, si tel est son dessein, qu'en lui restant fidèle et en lui continuant sa confiance.

USTENSILES

M. REGNAULT, DE LOUVIERS

M. Regnault a, à Louviers, une usine où il fabrique de la tôlerie, ferblanterie, chaudronnerie. Il avait envoyé à l'Exposition de Rouen quelques spécimens de ses produits, notamment des seaux et vases à l'usage des laitiers. Ces vases ont l'avantage d'être emboutis et sans soudure, avec des intérieurs sans angles et ronds partout, pour éviter les encrassements. C'est en vue du même profit qu'aujourd'hui, dans beaucoup de nos hôpitaux, on a supprimé tous les angles dans les salles des malades, et arrondi toutes les rencontres des murailles avec les plafonds et les parquets. Le nettoyage en est bien plus facile, les poussières microbiques ne peuvent plus se loger, et l'on a obtenu ainsi un très notable assainissement. De même, les vases de M. Regnault, à contenances partout rondes, à parois lisses comme du verre, sans aucune arête ni rugosité, rendent le lavage extrêmement facile, et n'emmagasinent pas les résidus de lait qui, dans les vases à forme carrée, restent dans les angles, y séjournent, s'y corrompent à la longue, et communiquent leur mauvais goût au lait qu'on y verse ensuite.

L'usine de M. Regnault a, depuis quelque temps, ajouté à ses fabrications celle des objets émaillés. Le soin qu'elle apporte à cette dernière fabrication, et le mérite des objets émaillés qu'elle avait présentés ont valu à M. Regnault l'honneur d'être appelé à faire partie

du jury des récompenses. Il s'est donc ainsi trouvé hors concours. Mais il avait antérieurement obtenu une médaille d'or à Rouen en 1884, une médaille d'or à Paris en 1885, une médaille d'argent à Paris à l'Exposition uuiverselle de 1889, et un premier prix à Paris en 1890.

M. GUY, A IVRY-LA-BATAILLE

A exposé à Rouen des appareils de chauffage et d'éclairage.

Voilà encore une industrie qui fait aujourd'hui, et depuis assez longtemps déjà, des merveilles. Elle déploie une activité des plus heureuses, et fait preuve d'une ingéniosité extraordinaire.

Le chauffage a inventé les systèmes les plus variés, à feu ouvert, à feu renfermé, à combustion lente, à combustion rapide, Chouberski, Cadé, Salamandre, d'autres encore. De temps en temps, ces appareils ne laissent pas que d'asphyxier le client, et de convertir en sommeil éternel le doux repos de la nuit. Mais ces accidents ne rebutent pas plus la clientèle que les déraillements de chemin de fer n'empêchent de monter en wagon. Tous ces engins sont si commodes et si peu dispendieux ! Certes, le chauffage au bois, dans une cheminée, est de beaucoup le plus beau et le plus excellent des chauffages ; mais c'est un chauffage cher et tout à fait de luxe. Il faut avoir le moyen de perdre 80 p. 100 de l'effet utile de son combustible, ce qui n'est pas le cas de tout le monde. Les poêles, au contraire, ont une déperdition de chaleur incomparable-

ment moindre, et donnent un chauffage que les pauvres gens ne pourraient pas sans eux se procurer.

Quant à l'industrie de l'éclairage, elle est tout simplement merveilleuse. De la torche de résine à l'arc incandescent quel chemin parcouru ! Ce sont les chandelles qui éblouissaient jadis la cour du Grand Roi ; aujourd'hui le petit bourgeois de province éclaire son escalier à l'électricité ! — Sur la chandelle, la bougie fut un premier progrès. L'huile à brûler en fut un second. Puis le gaz apparut. Ce ne fut pas sans contestations et sans peines qu'il parvint à entrer dans la consommation courante. Ce ne fut pas plus tôt fait que voilà l'électricité qui entre en scène et prétend chasser le gaz. Le gaz tient bon et lutte. Ce qui fait tort à l'électricité, c'est son prix élevé. Quand elle sera parvenue à se donner à meilleur marché, elle pourrait bien avoir cause gagnée, car elle est d'un maniement bien commode. Elle s'y emploie et elle y travaille. Le gaz, de son côté, ne reste pas inactif, et perfectionne son éclairage. Une de ses plus heureuses trouvailles a été l'éclairage par incandescence et le manchon Auer.

Pendant la lutte entre le gaz et l'électricité, d'autres agents d'éclairage se sont offerts, quelques-uns non sans succès. Ainsi le pétrole, qu'on est parvenu à épurer assez pour que sa combustion soit sans odeur, a pris dans la consommation une extension considérable. C'est lui, vraiment, bien plutôt que le gaz, qui a chassé l'huile à brûler des maisons particulières. Ainsi l'acétylène qui vient de faire son apparition, et qui sollicite à son tour les faveurs du public. On lui reproche son caractère susceptible et sa nature éminemment explosive. Mais il est encore bien nouveau venu parmi nous

pour avoir eu le temps de se civiliser. S'il parvient à prendre sur lui, à s'apprivoiser, à se domestiquer, et à acquérir toutes les vertus qu'on exige d'un bon serviteur, la patience, la docilité et l'obéissance, nul doute que ses services soient acceptés, car il fournit à bon marché une lumière splendide.

Dans l'industrie de l'éclairage, il y a non seulement la substance éclairante, mais encore l'appareil le mieux approprié à son emploi. Quand les chimistes ont trouvé la substance, les fabricants cherchent l'appareil. Il y a des industriels qui se sont fait dans cette carrière une vraie gloire. MM. Quinquet et Carcel y ont trouvé jadis le moyen d'y mettre leurs noms en lumière. Le manchon Auer, dont nous parlions tout à l'heure, a également, de nos jours, popularisé le nom de son inventeur.

M. Guy ne manque donc pas de sujets de méditations et d'études. Son industrie est de celles qui peuvent illustrer. Elle a devant elle un vaste champ d'investigations, fertile en découvertes et en inventions heureuses. M. Guy ne paraît pas, du reste, l'ignorer, ni se soustraire, car les appareils qu'il a présentés à l'Exposition de Rouen n'étaient point les premiers venus : ils se recommandaient au contraire par leurs mérites de fabrication au jury des récompenses, qui a accordé à leur auteur une médaille d'argent.

MÉTALLURGIE

MM. LAIR ET Cie, A ÉVREUX

Voici une usine tout particulièrement intéressante.

M. Lair était ouvrier mouleur dans les hauts four-

neaux de M. d'Albon, puis contremaître mouleur dans les fonderies Delille, à Evreux. Ouvrier très habile, contremaître très énergique et très vigoureux, connaissant le métier comme personne.

En 1864, il voulut être patron à son tour. Il le fut, mais au prix de combien de déceptions, de déboires et de mauvais jours !

En 1864 donc, il créa la fonderie de la Madeleine d'Evreux, en association avec MM. Vallée et Turlure. Dès 1868, ses deux associés, épouvantés des difficultés de l'entreprise, se retirèrent, et le laissèrent seul aux prises avec elles. Il ne se découragea point. Son énergie, son honnêteté, son habileté technique inspirèrent confiance, lui attirèrent des sympathies et des secours, et il parvint à créer une société en commandite par actions pour continuer l'exploitation de l'usine.

Il n'était pas au bout de ses peines. Comme il n'avait pas reçu d'instruction sérieuse — les urgences de sa vie d'ouvrier ne lui en avaient fourni ni le moyen ni le loisir — il ne tarda pas à s'apercevoir combien cette instruction lui manquait, et qu'on ne mène pas une usine comme un atelier. Tout son aplomb alors parut vaciller, et la netteté de son esprit sembla même un moment s'obscurcir. Il avait un fils qu'il faisait instruire mieux qu'il n'avait été instruit lui-même. Il crut se sauver en se l'adjoignant. Le bagage scientifique d'un garçonnet de quatorze ans, qui lui faisait une si naïve illusion, était un bien mince bagage pour être d'un utile secours. Il s'en aperçut vite, et renvoya l'enfant à l'école. Réduit à lui-même, il se ressaisit, et grâce à son indomptable volonté, l'usine, pendant quelques années, se soutint. Elle marcha péniblement, mais enfin elle marcha.

Pendant ce temps, le fils acquérait une instruction solide en mathématiques, géométrie, dessin, comptabilité. Il y ajoutait les connaissances pratiques du mouleur, du modeleur, de l'ajusteur, en exerçant successivement ces divers métiers. Et puis, il devenait un homme. En 1874, il rentra dans l'usine pour n'en plus sortir. Collaborateur de son père pendant quatorze ans, il a été nommé, en 1888, directeur gérant de l'établissement.

Nous avons raconté en détail les commencements laborieux et la période militante de la fonderie de la Madeleine, parce que l'histoire n'est pas banale, et qu'elle met en relief un caractère. Cet ouvrier, qui inspire assez de confiance pour attirer des capitaux, qui fonde un établissement, qui ne recule devant aucun obstacle et subit sans broncher toutes les avanies a certainement une âme bien trempée. Puis, à côté de cette vigueur qui ne doute de rien, cette conscience qui tout à coup s'inquiète et doute de soi, révèle un esprit loyal et libre de tout sot orgueil, ayant la mesure exacte de ce qu'il vaut, et rien au delà. Ces traits sont ceux d'un homme qui doit être en même temps un brave homme et un rude homme, un mâle, comme on dit aujourd'hui, et il convenait de le saluer au passage.

L'usine est située dans la côte de la Madeleine, sur un terrain en déclivité assez prononcée. L'emplacement semble peu propre à une pareille installation. Il fut choisi néanmoins parce qu'il était contigu à la gare du chemin de fer, et que ce voisinage assurait une facilité exceptionnelle aux entrées et aux sorties des marchandises. Seulement, depuis, la gare a été déplacée et reportée à douze mètres plus bas, et tout le profit que devait pro-

curer son voisinage a été perdu. M. Lair était vraiment destiné aux déconvenues les plus inattendues.

Les ateliers et magasins couvrent une surface d'environ 2,000 mètres. L'usine est pourvue d'une machine à vapeur de quinze chevaux, qui actionne des broyeurs, ventilateurs, tours, machines à percer, cisailles, poinçonneuse, scie, etc. Elle possède quatre grues à pivot de cinq à douze tonnes, desservant les ateliers de moulage et l'ébarberie, une grue de quatre tonnes pour la manœuvre des châssis déposés dans les cours, une de six tonnes pour le chargement et le déchargement des marchandises qui arrivent et qui partent, des bascules, une presse hydraulique, un appareil d'épreuve au choc, etc.; enfin l'outillage usuel de tout établissement métallurgique.

L'usine fabrique en général tous les objets en fonte, pièces mécaniques, cylindres de machines et moteurs, fontes de bâtiment, fontes d'appareils de produits chimiques, pièces d'appareils accessoires de chaudronnerie, robinetterie, etc. Elle s'est plus particulièrement spécialisée dans la fabrication des roues de wagonnets.

Pour cette dernière fabrication, au moyen de la coulée en coquille et d'un mélange déterminé de fontes différentes, elle obtient une épaisseur de trempe proportionnée à la force et à l'épaisseur des roues. Par un mélange analogue elle obtient aussi des fontes, tantôt douces et résistantes au choc et à la traction, tantôt serrées et résistantes à l'usure par frottement, tantôt enfin des fontes résistantes au feu.

Ces Messieurs occupent une cinquantaine d'ouvriers. Leur production annuelle en fonte moulée est en moyenne de 700 à 1,000 tonnes. Leur établissement est

outillé pour travailler des pièces de 8.000 kilogrammes.

Ils avaient envoyé à l'Exposition de Rouen :

Un châssis rectangulaire à emboîtage ;
Une plaque à emboîture ;
Des fourneaux économiques portatifs ;
Des roues d'engrenage ;
Des volants et des poulies ;
Des roues de wagonnets ;
Des bascules, lingots, barreaux d'épreuve.

MM. Lair et C^ie^ ne s'étaient encore jamais présentés à aucune exposition, et ils ne voulaient pas se présenter à celle de Rouen. Ils disaient que leurs fabrications, consistant surtout en pièces détachées, n'étaient pas de défaite et que, quel que soit leur mérite, elles n'intéresseraient pas le visiteur. En faisant leur envoi, ils n'ont fait que céder à des insistances d'amis. Ils doivent voir aujourd'hui qu'ils avaient tort, et que leur exposition a intéressé le visiteur compétent. Le jury des récompenses a dû achever de les mettre à la raison en leur accordant une médaille d'argent.

PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES DE WYGMAËL, A AUBEVOYE

La Société anonyme des Usines de Wygmaël est une Société belge. Wygmaël est situé tout près de Louvain. Autrefois c'était une petite bourgade. Aujourd'hui c'est un gros pays.

Vers 1858, M. Edouard Rémy, industriel de Louvain,

fonda les Usines de Wygmaël pour la fabrication de l'amidon de riz. L'établissement, à son origine, fabriquait environ 300,000 kilogrammes d'amidon. Il en fabrique aujourd'hui plus de 15 millions de kilogrammes.

Cette prospérité prodigieuse est due à l'excellence des produits de la maison, et aussi à l'admirable direction de son fondateur, qui était un industriel, un administrateur, un homme d'affaires merveilleux. C'était aussi un philanthrope d'une inépuisable bienfaisance, et lorsqu'il est mort, l'an dernier, tout Louvain fut en deuil, et ses funérailles, dont la ville a voulu faire les frais, ont été celles qu'on fait à un grand citoyen.

Les Usines de Wygmaël eurent, dès l'origine, des relations très suivies avec la France. Ces relations grandirent rapidement, et finirent par prendre un tel développement que les administrateurs se décidèrent à créer une usine française, qu'ils installèrent à Aubevoye, près Gaillon. C'est par elle que la Société des Usines de Wygmaël se rattache au département de l'Eure.

Cette usine est chargée de produire tout ce qui jadis était produit, à Wygmaël, à destination de la France. Commencée en 1892, elle est entrée en activité en 1893. Conçue et construite par des hommes qui s'y connaissent, puisqu'ils font de l'amidon de riz depuis quarante ans, elle est pourvue de tous les perfectionnements imaginables, et ses produits sont ce qui se fabrique de plus parfait aujourd'hui.

Si clairvoyants qu'ils soient, les administrateurs de la Société se sont trompés de mesures et de dimensions, car leur installation primitive s'est trouvée tout de suite trop petite pour la somme de travail qu'il a fallu lui

demander. Ils ont dû plusieurs fois déjà l'agrandir et ils prévoient qu'ils auront à l'agrandir encore.

La Société des Usines de Wygmaël faisait partie du jury des récompenses de l'Exposition de Rouen, et était par conséquent hors concours.

M. BOURDON, A ÉVREUX

Nous présentions au lecteur, il y a quelques pages, les boissons fermentées, les cidres fumeux, les fines eaux-de-vie, les liqueurs savoureuses. Nous lui présentons maintenant une liqueur tranquille, bienfaisante et discrète, qui a la prétention de guérir ce que les autres ont rendu malade, qui relève ceux qu'elles ont abattus, qui réconforte ceux qu'elles ont délibités, qui remet l'ordre là où elles avaient jeté le désarroi.

L'eau de la source Sanson, au Neubourg, dont M. Bourdon est propriétaire, est une eau médicinale, qui s'adresse aux diabétiques, anémiques, dyspeptiques, et en général à tous ceux qui digèrent difficilement. Elle contient fort peu de sels minéraux, et en revanche une quantité exceptionnellement considérable d'oxygène et d'azote.

Sa vente comme eau médicinale n'a été autorisée que le 25 avril 1895. Son entrée dans le monde des eaux médicinales et des remèdes est donc toute récente, et elle y est encore peu connue. Dans ce monde-là, les nouveaux venus sont toujours assez mal venus. Les anciens, qui sont en possession de la notoriété ou de la popularité, voient toujours d'un mauvais œil apparaître et s'élever auprès d'eux un concurrent qui menace de

les amoindrir, s'il fait aussi bien qu'eux, ou de les ruiner, s'il fait mieux. Passez en revue toutes les découvertes de la médecine ; pas une qui n'ait été niée, discutée, calomniée. La circulation du sang, la vaccine, les admirables travaux de M. Pasteur, tout a été contesté. Et cela, non pas par le public qui n'y entend guère, mais par des hommes compétents, des médecins, des savants. Est-ce que leurs yeux routiniers ne peuvent pas s'habituer à une lumière nouvelle ? Ou bien peut-être y a-t-il dans ces querelles un peu de jalousie ? Beaucoup de jalousie ? Pendant ce temps le public ne sait auquel entendre, et demeure indécis, jusqu'à ce que l'expérience consacre ou condamne la découverte.

Il est bien un peu fondé à se méfier, le public, et à se tenir sur la réserve : il a été si souvent trompé ! Il y a tant de remèdes qui lui sont offerts, avec grand renfort de réclame, et qui sont d'une complète insignifiance ! Mon Dieu ! Tous les remèdes qui veulent se produire emploient les mêmes procédés, annonces, proclamations, boniments, attestations, certificats de guérison, et témoignages de reconnaissance, avec commande d'un envoi nouveau. Ils y sont bien obligés, il n'y en a pas d'autres. Il existe pourtant des remèdes efficaces, tout de même. Si le bismuth ou la magnésie en étaient encore à faire connaître leurs vertus, ils ne procéderaient pas autrement. Le bismuth dirait qu'il rend aux malades un empire sur eux-mêmes qu'ils avaient perdu ; la magnésie, qu'elle fait recouvrer une facilité ou une aisance qu'on ne connaissait plus. Des gens, satisfaits de leurs services, leur écriraient pour leur dire : merci. Ce serait vrai pourtant, tout cela.

Que conclure ? C'est que l'annonce n'est pas toujours

un mensonge, et qu'il peut y avoir de la vérité dans la réclame ; qu'il faut examiner en dehors d'elle, et que le meilleur moyen de se rendre compte, c'est d'essayer, lorsque l'essai est d'ailleurs inoffensif, et n'expose que le prix du médicament.

Le prix du médicament ! Chose singulière ! C'est précisément là ce qui le plus souvent retient. Si minime qu'il soit, on ne veut pas le payer. Une expérience dont la santé est l'enjeu vaut pourtant bien un denier.

Pascal disait aux incrédules de son temps : « La foi ne présente aucun danger ; votre incrédulité, au contraire, vous en fait courir de terribles. Si vous croyez, et que la religion soit fausse, vous en êtes quittes pour une erreur. Si vous ne croyez pas, et qu'elle soit vraie, vous êtes perdus. »

Les malades, auxquels l'eau de la source Sanson s'adresse, sont dans un cas pareil. S'ils l'essaient, et qu'elle soit sans vertu, ils en sont quittes pour un essai infructueux, et le prix de la bouteille. Mais s'ils s'abstiennent, et qu'elle eût dû les guérir, ils manquent le rétablissement de leur santé, et se vouent à une vie misérable.

Le fait est que cette eau ne se recommande pas moins que les autres, et qu'elle a, comme elles, ses autorisations, ses guérisons, ses certificats et ses témoignages. Elle a surtout ses analyses qui, après les guérisons qu'elle a opérées, expliquent parfaitement à quoi son efficacité est due. Les gens qui doivent s'y connaître disent que c'est sa richesse en oxygène et en azote qui fait toute sa bienfaisance.

Et il semble pourtant bien qu'elle a dû faire du bien à quelques-uns. Nous ne pouvons pas croire que ceux

qui déclarent qu'ils ont été guéris ou soulagés mentent : que les médecins qui ont vu les améliorations, et qui en déposent, mentent ; que les pharmaciens qui ont fait, pendant la durée du régime, les analyses successives et successivement plus favorables, mentent. Non, il doit y avoir là-dessous quelque chose, et les malades ont assez d'intérêt à savoir quoi, pour se donner la peine d'y aller voir.

Il y a en matière d'eaux médicinales un état d'âme et une psychologie contre laquelle le bon sens proteste, c'est que, quand une source est voisine de nous, elle ne doit rien valoir. Parlez-nous d'une eau qui jaillit à deux cents lieues de chez nous. Voilà une eau qui doit guérir ! Surtout si on va la boire sur place. Il semble que le prix du voyage en garantit la vertu. Mais une eau qui est là tout près ! qu'on n'a qu'à se baisser pour la prendre ! Comment voulez-vous que ça guérisse ? — Ce raisonnement est niais, mais il a cours. Il est sur une des pentes de notre esprit. Ce qui est chez nous n'a pas de prestige. Les jaunisses de l'Allier ne se guérissent pas à Vichy, et les rhumatismes de Chambéry n'ont jamais été à Aix que pour jouer à la roulette. Il faut du lointain pour donner de l'autorité. Nul n'est prophète en son pays.

Les gens de l'Eure seront peut-être plus avisés, et voudront sans doute voir par eux-mêmes avant d'applaudir ou de condamner une eau qui jaillit au milieu d'eux. La source Sanson, du Neubourg, s'est fait portraiturer sous les traits d'une petite femme svelte, coiffée d'un chapeau cabossé à la diable, tenant en main un verre d'eau tout rempli de globules d'oxygène. Elle déclare « qu'elle guérit les diabétiques, les anémiques,

les dyspeptiques et tous ceux qui digèrent difficilement ; qu'elle soulage les asthmatiques, et qu'elle redonne de la vigueur aux convalescents et aux personnes affaiblies par l'âge ou les maladies ». Eh bien ! diabétiques, dyspeptiques et anémiques, etc., qui avez essayé de tous les remèdes, allez la voir, puisque aussi bien vous n'avez rien de mieux à faire, et, après avoir vidé le verre qu'elle vous tend, vous pourrez dire à coup sûr si c'est une farceuse ou une amie.

Elle fait d'ailleurs tout ce qui est en elle pour vous inspirer confiance, et elle ne vient pas à vous sans références. Elle s'est présentée à l'Exposition de Rouen, et le jury des récompenses lui a décerné une mention honorable, ce qui est très honorable pour une personne si jeune, qui n'a pas encore eu le temps d'illustrer le nom qu'elle porte.

M. KRITTER, A CONNELLES, PRÈS SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY

Exploite une manufacture de savons. A exposé des échantillons de ses produits.

M. STEINER, A VERNON

Nous avons eu déjà l'occasion de parler de M. Steiner, de Vernon, à propos de l'Exposition universelle de 1889, à Paris. Nous le trouvons encore à la présente Exposition de Rouen, parmi les exposants les plus recommandables et les mieux cotés.

Nous rappelons que M. Steiner est un Alsacien qui a

quitté son pays, parce que son pays était devenu allemand. Il est venu s'établir à Vernon, et il a installé tout près de là, à Saint-Marcel, une usine où il fabrique des benzines, des matières colorantes et de la mort aux rats. Ce dernier produit se compose d'une matière phosphorée de l'invention de M. Roth, prédécesseur de M. Steiner, qui fait merveille, paraît-il, qui porte le ravage et la mort parmi les rats et les souris, et qui nous délivrerait certainement de cette vermine, si quelque chose pouvait nous en délivrer. Au moins diminue-t-il sensiblement les dommages que cette peste cause aux cultivateurs, et doit-il être, à ce titre, considéré comme un bienfait pour l'agriculture.

M. Steiner a remporté des récompenses dans toutes les expositions où il s'est présenté. Toutes ces récompenses, en général, entre les mains des industriels qui les ont obtenues, ne sont pas de vains titres, soyez-en sûrs. Il faut bien travailler et travailler bien pour les obtenir. Elles sont la consécration et la formule des jugements que le public compétent a portés sur chaque produit pendant la durée d'une exposition. C'est le témoignage rendu à un industriel par ses pairs. Il ne semble pas qu'il y ait rien de mieux, et c'est certainement la meilleure garantie d'une bonne fabrication.

Telle est, par excellence, la signification de toutes celles qui ont été décernées à M. Steiner, auxquelles il y a lieu d'ajouter, pour la présente Exposition de Rouen, une médaille d'or.

CUIRS ET PEAUX

M. CÉCILE, A PONT-AUDEMER

M. Cécile est tanneur à Pont-Audemer. Il a envoyé à l'Exposition de Rouen des cuirs forts pour semelles, auxquels le jury des récompenses a accordé une médaille de bronze.

MACHINES MOTRICES

COMPAGNIE DES MOTEURS NIEL, A PARIS

La personnalité industrielle de M. Niel a singulièrement grossi depuis le temps, peu éloigné encore cependant, où son atelier de construction de machines était au petit village de Gravigny, près Evreux. Il n'y a guère que sept ou huit ans, si nous ne nous trompons, que sa très légitime ambition l'a fait venir à Paris, où il a placé son centre d'action.

Pour augmenter sa puissance de production, il fonda, en 1890, la Société des moteurs Niel, au capital de 300,000 francs, porté aujourd'hui à 700,000.

S'il s'est éloigné de nous, pour s'agrandir, il n'a pas entendu nous quitter, car il a établi ses principaux ateliers de construction à Evreux même. C'est ainsi qu'il est resté nôtre, et que son industrie nous appartient toujours.

Ces ateliers occupent environ 130 ouvriers et employés. Ils sont actionnés par un moteur à gaz pauvre de la force de 50 chevaux, alimenté par un gazogène installé dans l'usine.

Leur travail consiste dans la construction de moteurs à gaz et à pétrole. Les machines-outils qui l'exécutent sont aménagés de façon à fabriquer les pièces de moteurs et les moteurs eux-mêmes par séries, afin d'abaisser le prix de revient jusqu'à l'extrême limite.

Les moteurs à gaz sont tous horizontaux et comprennent quarante-deux types. Les uns sont à un cylindre, les autres à deux cylindres parallèles ou opposés. Un nouveau type, qui ne date que de cette année 1896, a fait son entrée dans le monde à l'Exposition de Rouen : c'est un moteur à cylindre, à distribution par soupape et à allumage par clapet et tube en porcelaine ou métal.

Ces moteurs à gaz sont applicables à toutes les industries qui ont besoin de force motrice : imprimeries, moulins, industries textiles, travaux des bois ou des métaux, élévation des eaux, actionnement de dynamos pour la production de la lumière électrique, etc.

Les moteurs à pétrole ordinaires de la Société des moteurs Niel, de la force de un cheval et demi à vingt-cinq chevaux, sont employés principalement par l'agriculture, pour l'irrigation des prairies et des vignes.

Les moteurs Niel sont fort recherchés, non seulement en France, mais aussi à l'étranger. On en rencontre à Valence (Espagne), à Beyrouth (Syrie), au Caire (Egypte), à Santiago (Chili). Nous relevons ce détail parce qu'il nous plaît de constater que notre industrie nationale n'a point encore lâché pied partout; que, parmi nos industriels, plus d'un — les meilleurs, à coup

sûr — résistent, et ne se laissent point emporter par le mouvement de retraite trop accentué, hélas ! qui progressivement chasse nos produits des marchés étrangers, et les refoule dans l'intérieur de nos frontières.

Toutes les machines qui sortent des ateliers de la Compagnie des moteurs Niel, sont construits avec un soin irréprochable, cela va sans dire. Toutes les machines des constructeurs sérieux ont ce mérite. Mais ce qui nous paraît les recommander particulièrement, c'est une série de petits détails d'une ingéniosité charmante, d'un effet en même temps imperceptible et décisif, qui donnent à leur fonctionnement une régularité mathématique et une précision absolue.

C'est toujours, et en toutes choses, quelque qualité d'une ténuité extrême et d'une finesse exquise qui distingue le parfait de ce qui n'est qu'excellent. On raconte que l'acteur Lekain répétait une tragédie chez Voltaire. A un passage, le poète dit : « Mon Dieu ! Oui. C'est bien ; mais ce n'est pas ça, Lekain ! » Et à toutes les répétitions, malgré les efforts de l'artiste, Voltaire disait : « Ce n'est pas ça, Lekain. » Enfin, à la représentation, quand le fameux passage arrive, le tragédien, par une inspiration spontanée et heureuse, change une note, une tonalité, un rien, si bien que Voltaire, éperdu, se penche hors de sa loge, et crie : « C'est ça, Lekain ! »

Les moteurs Niel se sont toujours présentés avec un succès remarquable aux expositions industrielles. Dans la liste des récompenses qu'ils ont obtenues, nous relevons quelques médailles d'argent, dix médailles d'or, six diplômes d'honneur et la croix de la Légion d'honneur. A l'Exposition de Rouen, le jury des récompenses a décerné à la Société un diplôme d'honneur, et à ses

collaborateurs, MM. Brisse et Lecallier, chacun une médaille d'or! Lui aussi a crié : « C'est ça, Lekain! »

ÉLECTRICITÉ ET GAZ

MM. JACQUET FRÈRES, A VERNON

Ce n'est guère que depuis quelques années, après 1889. et à la suite de l'Exposition universelle de Paris, que la maison Jacquet frères, qui s'occupait de mécanique générale, a spécialisé ses ateliers dans la construction des machines et appareils électriques. Ces messieurs ont peut-être pensé qu'en concentrant leur pensée et leur effort sur un seul point, ils auraient chance d'atteindre un plus haut degré de perfection dans leurs ouvrages.

Ils ont d'abord construit deux séries de dynamos à courant continu, les unes génératrices, les autres réceptrices, puis une suite de moteurs, spéciaux à la petite industrie, et propres à l'emploi du courant des stations centrales d'électricité.

Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que leurs machines, aussi bien que celles de leurs confrères, avaient un défaut grave. Tous leurs organes délicats, bobines inductrices, induit, collecteur et balais, étant à nu, se trouvaient exposés à tous les hasards, à tous les heurts, à toutes les intempéries, et ne pouvaient servir que dans des conditions étroitement choisies, et particulièrement favorables.

Elles étaient exclues notamment de tous les chantiers en plein air. Pour faire disparaître cette imperfection,

ces Messieurs ont eu l'idée d'enfermer les organes délicats dans la carcasse magnétique. On a pu voir, à leur exposition, à Rouen, une pompe centrifuge, accouplée directement avec un moteur électrique, construite dans ce système, et qui peut fonctionner dehors, sans abri, et même sous la pluie. Ils ont construit de la même manière un moteur destiné à actionner directement des machines de filature dites « Continues », enveloppé par sa carcasse magnétique, avec de larges ouvertures, masquées par des tôles mobiles, qui donnent un accès facile aux balais.

D'ailleurs, leur esprit inventif et appliqué cherche partout la petite bête, et, quand il la trouve, il la tue.

Ainsi, ils fabriquent des appareils accessoires d'installations d'éclairage. Dans presque tous les cas le moteur de l'usine, qui actionne tout l'outillage des ateliers, actionne aussi la dynamo. Or ce moteur éprouve, à chaque instant, des variations de vitesse, suivant les variations continuelles du travail des ateliers, plus lent si tous les ateliers travaillent à la fois, plus rapide si quelques-uns chôment. Les écarts de vitesse, qui vont parfois jusqu'à 25 p. 100, se font naturellement sentir sur la dynamo, et par voie de conséquence, sur l'éclairage. La lumière, tantôt obscure, tantôt éclatante, n'a plus aucune fixité, au grand dommage des ouvriers, dont ces mobilités fatiguent la vue, et des lampes d'éclairage dont elles abrègent la durée. MM. Jacquet frères, pour obvier à cet inconvénient, ont adapté à leur dynamo un régulateur qui agit directement sur son excitation, en sens inverse des vitesses du moteur, les annule en les compensant, et évite ainsi toute variation dans l'éclairage.

Ce n'était pas bien difficile ; il n'était que de le trouver. Il y a, comme cela, en mécanique, et même en toutes choses, des solutions qu'on va chercher bien loin, qu'on n'y trouve pas, et qui étaient sous la main. Lorsque quelqu'un les a trouvés, chacun se récrie, et dit que c'était facile. Facile, soit. En attendant, personne n'y avait songé. Il n'y a que les malins qui finissent par trouver les lunettes qu'ils ont sur le nez.

Ces explications et ces détails font voir quel soin MM. Jacquet frères apportent à la conception de leurs machines, et quel soin aussi ils doivent apporter à leur exécution. Ils ont une cinquantaine d'ouvriers, triés sur le volet, parfaitement entraînés, qui constituent une équipe d'élite, et dont les ouvrages auraient mérité depuis bien longtemps les honneurs des expositions. Ils ne les avaient pourtant pas encore obtenus, et MM. Jacquet ne s'étaient encore jamais présentés à aucune. Celle de Rouen est la première.

Le jury des récompenses a fait à ces nouveaux venus un accueil des plus flatteurs et des plus empressés, en accordant à MM. Jacquet frères une médaille d'or.

CARROSSERIE

M. LEFRÈRE, A MENILLES

M. Lefrère, de Menilles, fabrique des bois cintrés en tous genres et pour tous les usages imaginables. Sous son habile main, les bois les plus réfractaires et les plus fragiles prennent indifféremment et docilement toutes

les formes, et se plient à toutes les exigences. Ils ont un emploi tout indiqué dans la carrosserie.

M. Lefrère ne paraît pas grandement soucieux de la publicité. Fidèle au précepte du sage qui dit : « Cache ta vie », il est allé discrètement installer son industrie à Menilles, un petit pays qui ne fait pas beaucoup de bruit ni dans l'histoire ni dans la géographie. Il n'a pas dédaigné cependant d'envoyer ses produits à l'Exposition de Rouen, et ils lui ont mérité une médaille d'or, dont le métal doit briller d'un bien vif éclat dans la nuit dont il s'enveloppe.

AGRICULTURE

M. BALLON, A VERNON

M. Ballon est fabricant d'engrais chimiques.

Ces produits sont d'un usage encore peu ancien dans l'agriculture. Comme toutes les nouveautés, ils ont eu quelque peine à entrer dans les mœurs des cultivateurs. Le vieux fumier de ferme était depuis si longtemps en possession de la faveur des campagnes, et il y avait d'ailleurs tant de droits, que les cultivateurs ne voulaient pas entendre parler d'autre chose. Il a fallu que les savants prissent parti. Encore leur intervention ne fut-elle pas du premier coup décisive. Nos agriculteurs se méfiaient même des savants, théoriciens fort habiles, selon eux, très éloquents, rendant de tout un compte exact, mais ne possédant pas comme eux l'enseignement quotidien et terre à terre du sillon natal. Des

beaux messieurs à mains si blanches, disaient-ils, ne peuvent pas savoir comme nous ce qu'il faut à nos champs, et c'est du fumier qu'il leur faut. Ils ne sortaient pas de là. Les beaux messieurs à mains si blanches ont pourtant fait voir qu'ils s'y connaissaient. Ils ont fait pousser dans la plaine des récoltes comme jamais les paysans n'en avaient vu. Des fermes modèles, scientifiquement conduites, ayant les moyens financiers de tenter des expériences ont fait, en grand, des cultures au moyen d'engrais chimiques, et ont obtenu des résultats admirables. Devant un pareil spectacle, les paysans ébahis se sont rendus, et aujourd'hui les engrais industriels ont définitivement pris possession de la campagne. Le fumier de ferme n'est pas pour cela dédaigné, mais les engrais chimiques multiplient son action et apportent à l'agriculture des suppléments de rendement considérables.

L'emploi des engrais artificiels ne doit pas se faire sans discernement. Et d'abord, l'industrie qui les fabrique a commencé par n'être pas très délicate. Exercée par des premiers venus que ne gênait pas le scrupule, elle a jeté parfois dans la circulation des poussières insignifiantes et sans vertu, qui n'ont pas peu contribué à discréditer le produit nouveau, et à retarder son triomphe. Les stations agronomiques ont si bien combattu la fraude, qu'elle est sensiblement diminuée, et que l'industrie des engrais est devenue aussi honnête que les autres.

L'acheteur, outre qu'il doit vérifier sa marchandise, doit aussi savoir quelle marchandise il lui faut. Les terres stériles ou maigres ne doivent pas toutes leur stérilité aux mêmes causes. Les unes, par exemple, man-

quent de phosphore, les autres manquent d'azote. Il est bien clair qu'il faudra donner à chacune, au moyen d'engrais appropriés, les principes dont elles sont dénuées. Les stations agronomiques sont là encore pour guider les cultivateurs, pour analyser leurs terres, et pour leur indiquer de quels engrais elles ont besoin.

Ceux-ci ont donc toute sécurité aujourd'hui en achetant des engrais chimiques, et toute facilité pour en faire un judicieux emploi. L'argent qu'ils placent là est celui qu'ils placent le mieux. Ils le retrouvent au double dans l'épi.

MM. GILBERT ET FILS, A SAINTE-GENEVIÈVE, PRÈS VERNON

Ont aussi envoyé des échantillons d'engrais, surtout des engrais d'*os gras*. Ils avaient ajouté à leur envoi des tourteaux et des drèches.

Leur maison a été fondée en 1887, pour la fabrication de tous les engrais indistinctement, nitrates, sulfates, phosphates, superphosphates, chlorures, selon le besoin et la demande de la clientèle, et avec les dosages qu'elle indiquait. Mais elle s'est fait, dans son industrie, une place à part et privilégiée par la fabrication d'un superphosphate d'*os gras*. Ce produit, fabriqué avec des os dégélatinés, a tout de suite obtenu un grand succès, les expériences auxquelles il a donné lieu ayant amené des résultats sensiblement supérieurs à tous autres. Ainsi, on a ensemencé d'avoine deux parcelles de terre contiguës, dans l'une desquelles on avait préalablement répandu du nitrate de soude mélangé aux scories, et dans l'autre du superphosphate d'os gras. Dans la pre-

mière on a récolté, à l'hectare, 4,427 kilogrammes de paille et 2,167 kilogrammes de grain; dans l'autre 4,563 kilogrammes de paille et 2,389 kilogrammes de grain.

On reproche à cet engrais d'être cher. Est-ce bien exact et bien mérité? C'est vrai que son prix est élevé; mais il faut tenir compte des 2 p. 100 d'azote qu'il contient, que les autres superphosphates ne contiennent pas, et qu'il est juste que l'acheteur paie. Au surplus, la question n'est pas là. L'excédent du rendement obtenu par le superphosphate d'os non dégélatinés couvre-t-il, oui ou non, l'excédent de dépense que son achat entraîne? Les expériences répondent qu'il le couvre au double. Là-dessus, que chacun table.

Quelques agriculteurs ont pensé qu'en ajoutant de l'azote au superphosphate minéral par l'addition de sulfate d'ammoniaque ou de nitrate, ils obtiendraient à meilleur marché un engrais en tout semblable au superphosphate d'os non dégélatinés. Eh bien! l'expérience a été faite, et l'engrais organique a toujours produit des rendements supérieurs.

La supériorité des superphosphates d'os non dégélatinés semble aujourd'hui incontestée, si l'on en juge par les quantités qui s'en vendent. D'abord la maison Gilbert et fils en jette annuellement dans la circulation environ 2,000 tonnes, à elle toute seule. Et, en outre, beaucoup de maisons d'engrais, qui n'en faisaient pas jadis, ont suivi son exemple et se sont mises à en faire.

La maison Gilbert et fils peut donc se targuer au moins d'avoir rendu à l'agriculture un véritable service, en fabriquant la première un engrais reconnu préférable aux autres. Et ce n'est pas un bienfait à dédaigner. Aussi bien, il n'est pas de mince bienfait pour les malheureux.

Notre malheureuse agriculture française est engagée aujourd'hui, et depuis si longtemps, dans de si douloureuses épreuves, que tous ceux qui, sous une forme ou sous une autre, viennent à son secours, doivent être les bienvenus.

MM. Gilbert et fils font aussi le commerce de tourteaux et drèches pour l'alimentation et l'engraissement du bétail. Cette fabrication chez eux ne présente aucune particularité, et ne provoque aucune considération.

M. GODALIER, A ROUTOT

M. Godalier fabrique du mastic à greffer, qui offre une particularité ingénieuse. Pour obtenir une plasticité convenable, M. Godalier se servait de la poix. Mais cette poix, sous l'action du grand soleil et de la grande chaleur, se liquéfiait, coulait toute, et laissait la greffe à nu. Pour obvier à cet inconvénient, il y ajoute de la cire d'abeilles, qui résiste plus à la chaleur, et qui donne au mastic une tenue et une consistance dont il avait besoin. Cette addition élève un peu le prix, mais au moins on a quelque chose, tandis qu'avec le produit ordinaire on n'a rien, ou tout au moins on court le risque de ne rien avoir.

M. Godalier fabrique aussi de la graisse pour chaussures. Cette graisse composée de plusieurs corps gras mélangés en des proportions de lui connues, s'adresse surtout aux cultivateurs et aux chasseurs. Elle restitue leur souplesse aux chaussures mouillées, et les rend en même temps imperméables pour l'avenir. Elle ne nuit en rien à l'action du cirage et à son éclat. Enfin —

notez ce dernier point — elle n'a absolument aucune odeur. M. Godalier dit que sa graisse pour chaussures est de plus en plus appréciée, à mesure qu'elle est plus connue. Cela n'a rien de surprenant, étant donnés tous les mérites que nous venons d'énumérer.

M. Godalier avait déjà une fois exposé des échantillons de ses produits au concours agricole de Beuzeville, en 1895, et il y avait obtenu une mention honorable: à l'Exposition de Rouen, ils lui ont mérité une médaille de bronze.

M. GODARD, A BERNIENVILLE

M. Godard a envoyé à l'Exposition de Rouen de la cire et du miel; il est apiculteur. C'est une industrie qui a de la grâce, et tout un côté qu'on poétise; mais elle a aussi ses proses, ses contrariétés et ses déboires. — Le personnel employé à la fabrication, pour n'être pas celui de tout le monde, n'en a pas moins ses exigences, ses caprices et ses colères, et le patron n'est pas moins tenu qu'ailleurs à se faire bien venir. Il faut dire, d'autre part, que les ateliers sont très laborieux et très assidus, et qu'ils ne demandent jamais de réduction sur les heures de travail. Avec cela, une tempérance!... Et des mœurs!... Irréprochables. Oh! bien des vertus, en somme, si on compare.

Quoique le travail qui se fait dans les ruches semble à peu près automatique, il y a pourtant un art et un métier qu'il faut savoir. Il faut connaître les mœurs des abeilles. Il faut en outre être en état de prendre les précautions et les soins convenables, soit pour augmen-

ter sa récolte, soit pour éviter ou prévenir des désastres.

L'abeille n'est pas précisément difficile sur son logement; mais encore faut-il qu'on le lui prépare de façon qu'il lui plaise. Elle demande surtout et avant tout qu'il soit sec et chaud. Quant à l'aménagement intérieur, elle n'y regarde guère, et l'on peut consulter là-dessus moins ses goûts que la commodité et la facilité du travail de la récolte.

Cette opération de la récolte se faisait autrefois, et se fait même encore quelquefois aujourd'hui, si nous ne nous trompons, *à l'étouffage*. On emplissait tout simplement la ruche de vapeur de soufre. C'était horrible. C'était joindre l'assassinat au cambriolage. Les ruches à calotte et à hausses permettent maintenant de procéder à ce travail d'une façon moins barbare. La ruche à *hausses* et à *cadres mobiles* semble être actuellement la plus perfectionnée. Elle supprime l'essaimage naturel, et facilite l'essaimage artificiel. Elle permet de visiter fréquemment l'intérieur et de combattre la *fausse teigne*. Elle rend la récolte commode et rapide. Enfin, rien de plus aisé, avec elle, que de rajeunir constamment la cire au moyen de la transposition des hausses.

Quel peut bien être la valeur du travail des abeilles? Chacune peut faire en moyenne six voyages par jour, et rapporter à chaque voyage 3 centigrammes de miel. Elles ne travaillent que l'été, quand il fait chaud et qu'il y a des fleurs. Eh bien ! on a calculé qu'en 1874 toutes les abeilles de France avaient produit du miel pour 25 millions de francs. A vingt sous le kilo !

Ces intéressantes bêtes ne sont pas à l'abri des misères d'ici-bas. Elles sont sujettes à diverses maladies dont la

plus terrible est la *loque* ou pourriture, qui en fait d'épouvantables destructions. Elles ont, en outre, de nombreux ennemis. D'abord, le plus redoutable, l'homme. Généralement, tous les animaux de la création ont leurs ennemis, et l'homme figure invariablement en tête de toutes les listes. Les abeilles ont donc l'homme. Après lui, elles ont le frelon, la guêpe, le philante apivore, le papillon à tête de mort, les mulots, hérissons, blaireaux, les mésanges, les hirondelles, les lézards, les crapauds, etc. Voilà bien du monde acharné après elles, les pauvres ! Elles ne survivent et ne résistent à tant d'attaques que grâce à leur fécondité qui est prodigieuse. Ainsi l'a voulu la nature. Savez-vous qu'elle n'est pas bonne, la nature : bonne dans le sens où nous l'entendons couramment. Elle crée les uns uniquement en vue de les faire dévorer par les autres, sans se soucier du mauvais quart d'heure que devront passer les victimes. Ce que les destructions qu'elle organise préparent et contiennent d'angoisses et de douleurs, c'est épouvantable. Dans l'ordre qu'elle a établi il n'y a pas ombre de droit; il n'y a que de la force, de la force brutale et meurtrière. Non, elle n'est pas bonne, la nature !

M. FRÉRET, A PITRES

M. Fréret exploite une manufacture de pieux et de poteaux, avec béton de ciment comprimé, pour clôtures, ronces et grillages. Ces clôtures sont propres à enfermer des terrains quelconques, jardins, herbages, chasses, basses-cours pour empêcher soit les bêtes d'en sortir, soit les gens d'y entrer ; et elles constituent dans un

sens et dans l'autre un très sérieux obstacle. Ces fils de fer à ronces, surtout, sont étonnants; on n'imaginerait jamais, si on ne le voyait, que ce puisse être d'une défense aussi rude.

Nous n'avons rien à dire des poteaux avec plaque verticale en fer, et des clôtures ronces et grillages, sinon que la maison Fréret les fabrique bien, et qu'elle y apporte autant de soin que toutes les maisons qui sont recommandables comme elle. Mais ce que nous devons signaler aux clients, c'est le *clou* de la fabrication de cette maison, et de son exposition, ce sont ses poteaux à béton comprimé. Il n'y a guère que deux ans qu'elle les fabrique, et, si nous ne nous trompons, dans toute la région du nord-ouest de la France, elle est seule à les fabriquer. La clientèle environnante n'aura qu'à s'en louer, car ils sont d'une solidité à toute épreuve, et d'un prix nécessairement bien plus modéré que si l'on devait les faire venir de loin.

M. Fréret avait déjà obtenu une médaille de bronze, en 1895, au concours départemental de l'Eure. A l'Exposition de Rouen de cette année il a remporté une médaille d'argent.

M. FILOQUE PÈRE, A BOURGTHEROULDE

Voici un travailleur qui a le diable au corps. Toute sa vie s'est passée dans les ateliers. A l'âge où l'on est encore enfant, après avoir reçu rapidement, dans les écoles, une instruction des plus élémentaires, il s'associa aux travaux mécaniques de son père. Il se jeta

sur les outils, et quand il les eut en main, il ne les quitta plus.

En ce temps-là, les machines à tisser venaient de recevoir du génie de Jacquard des organes tout nouveaux. Les premiers métiers étaient loin encore de la perfection qu'ils ont atteinte depuis. L'esprit inventif de M. Filoque apporta à ceux que construisait son père sa part, et une part non petite, de perfectionnements. — Puis il conçut et exécuta un moulin à bras, fort ingénieux. Enfin, et comme si ses précédents travaux n'étaient que des, tâtonnements, il sembla avoir trouvé sa voie en se tournant vers la fabrication des machines agricoles.

On commençait alors, — c'était vers 1856 — à répandre dans le public les machines à battre. C'étaient des machines à manège. Il en construisit qui se firent remarquer alors pour la correction et la rapidité de leur travail.

A ce moment aussi la vapeur pénétrait dans toutes les usines, et était appliquée, comme force motrice, à toutes les machines. M. Filoque, toujours en éveil et à l'affût des nouveautés, fut des premiers à s'emparer de cette force motrice. Il l'introduisit dans ses ateliers, dont il bouleversa tout le vieil outillage, et il l'appliqua du même coup à ses machines à battre.

Ses heureux travaux ont eu la bonne fortune de n'être point méconnus. Dans tous les concours et expositions où ils se sont présentés, ils ont remporté un grand nombre de médailles d'argent et d'or. Ces récompenses officielles ne sont pas les seules qu'ils aient obtenues. La clientèle s'est jointe aux jurys, et lui a témoigné son approbation par l'abondance de ses commandes. Les ateliers jadis modestes emploient aujourd'hui une tren-

taine d'ouvriers exclusivement occupés à la fabrication. En outre de ce personnel, M. Filoque a soixante ouvriers attachés à la manœuvre de vingt locomobiles et batteuses, et de trois batteuses de petites graines.

A cette industrie du battage, M. Filoque a ajouté celle de la mouture des orges, seigles, pois, sarrasins, pour la nourriture des bestiaux, et celle encore du sciage mécanique. Il a établi deux moulins pour cette mouture en deux endroits différents, afin d'augmenter ses points de contact avec la clientèle agricole, et il a fabriqué deux scies circulaires avec locomobiles montées sur chariot, qu'il promène chez les charpentiers et propriétaires pour le débitage des bois.

M. Filoque a envoyé à l'Exposition de Rouen une locomobile de cinq à six chevaux et une machine à battre. La chaudière de la locomobile a $9^{m},50$ de surface de chauffe. Un réchauffeur y est adapté, au moyen duquel l'eau introduite dans la chaudière est déjà portée à 70 degrés. Le clapet de sûreté pour prévenir les explosions, le régulateur pour assurer la marche uniforme, la glissière pour rendre le nettoyage des plus faciles, tout y est prévu pour en faire un outil docile, sûr et aussi peu coûteux que possible.

La batteuse a une largeur de $1^{m},72$, et peut recevoir les pailles les plus longues. Tous ses organes sont établis en vue de la solidité de l'appareil et de la perfection de l'ouvrage. C'est ainsi que les tables sont en deux parties, et sont plus solides, étant moins longues, que la grille du ventilateur est disposée de façon à ne pas laisser passer les têtes de coquelicot ; que le vannage des grains est répété deux fois, etc. Mais c'est sur les machines elles-mêmes qu'il faut voir tous ces détails

pour se rendre compte de toutes les minuties dans lesquelles le constructeur est entré pour leur assurer la solidité et l'adresse.

M. Filoque père a remporté à l'Exposition de Rouen sa victoire accoutumée. Le jury des récompenses lui a accordé une médaille d'or.

M. MONTANDON, A VERNON

C'est également une médaille d'or qu'il a octroyée à M. Montandon.

Cet industriel, si recommandable et si méritant, est, lui aussi, un grand collectionneur de médailles et un grand ami des jurys des récompenses.

Son usine fabrique les machines, les instruments, les outils les plus variés, surtout pour l'usage de l'agriculture, machines à battre, concasseurs, pressoirs, moulins à pommes, tarares, trieurs, hache-paille, faucheuses, etc. Ses ateliers sont montés pour fabriquer de soixante à soixante-dix appareils de battage par an, et de huit cents à mille instruments divers.

Nous ne fatiguerons pas le lecteur à parler de tous les objets divers qui peuvent en sortir. La simple énumération, à elle toute seule, en serait longue. Nous appelons seulement l'attention sur les machines à battre et sur les concasseurs.

La machine à battre de M. Montandon a été baptisée par lui : « la Vernonnaise ». Elle est à vapeur ou à manège. Elle a toujours eu la prétention de réaliser une économie de 30 francs par jour, comparativement aux autres machines. Les autres machines sans

doute n'en conviennent pas. Les cultivateurs qui s'en sont servis savent bien à quoi s'en tenir, et ce qu'il en faut penser.

M. Montandon avait négligé, pendant de longues années, la fabrication des machines à battre à plan incliné, pensant que ce système ne durerait pas et serait bientôt abandonné. Mais, quand il a vu qu'il ne l'était pas ; qu'au contraire, il persistait dans la pratique du battage mécanique, il ne s'est pas entêté, et il s'est mis à fabriquer des machines à plan incliné. Sa batteuse à plan incliné, il l'appelle « la Vernonnaise nouvelle ».

Cette Vernonnaise nouvelle n'a de nouveau que la fabrication dans ses ateliers, à laquelle M. Montandon s'est nouvellement résigné, car son travail est le même que celui de la machine mue par manège ou par la vapeur. Elle n'en diffère que par son moteur. Son moteur, tout le monde le connaît, c'est un cheval qu'on introduit dans une stalle dont le plancher, en plan incliné, est une chaîne mobile qui fuit sous son pas, et détermine un mouvement de rotation par lequel est actionné tout l'appareil.

Le concasseur de M. Montandon, c'est, comme il l'appelle, l'*outil universel ;* c'est un moulin à pommes, un aplatisseur, un hache-paille, un brise-tourteau, etc., c'est le chapeau de Fortunatus. Ces changements s'opèrent par la substitution d'un système de noix plus ou moins dentées, ou de cylindres plus ou moins profondément cannelés.

M. Montandon présente volontiers ses machines aux Expositions et concours, dont il rapporte toujours quelques récompenses. Il en a plus de cent, si l'on compte

bien. Il faut y ajouter la médaille d'or que vient de lui décerner le jury de Rouen.

LA SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE DE L'EURE SECTION DE BERNAY

La section de Bernay de la Société d'agriculture de l'Eure avait à Rouen une exposition bien particulièrement remarquable, tant par la qualité que par le nombre des objets exposés.

Cette section de Bernay est vraiment admirable et privilégiée. Elle compte dans son sein des hommes tels qu'il n'en est point de plus distingués dans les autres sections, de plus érudits, de plus laborieux, de plus dévoués aux intérêts agricoles et aux lettres, MM. Join-Lambert, Boivin-Champeaux, le chanoine Porée, Malbranche, Cauchepin, l'abbé Dubois, d'autres encore, que nous n'oublions pas, mais que nous passons sous silence, parce qu'ils sont légion, enfin M. le duc de Broglie, que nous nommons le dernier pour terminer notre nomenclature par un éclat.

De tels collaborateurs ne pouvaient manquer d'illustrer ses travaux.

L'emplacement considérable qu'elle avait envahi à l'Exposition de Rouen suffisait à peine à contenir les objets qu'elle avait eu à y envoyer. Mais un heureux agencement avait su tirer parti de la place concédée et éviter l'entassement. Grâce à un arrangement méthodique, qui en même temps n'était pas sans agrément, le visiteur pouvait facilement passer en revue les diverses catégories d'objets qui étaient offertes à ses regards.

C'était d'abord des échantillons de produits agricoles, lin, blé, avoine, etc., en gerbes et en sac. Dans les sacs, le grain sans doute était magnifique, mais dans les gerbes il était plus beau encore. Ces épis énormes et sains, qui émergeaient tout gonflés de grains, étaient admirables. Le grain sous cette forme avait toute sa mise en scène, toute sa parure et toute sa richesse abondante et grasse. C'était superbe.

Plus loin, c'étaient des tourteaux et des matières premières pour engrais. — Plus loin, c'était un parc de modèles réduits de déchaumeuse et d'arracheuse de betteraves. Si l'agriculture a fini par accepter les machines pour exécuter les travaux des champs, les efforts des hommes instruits et dévoués n'y ont pas médiocrement aidé. Pour entraîner son humeur un peu routinière, il n'a fallu rien moins que les prédications passionnées des agriculteurs clairvoyants, et aussi l'habileté prodigieuse des constructeurs de machines agricoles, qui ont presque tout de suite construit des machines excellentes, dont le travail était merveilleux, et qui sont ainsi venus à point pour appuyer les théories par les démonstrations les plus surprenantes. Ce sont les hommes comme ceux qui composent la section de Bernay qui donnent toujours ces branles, et qui hâtent la marche du progrès.

Voici maintenant des pièces d'orfèvrerie, des vases, des plateaux ciselés. C'est le *Trésor de Berthouville*. Plus exactement, c'en est le fac-similé et la reproduction. Le vrai trésor de Berthouville, les pièces originales, sont à Paris, à la Bibliothèque nationale. Il a été découvert à Berthouville, dans l'arondissement de Bernay, à la suite de fouilles qui l'ont mis à nu, en même temps

que des ruines de murailles, des substructions, que des inscriptions relevées sur des pierres disent avoir appartenu à un temple de Mercure. Ces fouilles, commencées en 1830, puis abandonnées, reprises plus tard et abandonnées encore, sont aujourd'hui reprises de nouveau, et confiées par le Gouvernement aux mains érudites et expérimentées du Père de la Croix. On peut dire que ces travaux ont été mis en train, poursuivis, organisés par les études, les soins, les démarches sans nombre de notre excellent conseiller général, M. Join-Lambert. C'est lui qui dans des brochures documentées a fait connaître et vulgarisé les fouilles déjà faites, et celles qui restaient à faire. C'est lui qui y a intéressé le public. C'est lui enfin qui a obtenu du Gouvernement une commission pour le Père de la Croix, et des fonds pour subvenir, au moins en partie, aux travaux à exécuter. Ah ! quand ces travaux seront terminés, il pourra se rendre le témoignage que sa pioche n'a pas été celle qui a fait le moins d'ouvrage.

Ceci, c'est la collection des bustes, médaillons, photographies, plaques commémoratives consacrés par la section de Bernay à la mémoire des hommes qui ont honoré le pays par leurs œuvres, et qui ont bien mérité de lui par leurs bienfaits.

Enfin voici toute une bibliothèque, un étalage de libraire achalandé. Ce sont les œuvres des membres de la section, œuvres de toutes sortes, d'une étendue encyclopédique, œuvres littéraires, historiques, scientifiques, archéologiques, agricoles, financières, économiques.

Ces volumes-ci, ce sont les derniers ouvrages de M. le duc de Broglie : *le Secret du Roi ; Frédéric II et Marie-Thérèse ; la Mission de M. de Gontaut-Biron à Berlin.*

Ceux-là sont de M. Join-Lambert : *Un Vicomte de Brionne ; Un Concordat au* XII^e^ *siècle ; Le Mariage de M^me^ Roland*, et une série de rapports sur des sujets agricoles et de travaux archéologiques sur le Bec-Hellouin, Brionne et la Rivière-Thibouville.

Ces autres sont de M. Boivin-Champeaux : *Guillaume Cliton, duc de Normandie ; Liberge de Grandchain ;* une notice historique sur la *Révolution dans le département de l'Eure.*

Ces autres encore sont de M. le chanoine Porée : *le Trésor de l'Abbaye de Saint-Nicolas, à Verneuil ; le Nécrologe de l'Abbaye de Saint-Taurin, à Evreux ; l'Abbaye du Bec et son église ; la Sépulture des évêques d'Evreux.*

En voici qui portent la signature de M. Lambert : *Alexandre de Bernay, poète du* XII^e^ *siècle ; les Prussiens à Bernay ; la Seigneurie de Courbépine et la Marquise de Prie.*

En voilà qui portent celle de M. Christophe Allard : *Une Promenade au Canada ; la France au Canada ; Noëls normands.*

Sous le nom de M. Malbranche, nous trouvons : *Languet de Gergy ; l'Abbaye du Bec ; Un Procès de Chasse au* XVIII^e^ *siècle.*

Sous celui de M. Louis Regnier : *Une Excursion dans la vallée de la Charentonne ; la Bibliographie historique du département de l'Eure ; les Œuvres d'art des églises du canton de Beaumesnil.*

M. Philippe Lalonde nous donne : *le Crédit agricole et la loi du 19 février* 1889.

Et MM. Piéton et Lecointe, en collaboration : un *Manuel élémentaire d'agriculture et d'horticulture pour le département de l'Eure.*

M. Duchemin : une brochure sur *le Commerce de l'eau-de-vie de cidre au XVIII^e^ siècle.*

Et M. de la Chenelière : une *Géographie; Ruines romaines; Des Peines en matières correctionnelle et criminelle; Trésors archéologiques de l'Armorique occidentale; Monuments mégalithiques.*

Enfin, ces derniers ouvrages sont :

De M. le colonel Goujon : l'*Histoire de Bernay et de son canton.*

De M. Eugène Niel : un catalogue des plantes rares de l'arrondissement de Bernay en 1864; un catalogue des plantes phanérogames, vasculaires et cryptogames du département de l'Eure.

De M. l'abbé Dubois : une *Notice sur l'abbé Réguis, curé de Notre-Dame-du-Hamel.*

Telles sont les œuvres que la section de Bernay avait exposées à Rouen, œuvres qui témoignent de l'activité de ses membres, en même temps que de la distinction de leur esprit et de l'élévation de leurs pensées.

Le jury des récompenses avait déjà décerné une médaille d'or à la section de Bernay dans la classe de l'enseignement supérieur. Il lui en a décerné une seconde pour son exposition relative à l'agriculture.

M. CAUCHEPIN

Un des menbres les plus laborieux et les plus chercheurs de la section de Bernay, M. Cauchepin, avait présenté, parmi les objets exposés par elle, un plan de laiterie modèle. Le jury des récompenses lui a accordé personnellement, pour ce plan, une médaille d'argent,

CONSTRUCTIONS NAVALES

M. BOSQUET, A FIQUEFLEUR-ÉQUAINVILLE

M. Bosquet, de Fiquefleur, fabrique des objets pour navires. Il avait envoyé à l'Exposition de Rouen des échantillons de ses fabrications.

Rien peut-être ne donne mieux l'idée des perfectionnements que l'homme peut apporter à ses conceptions, que de comparer le tronc d'arbre évidé sur lequel s'embarque le sauvage, à un transatlantique ou à un cuirassé. Ce qui est bien curieux aussi, c'est de songer à la succession des progrès qu'a faits la navigation. Pour ne parler que de ses modes de locomotion, son premier outil fut la rame. La voile vint ensuite et constitua un progrès immense. Enfin la navigation à vapeur a marqué la dernière étape, le dernier perfectionnement, et de nos jours on en est là. On ne s'y tiendra pas, croyez-le bien, et la navigation n'a pas dit son dernier mot. Rien, d'ailleurs, n'a dit son dernier mot.

Remarquez que dans cet art, moins que dans tout autre peut-être, les perfectionnements accomplis n'ont fait disparaître les anciennes méthodes. Ainsi la rame n'a pas disparu devant la voile et la voile tient bon devant la vapeur. C'est que, de tous les modes de navigation, il n'y en a pas un qui soit parfait et qui satisfasse à tous les *desiderata*. La rame est un instrument primitif, et qui servirait mal nos impatiences et notre besoin de vitesse. Mais la voile n'est plus rien, quand il n'y a plus

de vent, et la vapeur n'est plus rien quand il n'y a plus de charbon. La vapeur, force motrice des navires, offre le triple inconvénient de coûter cher, d'être subordonnée à sa provision de charbon, et d'occuper à bord une place énorme. Il faudrait un mode de transport qui ne fût ni dispendieux, ni limité, ni encombrant. Soyez tranquilles, l'homme le trouvera. En attendant, et pour peu que nous rêvions avec quelque philosophie aux immenses progrès accomplis, nous pouvons nous faire une idée, en même temps folle et exacte, de ceux qui s'accompliront encore, et considérer nos cuirassés comme des constructions rudimentaires.

Mais toutes ces rêveries nous ont emporté à la dérive bien loin de M. Bosquet qui travaille consciencieusement à fabriquer tous les engins dont les navires ont besoin, cercles de mâts, cabillots, barres d'anspects, etc. Nous insistons sur le mot consciencieusement, car ici la conscience et la bonne foi sont plus indispensables encore qu'ailleurs, puisque la vie des marins en dépend. Toute mauvaise qualité dans les matières employées, toute malfaçon dans l'ouvrage seraient des impiétés qui équivaudraient à des meurtres.

Les objets qui ont été envoyés par M. Bosquet étaient, comme tous ceux, d'ailleurs, de sa fabrication courante, au-dessus de tout soupçon et à l'abri de toute critique, et le jury des récompenses lui a accordé une mention honorable.

INAUGURATION

D'UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE EN L'HONNEUR

DE

DOM MASSUET

A Saint-Ouen-de-Mancelles (commune de Gisay-la-Coudre.)

Le 30 août 1896.

Le dimanche 30 août 1896, a eu lieu à Saint-Ouen-de-Mancelles (commune de Gisay-la-Coudre), canton de Beaumesnil, l'inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur de Dom Massuet.

Sur la plaque qui a été apposée dans l'église est gravée l'inscription suivante :

D. O. M.

A LA MÉMOIRE

DE

DOM RENÉ MASSUET

RELIGIEUX DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR

PROFESSEUR DE THÉOLOGIE

—

NÉ A SAINT-OUEN-DE-MANCELLES, LE 1er SEPTEMBRE 1666,

MORT A SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, LE 19 JANVIER 1716.

—

ŒUVRES DE SAINT-IRÉNÉE

ANNALES BÉNÉDICTINES

—

Vir peritus multos ulto erudivit.

(*Eccles.*, XXXVII, 22.)

—

Erigé par la Société libre de l'Eure (section de Bernay)

30 AOUT 1896.

La cérémonie était présidée par M. le duc de Broglie, président de la section de Bernay, entouré de MM. Camille Fouquet, député de l'Eure, Lerenard-Lavallée, secrétaire de la section, Cauchepin, Durand, etc., membres de la Société, et d'une nombreuse assistance.

NOTICE

SUR

M. G. PRÉTAVOINE

PAR M. REYNAUD

M. Germain Prétavoine est mort, à Paris, le 7 janvier 1896. Ancien maire de Louviers, ancien député de l'Eure à l'Assemblée nationale, il était président du Comice agricole de Louviers qui, depuis 1889, forme une section d'arrondissement de la Société libre d'agriculture de l'Eure.

Dans la séance du 9 février 1896, M. Léon Petit, secrétaire perpétuel, a exprimé le désir de la Société qu'un hommage fût rendu à la mémoire de cet homme de bien fidèle, jusqu'à ses derniers instants, à la cause qu'elle défend.

Les souvenirs qu'a laissés M. Prétavoine méritaient à tous égards d'être recueillis. Seulement il semblait que le soin en dût appartenir à quelqu'un de ceux qui avaient été associés à sa vie politique, puisqu'un scrupule d'une extrême délicatesse arrêtait le parent et l'ami qui, mieux que personne, s'en fût pieusement acquitté. Il en a été décidé autrement.

L'honneur, que M. Prétavoine m'a fait de me recevoir dans son intimité, a paru me désigner ; les bontés, dont il m'avait comblé, ne m'ont pas permis de décliner la demande qui m'était adressée ; je sollicite toute l'indulgence du lecteur.

La famille de M. Prétavoine est originaire du département de l'Eure, ou, tout au moins, elle y était établie dès le XVIII^e^ siècle. Son père était avocat, maire de la ville de Bernay et conseiller d'arrondissement, quand, en 1820, il quitta le barreau et renonça à ses fonctions publiques pour venir se fixer à Louviers : c'était la condition mise à son mariage avec M^lle^ Flore-Adélaïde Rondeaux de Montbray ; condition qu'aujourd'hui encore nous jugerions rigoureuse, qui l'était bien davantage il y a près de quatre-vingts ans, que M. Prétavoine accepta cependant, sacrifiant ses légitimes ambitions à l'honneur de l'alliance qui lui était offerte. Sa femme reçut en dot la propriété de la Salle du Bois où M. Rondeaux de Montbray, qui avait été conseiller à la cour des Comptes sous l'ancien régime, puis maire de Rouen en 1791, s'était retiré après la Révolution.

M. Germain Prétavoine y est né le 27 juin 1822 ; sa mère mourut peu de temps après, en 1825 ; mais son père vivait encore, en mai 1849, lorsqu'il épousa M^lle^ Février, fille d'un notaire de Paris. La famille, dans laquelle il entrait, était attachée à la Monarchie de Juillet. Un oncle de M^me^ Prétavoine, M. Aubry, avait épousé la sœur de M. Vitet de l'Académie française. Lui-même avait été élevé dans les idées qui étaient alors celles de presque toute la bourgeoisie. Après de brillantes études faites au collège Charlemagne il avait suivi les cours de l'Ecole de droit. Sa vie de jeune

homme commençait à peu près au moment où le Roi formait le cabinet dont le maréchal Soult avait la présidence et dont M. Guizot, avec le portefeuille des Affaire étrangères, était le chef véritable, cabinet qui pendant plus de sept ans gouverna la France.

On pensait alors que le problème, dont nous cherchons encore la solution, l'alliance de l'ordre et de la liberté, était définitivement résolu. La Révolution de 1848 montra combien était superficielle et trompeuse l'apparente tranquillité dont on jouissait; elle surprit M. Prétavoine comme tant d'autres; son patriotisme s'en affligea, sa raison protesta contre la brutalité des événements et, toute sa vie, il demeura orléaniste et parlementaire.

Quels que fussent ses regrets, quel que fût son respect pour la famille royale, il restait cependant libre de ses actions; il pouvait, sans scrupule aucun, servir son pays sous la République dont il convenait à la France de renouveler l'expérience, comme il le pourra, sous l'Empire, quand, effrayée, elle demandera à un Napoléon de la sauver du désordre dont elle se sentait menacée, comme il le pourra enfin lorsque, par un triste recommencement de notre histoire, le second Empire s'écroulera devant l'invasion.

M. Prétavoine n'a jamais rien demandé à ces différents gouvernements; il n'a jamais reçu d'eux aucun de ces bienfaits qui obligent. Les fonctions qu'il remplit furent gratuites, et si, en 1868, la croix de la Légion d'honneur fut donnée au maire de Louviers, cette distinction n'était que la tardive reconnaissance des mérites d'une administration qui durait depuis près de vingt ans.

Conseiller municipal de Louviers en 1848, adjoint au maire à la fin de la même année, M. Prétavoine devint maire en 1855 et ne cessa ses fonctions qu'en 1874.

De 1849 à 1870, Louviers n'a pas d'histoire ou, pour mieux dire, son histoire est celle de toutes les villes de province à cette époque. Le gouvernement impérial cherchait à assurer sa popularité en entreprenant un peu partout de grands travaux publics destinés à marquer son règne et à le rappeler au souvenir des électeurs; ses préfets poussaient les municipalités dans la même voie, plus désireux, peut-être, de l'effet immédiat que soucieux de l'avenir; les administrateurs prudents et sages se trouvaient alors placés dans une situation fâcheuse, obligés qu'ils étaient de s'opposer à des projets séduisants. On a toujours mauvaise grâce à parler raison.

Les relations du préfet de l'Eure et du maire de Louviers furent parfois difficiles ; elles en étaient même arrivées au point de ne plus sembler possibles quand une assez grave indisposition de M. Prétavoine permit à M. Janvier de La Motte une démarche qui rapprocha ces deux hommes d'un esprit et d'un tempérament si opposés.

Le maire de Louviers avait d'autres embarras que ceux qui lui venaient d'Evreux ; il lui fallait compter avec son conseil municipal ; il mettait une grande coquetterie à le séduire et à le convaincre ; la chose n'était pas toujours aisée ; plusieurs, parmi ses collaborateurs, étaient entrés au Conseil avec l'intention de lui faire de l'opposition ; peu résistèrent à la droiture de ses intentions, à la rectitude de son jugement, au charme de sa parole.

Je ne puis dire tout ce qu'a entrepris la municipalité de Louviers sous la direction de M. Prétavoine. Quelques mesures importantes pourtant doivent être signalées, notamment : la construction d'un abattoir municipal et l'établissement d'une machine à vapeur, qui, placée en amont, refoule l'eau de la rivière d'Eure dans un réservoir construit à une assez grande hauteur. Ces travaux, intéressant au plus haut degré les conditions hygiéniques de la ville, n'ont pas été cependant sans donner beaucoup d'ennuis à l'administration. Il n'est pas de mesure d'intérêt général dont l'exécution ne froisse, au début, des intérêts particuliers et ces derniers crient très fort. Il en a été de même des dépenses faites, soit pour voûter une ravine qui traversait auparavant une des places de la ville, soit pour supprimer un dépôt d'immondices qui existait là où est aujourd'hui le square Saint-Jean.

Tout en s'efforçant de donner la plus large satisfaction aux besoins matériels de la population ouvrière par des travaux d'assainissement, M. Prétavoine se préoccupait, avec un soin particulier, des questions d'assistance publique et d'enseignement primaire. Chaque année il présidait lui-même les distributions des prix des écoles, encourageant les enfants, soutenant les maîtres, sachant trouver, pour parler aux uns et aux autres, des paroles élevées et touchantes.

Il croyait que les populations ouvrières ont, plus que les autres peut-être, besoin des consolations religieuses ; il honorait les membres du clergé, et savait que jamais on ne faisait un appel inutile à leur dévouement et à leur charité. Religieux lui-même, il lui était facile d'entretenir avec eux ces bonnes relations si profi-

tables aux uns et aux autres, et il le faisait sans compromettre en rien l'autorité civile dont il était le représentant.

Je parlerai plus loin, et avec quelques détails, de la Société de secours mutuels qu'il a fondée, ainsi que du Comice agricole ; mais, avant d'arriver en 1870, je veux rappeler que la ville de Louviers reçut, en 1858, l'Association normande, lorsque celle-ci, sous la direction de M. de Caumont, vint y tenir son XXVI^e^ congrès. Le maire sut donner à cette solennité un éclat inaccoutumé. Il ne faut pas trop sourire de l'entrée que fit l'Association normande, à la lueur des flambeaux, précédée des corporations ouvrières de Louviers qui, bannières déployées, la conduisirent à la mairie. Ces manifestations extérieures avaient pour but d'associer la population aux hommages rendus à l'homme éminent qui consacrait sa grande intelligence et son activité à provoquer en province « le mouvement des idées » et, en l'y associant, de lui faire mieux comprendre tout le profit qu'elle pouvait retirer de l'œuvre si généreusement poursuivie au milieu de tant de difficultés.

« Les discussions, qui vont s'ouvrir, nous seront précieuses à plus d'un titre, disait M. Prétavoine à la séance d'ouverture. Nous y trouverons d'utiles enseignements et de bons conseils ; elles nous forceront à nous étudier et à nous apprendre à nous connaître. C'est peut-être ce qui manque le plus dans nos villes d'industrie, où les esprits toujours en quête d'innovations, précipités par la concurrence sur la pente rapide du progrès, manquent du temps nécessaire pour se recueillir. » (*Annuaire de l'Association normande*, 1859, p. 177 et suiv.)

Enfin je n'ajouterais pas qu'un bal fut donné à l'hôtel de ville aux frais du maire et de ses adjoints, MM. Marcel et Renault, si, dans bien des villes, on ne voyait, depuis quelque temps, les municipalités comprendre autrement leurs fonctions.

Le souvenir de ces fêtes était bien oublié quand, le 21 août 1870, sur la convocation du maire de Louviers, les notables se réunirent dans cette même salle pour s'occuper de la formation de compagnies de gardes nationaux volontaires ou de francs-tireurs que demandait le ministre à la Guerre. La réunion fut orageuse ; deux partis se dessinèrent nettement. M. Prétavoine proposait l'organisation d'une garde nationale qui s'équiperait à ses frais et veillerait seulement sur la ville ; le sous-préfet soutenait la création de francs-tireurs qui se porteraient partout où besoin serait.

On se sépara sans rien conclure. La Révolution du 4 septembre éclata. La municipalité dut faire quelques concessions, elle forma une compagnie, dite « des éclaireurs de la garde nationale », qui en fût plus tard la première compagnie, pendant que le nouveau sous-préfet prenait, à la date du 16 septembre, un arrêté qui prescrivait l'ouverture, dans tous les chefs-lieux de canton de l'arrondissement, d'un registre sur lequel s'inscrivirent ceux qui devinrent « les éclaireurs volontaires de l'arrondissement de Louviers ». Ces francs-tireurs causaient de sérieuses appréhensions dans une ville à qui sa situation topographique défendait toute résistance sérieuse, en même temps que ses nombreuses usines permettaient de faciles représailles à un vainqueur dont l'incendie de Châteaudun éclairait la marche de sinistres lueurs.

L'organisation de la garde nationale avait été d'ailleurs rapidement poursuivie, et, sous le commandement de M. Alexandre Poussin, elle courut à la défense d'Evreux lorsque, le 19 novembre, les Prussiens attaquèrent la ville. Sa belle contenance devant l'ennemi lui mérita les félicitations du Gouvernement.

L'occupation de Rouen, l'abandon de Vernon, d'Evreux et de Louviers modifièrent la situation ; le sous-préfet réunit les officiers du bataillon de Louviers et les invita à délibérer sur cette alternative, ou d'aller à Serquigny se réunir aux troupes françaises qui y étaient concentrées, ou de céder leurs fusils aux gardes mobilisés non armés. La seconde détermination fut adoptée et les fusils de la garde nationale furent versés à Bernay.

Les francs-tireurs avaient, le 19 novembre, quitté Louviers, en même temps que la garde nationale ; ils n'y rentrèrent que le 7 mars. Ils suivirent la fortune de l'armée de l'Eure, prirent une part glorieuse à ses combats, sous la conduite du capitaine Golvin, et avec la courageuse assistance de leur chef d'ambulance, M. Lemercier, avocat à Louviers.

Un décret de la délégation de Tours du 24 septembre avait prescrit le remplacement des Conseils municipaux, qui venaient d'être élus, par des commissions municipales nommées par le préfet. Louviers obtint le maintien intégral de son administration, M. Prétavoine eut ainsi le douloureux honneur de représenter la Ville devant l'autorité militaire prussienne.

Avant même que l'ennemi ne parût, les difficultés s'étaient succédé pressantes et graves.

Le 18 septembre, le receveur particulier de Louviers

reçut l'ordre de se retirer à Laval et le service des finances se trouva tout d'un coup suspendu dans tout l'arrondissement.

La municipalité créa du papier monnaie sous forme de bons divisionnaires de 1 fr., 5 fr. et 10 fr. Le montant de ces bons s'est élevé à 125,000 fr. et le mouvement de la caisse, autorisée à les émettre sous la garantie de la Ville, a été de plus de 900,000 fr. Ces bons ont été précieux ; ils ont fourni aux industriels le moyen d'acquitter le salaire de leurs ouvriers ; ils ont facilité à la Ville elle-même les paiements à faire aux ateliers de charité et le service des secours distribués à domicile.

Il avait en effet fallu, dès le commencement de septembre, créer des ateliers de travail et distribuer des secours à domicile pour conjurer « les effets d'une crise industrielle, dont l'intensité n'était égalée que par la rapidité avec laquelle elle était venue surprendre la population ». Des crédits furent accordés, des emprunts furent votés pour parer à ces dépenses que ne commandait pas moins la sécurité de la ville, que l'humanité de ses représentants : chose rare, le travail fait dans ces conditions n'a pas été improductif; le jardin de Saint-Lubin, où l'on conduit aujourd'hui presque tous les enfants, date de cette époque. Louviers soutint 2,000 ouvriers ou indigents ; les ateliers de charité occupèrent 1,500 personnes ; 428,000 fr. furent distribués en salaires et secours. (Rapport présenté au conseil municipal le 7 novembre 1871.)

Une autre mesure financière ne fut pas moins utile. Le comptoir d'alimentation, sous la direction d'un des plus grands industriels de Louviers, M. Audresset, qui

y a apporté toute son intelligence, permit de maintenir le prix du pain à un taux inférieur à celui qu'il atteignit dans des localités voisines et la ville a pu le distribuer aux familles pauvres à des conditions exceptionnellement favorables. L'opération, proposée par le Maire, a été si heureusement conduite, qu'au jour de la liquidation, elle a donné à la ville un bénéfice net de 2,500 fr., après avoir économisé 13,500 fr. de dépenses à la caisse municipale et 44,500 fr. aux habitants. (Même rapport.)

La charité privée vint enfin en aide à l'administration ; les dames de Louviers, présidées par Mme Prétavoine, s'occupèrent plus particulièrement des mobiles et des mobilisés de l'arrondissement qui souffraient cruellement des rigueurs d'un hiver exceptionnel.

Au même temps qu'il pourvoyait aux besoins de ses administrés, le Maire dut s'occuper des troupes françaises, mobiles et mobilisés qui se dirigeaient sur Bernay. C'était un spectacle lamentable que celui de ces jeunes gens mal équipés, mal armés. Les mobilisés de Pont-Audemer, commandés par M. de La Ferrière, passèrent huit jours à Louviers, casernés dans la gare aux marchandises de la compagnie de l'Ouest, abrités du vent par des bâches insuffisantes ; ils ont conservé un mauvais souvenir de ce séjour ; la municipalité n'en est pas responsable, elle obéissait à des ordres formels.

Le 7 décembre Louviers était à la merci de l'ennemi et l'attendait anxieusement. Le lendemain 6,000 hommes arrivèrent et y passèrent la nuit ; d'autres, en aussi grand nombre, les suivirent quelques jours plus tard, puis d'autres encore. Louviers ne fut pas occupé d'une

manière permanente pendant la guerre ; la ville n'était qu'un gîte d'étape. La situation du Maire n'en fut peut-être que plus délicate ; il lui fallait exécuter les ordres de réquisition du vainqueur, assurer son logement, sa sécurité, dont répondait celle de la commune ; les troupes de passage n'avaient aucun ménagement à garder envers l'habitant qu'elles quittaient au bout quelques heures ; les dispositions les mieux prises étaient souvent mal observées ; la population se plaignait, elle s'en prenait à ses représentants dont les intentions étaient parfois méconnues. M. Prétavoine fit face à toutes les difficultés et il sut, par la dignité de son attitude, sauvegarder l'honneur de la cité et atténuer, dans la mesure du possible, ses inévitables souffrances. (*Louviers pendant la guerre de* 1870-1871, par Géfrotin. Evreux, 1873.)

Aussi, lors des élections du 8 février 1871, fut-il élu représentant de l'Eure à l'Assemblée nationale avec l'amiral de La Roncière-le Noury, le duc de Broglie, le comte d'Osmoy et MM. de Salvandy, Louis Passy, Dupont de l'Eure et Besnard.

Il siégea au centre droit de l'Assemblée.

Il vota la paix et soutint M. Thiers dans toutes les mesures que prit celui-ci pour libérer le territoire et reconstituer le pays. Conservateur, il se sépara de lui quand les progrès menaçants du radicalisme ne lui parurent pas suffisamment combattus par le gouvernement. Dans la séance du 24 mai 1873, il a voté l'ordre du jour motivé qui a amené la démission du Président de la République, et il a repoussé la proposition tendant à ne pas accepter cette démission. Je ne serais pas vrai, si je ne disais que M. Prétavoine fut de ceux qui

entrevirent alors la possibilité d'une restauration ; il la croyait nécessaire au salut de la France. La démarche, faite par le comte de Paris auprès du comte de Chambord, lui traça son devoir et il se soumit à la fusion que commandait l'état des partis. Je m'imagine que le refus du comte de Chambord d'abandonner le drapeau blanc ne lui inspira que de politiques regrets ; il ne fut jamais un homme d'ancien régime, et, derrière le chef de la branche aînée de la famille royale, il vit toujours le chef de la branche cadette à qui allaient toutes ses sympathies et tout son dévouement. Il accepta le septennat avec enthousiasme ; il n'engageait l'avenir que pour un temps limité. « L'Assemblée nationale, dans un jour de patriotisme éclairé, disait-il en juillet 1874 à Gaillon, a confié pour sept années, au plus respectable et au plus désintéressé des hommes, le soin de diriger les affaires de la France et elle s'est interdit le droit de revenir sur cette décision. C'était le point principal et désormais les hommes d'ordre savent ce qu'ils ont à faire ; ils savent que leur devoir, d'accord avec leur intérêt, est de soutenir, de défendre au besoin, le pouvoir de celui en qui se personnifient si noblement les tendances de la France conservatrice. » L'année suivante, à Pont-de-l'Arche, il expliquait comment il ne blâmait pas ceux qui, « plus hardis que lui », avaient voté les lois constitutionnelles ; il faisait remarquer, parmi les conditions imposées par la droite et que la gauche avait acceptées, la clause relative à la revision de la Constitution et il ajoutait : « Cette première loi votée, les conservateurs devaient-ils s'abstenir, se désintéresser de tout, et refuser tout appui au gouvernement qu'ils avaient eux-mêmes choisi par cette seule raison,

que les institutions dont on venait de l'entourer ne répondaient pas complètement à leur désir? Pour ma part, je ne l'ai pas pensé. »

Il est impossible de méconnaître qu'il restait ainsi fidèle à la cause conservatrice et au prince qui la représentait à ses yeux.

M. Prétavoine était aimé et respecté de ses collègues; ils appréciaient la fermeté de son caractère et la sûreté de ses relations. La connaissance qu'il avait des affaires administratives en faisait un député utile dans les commissions, où il préférait développer ses idées: la tribune toutefois ne l'effrayait pas au point qu'il n'osât l'aborder. Il y parut, non sans succès; on y remarqua la précision et la distinction de sa parole, sa bonne tenue, aussi exempte d'embarras que d'outrecuidance, qualité bien rare au début. Le discours le plus important qu'il y prononça est relatif au travail de nuit que l'on voulait défendre aux femmes dans les manufactures. La question intéressait la population ouvrière; il montra qu'il en savait les besoins et la cause de la liberté triompha, ce jour-là, des excès de la réglementation.

Les élections municipales du 22 novembre 1874 lui furent défavorables. M. Prétavoine quitta la mairie. Il n'est pas douteux que son attitude politique n'ait été la cause de cet échec. Un éclatant hommage fut tout de suite rendu à son administration. D'anciens collègues, ceux dont l'estime importait, plus favorisés que lui par le suffrage universel, tinrent à protester publiquement contre les attaques auxquelles il avait succombé; quelques-uns même refusèrent d'entrer dans le conseil. (*Publicateur de Louviers* des 25 et 28 novembre 1874.)

L'honneur était sauf, mais la situation électorale de M. Prétavoine se trouvait bien compromise, et, aux élections législatives de 1876, il abandonna la lutte après le premier tour de scrutin. M. Raoul Duval devint député de Louviers.

La vie politique de M. Prétavoine était terminée et il ne devait plus tenter aucun effort pour prendre une part active aux affaires ; il allait demeurer le spectateur attristé d'événements qui le froissaient ; les idées qui lui étaient chères perdaient chaque jour du terrain, et il devait voir mourir dans l'exil le prince dont il honorait le caractère, dont il plaignait la fortune adverse, dont il avait ardemment désiré la restauration, tout en en comprenant les insurmontables difficultés. Souvent, quand il parlait du comte de Paris, il reprochait aux Français leur manque de loyalisme ; reproche un peu singulier, peut-être, dans la bouche de cet orléaniste impénitent qui ne s'était jamais demandé si la révolution de 1830 n'avait pas sa part de responsabilité dans l'état d'esprit qu'il constatait avec tant d'amertume chez ses contemporains.

On assure que tous les hommes, qui ont eu l'honneur de faire partie des assemblées politiques, conservent un souvenir impérissable du temps qu'ils y ont passé et ne peuvent se consoler des loisirs que leur imposent les électeurs. Je ne sais si M. Prétavoine a connu ces regrets ; il ne les manifestait pas et les mœurs nouvelles que les partis extrêmes ont introduites à la Chambre n'étaient pas pour les lui donner. Il avait horreur de la vulgarité et de la violence. Il ne croyait pas que le devoir d'un homme politique fût d'injurier ses adversaires. « J'estime qu'il y a intérêt à se respecter les uns

les autres, disait-il un jour, et je ne pense pas qu'on manque nécessairement aux lois de l'honnêteté pour avoir une opinion différente de la mienne. (*Le Publicateur, Journal de Louviers*, 9 octobre 1875.) Ces sentiments de modération sont mal compris de la majorité des électeurs. La violence ne plaît pas seulement aux violents, ils ne sont, grâce à Dieu, qu'en petit nombre dans notre pays; elle séduit surtout les faibles, et ceux-là sont légion. Ils croient que les audacieux les vengent; leur timidité en est reconnaissante et ils admirent un courage qui souvent n'est qu'une comédie dont ils sont les dupes.

M. Prétavoine n'était pas l'homme du suffrage universel; peut-être eût-il mieux réussi en s'adressant à un collège électoral plus restreint, en parlant aux électeurs sénatoriaux comme il le faisait aux membres du comice; peut-être aussi eût-il préféré le Luxembourg au Palais-Bourbon? Il est permis de le penser; toutefois, il n'a jamais été candidat au Sénat. Lors des premières élections, où triomphèrent ses amis politiques, il s'effaça devant de hautes personnalités ; plus tard, il ne put que déplorer leur défaite qui lui semblait amoindrir le département et l'Assemblée elle-même.

De toutes ses fonctions publiques, il ne conserva que la Présidence du Comice agricole de Louviers et celle de la Société de secours mutuels.

Le Comice agricole de l'arrondissement de Louviers a été fondé en 1869 par M. Crétet, alors sous-préfet ; il continuait, en y réunissant les autres cantons de l'arrondissement, le comice des cantons de Neubourg et d'Amfreville, qui n'avait pas cessé de fonctionner, mais dont les ressources étaient insuffisantes.

Il avait pour but et pour objet l'étude de tous les intérêts agricoles ; il lui était interdit de s'occuper de questions étrangères à l'agriculture.

Chaque année un concours, ouvert dans l'un des cantons, devait précéder une distribution de récompenses ; le concours n'a plus lieu que tous les deux ans depuis 1890.

Dans la séance du 11 septembre, où les statuts furent votés, M. Prétavoine fut nommé président du Comice. Le premier concours devait avoir lieu à Louviers en 1870 : non seulement il ne put être tenu, mais, en 1871, il fut encore ajourné et la question même de la continuation du Comice fut posée par le président ; l'assemblée, à l'unanimité, en confirma l'institution (25 novembre 1871).

Le 29 septembre 1872 eut enfin lieu, à Louviers, la première distribution de récompenses. Les concours se sont depuis régulièrement succédé. Nous avons déjà vu que M. Prétavoine, député, profitait volontiers de l'occasion qu'ils lui offraient de s'entretenir avec ses électeurs ; il ne croyait pas manquer à l'obligation que lui imposaient les statuts de ne s'occuper que d'agriculture.

« Que faut-il, Messieurs, disait-il à Gaillon en 1874, pour assurer la prospérité des agriculteurs, sinon la continuation de ce que vous possédez aujourd'hui. Vous avez les terres fertiles... vous avez l'intelligence, l'économie et l'amour du travail, que demandez-vous de plus ? Rien, si ce n'est que la politique vous permette de jouir en paix des biens que la Providence a mis à votre portée. »

La précaution oratoire, un peu longuement déve-

loppée, est prise une fois pour toutes, et servira quand le président du Comice croira devoir parler politique ; il n'abusera d'ailleurs pas de cette faculté et surtout, jamais, il ne sera possible de trouver dans ses paroles l'expression d'un ressentiment personnel. Je ne me propose pas de passer la revue de tous les concours ; je dois cependant m'arrêter à ceux qui sont comme les étapes de la campagne économique qu'a poursuivie M. Prétavoine. A Gaillon, en 1879, dans une allocution plus étendue que de coutume, il établit très nettement que l'agriculture ne souffrait pas seulement des intempéries, de la rareté et de la cherté de la main-d'œuvre, qu'elle souffrait surtout de la concurrence étrangère et il demanda le rétablissement de l'échelle mobile.

Cette attitude ne manquait pas de courage à une époque où l'on disait que ceux qui réclamaient des droits protecteurs voulaient affamer le peuple, et où, dans un département voisin, l'on avait vu le surnom de Marquis de Pain cher, donné à un candidat, assurer le succès de son adversaire.

M. Prétavoine implorait le secours du gouvernement, et il finira par l'obtenir, sinon sous la forme un peu surannée de l'échelle mobile, du moins sous celle de droits protecteurs. Il ne se dissimulait pas que l'échelle mobile n'avait pas tenu les promesses qu'on avait faites en son nom ; il croyait cependant que la rapidité des moyens de communication supprimait les inconvénients qu'elle avait présentés. « Elle avait le grand tort, disait-il, en 1880, après l'exécution des décrets rendus contre les congrégations non autorisées, d'appartenir à une législation disparue ; le gouvernement nous a montré

que de telles considérations n'étaient pas capables de l'arrêter. »

Les agriculteurs de Pont-de-l'Arche ont-ils bien compris l'allusion ? Je ne sais ; mais, l'année suivante, le maire du Neubourg, prévenu sans doute, était sur ses gardes et, lorsque le président du Comice voulut insister sur les charges que les lois d'enregistrement font peser sur la propriété agricole, il fut interrompu de telle sorte par ce magistrat peu hospitalier qu'il renonça à la parole. Il se retrouvait à Gaillon, en 1884, quand il eut à remercier le ministre de l'Agriculture qui avait proposé le rétablissement de droits d'entrée sur la viande et les blés venant de l'extérieur. Il triompha modestement, reconnaissant « le tort qu'il avait eu d'avoir raison cinq ans trop tôt ». Le succès n'était d'ailleurs pas complet ; l'expérience prouva que les droits votés étaient insuffisants ; il semblait que le relèvement en fût accepté de la majorité, quand le gouvernement proposa l'ajournement de la mesure. Cet état de choses amena d'énergiques protestations que le maire du Neubourg voulut bien entendre cette fois. M. Prétavoine parlait comme l'avait fait le ministre au Neubourg même ; il n'était plus un factieux en 1886.

La loi du 21 mars 1884, sur les syndicats professionnels, a permis aux agriculteurs de se procurer à des prix aussi réduits que possible, instruments, semences et engrais. Un syndicat central s'établit à Paris, des syndicats locaux dans les cantons du Neubourg et d'Amfreville ; le président du Comice ne manqua pas d'encourager ce mouvement dont il lui semblait que l'agriculture devait grandement profiter.

Le 29 septembre 1889, les membres du Comice étaient

réunis à Louviers lorsque M. Prétavoine leur donna lecture d'une lettre de M. Join-Lambert, président de la Société libre de l'Eure, lettre dont le premier paragraphe résume très exactement les préoccupations qu'avaient eues les deux présidents, les deux cousins, et la résolution qu'ils avaient prise.

« Monsieur le Président, écrivait M. Join-Lambert à M. Prétavoine, en nous entretenant des difficultés qu'éprouvent les agriculteurs de notre département et des services qu'ils sont en droit d'attendre des Sociétés dont la présidence nous est en ce moment confiée, la pensée nous est venue qu'elles rendraient sans doute leur action plus efficace, si elles réunissaient leurs efforts...

« Après un échange d'explications, dit le procès-verbal, l'assemblée, appréciant tout ce qu'il y a d'avantageux et de flatteur pour le comice à être affilié à une compagnie aussi honorable que la Société libre de l'Eure, accepte à l'unanimité la proposition qui lui est faite et décide qu'à l'avenir le Comice ajoutera à son titre de « Comice agricole de l'arrondissement « de Louviers », celui de : « Section de la Société « libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de « l'Eure. »

M. Prétavoine en 1890 commençait à s'inquiéter un peu des victoires de la cause économique pour laquelle il avait combattu. Tout en constatant que les agriculteurs n'avaient pas encore obtenu tout ce qu'ils avaient le droit d'exiger, il ajoutait cependant que la grande difficulté semblait être d'appliquer le principe de la protection, « non seulement d'une façon équitable, mais encore avec assez de modération pour ne donner

aucune prise sérieuse aux critiques ardentes des libre-échangistes ».

C'est son dernier discours; il se termine par un adieu aux agriculteurs de Gaillon « qu'il ne reverra sans doute pas en 1900 ». C'était devant eux qu'il avait commencé la lutte, c'est devant eux qu'il constatait la victoire. Il ne présidera plus qu'une fois le concours, à Louviers, en 1892, se bornant à remercier le sous-préfet qui a prouvé que, « malgré les divergences d'opinion, il était possible et même facile de s'entendre avec les représentants de l'administration supérieure, sur le terrain de la courtoisie et du bon vouloir ».

Les adversaires politiques de M. Prétavoine reconnaissaient la modération, la bonne foi et l'équité que le président du Comice apportait dans ses critiques, et c'est à l'*Union républicaine de l'Eure* que j'emprunterai, pour l'appliquer à toutes ses allocutions, l'appréciation bien impartiale assurément qu'elle faisait en 1884 du discours de Gaillon. « Quant à la forme, ce discours est un petit « chef-d'œuvre littéraire : il a été prononcé avec une « facilité, une élégance et une amabilité charmante qui « nous faisaient regretter que M. Prétavoine ne fût pas « des nôtres. » (N° du 8 octobre 1884.)

La constante préoccupation qu'avait le maire de Louviers de venir en aide à la population ouvrière de la ville amena la fondation d'une Société de Secours mutuels dont il demeura le président jusqu'en 1894, époque à laquelle sa santé ne lui permit plus de conserver ses fonctions. L'origine de cette institution serait assez curieuse.

J'ai dit les heureux résultats du comptoir d'alimentation créé en 1870; on raconte que, quelques années au-

paravant, à un moment où l'insuffisance de la récolte du blé avait amené une élévation inquiétante dans le prix du pain, d'accord avec M. de Jancigny, alors sous-préfet à Louviers, M. Prétavoine aurait eu la pensée de faire venir des farines de l'étranger pour les livrer au prix de revient aux boulangers de la ville; une souscription aurait été ouverte, et, en quelques jours, la somme nécessaire, plus de 55,000 francs aurait été fournie par les principaux habitants. Les fonds, que l'on avait ainsi recueillis, n'auraient pas été épuisés quand le blé reprit son cours normal, et les souscripteurs auraient consenti à ce que l'excédent, qui devait leur revenir, servît à former le premier capital d'une Société de Secours mutuels. Ce récit m'a été fait par une personne en qui l'on peut avoir la plus grande confiance ; je crains cependant qu'il n'y ait quelque confusion dans ses souvenirs. En effet, en 1884, M. Prétavoine lui-même, faisant l'historique de la Société, indique que ses premiers fonds, 7,000 fr. provinrent de la fusion que la Société des Tisserands et celle de Saint-François-Xavier consentirent à opérer avec la société nouvelle; il parle bien de l'appel qu'il avait fait « peu d'années auparavant » à la générosité de ses concitoyens, mais loin de relier les premières souscriptions à celles qu'il se proposait de solliciter, il n'y fait allusion que pour dire son embarras de s'adresser toujours aux mêmes personnes (« car ce sont toujours les mêmes qui donnent ») et pour ajouter qu'il fut bien vite rassuré, ayant obtenu des engagements annuels de près de 5,000 fr.

Quoi qu'il en soit, qu'elles soient ou non séparées l'une de l'autre, les souscriptions ont existé et font

honneur à ceux qui y ont concouru, comme au maire qui les a provoquées.

La Société générale des Secours mutuels des ouvriers de Louviers est la première qui y ait étendu ses bienfaits à toutes les personnes vivant de leur travail, sans distinction de métier, de religion et de sexe; en même temps elle admit des membres honoraires qui, sans prendre part aux avantages de l'association, consentaient à concourir à ses dépenses; elle est la première aussi qui ait ajouté aux services de la maladie la création d'une caisse de retraites.

Le succès a été considérable; aux souscriptions, dont je parlais tout à l'heure, se sont ajoutées des subventions, des donations, si bien, qu'en 1884, la Société comptait plus de 600 membres participants et qu'elle avait un capital de plus de 120,000 fr. En 1894, au moment de la retraite de M. Prétavoine, ce capital s'était élevé à 184,368 fr.

Il me reste, pour terminer cette étude imparfaite, à parler de l'homme privé. Je voudrais que ses amis puissent le revoir dans le portrait que je vais essayer et que ceux qui ne l'ont pas connu comprennent les regrets qu'il a laissés.

A Paris, M. Prétavoine trouvait une famille nombreuse et de bons amis. Il aimait à recevoir, et il reçut tant que vécut M^me^ Prétavoine, maîtresse de maison accomplie. Il aimait le spectacle, il y allait souvent. Il avait, dans sa jeunesse, joué la comédie au château de Saint-Aubin, chez M. Anisson-Duperron, et, à Louviers même, sur le théâtre où, pendant tant d'années, à la saison des chasses, M^me^ Coppens sut réunir une troupe d'élite; il avait eu du succès et il était resté un bon

juge des choses de la scène, un peu sévère peut-être. Je n'ai pas besoin de dire qu'il ne goûtait pas les hardiesses de ce siècle finissant, et qu'il trouvait préférable, l'action en dût-elle être moins vécue, que les acteurs, qui voulaient être entendus du public, ne lui tournassent pas le dos.

Causeur fin, délicat, charmant, d'une élocution un peu lente, mais sûr du mot qui portait toujours, il aimait surtout le monde et il en était très recherché. Je le vois entrant dans un salon, marchant à petits pas et comme glissant sur le tapis, la tête un peu penchée, la physionomie douce et souriante, non sans quelque malice; il était bien vite entouré, et les plus jeunes et les plus jolies femmes n'étaient pas les moins empressées auprès de lui. Il a semblé de bonne heure un peu plus vieux que son âge; ses cheveux étaient d'un beau blanc; il avait grand soin de sa personne et ses manières avaient quelque chose de cette politesse dont la province a gardé le secret. On est trop pressé à Paris pour y être d'une correction parfaite; M. Prétavoine n'était jamais pressé. Il avait de l'homme du monde ces deux qualités maîtresses, de ne pas faire de discours et de savoir écouter. C'était par un mot, par une remarque, qu'il se mêlait à la conversation, et qu'il jugeait le dernier roman ou la pièce nouvelle. En littérature, en art, comme en politique, ses idées dataient de 1830; il ne s'en cachait pas, je dirais presque qu'il s'en vantait. Le hasard faisait que, dans quelques-unes des maisons où il fréquentait le plus, on était bien loin de l'époque à laquelle il était volontairement resté. Les nouvelles de Guy de Maupassant exceptées (elles avaient séduit le Normand qui sommeillait en lui), je ne crois pas qu'il y eût un seul

sujet sur lequel il fût en communion de sentiment avec les maîtres de ces maisons ou leurs intimes; et cependant ou lui faisait fête; on n'y recevait pas seulement le parent ou l'ami, on y accueillait l'homme, dont l'esprit était toujours jeune et toujours nouveau, quand avaient vieilli les idées au service desquelles il le mettait; et puis, par-dessus tout, on aimait sa bonté qui avait un charme tout particulier. Cette bonté n'était certes pas banale. M. Prétavoine était bien loin d'être un misanthrope, mais il n'était pas davantage l'ami du genre humain, et il connaissait les haines vigoureuses. Un malhonnête homme, une méchante action le mettaient hors de lui et l'indignation lui donnait une fougue inaccoutumée.

D'ordinaire il réservait toute son ardeur pour le service de ses parents ou celui de ses amis. Il tenait la parenté en très grande considération; il lui donnait et lui demandait beaucoup. Quand il avait dit de quelqu'un « c'est un bon parent », il avait fait, de la personne dont il parlait, le plus grand éloge qu'il crût en pouvoir faire et celui que, toujours, il s'efforçait de mériter. C'est encore là un sentiment bien vieux, bien bourgeois, quelque peu démodé, presque ridicule. Il est si commode de s'affranchir, en en riant, de devoirs ennuyeux, pénibles, douloureux parfois, et il est certain que les bouleversements qui troublent les familles donnent bien souvent ce caractère aux devoirs de parenté. Il est d'un homme de cœur de les accepter partout et toujours. M. Prétavoine n'y a jamais manqué.

Il donnait et demandait tout autant à l'amitié, elle était pour lui comme une parenté d'élection; elle obligeait au même titre.

Dans de telles dispositions d'esprit, avec de tels goûts et avec la facilité qu'il trouvait à les satisfaire, M. Prétavoine n'avait pas le temps de regretter les voyages à Versailles et les longues séances à l'Assemblée nationale.

Sa vie d'ailleurs n'était pas inoccupée. Il avait été censeur à la Société générale. Il était le vice-président du conseil d'administration des compagnies d'assurances *l'Urbaine*. Il portait à leurs opérations le plus vif intérêt ; son honnêteté s'indignait des reproches que les assurés adressent si facilement aux assureurs quand ces derniers sont au contraire bien souvent les victimes de spéculations coupables. Cette idée, si simple, qu'une assurance ne peut jamais devenir une cause de bénéfice, n'a pas encore pénétré assez profondément l'esprit du public ; et bien des sinistrés, parmi les plus éclairés, ne comprennent pas que la somme assurée ne leur soit pas acquise, à forfait, en cas de sinistre, quelles que soient l'étendue de celui-ci et la valeur réelle de la chose assurée.

Il était aussi l'un des membres les plus compétents du conseil d'administration des Polders de l'Ouest. Cette société exploite les terrains conquis sur la mer dans la baie du Mont Saint-Michel. M. Prétavoine faisait de fréquentes visites à ces vastes champs de culture, où se sont poursuivies avec succès de curieuses expériences, où quelques déceptions aussi ont été éprouvées, où n'en éprouve-t-on pas ? et dont les leçons devaient profiter aux membres du Comice.

La belle saison le ramenait en Normandie, à la Salle du Bois. La maison de famille avait reçu des augmentations successives. Les salons du maire, du député

étaient devenus trop petits pour tous ceux qui s'y présentaient et les constructions nouvelles marquaient les besoins auxquels on avait dû faire face. A l'extrémité d'un faubourg, au milieu d'un jardin qu'ombragent des arbres séculaires, elle était à la fois une maison de ville et une maison de campagne : Louviers d'un côté, les champs et les bois de l'autre. Cette situation était privilégiée. Je ne suis pas bien sûr que M. Prétavoine n'eût pas désiré que son habitation fût un peu plus isolée, lorsqu'il s'y retira après sa défaite électorale. L'éloignement eût servi d'excuse à ceux qui en oublièrent le chemin. Il était trop philosophe pour s'étonner de cet abandon, et trop sage pour s'en affliger ; mais il était souvent gêné de l'embarras qu'éprouvaient les visiteurs d'autrefois quand une rencontre fortuite les mettait en présence de l'hôte du temps passé. Des amis sans doute lui demeurèrent fidèles, plus dévoués que jamais, plus aimés aussi. Je ne sais personne qui ait poussé plus loin l'amitié. Il n'était pas prodigue, je l'ai déjà dit, de son affection ; mais, en la donnant, il donnait en même temps à celui qu'il avait distingué toutes les qualités que son cœur et son esprit pouvaient lui désirer, et l'on était mal venu à se permettre devant lui le moindre doute sur la réalité de tant de perfections.

D'autres et plus nombreux continuèrent à venir frapper à une porte qui ne s'était jamais fermée et ne se ferma jamais pour eux ; les pauvres connaissaient depuis longtemps l'inépuisable et intelligente charité de la maîtresse de la maison, dont le sens droit, dont la bonté accueillante, dont le cœur vaillant ont laissé un souvenir profond dans toute la population.

Enfin et pour achever de décrire le milieu dans lequel M. Prétavoine se retrouvait, il faut ajouter qu'aux fonctionnaires qui fréquentaient chez lui et que leur carrière éloigna de Louviers, succédèrent de nouveaux venus qui se montrèrent de plus en plus réservés jusqu'à ce que l'administration ait frappé la maison d'une sorte d'interdit, plus ou moins sévère, selon les tendances de la préfecture.

La mesure a d'ailleurs été générale dans toute la France, la scission a été presque complète entre les fonctionnaires du Gouvernement et les familles qui passaient pour lui être hostiles.

Je crois cet état de choses fâcheux pour l'Etat, dont les agents auraient une plus grande autorité, si, grâce à leurs relations, ils ne pouvaient être suspectés de mesures vexatoires; pour les fonctionnaires, qui trouveraient dans les maisons, même réactionnaires, des distractions plus dignes de leur situation que celles qu'ils vont parfois chercher ailleurs; pour les habitants qui, vivant un peu trop sur eux-mêmes, gagneraient au commerce d'hommes jeunes, instruits, leur apportant, par suite de la diversité de leurs occupations, des idées nouvelles.

Je ne puis dire que l'on ait souffert à la Salle du Bois, de l'absence des fonctionnaires dont on recevait les prédécesseurs; peut-être même n'y eussent-ils pas tous trouvé le même accueil (il en a été ainsi de tous temps, et il ne peut en être autrement); mais cette absence a contribué, pour sa part, à augmenter le vide qui s'était produit; c'est pourquoi j'ai dû la signaler. J'ajoute que ceux-là sont à plaindre, qui n'ont pu se faire admettre dans cette maison hospitalière, où la

politique est la chose dont ils eussent entendu le moins parler.

Mme Prétavoine vivait encore, et sa tendresse savait adoucir toutes les amertumes. Deux fils, dont l'aîné gravissait rapidement les degrés de la carrière administrative pendant que le plus jeune achevait ses études, entouraient leur père de leurs attentions ; celui-ci, fier de leurs succès, reportait sur leur avenir toutes ses espérances.

A Louviers, l'homme du monde devenait un rural, ou mieux un forestier. Dans les dernières années de l'Empire, il avait acheté, à deux kilomètres de la Salle du Bois, une ferme dite de la Vallée-Ouin dont le terrain rocailleux et très accidenté se prêtait mal à la culture. Il en avait transformé la partie la plus ingrate en un bois d'arbres verts, qu'il avait tous fait planter sous ses yeux ; il l'avait percée de larges routes carrossables, à pentes douces, et de sentiers plus abrupts.

Tous ces travaux avaient été exécutés pendant qu'il était maire de Louviers, et, chaque jour, en sortant de la mairie, il avait pris l'habitude d'aller voir sa chère vallée.

L'air qu'on y respire est particulièrement pur et fortifiant ; l'on y conduit aujourd'hui encore les convalescents. Il attribuait à cette promenade quotidienne le rétablissement de sa santé un moment fort atteinte, et, jusqu'à ses derniers jours, il la continua. Les pins et les sapins ont vigoureusement poussé, vengeant le propriétaire des plaisanteries qui ne lui avaient pas été ménagées quand il avait entrepris, à grands frais, de convertir des pierres en arbres. M. Prétavoine n'aimait pas seulement les arbres qu'il avait plantés, ceux de la

Vallée-Ouin, ceux du jardin de Saint-Lubin ; il aimait la forêt. Louviers est entouré de bois magnifiques, qu'il connaissait à merveille pour les avoir parcourus en tous sens depuis son enfance. La majesté calme des futaies, le silence profond qui y règne, faisaient grande impression sur son âme ; jamais je ne l'ai vu plus heureux que lorsque ses chevaux, mis au pas, le promenaient dans les belles routes des forêts de Louviers ou d'Elbeuf. Il parlait peu alors, il était comme recueilli dans son admiration, et sa pensée s'élevait avec les grands arbres vers le ciel et vers Dieu. Il ne manquait jamais de montrer à ses hôtes ces splendeurs du pays, et sa joie était grande quand il voyait sa passion partagée ; c'était au contraire une déception pour lui de ne pas sentir les âmes amies vibrer à l'unisson de la sienne ; je me rappelle le désappointement que lui causa un artiste de talent qui préféra Acquigny et ses eaux aux hêtres de la forêt ; il l'en eût aimé un peu moins, s'il n'eût été son parent.

M. Prétavoine pouvait facilement oublier la politique ; elle ne l'oublia pas et le poursuivit de ses ressentiments. Son fils aîné en fut la première victime ; il dut, après le 16 mai, quitter l'administration et chercher une voie nouvelle qui le conduisit jusqu'en Amérique ; il y contracta le germe d'une maladie qui le ramena mourant à la Salle du Bois, où il rendit le dernier soupir en septembre 1894.

Mais, bien auparavant, dès 1885, M^me^ Prétavoine était morte, frappée de tristes pressentiments. Elle avait vu remettre à son mari, en 1884, une assignation, délivrée à la requête d'obligataires de la ligne de Dreux à Elbeuf, qui lui demandaient, solidairement avec ses

collègues du Conseil d'administration, le remboursement intégral de leurs titres dont la compagnie d'Orléans à Châlons, cessionnaire des lignes de l'Eure, tombée en faillite, ne payait plus les intérêts et n'assurait plus l'amortissement.

Dans les dernières années de l'Empire quatre lignes de chemin de fer d'intérêt local avaient été concédées dans le département de l'Eure. Pour constituer ces petites compagnies, on fit appel au patriotisme des conseillers généraux des cantons que devaient traverser les lignes et à celui des maires des villes où elles aboutissaient ; c'est à ce titre que M. Prétavoine, avec MM. Pouyer-Quertier, Pérignon, Firmin-Didot, d'Albuféra, de Reiset, Paul Trutat et d'autres, se trouva membre du Conseil d'administration de la Compagnie de Dreux à Elbeuf. Ces fonctions étaient absolument gratuites ; elles obligèrent ceux qui s'en trouvaient investis à prendre un certain nombre d'actions. Il leur fallait donner l'exemple pour arriver à obtenir, de leurs électeurs ou de leurs administrés, la souscription du capital social. Personne ne songea jamais que l'exploitation des lignes pût donner de gros dividendes, personne ne songea même à en retirer un profit autre que celui qui résulterait des avantages que leur établissement assurerait au département.

Les travaux n'étaient pas terminés que les administrateurs s'inquiétèrent des frais généraux que nécessiterait l'exploitation séparée de chacune des lignes, frais que rendrait excessifs leur peu de longueur. Les statuts avaient eu soin de prévoir et d'autoriser soit la fusion des quatre compagnies de l'Eure en une seule compagnie, soit leur incorporation à un autre réseau.

Les actionnaires de la ligne de Dreux à Elbeuf,

comme le firent ceux des autres lignes, réunis en assemblée générale, acceptèrent à l'unanimité les propositions de la Compagnie d'Orléans à Châlons, qui, en paiement du transport de leur concession, prit à sa charge le service des obligations, s'engagea à rembourser les versements effectués sur les actions et libéra leurs souscripteurs de tous versements ultérieurs. Ils reçurent même une prime de 50 francs (1870).

Quatorze ans s'étaient écoulés, pendant lesquels les obligataires avaient régulièrement touché de l'Orléans-Châlons l'intérêt de leurs titres. La fusion avait été le salut de tous, obligataires et actionnaires; elle avait assuré la construction et l'exploitation des lignes, elle avait été faite aux conditions ordinaires et dans les formes des conventions de ce genre ; la Compagnie d'Orléans à Châlons, soutenue par la Société des Dépôts et Comptes courants, était une compagnie riche, puissante, à l'époque où l'on avait traité avec elle et rien ne pouvait en faire prévoir la ruine future. Le procès ne paraissait pas redoutable ; il semblait dirigé contre l'influence que pouvaient avoir conservée les administrateurs des lignes de l'Eure ; il semblait surtout que l'on voulût atteindre M. Pouyer-Quertier. M. Prétavoine fut, d'abord plus indigné qu'effrayé de la campagne menée contre ses amis et contre lui, campagne dans laquelle des adversaires politiques s'efforçaient de travestir les intentions les plus irréprochables. On le rassurait plus facilement qu'on ne le calmait. Le danger pourtant était véritable.

Les instigateurs de l'affaire allaient en effet exploiter contre les administrateurs ce fait que les actionnaires étaient remboursés, qu'ils avaient même obtenu une

prime, quand les obligataires étaient impayés. Or, c'est une idée simple, comprise de tous, absolument vraie d'ailleurs, que les obligataires sont des créanciers, que les actionnaires sont des associés, et qu'il n'y a de fonds social à partager que déduction faite des dettes. On en pouvait, à la rigueur, conclure que le désastre inattendu, qui frappait les obligataires, autorisait ceux-ci à s'adresser aux actionnaires et à leur demander la restitution des sommes qu'ils avaient reçues en qualité de cédants et qu'ils ne pouvaient conserver au détriment des créanciers. Mais on se garda bien de pousser les obligataires, étrangers au département, à inquiéter les actionnaires, tous électeurs. Il parut plus simple, plus habile surtout, de s'adresser aux administrateurs « d'où venait tout le mal ». S'ils échappaient à une condamnation, on se flattait qu'ils sortiraient amoindris du débat ; s'ils venaient à être condamnés, et s'ils voulaient recourir contre les actionnaires, ils n'en seraient que plus discrédités. Je ne sais même pas si l'on envisagea au début cette dernière éventualité ; en tout cas, on ne s'y arrêta pas. Pour n'avoir qu'un coup à frapper, on imagina même de faire prononcer la faillite des lignes de l'Eure, de telle sorte que le syndic agit au nom de tous les obligataires sans avoir à obtenir leur adhésion.

Les pressentiments de M^me^ Prétavoine ne l'avaient pas trompée. Il y eut un moment où la cause des obligataires des lignes de l'Eure sembla celle de tous les obligataires de France. Les administrateurs furent solidairement condamnés (Cour de Rouen, 25 juillet 1887). C'était la ruine pour la plupart.

Pendant près de trois ans, M. Prétavoine vécut sous

le coup de cet arrêt. Jamais il ne put admettre qu'il eût commis une faute en remplissant fidèlement le mandat qu'il avait reçu des actionnaires, ses mandants, mandat licite, prévu dans les statuts ; il ne comprenait pas davantage qu'il dût, à défaut de garanties particulières dont personne n'a jamais pu déterminer la nature, exiger que le prix de la cession fût déposé dans une caisse publique pour y constituer le gage des obligataires jusqu'à l'expiration de la concession. La condamnation, qui le frappait, lui semblait une révoltante iniquité : il s'efforçait en vain d'en éloigner la pensée, elle l'obsédait.

Enfin, le 19 février 1890, la Cour de cassation cassa l'arrêt de Rouen. M. Prétavoine et ses collègues respirèrent plus librement ; ils virent un peu de bleu dans le ciel obscurci par les nuages qui s'étaient amoncelés sur leurs têtes. Tout danger n'était cependant pas encore écarté. La cour suprême ne s'était expliquée que sur la cession elle-même, qu'elle avait jugée irréprochable ; elle n'avait pas eu à s'occuper de la répartition du prix. La cour de renvoi avait le droit de se prononcer en toute liberté sur l'un et l'autre point, et ceux qui avaient toujours eu foi dans la bonté de la cause des administrateurs des lignes de l'Eure, avaient reçu une trop rude leçon pour n'en avoir pas conçu une grande méfiance de leur propre jugement.

Une transaction devenait possible. Après quelques projets, que leur complication condamnait à un échec certain, M. Audresset, dont j'ai déjà eu l'occasion de montrer la généreuse initiative pendant la guerre, entreprit de la faire aboutir. Il se préoccupait surtout des actionnaires. Leur situation était devenue critique.

Les syndics, en effet, dont l'action contre les administrateurs se trouvait momentanément paralysée par l'arrêt de cassation, avaient été autorisés à agir directement contre les actionnaires, et cette autorisation leur imposait une obligation à laquelle ils ne pouvaient se soustraire. La force même des choses avait ainsi conduit à un résultat bien différent de celui que l'on s'était proposé au début et que l'on avait pu croire atteint. Les poursuites allaient se multiplier à l'infini, les frais absorberaient la plus grande partie des fonds dont on obtiendrait la rentrée, les obligataires, ou mieux les spéculateurs, devenus détenteurs des obligations, ne toucheraient que de loin en loin de légers acomptes, la cour de renvoi enfin pouvait exonérer les administrateurs de toute responsabilité. Avec une grande décision, avec une netteté remarquable, M. Audresset sut faire la part de sacrifices que chacun devait supporter. Les administrateurs rendirent un dernier service à leurs concitoyens; ils acceptèrent la transaction qui fut signée en janvier 1891. Le 17 avril 1894, la chambre des requêtes a rejeté le pourvoi formé contre l'arrêt de Rouen qui l'avait homologuée; grâce à elle, les actionnaires n'ont restitué que 225 francs par action, au lieu de 550 francs qui leur étaient réclamés.

Avant que cet arrêt ne fût rendu, M. Prétavoine avait reçu entière satisfaction de la cour de Rouen elle-même. La Cour de cassation lui avait dit qu'il ne s'était pas mépris sur ses devoirs d'administrateur; la cour de Rouen, à son tour, par un revirement remarquable de jurisprudence, déclara qu'il ne s'était pas davantage trompé sur ceux qui lui incombaient comme liquidateur. Elle a, en effet, par un arrêt du 10 mai

1893, rejeté l'action des syndics contre des administrateurs de la ligne de Glos-Monfort à Pont-Audemer, qui n'avaient pas été compris dans les premières poursuites, et dont la situation était identique à celle des administrateurs de la ligne de Dreux à Elbeuf.

« Attendu, dit l'arrêt, que la cession a été faite dans les conditions usitées en pareille matière ;

« Qu'il n'est d'usage ni que la compagnie qui cède une ligne de chemin de fer exige des garanties spéciales de la compagnie cessionnaire en dehors des obligations auxquelles celle-ci se substitue, ni que le prix de la cession soit réservé ou consigné pour faire face au remboursement éventuel des obligations ;

« Qu'on ne serait vraiment répréhensible de n'avoir pas pris de semblables précautions que si l'on se trouvait en présence d'une compagnie dont la solvabilité serait douteuse ;

« Qu'autrement ce serait rendre impossibles des transactions souvent très avantageuses pour les obligataires eux-mêmes ; que certainement les actionnaires n'y donneraient pas leur consentement, si le capital par eux engagé devait rester affecté à une garantie indéfinie. »

Le 8 juillet 1895 la Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé contre cet arrêt.

La réparation a donc été complète.

L'imperfection de la justice humaine est une loi de la nature devant laquelle nous devons nous incliner sans jamais en rechercher d'autre cause que notre propre fragilité. Entre les deux arrêts de Rouen le temps a fait son œuvre ; on a vu plus froidement les choses, et,

si intéressante que fût la cause des obligataires, on a compris que l'on ne pouvait rendre responsables d'événements impossibles à prévoir des honnêtes gens qui avaient fait tout leur devoir. Que ne l'a-t-on compris plus tôt?

Je me suis étendu un peu longuement sur cette affaire bien connue dans le département de l'Eure; c'est qu'elle a tenu une place considérable dans les dernières années de M. Prétavoine, elle les remplit et il n'est pas douteux qu'elle n'ait abrégé sa vie.

Il n'avait plus, pour le soutenir, la compagne des bons et des mauvais jours, celle dont la voix était si tendre et si sage; seul il n'était plus de force à résister à de si longs tourments. Il s'est courbé sous l'orage et ne s'est plus redressé. Sa marche s'est ralentie, petit à petit, jusqu'au moment où il n'a plus marché du tout; sa parole s'est faite plus rare, ses silences sont devenus plus persistants; sa pensée, quand il prenait la peine de l'exprimer, est toujours restée d'une netteté absolue. Sa bonté était demeurée entière. L'automne dernier, déjà bien affaibli, il avait voulu que rien ne fût changé à ses habitudes d'hospitalité et il avait reçu à Louviers les amis accoutumés. On le portait dans sa voiture à laquelle il faisait prendre le chemin de la forêt; il y puisait des forces nouvelles et nous redoutions tous le retour à Paris. Rien toutefois n'annonçait une fin imminente; il était allé, dans la journée du 7 janvier, faire sa promenade quotidienne au Bois de Boulogne; les arbres lui en paraissaient maigres et chétifs quand il songeait à ceux de Louviers, et, peut-être, une dernière fois sa pensée s'est-elle reportée avec fierté vers son pays natal? Il avait dîné avec le fils, qui était resté

son fidèle compagnon; ils s'étaient quittes se disant à demain. Au milieu de la nuit, M. Prétavoine s'est éteint sans que la sœur, qui le veillait, s'aperçut du moment où son âme est remontée vers Dieu.

RAPPORT

SUR DES

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Du R. P. de la Croix, au Villeret Berthouville

PAR M. L'ABBÉ PORÉE.

Les recherches que le R. P. de la Croix poursuit activement, depuis bientôt trois mois au Villeret, ont donné des résultats tellement inattendus et si importants qu'il y a lieu de faire dès maintenant un historique aussi complet que possible de ces fouilles, appelées à avoir un grand retentissement dans le monde savant.

En ces dernières années, M. Join-Lambert, à l'initiative duquel nous devons la reproduction phototypique du Trésor de Berthouville[1], avait, à plusieurs reprises, porté son attention sur le Villeret. Après d'assez longues négociations en vue d'obtenir du propriétaire et du locataire l'autorisation de faire quelques fouilles dans un monticule situé à peu de distance de l'emplacement du temple de Mercure, il put faire ouvrir une tranchée qui révéla la présence de murs en blocage de silex et de quelques débris de l'époque romaine.

Pendant ce temps, M. Duval, propriétaire actuel du

[1] *Note lue à la Société de Bernay le* 31 *mars* 1878 *tendant à la reproduction du Trésor de Berthouville par la phototypie.*

champ du temple, avait, lui aussi, creusé une fosse profonde et extrait du sol un entablement de grande dimension, ayant formé corniche, orné de moulures et de modillons, et dix autres grosses pierres de taille aux arêtes encore vives. M. Duval avait également rencontré un petit pied de vase en argent, identique de forme et de proportion à ceux de certains canthares du Trésor de Berthouville [1].

Surpris de la présence de ces grandes pierres employées en libages ou fondations pour une construction postérieure de matériaux moins soignés, M. Join-Lambert crut devoir en écrire à M. Babelon, conservateur du Cabinet des médailles à la Bibliothèque nationale, qui prépare une très importante publication sur le Trésor de Berthouville.

Le 2 mai 1896, M. Babelon se rendit avec M. Join-Lambert sur l'emplacement des fouilles provisoires. L'intérêt qui s'attachait à ces premières découvertes et l'importance éventuelle des explorations projetées firent juger que le mieux serait de faire appel à un archéologue compétent et expérimenté auquel une mission officielle pourrait être confiée, avec subsides pour entreprendre une fouille générale.

Le 21 juin suivant, dans une communication faite à la section de la Société libre de l'Eure pour l'arrondissement de Bernay, M. Join-Lambert annonçait que des fouilles allaient être entreprises au Villeret. Cette nouvelle fut accueillie par la section de Bernay avec une vive sympathie, et jugée digne des meilleurs encouragements.

[1] A. Join-Lambert, *Berthouville, nouvelles recherches*. Communication faite à la section de Bernay le 21 juin 1896.

M. Babelon, comprenant l'utilité et l'intérêt qu'il y aurait pour compléter sa grande publication sur les vases de Berthouville d'y joindre le plan exact des temples où la découverte du mois de mars 1830 avait été faite[1], fit part au Comité des travaux historiques (section d'archéologie) de l'existence, récemment constatée, de matériaux d'un temple primitif, et demanda que l'on investît d'une mission officielle un archéologue savant et connu pour procéder à ces nouvelles explorations. Le R. P. de la Croix, chevalier de la Légion d'honneur, qui s'est illustré par ces belles découvertes de Sanxay, du Vieux-Poitiers et d'Yseures, fut désigné.

Au crédit ouvert par M. le ministre s'ajoutèrent les allocations votées par le conseil général du département, la Société libre de l'Eure d'Evreux et la Section de Bernay. Il est de toute justice d'ajouter le nom de M. Join-Lambert, qui, par son initiative persévérante et éclairée et son très généreux concours, a rendu possibles les belles découvertes de 1896.

Le P. de la Croix et son chef terrassier, Auguste Gatelier, venus de Poitiers, s'installèrent à Berthouville, et le 28 septembre les fouilles commencèrent.

La superposition de murs d'une seconde époque avait bien été reconnue déjà par MM. Join-Lambert et Babelon ; mais la grande difficulté était de préciser ce qui appartenait à chacune de ces constructions là où la superposition n'existait plus ou n'avait jamais existé. Le P. de la Croix y est parvenu par une méthode et une

[1] Un plan du temple avait été dressé en 1861 par M. Le Métayer-Masselin, après avoir rouvert les terrains qui contenaient encore des substructions. Mais ces plans paraissaient à M. Babelon et au Comité des travaux historiques, comme jadis à MM. de Longpérier, Viollet-le-Duc, Mérimée et autres, peu clairs et même peu vraisemblables.

attention au-dessus de tout éloge, et dont sa science et son énergie étaient seules capables.

Le 31 octobre, les fouilles du temple étaient terminées. Le Père en dressa le plan avec une fidélité scrupuleuse. Sur ce plan en trois couleurs, dressé à l'échelle de 5 millimètres par mètre, on voit la marche des fouilles et les époques distinctes des deux constructions.

Le 18 octobre, à Evreux, et le 25, à Bernay, le P. de la Croix, avait fait, aux séances de la Société libre de l'Eure, deux conférences où il exposait, avec plan à l'appui, le résultat de ses explorations. Le *Courrier de l'Eure* du 31 octobre en a donné un excellent compte rendu, signé « Alexis Epaulard ». Nous n'y reviendrons pas; nous rappellerons seulement, d'après les constatations du P. de la Coix, que dans la construction primitive se trouvait une grande enceinte carrée, enveloppant une aire de 4,600 mètres environ, à l'ouest de laquelle s'élevaient deux temples, l'un dédié à Mercure de Canet (MERCVRIO AVGVSTO CANETO ou KANETONNESSI), l'autre consacré à Maïa, ou peut-être à l'une des formes gauloises de cette déesse (*Adsmerta* ou *Rosmerta*).

La révolte des Bagaudes, après 270, pendant laquelle presque toutes les villes gauloises qui n'étaient pas fortifiées et gardées furent détruites, renversa le temple primitif de Mercure de Canet. Plus tard, une reconstruction partielle et de dimensions beaucoup plus restreintes se fit sur l'emplacement même de l'ancien temple. Une partie des belles pierres taillées servit de fondations à cette construction bâtie en matériaux moins soignés, probablement en travertin de petit appareil carré, comme l'indiqueraient deux pierres que nous

avons remarquées, lorsque plusieurs membres de la Société libre de l'Eure et de la Section de Bernay vinrent, le 3 novembre, sur l'invitation de M. Join-Lambert, visiter les fouilles du Villaret qui venaient d'être terminées.

Pendant que les déblaiements se poursuivaient, le P. de la Croix étudiait le plateau du Villaret et ses abords. Il y avait remarqué un puits et plusieurs chemins très anciens, qu'il soupçonnait être romains. Tout près de là, une large butte recouvrait sans doute quelque dépendance du temple, puisque, dans un sondage antérieur, M. Join-Lambert y avait reconnu des fondations en blocage de silex, des débris de poteries romaines et des écailles d'huîtres. Enfin, à peu de distance de la butte et des substructions des temples, dans un vaste terrain en partie habité et entouré de très anciens chemins, on pouvait peut-être, à l'aide de quelques sondages, s'assurer si ce n'était pas là qu'était l'ancien *Canetum* ou *Canetonnum*, dénomination qui se rencontre tracée sur plusieurs vases du Trésor de Berthouville.

Tout entreprendre à la fois n'était pas possible. Le P. de la Croix commença par s'occuper du puits. Mais en établissant ses dépenses occasionnées par les fouilles, il s'aperçut qu'il fallait s'arrêter, les subsides destinés aux travaux étant épuisés. Disposé, non sans un vif regret, à abandonner son champ de bataille et à reprendre la route du Poitou, le P. de la Croix mit M. Join-Lambert au courant de la situation : le travail demandé par le ministère et subventionné par le conseil général, la Société libre de l'Eure et la section de Bernay était terminé ; mais les fonds manquaient pour

compléter le déblaiement du puits et l'exploitation de la butte.

Des démarches furent faites à Paris pour indiquer la situation et demander si une nouvelle allocation ne pourrait être accordée. La réponse fut négative. M. Join-Lambert exprima au P. de la Croix tout le regret qu'il éprouvait en voyant inachevées et incomplètes des recherches qui intéressaient au plus haut point l'histoire de notre région. Il pria le Père de vouloir bien continuer les fouilles, en l'assurant qu'il ferait ce qui serait utile.

C'est grâce à cette intervention généreuse et désintéressée que le P. de la Croix put poursuivre ses travaux et le déblaiement du puits. On est actuellement (18 décembre) descendu à 64 mètres, à la couche du remblai romain. Le travail est extrêmement pénible, à cause des dégagements du gaz acide carbonique; il n'est pas non plus sans danger. Il y a quelques semaines, un accident qui aurait pu causer la mort de deux ouvriers s'est providentiellement réduit à de fortes contusions, dont les victimes sont aujourd'hui guéries. On va reprendre le déblaiement du puits à l'aide d'un ventilateur que l'on a fait venir de Paris.

Pendant que ce travail était momentanément suspendu, le P. de la Croix s'attaquait à la butte dont nous avons parlé. Que renfermait-elle? Nul ne le savait, ni ne s'en doutait. La découverte qu'elle vient de fournir à son heureux explorateur ouvrira des horizons nouveaux pour l'histoire de la station de Canet et des tribus gauloises qui l'environnaient.

Cette butte recélait les substructions d'un théâtre dont il ne restait, partout où l'on a fait des excava-

tions, que 10 à 30 centimètres des fondations de ses murailles. Les murs droits ont été entièrement déblayés sur une longueur de 225 mètres, et ont fait rencontrer 13 points de murs courbes dans 6 grandes fouilles et 7 petites.

Le mauvais état de ces substructions peut s'expliquer par ce fait, que le plateau du Villeret et de Berthouville ne fournissant ni pierre ni silex, les seigneurs du moyen âge et les propriétaires successifs du sol des temples et du théâtre en tirèrent, aussi longtemps qu'ils purent, des matériaux tout préparés qu'ils employèrent soit à construire les parements de leurs maisons, soit à empierrer leurs chemins

La façade du théâtre de Canet, orientée presque à l'ouest, mesure 65 mètres 50 de longueur, y compris celle du *postscenium* qui est de 15 mètres 80. L'ouverture de l'*orchestra* (ici *arena*), est de 29 mètres 30 La superficie des 6 murs courbes, sur lesquels se trouvaient les gradins occupés par les spectateurs, est de 2,541 mètres carrés.

Ce théâtre offre quelques particularités intéressantes. Les murs nord et sud, qui se rattachent à la façade, sont évasés en trapèze, et c'est sur eux que viennent buter et se perdre trois des murs concentriques. La partie centrale, qui se compose habituellement du *podium* et de l'*orchestra*, semble être une *arena* destinée à divers usages. Enfin le *proscenium*, au lieu d'être terminé par un mur droit, est adossé à deux gros murs faisant face aux spectateurs, et formant un angle obtus, comme aux théâtres de Milet et de Laodicée[1].

[1] Cf. *Bulletin monumental*, 1862, p. 400.

Les plans et coupes, à l'échelle de cinq millimètres par mètre, ont été dressés avec un très grand soin par le P. de la Croix. Leur absolue fidélité a pu être contrôlée et constatée par plusieurs archéologues, notamment par une délégation de la Société libre de l'Eure venue d'Evreux au Villeret, le 8 décembre dernier [1].

Cette rare et curieuse découverte donne au Canet gaulois une importance que l'on n'avait pas soupçonnée jusqu'ici. Le P. de la Croix n'hésite pas à croire que ces temples et ce théâtre ont appartenu à un grand centre de réunions religieuses et commerciales, auxquelles venaient s'ajouter l'attrait des représentations scéniques. Canet rappelle, en plus petit, Sanxay. Celui-ci était situé à l'extrémité de la tribu des Pictons, et presque en contact avec d'autres tribus voisines. Canet se trouvait à l'extrémité du territoires des Lexoves, à peu de distance de la Risle, limite des Eburoviques et des Véliocasses [2].

Restait un *desideratum*. Le Canet gaulois avait des temples, un théâtre. Mais où était précisément situé le centre des habitations, le *Canetum* proprement dit? Le P. de la Croix voulut le savoir.

Il dirigea d'abord ses explorations dans le petit hameau du Villeret. Plusieurs sondages et tranchées, exécutés dans des cours habitées, ne firent apparaître que des traces du moyen âge, sans aucun vestige romain.

On alla plus loin, dans les propriétés voisines. Là,

[1] Je suis allé le 10 décembre visiter les fouilles, et j'ai pu suivre, en les comparant au plan du P. de la Croix, toutes les fondations du théâtre du Villeret.

[2] Voir l'Atlas historique et géographique de Longnon.

une fouille fit rencontrer des restes d'hypocauste ; à quelques mètres de ce point existe un superbe puits romain, de 2 mètres de diamètre.

On ne pouvait songer à entreprendre des fouilles en règle dans ces terrains plantés et cultivés. Toutefois, à l'aide d'observations dont la simplicité pourra surprendre, mais dont le procédé dénote chez celui qui les a faites autant de perspicacité que d'expérience, le P. de la Croix étudia la surface du sol. Il remarqua, au bas de certaines pièces, des débris de tuiles à rebord ; des trous destinés à la plantation des pommiers avaient mis à jour de nombreux débris romains ; un très grand nombre de mottes de taupes avaient ramené à la surface du sol une multitude de petits fragments de terres cuites ou poteries.

Pour contrôler et appuyer ces observations, le P. de la Croix s'informa auprès de M. Duval, depuis longtemps propriétaire ou locataire d'une très grande partie de ces terrains, de ce que lui-même avait observé et trouvé. Avec une obligeance parfaite, M. Duval signala chacun des endroits où il avait trouvé des vestiges romains. Le P. de la Croix vérifia à nouveau ces indications et par l'étude des différentes natures des terrains, il est parvenu, c'est sa conviction, à déterminer l'emplacement du *Canetum* gaulois dont il a dressé un plan.

Cette petite ville, qui occupait une superficie de quelques hectares, se trouvait à côté de la voie romaine et était desservie par trois autres chemins dont un seul est encore en usage.

Le R. P. de la Croix, Messieurs, a droit à la plus vive reconnaissance et aux plus sincères félicitations

de tous les amis de l'archéologie et de l'histoire locale, et je crois qu'il est de toute justice d'associer à son nom celui de M. Join-Lambert dont l'initiative persévérante et la générosité ont rendu possibles la belle découverte du théâtre de Canetum et l'exploration de son puits romain.

Nous voulons espérer que les mystérieuses profondeurs de ce puits nous réservent quelque intéressante surprise. Mais, fussions-nous déçus sur ce point, les résultats acquis dès maintenant seront toujours plus importants au point de vue de l'histoire et de l'archéologie, que la découverte de quelques épaves d'un mobilier gaulois. C'est là, du reste, une appréciation qu'un maître de l'archéologie moderne, Jules Quicherat, exprimait à une Société savante d'un département de l'Ouest : « Que cette studieuse compagnie, disait-il, se défasse du préjugé que l'intérêt des fouilles est en raison des objets de prix qu'on en retire. »

PORÉE,

Curé de Bournainville,

Inspecteur de la Société française d'archéologie

COMPTE RENDU

DES

OBSÈQUES DE M. E. IZARN

Le lundi 4 janvier 1897, à onze heures et demie, ont eu lieu en l'église Saint-Taurin, au milieu d'une affluence considérable, les obsèques de M. Pierre-Eugène Izarn [1], maire de Saint-Martin-aux-Arbres (Seine-Inférieure), vice-président honoraire de la Société libre d'agriculture de l'Eure.

En tête du cortège marchaient les enfants des écoles des ouvroirs, les religieuses des communautés d'Evreux, les frères de la Doctrine chrétienne.

Autour du char se pressaient des délégations de la Société d'agriculture de l'Eure, des Sociétés de secours

[1] M. Izarn (Pierre-Eugène), fils de M. Izarn, député de Rouen, d'une ancienne famille du Midi, né à Rouen, le 25 mai 1814, est décédé à Saint-Martin-aux-Arbres (Seine-Inférieure), le 30 décembre 1896.

Après avoir fait de brillantes études à Rouen, il fut le collaborateur au Collège de France de M. Victor Regnault, le célèbre chimiste ; et, par suite de son mariage, le 25 janvier 1854, il vint se fixer définitivement à Evreux. Depuis cette époque, M. Izarn s'est dévoué à toutes les œuvres utiles. Il fut vice-président de la Société libre d'agriculture de l'Eure, de 1869 à 1896, membre de la Commission d'examens, du Bureau d'administration du Lycée d'Evreux, de la Commission météorologique de l'Eure, délégué cantonal, administrateur de la Société de secours mutuels *l'Ébroïcienne*, membre de la Société des agriculteurs de France et des bibliophiles normands. M. Izarn était officier d'académie depuis 1876.

[illegible]

[illegible] M. E. IZARN

[illegible] onze heures et demie, ont eu
[illegible], au milieu d'une affluence
[illegible] de M. Pierre-Eugène Izarn [illegible].
[illegible] aux-Arbres (Seine-Inférieure[illegible].
[illegible] de la Société libre d'agricul-

[illegible] [illegible]aient les enfants des écoles
[illegible] des communautés d'Evreux
[illegible]
[illegible] [illegible]aient des délégations de
[illegible], des Sœurs de [illegible]

Imp. Bry. ard. n

mutuels *l'Ebroïcienne*, *l'Union des Ouvriers d'Evreux*, et des *Usines de Navarre*, ainsi qu'un détachement de la compagnie des sapeurs-pompiers.

Le cercueil disparaissait sous de magnifiques couronnes offertes par la famille, la Société libre d'agriculture de l'Eure, les amis et les serviteurs de la maison.

Les cordons du char étaient tenus par MM. le général Marin ; le duc de Broglie ; Louis Passy, député ; le comte de Boury, vice-président de la Société d'agriculture de l'Eure ; Léon Labbé, ancien conseiller général de l'Eure ; le comte de Maistre, président du comité départemental de la Société de secours aux blessés militaires ; Pierre de Waru ; Picquenot, inspecteur général des ponts et chaussées ; Maurice Richard.

Le deuil était conduit par M. et Mme Louis Izarn, M. et Mme Pierre Izarn, ses enfants ; M. Arthur Legrand, député de la Manche, son beau-frère ; MM. Emmanuel Legrand et René Laudet, ses neveux ; MM. Alfred et Louis Dailly ; Mme Anatole Leroy-Baulieu ; M. Raoul de Piepape ; M. et Mme Gustave Prévost et le colonel Durand de Villers, ses cousins.

Parmi les nombreux assistants on remarquait : MM. d'Autemarre d'Ervillé, Modeste Anquetin, le comte de Burey ; Boursier, vétérinaire ; Bleuse, directeur de la Société générale ; Bagot, avocat ; Besnier, directeur de la Banque de France ; Buisson, pharmacien ; Belhache, ancien inspecteur des établissements de bienfaisance ; Barbey, professeur au lycée ; Bourbon, archiviste départemental ; Buissot, lieutenant de dragons ; Edouard Bouruet-Aubertot ; Hector Bouruet-Aubertot ; Lionel Béranger ; Cartier, ancien maire de Gaillon ;

Cauet, avocat; Carrère, rédacteur du *Courrier de l'Eure*; Chauveau, directeur honoraire des contributions directes; Cauvain, trésorier-payeur général; Corbeau, conseiller général; Cordier, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Cauchois, architecte; Cuthbert, officier d'infanterie de marine; Chauvin, propriétaire; l'abbé Chilard, curé de Saint-Sébastien-de-Morsent; le capitaine Canuet, du 6e dragons; de Carrère Saint-Béarn, ancien receveur des finances; Cordier, lieutenant d'infanterie; Duhamel-Marette, peintre-verrier; d'Esclavelles; le lieutenant-colonel Faure, du 6e dragons; Fauchet, directeur des usines de Navarre; Fliecx, capitaine de gendarmerie; le capitaine Ferrand, du 6e dragons; Paul Godard, industriel à Navarre; l'abbé Guéry, aumônier du lycée; Guillemare; Gresse; Léon Hay; Join-Lambert, conseiller général; le baron de Klopstein, chef d'escadrons au 6e dragons; Louis Kœnig; Laignel-Lavastine, vice-président du conseil de préfecture; Lapeltey, conseiller municipal; Fernand de Lestanville; l'abbé Levasseur, curé de Navarre; Leviez, notaire; Letellier-Alaboissette, trésorier de la Société d'agriculture; Legras, ancien sous-chef de division à la préfecture; Joseph Labbé, avocat; Lerenard-Lavallée, juge, secrétaire de la section de Bernay (Société libre de l'Eure); le commandant Léorat, du 6e dragons; Legué, président de l'Union commerciale et industrielle d'Evreux; Paul Letaud, ancien maire de Conches; Lautour, avocat, conseiller municipal; Lesort, juge au tribunal de commerce; Lecointe, professeur à l'école normale; Letellier-Petel, ancien conseiller de préfecture; Lemesle, négociant; le comte de la Loyère, lieutenant au 6e dragons; Lesage, lieutenant de la compa-

gnie de sapeurs-pompiers ; l'abbé Lecœur, curé de Saint-Martin-aux-Arbres ; l'abbé Lenormand, chanoine ; le comte de La Bourdonnaye-Blossac, capitaine au 6e dragons ; le capitaine de Lauriston-Boubers, du 6e dragons ; le capitaine de la Masselière, du 6e dragons ; Morand de la Perelle, lieutenant-colonel en retraite ; Louis Méry de Bellegarde ; Robert Méry de Bellegarde ; le président Molle ; le comte Gonzague de Maistre, avocat ; Maçon, lieutenant de la compagnie de sapeurs-pompiers ; Mathieu, archiviste militaire ; le comte Lionel de Montesquiou-Fézensac, lieutenant au 6e dragons ; le baron de Montbel, capitaine au 6e dragons ; le R. P. Joseph de Maistre ; de Portzamparc, lieutenant-colonel en retraite ; de Postel des Minières ; Léon Petit, conseiller d'arrondissement, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture de l'Eure ; le lieutenant de Prémonville, du 6e dragons ; Préteux, professeur au lycée d'Evreux ; Paul Persil ; Petel, notaire ; Quérité, adjoint, président de la Société de secours mutuels « l'Ebroïcienne » ; Quettier, imprimeur ; Régimbart, bibliothécaire ; le docteur Régimbart ; le comte de Rostolan ; Félix de Rostolan ; le capitaine Reynaud, officier d'ordonnance ; Radiguet, opticien ; Louis Régnier, homme de lettres ; le comte Rœderer, chef d'escadron au 6e dragons ; le baron de Saint-Vincent, intendant militaire en retraite ; le capitaine Sermet, du 6e dragons ; le capitaine Singer, du 7e dragons ; Souty père, propriétaire ; Tanneur, propriétaire ; Tyssandier, avocat ; Taratte, ancien professeur de mathématiques au lycée d'Evreux ; Tristan, maire de Saint-Aubin-du-Vieil-Evreux ; Toussin, avocat ; le docteur Veslin ; Gustave de Waru.

Après l'office, pendant lequel la maîtrise s'est fait

entendre. L'absoute a été donnée par M. l'abbé Amette, vicaire général: Monseigneur étant souffrant avait écrit pour s'excuser.

La cérémonie religieuse terminée, le convoi s'est dirigé vers le cimetière d'Evreux et après les dernières prières M. Louis Passy, député de l'Eure, ami de la famille, a prononcé l'allocution suivante :

« Messieurs,

« Il m'est arrivé quelquefois de demander à l'ami que nous avons perdu ce qu'il pensait des hommages qu'on rend le jour des cérémonies funèbres, et il me disait que le mieux, suivant lui, était de jeter sur une tombe quelques paroles, comme l'on jette des fleurs ou de l'eau bénite. Je ferai ce qu'il souhaitait, et ces fleurs sont tous les souvenirs d'une vie passée dans les nobles études et les bonnes actions.

« Izarn était un esprit rare et un cœur excellent. Né pour les sciences, les lettres et les arts, il sut les comprendre et les pénétrer: mais il n'avait aucune ambition. Il était heureux de travailler pour travailler, sans espérance d'avenir. Je n'ai jamais connu un homme distingué qui fût plus dégagé de lui-même et qui eût moins que lui le souci de se produire et de paraître. Son goût était de savoir et d'apprendre, et sa passion était d'être utile aux autres.

« Ces qualités de modestie, de désintéressement et de dévouement, il les a déployées dans les vingt-cinq années que nous lui prîmes, presque de force, pour les

donner à la Société libre de l'Eure; mais il en a fait surtout le fond de sa carrière, qui a été la carrière de l'amitié. Je dis ce que vous pensez tous. Izarn fut un véritable ami, sûr dans le secret des malheurs, sincère dans les jours de prospérité, toujours ardent, toujours délicat. Heureux ceux qui jouirent de sa confiance : car ils en ont connu tout le prix! Heureux ceux qui ont la fortune de pouvoir, à cette heure, mêler dans leurs souvenirs reconnaissants les noms aimés d'Eugène et d'Antoinette Izarn.

« Vous souvenez-vous des temps si lointains où, dans la maison hospitalière d'Evreux, rayonnait la grâce d'une femme adorablement bonne? Vous souvenez-vous des débuts et des progrès de cette maladie cruelle qui paralysa peu à peu dans un fauteuil tant de grâce et de bonté pour une longue suite d'années? Jamais une plainte, jamais une mauvaise humeur, jamais un mouvement de révolte et de chagrin, mais une souriante résignation, où se cachaient la crainte d'affliger les siens et la soumission absolue aux volontés de Dieu. Son mari, son cher mari, était toujours là près d'elle, la soignant comme on soigne un enfant, et l'aidant à oublier ses souffrances par la distribution de ses inépuisables charités.

« Un jour la mort survint. Ce jour-là, Izarn n'était point préparé, mais depuis longtemps il était transformé. L'ange qui avait souffert à côté de lui avait accompli son œuvre : le savant raisonneur, sans s'en douter, était devenu un homme de foi; car lui, vous le savez, a quitté ce monde dans des sentiments volontairement chrétiens. Elle, elle avait tant prié, tant prié, qu'avant de les réunir, Dieu ordonna qu'ils fussent tous deux parfaitement heureux.

« Chers et excellents amis, vous laissez à vos enfants de nobles exemples, à vos amis d'éternels regrets... Nous vous pleurons tous. Adieu ! »

Puis M. le comte de Boury, vice-président de la Société libre d'agriculture de l'Eure, s'est rendu en ces termes l'interprète des sentiments de la Société :

« MESSIEURS,

« Depuis un an, M. Izarn, malgré nos sollicitations pressantes, s'était démis de la vice-présidence de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure. Il appartient à celui qui, sans le remplacer, lui succède dans cette fonction, de se faire ici l'interprète des regrets unanimes de notre compagnie.

« Nous avons, à la Société libre de l'Eure, le culte de nos morts : à plus forte raison, nous avons la mémoire du cœur et la gratitude des services rendus. Or, fin lettré comme vous l'avez connu, homme de conseil et d'expérience comme nous avons pu l'apprécier, M. Izarn fut, durant ses vingt-cinq années de vice-présidence, le guide le plus sûr, le metteur en œuvre le plus avisé des efforts et des travaux de notre société ; et nos Recueils, notamment par l'histoire de Navarre, par le discours prononcé au concours départemental de Conches, par la notice nécrologique de M. Colombel, par le compte rendu de nos concours d'enseignement agricole, ont conservé la trace précieuse de sa collaboration.

« Vous savez qu'aux qualités de l'esprit — car les

lettres, les sciences chimiques l'attiraient tout autant que les questions pédagogiques — aux qualités de l'esprit, dis-je, il joignait la bonté la plus charitable ; c'était un homme de bien dans toute l'acception du terme, pitoyable envers toutes les misères, rivalisant de bienfaisance avec la sainte et digne compagne de sa vie. Voici deux ans qu'un deuil cruel, un de ces deuils qui brisent irrémédiablement le cœur, l'avait frappé dans ses plus chères affections : depuis lors, il vivait de ses souvenirs dans son domaine de Saint-Martin, heureux du bonheur des siens et l'esprit tourné vers les mystères de l'au-delà.

« Il s'y est éteint doucement, dans la sérénité et la résignation les plus édifiantes, donnant à ses fils, ainsi que vient de le dire M: Passy, l'exemple d'une mort volontairement, délibérément chrétienne. N'oublions pas, messieurs — car ce sera la consolation de ceux qui le pleurent — qu'une foi réfléchie et sincère et qu'une inépuisable charité assurent, auprès de Dieu, la récompense d'une vie noblement employée. »

Ces discours ont vivement impressionné les nombreux assistants.

La vie de M. Izarn est un exemple. Dieu lui a permis de marquer chacun de ses jours par des services rendus et des devoirs accomplis.

Sa mort est un enseignement. Cette âme d'élite qui n'a jamais connu que les sentiments élevés, a vu les approches de la dernière heure avec une religieuse confiance.

La Société d'agriculture de l'Eure conservera longtemps le souvenir de cet homme de bien.

Cette cérémonie avait été précédée d'un service funèbre qui avait eu lieu le samedi 2 janvier 1897 dans l'église de Saint-Martin-aux-Arbres (Seine-Inférieure). L'office avait été célébré par M. l'abbé Lecœur, curé de Saint-Martin, et après l'absoute, il a rendu en ces termes hommage à celui qui si longtemps fut le bienfaiteur de cette paroisse :

« Au nom de la famille, au nom du conseil municipal et du conseil de fabrique, je remercie toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux convoi et service de M. Izarn, maire de Saint-Martin.

« M. Izarn, par son intelligence élevée, son esprit droit et judicieux, ses relations faciles et agréables, avait su se concilier les sympathies de tous. Il fut à la lettre « l'homme prudent et bon », *vir bonus et prudens*.

« Quand, il y a quelques mois, ses concitoyens et ses collègues du conseil municipal firent appel à son dévouement, quoique arrivé à l'âge du repos, il ne crut pas devoir refuser le fardeau qui lui était offert, et certes il était bien fait pour remplir ces fonctions qui entraînent une certaine responsabilité et exigent du tact et de l'habileté. Nous ne saurions oublier que c'est grâce à ses actives démarches et à son zèle que la commune a pu obtenir certains avantages dont elle était privée depuis longtemps. La mort est venue prendre le noble vieillard avant qu'il ait pu achever son œuvre.

« Dans les circonstances présentes, la perte que nous faisons aujourd'hui est très sensible. Pour M. Izarn, Dieu lui donnera (si ce n'est déjà fait) la récompense méritée.

« Son cœur bon et généreux l'excitait naturellement à secourir les indigents et les affligés, aussi sa mémoire

auprès d'eux sera en bénédiction. Il s'attacha à continuer les traditions de charité léguées par une pieuse épouse dont les libéralités sont encore présentes à l'esprit de tous ici. La grande délicatesse dont il était doué le portait à prévenir les désirs de ceux qui s'adressaient à lui.

« La première préoccupation de M. Izarn, dès qu'il se sentit atteint par la maladie, fut de demander les secours de notre sainte religion ; il les reçut avec une foi vive et une grande piété. Ceux qui furent témoins de la douce résignation dont il fit preuve au milieu des souffrances, ne l'oublieront jamais. C'est un exemple pour tous, et nous pouvons, en adressant à la famille l'expression de nos sentiments de condoléance, et dans l'espoir d'atténuer sa douleur, lui rappeler cette parole de consolation que nous trouvons dans nos saints livres et que l'on peut appliquer avec raison au bien regretté M. Izarn : « *Heureux les pacifiques, parce qu'ils seront « appelés les enfants de Dieu.* »

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Pendant l'année 1896,

PAR M. LOUIS RÉGNIER

Membre de la Société.

NOTA. — Les numéros précédés d'un astérique sont ceux pour lesquels l'auteur a dû se contenter d'indications étrangères dont il n'a pu vérifier l'exactitude.

La présente bibliographie a été dressée avec l'obligeante collaboration de M. E. GUILLEMARE.

A***. — 1524. *Oubliés et dédaignés. Jules Prior.* Signé : A***. — *Le Réveil de Conches*, 2, 16 et 23 janv. 1896.

Reproduit *in extenso* dans le *Journal de Verneuil* des 9, 19 et 26 janv., et partiellement dans *l'Avenir de Bernay*, n° du 22 janv.
Tirage à part : *Oubliés et dédaignés. Jules Prior.* Signé : A***. (In-4, [3] p. à 3 col. Il n'y a qu'un titre de départ. A la fin, on lit : « Verneuil, imp. J. Gentil. »)

— 1525. *Poètes normands contemporains. Théophile Doucet.* 1831-1890. Signé : A***. — *Le Réveil de Conches*, 12, 19 et 26 mars 1896.

Reproduit dans le *Journal de Verneuil*, n^os^ des 15, 22 et 29 mars, et tiré à part : *Poètes normands contemporains. Théophile Doucet.* 1831-1890. (Non signé. Il n'y a qu'un titre de départ. In-4, [4] p. à 3 col. S. l. n. d.)

— 1526. *Une muse vernolienne. Aglaé de Corday.* Signé : A***. — *Journal de Verneuil*, 17, 31 mai et 7 juin 1896.

Aglaé de Postel, née au Baudry, près Verneuil, le 22 mars 1796, femme de Jules de Corday.
Reproduit dans *le Réveil de Conches*, n^os^ des 21 mai, 4 et 11 juin, et tiré à part : *Une muse vernolienne. Aglaé de Corday.* 1796-1866. Signé : A***. (In-4, [4] p. à 3 col. Il n'y a qu'un titre de départ. S. l. n. d.)

ADVIELLE (Victor). — 1527. *L'ex-libris de la famille Le Bourg, de Pont-Audemer* (*Eure*). Signé : Victor ADVIELLE. — *Archives de la Société française des collectionneurs d'ex-libris*, 3^e^ année, p. 132-136 (n° de sept. 1896), avec 2 fig. dans le texte.

Le Bourg des Alleurs, Le Bourg de Montmorel, Joseph-Augustin Le Bourg, curé de Bazoques († 1782).
Pas de tirage à part.

ALLARD DE GAILLON (E.). — 1528. *La noblesse et les métiers manuels. Les barons fossiers et les ferrons de Normandie.* Signé : E.

ALLARD DE GAILLON. — *Annuaire du Conseil héraldique de France*, 9e ann. (in-12 ; Paris, 45, rue des Acacias, 1896), p. 167-179.

Industrie ferronnière du pays d'Ouche.

Pas de tirage à part. Extrait d'un ouvrage en préparation sur la noblesse et les métiers manuels.

1529. **Ancienne** *maison (l') des Templiers à Louviers (Eure)*. — Grav. sur bois dans *Annales de Notre-Dame des Arts*, p. 55 (n° du 1er déc. 1896).

1530. **Annuaire** administratif, agricole, commercial, industriel. 1897. *L'Indispensable-Almanach illustré*. Renseignements et annonces de l'arrondissement de Bernay, ... 50 c. — Brionne, E. Amelot, imp.-édit. Petit in-8°.

Détails sur les monuments de Bernay et de Beaumont-le-Roger. — Liste des préfets de l'Eure. — *M. Fouquet (Louis-Camille), député de l'arrondissement de Bernay.* [Notice, avec portr.] — Portraits de M. Parissot, sénateur, et de M. le duc de Broglie. — Photogravures h. t. de la caserne Turreau, à Bernay, du prieuré de Beaumont-le-Roger et du donjon de Brionne.

1531. **A propos** *du centenaire d'Aubéry du Boulley. — Journal de Verneuil*, 17 et 24 mai 1896.

Réimpression d'articles biographiques parus du vivant d'Aubéry du Boulley, notamment de celui intitulé : *Un mérite oublié*, et signé : Henri-Léon Lizot.

1532. **Archevêques** *et évêques... Monseigneur Colomb, évêque d'Evreux. — La France illustrée*, 23e année, p. 323-324 (n° du 31 oct. 1896), avec portr. dans le texte, p. 324.

ARDOUIN-DUMAZET. — 1533. *Histoire locale. Du Guesclin à Cocherel. — Le Courrier de l'Eure*, 9 nov. 1895.

Passages extraits d'un article de M. Ardouin-Dumazet : *Duguesclin stratégiste*, publié par *le Temps*. Ils ont été reproduits dans le *Journal de l'Eure*, 16 fév. 1896, et le *Journal d'Evreux*, 19 fév.

— 1534. ARDOUIN-DUMAZET. *Voyage en France*. 6e série : Cotentin. — Basse-Normandie. — Pays d'Auge. — Haute-Normandie. — Pays de Caux. Avec 29 cartes ou croquis. — Berger-Levrault et Cie, édit., Paris, Nancy, 1896. In-12. Couverture illustrée. (3 fr. 50.)

Broglie, p. 229-230; Bernay, p. 232-233; Thiberville, p. 233; Pont-Audemer, p. 253-256; le Marais-Vernier et Quillebeuf, p. 256-264; le Bec-Hellouin, p. 265; le Neubourg, 266-270; Evreux, p. 271-274;

la Couture-Boussey, p. 275-278; Bois-le-Roi, p. 278; Ézy, p. 279; Ivry, p. 280-282; Brécourt, p. 283-284; Cocherel, p. 284-286; Pacy-sur-Eure, p. 287; Vernon, p. 287-291; Les Andelys, p. 292-296; Louviers, p. 316-317; Verneuil, p. 322-325; Breteuil, p. 325-331; Rugles, p. 331-332; Conches, p. 333-334; Beaumont-le-Roger, p. 336-337; Brionne, p. 339-340; la vallée de l'Andelle, p. 342-346; Lyons-la-Forêt, p. 346-349; Etrépagny, p. 350.

1535. **A Saint-Ouen-de-Mancelles.** [Inauguration de l'inscription rappelant la naissance de dom Massuet. Texte de l'inscription.] — *L'Avenir de Bernay*, 12 sept. 1896.

Le texte de l'inscription a été publié aussi par le *Journal de Bernay* (n° du 12 sept.), *le Réveil de l'Eure* (même date) et le *Journal de l'Eure* (13 sept.). — Voir également le compte rendu paru dans *le Brionnais* du 13 sept., sous ce titre : *La Société libre de l'Eure à Saint-Ouen-de-Mancelles.*

1536. **Assegond** ([Notice biographique] *sur M. Alphonse-Vincent*), conservateur honoraire du musée de Bernay. — *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 1896, p. 363-366.

AULARD (F.-A.). — 1537. *Recueil des actes du Comité de salut public*, avec la correspondance officielle des représentants en mission et le registre du Conseil exécutif provisoire, publié par F.-A. Aulard,... Tome neuvième. 27 nov. 1793 — 31 déc. 1793... — Paris, impr. nationale, 1895. In-8. (Cf. nos 910, 1210-1212, 1242.)

Faux titre : « Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique. » On lit au revers du faux titre : « Se trouve à Paris, à la librairie Ernest Leroux. »

Le général Turreau à l'armée de l'Ouest, p. 5, 9, 10, 29, 120, 122, 269, 427, 549. — Lettres de Delacroix, Legendre et Louchet, représentants dans la Seine-Inférieure et départements voisins, p. 10 (Evreux, 7 frim. an II), 47 (Conches, 9 frim.), 68 (Bernay, 10 frim.), 265, 291, 379, 489, 640. — Lettres de L. Turreau, représentant à l'armée de l'Ouest, p. 29, 69, 208, 267, 381, 402, 429, 530, 607, 645. Sur L. Turreau, cf. aussi p. 264, 677. — Lettres de Francastel, représentant à l'armée de l'Ouest, p. 50, 111, 129, 191, 208, 223, 269, 334, 429, 491, 532, 611, 659. Sur Francastel, cf. également p. 472, 531, 552, 772. — Bidault, député suppléant de l'Eure à la Convention, p. 100. — Les deux bataillons de Paris envoyés dans l'Eure en juillet 1793, p. 122. — Lettre du Comité de salut public à Delacroix et Legendre, représentants dans la Seine-Inférieure et départements voisins, p. 187. — Lettres de Du Roy, représentant chargé de la levée de chevaux à Châlons-sur-Marne, puis représentant à l'armée du Rhin, p. 248, 737. — Lettre du Comité de salut public à Prieur (de la Marne), Bourbotte et Francastel, représentants à Brest et à l'armée de l'Ouest, p. 284. — Montaut, ancien commandant de l'artillerie « dans la force dépar-

tementale » à Vernon, p. 333. — Ordre à Laplanche, représentant dans le Calvados, de se rendre à Evreux, p. 379, 397. — Laplanche à Evreux, p. 452. — Réquisitions dans le département de l'Eure, p. 511. — Fonderie de la Houssaye, district de Bernay, p. 583. — Un jeune tanneur de Vernon est excepté de la réquisition pour l'armée, à condition qu'il exercera sa profession tant que durera la guerre, attendu la nécessité où sont les soldats de recevoir des souliers, p. 601 ; protestation des autres jeunes citoyens de Vernon, p. 604. — Fremanger, député d'Eure-et-Loir à la Convention, né à Ivry-la-Bataille, p. 745. — *Passim*, nombreux arrêtés du Comité de salut public signés de R. Lindet.

AUMALE (duc d'). — 1538. *Histoire des princes de Condé pendant les* XVI^e^ *et* XVII^e^ *siècles*, par M. le duc d'AUMALE. Tome septième. — Paris, Calmann Lévy, édit., 1896. In-8, avec 2 portr. et 4 cartes h. t. (7 fr. 50.)

La Calprenède, seigneur de Vatimesnil, p. 203; Jean-Casimir, roi de Pologne, à l'abbaye de Saint-Taurin, p. 285 ; Legendre, curé d'Hénouville, p. 701. *Passim :* François-Henri de Montmorency-Bouteville, duc de Luxembourg, baron de Dangu ; Hérard Bouton, comte de Chamilly, seigneur de Beaumesnil.

L'*Histoire des princes de Condé* se termine par un *Index*, qui forme un volume séparé : Paris, Lévy, 1896 (3 fr. 50).

AUTON (Jean d'). — 1539. *Chroniques de Louis XII*, par Jean d'AUTON. Édition publiée pour la Société de l'histoire de France par R. de MAULDE LA CLAVIÈRE. Tome quatrième [et dernier]. — A Paris, libr. Renouard, H. Laurens, succ., 1895. In-8. (9 fr.)

Passim : le cardinal d'Amboise, le cardinal de Prie, abbé de Lyre, Robert Stuart, comte de Beaumont-le-Roger. Voir l'*Index*.
Les trois premiers volumes ont paru en 1889, 1891 et 1893.

AVEZAC-LAVIGNE (Ch.). — 1540. *Le nouveau calendrier des grands hommes*. Biographies des 558 personnages de tous les temps et de toutes les nations qui figurent dans le calendrier positiviste d'Auguste Comte. Traduit de l'anglais par Ch. AVEZAC-LAVIGNE. Tome II. — Paris, Ernest Leroux, édit., 1894. (La couverture porte 1895.) In-8. (6 fr.) Cf. 1244.

Notice sur Poussin, signée F.H. (Frédéric Harrison).

BARRAS. — 1541. *Mémoires de Barras, membre du Directoire*, publiés avec une introduction générale, des préfaces et des appendices, par George DURUY. — Paris, libr. Hachette et C^ie^, 1896. 2 vol. in-8, avec portraits h. t.

T. III et IV. — Cf. n° 1252.

T. III, p. 189 : Liberge de Granchain ; p. 412 : Robert Lindet nommé ministre des finances ; — t. IV, p. 122 : Exécution de Frotté à Verneuil.

BEAUREPAIRE (Ch. de). — 1542. *Notice sur l'abbé Jean-François Du Resnel, de l'Académie française*, par Ch. de BEAUREPAIRE. — *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année* 1893-1894 (Rouen, 1895 ; in-8), p. 163-205.

Seigneur en partie de Thuit-Signol.

Tirage à part : *Notice sur l'abbé Jean-François Du Resnel, de l'Académie française*, par Charles de BEAUREPAIRE. — Rouen, impr. Cagniard (Léon Gy, succ.), 1895. In-8, 45 p.

— 1543. *Lettres de rémission pour Henri Poullart, serviteur de Jacques de Brézé* (1481), par M. Charles de BEAUREPAIRE. — Extr. du *Bull. histor. et philol.*, 1895. — In-8, 8 p. (Il n'y a qu'un titre de départ. A la fin, on lit : « Impr. nat. janv. 1896. ») Cf. n° 1257.

— 1544. *Notes sur les abbayes d'Auchy-les-Aumale et de Saint-Georges-de-Boscherville, et sur le prieuré de Beaulieu.* — *Bull. de la Comm. des antiquités de la Seine-Inférieure*, t. X, 2e livr. (Rouen, 1896), p. 220-225.

P. 220-221 : l'abbé de Chaulieu et l'abbaye d'Auchy-lez-Aumale.

— 1545. *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à* 1790, rédigé par M. Ch. de ROBILLARD DE BEAUREPAIRE, archiviste. *Seine-Inférieure. Archives ecclésiastiques. Série G* (nos 7371-8514) : tome sixième. — Rouen, impr. Julien Lecerf, 1896. In-4. (12 fr.)

Fin des *Paroisses de Rouen. Eglises paroissiales, cures et fabriques en dehors de Rouen* (lettres A-R).

Documents concernant Amfreville-la-Campagne, p. 28 ; Vernon, 7, 183 ; Houville, 34, 37, 50 ; Aubevoie, 50 ; Pitres, 33, 36, 37, 38, 42, 50 ; Bernières, 52 ; le Bec-Hellouin, 144, 153 ; Fontaine-la-Soret, 231 ; Harquency, 194 ; Radepont, 199 ; Pont-Saint-Pierre, 212, 415 ; l'abbaye de Corneville, 263 ; l'abbaye de Saint-Sauveur d'Évreux, 263 ; Pont-de-l'Arche, 273, 307, 333, 385, 386, 387 ; Écaquelon, 287 ; Boussey, 306 ; les Damps, 307 ; Thuit-Simer, 332 ; Chrétienville, 332 ; Montaure, 333 ; Criquebeuf-sur-Seine, 333 ; la Saussaye, 333 ; Écouis, 340 ; Hennezis, 340, 435 ; Villerets, 340 ; le Thil, 341 ; Orgeville-en-Vexin, 344 ; Aizier ; 377 ; Louviers, 377, 456 ; Vandrimare, 385 ; Martot, 387 ; l'abbaye de Bonport, 392 ; la Croix-Saint-Leufroy, 397 ; Letteguives, 411 ; Vascœuil, 411 ; Heuqueville, 415 ; Farceaux, 435 ; la chartreuse de Gaillon, 443 ; l'abbaye du Bec, 450 et suiv. ; Heudreville-en-Lieuvin, 462 ; le Manoir, 464 ; etc.

— 1545 *bis*. *Rapport de l'archiviste du département*. Signé : Ch. de BEAUREPAIRE. — *Conseil général de la Seine-Inférieure, 2e session ordinaire de* 1896. *Rapports des chefs de service...* (Rouen, 1896; in-4°), p. (313)-(323).

Indication de documents concernant la seigneurie de Fains, récemment entrés aux archives de la Seine-Inférieure.

— 1546. *Notes sur les quatre Faucon de Ris premiers présidents au Parlement de Normandie. XVIIe siècle*. Signé : Ch. de BEAUREPAIRE. — *La Normandie*, t. III, p. 353-359, 393-404 (nos de nov. et déc. 1896).

Seigneurs de Charleval. — Terminé en 1897.

BENEDITE (Léonce). — 1547. *Le musée du Luxembourg*. Notice par Léonce BENEDITE, conservateur du musée national du Luxembourg. — Librairie d'art, Ludovic Baschet, édit., Paris. S. d. (1894). In-4, avec très nombr. grav. dans et hors texte. (23 fr.)

Texte : *Théodule Ribot; — Ch. Chaplin.*
Grav. : *Saint Sébastien, martyr.* [Photogr. h. t., d'après le tableau de Ribot.] — Portrait de Ribot. — Portrait de Chaplin. — *Souvenirs.* [Photogravure h. t., d'après le tableau de Chaplin.]

BERTOT (J.). — 1548. J. BERTOT. *Guides du cycliste en France. De Paris à Saint-Malo, Cherbourg et le Havre*. Ce volume contient 28 cartes itinéraires, 10 plans de villes, 10 cartes générales. — Paris, rédaction et administration : G. Boudet, édit. ; vente exclusive : Ch. Mendel, édit., 1895. In-18. Couverture cartonnée et illustrée. (3 fr.)

Verneuil, p. 18-19; Evreux, p. 64-65, avec un plan (p. 63); Conches, p. 71; Beaumont-le-Roger, p. 72; Bernay, p. 73-74; Vernon, p. 110-111; Gaillon, p. 113-114; les Andelys, p. 114; Pont-de-l'Arche, p. 116-117; etc.

— 1549. J. BERTOT. *Guides du cycliste en France. Les plus belles excursions des environs de Paris*. Ce volume contient 7 grandes cartes et 24 cartes-itinéraires d'excursions. — Paris, etc., 1896. In-18. Couverture cartonnée et illustrée. (3 fr.)

Château-sur-Epte, Dangu, p. 149; Gisors, p. 150-151; Neaufles-Saint-Martin, p. 151 ; les Andelys, p. 152-154; Gaillon, p. 154; Vernon, p. 155.

BÉZIERS (Michel). — 1550. *Mémoires pour servir à l'état historique et géographique du diocèse de Bayeux*, par Michel BÉZIERS, publiés

par G. Le Hardy. Tome I. *Archidiaconé de Bayeux*. (Sceau de la Société de l'histoire de Normandie.) — Rouen, A. Lestringant, lib. ; Paris, A. Picard et fils, lib., 1896. In-8. (12 fr.) — Cf. nos 978, 1258.

P. 55-56 : Philippe d'Harcourt, évêque de Bayeux. — P. 390 : Odon de Gisors, chancelier du chapitre de Bayeux. — P. 391 : Raoul d'Harcourt, chancelier de Bayeux. — P. 311 et 429 : Jacques Josset, grand pénitencier de Bayeux, savant théologien, né à Vernon. — P. 131-141 et 224 : Pierre-Jules-César de Rochechouart, évêque de Bayeux, ancien évêque d'Évreux. — P. 377 : Jean-Jacques de Biaudos, grand doyen de Bayeux, abbé de la Noe. — P. 363-364 : Gabriel Le Veneur, doyen de Bayeux et d'Évreux († 1522). — Etc.

BIRÉ (Edmond). — 1551. *La légende des Girondins*, par Edmond Biré. Nouvelle édition. — Paris, Perrin, 1896. In-12, 477 p. (3 fr. 50.)

La première édition est de 1882.
Buzot.

BLIN (Charles). — 1552. *Notice sur le mobilier funéraire du cimetière mérovingien de Muids.* — *L'Impartial*, 26 janv. et 2 février 1896.

Réimpression de la notice de M. Blin, n° 1261, moins les figures. — Des extfaits de cette notice ont également été insérés dans *l'Industriel de Louviers*, le *Journal d'Évreux*, *l'Avenir de Bernay* (15 avril 1896), le *Journal des Andelys* (16 avril).

BOIVIN-CHAMPEAUX (L.). — 1553. *Notices historiques sur la Révolution dans le département de l'Eure*, par L. Boivin-Champeaux,... 1894. 2 vol. in-8. Cf. nos 944, 1262.

Chacun des deux volumes est suivi d'*Errata* (deux pages pour le t. Ier, une page pour le t. II), imprimés seulement en 1896.

BONNEVILLE DE MARSANGY (Louis). — 1554. Louis Bonneville de Marsangy. *Autour de la Révolution.* — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1895. In-12 (3 fr. 50).

P. 135-181 : *Chapitre V. Madame Roland.* [Madame Roland et Buzot, p. 164-181.]

BOULAND (Dr L.) — 1555. *Armoiries de Philippe Desportes.* Signé : Dr L. Bouland. — *Archives de la Société française des collectionneurs d'ex-libris*, 1re année, p. 53-56 (n° de mars 1894), avec 4 fig. dans le texte.

Abbé de Bonport, mort dans cette abbaye en 1606. — Détails sur le tombeau de Desportes à Bonport, d'après Millin.

— 1556. *Ex-libris de Mme la comtesse de Gauville* [pour la bibliothèque du château du Theil, à Valailles]. Signé : L. Bouland. — *Id.*, 3e année, p. 71-73 (n° de mai 1896), avec une fig. dans le texte et une pl. h. t.

Familles de Barrey du Theil et Le Pellerin de Gauville.

BOURBON (Georges). — 1557. *Rapport de l'archiviste du département sur le service des archives départementales, communales et hospitalières.* Signé : Georges Bourbon. — *Rapport du préfet au conseil général. Session d'août* 1896, 3e partie, p. 154-171.

Analyse de documents concernant Dangu (p. 158), Vernon (p. 161-165), Eturqueraye (p. 163).

BOURGEOIS (Emile). — 1558. Emile Bourgeois, maître de conférences à l'École normale supérieure. *Le Grand Siècle.* Louis XIV, les arts, les idées, d'après Voltaire, Saint-Simon, Spanheim, Dangeau, Mme de Sévigné, Choisy, La Bruyère, Laporte, *le Mercure de France*, la princesse Palatine, etc. — Paris, libr. Hachette et Cie, 1896. In-4°, avec très nombr. grav. dans et hors texte. (30 fr.)

Grav. : *Le Temps soustrait la Vérité aux atteintes de l'Envie et de la Discorde*, par Nicolas Poussin. P. xvi. — *François-Henry de Montmorency, duc de Piney-Luxembourg*, baron de Dangu. Planche h. t. p. 126. Héliogr. reproduisant la grav. d'Edelinck.

1559. **Bourgtheroulde.** 25e *anniversaire des combats de* 1870 *au Bourgtheroulde.* — *Journal d'Evreux*, 8 janv. 1896.

Détails historiques. — Reproduit dans le *Journal de l'Eure* du 12 janv.

Sur les combats de Bourgtheroulde et la célébration de leur 25e anniversaire, voir également *le Réveil de l'Eure*, n° du 11 janv. ; le *Journal de Conches*, n° du 9 janv. (article intitulé : *L'anniversaire de Bourgtheroulde et les mobiles de Conches*), et *l'Avenir de Bernay*, n° du 15 janv. (*Souvenirs de 1870 sur Bourgtheroulde.*)

BOURNAND (François). — 1560. François Bournand,... *La Sainte Vierge dans les arts.* — Paris, libr. Saint-Joseph, libr. de Tolra, édit. S. d. (1896). In-4°, nombr. grav. dans et hors texte. Couverture illustrée. (7 fr. 50.)

Gravures : P. 225. Entrée de Marie au Temple à l'âge de trois ans, d'après Poussin. — P. 233. La sainte Vierge, Jésus et saint Jean-Baptiste, d'après Jacques Stella. (Reprod. de la gravure de Falck dédiée à Sublet de Noyers.)

BRETTE (Armand). — 1561. *Recueil de documents relatifs à la convocation des Etats généraux de* 1789, par Armand Brette. Tome deuxième. — Paris, impr. nat., 1896. In-8, avec 25 pl. h. t., dont 24 de fac-similés de signatures. (Cf. n° 1269.)

Le faux titre est ainsi conçu : « Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique. » — Au revers du faux titre, on lit : « Se trouve à Paris, à la librairie Ernest Leroux,... »

(Notices sur les) *Députés ayant siégé* : Beauperrey, le comte de Bonneville, Victor de Broglie, Buschey des Noës, Buzot, le comte de Chambors, le marquis de Chambray, J.-B. de Cretot, Eude, de La Lande, Lambert de Frondeville, Le Brun, Le Couteulx de Canteleu (p. 209 et 617), Le Febvre de Chailly, Lemaréchal, Lereffait, Thomas Lindet, de Trie-Pillavoine. — [Notices sur les] *Députés suppléants et autres n'ayant pas siégé* : le marquis de Boulainvilliers, le vicomte de Chambray.

BROGLIE (Duchesse de). — 1562. *Lettres de la duchesse de Broglie* — 1814-1838 — publiées par son fils, le duc de Broglie, de l'Académie française. — Paris, Calmann Lévy, édit., 1896. In-12, (6)-358 p. et un portr. h. t. (3 fr. 50.)

La couverture porte, en outre : « avec un portrait en héliogravure. » — Sur la duchesse de Broglie, voir : Vte E.-M. de Vogué, *Devant le siècle* (Paris, Armand Colin et Cie, 1896; in-12), p. 161-192 (*Quelques lettres d'autrefois*); — René Doumic, *Études sur la littérature française*, 1re série (Paris, Perrin et Cie, 1896; in-12), p. 259-267 (*les Lettres de la duchesse de Broglie*), — et des articles de M. H. Welschinger dans *le Monde* du 5 janv. 1896, de M. C. Canivet dans *le Soleil* du 16 janv., etc.

BROT (F.). — 1563. *Compte rendu de l'excursion d'octobre* [1895] *à l'abbaye de Bonport, près Pont-de-l'Arche*, par F. Brot. — *Bull. de la Soc. d'études des sciences naturelles d'Elbeuf*, 14e année, 1895 (Elbeuf, 1896 ; in-8), p. 111-112, avec une vign.

BROTONNE (Léonce de). — 1564. Léonce de Brotonne. *Les sénateurs du Consulat et de l'Empire. Tableau historique des pairs de France*, 1789, 1814-1848. *Les sénateurs du Second Empire.* Seule édition complète. — Paris, E. Charavay, 1895. In-8. (10 fr.)

Personnages divers appartenant au département de l'Eure.

BUREY (Comte de). — 1565. *Un ex-libris inédit des Langlois de Criquebeuf.* Signé : Comte de Burey. — *Archives de la Soc. fr. des collectionneurs d'ex-libris*, 3e année, p. 7-9 (n° de janv. 1896), avec une pl. h. t.

Seigneurs de Criquebeuf-la-Campagne.

— 1566. *Achille-Nicolas Nervet, conseiller receveur des tailles, en l'élection d'Evreux, et sa marque de bibliothèque.* Signé : Comte de BUREY. — *Id.*, p. 145-148 (n° d'oct. 1896), avec 2 fig. dans le texte.

— 1567. *Antoine de Lamare, seigneur de Chesne-Varin, et sa marque de bibliothèque.* Signé : Comte de BUREY. — *Id.*, p. 169-171 (n° de nov. 1896), avec une pl. h. t.

Chesne-Varin, fief à Rosay.

— 1568. *Histoire locale. Les pierres tombales de la cathédrale d'Evreux.* Signé : Comte de BUREY. — *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, 18e année (1896-1897), p. 116-119 (n° du 4 avril).

CAHU (Théodore). — 1569. *Le 25e anniversaire du traité de Francfort.* Signé : Théodore CAHU. — *L'Illustration*, 107e vol., p. 384-386 (9 mai 1896).

Avec plusieurs vignettes (portraits des plénipotentiaires). — Souvenirs sur Pouyer-Quertier.

CANTREL (Isidore). — 1570. *Les eaux minérales de Conches* [au XVIIIe siècle]. Signé : Isidore CANTREL. — *Le Courrier de l'Eure*, 26 nov. 1896.

CASTELLANE (Maréchal de). — 1571. *Journal du maréchal de Castellane*, 1804-1862. Tome troisième : 1831-1847. Avec un portrait en héliogr. — Paris, libr. Plon; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1896. In-8.

P. 184-185, la duchesse de Broglie.
Les deux premiers volumes ont paru en 1895. Cf. n° 1276.

1572. **Académie** des sciences morales et politiques. Collection des ordonnances des rois de France. *Catalogue des actes de François Ier*. Tome septième. Second supplément. Actes non datés. — Paris, impr. nat., déc. 1896. In-4°. (10 fr.)

Cf. nos 9, 445, 909.
Actes datés de Gaillon, 4 et 5 sept. 1517 ; Evreux, 11, 14 sept. 1517; Beaumont-le-Roger, sept. 1517 ; Rouville, 15 avril 1540 ; abbaye de Bonport, 17 avril 1540; Brionne, 22 avril 1540 ; abbaye de Saint-Sauveur-lez-Evreux, 28 avril 1540 ; Neubourg, 24 juillet 1540 ; le Bec-Hellouin, 25 juillet 1540; Evreux, 31 mars 1543 ; le Bec-Hellouin, 8 avril 1543 ; Evreux, 9 avril 1543, 1544 n. s. ; abbaye de Bonport, 30 avril 1544.
23200. Confirmation de Nicolas Le Court en son office d'élu en l'élection de Bernay. Paris, 7 janv. 1514, 1515 n. s. (p. 1). — 23201. Confirmation de Henri Le Pelletier en son office d'élu en l'élection de

Gisors. Paris, même date (p. 2). — 23263. Confirmation des lettres de Louis XII (4 nov. 1511) portant octroi pour huit ans, aux habitants de Vernon, de 4 livres par muid et de 20 d. de crue par minot de sel vendu au grenier dudit lieu, pour employer aux travaux de fortification de leur ville. Paris, 28 fév. 1514, 1515 n. s. (p. 32). — 23408. Provisions de l'office de contrôleur du grenier à sel de Gisors, en faveur de Jean Bertaut. Crémieu, 17 mai 1516 (p. 39). — 23427. Lettres portant ratification du bail fait pour dix ans à Pierre Le Clerc, marchand à Rouen, de la fourniture du grenier à sel de Verneuil. Paris, 16 oct. 1516 (p. 43). — 23448. Provisions de l'office de contrôleur des deniers communs de la ville d'Evreux en faveur de Guillaume Mignart. Paris, 18 fév. 1516, 1517 n. s. (p. 47). — 23450. Don à Anne d'Alençon, marquise de Montferrat, des seigneuries de Pacy, Ezy et Nonancourt. 28 fév. 1516, 1517 n. s. (p. 47). — 23502. Provisions de l'office d'enquêteur-examinateur aux sièges de Pont-Audemer et de Pont-Authou en faveur de Jean d'Elbeuf, Le Plessis-lès-Tours, 4 déc. 1517 (p. 58). — 23533. Lettres autorisant l'établissement d'un canal maritime à Pont-Audemer. 8 mai 1518 (p. 64). — 23599. Lettres portant établissement au Petit-Andely d'une chambre à sel dépendant du grenier de Vernon. Blois, 3 oct. 1519 (p. 78). — 23619. Provisions de l'office de greffier de la Cour des Aides de Normandie en faveur de Pierre de la Perreuse, sur la résignation faite par Pierre Le Roy, seigneur de Bacqueville. Saint-Jean-d'Angély, 11 fév. 1519, 1520 n. s. (p. 82). — 23639. Provisions d'un office d'élu en l'élection d'Evreux en faveur de Jean Boullent, au lieu de Jacques Postis, décédé. Montreuil [près Paris], 21 mai 1520 (p. 86). — 23891. Provisions d'un office d'élu en l'élection d'Evreux, en faveur de Gilles de Lieurey, sur la résignation faite par Jean du Souchay. Amboise, 10 sept. 1526 (p. 136). — 24102. Provisions pour Claude d'Annebaut de l'office de lieutenant du roi au bailliage de Caen. 15 nov. 1531 (p. 186). — 24368. Déclaration de l'hommage de Philippe de Roncherolles, écuyer, pour la baronnie de Heuqueville, à lui échue par suite du décès de Louis, son père. Saint-Germain-en-Laye, 12 sept. 1538 (p. 235). — 24504. Provisions pour Claude d'Annebaut de l'office de gouverneur général de Piémont, vacant par suite de la mort du maréchal de Montejean. Compiègne 28 sept. 1539 (p. 263). — 24781. Lettres maintenant Jean d'Estouteville, s[r] de Villebon, en possession durant quatre années de la seigneurie de Léry dont il lui a été fait don précédemment. Limours, 15 fév. 1541, 1542 n. s. (p. 312). — 25044. Provisions pour Claude d'Annebaut, maréchal de France, de l'office de lieutenant général du roi en Normandie. 6 déc. 1543 (p. 359). — 25203. Lettres portant pouvoir de lieutenant général, commandant l'armée de mer contre l'Angleterre, pour Claude d'Annebaut, amiral de France. Touques, 27 juin 1545 (p. 390). — 25234. Lettres maintenant pour quatre années Jean d'Estouteville, chevalier, s[r] de Villebon, capitaine de Rouen et de Thérouanne, en la possession de la seigneurie de Léry. Villers-Cotterets, 9 déc. 1545 (p. 396).

[*Actes non datés dont le texte existe :*]

[Formulaire de la chancellerie royale. XVI[e] s. Bibl. nat., ms. fr. 5086 :] 25317. Lettres de dispense d'âge pour Charles Martel, s[r] de Bacqueville, âgé de dix-neuf ans, fiancé à la fille du s[r] de Radeval, maître

d'hôtel du roi, pour gouverner ses biens ; fol. 45 (p. 413). — 25321. Lettres donnant la garde-noble des enfants mineurs et des biens de feu Jean de Casenove, seigneur de Gaillarbois, à Jeanne de Ligny, sa veuve, et à Robert du Breuil, s[r] de Beauvoir, second mari de cette dame ; fol. 49 (p. 414). — 25378. Mandement au bailli d'Évreux de réitérer aux religieux de l'abbaye de Bernay la défense de procéder à l'élection d'un abbé et de se conformer aux dispositions du Concordat ; fol. 93 (p. 429).

[Formulaire de la Chancellerie royale. XVI[e] s. Bibl. nat., ms. fr. 5503 :] 25627. Lettres portant cession à frère Aubert (*aliàs* Du Broc), chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Renneville, et à ses hoirs, de la haute justice dudit lieu, en échange de cens, rentes et « oblies », possédés par ledit commandeur au Mas-Saintes-Puelles, en la sénéchaussée de Toulouse ; fol. 70 ; cf. également Bibl. impér. de Vienne (Autriche), ms. 6979, fol. 95 (p. 449).

[Protocole de la Chancellerie royale. XVI[e] s. Bibl. nat., ms. fr. 14368 :] 25685. Lettres autorisant Guillaume Parent, vicomte et receveur ordinaire d'Évreux, à prélever sur sa recette ses gages ordinaires, bien qu'il ait été empêché depuis quelque temps d'exercer personnellement son office, fol. 82 (p. 456). — 25687. Provisions pour Regnault Bongars de l'office de grènetier du grenier à sel de Gisors ; fol. 84 (p. 457). — 25710. Lettres portant remise à Pierre Delahaye, fermier du minage d'Andely pour trois années à partir du 11 mars 1525, d'une somme de 60 l. t. sur ce qu'il doit à cause de cette ferme ; fol. 116 (p. 460). — 25739. Mandement au trésorier de l'épargne de faire payer à Françoise Ragueneau, veuve d'Hugues Le Masle, vicomte d'Évreux, († 1524 ou 1525), et chargée d'enfants, une somme égale à celle que le roi lui devait à la suite de la clôture des comptes de son défunt mari ; fol. 151 (p. 463). — 25745. Lettres de jussion au Parlement de Rouen pour l'entérinement des lettres de don au comte de Carpi, chevalier de l'ordre, des vicomtés de Conches et de Breteuil, malgré l'opposition du s[r] de Rouville, grand maître des eaux et forêts de Normandie et de Picardie, et de Jean Masseline, vicomte de Conches et de Breteuil ; fol. 154 (p. 464).

Mentions d'actes non datés :

[Invent. des anciens mémoriaux de la Chambre des comptes de Paris. Arch. nat., PP. 110, 111, 118, 119 :] 26206. Provisions pour Etienne Trotereau de l'office de vicomte et receveur ordinaire de Gisors. 1515-1516 ; PP. 110 et 118, fol. 264 (p. 507). 26242. — Don à Jacques de Hellenvilliers des droits seigneuriaux de la terre d'Autheuil. 1516-1519 PP. 111 et 119, fol. 143 (p. 510). — 26249. Don à Jacques Billard, huissier de salle ordinaire du roi, des droits seigneuriaux des terres d'Écaquelon et de Bois-Héroult. Id., fol. 192 (p. 510). — 26251. Don à Claude de Brives, valet de garde-robe du roi, des droits seigneuriaux des terres de Bois-Héroult et Écaquelon. Id., fol. 231 (p. 511). — 26267. Provisions pour Jean Duquesnel de l'office de sergent fieffé de la Bonneville, en la vicomté d'Evreux. Id., fol. 338 (p. 512). — 26307. Lettres accordant à l'archevêque de Toulouse [Jean d'Orléans-Longueville] un délai de six mois pour prêter le serment de fidélité pour le temporel de son abbaye du Bec-Hellouin. 1519-1522. PP. 111 et 119, fol. 72 (p. 515). — 26311. Don aux Frères prêcheurs de Saint-Louis d'Evreux d'un demi-arpent de bois

par an en la forêt d'Évreux, au lieu du droit d'usage qu'ils y avaient auparavant. Id., fol. 86 (p. 515). — 26381. Lettres de la duchesse d'Angoulême, régente, portant union en un seul fief, ou membre de fief de haubert, des terres du Plessis-Grohan et de Garel. 1524-1529. PP. 111 et 119, fol. 15 (p. 521). — 26432. Lettres portant diminution au profit de Louis Le Roy, s[r] de Chavigny, de telle somme qui sera fixée par décision de la Chambre des comptes, sur les 12 l. 10 s. dont il est chargé annuellement pour l'érection en châtellenie de sa terre de Chavigny. Id., fol. 384 (p. 524). — 26655. Provisions pour Louis Maseline de l'office de vicomte et receveur ordinaire de Conches et de Breteuil, en survivance de Jean, son père. 1532-1536. PP. 111 et 115, fol. 52 et 53 (p. 541). — 26755. Don à Gaston et Henri de Foix des droits seigneuriaux des terres de... Pont-Saint-Pierre, Radepont, Bourg-Beaudoin, etc. Id., fol. 210 (p. 548). — 26952. Jussion à la Chambre des comptes pour procéder à la réception de Jacques Le Maçon en l'office de vicomte et receveur ordinaire de Pacy, Ezy et Nonancourt. 1538-1540. PP. 111 et 119, fol. 45 (p. 563). — 27063. Lettres accordant jouissance à Jean Maillart de l'état de contrôleur du domaine de la vicomté de Conches. Id., fol. 314 (p. 572). — 27072. Don à Jean Duquesnel et à Françoise de Frémarie, sa future épouse, de l'office de sergent fieffé de la Bonneville. 1540-1543. PP. 111 et 119, fol. 14 (p. 573). — 27168. Provisions pour Nicole Le Cordier de l'office de vicomte et receveur ordinaire d'Evreux. Id., fol. 229 (p. 580). — 27170. Provisions pour Mathurin Mouton de l'office de receveur des deniers communs d'Evreux. Id., fol. 234 (p. 580). — 27251. Don à Jean Robert de l'office de receveur des deniers communs, d'octroi et patrimoniaux de Chartres, avec dispense pour jouir conjointement de l'office de contrôleur des aides et traites de Verneuil au Perche et de Villeneuve-le-Roi, dont il a été pourvu le 1[er] janv. 1543. 1543-1544. PP. 111 et 119, fol. 134 (p. 585). — 27257. Provisions pour Jacques Lejay de l'office de contrôleur des aides et traites d'Evreux. Id., fol. 158 et 234 (p. 586). — 27279. Déclaration en faveur de Renée de France, duchesse de Ferrare et de Chartres, portant que l'édit de création des contrôleurs du domaine ne sera pas exécutoire dans le duché de Chartres, le comté de Gisors et la seigneurie de Montargis. Id., fol. 233 (p. 587). — 27284. Provisions pour François Manoir de l'office de contrôleur des aides et traites de Gisors. Id., fol. 238 (p. 587). — 27345. Provisions pour Nicolas Pelon de l'office de receveur des deniers communs et octrois d'Evreux. Id., fol. 421 (p. 592). — 27388. Provisions pour Guillaume de Boislevêque de l'office de receveur ordinaire de la vicomté de Beaumont-le-Roger. 1544-1545. PP. 111 et 119, fol. 181 (p. 595). — 27493. Don à Claude d'Annebaut, amiral de France, de tout le bois mort et sec de la forêt de Compiègne. 1545-1547. PP. 111 et 119, fol 221 (p. 603).

[Rôles de mandements, acquits et autres actes :] 27653. Mandement de payer à Robinet de Luc, brodeur et valet de chambre de Madame, 100 écus ou 210 l. dont le roi lui fait don, à prendre sur les droits et devoirs seigneuriaux échus... à cause de l'acquisition faite par Thierry Denis de la seigneurie d'Avernes et de la sergenterie héréditale de Breteuil. Arch. nat., J. 960[1], n° 16 (p. 617). — 27914. Don à Thomas Le Gentil, s[r] de Piencourt, de la garde-noble des

enfants mineurs de feu Philippe de Martainville, sr de Boissey. Arch. nat., J. 960 [1], nº 42 (p. 641). — 27921. Don à François, sr de Rouville et de Villiers-Cul-de-Sac, de son usage et chauffage, sa vie durant, pour sa maison de Rouville en la forêt de Bort, près le Pont-de-l'Arche, et pour celle de Villiers en la forêt de Montfort-l'Amaury. A. n., J. 960 [1], nº 43 (p. 642). — 28264. Don et remise à Louis Burgensis, premier médecin du roi, des reliefs, treizièmes et autres droits seigneuriaux par lui dus à cause de la vente sur décret de la terre et seigneurie du Perray, près Evreux. A. n., J. 960 [4], nº 2 (p. 680). — 28350. Don à Guillaume du Bellay, sr de Langey, de l'aubaine de feu Louis de Canossa, avec mandement au vicomte et receveur de Bayeux de délivrer les deniers et meubles dudit de Canossa à Jean Maillard, contrôleur de Conches, pour les apporter au roi et les mettre en lieu sûr. A. n., J. 960 [4], nº 25 (p. 690). — 28787. Don à Jean Chapelain, médecin ordinaire du roi, de 300 écus d'or, outre ses gages, et pour le récompenser de la dépense par lui faite en 1532, à la suite des ducs d'Orléans et d'Angoulême, et des filles du roi, qu'il accompagna, lorsqu'ils se séparèrent du roi, depuis Pont-Audemer jusqu'aux villes de Chartres, Tours et Nantes, parce qu'ils n'avaient point d'autre médecin. A. n., J. 961[a], nº 33 (p. 746). — 29198. Don à Thomas de Bourg-Achart, gentilhomme de la vénerie, de la somme de 350 l. sur les amendes adjugées au roi par les juges ordonnés pour connaître des abus et malversations commis au fait des eaux et forêts en Normandie, à laquelle somme ledit de Bourg-Achart a été condamné pour avoir malversé en son office de verdier des bois et buisson de Pacy, au bailliage d'Evreux. A. n., J. 961[a], nº 117 (p. 805). — Etc.

1572 *bis*. * **Cathédrales** *de France*. Cent planches en phototypie, contenant 157 documents. — Paris, 1896. In-folio. (40 fr.)

Précédé d'une table raisonnée. — Cathédrale d'Evreux.

1573. **Caveau** (*le*) *des évêques d'Evreux*, [à la cathédrale]. — *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, 18e année, p. 704-705 (17 oct. 1896).

Épitaphes de NN. SS. Bourlier, de Salmon du Châtellier, Olivier et Devoucoux, évêques d'Evreux.

1574. **Charité** (*la*) *d'Ormes*. — *Le Pèlerin*, nº du 1er nov. 1896, avec une grav.

La grav. représente la confrérie actuelle.

CHASSANT (**A.**). — 1575. *Découverte monétaire d'Evreux*. — *Bull. de la Comm. des antiquités de la Seine-Inférieure*, t. X, 2e livr. (Rouen, 1896), p. 197-198.

Renseignements transmis par M. Chassant à M. Drouet. — Monnaies du haut Empire.

CHOPPIN (H.). — 1576. *Trois colonels de hussards au* XVIII^e^ *siècle : le marquis de Conflans, le comte d'Esterhasy, le duc de Lauzun*. Signé : H. CHOPPIN. — *Revue de cavalerie*, 1895.

Tirage à part : Nancy et Paris, Berger-Levrault et C^ie^; in-8, 27 p. Le marquis de Conflans, seigneur du Vaudreuil.

CLÉREMBRAY (F.). — 1577. *Episodes de la Révolution dans le département de l'Eure. Les Savarre, de Conches*. Signé : F. CLÉREMBRAY (M. X..., de Rouen). — *La Normandie*, 11^e^ année, t. III, p. 287-293 (n° de sept. 1896).

Pas de tirage à part.

1578. **Colomb** (S. *G. M^gr^, évêque d'Evreux*. [Portrait.] — Grav. sur cuivre dans *Annales de Notre-Dame-des-Arts*, p. 33 (n° du 1^er^ nov. 1896).

COLOMB (M^gr^). — 1579. *Lettre pastorale de Monseigneur l'évêque d'Evreux à l'occasion de l'inauguration du chœur de la cathédrale et de la consécration du maître-autel.* — Evreux, impr. de l'Eure, 1896. In-8, 11 p.

Historique de la construction de la cathédrale.
Reproduit *in extenso* dans *la Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, 18^e^ année, p. 697-701 (17 oct. 1896), et dans *le Courrier de l'Eure* du même jour, et partiellement dans *la Croix de l'Eure*, n° du 17 oct., et dans le *Journal d'Evreux*, n° du 21 oct.

1580. **Compte rendu** *des obsèques de M. Emile Chauvel.* — *Rec. des travaux de la Soc. libre... de l'Eure*, 5^e^ sér., t. III, p. 293-303, avec portr. h. t.

Discours de MM. Ducy, maire d'Evreux, Berthou et Louis Rey.
Pour le tirage à part, publié dès 1895, voir n° 1283.
Une notice biographique *Sur M. Emile Chauvel, ingénieur civil et manufacturier à Navarre*, renfermant des extraits du discours de M. Rey, a également paru dans l'*Annuaire des cinq départements de la Normandie* (1896, p. 367-371).

1581. **Compte rendu** *des obsèques de M. le docteur Pasquier.* — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 5^e^ sér., t. III, p. 304-314.

Allocution de M. le docteur Guindey; discours préparé par M. le docteur Delorme; reproduction de la notice insérée dans le *Bulletin* de la Société centrale de médecine du département du Nord par M. le docteur Noquet.
Tirage à part : « Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. Compte rendu des obsèques de M. le docteur

Pasquier. » In-8, [2]-11 p. On lit p. 11 : Evreux, impr. de Charles Hérissey.

Sur M. le docteur Pasquier, voir aussi *le Courrier de l'Eure* des 6 et 8 fév. 1896.

CORDA (A.). — 1582. *Bibliothèque nationale. Département des imprimés. Catalogue des factums et d'autres documents judiciaires antérieurs à* 1790, par A. Corda, sous-bibliothécaire au département des imprimés. Tome second : *D.-Kuntz.* — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1892, In-8. (Cf. nº 19.)

Nous donnons cette année seulement le dépouillement de ce volume, omis à sa date.

Pièces concernant Gamaches, p. 33; le Bec-Thomas, 102; la maison de Bouillon, 73; Bourneville, 158; la famille du Merle de Blanc-Buisson, 34, 133, 134; la famille de Broglie, 67, 73; la Chapelle-Bayvel, 157; l'abbaye de Cormeilles, 46; Creton, 35; Gasny, 149; Houetteville, 85; la baronnie des Landes, 73; la famille de Lombelon des Essarts, 43, 295; Moisville, 35; Evreux, 148, 211, 496; les évêques et le chapitre d'Evreux, 210; Pont-Audemer, 50, 173; Pont-de-l'Arche, 93, 161; Tosny, 75; Verneuil, 113; la famille du Bosc de Radepont, 102, 376; Saint-Pierre-du-Mesnil, 127; les ducs d'Elbeuf, 177-179; Jean Eudes, supérieur du séminaire d'Evreux, 209; la Pilette, 277; Berthouville, 284; Lisors, 304, 330; Dangu, 238; Charleval, 216; Gisors, 216, 217, 360, 398; la famille de Faucon de Ris, 216; Garambouville, 220; l'abbaye du Bec, 284; Notre-Dame-du-Hamel, 302; Marcilly-sur-Eure, 311; la famille de Gaillardbois, 311; l'abbaye du Breuil-Benoit, 311; l'abbaye de Saint-Taurin, 341, 475; l'abbaye de Bernay, 349; la cure de N.-D. de la Couture, 349; l'abbaye de Saint-Pierre de Préaux, 351; la Haye-Malherbe, 362; Beaumont-le-Roger, 397, 470; l'abbaye de l'Isle-Dieu, 412, 532; Douains, 421; la famille Daniel de Boisdennemets, 421; la Goulafrière, 430; la famille de Roncherolles, 431; Guy de Chaumont, marquis de Guitry, 458, 459; Harcourt, 470; la maison d'Harcourt-Lorraine, 476; Gaillon, 478; Rougemontiers, 483; Menilles, 496; Touffreville, 515; Perruel, 532; la forêt de Lyons, 532; Illiers-l'Évêque, 533; Portmort, 533, 583; Incarville, 533; Iville, 553; le Neubourg, 572; Bernouville, 582; Brécourt, 582; la famille Jubert, 582, 583; etc.

— 1583. *Id.* Tome troisième : *La Bachellerie-Mython.* — Paris, libr. Plon, etc., 1894. In-8.

Pièces concernant le comte de Belle-Isle, p. 99, 437, 509; le prieuré de Chaise-Dieu, 29; l'abbaye de l'Estrée, 28; Gaudreville, 88; Hellenvilliers, 10; Montigny, près Vernon, 99; Le Thil, 87; Vernon, 99, 295, 558; l'abbaye de Bonport, 149, 628; l'église Sainte-Croix et l'abbaye de Bernay, 164, 295; Bernay, 336, 700; la Boulaye, 230; Brécourt, 306; les comte et comtesse de Brionne-Lorraine, 394; Acquigny, 471; Appeville-Annebaut, 354; Authenay, 354; la Barre, 231; les Bottereaux, 231; l'abbaye du Bec, 196, 242, 305, 542; Bourgtheroulde, 485; Cernières, 228; le Chemin-Perrey, 142; l'abbaye de Conches, 150;

Creton, 228; la Croix-Saint-Leufroy, 230; Dangu, 420; Douville, 248; les Lévis, ducs de Damville, 344; Charles et Henri de Montmorency-Damville, 663, 664, 665; Écouis, 237; l'abbaye de l'Estrée, 28; les Essarts, 373, 520; Évreux, 219, 464, 520, 622; les comtes d'Évreux, 150, 418, 624; les Lorraine-Elbeuf et les Lorraine-Harcourt, 395, 487, 520, 661, 709; Fatouville, 119; Fours, 509; Fissancourt, 509; la chartreuse de Gaillon, 305; Gaudreville, 88; Gisors, 278, 437, 509; la Harillière, 228; Heudreville-sur-Avre, 405; Guy de Chaumont, marquis de Guitry, 486; Illiers-l'Évêque, 219; Infreville, 306; Iquelon, 142; l'abbaye de l'Isle-Dieu, 142; Ivry, 215, 334; les Jonquerets, 197, 269; la famille Le Doux du Breuil et Le Doux de Melleville, 234, 310, 373; Louviers, 190, 404, 705; l'abbaye de Lyre, 365; Lyons, 705; Marie-Louise Heusté de Lamberville, 542; la baronnie de Landes, 565; Louye, 405; Marbeuf, 306; Muzy, 219; l'abbaye de Mortemer, 705; G.-H. Maignart, marquis de Bernières, 447; la famille de Maupeou, 547; Nagel, 150; l'abbaye du Neubourg, 280; l'abbaye de la Noë, 220; François du Merle de Blancbuisson, 478; Pont-Audemer, 142, 242, 256, 295, 296, 299; Prey, 107; la famille Le Sesne de Menilles, 320, 572; la Petite-Couture, 269; Pinterville, 408; Pont-de-l'Arche, 230; l'abbaye de Saint-Pierre de Préaux, 295, 296; Radepont, 341; Ressencourt, 700; la Roque, 295, 296; la Saussaye, 145; Saint-Pierre-du-Mesnil, 155; l'abbaye de Saint-Taurin, 705; Sacquenville, 373; Saint-Aubin-d'Ecrosville, 306; Saint-Germain-sur-Avre, 405; la commanderie de Saint-Étienne-de-Renneville, 472; Tocqueville, 272; le Tronquay, 142; le Troncq, 230; le Torpt, 308; Verneuil, 256; Verneusses, 693; Villez, p. 472; la famille Lefebvre de Vatimesnil, 242; Valailles, 700; les Ventes, 543; etc.

— 1584. *Id.* Tome quatrième : *Nacquart-Quoinat.* — Paris, libr. Plon, etc., 1896. In-8.

Pièces concernant Barc, 408; Beaumont-le-Roger, 408; Beaumontel, 408; Brétigny, 612; le cardinal Duperron, 316; Evreux, 392; la chartreuse de Gaillon, 377; Gisors, 540; Goupillières, 408; Iquelon, 511; Ivry, 99; la famille Le Roux de Bourgtheroulde, 375, 376; Léry, 527, 528; Lyons-la-Forêt, 94; Maigremont, 527; Morsan, 543; l'abbaye de Mortemer, 95; Louis Néez, prêtre du diocèse d'Évreux, 14; l'abbaye du Neubourg, 21; Nonancourt, 425; le clergé de Normandie, 48; Pont-Audemer, 510, 511; Pont-de-l'Arche, 511; Portmort, 531; Potier de Novion, évêque d'Evreux, 538; l'abbaye de Saint-Pierre de Préaux, 557, 558; Prey, 571; la famille de Prie, 571, 572; Saint-Aubin-de-Scellon, 448; Saint-Philbert-sur-Risle, 37; les sept Villes de Bleu, 394; Tourny, 390; Tourville-la-Campagne, 527; l'abbaye du Trésor, 54; le Vaudreuil, 527, 528; Vernon, 54; etc.

COUGNY (**Gaston**). — 1584 *bis*. Gaston Cougny,... *L'art moderne* (deuxième partie). XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ siècles. Choix de lectures sur l'histoire de l'art, l'esthétique et l'archéologie, accompagné de notes explicatives, historiques et bibliographiques... Ouvrage illustré de 60 gravures. — Paris, libr. de Firmin-Didot et C^ie^, 1896. Petit in-8. (4 fr.)

P. 109-113 : *Poussin*. (Extr. de l'ouvrage de Bouchitté : *Le Poussin, sa vie et son œuvre.*)

Gravure : *Diogène jetant son écuelle.* Tableau de N. Poussin. P. 111.

COUTENOT (Dr). — 1585. *Le cardinal Mathieu, impressions et souvenirs*, par M. le Dr Coutenot. Extr. du « Bull. de l'Acad. des sc., b.-l. et arts de Besançon », année 1895. — Besançon, impr. de P. Jacquin, 1896. Broch. in-8.

Archevêque de Besançon, ancien vicaire général d'Évreux.

COUTIL (Léon). — 1586. Association française pour l'avancement des sciences... Congrès de Bordeaux, 1895. M. Léon Coutil : *Plaque zoomorphe de style barbare trouvée à Muids (Eure)*. — Paris, au secrétariat de l'Association. S. d. (1896). In-8, 3 p. La couverture sert de titre.

Extrait des comptes rendus du Congrès de Bordeaux. — Cette communication, faite dans la séance du 8 août 1895, a été présentée ensuite à la Société des antiquaires de France le 5 sept. et imprimée, avec une figure dans le texte, dans le *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de Fr.*, 1895, p. 271-274. — Sur la plaque de Muids, voir aussi des observations de M. le baron de Baye, dans le *Bull.* de la même société, 1896, p. 180-181.

— 1587. [Découvertes préhistoriques faites dans les environs de Louviers.] — *Bull. de la Soc. norm. d'études préhistor.*, t. III, année 1895 (Louviers, 1896), p. 18-21.

— 1588. Extrait de la *Normandie monumentale et pittoresque* (2mo édition). *Le Château-Gaillard,* par Léon Coutil. — Havre, Lemale et Cie, imp.-édit., 1896. In-fol., 16 p., avec une héliogr. h. t. et 3 grav. dans le texte. (La couverture illustrée porte : « Château-Gaillard. VIIe centenaire célébré aux Andelys le 1er juin MDCCCXCVI. 1196-1896. Imp. Eug. Izambert, Louviers. »)

Avec addition, page 9, d'un passage relatif aux armes trouvées dans la Seine sous Château-Gaillard et d'une figure des mêmes armes.

— 1589. *Inventaire des monnaies gauloises du département de l'Eure*, par Léon Coutil,... — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 5e sér., t. III, p. 207-264.

Tirage à part : *Inventaire des monnaies gauloises du département de l'Eure*, par Léon Coutil,... — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1896. In-8, [4]-59 p. et une pl. h. t. (On lit p. [2] : « Extr. du *Bull.*

de la Soc. lib. d'agr., sc., arts et b.-l. du dép. de l'Eure. Le tirage de cette notice a été fait à cent exempl. »

La planche, à l'eau-forte, est empruntée à l'ouvrage n° 1293.

COYECQUE (Ernest). — 1590. *Inventaire sommaire d'un minutier parisien pendant le cours du* XVI^e^ *siècle* (1498-1600). Signé : Ernest COYECQUE. — *Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, 1894, p. 205-216; 1895, p. 73-85, 120-123, 207-215 ; 1896, p. 44-51

Suite et fin. — Voir n° 908.

Quelques actes concernant des localités du département de l'Eure : Surville (1894, p. 212, 216), Saint-Nicolas-d'Attez (1895, p. 84; 1896, p. 48).

Tirage à part : « Inventaire sommaire d'un minutier parisien pendant le cours du XVI^e^ siècle (1498-1600), par Ernest Coyecque. Deuxième et dernier fascicule, n° XVII, années 1539-1540. Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1896. » In-8. Cf. n° 1295.

CRESTÉ (l'abbé). — 1591. 14 octobre 1870-28 novembre 1895. *Vingt-cinquième anniversaire du combat de Brémulle, à Ecouis (Eure)*. Compte rendu par M. X***, membre de la « Société libre d'agriculture, arts, sciences et belles-lettres du département de l'Eure ». — Andelys, impr. G. Coulouma, 1895. Petit in-8, 64 p. avec un portr. h. t. du commandant Beuve. (La couverture sert de titre.)

CRÉTINEAU-JOLY (J.). — 1592. J. CRÉTINEAU-JOLY. *Histoire de la Vendée militaire*. Édition nouvelle et illustrée,... annotée et augmentée d'un 5^e^ volume par le R. P. Emmanuel-B. DROCHON,... — Paris, maison de la bonne presse, s. d. In-8. (5 fr. le vol.)

Le tome I^er^ parut en 1895, les t. II et III en 1896. Les deux autres volumes restent à paraître.

Les généraux Turreau et Huchet en Vendée.

DASH (Comtesse). — 1593. *Mémoires des autres*, par la comtesse DASH. « *Souvenirs anecdotiques sur le premier Empire et les Cent Jours*. Préface de Clément ROCHEL. — Paris, à la librairie illustrée. S. d. (1896). In-12, avec portrait h. t. (3 fr. 50).

P. 180-181 : le vicomte d'Arlincourt.

« La comtesse Dash » est le pseudonyme de Gabrielle-Anne de Cisternes, vicomtesse de Poilow de Saint-Mars.

— 1594. *Mémoires des autres*, par la comtesse DASH. « *Souvenirs anecdotiques sur la Restauration*. Publiés par Clément ROCHEL. — Paris, à la libr. ill. S. d. (1896). In-12 (3 fr. 50).

P. 198-199 : le vicomte d'Arlincourt.

DAUPHIN (Benjamin). — 1595. *Vieux souvenirs sur Damville*, par Benjamin DAUPHIN. — Beauvais, impr. professionnelle, 1895. In-12, 23 p.

XIX^e^ siècle.

DAYOT (Armand). — 1596. Armand DAYOT, inspecteur des beaux-arts. *La Révolution française*. Constituante, Législative, Convention, Directoire. D'après des peintures, sculptures, gravures, médailles, objets... (*sic*) du temps. — Paris, Ernest Flammarion, édit. S. d. (1896). Gr. in-8° oblong.

Gravures : — P. 32 : Le président Maupeou. — P. 72 : L'abbé Robert [-Thomas] Lindet. — P. 73 : le prince Victor de Broglie. — P. 80 : Buzot. — P. 270 : Buzot.

1597. **Découvertes** *gallo-romaines de Muids attribuées au musée d'Evreux.* — *L'Industriel de Louviers*, 13 fév. 1896.

Liste des objets. — Reproduit dans le *Journal d'Evreux* (même date), *le Courrier de l'Eure* et *l'Impartial* (20 fév.), *le Publicateur* (22 fév.), *la Risle* et *le Lovérien* (23 fév.).

DELIGNIÈRES (Emile). — 1598. *L'Œuvre gravé de Jacques Aliamet, d'Abbeville*, précédé d'une étude sur sa vie et son œuvre, par Emile DELIGNIÈRES. — *Mém. de la Soc. d'émulation d'Abbeville*, t. I^er^, 2^e^ et 3^e^ fasc. (Abbeville, 1895 et 1896. In-4°), p. 115-345 ; nombr. pl. h. t.

Fasc. III, p. 259 et 260. Description de deux vues de Pont-de-l'Arche par Nicolas Dufour, et d'une estampe de Leveau, *le Maréchal de campagne*, dédiée « à Monsieur de Flavigny, entrepreneur de la manufacture royale des Andelys ». Ces trois pièces ont été éditées par Aliamet.

Tirage à part : Emile DELIGNIÈRES. *Catalogue raisonné de l'œuvre gravé de Jacques Aliamet, d'Abbeville*, précédé d'une notice sur sa vie et son œuvre. Ouvrage orné de planches en phototypie de M. A. Lormier. — Paris, Rapilly, 1896. In-4°, VII-274 p., avec pl. h. t.

DESLOGES (Amand). — 1599. *Les chauffeurs de pieds ou épisodes de la chouannerie dans les cantons de Rugles et de Verneuil*, par Amand DESLOGES. — Rugles, Ch. Pillard, lib., 1896. In-8, [2]-22 p.

— 1600. *Histoire de Rugles.* Signé : A. DESLOGES. — *Journal de Rugles*, 3 janv., 7 fév., 6 mars, 3 avril, 1^er^ mai, 5 juin, 3 juillet, 7 août, 3 sept., 2 oct., 6 nov. et 4 déc. 1896.

Commencé en 1895 (cf. n° 1305) et continué en 1897.

Christianisme et église N.-D. — Paroisses de Notre-Dame et de

Saint-Germain. — La tour de l'église Saint-Germain; les cloches. — Le château-fort. — Les premiers seigneurs. — Invasion anglaise. — Episodes des guerres religieuses. — Les derniers seigneurs. — Etc.

Détails sur les environs de Rugles.

— 1601. *Archéologie locale.* Signé : A. D. — *Journal de Rugles*, 3 sept. 1896.

Curiosités de Rugles et des environs.

· **DES MAISONS (Robert).** — 1602. *Procession générale du Roumois. Confrérie du Très Saint-Sacrement érigée à Saint-Ouen-de-Thouberville. Charité de Saint-Ouen et Saint-Lubin* [de la même paroisse]. Tome I. — Evreux, impr. de l'Eure, L. Odieuvre, 1896. In-16, [4]-VI-[2]-337 p. et 7 planches h. t.

La *Préface* est signée : Robert Des Maisons.

P. [1] : *Les registres du Trésor et de la Charité de Saint-Ouen-de-Touberville.* [1602-1790. Le texte à peu près intégral de ces documents occupe tout le reste du volume.]

Parmi les grav. : « Chaperon de la Charité de Saint-Ouen-de-Thouberville (Eure)... » (p. 65); — « Eglise de Caumont (Eure)... » (p. 129); — « Chaperon de la Charité de Caumont (Eure)... » (p. 193); — « Calvaire de la Trinité-de-Thouberville (Eure)... » (p. 289).

— 1602 *bis. Procession générale du Roumois. Confrérie du Très Saint-Sacrement érigée à Saint-Ouen-de-Thouberville. Charité de Saint-Ouen et Saint-Lubin.* Tome II. — Évreux, impr. de l'Eure, L. Odieuvre, 1896. In-16, [4]-104-48-70 p. et 5 planches h. t.

La plus grande partie de ce volume est consacrée à la réimpression de deux opuscules du siècle dernier. Cette réimpression eut lieu en 1891, ainsi qu'il est indiqué p. [2]. Le titre ci-dessus figure seulement sur la couverture. Voici, d'ailleurs, la composition du volume :

Livre à l'usage de la confrérie du Très-Saint Sacrement érigée en l'église de Saint Ouen-de-Touberville en Roumois, aggrégée à l'Archi-Confrérie de Rome, & approuvée par Monseigneur l'archevesque de Rouen, &. Prix, 10 sols. A Rouen, chez Et.-V. Machuel, imp.-lib.,... M.DCC.LXXII. » [4]-104 p. [P. 1 : « Origine de la confrérie du très-saint Sacrement érigée dans l'église de Saint Ouen-de-Touberville. » P. 5 : « Statuts et usages... » P. 13 : « Indulgences... » P. 16 : « Ordres et prières de la Procession générale du Roumois. » P. 21 : « Réglement donné en 1755, par son Eminence Monseigneur le Cardinal de Tavannes. » P. 32 : « *Missa*... » P. 68 : « Catalogue de tous les confrères ecclésiastiques et laïques associés à la confrérie générale du Saint Sacrement,... suivant l'ordre chronologique de leur association. » P. 95 : « Marche des confréries à la Procession générale... » P. 96 : « Ordre alphabétique des autres confréries suivant le... règlement de 1755. » P. 101 : « ... Modèle de billet d'association... » P. 104 : « Table des matières... »]

Devoirs de messieurs les recteurs et trésoriers de la Procession générale du Roumois. A Rouen, de l'impr. de la veuve Machuel,... 1790. » 48 p. [P. 3 : « Devoirs de messieurs les recteurs et trésoriers... » P. 21 : « Description de la marche qu'on a fait tenir à la Procession générale du Saint Sacrement du Roumois, depuis son établissement jusqu'à la présente année 1790. »]

[Troisième partie, 70 pages :]

P. 1 : *Les événements postérieurs à 1790.*

P. 15 : *Liste des recteurs et trésoriers.*

P. 29 : *Liste des curés et chapelains de St-Ouen.*

P. 32 : *Liste des rois et des reines et des trésoriers de la confrérie de Monsieur Saint Ouen Saint Lubin,...*

P. 36 : *Liste des maitres et prévôts de la Charité de St-Ouen de Thouberville.*

Etc.

Parmi les grav. : « Église de Bosgouët (Eure)... » (p. 33); — « Chaperon de la Charité du Bosgouët (Eure)... » (p. 49); — « Eglise de la Trinité-de-Thouberville (Eure)... » (p. 65).

— Les deux volumes que nous venons d'analyser ont été tirés à 50 exemplaires, dont 30 seulement mis dans le commerce. (15 fr.)

1602 *ter.* * **Dictionnaires** (les) départementaux. *Dictionnaire biographique, comprenant la liste et les biographies des notabilités* dans les lettres, les sciences et les arts, dans la politique, la magistrature..., etc., etc., *du département de la Meuse,* avec photographies des notabilités de ce département. — Paris, Henri Jouve, imp.-édit., 1895. In-8, couverture cartonnée. (10 fr.)

M. Jules Develle, ancien sous-préfet de Louviers, ancien député de l'Eure.

1603. **Discours** *prononcés aux obsèques de M. le docteur Fortin,* officier de l'instruction publique, ancien administrateur provisoire de la ville d'Evreux, président de l'Association des médecins de l'Eure,... etc., né à Écardenville-sur-Eure, le 7 janvier 1804, décédé à Évreux, le 19 mars 1895. — In-8, 10 p., avec portrait h. t. (La couverture sert de titre. P. 10, on lit : « Evreux, impr. de Charles Hérissey. »)

Discours prononcé par M. le docteur Guindey au nom de l'Association médicale. — Discours prononcé par M. Savouré-Bonville, inspecteur des enfants assistés. — Discours prononcé par M. le docteur Lereboullet, secrétaire général de l'Association générale des médecins de France, à l'assemblée générale tenue à Paris, le 21 avril 1895...

Cet article remplace le n° 1335, erroné.

DU BARAIL (**Général**). — 1604. Général Du Barail. *Mes souvenirs.* Tome troisième : 1864-1879. Avec un portrait en héliogr. —

Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1896. In-8.

P. 373-374 : M. le duc de Broglie.
Les deux premiers volumes ont paru en 1894 et 1895. Le tome troisième est le dernier.

DUBOSC (Georges). — 1605. *Les statues du jardin.* Signé : Georges Dubosc. — *Revue illustrée de l'exposition : Rouen*, 1896, p. 66-69 (in-fol.).

Jacques Daviel, p. 69, avec gravure.

DUBOURG (Ch.). — 1606. *Eglise d'Heudreville-sur-Eure... Dessin de* M. Ch. Dubourg. — Grav. sur zinc dans *Annales de Notre-Dame-des-Arts*, p. 54 (n° du 1er déc. 1896).

DUCHEMIN (P.). — 1607. *Le fief de l'Isle, à Gisors*, par P. Duchemin,... — Gisors, impr. typogr. de *l'Echo républicain*, 1896. In-12, 119 p.

Publié d'abord dans *l'Écho républicain*. Commencé en 1895 (cf. n° 1321), continué et terminé en 1896 (12, 19, 26 janv., 2, 9, 23 févr., 1er, 8, 15, 22, 29 mars, 5, 12, 19, 26 avril, 3, 10, 17, 31 mai, 7, 14, 28 juin, 5 juillet).

— 1608. A travers le Vexin. *Les dîmes de Neaufles-en-Vexin.* Signé : P. Duchemin. — *L'Echo républicain*, 26 juillet, 2, 9 août 1896.

— 1609. A travers le Vexin. *Les faux-sauniers dans le Vexin au commencement du* XVIIIe *siècle.* Signé : P. Duchemin. — *Id.*, 16, 23, 30 août, 6, 13 sept. 1896.

— 1610. A travers le Vexin. *Etablissement de la corvée à Gisors.* Signé : P. Duchemin. — *Id.*, 20, 27 sept., 4, 11 oct. 1896.

— 1611. A travers le Vexin. *Les biens du Chapitre* [de la cathédrale de Rouen] *à Villers-en-Vexin.* Signé : P. Duchemin. — *Id.*, 8, 15 oct., 1er nov. 1896.

— 1612. A travers le Vexin. *Etrépagny. Curés, seigneurs et paroissiens d'Etrépagny au* XVIIIe *siècle.* Signé : P. Duchemin. — *Id.*, 8, 15, 22, 29 nov., 6, 13 déc. 1896.

— 1613. A travers le Vexin. *Un acquéreur de biens nationaux.* Signé : P. Duchemin. — *Id.*, 20, 27 déc. 1896.

Terminé en 1897.
Duval, épicier-droguiste aux Andelys, acquéreur de la ferme de la Mésengère, de l'abbaye de Mortemer, etc.

— 1614. *La cure de Grosthcil pendant la seconde moitié du* XVIII^e^ *siècle*. Signe : P. DELARUE. — *La Normandie*, t. III, p. 85-91 (n° de mars 1896).

DUPLESSIS (Georges). — 1615. *Catalogue de la collection des portraits français et étrangers conservés au département des estampes de la Bibliothèque nationale*, rédigé par M. Georges DUPLESSIS, membre de l'Institut, conservateur du département des estampes. Tome I^er^ : *Aa*. — *Bonamy*. — Paris, Georges Rapilly, lib., 1896. In-8. (20 fr.)

Michel Alcan, Alexandre (de l'Eure), les deux Georges d'Amboise, saint Anselme, le vicomte d'Arlincourt, Philippe d'Artois, seigneur de Conches, Auzoux, Jean Balue, Barbé-Marbois, François-Placide de Baudry de Piencourt, Framboisière de Beaunay, Beauperrey, Fouquet, comte de Belle-Isle, Isaac de Benserade, Samuel Bernard, le marquis de Bernières, le baron Bignon, André Jubert de Bouville, marquis de Bisy, Jean-Pierre Blanchard, le marquis de Blosseville, Jules de Blosseville, etc.

DUPOUY (D^r^ Edmond). — 1615 *bis*. *Le moyen âge médical*. Les médecins au moyen âge — les grandes épidémies — démonomanie — sorcellerie — spiritisme — les médecins dans la littérature du moyen âge — historiens — poètes — auteurs dramatiques. Par le D^r^ Edmond DUPOUY,... — Paris, soc. d'éditions scientif., 4, rue Antoine-Dubois, 1895. In-12, VII-372 p. (5 fr.)

C'est l'édition de 1888 (cf. notre *Rapport sur les public. histor. de 1888*, p. 46), avec une nouvelle couverture et un nouveau titre.

P. 214, possession des religieuses de Sainte-Elisabeth de Louviers. — P. 221-234, longs extraits du *Procès-verbal fait pour délivrer une fille* (Françoise Fontaine) *possédée par le malin esprit à Louviers* (1591), publié en 1883 par M. Armand Bénet.

DUPUIS (Ernest). — 1616. *La seigneurie et le village de Pontarmé* [Oise]. Signé : E. DUPUIS. — *Comité archéol. de Senlis. Comptes rendus et mémoires*, 3^e^ sér., t. IX, année 1894 (Senlis, 1895 ; in-8), p. 1-116, avec 3 planches h. t.

Parmi les pièces justificatives publiées par M. Dupuis se trouvent (p. 107-110) quatre chartes de Guillaume de Vernon, châtelain de Montmélian, en faveur des Trinitaires de Pontarmé (avril 1259-oct. 1271).

Tirage à part : « La seigneurie et le village de Pontarmé, par Ernest Dupuis, président du Comité archéologique de Senlis. Senlis, impr. Eugène Dufresne, 1895. » In-8, [6]-119 p., avec 3 planches h. t. Au revers du faux titre : « Extr. des *Mém.* du Comité archéol. de Senlis. »

DUVAL (Louis). — 1617. *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à* 1790, rédigé par M. Louis DUVAL, archiviste. *Orne. Archives ecclésiastiques. Série H* (nos 1921-3351). Tome deuxième (*Prieurés d'hommes*). — Alençon, E. Renaut-De Broise, imp., 1894. In-4°.

Possessions de la chartreuse du Val-Dieu à Saint-Georges-sur-Eure et Verneuil.

— 1618. *Le Parnasse percheron.* Signé : Louis DUVAL. — *Revue normande et percheronne,* 5e année, p. 378-382 (n° de nov.-déc. 1896) (*à suivre*).

Guillaume Alexis, le « bon moine de Lyre », prieur de Bussy ou Boissy au Perche.

E. (A.). — 1619. *Le suicide de Roland. A propos de « Manon Roland ».* Signé : A. E. — *Le Gaulois,* 11 mai 1896.

Roland se tua près de Bourg-Beaudouin (Eure).

EPAULARD (Alexis). — 1620. *Le temple de Berthouville.* Signé : Alexis EPAULARD, étudiant de l'Université de Poitiers. — *Le Courrier de l'Eure,* 31 oct. 1896.

Résumé des communications faites par le R. P. de la Croix à la Société libre d'agriculture de l'Eure, à Évreux, le 18 oct. et à Bernay le 25 oct.

Reproduit dans *l'Ami des monuments et des arts,* t. X (Paris, 1896), p. 283-289, sous ce titre : *Les fouilles nouvelles en cours d'exécution. Le temple de Berthouville et le trésor de Bernay, et les dernières recherches du R. P. de la Croix.*

— 1621. *Fouilles archéologiques du Villeret, commune de Berthouville.* Signé : Alexis EPAULARD, étudiant de l'Université de Poitiers. — *Le Brionnais,* 1er nov. 1896.

Reproduit en partie dans le *Journal d'Évreux* du 11 nov.

1622. **Evreux.** [Texte des deux inscriptions placées dans le vestibule de l'hôtel-de-ville : construction du monument; à la mémoire de Buzot.] — *Le Courrier de l'Eure,* 15 fév. 1896.

Publié également dans le *Journal d'Évreux* et dans *l'Avenir de l'Eure,* même date.

1623. **Evreux.** [Liste des maires de la ville d'Evreux depuis 1790.] — *Le Rappel de l'Eure,* 18 juin 1896.

1624. **Exécution** *d'un porc* [à Pont-de-l'Arche en 1408]. — *Le Courrier de l'Eure*, 14 mai 1896.

EXPERT (Henry). — 1625. *Les maîtres musiciens de la Renaissance française.* Editions publiées par M. Henry EXPERT, sur les manuscrits les plus authentiques et les meilleurs imprimés du XVI^e^ siècle, avec variantes, notes historiques et critiques, transcriptions en notation moderne, etc. *Guillaume Costeley.* Musique : premier fascicule. — Paris, A. Leduc, 1896. Gr. in-8, avec 2 portr. h. t.

Prince du Puy d'Évreux, organiste et valet de chambre de Charles IX.

F. (E.). — 1626. *Le chemin de fer des Andelys.* Signé : E. F. — *L'Illustration*, 107^e^ vol., p. 466 (n° du 6 juin 1896).

Avec cinq vignettes (vues du Petit-Andely et du Château-Gaillard).

FERET (L'abbé P.). — 1627. *La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres*, par l'abbé P. FERET,... curé de Saint-Maurice de Paris. *Moyen-âge.* — Paris, Alphonse Picard et fils, édit., 1894-1895-1896. 3 vol. in-8. (22 fr. 50.)

T. I^er^, p. 25-33 : *Anselme de Laon*, [élève de l'école du Bec].
T. II^e^, p. 18-19 : [Raoul et Robert d'Harcourt]. — P. 546-548 : *Guy d'Évreux ou de Ménilles.*
T. III^e^, p. 331-338 : *Nicolas de Lyre.* — P. 432 : *Jean du Prat ou du Pré*, [évêque d'Évreux].
Le t. IV^e^ et dernier porte la date 1897.

FERRAY (Ed.). — 1627 *bis.* Association française pour l'avancement des sciences... Congrès de Carthage. 1896. M. Ed. FERRAY : *Ossuaire de Saint-Vigor.* — Paris, au secrétariat de l'Association, 28, rue Serpente. (In-8, 7 p., avec 3 fig. dans le texte.)

1628. **Fêtes** *du centenaire d'Aubéry du Boulley* [à Verneuil]. — *Journal de Verneuil*, 21 juin 1896.

Discours de M. F. de la Tombelle.

FINKE (Heinrich). — 1629. *Acta concilii Constantiensis.* Erster Band : *Akten zur Vorgeschichte des Konstanzer konzils* (1410-1414). Herausgegeben von Heinrich FINKE. — Münster en Westphalie, Regensberg, 1896. In-8.

Guillaume de Cantiers, évêque d'Evreux, fut député par le clergé de France au concile de Constance.

FLAMMERMONT (Jules). — 1630. *Remontrances du Parlement de Paris au* XVIII^e *siècle*, publiées par Jules FLAMMERMONT et Maurice TOURNEUX. Tome deuxième : 1755-1768. — Paris, impr. nat., 1895. In-4°.

Le faux titre est ainsi conçu : « Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique. » Ce faux titre porte au revers : « Se trouve à Paris, chez Ernest Leroux, édit..... »

Passim : les deux premiers présidents de Maupeou.

Le t. I^er^ parut en 1888.

— 1631. *Rapport à M. le ministre de l'instruction publique sur les correspondances des agents diplomatiques étrangers en France avant la Révolution* conservées dans les archives de Berlin, Dresde, Genève, Turin, Gênes, Florence, Naples, Simancas, Lisbonne, la Haye et Vienne, par Jules FLAMMERMONT, professeur d'histoire à l'Université de Lille. — Paris, impr. nat., 1896. In-8.

La couverture porte : *Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires*. Choix de rapports et instructions publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. T. VIII. — Paris, impr. nat., 1896.

Passim : le comte de Belle-Isle, le comte de Broglie, le maréchal de Broglie, le baron de Breteuil, le chancelier Maupeou, etc.

FOSSEY (l'abbé J.). — 1632. *La cathédrale d'Evreux*. Signé : J. FOSSEY, curé de Saint-Maclou. — *Annales de Notre-Dame-des Arts* (Paris, 32, rue du Mont-Thabor ; in-4° à 2 col.), p. 60-62 (n° du 1^er^ déc. 1896), avec 3 fig. h. t.

FRAIGNEAU (Amédée). — 1633. *Au Père-Lachaise*. Signé : Amédée FRAIGNEAU. — *Le Monde moderne*, nov. 1896, p. 680-698, avec 24 fig. dans le texte.

Grav. : Tombeau de Chaplin, par Puech (p. 693).

FRANQUEVILLE (comte de). — 1634. *Le premier siècle de l'Institut de France*, 25 oct. 1795-25 oct. 1895, par le comte de FRANQUEVILLE, membre de l'Institut. Tome premier : *Histoire. Organisation. Personnel. Notices biographiques et bibliographiques sur les académiciens titulaires*. — Paris, J. Rothschild, édit., 1895. In-4°, nombr. fig.

Notices biographiques et bibliographiques : « 242. Thénard (le baron Louis, Jacques). » P. 161. — « 357. Fresnel (Augustin, Jean). » P. 203. — « 439. Bignon (le baron Louis, Pierre, Edouard). » P. 232. — « 466. Salvandy-Lagravère (le comte Narcisse de). » P. 244. — « 497. Passy (Hippolyte, Philibert). » P. 255. — « 503. Lenormant (Charles). »

P. 257. — « 520. Troplong (Raymond, Théodore). » P. 263. — « 539. Laborde (le marquis Léon, Emmanuel, Simon, Joseph de). » P. 269. — « 630. Broglie (le duc Charles, Achille, Victor, Léonce de). » P. 300. — « 692. Broglie (le duc Jacques, Victor, Albert). » [*Sic*] P. 321. — « 853. Bertinot (Gustave, Nicolas). » P. 375. — « 892. Lenormant (Charles, François). » P. 388.

— 1634 *bis*. *Id.* Tome deuxième : *Notices sur les membres libres, les associés étrangers et les correspondants. Fondations et prix décernés. Personnel des anciennes académies.* — Paris, etc., 1896. In 4°, nombr. fig. (Les deux volumes : 75 fr.)

Membres libres : « 22. Barbé-Marbois (le marquis François). » P. 6. — « 59. Le Prévost (Auguste). » P. 17. — « 90. Passy (Antoine, François). » P. 26.

Associés non résidants et correspondants : « 62. Granchain (Guillaume, Jacques, Constant, de Liberge de). » P. 131. — « 135. Sepmanville (le baron François, Cyprien, Antoine, Lieudé de). » P. 147. — « 274. Rever (l'abbé Marie, François, Gilles). » P. 175. — « 890. Duval-Jouve (Joseph). » P. 303.

GABORIT (l'abbé P.). — 1635. *Manuel d'archéologie ou études élémentaires sur l'architecture, la sculpture et la peinture* depuis les Grecs jusqu'à nos jours, par l'abbé P. GABORIT,... archiprêtre de la cathédrale de Nantes,... Deuxième édition, revue et augmentée d'un grand nombre de gravures. — Paris, Bloud et Barral, s. d. (1896). Petit in-8, 68 grav. h. t.

Nicolas Poussin, p. 279-282.

Grav. : Pl. 64 : Poussin. *Eliezer et Rebecca.* — Pl. 65 : Poussin. *Moyse dans une scène de l'Exode.* — Pl. 66 : Poussin. *Les bergers d'Arcadie.*

GACHOT (Edouard). — 1636. *Notice sur la presse ébroïcienne*, 1793-1893, par M. Edouard GACHOT,... lue à la séance générale du 16 juin 1895. — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 5e sér., t. III, p. 69-74.

Pas de tirage à part.

GADEAU DE KERVILLE (Henri). — 1637. Libr. J.-B. Baillière et fils,... Paris, 1895. Henri GADEAU DE KERVILLE. *Les vieux arbres de la Normandie.* Etude botanico-historique. Fascicules I, II et III, avec 61 planches et 3 figures dans le texte, presque toutes inédites et faites sur les photographies de l'auteur. Extrait du *Bull. de la Soc. des amis des sciences natur. de Rouen* (2e sem. 1890, 1er sem. 1892 et 2e sem. 1894). In-8, [18] p., p. 193-293, [10] p., p. 111-191, [4] p., p. 267-411, [2] p. (Couverture cartonnée et illustrée.)

C'est la réunion des trois fascicules parus en 1891, 1893 et 1895 et inventoriés sous les nos 252 *bis*, 674 et 1340.

La Haye-de-Routot, Barville, Bosguerard-de-Marcouville, Saint-Symphorien, Foulbec, Rosay, Lyons-la-Forêt, Saint-Mards-de-Blacarville, Caumont, Bouquetot, Boisney, Sainte-Marie-de-Vatimesnil, Pressagny-l'Orgueilleux, Gisors, les Jonquerets-de-Livet, les Andelys.

GALLOIS (J.). — 1638. *Note sur des ossements humains et des bracelets et outils de l'époque néolithique trouvés à Notre-Dame-de-la Garenne et aux environs de Gaillon (Eure)*, par J. Gallois et Ed. Spalikowski. — Extr. du *Bull. de la Soc. des amis des sciences natur. de Rouen* (année 1894, 2e semestre). — Rouen, impr. Julien Lecerf, 1895. In-8, 11 p. (La couverture sert de titre.)

GARDIN (A.) — 1639. *Un anniversaire historique*. Signé : A. G. — *L'Avenir de Bernay*, 20 juin 1896.

Délibération de la commune de Bernay votant 5 000 fr. comme offrande au gouvernement « pour opposer des forces formidables à l'injuste et révoltante agression des Anglais ». (30 prairial an XI.)

GASTÉ (A.). — 1640. *Correspondance de P.-D. Huet et du P. Martin*, [publiée par A. Gasté]. — *Revue catholique de Normandie*, 5e ann. (1895-1896), p. 5-30, 93-114, 209-226, 321-340, 421-442, 521-542 ; 6e année (1896-1897), p. 5-24, 87-104, 237-246 (*à suivre*).

Introduction signée A. Gasté.

5e année, p. 440-441 (15 mars 1896) : arrêt du parlement de Normandie, donné à Caen le 28 mars 1591, au sujet d'une défense de prêcher à Évreux, avec menace d'excommunication, faite par Claude de Sainctes, évêque d'Évreux, à Julien Bernardi, dominicain.

GERVAIS (Paul). — 1641. *Association amicale des républicains de l'Eure à Paris*. [Analyse d'une conférence sur Mme Roland et Buzot, faite par M. Paul Gervais le 22 janv. 1896.] — *Le Rappel de l'Eure*, 29 janv. 1896.

Il a également été rendu compte de cette conférence dans *l'Impartial* et *le Réveil de Conches* (30 janv.) et dans le *Journal de Verneuil* (2 févr.).

GIFFARD (Pierre). — 1642. *Un poète graisseur de wagons*. Signé : Pierre Giffard. — *Le Petit Journal*, no du 12 fév. 1896.

Adolphe Vard, né à Aubevoie. — Avec portr.

GOMBERT (l'abbé). — 1643. *Saint Gaud. Réponse à une nouvelle attaque de M. le chanoine Pigeon*, [par M. l'abbé Gombert, curé de

Saint-Pair-sur-Mer]. — *Bull. du dioc. de Coutances et Avranches*, n° du 17 janv. 1896 (p. 123-126).

Observations sur le n° 993.

GONCOURT (Edmond et Jules de). — 1644. *Journal des Goncourt.* Mémoires de la vie littéraire... — Paris, Bibliothèque-Charpentier. 9 vol. in-12 (3 fr. 50 chacun).

T. I^er^ (1887) : P. 106-111 : Edmond de Goncourt à Gisors chez M. Antoine Passy (1855) ; M. Hippolyte Passy.
T. II (1887) : P. 71 : M. Hippolyte Passy.
T. V (1891) : P. 206-207 : Raoul-Duval.
T. VI (1892) : P. 132 : M. et M^me^ Barbé-Marbois; p. 299-300 : banquet offert au peintre Ribot (1884).
Le tome IX et dernier a paru en 1896 ; il est suivi d'un *index* général.

GOSSELIN (L'abbé Auguste). — 1645. *Les Normands au Canada. Henri de Bernières, premier curé de Québec.* Signé : L'abbé Auguste Gosselin,... — *Revue cathol. de Normandie*, 6^e^ année (1896-1897), p. 117-140, 205-224 (15 sept., 15 nov.) (*à suivre*).

P. 120-122 : François de Montmorency-Laval, archidiacre d'Évreux (1648-1653).

GOUJON (Paul). — 1646. *Pont-de-l'Arche. Notes historiques.* Signé : Paul Goujon. — *Annales de Notre-Dame des Arts* (Paris, 32, rue du Mont-Thabor ; in-4° à 2 col.), p. 14-16, 30-32, 44-48, 63-67 (n^os^ de sept., oct., nov. et déc. 1896), avec 16 fig. dans le texte et une phototypie h. t. (terminé en 1897).

GRAND-CARTERET (John). — 1647. *L'exposition du livre.* Signé : John Grand-Carteret,... — *Revue encyclopédique*, seconde partie : *La Revue*, 1894, p. 365-372, avec figures dans le texte (n° du 1^er^ déc.).

P. 367, grav. : *Eventail-imagerie en papier, imprimé en noir et représentant les membres du gouvernement provisoire de* 1848. [Dupont (de l'Eure).]

1648. **Grande Encyclopédie (la).** Inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts, par une société de savants et de gens de lettres... Tome vingtième,... *Héronas — Janicki.* — Paris, H. Lamirault et C^ie^, édit. S. d. (1895). In-4. (Cf. n^os^ 901, 902.)

P. 25 : *Hervieux (Jacques-François-Edouard), accoucheur français, né à Louviers (Eure)*... (article signé : D^r^ A. Dureau.) — P. 984 : *Isambard (Louis-Edouard), homme politique français*,... — P. 1145 : *Ivry-la-Bataille*,...

1649. Id. Tome vingt et unième,... *Janiçon — Lemos.* — Paris, etc. S. d. (1895). In-4.

P. 19 : *Janvier de la Motte* (*Eugène*),... — P. 689 : *Laborde* (*Léon-Emmanuel-Simon-Joseph, marquis de*),... *mort à Fontenay* (*Eure*),... (Signé : R. S. [René Samuel].) — P. 705 : *La Calprenède* (*Gaultier de Coste, seigneur de*) [et de Vatimesnil],... — P. 766 : *Lagrange* (*Joseph*), *général français*,... (Signé : A. Debidour.) — P. 767 : *Lagrange* (*Joseph-Barthélemy-Frédéric, comte de*),... (Signé : A. Debidour.) — P. 774 : *La Hire* (*Etienne de Vignolles, dit*), [bailli d'Evreux],... (Signé : Henri Courteault.) — P. 775 : *Lahitolle* (*Périer de*), *officier français, né à Grillon* [*sic*] (*Eure*),... — P. 885 : *Lanfranc*, [prieur de l'abbaye du Bec],... (Signé : L.) — P. 896 : *Langlois* (*Eustache-Hyacinthe*),... *né à Pont-de-l'Arche*,... — P. 896 : *Langlois* (*Jean-Louis*), *homme politique français, né à Saint-Pierre-la-Garenne* (*Eure*),... (Signé : A. Debidour.) — P. 919 : *Languet de Gergy* (*Jean-Baptiste-Joseph*), *abbé de Bernay*,... — P. 1093 : *Lebret* (*famille*),... *originaire de Gisors*.... (Signé : J. Marchand.) — *Lecarpentier* (*Charles-Louis-François*), *peintre et écrivain français, né à Pont-Audemer*,... — P. 1107 : *Lecointe* (*Alphonse-Théodore*), *général français, né à Evreux*... (Signé : E. Bernard.) — P. 1114 : *Lecouteulx de Canteleu* (*Jean-Barthélemy, comte*), *homme politique français*,... *mort à Farceaux* (*Eure*),... (Signé : Etienne Charavay.) — P. 1128 : *Lefebvre-Duruflé*,... *homme politique français, né à Pont-Audemer*,... — P. 1143 : *Legendre* (*Alexandre-Joseph*), *homme politique français, né à Pont-Audemer*,... — P. 1144 : *Léger* (*François-Pierre-Auguste*), *acteur et auteur dramatique français, né à Bernay*,... (Signé : Arthur Pougin.) — P. 1191 : *Lemasson* (*François*), *sculpteur français, né à la Vieille-Lyre* (*Eure*),... (Signé : Ad. Thiers.)

GRENIER (S). — 1650. S. Grenier. *Nos évêques.* Biographies et portraits des membres de l'épiscopat français, avec... le catalogue des évêques et le résumé des conciles,... etc., etc. — Paris, E. Flammarion, édit., 1896. In-16 carré, 308 p. et nomb. portr. (couverture illustrée) (2 fr. 50).

Evreux, p. 124-126 (portr. de Mgr Sueur, p. 124).

GROUCHY (**Vicomte de**). — 1651. [Vente par Claude, duc de Saint-Simon, à René de Longueil, seigneur de Maisons et de Glisolles, de ses offices de capitaine des châteaux de Saint-Germain-en-Laye et de Versailles (21 mars 1645), publiée par M. le vicomte de Grouchy.] — *Mém. de la Soc. des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise*, t. XVIII (Versailles, 1894 ; in-8°), p. 122-123.

GUÉRY (**l'abbé C.**). — 1652. *Histoire des commanderies dans le département de l'Eure.* Signé : L'abbé C. Guéry. — *Revue catholique*

de Normandie, 5e année (1895-1896), p. 393-419 et 443-469. (Cf. nos 1016 et 1354.)

Saint-Etienne-de-Renneville. Commencé en 1894.

Tirage à part : *La commanderie de Saint-Étienne-de-Renneville (Eure)*, fondée par Richard d'Harcourt, par M. l'abbé C. GUÉRY, aumônier du lycée d'Évreux. — Évreux, impr. de l'Eure, 1896. In-8, [6]-184 p. et 6 planches h. t. (2 fr.)

Il a été tiré 25 exempl. in-4° à 10 fr.

— 1653. *Rapport sur la découverte de plusieurs sépultures dans la cathédrale d'Evreux*, par M. l'abbé GUÉRY, aumônier du lycée,... lu à la séance générale du 28 avril 1895. — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 5e sér., t. III, p. 1-18.

Guillaume de Péricard (?), Henri de Maupas, Jacques Le Noël du Perron, Raoul du Fou, évêques d'Évreux.

Tirage à part : « Rapport sur la découverte de plusieurs sépultures dans la cathédrale d'Évreux, par M. l'abbé GUÉRY, aumônier du lycée,... — Évreux, impr. de Charles Hérissey, 1896. » In-8, 20 p. La couverture sert de titre. On lit au revers du faux titre : « Extr. du *Bull.* de la Soc. libre d'agr., sc., arts et b.-l. du dép. de l'Eure. »

— 1654. Histoire locale. *Grand Pouillé du diocèse d'Evreux*. — *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, nos des 28 janvier (17e année, p. 957-958) et 7 mars 1896 (18e année, p. 36-39).

Prébende sur la vicomté d'Évreux. — Prébende sur le sceau. Commencé en 1894. Cf. nos 935 et 1355.

GUIFFREY (Jules). — 1655. *Artistes et tombiers parisiens du commencement du* XVIe *siècle*. Extraits d'un minutier parisien annotés par M. Jules GUIFFREY. — *Revue de l'art français ancien et moderne*, 1896, p. 5-23 (Paris, Charavay, in-8).

Relevé des actes concernant l'art et les artistes mentionnés dans la publication de M. Coyecque (voir nos 908 et 1590). P. 20 : marchés pour des tombes à fournir en la cathédrale d'Évreux et en l'église de Fours.

H* (l'abbé)**. — 1656. *M. Maurat, supérieur du Grand Séminaire d'Evreux*. — *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, nos des 29 août, 5, 12 et 19 sept. 1896 (18e ann., p. 544-551, 569-576, 597-604, 613-618).

Par M. l'abbé H. — Pas de tirage à part.

Voir également : « Lettre circulaire de Monseigneur l'archevêque élu d'Avignon, administrateur apostolique du diocèse d'Évreux, [Mgr SUEUR], au clergé de ce diocèse, à l'occasion de la mort de M. Maurat, prêtre de la Mission, supérieur du grand séminaire

d'Évreux, vicaire général. » dans *la Semaine religieuse du diocèse d'Évreux*, n° du 15 août 1895 (18e ann., p. 489-491).

HALLER (Johannes). — 1657. **Concilium Basilense.* Studien und dokumente zur geschichte der jahre 1431-1437. Herausgegeben von Johannes Haller. Band I. — Basel, Reich, 1896. In-4, XI-430 p. (20 fr.)

Martial Fournier, évêque d'Évreux, assista au concile de Bâle.

HANOTAUX (Gabriel). — 1657 *bis. Histoire du cardinal de Richelieu*, par Gabriel Hanotaux. Tome II. Première partie. *Le chemin du pouvoir. Le premier ministère.* (1614-1617 ... — Paris, libr. de Firmin-Didot et Cie, 1896. In-8, avec 2 portr. h. t.

P. 18 et suiv. : le cardinal Duperron.
Le tome Ier porte la date de 1893.

HARDUIN DE GROSVILLE. — 1658. *Pastels de Latour vus en Normandie.* Signé : Harduin de Grosville. — *Bull. de la Soc. académ. de Laon*, t. XXIX, années 1892-1893-1894 (Laon, 1895 ; in-8), p. 422-432.

Portraits de Gabriel Bernard de Rieux, président de chambre au Parlement de Paris, seigneur de Glisolles, et de Marie-Louise Gabrielle de la Fontaine-Solare de la Boissière, sa nièce par alliance. Au château de Glisolles.

HARRISSE (Henry). — 1659. *L'abbé Prevost. Histoire de sa vie et de ses œuvres*, d'après des documents nouveaux, par Henry Harrisse. — Paris, Calmann Lévy, édit., 1896. In-12 (3 fr. 50).

Prevost à l'abbaye du Bec et à l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy.
Les exemplaires d'auteur ont, en plus, un portrait-frontispice et un fac-similé d'écriture.

HAUSSEZ (Baron d'). — 1659 *bis. 1815-1816. Portraits.* Signé : Baron d'Haussez. — *La Revue de Paris*, 3e année (1896), t. III, p. 130-151 (n° du 1er mai).

Extrait des *Mémoires* du baron d'Haussez.
P. 142-143 : Dupont (de l'Eure).

— 1660. *Mémoires du baron d'Haussez*, dernier ministre de la marine sous la Restauration, publiés par son arrière-petite-fille la duchesse d'Almazan. Introduction et notes par le comte de Circourt et le comte de Puymaigre. Tome premier. — Paris, Calmann Lévy, édit., 1896. In-8, avec portr. h. t. (7 fr. 50).

Barbé-Marbois, Dupont (de l'Eure), Bignon, le marquis de Clermont-Tonnerre.

HAVARD (Henry). — 1661. *Histoire de l'orfèvrerie française*, par Henry HAVARD, inspecteur général des beaux-arts. — Paris, librairies-imprimeries réunies, 1896. In-4, très nombr. grav. dans et hors texte. Couverture illustrée. (40 fr.)

Texte : P. 44, le trésor de Bernay ou de Berthouville ; p. 211-212 : la châsse de saint Taurin.

Grav. : P. 35 : « Bracelet en or ciselé et repercé trouvé à Pont-Audemer. (Cabinet des Médailles.) » — « Pl. IV [h. t.]. Le trésor de Bernay. (Cabinet des Médailles.) » [Grande patère d'Omphale, *præfericulum* de la mort d'Hector, canthare à masques scéniques, patère à manche de Germanissa.] — P. 212 : « Châsse de saint Taurin, à Évreux. »

HAVET (Julien). — 1662. *Œuvres de Julien* HAVET (1853-1893). Tome I : *Questions mérovingiennes*. Tome II : *Opuscules divers*. — Paris, E. Leroux, 1896. 2 vol. in-8, XXI-456 et 526 p. (20 fr.)

Dans le t. I^er^ se trouve réimprimé l'article sur *la Donation d'Étrépagny* (1^er^ oct. 629). Cf. n° 123.

HAYE (L'abbé). — 1663. *Notes pour servir à l'histoire de l'Eglise de Chartres pendant l'épiscopat de Charles Guillard* (1553-1573). Signé : L'abbé HAYE, curé de Jouy. — *Mémoires de la Soc. archéol. d'Eure-et-Loir*, t. X (Chartres, 1896 ; in-8), p. 423-467.

P. 432-433 : Claude de Sainctes, évêque d'Évreux.

HECQUARD (l'abbé). — 1664. *La chapelle et le pélerinage de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle* [à Villiers-en-Désœuvre], par M. l'abbé HECQUARD, curé de Villiers-en-Désœuvre. — 1896. En vente au profit de la chapelle, chez l'auteur, à Villiers-en-Désœuvre, par Bueil (Eure). In-8, [2]-31 p., avec 4 grav. dans le texte.

HÉRISSAY (Emile). — 1665. *Compte rendu des travaux de la Société* [des amis des arts] *en* 1895, présenté à l'assemblée générale du 17 mai 1896 par M. Emile HÉRISSAY, vice-président. — *Soc. des amis des arts du dép. de l'Eure. Bull.* XI, 1895, p. 5-24.

Détails biographiques sur MM. le docteur Fortin, Alexandre Papon, Émile Chauvel, Lucas, Julienne, Paul Réveilhac, Henri Quevilly, etc.

1666. **Histoire** *du siège du Château-Gaillard en* 1203. — *L'Impartial*, 30 avril et 3 mai 1896.

HUET. — 1667. *Pierre-Richard Noury*, 1818-1894, fondateur du musée d'histoire naturelle, membre fondateur et président hono-

raire de la Soc. d'étude des sc. natur.,... [Gravure h. t. reproduisant le médaillon de Noury modelé par Huet.] — *Bull. de la Soc. d'étude des sc. natur. d'Elbeuf*, 14e ann., 1895 (Elbeuf, 1896 ; in-8).

HUTTON (W.-H.). — 1668. *Philip Augustus*, by William Holden Hutton, b. d.,... — London, Macmillan and Co., 1896. Petit in-8. (Le faux titre porte : « Foreign statesmen. Philip Augustus. » (3 sh.)

Détails sur l'histoire de la haute Normandie pendant la lutte de Philippe-Auguste et de Richard Cœur-de-Lion.

1669. **Il y a** *vingt-cinq ans. Combats d'Orival, de Moulineaux, du Château-Robert, de la Maison-Brûlée et de Bourgtheroulde.* — *La Risle*, 5 janv. 1896.

Reproduit dans *le Lovérien*, même date.

1670. **Inauguration** *du chœur de la cathédrale et consécration du maître-autel* [22 oct.]. — *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, 18e année, n° du 31 oct. 1896.

Dans ce compte rendu, on a inséré, p. 750-752, une description du chœur empruntée à l'article écrit par M. l'abbé Fossey pour *la Normandie monumentale*. (Cf. nos 1011 *bis* et 1720.)

1671. **Institut de France.** *Les registres de l'Académie françoise*, 1672-1793... — Paris, libr. de Firmin-Didot et Cie, 1895. 3 vol. in-8° (36 fr.)

T. Ier, 1672-1715. — *Académiciens :* Benserade, p. 87, 89, 155, 224, 235, 307, 312; l'abbé Colbert, abbé du Bec, archevêque de Rouen, p. 192, 194; le duc de la Force, seigneur de la Boulaye, p. 588, 590. — *Candidat :* Chaulieu, p. 424, 448.

T. II, 1716-1750. — *Académiciens :* Jean Boivin, p. 113, 115, 181, 191, 220; le premier président Portail, seigneur du Vaudreuil, p. 179, 181, 390; le duc de la Force, p. 212; l'abbé de Rothelin, abbé de Cormeilles, seigneur de Neaufles-Saint-Martin, p. 249, 251, 258, 261, 388, 403, 427, 446, 468, 487, 509, 515, 552; l'abbé Du Resnel, seigneur de Saint-Pierre-des-Cercueils, p. 314, 330, 507, 510, 536, 537, 579, 649; le maréchal de Belle-Isle, p. 648, 649, 673; l'abbé de Boismont, abbé de Grestain, p. 658, 667, 668. — *Lauréat :* Linant, p. 450, 490, 554.

T. III, 1751-1793. — *Académiciens :* Le maréchal de Belle-Isle, p. 37, 84, 141; le comte de Clermont, abbé du Bec, 45, 46, 50; l'abbé de Boismont, p. 60, 72, 74, 210, 212, 223, 244, 250, 251, 255, 349, 350, 355, 356, 359, 360, 365, 480, 484, 495, 512, 554, 581; l'abbé Du Resnel, p. 143; Marmontel élu, p. 182, nommé secrétaire perpétuel p. 534. — Compliment de l'Académie au chancelier Maupeou, p. 252; le duc de Penthièvre et l'Académie, p. 602, 603, 615, 634. Etc.

JOANNE (Adolphe). — 1672. *Géographie du département de l'Eure*, avec une carte coloriée et 16 grav., par Adolphe JOANNE,... 5e édit. — Paris, libr. Hachette et Cie, 1896. In-12, 80 p., avec une carte h. t. et 16 gravures dans le texte. Couverture cartonnée. (1 fr.)

Grav. : P. 9 : *Les Andelys* [lisez : le Petit-Andely]. — P. 15 : *Pont-Audemer*. — P. 21 : *Ruines du château de Gisors*. — P. 23 : *Évreux*. — P. 27 : *Château-Gaillard, aux Andelys*. — P. 31 : *Évêché d'Évreux*. — P. 51 : *Église Notre-Dame, aux Andelys*. [Portail nord.] — P. 53 : *Église Notre-Dame, aux Andelys*. [Portail sud.] — P. 55 : *Église Notre-Dame de la Couture, à Bernay*. — P. 59 : *Église de Conches*. — P. 60 : *Tour de l'Horloge, à Évreux*. — P. 61 : *Cathédrale d'Évreux*. [Portail N.] — P. 63 : *Château de Gaillon*. — P. 65 : *Église Saint-Gervais, à Gisors*. [Portail O.] — P. 67 : *Église Notre-Dame, à Louviers*. [Côté S.] — P. 69 : *Portail de l'église de Menilles*.

JOANNE (Paul). — 1673. *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*,... publié sous la direction de Paul JOANNE. Tome quatrième : L-M, contenant 423 grav., 29 plans et cartes dans le texte, 22 cartes de départements ou plans tirés en couleurs, et le panorama de la Chaîne du Mont-Blanc, hors texte. — Paris, libr. Hachette et Cie, 1896. In-4. Couverture illustrée. (30 fr.) — Cf. nos 208, 868 et 903.

La principale notice concernant le département de l'Eure est celle de *Louviers*, p. 2328, col. 1-p. 2329, col. 2.

Gravures : *Église de Louviers (Eure)* [vue d'ensemble], p. 2329. — *Portail de l'église de Menilles (Eure)*, p. 2610.

JOIN-LAMBERT (A.). — 1674. Note lue à la Société libre de l'Eure (section de Bernay) le 21 juin 1896. *Berthouville. Nouvelles recherches*. A JOIN-LAMBERT. — Brionne, Emile Amelot, imp., 1896. In-8, 15 p.

Publié d'abord dans *le Brionnais* du 28 juin.

KASTOR (Robert). — 1675. *L'Académie française*. Eaux-fortes par Robert KASTOR. — Paris, librairies-imprimeries réunies. S. d. (1896). In-4°. (20 fr.)

M. le duc de Broglie. — L'ouvrage n'a pas d'autre texte qu'un titre et une liste des portraits. Chacun de ceux-ci porte un fac-similé d'autographe.

KOHLER (Ch.). — 1676. *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Sainte-Geneviève*, par Ch. KOHLER, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Tome second. — Paris, libr. Plon ; E.

P. [illegible] — [illegible]

La [illegible] porte : « Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques publiques de France. Paris. Bibliothèque Sainte-Geneviève. Tome premier. — Paris, [illegible]. »

1962. D. [illegible]. Extraits de la Bible et de la Vie des saints. [illegible] « Les [illegible] à Madame la [illegible]. » — 1963. D. [illegible]. Recueil de pièces [illegible] de la [illegible] [illegible] [illegible]

de Chaligny de Plaine, chanoine de Verdun, « Selecti Normanniae flores ». Eloges en vers latins des hommes célèbres de la Normandie. 1789. — 2485 [Suppl. Y. f. in-4°. 785]. Mélanges de poésie et de prose. XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ siècles. Fol. 93 : Lettre, en vers, de M. de « la Farre » à l'abbé de Chaulieu. — 2500 [Z. f. in-4°. 7^e^]. Recueil de pièces relatives au jansénisme et à la bulle *Unigenitus*. Copies, XVIII^e^ s. P. 111 : « Lettre pastorale et mandement de M^gr^ l'évesque de Boulogne » (Pierre de Langle); 12 mars 1714. — 2525 [Suppl. Z. in-4°. 790]. Recueil de lettres (1608-1747) relatives à des affaires ecclésiastiques, une, entre autres, de « M^r^ Nouette » (fol. 81). — 2568 [Suppl. Z. f. in-4°. 829]. Recueil de lettres relatives à l'abbaye de la Trappe et particulièrement au successeur de l'abbé de Rancé (1698-1705). L'un des auteurs de ces lettres est M. de Meaupou, curé de Nonancourt (fol. 2). — 2626 [BB. l. in-8°. 13]. Fragments de bréviaires, dont un (n° 2) paraît avoir appartenu à N.-D. de Corneville et date du XIII^e^ s. — 2732 [BB. l. in-8°. 103]. Propre des saints (juin à nov.), à l'usage de Rouen. XIV^e^ s. Fol. 94 : S. Taurin, évêque d'Evreux. — 2734 [BB. f. in-8°. 2]. Livre de prières (XVI^e^ s.). Fol. 32 : « Cy apres ensuit la declamation faicte sur l'evangile de Missus est angelus Gabriel, etc., composé par frere Guillaume Allecis, prieur de Busy. » — 2979 [E. l. in-8°. 20]. « Constitutiones Ordinis canonici, ad usum canonicorum regularium qui vulgo nuncupatur de Bourgachart. » XVIII^e^ s. — 3218 [Z. l. in-8°. 1] Mélanges littéraires. XVIII^e^ s. Fol. 97 : Miscellanea ou recueil des bons mots de Du Peron. » — Sur Guillaume de Conches, cf. les *Additions et corrections*, p. 685.

Etc.

L. (J.). — 1677. *Portrait de femme.* Signé : J. L. — *La Nouvelle Revue*, t. 97^e^ (nov.-déc. 1895), p. 775-777.

Etude psychologique, due peut-être à Juliette Lamber (M^me^ Edmond Adam), à propos du tableau : *Portrait de femme*, par Ch. Chaplin, dont une reproduction en héliogravure est jointe à l'article.

LACORDAIRE (R. P. Henri). — 1678. * Henri LACORDAIRE. *Lettres nouvelles* publiées par M^me^ Victor LADEY et P. de VYRÉ. — Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, 1895. In-8. (6 fr.)

P. 291 : Le prince Albert de Broglie.
Il a été publié sous la même date une édition in-12.

LAREVELLIÈRE-LÉPEAUX. — 1679. *Mémoires de Larevellière-Lépeaux, membre du Directoire exécutif de la République française* et de l'Institut national, publiés par son fils... et suivis de pièces justificatives et de correspondances inédites... — Paris, libr. Plon; E. Plon, Nourrit et C^ie^, édit. S. d. (1895). 3 vol. in-8 (22 fr. 50).

T. I^er^ : Robert Lindet, p. 150. — T. II : Lecouteulx de Canteleu. p. 91; Barbé-Marbois, p. 138-139; le général Turreau, p. 365; Robert Lindet, p. 428.

LARGENT (**Augustin**). — 1680. Leçon d'ouverture du cours d'apologétique chrétienne. *M. l'abbé de Broglie et l'apologétique.* Signé : Augustin LARGENT, prêtre de l'Oratoire. — *Revue de l'Institut catholique de Paris* (Paris, Poussielgue ; in-8), 1re ann., n° 1, janv.-fév. 1896, p. 4-29.

LA RONCIÈRE (**Ch. de**). — 1681. *Les navigations françaises au* XVe *siècle*, par M. Ch. de LA RONCIÈRE. — *Comité des trav. histor. et scientif. Bull. de géographie histor. et descriptive*, année 1895 (Paris, 1896), p. 183-200.

P. 188 : Guillaume de Casenove, dit *Coulon* ou *Colomb*, seigneur de Gaillardbois.

Tirage à part : « Les navigations françaises au XVe siècle, par M. Ch. de la Roncière. (Extr. du *Bull. de géogr. histor. et descript.*, 1895.) » In-8, 31 p. Il n'y a qu'un titre de départ. On lit, à la fin : Impr. nat., 1896.

LAVISSE (**Ernest**). — 1682. *Histoire générale du* IVe *siècle à nos jours*, ouvrage publié sous la direction de MM. Ernest LAVISSE,... Alfred RAMBAUD,... Tome V. *Les guerres de religion*, 1559-1648. — Paris, Armand Colin et Cie, 1895. In-8. (12 fr.)

Bataille d'Ivry ; le cardinal Du Perron ; Desportes, abbé de Bonport ; Poussin. Etc.

— 1683. *Id.* Tome VI. *Louis XIV*, 1643-1715. — Paris, Armand Colin et Cie, 1895. In-8. (12 fr.)

Le maréchal de Luxembourg, baron de Dangu ; Benserade ; Chaulieu ; Poussin. Etc.

LECHEVALIER (**A.**). — 1684. *Essai historique sur la commune d'Angerville-l'Orcher*,... par A. LECHEVALIER, instituteur. — Elbeuf, C. Allain, imp.-édit., 1894. In-12.

P. 22-23 : Robert de Floques, bailli d'Evreux, seigneur en partie d'Angerville. — P. 74-75 : Pierre-Charles Eude, curé d'Angerville, député aux Etats généraux de 1789, né à Pont-Audemer.

— 1685. *Etudes sur la Révolution dans les communes du canton d'Angerville-l'Orcher*. Signé : A. LECHEVALIER. — *La Normandie*, t. III, p. 332-344 et 368-386 (oct. et nov. 1896).

P. 369 et suiv. : l'abbé Eude, curé d'Angerville-l'Orcher, député à la Constituante, né à Pont-Audemer.

Tirage à part : « Etude sur la Révolution dans les communes du canton d'Angerville-l'Orcher..., 1789-1800, par A. Lechevalier, instituteur. Paris, libr. Ernest Dumont, 1896. » In-8, [2]-30 p. A la fin,

on lit : « Extr. de la *Normandie histor.*, *archéol.*, *littér.*, etc., nos d'oct. et nov. 1896... »

LE CHOLLEUX (R.). — 1686. *Revue biographique des notabilités françaises contemporaines.* Recueil de notices sur tous les Français et les Etrangers demeurant en France connus par leur savoir, leur talent, leur situation, ou leur action dans la politique, les sciences, les arts, les lettres, l'industrie, l'administration, etc.,... publiée avec le concours de M. R. Le Cholleux,... et d'un groupe de littérateurs et d'écrivains. Premier volume. — Rédaction et administration. 105, rue de l'Université, Paris. S. d. (1895). In-4° à 2 col. (30 fr.) (L'ouvrage formera trois volumes.)

Docteur Bourneville, p. 189; duc de Broglie, p. 177; Armand Cassagne, p. 412; Camille Fouquet, p. 134; Jacques Olry, p. 27; Ernest Thorel, p. 179.

LECLERC (A.). — 1687. *Critique sur le nouvel hôtel de ville d'Evreux.* Observations sur les principaux édifices d'Evreux. Prix : 1 fr. 50. Evreux, le 9 février 1896. — In-8, 95 p. (La couverture sert de titre. P. 95 se trouvent la signature de l'auteur : « A. Leclerc », et l'indication : « Evreux, imp. (*sic*) de l'Eure,... »)

LEFÈVRE-PONTALIS (Germain). — 1688. *Episodes de l'invasion anglaise. La guerre de partisans dans la haute Normandie* (1424-1429). (Suite). Signé : Germain Lefèvre-Pontalis. — *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, LVII, p. 5-54. — Cf. nos 630, 631, 931, 932, 1375.

Les Rouennais.

Intéressant pour la région du département de l'Eure.

Tirage à part : « Episodes de l'invasion anglaise. La guerre de partisans dans la haute Normandie (1424-1429), par Germain Lefèvre-Pontalis. Extr. de la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, t. LVII (1896). Paris, 1896. » In-8, 54 p.

LEFRANC (L.-P.). — 1689. *Les Andelys.* Ferjus-Caron [lib. aux Andelys]. [Petit album de 16 vues lithographiées [par L.-P. Lefranc], se dépliant, avec une courte explication au revers de chacune d'elles.] — S. d. (1896). La couverture sert de titre.

LEGRELLE (Arsène). — 1690. *Le chevalier de Grémonville.* Signé : Arsène Legrelle. — *La Normandie*, 11e année, p. 13-24 (no de janv. 1896).

Abbé commendataire de Lyre.

Pas de tirage à part.

LELEU (L'abbé A.). — 1691. Paroisse de Saint-Nicolas-du-Bosc, diocèse d'Evreux. Fêtes en l'honneur de Notre-Dame de Croixmare le dimanche 7 septembre 1896. *Notice sur la chapelle de Croixmare et sermon* par M. l'abbé A. Leleu, curé de la paroisse... — Rouen, impr. Cagniard (Léon Gy, succ.), 1896. In-8, 20 p. et une planche.

Le titre de départ est ainsi conçu : « Notice sur la chapelle de Croixmare, près d'Aillet, hameau d'Epégard, sur la paroisse de Saint-Nicolas-du-Bosc. »

L'ÉPINOIS (Charles de). — 1692. *Société historique du Vexin. Excursion du 6 juillet 1896 à Saint-Clair-sur-Epte. Menu...* Signé : [Charles de] L'Épinois. — Petit in-fol., une page. Dessins à la plume reproduits par l'autographie.

Ruines de Château-sur-Epte, château de Dangu, etc.

LEROY (Stéphen). — 1693. *Notice armoriale et généalogique sur la maison de Bouillon-La Tour*, accompagnée de tableaux généalogiques, par Stéphen Leroy,... — Sedan, E. Jourdan, 1896. In-8, 196 p.

Les La Tour d'Auvergne, ducs de Bouillon, comtes d'Evreux.

LEROY-SAINT-AUBERT (V.). — 1694. « V. Leroy-Saint-Aubert. *Histoire de la peinture en France*. 3e édit. — Paris, 1894. In-12. (2 fr.)

Poussin.

LESCOT (Richard). — 1695. *Chronique de Richard Lescot, religieux de Saint-Denis* (1328-1344), suivi de la continuation de cette chronique (1344-1364), publiée pour la première fois, pour la Soc. de l'hist. de Fr., par Jean Lemoine. — A Paris, libr. Renouard, H. Laurens, succ., 1896. In-8. (9 fr.)

Beaumont-le-Roger, Breteuil, Château-Gaillard, Conches, Evreux, Gisors, Pacy, Pont-Audemer, Thibouville, Tillières, Vernon; — Geoffroy, Guillaume, Jean et Louis d'Harcourt.

LEVALLOIS (Jules). — 1696. *Milieu de siècle. Mémoires d'un critique*, par Jules Levallois. — Paris, à la librairie illustrée. S. d. (1896). In-12, XIX-314 p., avec portr. de l'auteur h. t. et couverture illustrée (3 fr. 50).

Eugène Mordret, Alfred Dumesnil, Adolphe Guéroult; Michelet à Vascœuil. Cf. nos 1107, 1116, 1117.

L'HOPITAL (Joseph). — 1697. *Evreux*. [Mort de M. Réveilhac.] Signé : Joseph L'Hopital. — *La Croix de l'Eure*, 28 mars 1896.

LIMICHIN (P.-L.). — 1698. *Les limites de la Normandie du côté de la Bresle depuis le traité de Saint-Clair-sur-Epte* (912), par P.-L. LIMICHIN. — Reims, impr. de l'Académie (N. Monge), 1895. In-8, [6]-31 p. et une carte.

Limite de la Normandie d'abord fixée à l'Andelle (?), puis à l'Epte.

LONGHAYE (R. P.). — 1699. * *Histoire de la littérature française au* XVII^e^ *siècle,* par le R. P. LONGHAYE. — Paris, Retaux, 1895 et 1896. 4 vol. in-8.

Benserade, Chaulieu.
Les trois premiers volumes portent la date 1895, le dernier celle de 1896.

1700. **Maître-autel** (*le*) *de la cathédrale*. [Description.] — *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, 18^e^ année, p. 596-597 (12 sept. 1896).

MABILLEAU (**Léopold**). — 1701. *La peinture française au musée de Madrid.* Signé : Léopold MABILLEAU. — *Gazette des beaux-arts*, 37^e^ année, 3^e^ pér., t. XIII (1^er^ trim. 1895), p. 299-313, 411-420.

P. 306-313 : Les tableaux de Poussin à Madrid.
Grav. : P. 301. « La chasse de Méléagre, par N. Poussin. (Musée du Prado. Madrid.) » — P. 309 : « Le triomphe de David, par N. Poussin. (Musée du Prado. Madrid.) »

1702. **Massuet** (*Dom*). [Discours prononcé à Saint-Ouen-de-Mancelles le 6 sept. 1896 par M. l'abbé Marguerin, curé de Saint-Germain-la-Campagne.] — *Le Courrier de l'Eure*, 17 sept. 1896.

MAURRAS (**Charles**). — 1703. *L'esprit critique. Nos critiques.* Signé : Charles MAURRAS. — *Revue encyclopédique*, seconde partie, *La Revue*, 1895, p. 279-282, 299-302, 318-322 (n^os^ des 1^er^, 15 août, 1^er^ sept.).

P. 299-300 : *Henry Bérenger*. — P. 300, grav. : *M. Henry Bérenger, né à Rugles (Eure) en* 1867... (portr.).

MAZADE (**Fernand**). — 1704. *Zigzags de Louviers à Honfleur.* Signé : Fernand MAZADE. — *Le Monde moderne*, avril 1896 (vol. III, 2^e^ année, p. 547-562), avec 14 fig. dans le texte.

On lit à la fin : « Illustrations d'après des photographies prises sur nature par Paul Robert. » Les figures concernant le département de l'Eure représentent l'église de Louviers (détails), le menhir de la Basse-Crémanville, l'église de Saint-Étienne-du-Vauvray, le tom-

beau de Jean de Marigny à Écouis, les ruines des abbayes de mortemer, de Fontaine-Guérard et de Bonport, la croix du cimetière de Saint-Pierre-du-Bosguerard, un fragment des bas-reliefs de saint Eustache à Bourg-Achard, et l'église de Corneville-sur-Risle.

MAZOYER (L'abbé Ph.). — 1705. L'histoire enseignée par les chefs-d'œuvre de la peinture. Histoire sacrée. *L'Ancien Testament en* 50 *tableaux*, commentés par l'abbé Ph. MAZOYER, du clergé de Paris. — Paris, libr. Renouard ; Henri Laurens, édit. S. d. (1894). In-fol. (4 fr.)

9. *Rebecca et Eliezer* (*tableau de Nicolas Poussin*), gravure et texte.

— 1706. Id. *Le Nouveau Testament en* 50 *tableaux*, commentés par l'abbé Ph. MAZOYER, du clergé de Paris. — Paris, libr. Renouard ; Henri Laurens, édit. S. d. (1894). In-fol. (4 fr.)

35. *Le Ravissement de saint Paul* (*tableau de Nicolas Poussin*), gravure et texte.

MEYER (E.). — 1707. E. MEYER. *Notes pour l'histoire de Vernon.* Extrait du *Journal de Vernon.* — Vernon, typogr. Victor Rousseau, 1896. In-8, 29 p.

Discussion de quelques points de l'histoire de Vernon, à propos de la publication de M. Th. Michel, n° 1058.

Paru d'abord dans le *Journal de Vernon* des 23 janv., 1er, 8, 15, 22 et 29 févr.

— 1708. *Silly-Annebaut. Le testament de Jacques de Silly* [1571], par M. MEYER,... — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 5e sér., t. III, p. 265-292.

Détails sur le manoir d'Heubécourt.

Tirage à part : E. MEYER,... *Silly-Annebaut. Le testament de Jacques de Silly.* — Évreux, impr. de Charles Hérissey, 1896. In-8, 32 p. (Au revers du faux titre : « Extr. du *Bulletin* de la Soc. libre d'agr., sc., arts et b.-l. du dép. de l'Eure. »)

1709. * **Ministère** *Dupont de l'Eure* [1830]. — *L'Education catholique*, 21 mai 1896.

MIRAN. — 1710. *Cyclo-guides Miran illustrés. Environs de Paris* (*ouest*). — Librairie Firmin-Didot et Cie, Paris. S. d. (1896). In-8. 184 p., nombreuses photograv. dans le texte. (3 fr. 50.)

Gisors, p. 148-150.

Grav. : L'Epte à Gisors, p. 149; Gisors : vue de l'église, p. 149 ; Dangu, p. 150.

1711. **Miscellanées** (troisième série). *Pièces historiques et littéraires* recueillies et publiées par plusieurs bibliophiles. (Sceau de la Société des bibliophiles normands.) — Rouen, impr. Léon Gy, 1896. Petit in-4°.

Cette troisième série des *Miscellanées* publiées par la Société des bibliophiles normands comprend, entre autres choses, les opuscules suivants, mentionnés dans nos précédentes *Bibliographies* : [615.] 4. *Harangue faite en la présence du Roy de la Grande Bretagne à Pont-Audemer*, publiée par M. Gustave PREVOST; — [1073.] 9. *Complainte sur ceux qui se sont efforcés de violer la bonne renommée d'Adrien Turnèbe*, publiée par M. P. LE VERDIER.

Imprimé seulement pour les membres de la Société des bibliophiles normands.

MOLLE (**Charles**). — 1712. *Notice généalogique sur la famille Le Doulx de Melleville*, par Charles MOLLE,... *Additions supplémentaires*. — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1896. In-4, [4]-121 p. et 2 planches h. t.

Tiré à 40 ex. sur pap. de Holl.

MONTIER (**A.**). — 1713. *Le département de l'Eure et ses districts en juin* 1893 (*sic*). *Episode du mouvement fédéraliste dans l'Ouest*, par A. MONTIER. — (Extr. de la *Révolution française*.) — Paris, impr. de la Cour d'appel, 1896. In-8, 56 p. (La couverture sert de titre.)

On lit à la fin : « Extr. de la *Révolution française*, cahiers de fév. et mars 1896. » Tiré à 50 ex.

— 1714. *La baronnie de Saint-Philbert*, par A. MONTIER,... — Paris, librairies-imprimeries réunies, 1896. In-4, 29 p. et 3 héliogr. h. t. (La couverture porte simplement : « Baronnie de Saint-Philbert. »)

On lit au revers du faux titre : « Il a été tiré 125 exemplaires sur papier vergé d'Auvergne, numérotés de 1 à 125 et non mis dans le commerce. »

— 1715. *La Chouannerie dans l'Eure*. Signé : A. MONTIER. — *La Normandie*, t. III, p. 318-332, 359-368, 404-418 (oct., nov. et déc. 1896).

Tirage à part à 100 exempl. : « A. Montier. La Chouannerie dans l'Eure. I. La Chouannerie en 1796. II. 1797-1800. Sotteville-lès-Rouen, impr. E. Lecourt, 1897. » In-8, 39 p. La couverture sert de titre.

MOTTE (**Henri**). — 1716. *Petite histoire de l'art*, par Henri MOTTE,

artiste peintre.... Cent gravures. — Paris, Armand Colin et Cie, édit., 1896. In-8, 6 fr.)

Texte : Poussin, p. 254.
Gravure : « Fig. 78. Poussin : *Le Retournement de croix*: Peinture du musée du Louvre. »

MÜNTZ Eugène. — 1717. *L'école des beaux-arts.* Signé : Eugène Müntz. — *Le Monde moderne*, livr. de nov. 1895, p. 651-667, avec 11 fig. dans le texte.

Grav. : Le portail d'Anet, l'arc de Gaillon et la cour d'honneur (p. 656). — La vasque de Saint-Denis et l'arc de Gaillon (p. 657). — Le jardin de l'école et l'hôtel de Chimay (p. 659). On voit au premier plan les arcades provenant de Gaillon.

1718. **Nécrologie.** (L'abbé de Broglie.) — *Revue encyclopédique*, 1re partie : *l'Encyclopédie*, année 1895, p. 222 (n° du 1er juin), avec portr. dans le texte.

NOLHAC (Pierre de). — 1719. *La dauphine Marie-Antoinette*, par Pierre de Nolhac. — Paris, Boussod, Valadon et Cie, édit. S. d. (1896). In-4°, nombr. grav. (60 fr.)

Gravure : « Le duc de Penthièvre et sa famille. Peinture de L.-M. Vanloo. » Héliogr. h. t., p. 160.

1720. **La Normandie** *monumentale et pittoresque.* Edifices publics, églises, châteaux, manoirs, etc. Héliogravures de P. Dujardin, d'après les photographies de Paul Robert et de George Docthwaite. — *Eure.* Première partie. Texte par MM. l'abbé de la Balle, l'abbé Bouillet, Alph. Chassant, Léon Coutil, Dieudonné Degny, l'abbé Dubois, l'abbé Jules Fossey, Paul Goujon, Charles Le Goffic, Jacques Lestrambe, Théodore Michel, Léon Palustre, le chanoine Porée, Gustave A. Prévost, Léon Tyssandier, Adolphe Vard, Léon de Vesly. — Havre, Lemale et Cie, imp., édit., 1896. Gr. in-fol., [4]-256-[4] p., avec un frontispice et 38 héliograv. hors texte, 47 photograv. et 4 vign. dans le texte.

Arrondissement d'Évreux (p. 1-146) :
La cathédrale d'Évreux. Signé : L'abbé J. Fossey. P. 1-12. Trois hél., 2 photogr. et un plan. — *Le palais épiscopal d'Évreux.* Signé : Gustave-A. Prevost. P. 13-16. Une hél. — *L'église Saint-Taurin, à Évreux.* Signé : L'abbé J. Fossey. P. 17-20. Une héliogr., 2 photogr. — *La tour de l'horloge d'Évreux.* Signé : Alph. Chassant. P. 21-30. Une hél. On lit à la fin : « Extrait en partie de notre *Notice histor. sur la Tour de l'Horloge d'Évreux*, de l'édition de 1859, entièrement épuisée depuis longtemps. » — *L'église Sainte-Foy, de Conches.* Signé :

L'abbé A. Bouillet. P. 31-44. Deux héliogr. et 4 photogr. — *Le château de Conches.* Signé : Alph. Chassant. P. 45-49. Une photogr. On lit à la fin : « Cette notice... est extraite de l'*Almanach-Annuaire de l'Eure*, de 1845,... » — *L'église de Damville.* Signé : Jacques Lestrambe. P. 50. — *Le château de Chambray, à Gouville.* Signé : L'abbé de la Balle. P. 51-53. Une héliogr. — *Le château de Condé-sur-Iton.* Signé : Jacques Lestrambe. P. 54. — *L'église de Breteuil.* (Id.) P. 55-58. Une hél. — *L'église de Rugles.* (Id.) P. 59-62. Une hél. — *L'église de la Madeleine, à Verneuil.* Signé : Gustave-A. Prevost. P. 63-70. Une héliogr. — *L'église Notre-Dame, de Verneuil.* Signé : L'abbé Dubois. P. 71-74. Une héliogr. — *L'ancienne église Saint-Jean, à Verneuil.* Signé : Jacques Lestrambe. P. 75-76. Une héliogr. — *La Tour Grise et les anciennes fortifications de Verneuil.* (Id.) P. 77-80. — *Maisons anciennes, à Verneuil.* Signé : Léon Tyssandier. P. 81-88. Deux héliogr. — *L'église de Tillières.* Signé : Léon Palustre. P. 89-92. Une héliogr. — *L'église de Nonancourt.* Signé : Jacques Lestrambe. P. 93-97. Une héliogr. — *L'abbaye de Mesnil-sur-l'Estrée* (Id.) P. 98. — *L'abbaye de Breuil-Benoit.* Signé : L'abbé J. Fossey. P. 99-102. Une héliogr. — *Les fonts baptismaux de Bretagnolles.* (Id.) P. 103-105. Une héliogr. et une photogr. — *Ivry-la-Bataille.* Signé : L'abbé de la Balle. P. 106-108. Deux photogr. (la maison de bois et l'église). — *L'obélisque d'Ivry-la-Bataille.* Signé : Charles Le Goffic. P. 109-110. — *L'église de Pacy-sur-Eure.* Signé : L'abbé de la Balle. P. 111-115. Une héliogr. et une photogr. — *Le château et l'église de Ménilles.* (Id.) P. 116-118. Une photogr. (portail de l'église). — *L'église Notre-Dame de Vernon.* Signé : Théodore Michel. P. 119-128. Une héliogr. et 3 photogr. — *Porte d'une ancienne maison de la rue Bourbon-Penthièvre, à Vernon.* (Id.) P. 129-130. Une photogr. — *La Tour des Archives*, [à Vernon]. (Id.) P. 131-138. Une héliogr. — *Le château de Vernonnet.* (Id.) P. 139-140. Une héliogr. et une photogr. — *Porte de l'ancienne église de Vernonnet.* (Id.) P. 141. Une photogr. — *Le château de Brécourt.* (Id.) P. 142-144. — *Le château de Chambray-sur-Eure.* Signé : L'abbé de la Balle. P. 145-146.

Arrondissement des Andelys (p. 147-256) :

L'église Notre-Dame des Andelys. Signé : Le chanoine Porée. P. 147-158. Deux héliogr. et 4 photogr. — *L'hôtel du Grand-Cerf*, [aux Andelys]. Signé : L. Coutil. P. 159-162. Deux photogr. — *L'église Saint-Sauveur, au Petit-Andely.* (Id.) P. 163-168. Deux héliogr. — *Le Château-Gaillard.* (Id.) P. 169-182. Deux héliogr., 2 plans. — *Les ruines de la forteresse de Château-sur-Epte.* Signé : Dieudonné Dergny. P. 183-186. Une héliogr. — *Le château de Neaufle.* (Id.) P. 187-190. Une photogr. — *Gisors.* Signé : Léon de Vesly. P. 191-192. — *Les fortifications de Gisors.* (Id.) P. 193-202. Une héliogr. et 3 photogr. — *L'église de Gisors.* (Id). P. 203-211. Trois héliogr. et 4 photogr. — *Anciennes maisons, à Gisors.* (Id.) P. 212-214. Une photogr. — *Le château de Dangu.* Signé : Adolphe Vard. P. 215-220. — *L'abbaye de Mortemer.* Signé : Paul Goujon. P. 221-228. Une héliogr. et une photogr. — *L'église d'Écouis.* Signé : L. Coutil. P. 229-234. Une héliogr., six photogr. et un dessin. — *L'abbaye de Fontaine-Guerard.* Signé : Paul Goujon. P. 235-240. Une héliogr. — *Le château de Radepont.* (Id.) P. 241-243. Trois photogr. — *Le*

château de Pont-Saint-Pierre. (Id.) P. 244-247. — *Le château de Canteloup.* (Id.) P. 248-251. — *Le château de Senneville.* (Id.) P. 252-254. Deux photogr. — *Le château de Mussegros.* (Id.) P. 255-256.

1721. **La Normandie** *monumentale et pittoresque*, etc. — *Eure.* Deuxième partie. Texte par MM. Jules ADELINE, l'abbé DE LA BALLE, l'abbé Jules FOSSEY, Paul GOUJON, JOIN-LAMBERT, LOTTIN DE LAVAL, MABILLEAU, A. MONTIER, le chanoine PORÉE, Gustave A. PRÉVOST, Léon (*lisez :* Louis) RÉGNIER, Léon TYSSANDIER, Adolphe VARD. — Havre, Lemale et C^ie^, imp., édit., 1896. Gr. in-fol., [4]-292-[8] p., avec 44 héliogr. hors texte et 78 photogr. dans le texte.

Arrondissement de Louviers (p. 1-96) :

L'église Notre-Dame, à Louviers. Signé : L'abbé Jules FOSSEY. P. 1-12. Trois héliogr. et 2 photogr. — *Anciennes maisons, à Louviers.* Signé : Paul GOUJON. P. 13-16. Une héliogr. et une photogr. — *L'église de Saint-Etienne-du-Vauvray.* (Id.) P. 17-19. Une héliogr. — *Le château d'Acquigny.* Signé : L'abbé DE LA BALLE. P. 20-22. Deux photogr. — *Le château de Gaillon.* Signé : Paul GOUJON. P. 23-33. Une héliogr. et sept photogr. — *Le château du Hazey.* Signé : Adolphe VARD. P. 34-35. — *L'église de la Croix-Saint-Leufroy.* Signé : L'abbé DE LA BALLE. P. 36. Une photogr. — *L'abbatiale de la Croix-Saint-Leufroy.* (Id.) P. 37-42. Une héliogr. — *Le château de Tosny.* Signé : Adolphe VARD. P. 43-44. — *L'église d'Auberoye.* (Id.) P. 45-50. Cinq photogr., dont deux représentent la chapelle de Bethléem, à Aubevoye. — *L'église de Notre-Dame-du-Vaudreuil.* Signé : Paul GOUJON. P. 51-56. Une héliogr. et une photogr. — *L'église de Lery et le manoir de la reine Blanche.* (Id.) P. 57-62. Une héliogr. — *L'église de Pont-de-l'Arche.* Signé : Jules ADELINE. P. 63-68. Une héliogr. et deux photogr. — *L'abbaye de Bonport.* Signé : L'abbé DE LA BALLE. P. 69-71. Une héliogr. — *L'église collégiale de la Saussaye.* (Id.) P. 72-74. Une photogr. — *La croix de Saint-Pierre-du-Bosguerard.* (Id.) P. 75-76. Une héliogr. — *L'église de Saint-Aubin-d'Ecrosville.* Signé : Adolphe VARD. P. 77-79. Trois photogr. — *Le château de Saint-Aubin-d'Ecrosville.* (Id.) P. 80. — *Le Neubourg. L'église. Le château et la première représentation de la « Toison d'or ».* Signé : Gustave-A. PREVOST. P. 81-86. Une héliogr. et trois photogr., dont une représentant la statue de Dupont (de l'Eure). — *Le château du Champ-de-Bataille.* (Id.) P. 87-94. Une héliogr. et une photogr. — *Le château de Marbeuf.* Signé : Adolphe VARD. P. 95-96.

Arrondissement de Pont-Audemer (p. 97-174) :

L'église Saint-Ouen, à Pont-Audemer. Signé : A. MONTIER. P. 97-110. Deux héliogr. et 4 photogr. — *L'église de Saint-Germain-Village (près Pont-Audemer).* (Id.) P. 111-116. Une héliogr. et une photogr. — *L'église de Quillebeuf.* (Id.) P. 117-122. Une héliogr. et une photogr. — *L'église d'Aizier.* (Id.) P. 123-126. Une héliogr. — *L'église de Routot.* (Id.) P. 127-132. Une héliogr. et 5 photogr. — *L'église de Bourg-Achard.* (Id.) P. 133-138. Une héliogr. et trois

photogr. — *Le château de Boisset-le-Châtel.* (Id.) P. 139-144. Une héliogr. — *L'église et le retable d'Infreville.* (Id.) P. 145-148. Une héliogr. — *L'église de Brestot.* (Id.) P. 149-154. Une héliogr. et une photogr. — *L'église d'Ecaquelon.* (Id.) P. 155-158. Une héliogr. — *L'église d'Appeville-Annebault.* (Id.) P. 159-166. Une héliogr. et 2 photogr. — *Le château de Freneuse.* (Id.) P. 167-170. Une héliogr. et une photogr. — *L'église de Sainte-Croix-sur-Aizier.* (Id.) P. 171-174. Une photogr.

Arrondissement de Bernay (p. 175-284) :

L'église Sainte-Croix, à Bernay. Signé : Le chanoine PORÉE. P. 175-182. Une héliogr. et 2 photogr. — *L'église de Notre-Dame de la Couture, à Bernay.* (Id.) P. 183-190. Une héliogr. et 4 photogr. — *L'abbaye de Bernay.* (Id.) P. 191-205. Cinq photogr. — *Une vieille maison de Bernay.* Signé : JOIN-LAMBERT. P. 206-208. Deux photogr. — *L'église de Plainville.* Signé : Le chanoine PORÉE. P. 209-210. Une héliogr. — *L'église de Serquigny.* (Id.) P. 211-212. Une héliogr. — *L'église et le château d'Harcourt.* Signé : Louis RÉGNIER. P. 213-220. Deux héliogr. et une photogr. — *L'abbaye du Bec-Hellouin.* Signé : Le chanoine PORÉE. P. 221-228. Une héliogr. et 7 photogr. — *L'église de Boisney.* Signé : Louis RÉGNIER. P. 229-233. Une héliogr. et une photogr. — *Brionne.* (Id.) P. 234-236. — *L'église de Beaumontel.* Signé : Le chanoine PORÉE. P. 237-238. Une héliogr. — *Le prieuré de Beaumont-le-Roger et l'église Saint-Nicolas.* Signé : Léon TYSSANDIER. P. 239-252. Deux héliogr. et 4 photogr. — *Les environs de Beaumont-le-Roger.* [Eglises de Barc, Bray, Ecardenville-la-Campagne, le Plessis-Mahiet et Goupillières.] Signé : Louis RÉGNIER. P. 253-254. — *L'église de Fontaine-la-Soret.* (Id.) P. 255-257. Une photogr. — *L'église de Thibouville.* (Id.) P. 258-260. — *Beaumesnil, sa baronnie et son château.* Signé : LOTTIN DE LAVAL. P. 261-266. Une héliogr. — *La tour de Thevray* [par M. LOTTIN DE LAVAL et ***]. P. 267-272. Une héliogr. — *Le château du Blanc-Buisson.* Signé : Le chanoine PORÉE. P. 273-274. Une héliogr. — *L'église de Broglie.* Signé : Louis RÉGNIER. P. 275-280. Une héliogr. et une photogr. — *Le château de Broglie.* Signé : Léopold MABILLEAU. P. 281-284. Une héliogr.

Appendice (p. 285-292) :

Une vieille maison du XVI^e^ *siècle à Gaillon.* Signé : Adolphe VARD. P. 285-286. Une photogr. — *Le porche de l'église de Fours.* Signé : A. MONTIER. P. 287-288. Une photogr. — *Le manoir des Seaules, à Ambenay.* Signé : Louis RÉGNIER. P. 289-290. Une héliogr. — *Les albâtres d'Ecaquelon. Note additionnelle.* Signé : A. MONTIER. P. 291-292.

— Les éditeurs de *la Normandie monumentale* ont mis en vente, en un volume séparé, chacun des cinq arrondissements du département de l'Eure. Ils ont, en outre, offert à la plupart de leurs collaborateurs un nombre d'exemplaires variable, généralement restreint, des articles fournis par ceux-ci. Il n'y a pas lieu, croyons-nous, de mentionner ici ces différents fascicules, qui ne sont à proprement parler que des *défets*, puisque, sauf de très rares exceptions, la pagination n'en a pas été changée; les planches hors texte n'y figurent pas toujours. Nous en avons précédemment inventorié quelques-uns, distribués bien avant la terminaison de l'ouvrage (voir n^os^ 990,

1011 *bis*, 1029, 1052 *bis*, 1432, 1434). Les couvertures portent, en effet, suivant les cas, les dates 1894, 1895 ou 1896.

NOURY (J.). — 1722. *Les combats de Bourgtheroulde.* Signé : J. Noury. — *Le Républicain rislois*, 4 janv. 1896.

1723. **Obsèques** *de M. Quevilly*, [juge de paix à Beaumesnil]. — *Journal de Bernay*, 18 avril 1896.

Discours prononcés par M. Mée, conseiller général, et M. Rivière, avoué à Bernay. — Ces deux discours ont été reproduits dans *l'Avenir de Bernay*. Celui de M. Mée a été, en outre, publié dans *le Rappel de l'Eure* du 18 avril.

Sur M. Quevilly, voir également une notice nécrologique signée A. D., dans *le Réveil de l'Eure* du 18 avril, suivie du discours prononcé par M. Rivière, et un article intitulé : *M. Quevilly et son œuvre*, et signé : Hervieu, notaire honoraire,... dans « *le Normand*, journal de la ville et de l'arrondissement de Lisieux », n° du 21 avril.

OEL (**Jack**). — 1724. *Vacances normandes.* Signé : Jack Oel. — *L'Union normande et le Normand de Paris* (Paris, 3, rue de Provence), 26 sept. 1896.

Visite au château de Broglie. — Reproduit, sous le titre : *Le château de Broglie*, dans *le Courrier de l'Eure* du 8 oct., *le Réveil de l'Eure* du 10 oct. et *le Brionnais* du 11 oct.

OMONT (**Henri**). — 1725. *Bibliothèque nationale. Catalogue général des manuscrits français*, par Henri Omont, conservateur adjoint du département des manuscrits. *Ancien supplément français.* I : nos 6171-9560 du fonds français. — Paris, Ernest Leroux, édit., 1895. In-8. (7 fr. 50.)

6367-6416. Collection du maréchal de Noailles, dite improprement : *Suite de la collection Dupuy.* XXXVII (6403) : « Procès-verbal de ce qui s'est passé en la chambre du Tiers-Estat aux Estats generaux tenus à Paris ès années 1614 et 1615, dressé par Mr [Le Doulx], lieutenant général d'Evreux. » [Publié par M. Ch. Molle en 1892. Cf. notre *Bibliogr.*, n° 504.] — 6536-6539. Recueil de pièces diverses, la plupart originales, concernant l'histoire de France (xiiie-xviie s.). II : 43. Nomination de Jean Le Mercier, [seigneur de Rugles], et de Jean de Garencières comme plénipotentiaires de Louis, duc de Touraine, pour conclure avec Jean Galéas un accord relatif aux revenus de la ville d'Asti, 1389. — 6570-6572. « Compte rendu au roi », par M de Maupeou, de l'administration du royaume pendant qu'il était chancelier (1768-1774). — 6574. Recueil. Fol. 190 : Transport de Strasbourg à Paris de la vaisselle d'argent « du condamné Victor Broglie ». (An III.) — 6677. « Lettres de la cour de Lorraine et de Vienne à Msr et Mme la comtesse de Brionne et à Msr le prince de Lambesc. » (1740-1773.) — 6737. Recueil de comptes. Fol. 84 : Compte d' « œuvres faictes

au chastel de Gysors,... par Pierre Le Fevre. » (1487.) — 7026-7027. Papiers de M. Le Normant, évêque d'Evreux (matières ecclésiastiques). — 7598. « Procès criminel de Charles II, roi de Navarre, comte d'Evreux,... » (1377-1386). XVII^e s. — 7599. « Procèz criminels de Gilles de Raiz, des Templiers,... extraict des interrogatoires contre le maréchal de Biron et de Magdeleine Bavent, religieuse. » XVII^e s. — 7611. « Notables procès criminels, » depuis celui d'Enguerrand de Marigny jusqu'à celui de Cinq-Mars et de Thou. XVII^e s. — 7645. Recueil de pièces originales relatives à différentes peines ou exécutions capitales, la plupart en Normandie (1391-1762). [Evreux, Breteuil, Gisors, Beaumont-le-Roger.] — 8021. Recueil de mémoires sur les canaux, etc. Fol. 21 : « Navigation des rivières d'Eure et du Loir, proposée par M. le duc de Luynes. » XVIII^e s. — 8216-8240. Recueil d'épitaphes, formé par Pierre Clairambault, en partie avec des débris du cabinet de Gaignières. XVII^e-XVIII^e s. 25 vol. XV (8230) : « Tombeaux et épitaphes tiréz de différentes églises de Normandie, Poitou, Limousin,... » — 8751-8761 *bis*. Correspondance des ministres avec M. Le Blanc, intendant de la généralité de Rouen (1674-1683) [et actes administratifs de l'intendant.] XVII^e s. 14 vol. in-fol. — 8764. « Assiete ou assignation de la terre de la contée de Byaumont-sus-Rille, et la maniere du pris et des avaluemens de toutes les choses contenues en ladicte assiete... » (1313-1321). XIV^e s. — 8769. « Compte de Jehan Le Muet, viconte et receveur d'Orbec, de la recepte et despence ordinaire de ladite viconté pour le terme S^t-Michiel, 1444. » XV^e s. — 8770. « Compte de feu Guillaume Le Maryé, pieçà viconte de Gisors, de certains deniers par luy reçeuz à cause et par raison des acquestz fais puis XL ans en ença par gens d'eglise et autres personnes non nobles de gens nobles... » (1390-1398). XIV^e s. — 9432. « Catalogue de livres de la bibliotèque de Monsieur le duc de Broglie, fait à Paris, le 15 de février 1756. » XVIII^e s. — 9555. Mélanges. XVII^e-XVIII^e s. Fol. 193 : Projet de substitution du comté d'Evreux au profit des aînés mâles de la maison de Bouillon. — 9557. Mélanges. XVI^e-XVII^e s. Fol. 240 et suiv. : Pièces diverses concernant diverses localités, entre autres Verneuil, 1519. — Et très nombreux mss. d'un caractère général contenant des renseignements sur l'histoire de la région du département de l'Eure.

— 1726. *Bibliothèque nationale. Catalogue général des manuscrits français*, par Henri OMONT, conservateur adjoint du département des manuscrits, et C. COUDERC, sous-bibliothécaire au même département. *Ancien supplément français*. II : n^os 9561-13090 du fonds français. — Paris, Ernest Leroux, édit., 1896. In-8. (7 fr. 50.)

10133. Chronique française de Pierre de Nangis. XIV^e s. Sur le feuillet 1, copie du XVII^e s. d'un acte de Philippe-Auguste en faveur de Pierre Maulvoysin (Gisors, 1197). — 10237-10238. Recueil de lettres originales, mémoires, etc., concernant l'histoire de France. (XIV^e-XVI^e s.) I. Fol. 126 : Minute du rapport de G. Cousinot, envoyé par Louis XI à Rome au sujet de l'emprisonnement du cardinal Jean Balue. — 10367. « Compte de toutes les terres, rentes, revenues,... que le roy de Navarre... a eu en France et en Normandie... », rendu

par Jehan Climence. (1368-1371). Publié par M. Izarn en 1885. — 10544. « Recueil d'arrests sur différentes matières, avec quelques matières des mss. de M. Dubuisson-Aubenay. » XVI[e] s. Pièces concernant les abbayes du Bec-Hellouin, de Lyre, de Saint-Taurin d'Evreux, etc. — 10863. Recueil de mémoires et lettres... 2° « sur la question de sçavoir si tous les possedans fonds du baillage de Pont-de-l'Arche peuvent être assujettis à contribuer au retablissement de l'auditoire et des prisons » du dit lieu. XVIII[e] s. — 10864. Registre des informations faites par des commissaires du Parlement sur la religion, la vie et les mœurs des ducs et pairs de France, et de quelques autres personnages. (1721-1765.) [Augustin de Maupeou, fol. 61.] — 10969-10970. « Procès faits à divers sodomites jugés au Parlement de Paris. » 2 vol., XVIII[e] s. I, p. 87 : « Macé Avril, de Gisors, 1560. » — 10971. Relation de l'ambassade de Guillaume Cousinot envoyé par Louis XI « vers le pape pour obtenir vicariat pour faire le procès au cardinal d'Angers [Jean Balue] et évêque de Verdun [Guillaume de Haraucourt], criminels de leze majesté. » XVIII[e] s. — 11254-11258. Mémoires du maréchal de Belle-Isle. (1740-1743). XVIII[e] s. — 11390-11406. « Mémoires sur l'état général de toutes les provinces de France. » rédigés par les intendants pour l'instruction du duc de Bourgogne (1697-1699). XVIII[e] s. III (11392) : Alençon. XVI (11405) : Rouen. — 11454. « Les gestes de très illustre seigneur Anne de Montmorency, grand maistre et connestable de France, [seigneur de Damville et de Dangu], du règne de François I[er]. » XVII[e] s. — 11714-11727. Commentaire sur la Coutume de Paris, par Barthélemy Auzanet. XVII[e] s., 14 vol. On trouve intercalés dans le t. V (11718) plusieurs factums imprimés et copies d'arrêts : Requête au Parlement de Pierre Hallé, seigneur d'Anfreville (fol. 172). — 11882-11891. Etats des « deniers » dus au roi en Normandie, « à cause de la chevallerie de monseigneur le dauphin. » 1609-1613. Orig., 10 vol. I-II (11882-11883) : localités de la forêt de Conches. III (11884) : « Rottures de Conches et Bretheuil » IV (11885) : « Rottures » de Montreuil-l'Argillé et Bernay (fol. 229), de Beaumont-le-Roger (fol. 247), etc. X (11891) : Rotures d'Orbec (fol. 1), de Verneuil (fol. 312), etc. — 11892-11898. Procès-verbaux de visite, estimation, etc., des forêts de Normandie. (1665-1668.) Orig., 7 vol. III (11894) : Maîtrise de Verneuil. VII (11898) : Généralité de Rouen. — 11924. Recherches de la noblesse en Normandie, [par Montfaut, Chamillart, etc.] XVII[e]-XIX[e] s. — 11929. Recherche de la noblesse de la généralité de Rouen par La Galissonnière et autres (XV[e]-XVII[e] s.). XVII[e] s. — 11933. « Estat par élection des nobles de la généralité d'Alençon, en 1666. » XVII[e] s. — 11938. Procès-verbal d'arpentage de la forêt de Breteuil en 1566. Orig. — 11956. « Compte deuxiesme de maistre Jehan Pommereux, notaire et secretaire du roi nostre sire et receveur des tailles en l'election d'Evreux, de la recepte et despenses par luy faittes à cause de la somme de soixante neuf mil cent vingtz livres à laquelle les esleuz de l'election d'Evreulx ont assis et imposez les manans et habitans d'icelle ellection pour l'année 1518-1519. » XVI[e] s. — 11957. Registre de la « liquidation des debtes de la ville d'Evreux. » (1682.) XVII[e] s. — 11958. Aveux des fiefs de Hebécourt et de Longchamp (Eure). (1406 et années suivantes.) XVI[e]-XVII[e] s. — 11961. Terrier de différents fiefs assis à Heudicourt. (1406.) XV[e] s. — 11964. « Compte messire Pierre Gemen, prestre, receveur

du Neufbourg, de la revenue dudit lieu appartenant à... mons. Yves, seigneur de Vieuxpont... » (1413-1414.) xv[e] s. — 11965. « Compte de Raoulin de Fontaines de la recepte et despence par lui faitte des rentes... de la baronnie... du Neufbourg... » (1464-1465.) xv[e] s. — 11975. Registre des plaids de la vicomté de Touberville, en Normandie. (1549-1559.) — 12347. Lettres autographes de Nicolas Poussin, la plupart adressées à M. de Chantelou. (1638-1648.) Copie du texte italien, avec deux traductions françaises, du testament de Poussin. xvii[e] s. — 12348. « Discours sur la vie et les ouvrages de Nicolas Poussin, » par Emeric-David. (1812). Epreuves imprimées, avec nombreuses additions et corrections mss. — 12446-12447. « Œuvres posthumes de messire Jacques Davy, cardinal Du Perron, archevesque de Sens,... sur le manuscrit écrit de sa main. » xviii[e] s. — 12491. « Recueil des différents poètes de vers faicts sur plusieurs sujets du temps passé. » xviii[e] s. Pièces de circonstances par... le cardinal Duperron. — 12492. Recueil de vers. xviii[e] s. Fol. 1 : « Lettre de M. le Duc à madame la duchesse du Maine, par M. de Malézieux [l'abbé de Chaulieu et le chevalier de La Fare]. » — 12515-12531. Recueil de matériaux pour une histoire de la vie et une bibliographie des œuvres de Molière, par L.-F. Beffara. xviii[e]-xix[e] s. 17 vol. — 12581. Trésor de Brunetto Latino. etc. xiii[e] s. Fol. 376 : Livre des moralités, traduction du *Moralium dogma philosophorum* de Guillaume de Conches. — 12680. Recueil de poésies. xvii[e] s. Poésies de Benserade, Charleval, etc. — 12681. Recueil de poésies. xviii[e] s. Vers de l'abbé de Chaulieu, etc. — 12778. « Recueil de différentes pièces de vers et de prose adressées à Son Altesse Madame la comtesse de Brionne. » xvii[e] s. — 12787. Recueil. xiv[e] s. Fol. 18 : « Les articles proposez par maistre Jehan Haniere, advocat au Parlement, contre mons. Enguerran de Marigny, lesquelz furent proposez devant le roy Loys,... » (1377.) — 13019-13059. Correspondance et papiers politiques et astronomiques d'Ismaël Boulliau (1605-1694). xvi[e]-xvii[e] s. XXXVI (13054), fol. 228 : Relation de l'ambassade de Guillaume Cousinot à Rome au sujet du procès à intenter à Jean Balue. Voir les mss. 10971 et 13086. — 13068. Recueil. xvii[e]-xviii[e] s. Fol. 84 : Κατελυσίου χλ Δαγισηΐδος ἐπιθαλχυιον, poème grec de Jean Boivin (autogr.). — 13086. Procédures contre les évêques. xviii[e] s. Fol. 1 : Relation de l'ambassade de Guillaume Cousinot à Rome au sujet du procès à intenter à Jean Balue. — Etc., etc.

— 1727. *Bibliothèque nationale. Catalogue général des manuscrits français*, par Henri Omont, conservateur adjoint du département des manuscrits. *Ancien supplément français*, III : nos 13091-15369 du fonds français. — Paris, Ernest Leroux, édit., 1896. In-8. (7 fr .50.)

13210. « Le livre des Anges, fait et compilé sur le livre de sainct Denis *de triplici gerarchia...*, » par François Ximénès, de l'ordre des Frères mineurs, de la province d'Aragon. xv[e] s. On a biffé à la fin une note d'un ancien possesseur : « Ce present livre appartient à (nom biffé) Grasset, demeurant à Vieles, près Beaumont le Roger... 1590. » — 13277. « Le livre de Perfection, fait par Robert

Ciboulle, ingigne (*sic*) maistre en theologie, chanoine de Paris et chancelier d'icelle. » xv[e] s. — 13345-13346. Mélanges théologiques. xviii[e] s. Fol. 341 : « Monsieur de Benserade au roy. Sonnet. » — 13588-13613. « Mémoires abrégez des Généralités du royaume de France, » dressés par les intendants en 1697-1699 et recueillis par M. de Boulainvilliers. xviii[e] s. II (13589) : Alençon. XXIII (13610) : Rouen. — 13618-13632. Id. IV 13621 : Alençon. xviii[e] s. — 13647. « Recueil de plusieurs pièces [de vers] des années 1673-1680. » xvii[e] s. Poésies de Benserade. — 13674. « Mémorables et déplorables escritz, contenans partie des histoires tragiques qui se sont faites et passées durant les guerres civilles, advenus en ce royaume de France depuis le jour des baricades de la ville de Paris, 12[e] de may 1588, dans la ville de Gisors et lieux circonvoisins. » 1588-1617. [Publié par M. H. Le Charpentier, en 1878, sous le titre de : *Journal d'un bourgeois de Gisors.*] — 13701-13712. Nouvelles à la main pour les années 1745-1752, adressées à Madame de Souscariere, au château de Breuilpont, près Vernon. 12 vol. — 13714-13716. « Déportation du xviii fructidor an V, ou journal d'un déporté », par Barbé-Marbois. Ms. original (xix[e] s.). [Publié par l'auteur sous le titre de : *Journal d'un déporté non jugé.*] — 13736. Mémoires de madame Roland. Ms. autographe. [Liaison de M[me] Roland et de Buzot.] — 13797. « Histoire des révolutions de la barbe des Français... », par A. Canel. 1846. — 14103. Projet de réforme des finances de la France, présenté au duc de Broglie par le s[r] Petit, curé de Parois, près Clermont-en-Argonne. 1787. — 14458. « Observations sur la Coustume de Paris,... par Louis-Adrien Lefebvre-Dammecourt. » xviii[e] s. — 14542. « Table des forests, gardes et triages, dépendans de la maistrise de Rouen, digérées... par J.-Baptiste Tisserend,... arpenteur général au département de Normandie. » xvii[e] s. Nombreuses cartes. — 14644. Recueil de copies de pièces relatives à l'histoire de la Normandie, formé par Léchaudé d'Anisy. Fol. 9 : Notes diverses concernant... l'abbaye du Bec. — 14550. Coutume de Normandie. xv[e] s. Aux folios 23 et 33 v°, notes relatives à Jean Denise, de Vernon, possesseur de ce ms., et à sa famille. — 14551. Répertoire des pièces concernant la Normandie dans les « Monstres et reveues... des chevaliers », « à la solde du roy » 1363-1593), recueillies par Gaignières et conservées aujourd'hui à la Biblioth. nat., mss. fr. 21945-21538 ; par Léchaudé d'Anisy. — 14552. Répertoire alphabétique des « Terres de Normandie, avec les noms de leurs possesseurs vers 1697, d'après le vol. 384 des *Meslanges* » de Clairambault. xviii[e] s. — 14554. « Registre de l'ostel de Saint-Ladre d'Andeli,... l'an 1380. » xiv[e] s. — 14565. « La vie de messire Henry-Marie Boudon, prestre, docteur en théologie, grand archidiacre d'Evreux. 1703. » Par « Anthoine Delahaye, curé de S[t]-Amand de Rouen. » Copie de 1741. — 14579. « Constitutions du Roy de France, lesquelles on doibt garder en la Maison Dieu de Vernon, suyvant l'adresse de l'ordre et de la règle de S. Augustin. » xvii[e] s. — 14694. « Relation du prince de Broglie » de son voyage, avec le chevalier de Lameth, aux Etats-Unis et au Vénézuéla. (1782-1783.) xviii[e] s. — 15029. « Poésies diverses, » de Chaulieu, ou adressées à Chaulieu. xviii[e] s. — 15232. Recueil de vers, chansons, etc., sur les affaires du temps. (1738-1752.) L'une de

ces pièces est adressée à « Madame de Souscariere, au château de Breuillepont, par Vernon. » Cf. les mss. 13701-13712. — 15246. Mélanges. XVIIIe s. Fol. 19 : « La Treille de vérité, spectacle projetté par Mme la duchesse de Villeroi pour Mme la comtesse de Brionne... » — 15250. Mélanges de Jean Boivin sur l'histoire des Albigeois et des Vaudois, les frères de la Rose-Croix et l'*Odyssée* d'Homère. XVIIIe s. — 15314. « Etat de l'Europe du temps de François Ier », par le prince d'Elbeuf. (1775.) XVIIIe s. — 15315-15325. « Cours d'études » du prince d'Elbeuf. 1767-1771. — 15326-15329. Id. (1772.) — Etc., etc.

— 1728. *Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années* 1894-1895. Non signé. — *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, LVII (1896), p. 161-196 et 339-372.

Manuscrits latins :

Grand format : 2365-2366. Recueil de chartes et pièces originales (XIIe-XVIe s.) : I. 1192-1400 (Pièces concernant Appeville, etc.). II. 1401-1546. (Pièces concernant Evreux, Breteuil, Gisors, etc.) — 2368. Recueil de chartes (XIe-XVe s.), concernant l'abbaye de Notre-Dame de la Noe, etc. — 2373. Recueil de chartes et pièces, originales et copies (XIIIe-XIXe s.), concernant Pont-Audemer, l'abbaye de Bernay, etc.

Manuscrits français :

Grand format : 5846-5849. Recueil de chartes latines et françaises (XIIIe-XVe s.), concernant Vernon, etc. — 6529. « Livre doré des Méditacions de la vie de nostre seigneur Jhesucrist, selon Bonneadventure, translaté de latin en françois, » par Jean Galopes [doyen de la Saussaye. Cf. n° 1300.] XVe s. — 6581-6582. Correspondance de dom de Courdemanche, bénédictin, avec le duc de Penthièvre et son conseil. 1776-1788. 2 vol. [Acquisition de la terre de Saint-Pierre-d'Autils par le duc de Penthièvre. Cf. notre *Rapport sur les publications histor. relatives au département de l'Eure et parues en* 1889, p. 20-23.]

Tirage à part : *Bibliothèque nationale. Nouvelles acquisitions du département des manuscrits pendant les années* 1894-1896. Inventaire sommaire, par Henri Omont. — Paris, E. Leroux, 1896. In-8, 70 p.

OTTIN (L.). — 1729. *Le vitrail*, son histoire, ses manifestations à travers les âges et les peuples, par L. Ottin, peintre-verrier. Ouvrage orné de 4 planches en couleurs, de 15 phototypies, de 12 planches en teintes hors texte, de 219 gravures, de signatures, marques et monogrammes. — Paris, libr. Renouard, H. Laurens, édit. S. d. (1896). In-4. (Couverture cartonnée et illustrée.) (35 fr.)

Texte : Vitraux de Conches, p. 58, 70, 185-192, 298, 360 ; du Grand-Andely, p. 59 ; de Pont-de-l'Arche, p. 82, 230-231 ; de la cathédrale d'Evreux, p. 163-166 ; de Gisors, p. 205, 222 ; de Pont-Audemer, p. 223.

Grav. : Pl. IV. Divers motifs de décoration de vitrail ; XIVe s. N°..... 2. Les Andelys, fragment d'architecture. — P. 164 : [Inscription du vitrail de Guillaume de Cantiers, à la cathédrale d'Evreux.] — Même page : Plan de la cathédrale d'Evreux. — P. 166 : XVe s. Bordure à la cathédrale d'Evreux. — P. 186 : Plan de l'église Sainte-Foy de Conches. — P. 298 : Inscription gravée sur la bordure du vêtement de la figure de saint Louis dans les vitraux de l'église Sainte-Foy de Conches.

1730. **Panorama** (*le*). Nos musées nationaux. *Le Louvre et le Luxembourg*. Photographies de la maison Ad. Braun, Clément et Cie,... — Librairie d'art, Ludovic Baschet, édit., Paris. S. d. (1896). Gr. in-8 oblong, avec cartonnage orné.

Parmi les œuvres reproduites : *Souvenirs*, peinture de Chaplin au Luxembourg.

PATRIE (Léon). — 1731. *Un poète graisseur de wagons.* — *Journal des Andelys*, 16 fév. 1896.

Adolphe Vard, né à Aubevoye.
Reproduction de l'étude de M. Léon Patrie (n° 1413), précédée d'un extrait de l'article de M. Pierre Giffard (n° 1642).

PATTE (Victor). — 1732. *Histoire de Gisors*, par Victor Patte. — Ch. Lapierre, imp.-édit., Gisors, 1896. Petit in-8, [4]-VIII-580-[4] p., avec une vign. et un portrait de l'auteur h. t. (3 fr. 50).

PÉLISSIER (L.-G.). — 1733. * *Les correspondants du peintre Fabre* (1808-1834). Communication de M. L.-G. Pélissier. — *Nouvelle revue rétrospective*, nos de janv., fév., avril, mai, juin et août 1896.

Juin : lettres de Léonor Mérimée.
Tirage à part : Paris, aux bureaux de la *Nouvelle Revue rétrospective* ; in-8, 188 p.

PELLATON (H.). — 1734. [Sur un poignard en silex trouvé à Fains, par H. Pellaton.] — *Bull. de la Soc. norm. d'études préhistoriques*, t. III, année 1895 (Louviers, 1896), p. 16-17.

Reproduction du n° 1416.

PERRENS (F.-T.) — 1735. F.-T. Perrens, membre de l'Institut. *Les libertins en France au* XVIIe *siècle*. — Paris, Léon Chailley, édit. S. d. (La couverture porte : 1896). In-8. (8 fr.)

Le comte d'Harcourt, p. 221 ; le président Claude de Longueil et son fils, Jean-René, seigneurs de Glisolles, p. 329-330 ; l'abbé de Chaulieu, p. 351-359 et *passim*.

PERSIGNY (Duc de). — 1736. *Mémoires du duc de Persigny*, publiés avec des documents inédits, un avant-propos et un épilogue par M. H. de LAIRE, Cte d'ESPAGNY, ancien secrétaire intime du duc. Ornés d'un portrait de l'auteur. — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1896. In-8.

P. 431 et suiv. : M. Troplong.

PETIT (A.-Albert). — 1737. *Un immortel sous la Révolution.* Signé : A. ALBERT-PETIT. — *Journal des Débats*, 24 avril 1896.

Marmontel. — A propos d'une conférence sur Marmontel par M. Léon Tyssandier.

Reproduit dans *le Courrier de l'Eure* du 30 avril sous le titre : *Marmontel député de l'Eure*, et dans le *Journal d'Evreux* du 6 mai. Il a été rendu compte également de la conférence de M. Tyssandier dans *le Réveil de Conches* du 7 mai (article signé Paul DIDIER) et dans *l'Avenir de Bernay* du 20 mai.

PETIT (Léon). — 1738. [Notice biographique] *sur M. le docteur Pasquier*, par M. Léon PETIT, conseiller d'arrondissement,... — *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, publié par l'Association normande, 63e année, 1896 (Caen, s. d. [1896]), p. 353-363.

Reproduction presque *in extenso* du n° 1581, rédigé par le même auteur. — Discours préparé par le docteur Delorme. Notice nécrologique par le docteur Noquet.

PETIT DE JULLEVILLE (L.). — 1739. *Histoire de la langue et de la littérature françaises, des origines à* 1900, ornée de planches h. t. en noir et en couleur, publiée sous la direction de L. PETIT DE JULLEVILLE, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. Tome premier. *Moyen âge* (des origines à 1500). Première partie. — Armand Colin et Cie, édit., Paris, 1896. In-8. (16 fr.)

Alexandre de Bernay, Marie de France et le lai des deux amants, etc.

PEYRE (Roger). — 1740. Roger PEYRE. *Les beaux-arts dans l'antiquité.* Ouvrage contenant plus de 150 illustrations d'après les œuvres les plus célèbres. — Paris, libr. Ch. Delagrave, 1896. In-8. (Couverture cartonnée et illustrée.)

P. 201 : le trésor de Bernay ou de Berthouville, avec une grav. (p. 202 : « Fig. 119. La Rançon d'Hector, bas-relief développé du grand vase de Bernay... »)

PHILIPPE (l'abbé). — 1740 *bis. Œuvre de Notre-Dame-des-Arts.* — In-8, 7 p. avec 6 vign. dans le texte. S. l. n. d. (Paris, 1896.)

[Circulaire signée : L'abbé PHILIPPE,... curé-doyen de Pont-de-l'Arche (Eure).] — *Statuts de l'œuvre.* — Etc.

Grav. : [Portrait de M. l'abbé Philippe], p. 1. — « Vue générale de Pont-de-l'Arche », p. 3. — « Projet d'achèvement » [de l'église de Pont-de-l'Arche], p. 4. — « Vue sur le sanctuaire de Notre-Dame-des-Arts », (lisez : l'église Saint-Vigor de Pont-de-l'Arche), p. 5. — « Les orgues » [de l'église de Pont-de-l'Arche], p. 6. — « Le chœur » [de la même église], p. 7.

PHILIPPE DE LALONDE. — 1741. *Société libre d'agriculture de l'Eure (section de Bernay).* — *Le Brionnais*, 19 avril 1896.

Procès-verbal de la séance du 12 avril. Analyse de la notice de M. Philippe de Lalonde sur Mutel de Boucheville (2e partie). — Cf. n° 1421.

PIEL (l'abbé). — 1742. *Inventaire historique des actes transcrits aux insinuations ecclésiastiques de l'ancien diocèse de Lisieux* ou documents officiels analysés pour servir à l'histoire du personnel de l'évêché, de la cathédrale, des collégiales, des abbayes et prieurés, des paroisses et chapelles, ainsi que de toutes les familles notables de ce diocèse (1692-1790), par M. l'abbé PIEL, curé du Mesnil-Mauger,... Ouvrage précédé d'une introduction sur l'ancien droit ecclésiastique et suivi de tables très complètes des noms cités dans chaque volume, orné de cartes, plans et vues de monuments,... Tome V. — Lisieux, impr. typogr. et lithogr. E. Lerebour, 1895. In-8, avec un portr. et une carte (ancien archidiaconé de Gacé, d'après Danville) h. t. (8 fr.)

Cette publication, commencée en 1891 (cf. n°s 489, 489 *bis*, 675 et 980), intéresse toutes les paroisses de la partie occidentale du département de l'Eure autrefois comprises dans le diocèse de Lisieux, et celle d'Etrépagny, qui faisait partie de l'exemption de Saint-Cande de Rouen, dépendance du même diocèse. Le tome V et dernier contient des indications sur le sort des ecclésiastiques après la promulgation de la constitution civile du clergé.

PIERRE (Victor). — 1743. *La déportation ecclésiastique sous le Directoire.* Documents inédits recueillis et publiés pour la Société d'histoire contemporaine par Victor PIERRE. Arrêtés de déportation, rapports d'arrêtés, appendices. — Paris, Alphonse Picard et fils, 1896. (La couverture porte : 1895.) In-8. (10 fr.)

Plusieurs ecclésiastiques du département de l'Eure.

POLI (Vicomte Oscar de). — 1744. *Les francs archers.* Signé : Vte

Oscar de POLI. — *Annuaire du Conseil héraldique de France*, 9e année (in-12 ; Paris, 45, rue des Acacias), p. 26-99 et 369-405.

Texte de la montre des francs-archers commandés par Aymar de Puiseux, bailli de Mantes, en 1470 (bailliages de Gisors et Rouen. vicomtés de Pont-de-l'Arche et d'Orbec).

Pas de tirage à part.

PORÉE (l'abbé). — 1745. *Inauguration d'un médaillon en l'honneur de Léonor-François Mérimée, peintre, né à Broglie en* 1757,... *à Broglie, le dimanche* 8 *septembre* 1895. — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 5e sér., t. III, p. 75-86.

P. 76-86, notice sur Léonor Mérimée, par M. l'abbé Porée. — Pas de tirage à part.

— 1746. *M. l'abbé Caillé*, [ancien professeur, mort à Gisay]. Signé : P. — *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, 18e année. (1896-1897), p. 230-238 (n° du 16 mai 1896).

Tirage à part : « Notice sur M. l'abbé Caillé (1813-1896). » Signé : « L'abbé Porée. » In-8, 12 p. Il n'y a qu'un titre de départ. A la fin : Evreux, impr. de l'Eure,...

— 1747. *Notice sur l'église de Montreuil-l'Argillé*, par M. l'abbé PORÉE, curé de Bournainville. — Evreux, impr. de l'Eure L. Odieuvre, 1896. In-8, 8 p. (La couverture sert de titre.)

A propos des travaux de restauration récemment exécutés.

— 1748. *Les « Apôtres » de Sainte-Croix de Bernay*. Contribution à l'histoire de la statuaire en Normandie. Signé : L'abbé PORÉE, curé de Bournainville,... — *Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements,... à l'Ecole nationale des beaux-arts, du* 7 *au* 10 *avril* 1896, 20e session (Paris, 1896), p. 316-325 et 3 planches h. t.

Tirage à part : *Les Apôtres de Sainte-Croix de Bernay*, par M. le chanoine PORÉE, curé de Bournainville,... — Paris, typogr. de E. Plon, Nourrit et Cie, 1896. In-8, 12 p. et 3 pl. h. t. (On lit au revers du titre : « Ce mémoire a été lu à la réunion des Sociétés des beaux-arts des départements, à l'École des beaux-arts, dans la séance du 8 avril 1896. »)

— 1749. Société libre de l'Eure (section de l'arrondissement de Bernay). *Le poète Jules Prior*, par M. l'abbé PORÉE, curé de Bournainville,... Communication lue à la séance du 25 oct. 1896, tenue sous la présidence de M. le duc de Broglie. — Brionne, impr. E. Amelot, 1896. In-8, 13 p.

Jules Prior, né à Beaumont-le-Roger.
D'abord publié dans *le Brionnais*, n° du 1er nov.

— 1750. *Découvertes archéologiques du R. P. de la Croix au Villeret (Berthouville) en 1896.* Signé : L'abbé Porée, curé de Bournainville,... — *Le Courrier de l'Eure*, 27 déc. 1896.

Reproduit, sous le même titre, dans *l'Avenir de Bernay* du 30 déc. et dans le *Bulletin monumental*, année 1896, p. 332-340.
Tirage à part du *Courrier de l'Eure* : « Découvertes archéologiques du R. P. de la Croix au Villeret (Berthouville) en 1896, par M. l'abbé Porée, curé de Bournainville.... » In-18, 14 p. Il n'y a qu'un titre de départ. On lit à la fin : « Evreux, impr. de Charles Hérissey. »

POUSSIN (Nicolas). — 1751. *La Sainte Famille, tableau du Poussin.* — Grav. sur zinc dans *Annales de Notre-Dame-des-Arts*, p. 4 (n° du 1er sept. 1896).

1752. **Préfets** (*les*) *de l'Eure.* [Liste, depuis l'an VIII.] — *Le Rappel de l'Eure*, 24 juin 1896.

Reproduit dans *l'Impartial*, n° du 28 juin.

PREVOST (Gustave-A.). — 1753. *L'influence de la fortune et de l'initiative privées sur l'architecture. Une famille normande et la Renaissance en Haute-Normandie.* Signé : Gustave A. Prevost. — *Soc. des amis des arts du dép. de l'Eure. Bull.* XI, 1895, p. 31-63.

Les Le Roux, seigneurs de Bourgtheroulde, de Tilly, d'Acquigny, d'Esneval, etc. — Église N.-D. de Louviers, chapelle sur le fief de l'Esprevier, église et château du Bourgtheroulde, château de Boisset, église de Saint-Aubin-d'Ecrosville, église d'Infreville, etc.
Tirage à part : « L'influence de la fortune et de l'initiative privées sur l'architecture. Une famille normande et la Renaissance en Haute-Normandie, par Gustave A. Prevost. Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1896. » In-8, 37 p. Au revers du faux titre, on lit : « Extr. du *Bull.* de la Soc. des amis des arts du dép. de l'Eure. »

PRIOR (Jules). — 1754. Jules Prior. *Nouvelles poésies d'un artisan*, précédées d'une préface de M. Léon Tyssandier. — Brionne, Emile Amelot, imp., 1896. Petit in-8°, 166 p.

La préface de M. Tyssandier et la lettre de M. Théophile Doucet qui la suit renferment des détails biographiques sur M. Prior. La lettre de M. Doucet, adressée à M. Tyssandier, avait paru d'abord dans le *Journal de Bernay*, n° littéraire de fin d'année portant la date du 25 décembre 1889.

PROST (Bernard). — 1755. Bernard Prost. *Recherches sur les « peintres du roi » antérieurs au règne de Charles VI. — Etudes*

d'histoire du moyen âge, dédiées à Gabriel Monod (Paris, Cerf et Alcan, 1896 ; in-8).

Jean Coste au Vaudreuil.

PROU (Maurice). — 1756. *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies carolingiennes*, par M. Maurice PROU,... — Paris, C. Rollin et Feuardent, 1896. Gr. in-8, LXXXIX-180 p. et 23 pl. en phototypie h. t.

Il est question de l'atelier d'Evreux p. LXXXII. A la p. 59 sont décrits, sous les nos 397 à 399, trois deniers d'Evreux au nom de Charles le Chauve ; le n° 397 est reproduit dans la pl. IX.

L'introduction a été tirée à part : *Introduction au « Catalogue des monnaies carolingiennes de la Bibliothèque nationale »*, par M. Maurice PROU,... — Paris, C. Rollin et Feuardent, 1896. Gr. in-8, LXXXIX p.

PUECH. — 1757. *Puech. Monument de Chaplin*. — Grav. dans *l'Illustration*, n° du 2 mai 1896, p. 27 (*Le Salon de* 1896).

Ce monument, destiné au tombeau du peintre, comprend un médaillon de Chaplin. Cf. n° 1633.

QUESNÉ (Victor). — 1758. *Exploration archéologique du plateau de Tostes et des forêts de Bord et de Louviers* (*Eure*), par MM. Victor QUESNÉ et Léon de VESLY. — *L'ami des monuments et des arts*, 8e vol., 1894, p. 79-80.

— 1759. *Le fanum gallo-romain des Buis, forêt de Louviers* (*Eure*), par MM. V. QUESNÉ et Léon de VESLY. — *Bull. de la Soc. libre d'émul. du commerce et de l'industrie de la S.-Inf.*, exercice 1894-95 (Rouen, 1895. In-8), p. 128-145.

Le petit temple découvert par les auteurs se trouve sur le territoire de Montaure.

Pour le tirage à part, voir n° 1436.

— 1760. *Découvertes inédites dans les forêts de Pont de l'Arche et de Louviers*, par Victor QUESNÉ et L. de VESLY. — *L'ami des monuments et des arts*, 9e vol., 1895, p. 156-158.

1761. **Recueil** *des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure*. Ve série, tome troisième. Année 1895. — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1896. In-8.

RÉGNIER (Louis). — 1762. *Cloches et fondeurs de cloches*. Notes recueillies dans les départements de l'Eure, de l'Oise et de Seine-et-

Oise par M. Louis Régnier. — *Bull. archéol. du Comité des trav. histor. et scientif.*, année 1895. p. 399-457, avec 3 fig. dans le texte.

— 1763. *Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année* 1895, par M. Louis Régnier. — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 5e sér., t. III, p. 315-384.

Dans son *Avertissement*, l'auteur fait mention de la collaboration qui lui a été prêtée par M. Ernest Guillemare.

Tirage à part : « Société lib. d'agr., sc., arts et b.-l. de l'Eure section de Bernay). Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année 1895, par M. Louis Régnier. Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1896. » In-8, 74 p. — L'*Avertissement* contient la même mention.

— 1764. *Chandeliers Louis XIV des églises du Petit-Andely et de Bernienville.* Signé : L. Régnier. — *Soc. des amis des arts du dép. de l'Eure. Bull.* XI, 1895, p. 64-66, avec 2 pl. h. t.

— 1765. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin. *De Gisors à Saint-Clair-sur-Epte.* Signé : L. R. — In-8, 3 p. (Il n'y a qu'un titre de départ. On lit, p. 3 : « Evreux, impr. de Charles Hérissey. »)

Itinéraire d'une excursion qui eut lieu le 6 juillet 1896. Courts détails archéologiques sur Château-sur-Epte.

— 1766. Aux touristes. *Quelques mots sur les monuments de Gisors...* — Beauvais, typogr. D. Pere, A. Cartier, gérant, 1896. In-18, 35 p. (0 fr. 50).

Avant-propos signé : L. R.

— 1767. *Epigraphie du canton de Chaumont-en-Vexin* (suite et fin). Signé : L. Régnier, J. Le Bret. — *Mém. de la Soc. académ. d'archéol., sciences et arts du dép. de l'Oise*, t. XVI, 2e partie (Beauvais, 1896 ; in-8), p. 419-485. Cf. nos 469 et 734.

La Villetertre. 1. Eglise. CCLXXVII. A la mémoire de J.-B. Lemoyne de Bellisle († *1791*), [seigneur de Vernonnet, Hennezis, etc.], *et d'Hélène-Emilie de Palerne, sa femme* † *1800*). — P. 437-438.

— 1767 *bis*. *Revue de l'année.* Signé : L. R. — *Almanach-Annuaire de l'Eure* pour 1897, p. 294-297.

REINACH (Salomon). — 1768. Salomon Reinach. *La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines...* (Extr. de *l'Anthropolo-*

gie, 1894-1896.) — Angers, impr. de A. Burdin, 1896. In-8, 149 p., avec 442 fig. dans le texte.

Dolmen d'Aveny, avec une fig. Cf. n° 1444.

RENET (l'abbé). — 1769. *Saint Lucien et les autres saints du Beauvaisis.* Etudes historiques, liturgiques, chronologiques, par l'abbé RENET, ancien professeur d'histoire ecclésiastique... — Beauvais, impr. de l'orphelinat Saint-Sauveur, 1893-1894. Trois tomes en quatre vol. in-8. (18 fr.)

T. II (1893) : *Chapitre V. S. Lucien, ses collègues.* — P. 443-470 : *Saint Nicaise du Vexin.* P. 471-489 : *Saint Taurin d'Évreux.*

T. III (1894) : *Chapitre VII. Saint Lucien, son époque.* — P. 26-30 : *D'après les actes d'autres collègues de mission ;* p. 27-28 : *S. Nicaise, S. Taurin.*

Id. P. 714 et suiv. : *Saint Germer.* P. 722-725 : Saint Germer à Pentalle.

RÉVEREND (**Vicomte Albert**). — 1770. *Annuaire de la noblesse de France*, fondé en 1843 par M. BOREL D'HAUTERIVE,... et continué sous la direction du v^te^ Albert RÉVÉREND. 1896, 52^e^ vol. (54^e^ année)... — Paris, au bureau de la publication, 25, rue Fontaine. In-12, avec planches. (7 fr. 50.)

La couverture porte : « Paris, au bureau de la publication, 25, rue Fontaine, et chez Dentu, libraire. »

Maisons ducales et princières de France : Albuféra (Suchet), p. 114-115 ; *Broglie*, p. 129-131 ; *Clermont-Tonnerre*, p. 135-137 ; *Harcourt*, p. 147-150 ; *Pozzo di Borgo*, p. 215-216.

Tablettes généalogiques et nobiliaires : Gouhier de Charencey, de Fontenay et de Petiteville, p. 292-295 ; *Le Vaillant du Douet, de la Fieffe, de Mouchy*, [de Charny], p. 352-355 ; [de] *Valon d'Ambrugeac, de Saint-Hippolyte, etc*, p. 405-408.

Revue héraldique des conseillers généraux : Osmoy (Le Beuf), p. 480-481.

— 1771. *Armorial du premier Empire.* Titres, majorats et armoiries concédés par Napoléon I^er^. Par le v^te^ A. RÉVÉREND, directeur de « l'Annuaire de la noblesse » de France. Tome troisième (lettres L à O). — Paris, au bureau de « l'Annuaire de la noblesse », 25, rue Fontaine, 1896. Gr. in-8. (15 fr.) — Cf. n^os^ 915 et 1448.

La Borde (de), Lagrange, Lanjuinais, Le Bertre, Le Cousturier de Courcy, Le Couteulx, Le Danois de la Soisière, Le Nourry, Le Roy de Livet du Theil, Le Vavasseur, Le Veneur, Lieudé de Sepmanville. Masson de Saint-Amand, Mauduit de Semerville, Moulin, Mutel de Boucheville, etc.

REYNAUD (G.). — 1772. *Notice sur M. G. Prétavoine*, ancien maire de Louviers, ancien député de l'Eure à l'Assemblée nationale, président du comice agricole de Louviers (section de la Société libre de l'Eure), par G. Reynaud. — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1896. In-8, [4]-37 p.

Au revers du faux titre : « Extr. du *Bull.* de la Soc. libre d'agr., sc., arts et b.-l. du dép. de l'Eure. » Le volume contenant cette notice ne paraîtra qu'en 1897.

Sur M. Prétavoine, voir aussi *le Courrier de l'Eure*, 9 janvier 1896, *l'Industriel de Louviers*, 11 janv., et *le Publicateur*, 15 janv.

RICHENTHAL (**Ulrich von**). — 1773. * Ulrich von Richenthal. *Chronik des Concils zu Constanz*, 1414-1418. — Constanz, Leipzig, P. Schimmelwitz, 1896. In-fol., 300 p. en phototypie, dont 160 en couleurs. (1100 m.)

Guillaume de Cantiers, évêque d'Évreux, fut délégué au concile de Constance par le clergé de France.

RIOULT DE NEUVILLE (**Vicomte Louis**). — 1774. *De la résistance à l'occupation anglaise dans le pays de Lisieux de 1424 à 1444*, par le vicomte Louis Rioult de Neuville. — *Bull. de la Soc. des antiq. de Normandie*, t. XVI : année 1892 (Caen, 1894), p. 325-372.

Tirage à part daté de 1893 : cf. n° 784.

RODOCANACHI (E.). — 1775. *Un roman dans l'histoire. Renée de France à Ferrare.* Signé : E. Rodocanachi. — *La Nouvelle Revue*, t. 94e (mai-juin 1895), p. 764-787, et t. 95e (juillet-août 1895), p. 117-140 et 334-359.

Comtesse de Gisors. — Cf. n° 1776.

— 1776. *Une protectrice de la Réforme en Italie et en France. Renée de France, duchesse de Ferrare*, par E. Rodocanachi. — Paris, Paul Ollendorff, édit., 1896. In-8 (7 fr. 50).

Comtesse de Gisors.

Sur Renée de France et l'ouvrage de M. Rodocanachi, voir aussi : *Une protectrice de la Réforme : Renée de France, duchesse de Ferrare*, article signé : Eugène Müntz, dans la *Revue politique et littéraire*, n° du 22 août 1896 (4e sér., t. VI, p. 226-231) ; un article de M. E. Gebhart dans le *Journal des Débats*, 12 févr. 1896 ; un autre de M. C. Huit dans *le Monde*, 12 juillet 1896.

ROGER-MILÈS (L.). — 1777. *Comment discerner les styles du* VIIIe *au* XIXe *siècle.* Études pratiques sur les formes et les décors

propres à en déterminer les caractères, par L. ROGER-MILÈS... Accompagnées de neuf cents reproductions documentaires, de huit cents monogrammes ou marques de faïence et porcelaine, anciens poinçons d'orfèvres et de fourbisseurs, gravés par J. Mauge... — Paris, Edouard Rouveyre, édit. S. d. (1896). In-4°. (30 fr.)

Grav. : « Fig. 146. Façade du château de Gaillon. » [P. 58]. C'est le portique actuellement à Paris au centre de la cour de l'École des beaux-arts.

ROSSIGNOL (Jean). — 1778. *La vie véritable du citoyen Jean Rossignol*, vainqueur de la Bastille et général en chef des armées de la République dans la guerre de Vendée (1759-1802), publiée sur les écritures originales, avec une préface, des notes et des documents inédits, par Victor BARRUCAND. — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1896. In-12 (3 fr. 50).

P. 113-116 : Rossignol et son détachement envoyés à Vernon (oct. 1789).

ROUND (J.-H.). — 1779. *Feudal England*. Historical studies on the xith and xiith centuries, by J. H. ROUND, m. a.,... — London, Swan Sonnenscheim and Co, 1895. In-8. (12 sh.)

P. 468-479 : *Walter Tirel and his wife*, avec un tableau généalogique des descendants de Gilbert, comte de Brionne, mort en 1040, jusqu'au milieu du XII^e^ siècle.

P. 539-551 : *Richard the first's change of seal* (1198). — P. 550-551 : liste de plusieurs chartes de Richard Cœur-de-Lion confirmées en 1198 et 1199 dans diverses localités de Normandie.

ROUSSET (Commandant). — 1780. *La seconde campagne de France. Histoire générale de la guerre franco-allemande* (1870-71), par le commandant ROUSSET, de l'École supérieure de guerre... — Paris, à la libr. illustrée. S. d. (1895). 6 vol. in-8, avec cartes h. t. (45 fr.)

L'armée impériale : T. I et II de l'ouvrage.
Le siège de Paris : T. III.
Les armées de province : T. IV, V et VI. — *Les armées de province.* ** : Marche des Prussiens vers Rouen ; Etrépagny ; opérations sur la basse Seine, dans les départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure.

ROYE (Jean de). — 1781. *Journal de Jean de Roye, connu sous le nom de Chronique scandaleuse*, 1460-1483, publié pour la Soc. de l'hist. de Fr. par Bernard de MANDROT. Tome second, augmenté des

interpolations de Jean Le Clerc. — A Paris. libr. Renouard, H. Laurens, succ., 1896. In-8. (9 fr.)

Parmi les noms d'homme et de lieu cités : Jean Balue. évêque d'Évreux, puis d'Angers ; Charles de Melun, baron des Landes : le Château Gaillard, Gisors. Louviers, Pont-de-l'Arche. Pont-Saint-Pierre.

Le t. Ier parut en 1894. Cf. n° 907.

S. (T.). — 1782. *A propos de la vente Ribot. Quelques souvenirs sur le maître.* Signé : T. S. — *Le Temps*, 27 mai 1896.

SAINT-DENIS (H.). — 1783. *Histoire d'Elbeuf* [et des environs, suite]. — *L'Elbeuvien*, la plupart des numéros de l'année.

Cf. nos 978 *bis* et 1452.

— 1784. *Histoire d'Elbeuf*, par H. Saint-Denis. Tome III (de 1630 à 1687), illustré de 12 planches hors texte par délibération du conseil municipal d'Elbeuf, en date du 9 mai 1894. — Elbeuf, impr. H. Saint-Denis, 1896. In-12, [4]-608 p. (5 fr.)

Nombreux renseignements sur les localités de l'arrondissement de Louviers voisines d'Elbeuf.

— 1785. *Notes historiques.* [Origines de Saint-Nicolas-du-Bosc.] — *Le Lovérien*, 5 janv. 1896.

— 1786. *Notes historiques.* [Inhumation de Charles II, duc d'Elbeuf, dans l'église de la Saussaye.] — *La Risle*, 2, 9 et 23 fév. 1896.

Extr. de l'*Histoire d'Elbeuf.* — Reprod. dans *le Lovérien*, mêmes dates.

— 1787. *Notes historiques.* [Condamnation au bailliage d'Elbeuf de Claude-François Le Diacre, seigneur de Saint-Cyr-la-Campagne, accusé d'assassinat sur la personne de Geneviève de Montreuil, prieure de l'abbaye de Saint-Sauveur d'Evreux. 1709.] — *Le Lovérien*, 8 mars 1896.

— 1788. *L'instruction aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles à Saint-Etienne-l'Allier*, [d'après les recherches de M. Croiset, maire]. — *La Risle*, 22, 29 mars, 5, 12, 19 avril, 21, 28 juin et 5 juillet 1896.

— 1789. *L'incendie de la ferme des Fieffes* [-Mansel, à Martot]. — *Le Lovérien*, 2 août 1896.

Notes histor. sur la famille Mansel, d'origine elbeuvienne, avant la Révolution.

SAINT-ELME (**Ida**). — 1790. *Mémoires d'une contemporaine* ou souvenirs d'une femme sur les principaux personnages de la République, du Consulat, de l'Empire, par Ida SAINT-ELME... Nouvelle édition entièrement refondue, augmentée de documents inédits, de trois portraits, d'un fac-similé... et d'une préface par Napoléon NEY. — Paris, Ernest Flammarion, édit. S. d. (1895). In-8. (7 fr.)

Couverture cartonnée et illustrée. — Ida Saint-Elme s'appelait réellement Mme Elzelina Van Aylde Jonghe.
P. 115-122 : Le Couteulx de Canteleu, comte de Frenelles.

1791. **Salut** (*le*) *à Evreux en* 1794. — *Le Courrier de l'Eure*, 12 mars 1896.

Reproduction d'un article de *la République française*, égalemen reproduit dans le *Journal de l'Eure* (15 mars).

1792. **Sarcophages** (*les*) *de Muids*, [offerts à la ville des Andelys]. — *L'Impartial*, 5 mars 1896.

SARRAZIN (**Albert**). — 1793. Albert SARRAZIN. *Jeanne d'Arc et la Normandie au* XVe *siècle*... — Rouen, Léon Gy, imp., lib.-édit., 1896. In-4°, nombreuses grav. dans et hors texte. Couverture illustrée. (35 fr.)

Intéressant pour l'étude de l'invasion anglaise dans la région du département de l'Eure.
Parmi les gravures : vues des abbayes du Bec et de Préaux, d'après le *Monasticon gallicanum;* vue des ruines de l'abbaye de Mortemer ; vue de Louviers, d'après Chastillon ; Robert de Flocques et Pierre de Brézé (vitrail de la cathédrale d'Évreux) ; sceaux de la châtellenie d'Andely, de l'abbaye de Cormeilles, de Robert de Flocques, de l'abbaye de Mortemer, de la ville de Verneuil ; etc.

SÉCHÉ (**Léon**). — 1794. *Les origines du Concordat*, par Léon SÉCHÉ... — Paris, libr. Ch. Delagrave. S. d. (1895). 2 vol. in-8, avec portraits h. t.

I. *Pie VI et le Directoire.* — P. 128-129 : Dupré, curé d'Etrépagny, interné à Evreux.
II. *Pie VII et le Consulat.*

1795. * **Serment** (*un*) *de Sanadon.* — *Etudes histor. et religieuses du diocèse de Bayonne*, 1896, p. 379.

Né à Beaumesnil (?).

1796. **Société** *des amis des arts du département de l'Eure. Bulletin.* XI, 1895. — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1896. In-8, 88 p. et 2 pl. h. t.

[illegible]

[illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible] [

ciennes, impr. Prignet, 1894; in-8). P. 372-374. (*Chronique historique, artistique et littéraire.* Signé : F. TULOU.)

A propos d'une série d'articles parue en 1894 dans la *Revue du Nord* sur les débuts de l'aérostation dans le nord, signés Eugène Debièvre.

VANEL (l'abbé J.-B.). — 1803. Les bénédictins de Saint-Maur à Saint-Germain-des-Prés, 1630-1792. *Nécrologe des religieux de la congrégation de Saint-Maur décédés à l'abbaye de Saint-Germain-des Prés*, publié avec introduction, suppléments et appendices par M. l'abbé J.-B. VANEL,... — Paris, H. Champion, édit., 1896. In-4°. (20 fr.)

P. 56 : D. Antoine Bourdon, ancien moine de Lyre. — P. 61 : D. Louis Trochon, ancien prieur du Bec. — P. 80 : D. Antoine Beaugendre, ancien prieur de Saint-Taurin d'Evreux. — P. 108 : D. René Massuet, né à Saint-Ouen-de-Mancelles, ancien moine de Lyre et du Bec. Sur D. Massuet, cf. aussi p. 99, 107, 125, 179. — P. 118 : Dom Michel Félibien, ancien moine de Lyre. — P. 119 : Fr. Louis Couturier, ancien moine de Saint-Taurin. — P. 140 : D. André Olivier, ancien moine de Lyre et du Bec. — P. 150 : D. Amand Gravé, ancien moine de la Croix-Saint-Leufroi et de Lyre. — P. 163 : D. Adrien Le Court, ancien moine de Lyre. — P. 165 : D. Pierre Garin (ou Guarin), né au Tronquay. — P. 168 : D. Jean Baron, ancien moine de Lyre. — P. 169 : D. Michel Joly, ancien moine de Lyre. — P. 181 : D. Claude Dupré, ancien moine de Lyre. — P. 190 : D. Charles Neru, ancien moine de Bernay. — P. 212 : D. François-Guillaume Le Sueur, né à Mézières. — P. 213 : D. Jacques Raverdy, ancien moine de Lyre. — P. 223 : D. René Laneau, ancien prieur de Saint-Taurin et de Conches. — P. 288 : D. Hippolyte Damart, moine d'Ivry.

Appendices : I. *Les abbés commendataires de Saint-Germain-des-Prés depuis l'introduction de la réforme de Saint-Maur.* — P. 292 : Henri de Bourbon, duc de Verneuil, abbé de Saint-Taurin et de Bonport. — P. 295 : Jean Casimir, roi de Pologne, abbé de Saint-Taurin. — P. 330 : Le comte de Clermont, abbé du Bec.

II. *Les supérieurs généraux de la congrégation de Saint-Maur.* — P. 342 : Pierre-François Boudier, ancien prieur du Bec.

III. *Les prieurs de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.* — P. 346 : Placide Rousset, mort prieur du Bec. — P. 348 : Pierre Thibault, ancien moine de Lyre.

Etc.

VAUX (baron de). — 1804. * *L'armorial de la vénerie. Les grands veneurs de France*, par le baron de VAUX. Précédé du *Déduit du roi Jean*, par le duc d'AUMALE. Lettre de la duchesse d'UZÈS. Préface du comte de CHABOT. Première partie. — Paris, J. Rothschild, édit., 1895. In-fol. obl., avec 20 aquarelles h. t. et 108 illustr. dans le texte. (200 fr.)

Le comte E. Le Couteulx de Canteleu, le vicomte Henri d'Onsenbray.

1805. **Vente** *aux enchères de tableaux, études, aquarelles et dessins par Théodule Ribot,* hôtel Drouot,... le samedi 30 mai 1896, à 2 heures 1/2. Me G. Duchesne, commissaire-priseur,... M. Bernheim jeune, expert,... — In-4°, 33 p. et 9 planches h. t. On lit à la fin : « Paris, impr. de l'art, E. Moreau et Cie,... »

La couverture porte simplement : « Vente veuve Th. Ribot. Me G. Duchesne, commissaire-priseur,... M. Bernheim jeune, expert. »
Sur cette vente, voir le *Répertoire des ventes*, n° du 20 juin 1896 : *Vente de l'atelier Th. Ribot.*

VESLY (**Léon de**). — 1806. *Légendes, superstitions et vieilles coutumes*, par M. Léon de Vesly,... — *Quelques superstitions de Noël.* I. Les mégalithes tournants [à Bosgouet]. II. Le pain bénit. III Les souterrains de la reine Blanche de Gisors. — *Bull. de la Soc. libre d'émul. du commerce et de l'industrie de la S.-Inf.*, exercice 1894-95 (Rouen, 1895. In-8), p. 89-95.

Pour le tirage à part, voir n° 1510.

— 1807. *Légendes, superstitions et vieilles coutumes*, par M. Léon de Vesly,... — *Id.*, exercice 1895-96 (Rouen, 1896), p. 96-113.

III. *La chapelle et le pèlerinage de Saint-Lubin-de-l'Epine (forêt de Louviers)*. — P. 106-113.
Tirage à part : III. *Légendes, superstitions et vieilles coutumes*, par M. Léon de Vesly. — Rouen, impr. E. Cagniard (Léon Gy, succr), 1896. In-8, 20 p. (On lit au revers du titre : « Extr. du Bull. de la Soc. lib. d'émul. du comm. et de l'industrie de la S.-Inf. (exercice 1895-1896). »)

— 1808. *Le fanum des Buis. — Bull. de la Comm. des antiquités de la Seine-Inf.*, t. X, 2e livr. (Rouen, 1896), p. 253-255.

VEUCLIN (**E.**). — 1809. *L'Antiquaire de Bernay.* Petite revue normande rédigée par E. Veuclin, correspondant du Comité des beaux-arts,... Bureaux : 25, rue d'Alençon, à Bernay... Deux numéros par mois. (A partir du 1er juin 1896 : Un numéro par mois.) — In-8. L'année 1896 comprend 16 nos (le n° du 1er janv. 1896 n'existe pas), paginés de 377 à 440. (Il n'y a qu'un titre de départ en tête de chaque numéro.)

Thiberville pendant la Révolution. — P. 377-379 (n° 92).
Glane de notes historiques. [Drucourt, Chambrais, le Val-du-Theil, la Roussière, Thevray, Bernay et la plupart des communes de l'arron-

dissement.] — P. 379-380, 383, 392, 399-400, 404, 408, 412, 416, 420, 424, 432, 436, 440 (nos 92, 93, 95, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 105, 106, 107).

Saint-Ouen de Mancelles. [Notes histor., XVIIe et XVIIIe s.] — P. 381-383, 387-388, 390-391 (nos 93, 94, 95).

Sur Bernay. [Notes histor., XVIIe et XVIIIe s.] — P. 384, 403 (nos 93, 98).

Fondations de charité. [Hébécourt, 1775.] — P. 385-386 (n° 94).

Saint-Aubin-le-Vertueux. [Notes histor., XVIIe et XVIIIe s.] — P. 393-394 (n° 96).

Confrérie des toiliers de Bernay. [Donation à la confrérie, 1699.] — P. 397 (n° 97).

Les Augustines de Bernay. [Notes histor., XVIIe et XVIIIe s.] — P. 402 (n° 98).

Notre-Dame de la Couture de Bernay. Mémoires de Jean-Baptiste Desplanches, vicaire. 1700-1721. — P. 405-407 (n° 99).

Les parasites de la charité publique [à Bernay, 1775]. — P. 407 (n° 99).

Notes sur les paroisses de Conches. [XVIe-XVIIIe s.] — P. 407, 410 (nos 99, 100).

Les sœurs de charité à Bernay. [XIXe s.] — P. 411 (n° 100).

Les bernayens et l'Ecole normale de Paris. [An III. Notes sur Viot, poète, né à Saint-Victor de Chrétienville.] — P. 413-414 (n° 101).

Eglise de N.-D. de la Couture de Bernay. Ancien mobilier. [XVIIe et XVIIIe s.] — P. 417-419, 422-423, 426-427 (nos 102, 103, 104).

Le comte Nicolas de Bonneville. De Bonneville (du Chamblac). — P. 421-422, 428 (nos 103, 104).

Les 2 portions de cure de N.-D. de Capelles. — P. 425-426 (n° 104).

Les processions à St-Hilaire-de-Ferrières. [1655.] — P. 429-430 (n° 105).

Congrégation de Notre-Dame à Rouen. [Fondations par des religieuses de Bernay, 1644.] — P. 430 (n° 105).

La confrérie du Rosaire à Brezey. [Donations. 1627.] — P. 433 (n° 106).

Notes sur la paroisse d'Aclou. [Fondations. XVIIe et XVIIIe s.] — P. 434 (n° 106).

Notes concernant le Calvados. [Louis Dubois, sous-préfet de Bernay, 1830.] — P. 435 (n° 106).

— 1810. *Nicolas Poussin glorifié en Normandie et en Russie.* Signé : E. VEUCLIN. — *La Normandie*, 11e année, p. 199-202 (n° de juin 1896).

— 1811. [Le collège de Bernay de 1791 à 1810, par E. Veuclin.] — *Bull. du Comité des trav. histor. et scientif., section des sciences économiques et sociales. Congrès des Sociétés savantes de* 1896 (Paris, 1896 ; in-8), p. 283-285.

Résumé, d'après un rapport de M. Gréard, d'une lecture faite par M. Veuclin dans la séance du 10 avril 1896, soir.

— 1913. *Le nouveau Parc à Paris*. [illegible]. — Le Grand Parc à Paris. — Le Stade municipal et [illegible]. Les Parcs à Paris. [illegible]. — Le Bois de Vincennes [illegible]. — Le Parc de Bagatelle [illegible].

— 1913. Saint-Germain-en-Montagne. Saint-Vincent. — [illegible] p. Le 2 juillet [illegible] de cette église à la fête de la Sainte Croix [illegible] de Bresse.

Texte de l'inscription du tableau de la Mission [illegible] au bord de la Seine, près de Lyon. — La Mission sainte de la Mission. La [illegible] de Rome et de Saint-Jean-de-Maurienne.

Extrait de la correspondance politique de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie (1580-1630).

VISSAC Raoul de. — 1914. Raoul de Vissac. Artiste de Avignon. *Chronique locale*. — Paris, Emile Lechevalier, 1913. In-8, 32 p.

Notice historique sur la famille de Vissac en Provence, suivie d'un [illegible] au prince d'Harcourt-Lorraine. Artiste du Roi, peintre [illegible] du pays en fut le chef.

1915. **Vue** *prise sur le couvent de Notre-Dame-des-Arts* [illegible] : l'église Saint-Vigor de Pont-de-l'Arche. — Grav. sur zinc dans *Annales de Notre-Dame-les-Arts*, p. 3 [illegible] du 1er sept. 1896.

TABLE DES NOMS DE LIEUX

Abbeville, 1598.
Aclou, 1809.
Acquigny, 1583, 1721, 1753.
Aillet, ham. d'Epégard. V. Croix-mare.
Aizier, 1545, 1721.
Alençon, 1726.
Alençon (généralité d'), 1726, 1727.
Ambenay. V. Seaules (les).
Amfreville-la-Campagne, 1545.
Amfreville-sous-les-Monts. 1726. V. Canteloup, Senneville.
Andelle, (vallée de l'), 1534.
Andelys (les), 1534, 1548, 1549, 1598, 1613, 1626, 1637, 1672, 1689, 1720, 1727, 1729, 1764, 1792, 1793. V. Château-Gaillard.
Andelys (arrondissement des), 1720.
Anet (Eure-et-Loir), 1717.
Angers, 1726, 1781.
Angerville-l'Orcher (Seine-Inférieure), 1684, 1685.
Appeville-Annebaut, 1583, 1721, 1728.
Aragon (province d'), 1727.
Asti, 1725.
Aubevoie, 1545, 1642, 1721, 1731. V. Bethléem.
Auchy-lez-Aumale (abbaye d'), 1544.
Auge (pays d'), 1534.
Authenay, 1583.
Autheuil-sur-Eure. V. Boulaye (la).
Aveny, 1768.
Avignon, 1656, 1798.
Aviron. V. Garambouville.
Bâle, 1657.
Barc, 1721.
Barils (les), 1676.
Barre (la), 1583.
Barville, 1637.
Basse-Crémanville (la), ham. de Saint-Etienne-du-Vauvray, 1704.
Baudry (le), près Verneuil, 1526.
Bayeux, 1550.
Bazoques, 1527.
Beaulieu (prieuré de), (Seine-Inférieure), 1544.
Beaumesnil, 1538, 1721, 1723, 1795.
Beaumont-le-Roger, 1530, 1534, 1539, 1548, 1582, 1695, 1721, 1725, 1726, 1749. V. Vieilles.
Beaumont-le-Roger (environs de), 1721.
Beaumontel, 1721.
Beauvaisis (le), 1769.
Bec-Hellouin (le), 1534, 1545, 1582, 1583, 1627, 1649, 1659, 1671, 1721, 1726, 1727, 1793, 1803.
Bec-Thomas (le), 1582.
Bernay, 1530, 1534, 1536, 1537, 1548, 1582, 1583, 1620, 1639, 1649, 1661, 1672, 1721, 1726, 1739, 1740, 1748, 1801, 1809, 1811. V. Pilette (la).
Bernay (abbaye de), 1582, 1583, 1649, 1721, 1728, 1803.
Bernay (arrondissement de), 1530, 1721, 1809.
Bernienville, 1764.
Bernières, 1545, 1583, 1615, 1645.
Bernouville, 1582.

Berthouville, 1582, 1620, 1621, 1661, 1674, 1749, 1750. V. Ressencourt, Villeret (le).
Besançon, 1585.
Bethléem (chapelle de), à Aubevoie, 1721.
Bisy, ham. de Vernon, 1615.
Blanc-Buisson (le), ham. de Saint-Pierre-du-Mesnil, 1582, 1583, 1721.
Boisemont. V. Frenelles.
Bois-le-Roi, 1534.
Boisney, 1637, 1721.
Boissey-le-Chatel, 1721, 1753.
Boissy-au-Perche (prieuré de), 1618.
Bonneville (la). V. Noë (la).
Bonport (abbaye de), à Pont-de-l'Arche, 1545, 1555, 1563, 1583, 1682, 1704, 1721, 1803.
Bord (forêt de), 1758.
Bordeaux, 1586.
Bosgouet, 1806.
Bosguerard-de-Marcouville, 1637.
Bottereaux (les), 1583.
Boulaye (la), baronnie à Autheil-sur-Eure, 1583, 1671.
Boulogne-sur-Mer, 1676.
Bouquetot, 1637.
Bourg-Achard, 1676, 1704, 1721.
Bourg-Beaudouin, 1619.
Bourgtheroulde, 1559, 1583, 1669, 1722, 1753.
Bournainville, 1747, 1748, 1749, 1750.
Bourneville, 1582.
Boussey, ham. de la Couture-Boussey, 1545.
Bray, 1721.
Brécourt, ham. de Douains, 1534, 1582, 1583, 1720.
Brémulle, ham. de Gaillarbois, 1591.
Brest, 1537.
Brestot, 1721.
Bretagnolles, 1720.
Breteuil, 1534, 1695, 1720, 1725, 1726, 1728.
Breteuil (forêt de), 1726.
Breuil-Benoît (abbaye du), à Marcilly-sur-Eure, 1582, 1720.
Breuilpont, 1727.
Brezey, commune d'Epinay, 1809.
Brionne, 1530, 1534, 1721, 1725, 1779.
Broglie, 1534, 1721, 1724, 1745.
Buis (les), forêt de Louviers, 1759, 1808.
Bussy-au-Perche (prieuré de), 1618, 1676.
Caen, 1640.
Calvados (département du), 1557, 1809.
Canada (le), 1645.
Canapperville. Voir Landes (les).
Canteloup (château de), à Amfreville-sous-les-Monts, 1720.
Capelles, 1809.
Caumont, 1637.
Caux (pays de), 1534.
Cernières, 1583.
Chaise-Dieu (prieuré de), 1583.
Châlons-sur-Marne, 1537.
Chamblac (le), 1809.
Chambrais, 1809.
Chambray (château de), à Gouville, 1720.
Chambray-sur-Eure, 1720.
Champ-de-Bataille (le), château à Sainte-Opportune-du-Bosc, 1721.
Chapelle-Bayvel (la), 1582.
Charleval, 1546, 1582.
Chartres, 1663.
Château-Gaillard (le), aux Andelys, 1588, 1626, 1666, 1672, 1695, 1720, 1781.
Château-Robert (le), ham. de Moulineaux (Seine-Inférieure), 1669.
Château-sur-Epte, 1549, 1692, 1720, 1765.
Chaumont-en-Vexin (canton de), 1767.
Chemin-Perrey (le), ham. de Fourmetot, 1583.
Chêne-Haut-Acre (le), hameau de la Haye-Saint-Sylvestre, 1800.
Chesne-Varin, fief à Rosay, 1567.
Chrétienville, hameau d'Harcourt, 1545.
Clermont-en-Argonne, 1727.
Cocherel, ham. de Houlbec-Cocherel, 1533, 1534.
Conches, 1534, 1537, 1548, 1559, 1570, 1577, 1583, 1615, 1672, 1695, 1720, 1726, 1729, 1803, 1809.
Conches (forêt de), 1726.
Condé-sur-Iton, 1720.
Constance, (grand-duché de Bade), 1629, 1773.
Cormeilles (abbaye de), 1582, 1671, 1793.
Corneville-sur-Risle, 1676, 1704.

Corneville-sur-Risle (abbaye de), 1545, 1676.
Cotentin, 1534.
Couture-Boussey (la), 1534. V. Boussey.
Creton, 1582, 1583.
Criquebeuf-la-Campagne, 1565.
Criquebeuf-sur-Seine, 1545.
Croixmare (chapelle de), commune d'Epégard, 1691.
Croix-Saint-Leufroy (la), 1545, 1583, 1659, 1721, 1803.
Damps (les), 1545.
Damville, 1583, 1595, 1720, 1726.
Dangu, 1538, 1549, 1557, 1558, 1582, 1583, 1683, 1692, 1710, 1720, 1726.
Douains, 1582. V. Brécourt.
Douville, 1583.
Drucourt, 1809.
Ecaquelon, 1545, 1721.
Ecardenville-la-Campagne, 1721.
Ecardenville-sur-Eure, 1603.
Ecouis, 1545, 1583, 1704, 1720. V. Brémulle, Mussegros, Villerets.
Elbeuf, 1582, 1583, 1667, 1727, 1783, 1784, 1786, 1787.
Epégard. V. Croixmare.
Epinay. V. Brezey.
Eprevier (fief de l'), près Louviers, 1753.
Esneval, 1753.
Essarts (les), 1583.
Estrée (abbaye de l'), à Mesnil-sur-l'Estrée, 1583, 1720.
Etats-Unis, 1727.
Etrépagny, 1534, 1612, 1662, 1742, 1780, 1794.
Eturqueraye, 1557.
Eure (département de l'), 1530, 1537, 1553, 1564, 1577, 1589, 1590, 1603, 1652, 1672, 1713, 1715, 1720, 1721, 1725, 1737, 1742, 1743, 1752, 1762, 1763, 1767 *bis*, 1772, 1780, 1793, 1796.
Eure-et-Loir (département d'), 1537.
Evreux, 1532, 1534, 1537, 1548, 1550, 1568, 1572, 1573, 1575, 1579, 1580, 1582, 1583, 1585, 1603, 1620, 1622, 1623, 1625, 1627, 1629, 1632, 1636, 1640, 1649, 1650, 1653, 1655, 1656, 1657, 1661, 1663, 1670, 1672, 1676, 1684, 1687, 1693, 1695, 1697, 1700, 1720, 1725, 1726, 1727, 1728, 1729, 1756, 1769, 1773, 1781, 1787, 1791, 1793, 1794, 1798. V. Navarre.
Evreux (abbaye de Saint-Sauveur à), 1545.
Évreux (abbaye de Saint-Taurin à), 1538, 1582, 1583, 1726, 1803.
Evreux (arrondissement d'), 1720.
Evreux (comté d'), 1725.
Evreux (diocèse d'), 1654, 1656.
Evreux (élection d'), 1566, 1726.
Evreux (vicomté d'), 1654.
Ezy, 1534.
Fains, 1545 *bis*, 1734.
Farceaux, 1545, 1649.
Fatouville, 1583.
Ferrare (Italie), 1775, 1776.
Ferrières-Saint-Hilaire, 1809.
Fieffes-Mansel (les), à Martot, 1789.
Fissancourt, ferme à Provemont, 1583.
Flipou. V. Orgeville-en-Vexin.
Fontaine-Guérard (abbaye de), à Radepont, 1704, 1720.
Fontaine-la-Soret, 1545, 1721.
Fontenay, 1649.
Foulbec, 1637.
Fourmetot. V. Chemin-Perrey (le), Iquelon.
Fours, 1583, 1655, 1721.
Francfort-sur-le-Mein, 1569.
Frenelles, ham. de Boisemont, 1790.
Freneuse-sur-Risle, 1721.
Gaillardbois, 1681. V. Brémulle.
Gaillon, 1548, 1549, 1582, 1638, 1649, 1672, 1717, 1721, 1777.
Gaillon (chartreuse de), 1545, 1583.
Gamaches, 1582.
Garambouville, ham. d'Aviron, 1582.
Gasny, 1582.
Gaudreville, 1583.
Gisay, 1746. V. Saint-Ouen-de-Mancelles.
Gisors, 1549, 1550, 1582, 1583, 1607, 1610, 1637, 1644, 1649, 1672, 1695, 1710, 1720, 1725, 1726, 1727, 1728, 1729, 1732, 1744, 1765, 1766, 1775, 1776, 1781, 1806.
Glisolles, 1651, 1658, 1735.
Goulafrière (la), 1582.
Goupillières, 1721.
Gouville. V. Chambray.
Grestain (abbaye de), 1671.

Grostheil, 1614.
Guitry, 1582, 1583, 1676.
Harcourt, 1582, 1583, 1627, 1721. V. Chrétienville.
Harillière (la), ham. de Saint-Laurent-des-Grès, 1583.
Harquency, 1545.
Haye-de-Routot (la), 1637.
Haye-le-Comte (la), 1676.
Haye-Malherbe (la), 1582.
Haye-Saint-Sylvestre (la). V. Chêne-Haut-Acre (le).
Hazey (château du), à Sainte-Barbe-sur-Gaillon, 1721.
Hébécourt, 1726, 1809.
Hellenvilliers, 1583.
Hennezis, 1545, 1767.
Hénouville (Seine-Inférieure), 1538.
Heubécourt, 1708.
Heudicourt, 1726.
Heudreville-en-Lieuvin, 1545.
Heudreville-sur-Avre, ham. de Mesnil-sur-l'Estrée, 1583.
Heudreville-sur-Eure, 1606.
Heuqueville, 1545.
Honfleur, 1704.
Houetteville, 1582.
Houlbec-Cocherel. V. Cocherel.
Houssaye (la), 1537.
Houville, 1545.
Illiers-l'Evêque, 1582, 1583.
Incarville, 1582.
Infreville, 1583, 1721, 1753.
Iquelon, ham. de Fourmetot, 1583.
Isle-Dieu (abbaye de l'), à Perruel, 1582, 1583.
Iville, 1582.
Ivry-la-Bataille, 1534, 1537, 1583, 1648, 1682, 1720, 1803, 1812.
Jonquerets-de-Livet (les), 1583, 1637.
Laigle, 1676.
Landes (les), ham. de Canappeville, 1582, 1583, 1781.
Laon, 1627.
Léry, 1721.
Letteguives, 1545.
Limousin (le), 1725.
Lisieux (diocèse de), 1742.
Lisieux (pays de), 1774.
Lisors, 1582. V. Mortemer.
Longchamp, 1726.
Louviers, 1529, 1534, 1545, 1583, 1587, 1602 *bis*, 1648, 1672, 1673, 1704, 1721, 1772, 1781, 1793. V. Eprevier (fief de l'), Saint-Lubin-de-l'Epine.
Louviers (arrondissement de), 1721, 1784.
Louviers (forêt de), 1758, 1759, 1760, 1807.
Louye, 1583.
Luxembourg, 1538.
Lyons-la-Forêt, 1534, 1583, 1637.
Lyons (forêt de), 1582.
Lyre, 1618, 1627.
Lyre (abbaye de), 1539, 1583, 1690, 1726, 1803.
Madrid (Espagne), 1701.
Maison-Brûlée (la), ham. de la Bouille (Seine-Inférieure), 1669.
Manoir (le), 1545.
Mantes, 1744.
Marais-Vernier (le), 1534.
Marbeuf, 1583, 1721.
Marcilly-sur-Eure, 1582. V. Breuil-Benoît (le).
Martot, 1545. V. Fieffes-Mansel (les).
Menilles, 1582, 1583, 1627, 1672, 1673, 1720.
Mésengère (la), ferme au Mesnil-Verclives, 1613.
Mesnil-Mauger (le), 1742.
Mesnil-sur-l'Estrée. V. Estrée l', Heudreville-sur-Avre.
Mesnil-Verclives (le). V. Mésengère (la).
Mézières, 1803.
Moisville, 1582.
Montaure, 1545, 1759.
Montigny, près Vernon, 1583.
Montmélian (Oise), 1616.
Montreuil-l'Argillé, 1726, 1747.
Mortemer (abbaye de), ham. de Lisors, 1583, 1613, 1704, 1720, 1793.
Moulineaux, 1669.
Muids, 1552, 1586, 1597, 1792.
Mussegros, ham. d'Ecouis, 1720.
Muzy, 1583.
Nagel, 1583.
Navarre (la), 1725, 1726.
Navarre, ham. d'Evreux, 1580.
Neaufles-Saint-Martin, 1549, 1608, 1671, 1720.
Neubourg (le), 1534, 1582, 1583, 1721, 1726.

Noe (abbaye de la), à la Bonneville, 1550, 1583, 1728.
Nonancourt, 1676, 1720, 1800.
Normandie (la), 1528, 1546, 1637, 1640, 1645, 1658, 1676, 1698, 1725, 1726, 1727, 1748, 1779, 1793, 1810.
Normandie (la basse), 1534.
Normandie (la haute), 1534, 1668, 1688, 1753.
Normandie (forêts de), 1726.
Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle (chapelle de), à Villiers-en-Désœuvre, 1664.
Notre-Dame-de-la-Garenne, ham. partagé entre Gaillon et Saint-Pierre-la-Garenne, 1638.
Notre-Dame-du-Hamel, 1582.
Notre-Dame-du-Vaudreuil, 1721. Voir Vaudreuil (le).
Oise (département de l'), 1762.
Orbec, 1725, 1726, 1744.
Orgeville-en-Vexin, ham. de Flipou, 1545.
Orival, 1669.
Ormes, 1574.
Orne (département de l'), 1617.
Ouche (pays d'), 1528.
Pacy-sur-Eure, 1534, 1695, 1720.
Paris, 1725, 1726, 1727, 1809.
Parois-en-Argonne, 1727.
Pentalle, territoire de Saint-Samson-de-la-Roque, 1769.
Perche (le), 1618, 1800.
Perruel, 1582. V. Isle-Dieu (l').
Petite-Couture (la), ham. de Saint-Sylvestre-de-Cormeilles, 1583.
Piencourt, 1615.
Pilette (la), ham. de Bernay, 1582.
Pinterville, 1583.
Pitres, 1545.
Plainville, 1721.
Plessis-Mahiet (le), ham. du Plessis-Sainte-Opportune, 1721.
Plessis-Sainte-Opportune. V. Plessis-Mahiet (le).
Pont-Audemer, 1527, 1534, 1582, 1583, 1649, 1661, 1672, 1684, 1685, 1695, 1711, 1721, 1728, 1729. V. Saint-Germain-Village.
Pont-Audemer (arrondissement de), 1721.
Pont-de-l'Arche, 1545, 1548, 1563, 1582, 1583, 1598, 1624, 1649, 1676, 1721, 1726, 1729, 1740 *bis*, 1744, 1781, 1815. V. Bonport.
Pont-de-l'Arche (forêt de), 1760.
Pont-Saint-Pierre, 1545, 1720, 1781.
Pontarmé (Oise), 1616.
Pontoise, 1765.
Portmort, 1582.
Préaux (abbaye de Saint-Pierre de), 1582, 1583, 1793.
Pressagny-l'Orgueilleux, 1637.
Prey, 1583.
Provemont. V. Fissancourt.
Québec (Canada), 1645.
Quillebeuf, 1534, 1721.
Radepont, 1545, 1582, 1583, 1720. V. Fontaine-Guérard.
Ressencourt, ham. de Berthouville, 1583.
Roque (la), ham. de Saint-Samson-de-la-Roque, 1583.
Rosay, 1637. V. Chesne-Varin.
Rouen, 1545, 1605, 1611, 1671, 1676, 1725, 1726, 1727, 1742, 1744, 1780, 1797, 1809.
Rouen (généralité de), 1726, 1727.
Rougemontiers, 1582.
Roumois (le), 1602.
Roussière (la), 1809. V. Val-du-Theil (le).
Routot, 1721.
Rugles, 1534, 1599, 1600, 1601, 1703, 1720, 1725.
Saint-Agnan-de-Cernières. V. Cernières.
Saint-Aubin-d'Ecrosville, 1583, 1721, 1753.
Saint-Aubin-le-Vertueux, 1809.
Sainte-Barbe-sur-Gaillon. V. Hazey (château du).
Saint-Clair-sur-Epte (Seine-et-Oise), 1692, 1698, 1765.
Sainte-Colombe-la-Campagne. Voir Saint-Etienne-de-Renneville.
Sainte-Croix-sur-Aizier, 1721.
Saint-Cyr-la-Campagne, 1787.
Saint-Etienne-de-Renneville (Commanderie de), ham. de Sainte-Colombe-la-Campagne, 1583, 1652.
Saint-Etienne-du-Vauvray, 1704, 1721. V. Basse-Crémanville (la).
Saint-Etienne-l'Allier, 1788.

Saint-Georges-de-Boscherville (abbaye de), 1544.
Saint-Georges-sur-Eure, 1617.
Saint-Germain-en-Laye, 1651.
Saint-Germain-sur-Avre, 1583.
Saint-Germain-Village, faubourg de Pont-Audemer, 1721.
Saint-Hilaire-de-Ferrières. V. Ferrières-Saint-Hilaire.
Saint-Laurent-des-Grès. V. Harillière (la).
Saint-Lubin-de-l'Epine, ham. de Louviers, 1807.
Saint-Maclou, 1632.
Saint-Mards-de-Blacarville, 1637.
Sainte-Marie-de-Vatimesnil, 1637. V. Vatimesnil.
Saint-Nicolas-d'Attez, 1590.
Saint-Nicolas-du-Bosc, 1691, 1785.
Sainte-Opportune-du-Bosc. V. Champ-de-Bataille (le).
Saint-Ouen-de-Mancelles, ham. de Gisay, 1535, 1702, 1803, 1809, 1813.
Saint-Ouen-de-Thouberville, 1602.
Saint-Philbert-sur-Risle, 1714.
Saint-Pierre-d'Autils, 1728.
Saint-Pierre-des-Cercueils, 1671.
Saint-Pierre-de-Cernières. V. Cernières.
Saint-Pierre-du-Bosguerard, 1704, 1721.
Saint-Pierre-du-Mesnil, 1582, 1583, 1800. V. Blanc-Buisson (le).
Saint-Pierre-la-Garenne, 1649. V. Notre-Dame-de-la-Garenne.
Saint-Samson-de-la-Roque. V. Pentalle, Roque (la).
Saint-Sylvestre-de-Cormeilles. V. Petite-Couture (la).
Saint-Symphorien, 1637.
Saint-Victor-de-Chrétienville, 1809. V. Chrétienville.
Sacquenville, 1583.
Saussaye (la), 1545, 1583, 1721, 1728, 1786.
Seaules (les), ham. d'Ambenay, 1721.
Séez, 1800.
Seine (la basse), 1780.
Seine-et-Oise (département de), 1762.
Seine-Inférieure (département de la), 1537, 1544, 1545, 1545 *bis*, 1575, 1780.
Senneville, ham. d'Amfreville-sous-les-Monts, 1720.
Sens, 1726.
Serquigny, 1721.
Soissons, 1676.
Strasbourg, 1725.
Surville, 1590.
Theil (le), à Valailles, 1556.
Thevray, 1721, 1809.
Thiberville, 1534, 1809.
Thibouville, 1695, 1721.
Thil (le), 1545, 1583.
Thouberville, V. Touberville.
Thuit-Signol, 1542.
Thuit-Simer, 1545.
Tillières, 1695, 1720.
Tilly, 1753.
Tocqueville, 1583.
Torpt (le), 1583.
Tosny, 1582, 1721.
Tostes, 1758.
Touberville (vicomté de), 1726.
Touffreville, 1582.
Trappe (abbaye de la), 1676, 1800.
Troncq (le), 1583.
Tronquay (le), 1583. 1803.
Valailles, 1583. V. Theil (le).
Val-Dieu (chartreuse du), 1617.
Val-du-Theil (le), ham. de la Roussière, 1809.
Valenciennes, 1802.
Vandrimare, 1545.
Vascœuil, 1545, 1696.
Vatimesnil, ham. de Sainte-Marie-de-Vatimesnil, 1538, 1649.
Vaudreuil (le), 1576, 1671, 1755.
Vendée (la), 1592, 1778.
Ventes (les), 1583.
Verdun (Meuse), 1676, 1726.
Vieille-Lyre (la), 1649.
Vieilles, ham. de Beaumont-le-Roger, 1727.
Vienne, 1725.
Villeret (le), ham. de Berthouville, 1621, 1750.
Villerets, ham. d'Ecouis, 1545.
Villers-en-Vexin, 1611.
Villetertre (la) (Oise), 1767.
Villiers-en-Désœuvre, 1664.
Villez, 1583.
Vivarais (le), 1814.

TABLE DES NOMS DE PERSONNES

Les *italiques* désignent les noms d'auteurs.

*A****, 1524, 1525, 1526.
Adam (Mme Edmond), 1677.
Adeline (Jules), 1721.
Advielle (Victor), 1527.
Albert-Petit (A.), 1737.
ALBUFÉRA (Suchet, ducs d'), 1770.
ALCAN (Michel), 1615.
ALENÇON (Anne d'), marquise de Montferrat, 1572.
ALEXANDRE de Bernay, 1739, 1801.
ALEXANDRE (de l'Eure), 1615.
ALEXIS (Guillaume), 1618, 1676.
ALIAMET (Jacques), 1598.
Allard de Gaillon (E.). 1528.
Almazan (la duchesse d'), 1660.
AMBENAY (Dubuisson-). Voir Dubuisson-Aubenay.
AMBOISE (le cardinal Georges Ier d'), 1539.
AMBOISE (les deux Georges d'), 1615.
AMÉCOURT (Lefebvre d'). Voir Lefebvre-Dammecourt.
ANNEBAUT (Claude d'), 1572.
ANNEBAUT (famille d'), 1708.
ANSELME (saint), 1615.
ANSELME de Laon, 1627.
Ardouin-Dumazet, 1533, 1534.
ARLINCOURT (le vicomte d'), 1593, 1594, 1615.
ARTOIS (Philippe d'), 1615.
ASSEGOND (Alphonse-Vincent), 1536.
AUBERT DU BROC (frère), 1572.
AUBÉRY DU BOULLEY, 1531, 1628.
Aulard (F.-A.), 1537.
Aumale (duc d'), 1538, 1804.
Auton (Jean d'), 1539.
AUZANET (Barthélemy), 1726.
AUZOUX, 1615.
AVAUGOUR (Henri d'), 1676.
Avezac-Lavigne (Ch.), 1540.
AVRIL (Macé), 1726.
Bailliard (Jules), sous le pseudonyme de Jacques Lestrambe, 1720.
BALUE (Jean), évêque d'Evieux, 1615, 1726, 1781.
BARBÉ-MARBOIS, 1615, 1634 *bis*, 1644, 1660, 1679, 1727.
BARON (D. Jean), 1803.
Barras, 1541.
BARREY DU THEIL (famille de), 1556.
Barrucand (Victor), 1778.
BAUDRY DE PIENCOURT (François-Placide de), 1615.
BAVENT (Madeleine), 1725.
Baye (le baron de), 1586.
BEAUGENDRE (D. Antoine), 1803.
BEAUPERREY, 1561, 1615.
Beaurepaire (Charles de Robillard de), 1542, 1543, 1544, 1545, 1545 *bis*, 1546.
BEFFARA (L.-F.), 1726.
BELLE-ISLE (le maréchal de), 1583, 1615, 1631, 1671, 1726.
Benedite (Léonce), 1547.
BÉNET (Armand), 1615 *bis*.
BENSERADE (Isaac de), 1615, 1671, 1683, 1699, 1726, 1727.
BÉRENGER (Henry), 1703.

Bernard (E.), 1649.
Bernard (Samuel), marquis de Bernières, 1615.
Bernard de Rieux (Gabriel), 1658.
Bernardi (le P. Julien), 1640.
Bernières (Henri de), curé de Québec, 1645.
Bertaut (Jean), 1572.
Berthou, 1580.
Bertinot (Gustave-Nicolas), 1634.
Bertot (J.), 1548, 1549.
Béziers (Michel), 1550.
Beuve (commandant), 1591.
Biaudos (Jean-Jacques de), abbé de la Noe, 1550.
Bidault, 1537.
Bignon (le baron), 1615, 1634, 1660.
Billard (Jacques), 1572.
Biré (Edmond), 1551.
Biron (le maréchal de), 1725.
Bisy. Voir Jubert de Bouville.
Blanchard (Jean-Pierre), 1615, 1802.
Blanche d'Évreux (la reine), 1721, 1806.
Blin (Charles), 1552.
Blosseville (Jules de), 1615.
Blosseville (le marquis de), 1615.
Boislevêque (Guillaume de), 1572.
Boismont (l'abbé de), 1671.
Boivin (Jean), 1671, 1726, 1727.
Boivin (Louis), 1800.
Boivin-Champeaux (L.), 1553.
Bongars (Regnault), 1572.
Bonneville (le comte de), 1561.
Bonneville (le comte Nicolas de), 1809.
Bonneville de Marsangy (Louis), 1554.
Borel d'Hauterive, 1770.
Bouchitté, 1584 *bis*.
Boudier (D. Pierre-François), 1803.
Boudon (Henri-Marie), grand-archidiacre d'Evreux, 1676, 1727.
Bouillet (l'abbé), 1720.
Bouillon-la-Tour (la maison de), 1582, 1693, 1725.
Boulainvilliers (le marquis de), 1561.
Bouland (Dr L.), 1555, 1556.
Boullent (Jean), 1572.
Boulliau (Ismaël), 1726.
Bourbon (Georges), 1557.
Bourbon (Henri de), duc de Verneuil, 1803.
Bourbotte, 1537.
Bourdon (D. Antoine), 1803.
Bourg-Achart (Thomas de), 1572.
Bourgeois (Emile), 1558.
Bourlier, évêque d'Evreux, 1573.
Bournand (François), 1560.
Bourneville (Dr), 1686.
Bouton (Hérard), comte de Chamilly, 1538.
Boutteville. Voir Montmorency-Boutteville.
Bouville. Voir Jubert de Bouville.
Breteuil (le baron de), 1631.
Brette (Armand), 1561.
Brézé (Jacques de), 1543.
— (Pierre de), 1793.
Brionne (Gilbert, comte de), 1779.
Brionne-Lorraine (le comte et la comtesse de), 1583, 1725, 1726, 1727.
Brives (Claude de), 1572.
Broglie (l'abbé de), 1680, 1718.
Broglie (le duc Albert de), 1562.
Broglie (le duc Albert de), 1530, 1604, 1634, 1675, 1678, 1686.
Broglie (le duc Victor de), 1634.
Broglie (la duchesse Victor de), 1562.
Broglie (la duchesse Victor de), 1571.
Broglie (différents membres de la famille de), 1561, 1582, 1596, 1631, 1701, 1725, 1727, 1770.
Brot (F.), 1563.
Brotonne (Léonce de), 1564.
Burey (comte de), 1565, 1566, 1567, 1568.
Burgensis (Louis), 1572.
Buschey des Noes, 1561.
Buzot, 1551, 1554, 1561, 1596, 1622, 1641, 1727.
Cahu (Théodore), 1569.
Caillé (l'abbé), 1746.
Canel (A.), 1727.
Canivet (C.), 1562.
Canossa (Louis de), 1572.
Cantiers (Guillaume de), évêque d'Evreux, 1629, 1729, 1773.
Cantrel (Isidore), 1570.
Carpi (le comte de), 1572.
Casenove (Guillaume de), dit Coulon ou Colomb, 1681.

Casenove (Jean de), 1572.
Cassagne (Armand), 1686.
Castellane (maréchal de), 1571.
Chabot (comte de), 1804.
Chaligny de Plaine (André de), 1676.
Chambors (le comte de), 1561.
Chambray (le marquis de), 1561.
Chambray (le vicomte de), 1561.
Chamillart (de), 1726.
Chamilly (Hérard Bouton, comte de), 1538.
Chantelou (de), 1726.
Chapelain (Jean), 1572.
Chaplin (Ch.), 1547, 1633, 1677, 1730, 1757.
Charavay (Etienne), 1649.
Charencey (famille Gouhier de), 1770.
Charles II, roi de Navarre, comte d'Evreux, 1725, 1726.
Charles le Chauve, 1756.
Charleval (de), 1726.
Charny (famille Le Vaillant de), 1770.
Chartonnet (le P.), visiteur de la congrégation de France, 1676.
Chassant (Alph.), 1575, 1720.
Chaulieu (l'abbé de), 1544, 1671, 1676, 1683, 1699, 1726, 1727, 1735. Voir Malézieux (de).
Chaumont (Guy de), marquis de Guitry, 1582, 1583.
Chauvel (Emile), 1580, 1665.
Choisy (l'abbé de), 1558.
Choppin (H.), 1576.
Cibole (Robert), 1676, 1727.
Cinq-Mars (de), 1725.
Circourt (le comte de), 1660.
Cisternes (Gabrielle-Anne de), vicomtesse de Poilow de Saint-Mars. Voir Dash (comtesse).
Clément XI, pape, 1676.
Clérembray (F.), 1577.
Clermont (le comte de), abbé du Bec, 1671, 1803.
Clermont-Tonnerre (le marquis de), 1660.
Clermont-Tonnerre (famille de), 1770.
Climence (Jean), 1726.
Colbert, abbé du Bec, archevêque de Rouen, 1671.
Colomb. Voir Coulon.
Colomb (Mr), 1579.
Colomb (Mgr), 1532, 1578.
Comte (Auguste), 1540.
Condé (les princes de), 1538.
Conflans (le marquis de), 1576.
Corda (A.), 1582, 1583, 1584.
Corday (Aglaé de), 1526.
— (Jules de), 1526.
Coste (Jean), 1755.
Costeley (Guillaume), 1625.
Couderc (C.), 1726.
Cougny (Gaston), 1584 *bis*.
Coulon (Guillaume de Casenove, dit) ou Colomb, 1681.
Courcy (famille Le Cousturier de), 1771.
Courdemanche (dom de), 1728.
Courteault (Henri), 1649.
Cousinot (Guillaume), 1726.
Coutenot (Dr), 1585.
Coutil (Léon), 1586, 1587, 1588, 1589, 1720.
Couturier (fr. Louis), 1803.
Coyecque (Ernest), 1590, 1655.
Cresté (l'abbé), 1591.
Crétineau-Joly (J.), 1592.
Croiset, 1788.
D. (A.), 1723.
Damart (D. Hippolyte), 1803.
Dangeau (marquis de), 1558.
Daniel de Boisdennemets (famille), 1582.
Dash (la comtesse), 1593, 1594.
Dauphin (Benjamin), 1595.
Daviel (Jacques), 1605.
Dayot (Armand), 1596.
Debidour (A.), 1649.
Debièvre (Eugène), 1802.
De Crétot (J.-B.), 1561.
Delacroix, 1537.
De la Croix (le P. Camille), 1620. 1750.
Delahaye (Antoine), 1727.
Delahaye (Pierre), 1572.
De la Lande, 1561.
Delarue (P.), 1614.
Delignières (Emile), 1598.
Delorme (Dr), 1581, 1738.
Denis (Thierry), 1572.
Denise (Jean), 1727.
Dergny (Dieudonné), 1720.
Des Essarts (famille de Lombelon), 1582.

Desloges (Amand), 1599, 1600, 1601.
Des Maisons Robert), 1602, 1602 *bis*.
Desplanches J.-B.), vicaire de la Couture de Bernay, 1809.
Desportes Philippe), abbé de Bonport, 1553, 1682.
Develle ules 1602 *ter*.
Devoucoux, évêque d'Evreux, 1573.
Didier Paul), 1737.
Doucet (Théophile), 1754.
Dolcet Théophile), 1525.
Doumic René , 562.
Douthwaite (Georges , 1720.
Drochon le P. Emmanuel-B.), 1592.
Drouet, 1575.
Du Barail général , 1604.
Du Bellay Guillaume), s^r de Langey, 1572.
Dubois l'abbé), 1720.
Dubois Louis), sous-préfet de Bernay, 1809.
Dubosc Georges , 1605.
Du Bosc de Radepont (famille), 1582.
Du Boulley (Aubéry), 1531.
Dubourg Ch. , 1606.
Du Breuil (Robert), 1572.
Du Broc frère Aubert) 1572.
Dubuisson-Aubenay, 1726.
Du Chatellier de Salmon), évêque d'Evreux, 1573.
Duchemin (P. , 1607, 1608, 1609, 1610, 1611, 1612, 1613. Voir Delaroc P. .
Ducq, 1580.
Du Doulet (famille Le Vaillant), 1770.
Du Fou (Raoul , évêque d'Evreux, 1653.
Dufour Nicolas), 1598.
Du Guesclin. 1533
Dujardin P.), 1720.
Du Maine la duchesse), 1726.
Dumesnil (Alfred , 1696.
Du Merle de Blancbuisson (famille), 1583.
Duperron le cardinal , 1584, 1657 *bis*, 1670, 1682, 1726.
Duplessis Georges), 1615.
Dupont de l'Eure), 1647, 1659 *bis*, 1660, 1709, 1721.
Dupouy (D^r Edmond , 1615 *bis*.
Dupré, curé d'Etrépagny, 1794.
Dupré D. Claude , 1803.
Dupuis (Ernest), 1616.
Du Pray Jean , ou du Pré, évêque d'Evreux, 1627.
Duquesnel (Jean), 1572.
Du Ressel l'abbé , 1542, 1671.
Du Roy, 1537.
Duruy George), 1541.
Du Souchay (Jean), 1572.
Du Theil famille de Barrey), 1556.
Du Theil (famille Le Roy de Livet , 1771.
Duval, 1613.
Duval (Louis , 1617, 1618.
Duval Raoul , 1644.
Duval-Jouve, 1634 *bis*.
E. (A.), 1619.
Edelinck, 1558.
Elbeuf (les ducs d'), 1582, 1583.
Elbeuf (Charles II, duc d', 1786.
Elbeuf (le prince d'), 1727.
Elbeuf Jean d'), 1572.
Emeric-David, 1726.
Epaulard (Alexis), 1620, 1621.
Espagny (H. de Laire, comte d'). 1736.
Esterhasy (le comte d'), 1576.
Estouteville Jean d'), s^r de Villebon, 1572.
Expert (Henry), 1625.
Eude (Pierre-Charles), 1561, 1684, 1685.
Eudes Jean , supérieur du séminaire d'Evreux, 1582.
Evreux (les comtes d'), 1583.
F. (E), 1626.
Fabre (le peintre), 1733.
Falck, 1560.
Faucon de Ris (famille), 1546, 1582 Voir Charleval (de .
Félibien (D. Michel , 1803.
Feret (l'abbé P.), 1627.
Ferrare (Renée de France, duchesse de), 1572, 1775, 1776.
Ferray (Ed.), 1627 *bis*.
Finke (H in ch), 1629.
Flammermont (Jules), 1630, 1631.
Flavigny, 1598.
Floques (Robert de), bailli d'Evreux. 1684, 1793.
Foix (Gaston de), 1572.
— (Henri de , 1572.
Fontaine (Françoise), 1615 *bis*.
Fontaines (Raoulin de), 1726.

Fontenay (famille Goubier de), 1770.
Fortin (Dr), 1603, 1665.
Fossey (l'abbé Jules), 1632, 1670, 1720, 1721.
Fouquet (Camille), 1530, 1666.
Fournier (Martial), évêque d'Evreux, 1657.
Fraigneau (Amédée), 1633.
Framboisière de Beaunay, 1615.
Francastel, 1537.
François Ier, 1572.
Franqueville (le comte de), 1634, 1634 *bis*.
Frémanger, député à la Convention, 1537.
Frémarie (Françoise de), 1572.
Fresnel (Augustin), 1634.
Frondeville (Lambert de), 1561.
Frotté (Louis de), 1541.
Gaborit (l'abbé P.), 1635.
Gachot (Edouard), 1636.
Gadeau de Kerville (Henri), 1637.
Gaillardbois (famille de), 1582.
Gaillon (E. Allard de), 1528.
Galéas (Jean), 1725.
Gallois (J.), 1638.
Galopes (Jean), doyen de la Saussaye, 1728.
Gardin (A.), 1639.
Garencières (Jean de), 1725.
Garin (D. Pierre), 1803.
Gasté (A.), 1640.
Gaud (saint), 1643.
Gauville (comtesse de), 1556.
— (famille Le Pellerin de), 1556.
Gebhart (E.), 1776.
Gemen (Pierre), receveur du Neubourg, 1726.
Germer (saint), 1769.
Gervais (Paul), 1641.
Giffard (Pierre), 1642, 1731.
Gilbert, comte de Brionne, 1779.
Gisors (Odon de), 1550.
Gombert (l'abbé), 1643.
Goncourt (Edmond et Jules de), 1644.
Gosselin (l'abbé Auguste), 1645.
Gouhier (famille) de Charencey, de Fontenay, de Petiteville, 1770.
Goujon (Paul), 1646, 1720, 1721.
Granchain (Liberge de), 1541, 1634 *bis*.
Grand Carteret (John), 1647.
Grasset, 1727.
Gravé (D. Amand), 1803.
Gréard, 1811.
Grémonville (le chevalier de), 1690.
Grenier (S.), 1650.
Grouchy (le vicomte de), 1651.
Guarin Voir Garin
Guéroult (Adolphe), 1696.
Guéry (l'abbé C.), 1652, 1653, 1654.
Guiffrey (Jules), 1655.
Guillard (Charles), évêque de Chartres, 1663.
Guillaume de Conches, 1676, 1726.
Guillemare (Ernest), 1763.
Gumley (Dr), 1581, 1603.
Guitry (Guy de Chaumont, marquis de), 1582.
Guitry (Mme de), 1676.
Guy d'Evreux (ou de Ménilles), 1627.
*H.**** (l'abbé), 1656 [l'abbé Hébert, curé-doyen de Rugles].
Hallé (Pierre), seigneur d'Amfreville, 1726.
Haller (Johannes), 1657.
Hanotaux (Gabriel), 1657 *bis*.
Hanière (Jean), 1726.
Harancourt (Guillaume de), évêque de Verdun, 1726.
Harcourt (différents membres de la maison d'), 1550, 1582, 1583, 1627, 1652, 1676, 1695, 1735, 1770, 1814.
Harduin de Groseille, 1658.
Harrison (Frédéric), 1540.
Harrisse (Henry), 1659.
Haussez (le baron d'), 1659 *bis*, 1660.
Havard (Henry), 1661.
Havet (Julien), 1662.
Haye (l'abbé), 1663.
Hecquard (l'abbé), 1664.
Hellenvilliers (Jacques de), 1572.
Hérissay (Emile), 1665.
Hervieu, 1723.
Hervieux (J.-Fr.-Ed.), 1648.
Heurté de Lamberville (Marie-Louise), 1583.
Huchet (général), 1592.
Huet, 1667.
Huet (P.-D.), 1640.
Huit (C.), 1776.
Hutton (William Holden), 1668.
Isambard (Louis-Edouard), 1648.
Janvier de la Motte (Eugène), 1649.

JEAN-CASIMIR, roi de Pologne, 1538, 1803.
Joanne (Adolphe), 1672.
Joanne (Paul), 1673.
Join-Lambert (A.), 1674, 1721.
JOLY (D. Michel), 1803.
Jonghe (Elzelina Van Aylde). Voir Saint-Elme (Ida).
JOSSET (Jacques), 1550.
JUBERT (famille), 1582.
JUBERT DE BOUVILLE (André), marquis de Bisy, 1615.
JULIENNE, 1665.
Kastor (Robert), 1675.
Kohler Ch., 1676.
La Balle (l'abbé de), 1720, 1721.
LA BOISSIÈRE (de La Fontaine-Solare de). Voir La Fontaine-Solare (de).
LABORDE (marquis Léon de), 1634, 1649.
LABORDE (famille de), 1771.
La Bruyère, 1558.
LA CALPRENÈDE, 1538, 1649.
Lacordaire (le P. Henri), 1678.
Ladey (Mme Victor), 1678.
LA FARE (de), 1676, 1726. Voir Malézieux (de).
LA FIEFFE (Le Vaillant de), 1770.
LA FONTAINE-SOLARE DE LA BOISSIÈRE (Marie-Louise-Gabrielle de), 1658.
LA FORCE (le duc de), seigneur de la Boulaye, 1671.
LA GALISSONNIÈRE (de), 1726.
LAGRANGE (général), 1649.
— (comte Frédéric de), 1649.
LAGRANGE (famille), 1771.
LA HIRE (Etienne de Vignolles, dit), 1649.
LAHITOLLE (Périer de), 1649.
Laire (H. de), comte *d'Espagny*, 1736.
LA LANDE (de), 1561.
LAMARE (Antoine de), seigneur de Chesne-Varin, 1567.
Lambert (Juliette). Voir Adam (Mme Edmond).
LAMBERT DE FRONDEVILLE, 1561.
LAMBESC (le prince de), 1725.
LAMETH (le chevalier de), 1727.
LANEAU (D. René), 1803.
LANFRANC, 1649.
LANGEL (Pierre de), évêque de Boulogne, 1676.
LANGLOIS (E.-H.), 1649, 1797.
— (Jean-Louis), 1649.
LANGLOIS DE CRIQUEBEUF (famille), 1565.
LANGUET DE GERGY, évêque de Soissons, 1649, 1676.
LANJUINAIS (famille), 1771.
LA PAGERIE (comtesse Stéphanie de Tascher de), 1799.
LA PERREUSE (Pierre de), 1572.
LAPLANCHE, 1537.
Laporte, 1558.
Larevellière-Lépeaux, 1679.
Largent (Augustin), 1680.
La Roncière (Ch. de), 1681.
LA SOISIÈRE (famille Le Danois de), 1771.
La Tombelle (F. de), 1628.
LA TOUR D'AUVERGNE (les), ducs de Bouillon, comtes d'Evreux, 1693.
LAUZUN (le duc de), 1576.
LAVAL (Montmorency-). Voir Montmorency-Laval.
Lavisse (Ernest), 1682, 1683.
LE BERTRE (famille), 1771.
LE BLANC, intendant de Rouen, 1725.
LE BŒUF D'OSMOY (famille), 1770.
LE BOURG, curé de Bazoques, 1527.
LE BOURG (famille) des Alleurs, de Montmorel, etc., 1527.
Le Bret (J.), 1767.
LE BRET (famille), 1649.
LE BRUN, 1561.
LECARPENTIER (Ch.-L.-Fr.), 1649.
LE CHARPENTIER (H.), 1727.
LÉCHAUDÉ D'ANISY, 1727.
Lechevalier (A.), 1684, 1685.
Le Cholleux (R.), 1686.
Leclerc (A.), 1687.
Le Clerc (Jean), 1781.
LE CLERC (Pierre), 1572.
LECOINTE (général), 1649.
LE CORDIER (Nicole, vicomte d'Evreux, 1572.
LE COURT (D. Adrien), 1803.
LE COURT (Nicolas), 1572.
LE COUSTURIER DE COURCY (famille), 1771.
LE COUTEULX (famille), 1771.
LE COUTEULX DE CANTELEU, comte de Frenelles, 1561, 1649, 1679, 1790.
LE COUTEULX DE CANTELEU (le comte E.), 1804.

Le Danois de la Soisière (famille), 1771.
Le Diacre (Claude-François), seigneur de Saint-Cyr-la-Campagne, 1787.
Le Doulx, lieutenant général d'Evreux, 1725.
Le Doulx de Melleville (famille), 1583, 1712.
Le Doulx du Breuil (famille), 1583.
Lefebvre-Dammecourt (Louis-Adrien), 1727.
Le Febvre de Chailly, 1561.
Lefebvre de Vatimesnil (famille), 1583.
Lefebvre-Duruflé, 1649.
Le Fèvre (Pierre), 1725.
Lefèvre-Pontalis (Germain), 1688.
Lefranc (L.-P.), 1689.
Legendre, 1537.
Legendre, curé d'Hénouville, 1538.
Legendre (Alexandre-Joseph), 1649.
Le Gentil (Thomas), sieur de Piencourt, 1572.
Léger (Fr.-P.-Aug.), 1649.
Le Goffic (Charles), 1720.
Legrelle (Arsène), 1690.
Le Hardy (G.), 1550.
Lejay (Jacques), 1572.
Leleu (l'abbé A.), 1691.
Le Maçon (Jacques), vicomte de Pacy, 1572.
Lemaréchal, 1561.
Le Marié (Guillaume), 1725.
Le Masle (Hugues), vicomte d'Evreux, 1572.
Lemasson (François), 1649.
Le Mercier (Jean), seigneur de Rugles, 1725.
Lemoine (Jean), 1695.
Le Muet (Jean), 1725.
Le Noël du Perron (Jacques), évêque d'Evreux, 1653.
Le Normant, évêque d'Evreux, 1725.
Lenormant (Charles), 1634.
— (François), 1634.
Le Nourry (famille), 1771.
Le Pellerin de Gauville (famille), 1556.
Le Pelletier (Henri), 1572.
L'Epinois (Charles de), 1692.
Le Prevost (Auguste), 1634 *bis*.
Lereboullet (D^r^), 1603.
Lereffait, 1561.
Le Roux (famille) de Bourgtheroulde, de Tilly, d'Acquigny, d'Esneval, 1584, 1753.
Le Roy (Louis), sieur de Chavigny, 1572.
Le Roy (Pierre), 1572.
Leroy (Stéphen), 1693.
Le Roy de Livet du Theil (famille), 1771.
Leroy-Saint-Aubert (V.), 1694.
Lescot (Richard), 1695.
Lesesne de Menilles (famille), 1583.
Lestrambe (Jacques). Voyez Bailliard (Jules).
Le Sueur (D. François-Guillaume), 1803.
Le Vaillant (famille) du Douët, de la Fieffe, de Monchy, de Charny, 1770.
Levallois (Jules), 1696.
Le Vavasseur (famille), 1771.
Leveau, 1598.
Le Veneur (Gabriel), doyen d'Evreux 1550.
Le Veneur (famille), 1771.
Le Verdier (P.), 1711.
Lévis (les), ducs de Damville, 1583.
L'Hopital (Joseph), 1697.
Liberge de Granchain, 1541.
Lieudé de Sepmanville (famille), 1771.
Lieurey (Gilles de), 1572.
Ligny (Jeanne de), veuve de Jean de Casenove, épouse de Robert du Breuil, 1572.
Limichin (P.-L.), 1698.
Linant, 1671.
Lindet (Robert), 1537, 1541, 1679.
Lindet (Thomas), 1561, 1596.
Livet du Theil (famille Le Roy de), 1771.
Lizot (Henri-Léon), 1531.
Lombelon des Essarts (famille de), 1582.
Longhaye (le P.), 1699.
Longueil (le président Claude de), 1735.
— (Jean-René de), seigneur de Glisolles, 1651, 1735.
Longueville (Jean d'Orléans-), abbé du Bec, 1572.
Lorraine (René, duc de), 1676.

Lormier (A.), 1598.
Lottin de Laval, 1721.
Louchet, 1537.
Louis XI, roi de France, 1726.
Louis XII, roi de France, 1572.
Luc (Robinet de), 1572.
Lucas, 1665.
Lucien (saint), 1769.
Luxembourg (François-Henry de Montmorency-Bouteville, maréchal duc de), 1538, 1558, 1683.
Luynes (le duc de), 1725.
Mabilleau (Léopold), 1701, 1721.
Machuel, imprimeur à Rouen, 1602 *bis*.
Maignart (Guillaume), 1572.
Maignart (G.-H., marquis de Bernières, 1583.
Maillard (Jean), 1572.
Malézieux (de), [l'abbé de Chaulieu et le chevalier de la Fare], 1726.
Mandrot (Bernard de), 1781.
Manoir (François), 1572.
Mansel (famille), 1789.
Marchand (J.), 1649.
Marguerin (l'abbé), 1702.
Marie-Antoinette, reine de France, 1719.
Marie de France, 1739.
Marigny (Enguerrand de), 1725, 1726.
Marmontel, 1671, 1737.
Marsangy (Louis-Bonneville de), 1554.
Martainville (Philippe de), 1572.
Martel (Charles, sieur de Bacqueville, 1572.
Martin (le P.), 1640.
Maseline (Jean, vicomte de Conches, 1572.
— (Louis, id., 1572.
Masson de Saint-Amand (famille), 1771.
Massuet (dom René), 1535, 1702, 1803, 1813.
Mathieu (le cardinal), 1585.
Mauduit de Semerville (famille), 1771.
Mauge (J.), 1777.
Maulde la Clavière (R. de), 1539.
Maulvoysin (Pierre), 1726.
Maupas (Henri de), évêque d'Evreux, 1653.
Maupeou (le chancelier de), 1631, 1671, 1725, 1726.
Maupeou (les deux premiers présidents de), 1596, 1630.
Maupeou (Pierre de, curé de Nonancourt 1676, 1800.
Maupeou (famille de), 1583.
Maurat, supérieur du grand séminaire d'Evreux, 1656.
Maurras (Charles), 1703.
Mazade (Fernand), 1704.
Mazoyer (l'abbé Ph.), 1705, 1706.
Mée, 1723.
Melun (Charles de, baron des Landes, 1781.
Melun (famille de), 1676.
Mérimée (Léonor), 1733, 1745.
Meyer (E.), 1707, 1708.
Michel (Théodore), 1707, 1720.
Michelet, 1696.
Miran, 1710.
Molière, 1726.
Molle (Charles), 1712.
Molle (Charles), 1725.
Monchy (famille Le Vaillant de), 1770.
Monod (Gabriel), 1755.
Montaut, 1537.
Montejean (le maréchal de), 1572.
Montenay (Jean de), abbé de Sainte-Geneviève de Paris, 1676.
Montfaut (de), 1726.
Montferrat (Anne d'Alençon, marquise de), 1572.
Montier (A.), 1713, 1714, 1715, 1721.
Montmorency (Anne de), 1726.
Montmorency-Bouteville (François-Henri de, duc de Luxembourg, 1538.
Montmorency-Damville (Charles de), 1583.
— (Henri de), 1583.
Montmorency-Laval (François de, archidiacre d'Evreux, 1645.
Montreuil (Geneviève de), prieure de l'abbaye de Saint-Sauveur d'Evreux, 1787.
Mordret (Eugène), 1696.
Motte (Henri), 1716.
Moulin, curé de Barils, 1676.
Moulin (famille), 1771.
Mouron (Mathurin), 1572.
Müntz (Eugène), 1717, 1776.

Mutel de Boucheville, 1741, 1771.
Nangis (Pierre de), 1726.
Néez (Louis), 1584.
Neru (D. Charles), 1803.
Nervet (Achille-Nicolas), 1566.
Neuville (vicomte Louis Rioult de), 1774.
Ney (Napoléon), 1790.
Nicaise (saint), 1769.
Nicolas de Lyre, 1627, 1676.
Nolhac (Pierre de), 1719.
Noquet (Dr), 1581, 1738.
Nouette (le P.), curé de la Haie-le-Comte, 1676.
Noury (J.), 1722.
Noury (Pierre-Richard), 1667.
Noyers (Sublet de), 1560.
Oel (Jack), 1724.
Olivier, évêque d'Evreux, 1573.
Olivier (D. André), 1803.
Olry (Jacques), 1686.
Omont (Henri), 1725, 1726, 1727, 1728.
Onsenbray (le vicomte Henri d'), 1804.
Orléans-Longueville (Jean d'), abbé du Bec, 1572.
Osmoy (famille Le Bœuf d'), 1770.
Ottin (L.), 1729.
Palatine (la princesse), 1558.
Palustre (Léon), 1720.
Papon (Alexandre), 1665.
Parent (Guillaume), vicomte d'Evreux, 1572.
Parissot, 1530.
Pasquier (le docteur), 1581, 1738.
Passy (Antoine), 1634 *bis*, 1644.
— (Hippolyte), 1634, 1644.
Patrie (Léon), 1731.
Patte (Victor), 1732.
Pélissier (L.-G.), 1733.
Pellaton (H.), 1734.
Pelon (Nicolas), 1572.
Penthièvre (le duc de), 1671, 1719, 1728.
Péricard (Guillaume de), évêque d'Evreux, 1653.
Perrens (F.-T.), 1735.
Persigny (le duc de), 1736.
Petit, curé de Parois-en-Argonne, 1727.
Petit (A. Albert-), 1737.
Petit (Léon), 1738.
Petit de Julleville (L.), 1739.
Petiteville (famille Gouhier de), 1770.
Peyre (Roger), 1740.
Philippe (l'abbé), 1740 *bis*.
Philippe-Auguste, roi de France, 1668, 1726.
Philippe de Lalonde, 1741.
Pie VI, 1794.
Pie VII, 1794.
Piel (l'abbé), 1742.
Pierre (Victor), 1743.
Pigeon (le chanoine), 1643.
Pillavoine (famille de Trie-), 1561, 1676.
Plaine (André de Chaligny de), 1676.
Poilow de Saint-Mars (la vicomtesse de). Voir Dash (la comtesse).
Poli (vicomte Oscar de), 1744.
Pommereux (Jean), 1726.
Porée (le chanoine), 1720, 1721, 1745, 1746, 1747, 1748, 1749, 1750.
Portail (le premier président), 1671.
Postel (Aglaé de), femme de Jules de Corday, 1526.
Postis (Jacques), 1572.
Potier de Novion, évêque d'Evreux, 1584.
Pottier (André), 1797.
Pougin (Arthur), 1649.
Poullart (Henri), 1543.
Poussin (Nicolas), 1540, 1558, 1560, 1584 *bis*, 1635, 1682, 1683, 1694, 1701, 1705, 1706, 1716, 1726, 1751, 1810.
Pouyer-Quertier, 1569.
Pozzo di Borgo (famille), 1770.
Prétavoine (G.), 1772.
Prevost (l'abbé), 1659.
Prevost (Gustave A.), 1711, 1720, 1721, 1753.
Prie (le cardinal de), 1539.
Prieur (de la Marne), 1537.
Prior (Jules), 1754.
Prior (Jules), 1524, 1749.
Prost (Bernard), 1755.
Prou (Maurice), 1756.
Puech, 1633, 1757.
Puiseux (Aymar de), bailli de Mantes, 1744.
Puymaigre (le comte de), 1660.
Quesné (Victor), 1758, 1759, 1760.
Quevilly (Henri), 1665, 1723.
Radeval (le sieur de), 1572.

RAGUENEAU Françoise, veuve d'Hugues Le Masle, 1572.
RAIZ (Gilles de), 1725.
Rambaud (Alfred), 1682, 1683.
RANCÉ l'abbé de, 1676, 1800.
RAOUL-DUVAL, 1644.
RAVERDY (D. Jacques), 1803.
Régnier (Louis), 1721, 1762, 1763, 1764, 1765, 1766, 1767, 1767 *bis*.
Reinach (Salomon), 1768.
Renel (l'abbé), 1769.
RÉVEILHAC (Paul), 1665, 1697.
REVER (Marie-François-Gilles), 1634 *bis*.
Révérend (vicomte Albert), 1770, 1771.
Rey (Louis), 1580.
Reynaud (G.), 1772.
RIBOT (Théodule), 1547, 1644, 1782.
RICHARD CŒUR-DE-LION, roi d'Angleterre, 1668, 1779.
RICHELIEU (le cardinal de), 1657 *bis*.
Richenthal (Ulrich von), 1773.
RIEUX (Gabriel Bernard de), 1658.
Rioult de Neuville (vicomte Louis), 1774.
Rivière, 1723.
ROBERT (Jean), 1572.
Robert (Paul), 1704, 1720.
ROCHECHOUART (Pierre-Jules-César de), évêque d'Evreux, 1550.
Rochel (Clément), 1593, 1594.
Rodocanachi (E.), 1775, 1776.
Roger-Milès (L.), 1777.
ROLAND, 1619.
ROLAND (Mme), 1554, 1619, 1641, 1727.
RONCHEROLLES (Louis de), 1572.
RONCHEROLLES (Philippe de), 1572.
RONCHEROLLES (famille de), 1582.
Rossignol (Jean), 1778.
ROTHELIN (l'abbé de), 1671.
Round (J.-H.), 1779.
ROUSSEL (D. Placide), 1803.
Rousset (commandant), 1780.
ROUVILLE (François, sieur de), 1572.
ROUVILLE (le sieur de), 1572.
Roye (Jean de), 1781.
S. (T.), 1782.
Saint-Denis (H.), 1783, 1784, 1785, 1786, 1787, 1788, 1789.
Saint-Elme (Ida), 1790.
SAINCTES (Claude de), évêque d'Evreux, 1640, 1663, 1676.
SAINT-MARS (la vicomtesse de Poilow de). Voir DASH (la comtesse).
SAINT-SIMON (Claude, duc de), 1651.
Saint-Simon (Louis, duc de), 1558.
SALMON DU CHATELLIER (de), évêque d'Evreux, 1573.
SALVANDY (le comte Narcisse de), 1634.
Samuel (René), 1649.
SANADON, 1795.
Sarrazin (Albert), 1793.
SAUVAGEOT, 1797.
Sarouré-Bonville, 1603.
Séché (Léon), 1794.
SEMERVILLE (famille Mauduit de), 1771.
SEPMANVILLE (le baron Fr.-C.-A. Lieudé de), 1634 *bis*.
SEPMANVILLE (famille Lieudé de), 1771.
Sévigné (Mme de), 1558.
SILLY (Jacques de), 1708.
SILLY (la famille de), 1708.
Souchières (E.), 1797.
SOUSCARIÈRE (Mme de), 1727.
Spalikowski (Ed.), 1638.
Spanheim (Ezéchiel de), 1558.
STELLA (Jacques), 1560.
STUART (Robert), comte de Beaumont-le-Roger, 1539.
SUBLET DE NOYERS, 1560.
SUCHET (les), ducs d'Albuféra, 1770.
SUEUR (Mgr), évêque d'Evreux, 1650, 1798.
Sueur (Mgr), 1656.
Tascher de la Pagerie (comtesse Stéphanie de), 1799.
TAURIN (saint), 1676, 1769.
TAVANNES (le cardinal de), archevêque de Rouen, 1602 *bis*.
THÉNARD (le baron), 1634.
THIBAULT (D. Pierre), 1803.
Thiers (Ad.), 1649.
THOREL (Ernest), 1686.
THOU (de), 1725.
TIREL (Walter), 1779.
TISSEREND (J.-B.), 1727.
TOURAINE (Louis, duc de), 1725.
Tourneux (Maurice), 1630.
Tournoüer (Henri), 1800.
Travers (Emile), 1801.
TRIE-PILLAVOINE (famille de), 1561, 1676.
TROCHON (D. Louis), 1803.
TROPLONG, 1634, 1736, 1799.

TROTEREAU (Etienne), 1572.
Tulou (F.), 1802.
TURNÈBE (Adrien), 1711.
TURREAU (général), 1537, 1592, 1679.
TURREAU (L.), 1537.
Tyssandier (Léon), 1720, 1721, 1754.
TYSSANDIER (Léon), 1737.
Uzès (la duchesse d'), 1804.
VALON (famille de), 1770.
Van Aylde Jonghe (Elzelina). Voir Saint-Elme (Ida).
Vanel (l'abbé J.-B.), 1803.
VANLOO (L.-M.), 1719.
Vard (Adolphe), 1720, 1721.
VARD (Adolphe), 1642, 1731.
Vaux (baron de), 1804.
VERNEUIL (Henri de Bourbon, duc de), 1803.
VERNON (Guillaume de), châtelain de Montmélian, 1616.
Vesly (Léon de), 1720, 1758, 1759, 1760, 1806, 1807, 1808.
Veuclin (E.), 1809, 1810, 1811, 1812, 1813.
VIEUXPONT (Yves de), baron du Neubourg, 1726.
VILLEROY (la duchesse de), 1727.
VINCENT DE PAUL (saint), 1676.
VIOT, 1809.
Vissac (Raoul de), 1814.
Vogué (le vicomte E.-M. de), 1562.
Voltaire, 1558.
Vyré (P. de), 1678.
Welschinger (H.), 1562.
X***. Voir Cresté (l'abbé).

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A LA SOCIÉTÉ PAR LES AUTEURS, PAR LES ÉDITEURS OU PAR LE GOUVERNEMENT

MM.

ANQUETIN (Modeste), membre de la Société. Le livret de l'obole littéraire donnée à propos du dévouement de Vercingétorix. Tragédie en 5 actes et en vers. Evreux, imprimerie Hérissey, 1895.

ARBROUSSET (Laurent de l'), paysan cévenol. Cochery et Doumer. Opinion d'un paysan sur l'impôt sur le capital mobilier et sur l'impôt global et progressif sur le revenu.

ANONYME. Le catalogue officiel de l'exposition ouvrière nationale de Rouen 1896. Rouen, imprimerie Lecerf, 1896.

BORDE (Roger de la). Le pommier et le cidre.

BONJEAN (Maurice). Congrès international de la protection de l'enfance tenu au Palais du Trocadéro, du 15 au 23 juin 1883.

BONJEAN (Georges), membre de la Société. La protection de l'enfance abandonnée ou coupable.

— Comptes rendus des 11e, 12e, 13e, 14e et 15e assemblées générales de la Société générale de protection pour l'enfance abandonnée ou coupable.

— Enfants révoltés et parents coupables. Etude sur la désorganisation de la famille et ses conséquences sociales.

— Caisse des victimes du devoir. Assemblée générale du 28 avril 1896.

CAMILLE DE LA CROIX, archéologue à Poitiers. Mémoire adressé à deux sections du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Comité des travaux historiques (section d'archéologie). Commission des monuments historiques.

MM.

Cresté (l'abbé), membre de la Société. Vingt-cinquième anniversaire du combat de Bremulle à Ecouis (Eure).

Chanoine Davranches. La Société du Mont-Gargan.

— Deux jeux de Paume de Rouen.

— Projet d'hôtel de ville et vieilles maisons à Rouen au XVIIIe siècle.

Comité des assises scientifiques littéraires et artistiques fondées par A. de Caumont, compte rendu de la 2e session tenue à Rouen les 15-18 juin 1896.

Comité linier du Nord de la France. Concours liniers de 1895 (Nord et Eure). Liste des récompenses.

Féral (Gaston). Observations météorologiques sur les pluies générales et les tempêtes.

Guéry (l'abbé), membre de la Société. La Commanderie de Saint-Etienne-de-Renneville (Eure) fondée par Richard d'Harcourt. Evreux, imprimerie de l'Eure. 1896.

Join-Lambert, membre de la Société. Berthouville. Nouvelles recherches. Note lue à la section de Bernay, le 21 juin 1896.

Jubault (Albert). Etude sur le rétablissement des droits de péage sur la navigation intérieure.

Molle (Charles), membre de la Société. Manuscrit de la notice généalogique sur la famille Le Doulx de Melleville.

Petit (Léon), membre de la Société. Concours régional hippique à Chartres du 11 au 14 juin 1896. Liste des récompenses.

— Concours régional agricole de Chartres du 6 au 14 juin 1896. Liste des récompenses.

— Almanach de la Société des Agriculteurs de France. 1897.

Régnier (Louis), membre de la Société. Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année 1895.

Servin. Professeur d'agriculture à Rennes. Tableau des oiseaux utiles et nuisibles à l'agriculture.

Société d'histoire de France. Brantome, sa vie et ses écrits, par Lalanne (Ludovic).

— Journal de Jean de Roye connu sous le nom de Chronique scandaleuse, par B. de Mandrot.

Société nationale d'agriculture de France. Rapport présenté au nom d'une commission spéciale par Henri Sagnier sur l'admission temporaire des blés et sur les bons d'importation.

MM.

Société des Agriculteurs de France. L'impôt progressif sur le revenu.

Société de l'assistance aux mutilés pauvres fondée en 1865. Rapport sur les opérations et la situation de la Société présenté par le président de l'œuvre M. le général de division Salanson dans l'assemblée générale du 27 mai 1896.

Société de secours aux amis des sciences. Compte rendu du 36e exercice.

Société de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer. (Croix rouge française.) Bulletin de l'année 1896.

Stoffel Directeur du refuge du Grand-Quevilly. Les Petits déshérités. Œuvre du refuge du Grand-Quevilly, fondée le 1er mai 1879. Administration des Pères du Saint-Esprit depuis 1882.

— Refuge du Grand-Quevilly pour les jeunes garçons abandonnés de Rouen et de l'arrondissement. Rapports des années 1892, 1893 et 1895, 3 vol.

Union des Sociétés de patronage de France. Bulletin des mois de mai, juin, juillet 1896.

Union française pour la défense ou la tutelle des enfants maltraités ou en danger moral, années 1889 et 1890.

Union française pour le sauvetage de l'enfance. Bulletin des années 1891 à 1896.

Viaud (Gaston). Les fleurs et notre littérature contemporaine. 4e édition.

Ville de Louviers. Cartulaire de Louviers. Documents historiques originaux du xe au xviiie siècle. Tables. Tome V. Evreux. Imprimerie Hérissey (1883).

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Journal des savants.

Revue des travaux historiques.

Bulletins scientifiques, historiques et philologiques et archéologiques du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes.

Congrès des Sociétés savantes. Discours prononcés à la séance générale du Congrès, le samedi 11 avril 1896 par MM. Grandidier, membre de l'Académie des sciences et Guieysse, ministre de l'instruction publique.

Annales du Musée Guimet.

PRÉFECTURE DE L'EURE

Rapports au conseil général (sessions d'avril et d'août 1896).

Procès-verbaux des délibérations (2 volumes).

Compte au 1er mai 1895 des recettes et des dépenses départementales ordinaires et extraordinaires de l'exercice 1894.

Exercice 1896. Budget rectificatif des recettes et des dépenses départementales.

Budget départemental des recettes et des dépenses de l'exercice 1897.